MEMOIRES POUR L'HISTOIRE NATURELLE DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC, ...

Jean Astruc

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE
DE LANGUEDOC.

Divisés en trois Parties.

Ornés de Figures, & de Cartes en Taille-douce.

A PARIS,
Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or.

M. DCC. XXXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roi

PREFACE.

LES Etrangers * ont donné quelques Histoires Naturelles de leur Païs ; mais jusqu'ici personne n'a rien entrepris de pareil en France, & il semble qu'à cet égard nous aïons eû moins de zéle pour notre Patrie.

* Gerard Boate, Doctor of Physick. *Irelands Naturall History*. London 1652. in 12. Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1666.

... Childrey, *Des Singular. etc. d'Angleterre, d'Ecosse, & du païs de Galles*, en Anglois, Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1667. in 12.

Robert Plot. *The Natural History of Oxford-Shire*. Oxford 1677. in fol.

Bohuslaus Aloysius Balbinus, è Societate Jesu. *Historia Naturalis Bohemiæ*, in Lib. 1. Decad. 1. *Miscellaneorum Historicorum Regni Bohemiæ*. Pragæ fol. 1679.

Joannes Jacobus Wagnerus. D. M. *Historia Naturalis Helvetiæ curiosa*, in VII. *Sectiones compendiosè digesta*. Tiguri. 1680. in-12.

Robertus Sibbaldus D. M. *Scotia illustrata, sive Prodromus Historiæ Naturalis Scotiæ*. Edimburgi. 1684. in fol.

Robert Plot. *The Natural History of Stafford-Shire*. Oxford 1686. in fol.

Charles Leigh. Doctor of Physick. *The Natural History of Lancashire, Cheshire, and the Peak in Derbishire*. London. 1700. in fol.

Michael Bernhardus Valentini. D. M. *Prodromus Historiæ Naturalis Hassiæ*. Gissæ Hallo. um 1707. in-4.

Gabriel Rzaczynski, è Societate Jesu, *Historia Naturalis Curiosa Regni Poloniæ, magni Ducatûs Lituaniæ annexarumque Provinciarum*. Sandomiriæ. 1721. in 4.

Joannes Jacobus Scheuchzerus. D. M. *Itinera per Helvetiæ Alpinas regiones*, Lugduni Batavorum. 1723. in 4. Tom. 4.

ã

Cependant on ne sçauroit se proposer rien de plus utile, ni de plus interessant en Physique. L'Histoire Naturelle d'un païs ne se borne point à traiter des Eaux Minerales, chaudes ou froides; des Plantes rares, de la nature des Mines & des Minéraux, des Fontaines intermittentes & périodiques, des Pétrifications singulieres, ou d'autres pareilles Curiositez physiques. Le principal objet doit être d'examiner la qualité du terroir, la disposition des lieux, la temperature du climat &c. afin de profiter de ces connoissances, pour augmenter la quantité des denrées, que le païs produit déja, & pour y enfaire venir de nouvelles, que le païs est en état de produire par le secours de l'art.

On dit * qu'Alexandre le grand fournit à Aristote toutes les commoditez nécessaires pour travailler à l'Histoire des Animaux, & qu'il le récompensa largement, quand le travail fut fini. Cet Ouvrage, tel même que nous l'avons aujourd'hui, étoit digne, pour ce tems là, des liberalitez de ce Prince. Mais l'Histoire Naturelle de la France mériteroit à plus juste titre celles de son Souverain, parce qu'elle n'aboutiroit pas à contenter une curiosité assez vaine, mais qu'elle serviroit à procurer la grandeur de l'Etat, & le bonheur des Sujets, en augmentant dans le Roiaume les richesses réelles, qui ne consistent que dans les seules productions de la terre.

* Plin. Hist. Natural. lib. 8 cap. 16. Athenaeus Deipnosoph. lib. 9.

Qu'on ne s'imagine pas que le tems & l'experience aient donné sur cette matiere toutes les

instructions nécessaires. L'agriculture seroit sur ce pied-là le seul de tous les Arts, qui eût déja atteint la perfection. Et c'est ce qu'on n'a pas lieu de croire, vû le peu de lumieres de ceux qui l'exercent. Les Paisans, presque incapables de reflexion, ne sont que de serviles imitateurs de ceux qui les ont précedez. Ils ne se conduisent que par l'exemple; ils ne sçavent de leur art, que ce qu'on en sçavoit il y a mille ans; & par conséquent ils ne retirent d'autres profits de leurs travaux, que ceux qu'on en retiroit dès ce tems-là.

Il n'est presque point de Province, qui ne rapportât beaucoup plus, & qui ne rapportât même des choses beaucoup plus utiles, si l'on sçavoit profiter de tous ses avantages. Je ne veux pour exemple que le Languedoc, que je connois. Cette Province passe pour une des mieux cultivées du Roiaume, & elle mérite cet éloge. Les habitans y sont nombreux, diligents, adroits, industrieux. On a l'avantage d'y faire plus de recoltes differentes, que dans aucune autre Province. Cependant le Languedoc si bien cultivé, si bien peuplé, pourroit rapporter beaucoup plus de revenu, nourrir beaucoup plus d'habitans, fournir à l'Etat des secours beaucoup plus grands, si l'on sçavoit en retirer, par une culture convenable, tous les avantages, qu'il pourroit procurer.

Je ne prétens point parler ni du Bled, ni de la Laine. Ces deux articles sont portés dans le Languedoc à peu-près au plus haut point, où ils

puissent aller. Mais on pourroit y augmenter beaucoup la recolte du Vin, & rendre cette recolte plus utile, en convertissant les Vins en Eaux de vie, dont le débit est sûr dans les païs du Nord. Il est vrai qu'il faudroit faire ces Eaux de vie, non pas avec du bois, qui est trop cher en Languedoc, mais avec du Charbon de pierre, dont la consommation seroit moindre, & dont la Province abonde.

On y pourroit beaucoup augmenter la recolte de l'Huile d'olive, qui est une denrée d'un débit sûr, parce que plus de deux tiers de l'Europe en manquent, & que de tous les païs où elle croît, elle n'est nulle part si bonne, qu'en Provence & en Languedoc. Mais pour engager à y cultiver plus d'Oliviers, il faudroit proposer des *encouragemens*; & ces *encouragemens* seroient d'autant plus nécessaires, que la culture de ces arbres est long-tems ingrate, & que ce n'est guère (*a*) que la seconde génération, qui commence à en profiter.

(*a*) Oleæ fructum ex eâ quemquam non percipere *Hesiodus* apud Plinium, *Histor. Natural.* lib. 15 cap. 1.

On pourroit y faire beaucoup plus de Soie; c'est une denrée dont le prix & le débit augmentent tous les jours. Il est vrai qu'on en recueille déja beaucoup en Languedoc; mais on y en recueilliroit beaucoup davantage, en y plantant un plus grand nombre de Meuriers, & en les plantant en bois taillis, destinez à être coupez de quinze ans en quinze ans, ce qui augmenteroit d'un côté la quantité de la feuille, & diminueroit de l'autre la dépense pour la faire cueillir,

On pourroit même y faire de la Soie deux fois l'année, le Printems & l'Automne, comme (*a*) on fait à la Chine. La derniere, quoique moins bonne, vaudroit encore mieux que la *Filoselle*.

Il seroit aisé de dessécher non seulement les Etangs d'*Escamandre* & d'*Escouse*, dans le Diocese de Nismes, mais même les grands Etangs de la côte de Languedoc, depuis l'embouchure du Vidourle, qu'on détourneroit du côté d'Aiguesmortes, jusqu'à l'embouchure du Lez, & même jusqu'à la Chaussée de Sette. Il faudroit pour cela contenir par des digues le lit du Lez, & y conduire quelques petites rivieres, qui se jettent dans les Etangs. Par ce moien, on rendroit utile une étendue de païs de près de douze ou quinze lieues de long, & d'une lieue de large, où l'on recueilleroit beaucoup de foin, & où l'on pourroit nourrir beaucoup de bétail, du moins du gros bétail, ce qui produiroit dans cette Province une abondance, qui y manque.

On pourroit dans les endroits les plus fertiles de ces Etangs desséchez, par exemple, du côté du Vidourle, pratiquer des champs pour y semer du ris. On sçait par expérience que le ris vient bien en Piedmont: il est bien venu autrefois (*b*) en Provence: il viendroit bien de même en Languedoc, & l'inconvenient du mauvais air, qui a rebuté de le cultiver en Provence, ne pourroit avoir lieu ici, parce que ces champs, semez de ris, seroient encore moins dangereux, que les Etangs même. On pourroit par ce moien nour-

(*a*) Description de l'Empire de la Chine, par le P. du Halde. *Tom. II. pag.* 210

(*b*) Petrus Quiqueranus. *De laud. Provinciæ, Lib.* 2. *pag.* 96.

rir un plus grand nombre d'habitans, & les nourrir plus sainement ; car rien ne multiplie tant que le ris, & il n'est point de meilleure nourriture.

On pourroit planter du Coton dans tout le bas Languedoc, & établir par ce moien des manufactures d'ouvrages de Coton. On en distingue deux sortes de plantes, l'une *vivace* & l'autre *annuelle*. On pourroit essaier laquelle des deux réüssiroit le mieux : mais il y a grande apparence (a) qu'elles réüssiroient bien l'une & l'autre, si l'on s'y prenoit comme il faut, & ce seroit pour cette Province une nouvelle source de richesses.

On pourroit y faire une plus grande quantité de Sel ; toute la côte y est propre. Mais sans y faire de nouvelles Salines, celles de Pecais seules pourroient fournir du sel à toute l'Europe. On l'y fait avec une facilité infinie, d'ailleurs le Sel qu'on y fait, sale mieux que celui de Poitou, de Brouage & de Bretagne, & n'a pas l'âcreté des Sels d'Italie, d'Espagne & de Portugal. Le Roi ne l'achete actuellement que cinq sols le minot. Il l'auroit encore à meilleur marché, s'il en prenoit une plus grande quantité, & il pourroit le revendre à tous les Princes d'Allemagne & du Nord. Je sçai que plusieurs de ces Princes ont chez eux des sources salées, dont ils font du Sel, mais la façon leur coûte assez cher, & ce

(a) Le Coton a réüssi autrefois en Provence. *Voiez* Pierre Quiqueran, *De Laudibus Provinciæ*, Lib. 2. fol. m. 58. Je l'ai vû très-bien réüssir à Montpellier, dans des Jardins particuliers.

sel

ſel ſi chérement préparé, n'eſt jamais pur. Ainſi le Roi en leur donnant à un prix modique celui de Pecais, feroit leur profit, en faiſant le ſien & celui du Languedoc.

On pourroit tirer plus d'avantage de la pêche ſur les Côtes de la Province, en ſoutenant & en augmentant la pêche des *Sardines*, en rétabliſſant celle des *Meletes*; en détruiſant les *Bourdigues*, qui font périr tant de jeune poiſſon; en conſtruiſant des *Madragues*, pour prendre le Thon &c Outre le profit, qui en reviendroit aux Habitans de la Côte, outre l'abondance, que cela répandroit dans la Province, ce ſeroit une eſpece d'école, qui accoûtumeroit beaucoup de jeunes gens à la navigation, & qui ſerviroit à élever des ſujets pour la marine.

On pourroit mieux tirer parti d'une Miniere de Jaiet, qu'il y a à la Baſtide du Peirar, dans le Diocèſe de Mirepoix, des Mines de Cuivre, de Plomb, & de Fer, qui ſont dans les Pyrenées; & ſurtout de celles, qui ſont dans les Cevennes & dans le Gevaudan, où l'on laiſſe dépérir des forêts entieres, ſans en faire aucun uſage. Je n'inſiſte point ſur les Mines d'Or, qui peuvent être dans les mêmes Montagnes. Les anciens Auteurs (a) en ont beaucoup parlé: Il paroît par les travaux qui reſtent, qu'on y a beaucoup fouillé autrefois: & ce qui en fournit une preuve encore plus certaine, c'eſt que les rivieres, qui coulent des Pyrenées & des Cevennes, charrient preſque toutes des paillettes d'or. Mais peut être que ces Mines

(a) Diodore, Biblioth. Histor. Lib. 6 cap. 9. Strabon Geograph. Lib. 4.

é

ne sont que des Mines *égarées*, c'est-à-dire des Mines, où il n'y a que quelques morceaux de métal, épars & sans suite. Je doute du moins qu'elles soient abondantes, & je ne voudrois point conseiller d'entreprendre légerement le pénible travail de les ouvrir.

On pourroit enfin augmenter le profit, qu'on tire d'un grand nombre de productions naturelles, qui sont propres au Languedoc: En perfectionnant, par exemple, la préparation du *Pastel*, qu'on cultive dans le Lauraguais, & du *Salicor* ou *Soude*, qu'on fait sur les côtes de la Méditerranée: En augmentant les recoltes de *Lin* dans le haut Languedoc, de *Miel* dans le Diocèse de Narbonne, de *Safran* dans l'Albigeois: En étendant le commerce du *Vermillon* ou graine de *Kermès*, qu'on cueille dans le bas Languedoc, du *Vert de gris*, qu'on fait à Montpellier; de la *Creme de Tartre*, qu'on prépare dans plusieurs villages près de Montpellier, des *Fourches*, qu'on façonne à Sauve dans le Diocese d'Alais, de la *Poterie de terre* de Saint Quentin dans le Diocese d'Uzez, qui est particuliere à ce lieu, & qui l'emporte sur toutes les poteries de terre pour la légereté, la propreté, la facilité à s'échauffer &c. En donnant, de même qu'en Hollande, la derniere façon au *Tournesol*, dont le lieu de Galargues, dans le Diocese de Nismes, fournit la matiere premiere: Enfin en profitant des Plantes aromatiques ou médicinales, dont le bas Languedoc abonde, qui manquent dans les Provinces

Septentrionales du Roiaume, & dans les païs du Nord, ou du moins qui n'y ont pas tant de vertu &c.

Ce sont-là des objets dignes d'être traitez dans l'Histoire Naturelle de Languedoc. C'est de ces objets aussi que je me serois surtout occupé, si j'avois composé cette Histoire, comme j'en avois formé le projet, & comme j'en avois été chargé par les Etats de la Province. Mais ce projet & cette commission s'évanouirent bien tôt, & je fus obligé d'abandonner des travaux, qui ne pouvoient être qu'utiles, pour m'attacher à des travaux utiles & récompensez.

Cependant c'est ce projet, qui a donné lieu à l'Ouvrage que je publie. J'avois sur la Province de Languedoc plusieurs Memoires, dont j'avois lû quelques-uns dans la Societé Roiale des Sciences de Montpellier. J'y en ajoutai de nouveaux, pour lesquels j'avois déja fait des observations suffisantes, & après les voir mis en ordre, j'en formai cet Ouvrage. J'ai hésité long-tems à le rendre public, parce qu'il me sembloit qu'il ne convenoit pas à une personne attachée à l'exercice d'une profession très sérieuse & très-pénible, de paroître s'occuper de recherches de pure physique ou de litterature. Mais enfin l'amour de la Patrie l'a emporté sur ce scrupule, & je me suis laissé persuader que mes occupations présentes ne m'interdisoient point la publication d'un Ouvrage, composé depuis long-tems.

Comme les Mémoires que j'avois ramassez

& dont j'ai formé ce Recueil, appartenoient à trois differentes matieres, à la *Géographie*, à la *Physique*, & à la *Litterature*, j'ai suivi cet ordre dans la distribution de cet Ouvrage, & je l'ai divisé en trois Parties.

Dans la *Premiere*, je traite de l'ancienne Géographie des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & je la compare à la Géographie moderne. Pour ne rien omettre, j'examine par ordre tous les Géographes, qui ont parlé de cette Province, tant Grecs, que Latins, depuis Strabon qui écrivoit sous l'Empire de Tibere, jusqu'à Benjamin de Tudele, qui passa dans quelques Villes du bas Languedoc en 1172. & qui en a parlé dans son Itineraire. Je rapporte le texte de chacun de ces Auteurs; & quand il paroît en avoir besoin, je l'éclaircis par des notes. J'aurois pu me contenter de faire sur chaque lieu de Languedoc, une espece d'extrait, de ce qu'on trouve dans ces Auteurs. Cette méthode auroit été plus courte, & moins ennuieuse: mais elle auroit été moins instructive aussi, & elle n'auroit pas eu l'avantage de faire voir à l'œil les changemens, qui sont arrivez successivement dans l'état de ces pais. D'ailleurs, ce que j'avois à dire sur les Tables de Peutinger, & sur les Itinéraires d'Antonin & de Bourdeaux, m'assujettissoit à la méthode que j'ai suivie, & l'uniformité de l'Ouvrage ne me permettoit point d'en suivre d'autre pour le reste.

En suivant cette méthode, j'ai été obligé de

m'expliquer sur la position de plusieurs lieux, mal designez dans les anciens Auteurs, & dont il n'y a souvent qu'un seul Auteur, qui en fait mention. Je ne sçai si j'aurai toujours bien réüssi à la fixer, mais j'ai tâché de profiter de la connoissance, que j'avois de l'état présent des lieux, & dans ces sortes de recherches cette connoissance est d'un grand avantage. Si les gens de Lettres, qui demeurent dans les Provinces, vouloient examiner chacun le païs, qui leur est connu, sur ces mêmes principes, & avec la même exactitude, on parviendroit enfin, en rassemblant leurs découvertes, à composer une Notice des Gaules, beaucoup plus exacte, que celle que M. de Valois nous a donnée.

J'ai ajoûté au détail Géographique la description des Voies Romaines, qui traversoient le Languedoc en differens sens. Je me suis surtout attaché à décrire la partie d'une de ces Voies, depuis *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, jusqu'à *Sostatio* ou Castelnau près de Montpellier, qui subsiste presqu'en entier, où l'on trouve encore plusieurs pierres milliaires en place, & dont la plupart de celles qui manquent, sont dans les villages voisins. Cet examen m'a donné lieu de fixer la véritable longueur des anciens Milles, & par conséquent, ce qui en est une suite, celle des Pas & des Pieds Romains; de marquer l'ordre, que les Romains avoient accoûtumé de garder dans la suite numerique des Milliaires d'une Ville à l'autre, du moins celui qu'ils avoient gardé dans le Languedoc; enfin de rapporter la plus grande partie des Ins-

criptions Milliaires, qu'on trouve encore dans le bas Languedoc.

La *Seconde Partie* ne comprend que des Mémoires de Physique. Il s'agit d'abord de deux Fontaines intermittentes & périodiques, dont je rapporte les propriétés, & dont je tâche d'expliquer les causes. C'est à cette occasion que j'ai ramassé ce que j'ai trouvé de plus certain dans les Auteurs, sur quelques Fontaines de la même espece.

Comme une de ces Fontaines, appellée *Fonsanche*, près du lieu de Quissac dans le Diocèse de Nismes, n'est pas seulement intermittente & périodique, mais qu'elle est aussi minérale & médicinale, j'ai eu soin d'en examiner la qualité & la vertu. Les eaux de cette Fontaine ne contiennent ni fer, ni acide, elles sont purement alkalines, & chargées d'une dissolution de soufre minéral. Dans le païs, on les emploie pour les maladies de la peau, pour les obstructions des Visceres, pour les ulceres internes, & ce qui mérite le plus d'attention, pour les ulceres des poumons.

Je sçai que le préjugé n'est pas favorable à cette pratique. Selon l'opinion commune les Eaux Minérales sont contraires aux maladies de la poitrine, & cette décision paroît fondée à l'égard de toutes les eaux ferrugineuses, acides, vitrioliques. Mais ne doit-on pas faire quelque exception en faveur des eaux alkalines, sulfureuses, exemptes de fer, telles que celles de la Fontaine, dont il s'agit? Je puis assurer du moins que les eaux de

cette Fontaine sont non-seulement recommendées dans le païs pour ces maladies, mais qu'elles m'ont très-bien réüssi dans des cas, où le poumon étoit certainement entamé. Je me félicite de pouvoir appuier ce que j'avance, de l'autorité du Sçavant M. Frederic Hoffman, Médecin du Roi de Prusse, & célébre Professeur en Médecine à Hall. Je viens de voir que ce Médecin approuve dans la Phthisie même, (a) les eaux de *Selter* près de Francfort, & qu'il fonde l'éloge qu'il en fait, sur ce qu'elles sont alkalines & exemptes de fer & d'acide, car d'ailleurs elles ne contiennent aucun souffre, comme celles de Fonsanche, & peut-être en cela sont-elles moins efficaces dans les maladies de la poitrine.

(a) Prw. Gründlicher Bericht von dem Selter Brunnen. 1735 [illegible]

Je parle ensuite des Bains de Balaruc, de leur vertu, de la maniere d'en faire usage, & je rapporte quelques Observations nouvelles & curieuses. Je remarque surtout que ces Eaux, quoique chargées d'une assez assez grande quantité de mineral, ne laissent pas d'être plus légeres que l'eau ordinaire, ce qui prouve que les parties doivent en être plus ténues. On a déja observé la même proprieté dans plusieurs autres eaux Thermales, & suivant les apparences cette ténuité de leurs parties doit contribuer beaucoup aux effets, qu'elles produisent. Sur ce pied, voilà une nouvelle branche d'Observations à faire à l'avenir dans l'examen des Eaux Thermales, & peut être même des Eaux Minérales froides.

Ces premiers Mémoires sont suivis de quelques

autres sur une *Mine de Plomb*, sur la maniere d'*élever* & de *façonner* des *Fourches* de bois, sur la préparation du *Pastel* ou *Guesde*; sur les *Vents*, qui régnent dans le Languedoc; sur un *Vent souterrain* du Diocèse de Mirepoix, sur les *Atterrissemens* des Côtes de Languedoc &c. J'aurois souhaité pouvoir donner un plus grand nombre de pareils Mémoires, & surtout de Mémoires plus utiles; car c'est le véritable objet, qu'on doit se proposer dans ses recherches, mais pour ramasser les Observations nécessaires, il faloit entreprendre des voiages, que mes occupations ne me permettoient pas, y emploier un tems, dont je ne pouvois pas disposer, & avoir des commoditez, que j'aurois eu peine à me procurer.

Il n'y a dans la *Troisième Partie*, que des Mémoires de Litterature, & on les regardera, peut-être, comme étrangers à mon objet. Mais plusieurs de ces Mémoires regardent des faits, qui appartiennent à l'Histoire Naturelle de Languedoc, qui ont été crus & rapportez assez légérement par les Anciens, & dont il importoit de discuter la verité. Quelques autres traitent de l'état des Ports de mer de la Province, des changemens, qui y sont arrivez, de quelques coutumes & de quelques pratiques singulieres, & de l'origine de ces pratiques; & ces Mémoires entrent dans le plan de l'Histoire Naturelle de Languedoc, en ce qu'ils font connoître la nature des Côtes, la disposition des Ports, le genie & le caractère des Habitans de cette Province.

J'aurois

J'aurois plus besoin de m'excuser sur les Mémoires, qui regardent ou la Langue Celtique, & les restes, qui en subsistent encore dans la Langue du Languedoc, ou les Langues Tudesque & Arabe, dont cette Langue conserve encore des traces. Mais c'est sur cet article, que je ne songe point à apporter d'excuse. Peut-être pourrois-je dire que la connoissance des Langues, qui ont été successivement en usage dans un païs, fait partie de l'Histoire Naturelle de ce païs, en ce qu'elle sert à fixer la premiere origine de ceux qui l'ont habité, & les differentes Colonies, qui s'y sont établies. Mais fut-il encore plus certain que ces Mémoires sur la Langue Celtique sont tout-à-fait étrangers à l'Histoire Naturelle de Languedoc, j'avoue que j'aurois eu peine à les supprimer. Je crois au contraire qu'il seroit à souhaiter, que les Sçavans des Provinces voulussent s'attacher à ramasser avec soin les mots d'origine Celtique, qui subsistent dans les idiomes de leurs Provinces, & qu'à la faveur des connoissances qu'ils ont de la situation & de l'état des anciens lieux, ils tâchassent d'expliquer la signification originaire des noms Celtiques, que ces lieux ont portés. La Litterature Grecque & Latine est presque épuisée, & il y a déja long tems qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il est tems de se tourner vers la Litterature Gauloise, & de travailler enfin à l'éclaircir. Plus on est dépourvû de secours à cet égard, plus il importe de ne pas laisser entierement perdre ceux qui subsistent encore.

Dans les differentes recherches, où les matieres traitées dans cet Ouvrage m'ont engagé, je me suis livré assez facilement à mes propres conjectures, quand elles m'ont paru plausibles. Par-là il m'est souvent arrivé de m'écarter des idées communément reçues. Ce n'est pas que je l'aie recherché, j'aurois honte d'une vanité si mal entendue, Mais j'avoue que je ne me suis pas donné beaucoup de peine pour l'éviter. J'ai cru que c'étoit une liberté, qui devoit m'être permise dans une matiere purement conjecturale. Toute l'attention que j'ai eue, c'est de ne jamais confondre les opinions avec les Auteurs, & même de ne rien dire de trop fort, ou de trop dur sur les opinions, que je rejettois. Je m'attens à essuier la même contradiction à mon tour, & je ne prétens pas me soustraire à la loi du Talion, mais je croirai avoir obligation à ceux qui me refuteront, s'ils ont pour moi la même indulgence, & s'ils combattent mes conjectures avec le même ménagement.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

SECONDE PARTIE.

Mémoires de Physique.

TROISIÉME

TROISIÉME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

Fin de la Table des Chapitres.

CORRECTIONS.

PAge 60. *à la Note marginale*, & in Itinerario Passuum à Româ Arelatum usque, *lisez*, & in Itinerario Portuum à Româ Arelatum usque.

Pag. 164. *col.* 3 *lign.* 18. Mantala, *Montr.* *Lisez* Mantala, *Montmelian* en Savoie, à ce qu'on croit.

Pag. 170. *col.* 1. *lign.* 5. Nicea, *lisez* Nicea.

Pag. 174. *lign.* 28 Nicea, *lisez* Nicea.

Pag. 178. *lign.* 23. en 814. *lisez* en 811.

Pag. 229 *à la Note au bas de la page*. M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, sans en rapporter l'Inscription, *lisez* indique cette Pierre Milliaire & en rapporte l'Inscription.

Pag. 379 *lign.* 20. il y a plus de mille ans. *Lisez* il y a plus de deux mille ans.

Pag. 559. *lign.* 18 & 20 Bussargues. *Lisez* Baillargues. C'est un village du Diocèse de Montpellier, au Nord, & à une lieue de la Ville de Montpellier, sur le bord oriental du Lez.

Pag. 589 *lign.* 6. ceux qui paroissent l'être, sans qu'on en ait pourtant &c. *lisez*, ceux qui paroissent être Celtiques, sans qu'on en ait pourtant &c.

ADDITIONS

PAge 307. *ligne* 15. Et ce nom est une nouvelle preuve de l'opinion où l'on est, de la profondeur de l'Etang en cet endroit *Abysset*, car selon (a) Isidore, *Abyssus est profunditas aquarum impenetrabilis, sive spelunca aquarum latentium.*

(a) Originum, Lib. 13. cap. 20.

Pag. 317 *lign.* 31. Je viens de trouver la même étymologie du nom de Teplitz dans le P. Balbin, *Miscellaneorum Historicor. Regni Bohemiæ, Decad.* 1. *Lib.* 1. *Cap.* 24 *Teplicium*, dit-il, *Slavonicâ voce quasi dicas Caldarium. Hinc etiam Carolinas allui fluvium* Tepla *nomine*; Tepla *enim &* Teply, calidum *Bohemis significant.*

Pag. 321. *lign.* 2. Un Medecin de Cotte. *Ajoûtez en note.* Ce Médecin se nomme Zacharie Dutrai. Sa Dissertation sur les eaux de Pfeffers, *De Thermis Fabarianis*, est une Thèse, qu'il soutint à Basle, & qui se trouve dans un Recueil de Theodore Zuinger, intitulé *Fasciculus Dissertationum Medicarum selectiorum*, in-8°. Basileæ. 1710.

Pag. 453. *lign.* 22. Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine (*Uhel* ou *Ussel*) qui signifioit en Celtique *Haut*, *Elevé*) les noms d'*Uxella*, & d'*Uxellum* Villes que Ptolemée met en Angleterre & d'*Ussum*, d'*Ussellus* & d'*Uxelles*, qui sont des lieux assez connus en

ô ij

France. *Ajoûtez*, C'est de cette racine que vient aussi le mot Celtique *Ussis*, dont on se sert encore en Languedoc pour dire les *Sourcils*. Ce mot signifioit, selon la valeur de sa racine, les *Cils d'en haut*, *Cilia superiora*, & on avoit ainsi nommé les sourcils en Celtique, par la même raison qui les a fait nommer en latin *Supercilia* On appelle encore aujourd'hui (a) en Gallois les sourcils, *Uchder*, de la racine *Uch* ou *Uchel*, qui est la même que celle d'*Uhel* ou *Ussel*, mais prononcée un peu differemment.

(a) Davies, Dict

Pag. 467. après la *ligne* 10. ajoûtez *a linea*

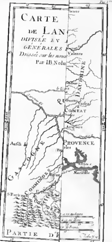
DOURDA signifie dans le Languedoc, *Heurter avec les cornes comme les Beliers*, en latin *Arietare* Ce mot vient de la racine Celtique *Hourd*, qu'on prononce *Hurd*, & qui est encore en usage dans le pais de Galles, pour dire *Choc* On a ajoûté le D au commencement de ce mot, à la place de la forte aspiration *Voiez* ci-dessus *pag.* 431. au mot *Fordacon*.

Pag. 551 *ligne* 28. Ce qui prouve qu'on ne regardoit point alors en Italie, l'existence des poissons, vivans dans la terre, comme une chose qui peut être naturelle. *Ajoûtez*. Il paroît que Juvenal en avoit encore la même idée long tems après, quand (b) il dit,

(b) Satir. 13. Vers 65.

Egregium, sanctumque virum si cerno, bimembri
Hoc Monstrum puero, vel mirandis sub aratro
Piscibus inventis, *& fœtæ comparo Mulæ.*

MEMOIRES


CARTE
DE LAN
DIVISÉE EN
GÉNÉRALES
Dressée sur les nouv
Par I.B. Nolin
Valence
DAUPHINÉ
COMTAT
Avignon
PROVENCE
Arles
Marseille
GASCOGNE
COMMINGES
Auch
PARTIE D'E

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC

PREMIERE PARTIE.
Mémoires de Géographie.

CHAPITRE I.

Description generale de la Province de Languedoc, & Etymologie du nom de Languedoc, qu'elle porte.

LE Languedoc est une des plus grandes Provinces du Roiaume, & des plus heureusement situées. Il s'etend d'un côté du Septentrion au Midi, depuis les Frontieres du Lionnois & du Forez jusqu'à la Mer méditérranée à la droite du Rhône, & de l'autre du Levant au Couchant, depuis le Rhône jusqu'à la Garonne, & forme

ainsi comme deux larges branches, qui en se reunissant à angles droits vers l'embouchure du Rhône, font une espéce d'équerre.

La premiere de ces deux branches qui suit la direction des Meridiens, occupe deux dégrez de latitude dans sa plus grande longueur, depuis le 43. 26 jusqu'au 45. 26 & environ 2 dégrez de longitude dans sa plus grande largeur, depuis le 20. 46 jusqu'au 22. 30. L'autre branche qui est perpendiculaire à la premiere, & qui par conséquent va du Levant au Couchant suivant la direction des Paralleles, s'étend dans sa plus grande longueur depuis le 19 dégré de longitude, jusqu'au 22. 36. & dans sa plus grande largeur, depuis environ le 43. dégré de latitude, jusqu'au 44. 16.

L'angle interieur que forment ces deux branches, est occupé par la Province de Rouergue, & c'est dans cet endroit, que le Languedoc est le plus resserré, n'y ayant guére de la ville d'Agde, qui est au bord de la Mer, jusqu'à la Frontiere de Rouergue, que 9 ou 10 lieues de Languedoc, dont les 18 ou 19 font le dégré.

Le Languedoc est borné au Levant par le Rhône, qui le sépare du Dauphiné, du Comtat d'Avignon, & de la Provence, & au Midi par la Mer Mediterranée, depuis l'embouchure la plus Occidentale du Rhône, jusqu'à Leucate. Ses autres limites ne sont pas si aisées à déterminer. Il confine du côté du Midi au Roussillon, au Comté de Foix & au Pais de Couserans du côté du Couchant à la Gascogne, d'avec qui le cours de la Garonne en fait à-peu-prez la séparation du côté du Septentrion au Querci & au Rouergue. Enfin cette derniere Province se trouve d'un autre coté placée au Couchant de la partie supérieure du Languedoc, laquelle est bornée par l'Auvergne & le Forez, du côté du Septentrion.

Dans cette étendue, la Province de Languedoc renferme vingt-trois Dioceses. Trois Archevéchez, Narbonne, Toulouse & Albi, & vingt Evéchez, Montpellier, Carcassonne, Nismes, le Pui, Beziers, Usez, Viviers, Mende, Castres, Agde, Saint Pons, Mirepoix, Lodeve, Lavaur, Saint Papoul, Alet, Alais, Montauban, Rieux & Comminge.

Il est vrai que tous ces Diocèses ne sont pas renfermez en entier dans le Languedoc Une partie de celui de Toulouse & de celui de Rieux est comprise dans la Gascogne prez des deux tiers de celui de Montauban sont du Querci, & dans le Diocese de Comminge, il n'y a que la seule ville de Valentine qui soit du Languedoc, mais cela se trouve compensé par les portions considérables des Diocèses d'Arles, d'Avignon, de Valence & de Vienne, qui sont à la droite du Rhône, & qui font partie de la Province de Languedoc.

On divise ordinairement le Languedoc en trois Lieutenances generales, du haut Languedoc, du bas Languedoc, & des Cevennes La Lieutenance generale du haut Languedoc comprend les Diocèses de Toulouse, Montauban, Albi, Castres, Lavaur, Carcassonne, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux Dans celle du bas Languedoc sont renfermez les Dioceses de Narbonne, Alet, Saint Pons, Beziers, Agde, Lodeve & Montpellier Enfin, la Lieutenance génerale des Cevennes comprend le reste de la Province, c'est-à-dire les Dioceses de Nismes, d Alais & d'Usez, & les trois petites Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai, où sont les Dioceses de Viviers, de Mende & du Pui

On divise aussi le Languedoc en trois grandes Sénéchaussées, de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire ou de Nismes, & cette division ne differe guére de la precedente L ancienne Senéchaussée de Toulouse comprend les Dioceses de Toulouse, Montauban, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux Celle de Carcassonne, ceux de Carcassonne, Albi, Castres, Alet, Limoux, Narbonne, Agde, Beziers, Saint Pons & Lodeve Enfin, celle de Beaucaire transferée depuis long-tems a Nismes, ceux de Nismes, Alais, Montpellier, Usez & les trois Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai

Le Languedoc, tel qu on vient de le decrire, repond à la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône, mais n'y répond pas exactement D un coté il ne comprend plus le Roussillon, qui faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise, & il comprend

de l'autre le Gevaudan & le Velai, qui appartenoient à l'Aquitaine. Je n'oserois même garantir que le reste des limites du Languedoc convienne partout avec les limites anciennes de la Gaule Narbonnoise. Cette question a été amplement traitée par a Catel, par les Peres b Benédictins, & en dernier lieu par c M. de Mandajors, mais leurs recherches, quoique sçavantes, servent plutôt à augmenter la difficulté qu'à la résoudre. Heureusement nous n'avons point à prendre parti sur cette matiere, & nous pouvons nous dispenser de l'examiner.

a Mémoires de l'Histoire de Languedoc, page 6 & suivantes.

b Histoire générale de Languedoc. Tom. 1. Not. 8.

c Histoire critique de la Gaule Narbonnoise, p. 565.

Il suffit de remarquer que la Gaule Narbonnoise placée à l'Occident du Rhône, ne faisoit du tems de Jules César, qu'une partie de la Gaule Narbonnoise entiere, dont le reste qui étoit à l'orient de ce fleuve comprenoit la Provence, le Dauphiné & la Savoie. Que ces différens Pais continuerent sous les Empereurs suivans à être longtems unis en un seul corps de Province. Que ce ne fut que vers la fin du III. siécle de J. C. qu'on commença d'en faire deux Provinces particulieres, la *Narbonnoise*, qui renfermoit toute la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône, à l'exception du Pais des *Helviens*, aujourd'hui le Vivarez, & la *Viennoise*, qui outre le Vivarez, renfermoit tout le reste de l'ancienne Narbonnoise à l'Orient du même fleuve. Qu'enfin ce ne fut que cent ans plustard qu'on subdivisa cette derniere * Province en deux autres, dont l'une qui étoit au Septentrion de la Durance retint le nom de *Viennoise*, & l'autre qui s'étendoit de la Durance jusqu'à la Mer, fut appellée *Narbonnoise II*. C'est ainsi que la Gaule Narbonnoise, qui du tems de Jules César & d'Auguste ne formoit qu'une seule Province, fut enfin divisée en trois.

Je n'entreprens d'examiner ici, que la Géographie ancienne de la seule Narbonnoise I. puisque c'est la seule de ces Provinces qui appartienne au Languedoc. J'y joindrai pourtant ce qui regardera le Vivarez, quoiqu'il fut compris dans la Viennoise, de même que ce qui regar-

* Il n'est parlé de la Narbonnoise II. pour la premiere fois, que dans les Actes du Concile d'Aquilée, en 381.

dera le Gevaudan & le Velai, quoiqu'ils ayent appartenu autrefois à l'Aquitaine, parce que ces Pais font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin, quoique le Roussillon soit depuis long-tems une Province séparée, la liaison étroite de ce que les anciens Géographes en ont dit, avec ce qui regarde le Languedoc, ne permet pas de séparer le détail de la Géographie de ces deux Provinces.

Je rapporterai d'abord, suivant l'ordre des tems, le Texte même de chaque Géographe ancien, pour ce qui regarde la description de ces Provinces, & je tâcherai de l'éclaircir par des Notes. Pour être en état d'entrer dans ce détail, il suffit de se ressouvenir que les Gaulois qui occupoient les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, quand les Romains s'en rendirent les maîtres vers l'an de Rome 633. 121. ans avant JESUS-CHRIST, s'appelloient les Volces, *Volcæ*. Qu'ils étoient distinguez en Volces Arécomiques, *Volcæ Arecomici*, qui habitoient le bas Languedoc, & Volces Tectosages, *Volcæ Tectosages*, qui demeuroient dans le haut Languedoc. Que les Peuples du Gevaudan, du Velai & du Vivarez, s'appelloient *Gabali*, *Velauni*, & *Helvii*. Enfin, qu'il y avoit dans le Roussillon deux Peuples différens, les *Sardones* sur la Côte de la Mer, & les *Consuarani* dans l'intérieur du Pais. Je ne parle point ici ni des *Umbranici*, que les Tables de Peutinger placent vers le Diocése de Montpellier, ni des *Bebryces*, que quelques Auteurs mettent à Narbonne & aux environs, parceque l'existence & la position de ces Peuples souffrent des difficultez qu'il faudra éclaircir.

J'expliquerai dans la suite, à mesure que l'ordre des tems le demandera, les differens noms qui ont été autrefois imposez aux Pays renfermez dans le Languedoc; mais je croi devoir remarquer ici, ce qui pourroit ne pas trouver place ailleurs, que ces differens Pais n'ont commencé à porter le nom de *Languedoc*, qu'ils ont aujourd'hui, qu'après l'extinction de la Maison des Comtes de Toulouse, & la réunion à la Couronne des Etats qu'ils avoient possedez, c'est-à-dire au plustôt sous le fils ou les petits-fils de Saint Louis.

On partagea alors les Provinces du Royaume déja unies immédiatement à la Couronne (a) en *langue Françoise*, *& langue Torte*, (b) en *langue d'Oil ou Ouï*, & *langue d'Oc*, suivant qu'on y parloit François ou Gascon, & qu'on y répondoit par *Oil*, c'est-à-dire *Ouï*, ou par *Oc*. La Langue d'Oil continua de ressortir au Parlement de Paris, & l'on attribua * au Parlement qui fut crée à Toulouse toute la Langue d'Oc, c'est-à-dire tout le Païs qui appartenoit à la France entre la Dordogne, l'Ocean, les Pyrenees, la Mer Mediterranée, & le Rhône. Et c'est ce qui fait encore aujourd'hui le ressort du Parlement de Toulouse, si l'on excepte les Sénéchaussées de Bourdeaux ou de Guienne, des Landes, de l'Agenois, du Bazadois, & du Condomois, qui en furent démembrées en 1460, & qui furent attribuées au Parlement établi à Bourdeaux.

(a) Joinville, Vie de S. Louis.
(b) Froissart, chap. 7 du vol. 3. Voyez Catel Mémoires de l'Histoire de Languedoc, pag. 39 & 40.

Les différentes Provinces de la Langue d'Oc agirent de concert pendant quelque tems, & tinrent en commun des Assemblées ou *Etats*. Tels furent ceux (c) qu'on tint à Toulouse en 1303 & où l'Archevêque d'Auch présida; Tels furent encore ceux (d) qu'on convoqua dans la même Ville en 1356 pendant la prison du Roi Jean, & où ces Provinces donnerent des preuves si distinguées de leur fidelité & de leur zele. Mais il étoit difficile que l'union pût subsister long-tems entre des provinces si éloignées, & dont les interêts étoient si differens. Aussi cette espèce d'association se réduisit-elle bien-tôt aux Païs compris aujourd'hui dans le Languedoc, qui sont depuis long-tems les seuls qui composent les Etats de cette Province.

(c) Annales de Toulouse par la Faille, tom. 1. pag. 20.
(d) Ibid. pag. 93.

A mesure que cette réduction s'est faite, le nom général de ces Païs a souffert aussi quelque changement, & au lieu de *la Langue d'Oc*, on s'est accoutumé depuis long-tems à dire *le Languedoc*, pour signifier *le Païs de la*

* Voyez dans la Roche-Flavin *des Parlemens de France*, Liv. 1. *Chap. 7.* La premiere Institution du Parlement de Toulouse en 1302 par Philippe IV dit le Bel.

La seconde, en 1419 par le Dauphin Charles, fils du Roi Charles VI. & Régent du Royaume pendant la maladie du Roi.

La troisiéme, en 1443 par le même Charles, devenu Roi de France, sous le nom de Charles VII.

Langue d'Oc, par une espece d'ellipse assez commune dans la Langue Françoise, comme on dit par exemple *le couleur de feu*, pour dire *le Ruban*, ou *le Drap de la couleur de feu*.

C'est de cette dénomination de *Langue d'Oc* donnée à la Province de Languedoc, que sont venus les noms de *Provincia*, ou *Patria Occitana*, & d'*Occitania*, qu'on commença de donner à cette Province dans les Actes & les Diplomes latins du XIII. & du XIV. siecles. On traduisoit mot à mot le nom de *Pais de la Langue d'Oc* par celui de *Provincia* ou *Patria lingua Occitana*, d'où on a fait dans la suite *Provincia* ou *Patria Occitana*, & enfin *Occitania*, en y donnant une terminaison assez commune dans les noms de Province. Ce dernier nom même, tout barbare qu'il est, a paru si commode & si expressif, que c'est aujourd'hui le seul qui soit en usage pour signifier en latin la Province de Languedoc.

C'est donc sans aucun fondement & par la seule ignorance de la vraie etymologie, que quelques-uns se sont imaginez qu'au lieu de *Provincia Occitana* ou d'*Occitania*, qu'on trouve constamment ainsi écrits dans tous les Actes & dans tous les Auteurs, il falloit lire *Provincia Ausitana* & *Ausitania*, comme si ces noms avoient été derivez du nom des Habitans du Diocese d'Ausch, appellez anciennement *Ausii*. Mais c'est avec moins de raison encore que d'autres (a) ont cru que le nom françois de *Languedoc* venoit des mots Tudesques *Land Goth*, c'est-à-dire *Terre* ou *Pais des Goths*, ou (b) des mots françois *Langue Goth*, c'est-à-dire *Langue des Goths*, car quoique les Goths ayent occupé long-tems le Languedoc, ce n'est pas d'eux que cette Province tient le nom qu'elle porte aujourd'hui, puisqu'il ne lui a été imposé que plus de 600. ans après leur entiere destruction, & dans un tems où la Langue Tudesque ou Gothique étoit aussi parfaitement ignorée dans cette Province, qu'elle l'est à présent.

Pour la partie de la Mer Méditerranée, qui comme nous avons dit, borne le bas Languedoc au Midi, on l'appelloit autrefois *Sinus Gallicus*, le Golphe Gaulois, mais elle n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom de Golphe de Leon, *Sinus Leonis*. Ce nom n'est point ancien,

(a) Gosselin, Histor. Gallor. veterum *in proœmio*, cap. 9.

Andoque, Histoire de Languedoc, pag. 116.

(b) Nicot. Thresor de la langue françoise aux mots *Langue & Languedoc*.

Bouche, Histoire de Provence, tom. 1 pag. 118.

& on ne sçavoit le faire remonter au-delà du XIV siécle. Il paroît par le témoignage de Guillaume de Nangis qu'on entendoit encore du tems de Saint Louis par le nom de *Mare Leonis* un endroit de la Mer Méditerranée, assez éloigné des Côtes de Languedoc, puisque cet Auteur rapporte (a) que S. Louis, qui s'étoit embarqué à Aiguesmortes en 1269. dans son dernier voyage d'Outremer, & qui alloit à Cagliari en Sardaigne où étoit le rendez-vous général, * n'arriva dans la Mer du Lion, *Mare Leonis*, que le troisiéme jour de sa navigation, quoiqu'il eut eu le vent assez favorable. Il faut même que cette Mer du Lion dont parle Guillaume de Nangis, fut bien moins étendue que le Golphe de Leon d'aujourd'hui, puisque cet Historien assure ** que les quatre Vaisseaux de Saint Louis s'en tirerent en fort peu d'heures.

(a) In Gestis sancti Ludovici.

Au reste, Guillaume de Nangis prétend que cette Mer étoit appellée *Mare Leonis*, Mer du Lion, à cause qu'elle étoit fort dangereuse & sujette à de fréquentes tempêtes. *Quod ideò nuncupatur Mare Leonis*, dit-il, *quod semper est asperum, fluctuosum & crudele*. Mais (b) les Bollandistes qui croient que cette Mer du Lion doit s'entendre du Golphe de Grimaud sur la Côte de Provence, dont la distance, l'étenduë & la position s'accordent en effet assez bien avec le recit de Guillaume de Nangis, prétendent qu'on avoit donné ce nom à ce Golphe, à cause de deux petites Isles qui sont auprès, & qu'on appelloit les Lions, *Leones*, nom qu'elles conservent encore aujourd'hui.

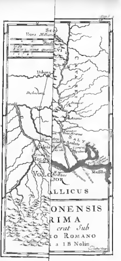
(b) In actis Sanctorum Aprilis, tom. 1. pag. 171.

Quelque parti qu'on prenne sur ces faits, qui nous sont indifférens & qui appartiennent à des tems plus reculez, il est certain qu'on n'entend aujourd'hui par le nom

* Anno Domini 1269. die Martis post festum Apostolorum Petri & Pauli Rex intravit Mare . . . . Sicque totâ die & nocte permanentibus die Mercurii subsequente paulò post ortum solis velum fecerunt usque quatuor naves supradictæ, & totâ die illâ cum die Jovis subsequente cum vento satis prospero siglaverunt. Die verò Veneris subsequente circa mediam noctem ventorum turbinibus procellosos fluctus exagitans mare discurrimus in MARE LEONIS introitu.

** MARI igitur LEONIS prætcrito cum magno periculo, die Sabbati mare mitius invenitur, ex quo plures qui perturbatione maris & fluctuum varias sustinuerant passiones, satis citò recreati sunt.

de


Vetera Milliaria
Dubona
Avenio
SALYES
Tolosa
TOLOS
VOLC
MAJOR
Massilia
ALLICUS
ONENSIS
RIMA
erat Sub
IO ROMANO
a I B Nolin

de *Golfe du Lion*, ou comme l'usage semble l'avoir établi contre la régle, de *Golfe de Leon*, *Sinus Leonis*, que cet enfonçement que fait la Mer Méditerranée sur les Côtes de Languedoc, depuis les embouchures du Rhône jusqu'en Catalogne. Il n'est pas facile de decider de l'origine de ce nom. On peut à son gré, ou supposer que le nom de *Mare Leonis*, qui du tems de Saint Louis semble avoir été affecté au Golfe de Grimaud, a été étendu dans la suite jusqu'à la Mer de Languedoc & lui est enfin devenu propre, ou bien soutenir avec le torrent des Geographes modernes qu'on a imposé ce nom à cette Mer, par la même raison qui l'avoit fait imposer autrefois à la Mer dont parle Guillaume de Nangis, c'est-à-dire parce qu'elle est dangereuse à cause des bas-fonds qui s'y trouvent, qu'elle est presque toujours agitée, & qu'elle paroît alors imiter en quelque façon la fureur des Lions. *Quod semper sit asperum, fluctuosum & crudele.* Il suffit de ne point adopter l'opinion frivole du vulgaire, qui ne jugeant que sur le nom François, s'imagine qu'il ait été donné à cette mer (a) à cause de la Ville de Lion, mais outre que cette Ville en est à prez de cent lieues, il est d'ailleurs visible qu'on auroit appellé ce Golfe dans ce cas, *Sinus Lugdunensis*, & non pas *sinus Leonis*.

(a) Les Bollandistes *ubi supra*, adoptent la même opinion.

CHAPITRE II.

Explication de ce que Strabon a dit de la partie de la Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône.

STRABON étoit d'une famille (b) originaire de l'Isle de Candie, du moins du côté maternel, mais il (c) nâquit à Amasie dans le Roiaume du Pont. Il a vécu sous l'Empire d'Auguste, & il a été (d) ami d'Ælius Cornelius Gallus, ce Preteur d'Egypte, que ses disgraces ont rendu célèbre, & ce fut avec lui qu'il alla (e) voir la fameuse statue de Memnon. Il avoit composé dans sa jeunesse des (f) Ouvrages Historiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Sur la fin de sa vie & sous l'Empire (g) de

(b) Strabon. Geograph. lib. 10.
(c) *Ibid.* Lib. 12.
(d) *Ibid.* Lib. 2.
(e) *Ibid.* Lib. 17.
(f) *Ibid.* Lib. 1.
(g) *Ibid.* Lib. 13.

Tibere, il publia ses 17 Livres de Géographie. C'est le Traité de Géographie le plus complet, & peut-être le plus ancien qui nous reste. Il est même utile pour l'Histoire, parce que Strabon ajoute ordinairement à la description des lieux, des faits historiques curieux & qu'on ne sçauroit trouver ailleurs.

Strabon décrit la Gaule Narbonnoise dans le IV. Livre. Nous n'en rapporterons que ce qui regarde les pais compris aujourd'hui dans le *Languedoc*, en le détachant de ce qui appartient à la Provence ou au Dauphiné. Nous verrons que Strabon ne parle pas toujours assez éxactement de cette partie de la Gaule Narbonnoise. Aussi n'en parle-t-il, de même que du reste des Gaules, que sur le rapport d'autrui. Lui-même en se glorifiant d'avoir autant voiagé qu'aucun des Geographes qui l'avoient precedé, (a) avoue qu'il n'a été du Septentrion au Midi que depuis la mer Noire jusqu'aux frontiéres d'Ethiopie, & du Levant au Couchant, que depuis l'Arménie jusqu'en Toscane, à l'opposite de l'Isle de Corse. C'est une preuve bien nette qu'il n'a jamais voiagé dans les Gaules, & c'est en même tems une raison d'excuser ce qu'il peut y avoir de peu éxact dans la description qu'il en fait.

(a) *Ibid. Lib.* 2.

Ἐκ Στραβῶνος Γεωγραφικῶν Βιβλίου Δ.

Ταύτης δὲ (τῆς Ναρβωνίτιδος) τὸ σχῆμα παραλληλόγραμμόν πώς ἐστι, ἐκ μὲν τῆς ἑσπέρας γραφόμενον τῇ Πυρήνῃ, πρὸς δὲ τὰς ἄρκτους τῷ Κεμμένῳ· τὰς δὲ λοιπὰς τὴν μὲν νότιον ἡ θάλαττα ποιεῖ, μεταξὺ Πυρήνης καὶ Μασσαλίας, τὴν δ' ἑωθινὴν αἱ Ἄλπεις ἐκ μέρους, καὶ τὸ μεταξὺ διάστημα τῶν Ἄλπεων ἐπ' εὐθείας αὐταῖς λαμβανόμενον καὶ τῶν ὑπωρειῶν τοῦ Κεμμένου τῶν καθηκουσῶν ἐπὶ τὸν Ῥοδανὸν καὶ ποιουσῶν ὀρθὴν γωνίαν πρὸς τὴν λεχθεῖσαν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων εὐθεῖαν.

Τῷ δὲ Πυρήνῃ πρὸς ὀρθὰς ἐστιν τὸ Κέμμενον διὰ μέσων τῶν πεδίων καὶ παύεται κατὰ μέ-

Strabon, Livre IV. de sa Géographie.

La Gaule Narbonnoise forme une espece de Parallelogramme, qui est borné au Couchant par les Monts Pyrénées, au Septentrion par le Mont *Cemmenus*, au Midi par la mer comprise entre les Pyrénées & Marseille. Enfin au Levant en partie par les Alpes, & en partie par l'intervalle qui est entre les Alpes suivant la ligne droite qu'elles forment, & le pied du Mont Cemmenus, qui s'avance vers le Rhône, & qui fait avec la ligne des Alpes, dont on vient de parler, un angle droit.

Le Mont Cemmenus prend naissance des Monts Pyrénées par une ligne perpendiculaire, traverse le milieu des Gaules, & se termine près de

Lion, après avoir parcouru une espace d'environ deux mille stades, c'est-à-dire 62 lieues ½.

Le pais montagneux des Salyens se détourne un peu plus vers le Septentrion du côté du Couchant en s'éloignant de la mer. Pour la Côte elle avance vers le Couchant, & à cent stades, c'est-à-dire 3 lieues ⅛ de la Ville de Marseille, vers un promontoire assez considérable & qui est près de quelques carrieres, elle commence à s'enfoncer, & à former de là jusqu'au Promontoire des Pyrénées appellé *Aphrodisium*, le Golfe Gaulois, qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Ce Golfe est double & séparé en deux Golfes plus petits par le Mont *Sigan* qui est vers le milieu de sa contour, & par l'Isle de *Brescon* qui est auprès. Le plus grand de ces deux Golfes porte en particulier le nom de Golfe Gaulois, & c'est dans celui là que le Rhône se décharge. Le plus petit est du côté de Narbonne jusqu'aux Pyrénées.

Narbonne est bâti sur les embouchûres de l'Aude, & sur le Lac Narbonnois. C'est le Port le plus marchand de cette Côte. Il y a près du Rhône une autre Ville considérable, qui est aussi un Port assez marchand, appellée Arles. La distance de ces deux Ports entr'eux, & la distance de chacun de ces ports au Promontoire qui est de son coté, c'est à dire de Narbonne au Promontoire Aphrodisium, & d'Arles à celui de Marseille, est à peu-près la même.

On trouve des deux côtez de Narbonne différentes rivières, dont les unes viennent du Mont Cemmenus, & les autres des Pyrenées, & qui ont sur leurs bords des Villes où l'on peut remonter avec des petits ba-

σι, πλεῦσιν ἀνηγάσιν, ὡς ἢ χιλίων ἐνταῦθεν σαδίων.

Ἡ μὲν δ' ἀπὸ τῶν Σαλύων ὀρεινὴ πρὸς ἄρκτον ἀπὸ τῆς ἑσπέρας κλίνει μᾶλλον, καὶ τῆς θαλάττης ἀφίσταται κατὰ μικρόν· καὶ ἡ παραλία παρὰ τὴν ἑσπέραν περινεύει· μικρὸν δ' ἀπὸ τῆς πόλεως τῶν Μασσαλιωτῶν προελθοῦσα ὅσον ἑκατὸν σαδίους ἐπὶ ἄκραν εὐμεγέθη πλησίον λατομιῶν τινῶν, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον· καλοῦσι δ' αὐτὸν καὶ Μασσαλιωτικόν· ἔστι δ' ὁ κόλπος διπλοῦς· ἐν γὰρ τῇ αὐτῇ περιγραφῇ δύο κόλπους ἀφορίζον ἀνίσχει τὸ Σίγιον ὄρος, προσλαβὸν καὶ τὴν Βλάσκωνα νῆσον πλησίον ἱδρυμένην τῶν δὲ κόλπων ὁ μὲν μείζων ἰδίως πάλιν καλεῖται Γαλατικός, εἰς ὃν ἐξερεύγεται τὸ τοῦ Ῥοδανοῦ στόμα, ὁ δ' ἐλάττων ὁ κατὰ Νάρβωνά ἐστι, μέχρι Πυρήνης.

Ἡ μὲν οὖν Νάρβων ὑπέρκειται τῶν τοῦ Ἄτακος ἐκβολῶν, καὶ τῆς λίμνης τῆς Ναρβωνίτιδος, μέγιστον ἐμπορεῖον * ταύτῃ· πρὸς δὲ τῷ Ῥοδανῷ πόλις ἐστὶ καὶ ἐμπόριον οὐ μικρόν, Ἀρελᾶται· ἴσον δέ πως διέχει τὰ ἐμπόρια ταῦτα, ἀλλήλων τε καὶ τῶν εἰρημένων ἀκρωτηρίων, ἡ μὲν Νάρβων τοῦ Ἀφροδισίου, τὸ δ' Ἀρελᾶται τῆς Μασσαλίας.

Ἑκατέρωθεν δὲ τῆς Νάρβωνος ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν, οἱ μὲν ἐκ τῶν Κεμμένων ὀρῶν, οἱ δὲ ἐκ τῆς Πυρήνης, πόλεις ἔχοντες εἰς ἃς ἀνάπλους οὐ πολύς ἐστι μικροῖς πλοίοις

* MS. τῶν ταύτῃ.

ἐκ μὲν τῆς Πυρήνης ὅ τε Ῥουσκίνων καὶ ὁ Ἰλίβιρρις, πόλιν ἔχων ὁμώνυμον ἑκάτερος αὐτῶν. τῆς δὲ Ῥουσκίνωνος καὶ λίμνη πλησίον ἐστὶ καὶ χωρίον ὕφυδρον, μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάττης, ἁλυκίδων μεστὸν, τὸ τοὺς ὀρυκτοὺς κεστρεῖς ἔχον· δύο γὰρ ἢ τρεῖς ὀρύξαντι πόδας, καὶ καθέντι τριόδοντα εἰς ὕδωρ ἰλυῶδες ἔστι περιπεῖραι τὸν ἰχθὺν ἀξιόλογον τὸ μέγεθος· τρέφεται δ' ὑπὸ τῆς ἰλύος καθάπερ αἱ ἐγχέλυες. Οὗτοι μὲν οἱ ἐκ τῆς Πυρήνης ῥέουσι ποταμοὶ, μεταξὺ Ναρβῶνος καὶ τοῦ Ἀφροδισίου. ἐπὶ θάτερα μέρη τῆς Ναρβῶνος, ἐκ τοῦ Κεμμένου φέρονται πρὸς τὴν θάλατταν, ἐξ οὗπερ καὶ ὁ Ἄταξ, ὅ τε Ὄρβις καὶ ὁ Ῥαύραρις. Τούτων ἐφ' οὗ μὲν † Βαιτέρρα πόλις ἀσφαλὴς ἵδρυται, πλησίον τῆς Ναρβῶνος· ἐφ' ᾧ δὲ Ἀγάθη, κτίσμα Μασσαλιωτῶν . . . .

† MS. Βλίτερα.

. . . . . Περὶ δὲ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων, Πολύβιος μὲν ἐπιτιμᾷ Τιμαίῳ, φήσας εἶναι μὴ πεντάστομον, ἀλλὰ δίστομον, Ἀρτεμίδωρος δὲ τρίστομον λέγει. Μάριος δὲ ὕστερον ὁρῶν τυφλόστομόν τε γινόμενον ἐκ τῆς προσχώσεως, καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ δεξάμενος τὸ πλέον τοῦ ποταμοῦ, Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἀμβρωνας καὶ Τωϋγενοὺς πόλεμον· ἐξ οὗ πλοῦτον ἠνέγκαντο πολὺν, πραττόμενοι τοὺς ἀναπλέοντας, καὶ τοὺς καταγο-

reaux. C'est des Pyrénées que coulent le *Rufcinus* & l'*Ilyberris*, qui arrosent chacun une Ville de même nom. Il y a près de Rufcinon un Lac & une espece de marécage, plein de falines, un peu au-dessus de la mer, où l'on trouve des poissons fossiles (des mulets, *mugiles*) Si l'on creuse deux ou trois pieds, & qu'on enfonce dans l'eau bourbeuse une espece de trident, il arrive souvent de prendre des poissons assez gros. Ils se nourrissent dans la boue comme les Anguilles. Voilà quelles sont les Rivieres qui coulent des Pyrénées entre la Ville de Narbonne & le Promontoire Aphrodisien. Les Rivieres qui coulent du Mont Cemmenus dans la mer de l'autre côté de Narbonne, sont l'Aude, l'Orb, & l'Erau. C'est sur l'une de ces rivieres qu'est bâtie la Ville de Beziers, qui est forte par son assiette & assez près de Narbonne, c'est sur l'autre qu'est batie la Ville d'Agde, que les Marseillois ont fondée.

A l'égard des embouchûres du Rhône Polybe reprend Timée d'avoir dit que ce Fleuve en a cinq, & soutient qu'il n'en a que deux. Artemidore en compte trois. En dernier lieu Marius voyant que le lit de ce Fleuve étoit bouché par les atterrissemens qui s'y étoient formez, & qu'il étoit difficile d'y entrer, fit creuser un nouveau Canal pour détourner la plus grande partie de la Riviére, & il en donna la proprieté aux Marseillois, pour les récompenser des services qu'ils avoient rendus dans la guerre contre les Ambrons & les Toygenes. Les Marseillois en ont tiré un très-grand profit en établissant une espece d'impôt ou de Douane sur tout ce qui y passe en montant & en descendant. Cependant ce paf-

sage est encore difficile, soit à cause des atterrissemens qui s'y sont faits, soit à cause de la rapidité avec laquelle les eaux coulent, soit à cause que la Côte est basse & qu'on a peine à la distinguer, sur tout quand le tems est embrumé. C'est pourquoi les Marseillois qui cherchoient en même tems à peupler ces lieux autant qu'ils pouvoient, y ont bâti plusieurs Tours pour servir de signal, & y ont même construit un Temple à la Diane d'Ephese, dans l'Isle formée par les embouchûres du Fleuve.

Il y a au dessus de ces embouchûres du Rhône un assez grand Lac, qui communique avec la mer, & qui abonde en huitres, & nourrit d'assez bons poissons. Quelques uns le mettent au nombre des embouchûre du Rhône, sur tout ceux qui en comptent sept. Mais ils se trompent en l'un & en l'autre point, en ce qu'ils donnent à ce Fleuve un si grand nombre d'embouchûres, & en ce qu'ils croient que la communication de ce Lac avec la mer, peut être regardée comme une de ses embouchûres, car il y a une Montagne entre deux, qui sépare ce Lac d'avec ce Fleuve. Telle est la Côte depuis les Pyrénées jusqu'à Marseille.

Les *Volces*, surnommez *Arecomiques* habitent pour la plus grande partie sur l'autre coté du Rhone, (*sur le coté droit*) Narbonne est leur Port de mer, mais on pourroit avec raison regarder cette Ville comme le Port de toutes les Gaules, tant elle est au-dessus des autres Villes de ce País par son antiquité & par son commerce. Les Volces qui demeurent le long du Rhone ont à l'opposite sur l'autre bord de ce Fleuve les *Salyens* & les *Cavares*.

μένας εἶναι ἔτι μὲν δυσεισβόλους, διά τε τὴν λαβρότητα, καὶ τὴν πρόσχωσιν, καὶ τὴν ταπεινότητα τῆς χώρας, ὥστε μὴ καθορᾶσθαι μηδ' ἐγγὺς ἐν ταῖς δυσαερίαις. διόπερ οἱ Μασσαλιῶται πύργους ἀνέστησαν σημεῖα, ἐξοικειούμενοι πάντα τρόπον τὴν χώραν, καὶ δὴ καὶ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος κἀνταῦθα ἱδρύσαντο ἱερὸν, χωρίον ἀπολαβόντες ὃ ποιεῖ νῆσον τὰ στόματα τοῦ ποταμοῦ.

Ὑπέρκειται δὲ τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥοδανοῦ, λιμνοθάλαττα· καλοῦσι δὲ Στομαλίμνην· ὄστρεια δ' ἔχει πάμπολλα, καὶ ἄλλως εὐοψεῖ. ταύτην δ' ἔνιοι συγκατηρίθμησαν τοῖς στόμασι τοῦ Ῥοδανοῦ, καὶ μάλιστα οἱ φήσαντες ἑπτάστομον αὐτὸν, οὔτε τοῦτ' εὖ λέγοντες, οὔτ' ἐκεῖνο· ὄρος γάρ ἐστι μεταξὺ, τὸ διεῖργον ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τὴν λίμνην. Ἡ μὲν οὖν ἀπὸ τῶν Πυρηναίων ἐπὶ Μασσαλίαν παραλία τοιαύτη καὶ τοσαύτη τις.

Τὰ δ' ὑπὸ θάτερα μέρη τοῦ ποταμοῦ (Ῥοδανοῦ) Οὐόλκαι νέμονται τὰ πλεῖστα, οὓς Ἀρηκομίσκους προσαγορεύουσι. τούτων δ' ἐπίνειον ὁ Νάρβων λέγεται· δικαιότερον δ' ἂν καὶ τῆς ἄλλης Κελτικῆς λέγοιτο· τοσοῦτον ὑπερβέβληται τῷ πλήθει τῶν χρωμένων † τῷ ἐμπορίῳ. Οἱ μὲν οὖν Οὐόλκαι γειτονεύουσι τῷ Ῥοδανῷ, τοὺς Σάλυας ἔχοντες †† ἀντιπαρήκοντας αὐτοῖς ἐν τῇ περαίᾳ καὶ τοὺς Καουάρους . . .

† Casaubonus, [illegible] τῷ ἐμπορίῳ.

†† MS. [illegible]

. . . . Ἄλλα δ' ἐστὶν ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρὰ παρακείμενα τοῖς Ἀρηκομίσκοις μέχρι Πυρήνης. Μητρόπολις δὲ τῶν Ἀρηκομίσκων ἐστὶ Νέμαυσος, κατὰ μὲν τὸν ἀλλότριον ὄχλον καὶ τὸν ἐμπορικὸν πολὺ Νάρβωνος λειπομένη, κατὰ δὲ τὸν πολιτικὸν ὑπερβάλλουσα· ὑπηκόους γὰρ ἔχει κώμας τέτταρας καὶ εἴκοσι τῶν ὁμοεθνῶν, εὐανδρίᾳ διαφερούσας, συντελούσας εἰς αὐτήν, ἔχουσα καὶ τὸ καλούμενον Λάτιον, ὥστε τοὺς ἀξιωθέντας ἀγορανομίας καὶ ταμιείας ἐν Νεμαύσῳ Ῥωμαίους ὑπάρχειν· διὰ δὲ τοῦτο οὐδ' ὑπὸ τοῖς † προστάγμασι τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης στρατηγῶν ἐστι τὸ ἔθνος τοῦτο. Ἵδρυται δ' ἡ πόλις κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐκ τῆς Ἰβηρίας εἰς τὴν Ἰταλίαν, θέρους μὲν εὔβατον οὖσαν, χειμῶνος δὲ καὶ ἔαρος πηλώδη καὶ ποταμόκλυστον. Τινὰ μὲν οὖν τῶν ῥευμάτων πορθμείοις περᾶται, τινὰ δὲ γεφύραις ταῖς μὲν †† ξύλων πεποιημέναις, ταῖς δὲ ‡ λίθων. Ποιοῦσι δὲ τὰς ἐκ τῶν ὑδάτων δυσκολίας οἱ χείμαρροι καὶ μέχρι τοῦ θέρους ἔσθ' ὅτε ἐκ τῶν Ἄλπεων καταφερόμενοι μετὰ τὴν ἀπότηξιν τῶν χιόνων . . . .

. . . Διέχει δ' ἡ Νέμαυσος τοῦ μὲν Ῥοδανοῦ περὶ ἑκατὸν σταδίους, καθ' ὃ ἐν τῇ περαίᾳ πολίχνιόν ἐστι Ταρασκών· τῆς δὲ Νάρβωνος ψ΄ καὶ εἴκοσι. Πρὸς δὲ τὸ Κέμμενον ὄρος συνάπτοντες ἐπιλαμβάνουσι δὲ καὶ τὸ νότιον πλευρὸν αὐτοῦ, μέχρι τῶν ἀκρωτάτων αὐτοῦ τόπων Οὐόλκαι οἱ Τεκτοσάγες καλούμενοι, καὶ ἄλλοι τινές. Περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ἐροῦμεν ὕστερον. Οἱ δὲ Τεκτοσάγες

† Casaubon προστάγμασι

†† MS. ἐκ ξύλων

‡ MS. ἐκ λίθων.

Les autres peuples qui sont voisins des Arecomiques jusqu'aux Pyrénées, sont de peu considérables & peu connus. Nismes est la Capitale des Arecomiques. Cette Ville est fort au dessous de Narbonne pour le nombre d'Etrangers & de Marchands, mais fort au dessus pour le gouvernement politique, car elle a sous elle vingt-quatre Bourgs ou Villes de la même Nation, considérables par le nombre de braves gens qui les habitent, unies d'interest avec elle. Elle jouit du Droit Latin, de sorte qu'il est ordinaire de voir à Nismes des Romains qui ont été honorez des Charges d'Edile & de Questeur. C'est pourquoi ce peuple n'est point soumis aux ordres des Généraux que Rome envoye dans la Province. La ville de Nismes est batie sur la route d'Espagne en Italie. Le chemin est commode en été, mais en hyver & au printemps il est plein de boue & innondé par plusieurs Rivières. On en passe quelques unes en batteau, & quelques autres sur des ponts, les uns de bois & les autres de pierre. Ce qui rend les chemins difficiles & pleins d'eau, sont les Torrens qui coulent des Alpes par la fonte des neiges, quelquefois jusques au milieu même de l'été.

Nismes est éloigné d'environ 100. stades, c'est 3 lieues ⅓ du Rhone vers l'endroit où la petite Ville de Tarascon est batie sur le bord opposé. La distance de Nismes à Narbonne est de 720. stades, c'est-à-dire 24 lieues. Les Volces surnommez *Tectosages*, & quelques autres peuples sont plus près du Mont Cemmenus & en habitent le coté du Midi depuis le plus haut de son sommet. Nous parlerons ci dessous de ces autres Peuples, pour les Tectosages ils sont voisins des Pyrénées, & ils s'étendent même au

peu sur le côté septentrional du Mont Cemmenus. Ils habitent un pais abondant en or.	κεκλιμένοι τῷ Πυρήνῃ πλεονάζουσι. ἱδρύονται δὲ μικρὰ καὶ τὰ πρὸς ἄρκτον πλησίον τῶν Κεμμένων, πολύχρυσον τι νέμονται γῆν.
Toulouse est situé dans l'endroit où l'Isthme qui sépare l'Ocean de la mer de Narbonne, est le plus étroit. Possidonius dit que cet Isthme n'a pas trois mille stades de large, c'est-à-dire 93 lieues ¾.	Ἵδρυται δὲ ἡ Τολῶσσα κατὰ τὸ στενότατον τοῦ ἰσθμοῦ, τοῦ διείργοντος ἀπὸ τῆς κατὰ Νάρβωνα θαλάττης τὸν ὠκεανόν, ὅν φησι Ποσειδώνιος, ἐλάττω τῶν τρισχιλίων σταδίων.
Les Peuples qui sont entre la Garonne & la Loire dans le voisinage des Aquitains, sont les *Elvii* (*Helvii*, *ceux du Vivarez*.) qui commencent au Rhône, & les *Vellae* ensuite (*Velauni*, *ceux du Velai*.) qui dépendoient autrefois des Auvergnats mais qui se gouvernent eux-mêmes présentement.	Τῶν δὲ μεταξὺ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λίγηρος ἐθνῶν τὰ προσκείμενα τοῖς Ἀκυιτανοῖς εἰσὶν Ἐλουοὶ μὲν ἀπὸ τοῦ Ῥοδανοῦ τὴν ἀρχὴν ἔχοντες Οὐελλάιοι δὲ μετὰ τούτους, οἳ προσωρίζοντό ποτε Ἀρουέρνοις, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς.
Les *Ruthenesens* & les *Gabales* sont voisins de la Gaule Narbonnoise.	Ῥουτηνοὶ δὲ καὶ Γαβαλεῖς τῇ Ναρβωνίτιδι πλησιάζουσι.

La Gaule Narbonnoise forme une espece de parallelogramme. On ne sçauroit justifier cette description de Strabon

1 La Gaule Narbonnoise comprenant, comme elle faisoit alors, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & la Savoie, ne formoit point une espece de parallelogramme, mais une figure absolument irreguliere & tres-differente.

2. Les Pyrenées ne bornoient point cette Province du côté du couchant, mais du côté du midi. Il paroit que Strabon ne connoissoit pas la position de ces montagnes. Il pretend ici qu'elles sont au couchant de la Gaule Narbonnoise, & par une suite de la même erreur il dit (a) ailleurs qu'elles sont au levant de l'Espagne. Les bornes de la Gaule Narbonnoise du côté du couchant étoient la Garonne, depuis les Pyrenées jusqu'au dessous de Toulouse vers le confluent de cette Riviere avec le Tarn. C'étoit là selon (b) Jules César les limites qui separoient les Aquitains d'avec la province Romaine.

(a) Lib. 3.

(b) De bello gal. lib. 1. c.

3 Le mont *Cemmenus* n'étoit la borne de la Gaule Narbonnoise du côté du septentrion que depuis la Ga-

ronne jusqu'au Rhosne, à peu prez vis-à-vis l'embouchure de l'Isere dans ce fleuve. C'étoit ensuite le Rhone lui-même en remontant jusqu'au *Lac Leman*, aujourd'hui le Lac de Geneve, qui separoit la province Romaine d'avec le Pais des Sequanois & des Helvetiens. *Lacus Lemanus & Flumen Rhodanus Provinciam nostram ab Helvetiis dividunt*, dit (c) Jules César.

(c) De bello Gallico, lib. 1.

4. On n'entend pas trop ce que Strabon veut dire par la ligne tirée le long des Alpes, ni par l'intervalle entre cette ligne & le pied du mont Cemmenus, qui selon lui faisoient les limites de la Gaule Narbonnoise du côté du levant. Cet intervalle entre les Alpes & le mont Cemmenus n'auroit pu la borner que du côté du septentrion, mais nous venons de voir qu'elle s'étendoit plus loin de ce côté-là. Les bornes de la Gaule du côté du levant, c'est-à-dire du côté de l'Italie, étoient les Alpes & le Var, suivant le propre témoignage de Pline. (d) *Amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque saluberrimis romano imperio jugis.*

(d) Histor. nat. lib. 3. cap. 4.

5. Les véritables limites de la Gaule Narbonnoise se trouvent marquées avec plus d'exactitude dans un petit poëme qu'Ausone (e) a fait à la louange de la ville de Narbonne.

(e) De claris urbibus, ubi de Narbone.

Nec tu Martie Narbo silebere, nomine cujus
Fusa per immensum quondam provincia regnum
Obtinuit multos dominandi jure colonos
Insinuant quà se Sequanes Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quà Pyrenaicis nivibus dirimuntur Iberi,
Quà rapitur praeceps Rhodanus genitore Lemanno,
Interiusque premunt Aquitanica rura Cebennae
Usque in Tectosagos primaevo nomine Bolgas
Totum Narbo fuit.

Le mont Cemmenus commence &c. Strabon n'a pu croire que le mont *Cemmenus* prenoit naissance des Pyrenées par une ligne perpendiculaire, que par une suite
de

de l'erreur, qui lui faisoit placer les Pyrenées au couchant de la Gaule Narbonnoise, à peu-prez dans la position où se trouve la Garonne. En effet c'est assez prez de la Garonne que commençoit le mont *Cemmenus*, dans une direction presque perpendiculaire à cette riviere. Il comprenoit les montagnes de l'Albigeois, du bas Rouergue, du bas Gevaudan, & du bas Vivarez. Les montagnes des Cevenes ne sont aujourd'hui qu'une partie de ce mont *Cemmenus*, quoiqu'il paroisse qu'elles en ont retenu le nom. La même chaîne de montagnes, que Strabon appelle *mons Cemmenus*, est nommée par (*a*) Jules César *Cebenna*, & par (*b*) Pomponius Mela & (*c*) Pline *Gebenna* ou plustôt * *Cebenna*, ce qui approche davantage du nom de *Cevenes* qui subsiste encore.

(*a*) De bello Gallico, lib. 7.
(*b*) De situ orbis, lib. 2. cap. 5.
(*c*) Histor. natural. lib. 3. cap. 4.

Vers un promontoire assez considerable. Ce promontoire doit être le *Cap Couronne*, dont la position convient avec celle que Strabon donne au promontoire dont il fait mention. Le Cap Couronne est au couchant de Marseille, & environ à 3. ou 4. lieues, c'est-à-dire à 100. stades de cette ville. Enfin c'est au Cap Couronne que la mer commence à s'enfoncer en avançant vers le couchant, & à former le Golfe de Leon, appellé par Strabon le golfe *Gaulois*. Du moins est-il bien certain qu'il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre promontoire de la côte de Provence, dont Pline, Pomponius Mela & Ptolemée ont parlé, & qu'ils appellent *Promontorium Citharista*, ou *Citharistes*. Il est surprenant que tant de gens habiles ayent donné dans une erreur facile à éviter. Le Promontoire dont il est ici question, étoit au couchant de Marseille, au lieu que le Promontoire appellé *Citharista*, & qu'on croit être le Cap de *Cereceft* ou *Cireté*, étoit certainement au levant de cette Ville.

Le golfe Gaulois. C'est le *golfe de Leon*, qui s'étend en effet depuis le cap Couronne dont on vient de parler,

* Joseph *q* Scaliger & Adrien *k* de Valois ont cru qu'il falloit lire Cebenna ou Cebennæ dans tous les Auteurs où l'on trouve Gebenna ou Gebennæ, & cette correction paroît être fondée.

q Apud Valesium loco infra laudando.
k In Notitiâ Galliarum.

C

jusqu'au *cap de Creux*, *caput de Crucibus*, appellé autrefois *Promontorium Aphrodisium*, à cause d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. Ce golfe de Lion est encore divisé, comme Strabon le dit, en deux autres Golfes moindres, par la montagne de Sette & par l'Isle de Brescon. Mais celui de ces deux Golfes qui est à l'orient, dans lequel le Rhône se décharge, & qui étoit autrefois le plus grand au rapport de Strabon, se trouve aujourd'hui le plus petit, à cause des atterrissemens considérables que le Rhône y a entraînez.

Qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Pour traduire comme je fais, il faut supposer qu'il y a une faute dans le texte de Strabon. En effet, à lire comme on lit dans l'édition de Casaubon, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖ τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον· καλοῦσι δ' αὐτὸ δὲ Μασσαλιωτικόν, il faudroit traduire avec Casaubon, *inde in sinum flecti incipit, facitque sinum gallicum ad Promontorium Pyrenæ venereum, quod & Massiliense dicitur.* C'est-à-dire, *de-là la côte commence à s'enfoncer, & elle forme le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire de Venus Pyrenéenne, qu'on appelle aussi Marseillois.* D'où il s'ensuivroit que Strabon auroit dit que le promontoire des Pyrenées, où étoit bâti le Temple de Venus, s'appelloit le *Promontoire de Marseille*, ce qui choque le bon sens, à cause de la distance, au lieu qu'en lisant ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖ τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι δ' ΑΥΤΟΝ καὶ Μασσαλιωτικόν on doit traduire, comme j'ai fait, *de-là* (depuis le Cap Couronne) *la côte commence à s'enfoncer & à former le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire des Pyrenées, appellé Aphrodisien. On appelle aussi ce Golfe le Golfe de Marseille*, de sorte que l'épithete *Massiliensis* ne tombe pas sur le *Promontoire Aphrodisien*, mais sur *le Golfe Gaulois*, ce qui fait un sens raisonnable.

Par le Mont Sigius. Il est surprenant que Strabon appelle *Sigius* la montagne de *Sette*, que tous les autres Géographes appellent *Setius*. Cela donne lieu de soupçonner, qu'au lieu de ΣΙΓΙΟΝ ou même ΣΗΤΙΟΝ que Strabon

avoit écrit, on aura lû ΣΙΓΙΟΝ Il a été facile en grec de prendre un Τ pour un Γ dans les manuscrits anciens, qui étoient écrits en lettres Onciales ou Majuscules

Et par l'Isle de Brescon L'Isle de Brescon près d'Agde n'est pas éloignée de la montagne de Sette, & avec cette montagne, elle partage en deux le Golfe de Leon

Le plus grand de ces deux Golfes. On a déja remarqué que le plus grand de ces deux Golfes, qui forment le Golfe de Leon, est aujourd'hui le plus petit, & on a indiqué les causes de ce changement Voyez ci-dessous *Part.* II *Chap* II

Narbonne est bâti sur les embouchures de l'Aude & sur le lac Narbonnois C'est ainsi que Strabon appelle l'étang de *Bages* & de *Peirias* où l'Aude se jette La Ville de Narbonne étoit le Port de mer des Arécomiques, dont Nismes étoit la capitale, & il paroît par ce que Strabon en dit ici, & par ce qu'on en trouve dans (a) Diodore de Sicile, qu'il s'y faisoit autrefois un commerce maritime très considérable Ce commerce devoit être encore fort grand dans le quatrième siécle, à en juger par l'éloge qu'Ausone (b) fait de cette Ville

> Te maris Eoi merces & Ibera ditant
> Æquora, te classes Libyci, Siculique profundi,
> Et quidquid vario per flumina, per freta cursu
> Advehitur, toto tibi navigat orbe katavrus

Ce commerce passa dans la suite au *Port Sarrasin*, près de l'Isle de Maguelonne, à une lieue de Montpellier, mais aujourd'hui tout le commerce maritime du Languedoc se fait par le Port de Sette, qui a été construit depuis 1666

Il y a près du Rhône un autre Port assez marchand, appellé Arles. La Ville d'Arles etoit une Ville de grand commerce du tems de Strabon Elle conserva cet avantage tant que l'Empire Romain subsista On peut en juger par ce qu'en dit (c) l'Anonyme grec, qui a été publié par Godefroi, & qui écrivoit vers l'an 347 *Arelatum*,

(a) Biblioth. histor. lib. 5.

(b) Urb. Nobil.

(c) Veteris orbis Descriptio à græco scriptore. cap. 49.

dit-il, *super mare situm est, quod ab omni mundo commercia suscipit, & prædictæ civitati* (Treveris, tunc Galliarum Metropoli) *submittit.* Ausone qui vivoit peu de tems après, (*a*) en parle de même dans les vers qu'il a faits sur cette Ville.

(*a*) De claris urbibus, ode de Arelate.

> Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
> Ut mediam facias navali ponte plateam,
> Per quem Romani commercia suscipis orbis,
> Nec cohibes, populosque alios & mœnia ditas,
> Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Enfin on trouve des éloges du commerce d'Arles encore plus magnifiques dans la Constitution, que l'Empereur Honorius (*b*) adressa en 418 à Agricola, Préfet du Prétoire des Gaules. Cet Empereur ordonnoit par cette Constitution * que l'Assemblée des sept Provinces meridionales des Gaules, la Viennoise, les deux Narbonnoises, les deux Aquitaines, la Novempopulante & les Alpes maritimes, se tiendroit à l'avenir à Arles, & c'est à cette occasion qu'il relevoit les avantages de la situation de cette Ville, & l'etendue de son commerce. Mais les choses ont bien changé de face depuis la décadence de l'Empire en Occident, & il y a long tems que Marseille a profité du commerce qui fleurissoit autrefois à Arles.

(*b*) Apud Jacobum Sirmondum, in annotationibus in Sidonium. pag. 117.

Que coulent le Ruscinon & l'Ilyberris. La Riviere de

* *Tanta est enim loci opportunitas, tanta est copia commerciorum, tanta illic frequentia commeantium, ut quidquid usquam nascitur, illic commodius distrahatur. Neque enim ulla Provincia ita peculiari fructus sui felicitate lætatur, ut non hæc propria Arelatensi soli credantur esse fœcunditas. Quidquid enim dives Oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Assyrius, quod Africa fertilis, quod speciosa Hispania, quod fortis Gallia potest habere præclarum, ita illic affatim exuberat, quasi ibi nascantur omnia, quæ ubique constat esse magnifica. Jam vero decursus Rhodani, & Tyrrheni recursus necesse est, ut vicinum faciant ac pene conterminum, vel quod iste præterfluit, vel quod ille circuit.*

Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection. lib.* 1 *cap.* 14. a attribué cette Constitution au Tyran Constantin, qui sous l'Empire d'Honorius se fit proclamer Empereur par l'Armée de la grande Bretagne, & qui s'empara d'Arles. Mais Sirmond dans ses *Notes sur Sidonius Apollinaris* a prouvé qu'elle étoit de l'Empereur Honorius.

Ruscinon s'appelloit *Thelis*. Voyez *Pomponius Mela* ci-après. Aujourd'hui la *Thel* ou la *Thet*. La Ville de *Ruscino* étoit bâtie sur cette Riviere à l'endroit où est aujourd'hui la (a) *Tour de Roussillon*, qui en conserve le nom, & qui l'a donné au Comté de *Roussillon*.

(a) Elle est à une demi-lieue de Perpignan. *Valois*, pag. 490. col. 2.

Pour la Riviere d'*Ilyberris*, elle s'appelloit autrefois *Techis*, & aujourd'hui la *Tech*. La Ville d'Illiberris étoit bâtie sur ses bords, à l'endroit où est aujourd'hui la Ville d'Elne. On voit par-là que ces deux Rivieres avoient des noms propres, mais qu'on les désignoit souvent par le nom des Villes bâties auprès. C'est ainsi que Polybe appelloit la Riviere d'Aude *Narbo*, au rapport (b) d'Athenée, parce qu'elle passoit à Narbonne.

(b) Deipnosoph. lib. 7.

Il y a près du Ruscinon, un peu au-dessus de la mer, un lac & une espece de marécage. Il est visible que c'est l'étang de Salses. On verra ci-dessous (c) ce qu'il faut penser de ces poissons, que Strabon prétend qu'on y pêchoit en creusant la terre.

(c) Part. III. Chap. VIII.

L'Aude, l'Orb & l'Eraut. L'Orb & l'Eraut coulent du Mont *Cemmenus*, comme Strabon le dit; mais pour l'Aude, il est certain qu'il vient des Pyrenées dans le Capcir, & non pas du Mont *Cemmenus*. Aussi y a-t-il lieu de croire que cette erreur ne doit point être imputée à Strabon, & que c'est par la faute des copistes que le mot Ἄταξ s'est glissé dans le texte. Il paroît que ce Géographe n'avoit fait mention en cet endroit que de l'Orb & de l'Eraut, puisqu'il ajoûte que *Beziers est bâti sur l'un & Agde sur l'autre*.

La Ville de Beziers. Cette Ville est appellée par Strabon ΒΛΙΤΕΡΑ dans l'édition de Casaubon de 1587. où l'Editeur remarque qu'on trouve dans quelques manuscrits ΒΑΙΤΕΡΑ. Je crois qu'il faut lire ΒΑΙΤΕΡΑ, c'est-à-dire, *Betera* au lieu de *Blitera*. On a pû aisément se tromper dans les manuscrits grecs écrits en lettres onciales, & prendre un Λ pour un Α à cause de la ressemblance. Ainsi loin de corriger les autres Géographes sur Strabon, com-

me Casaubon l'a voulu faire, c'est Strabon qu'il faut corriger, pour le rendre conforme à tous les autres, qui appellent cette Ville *Batera* ou *Betera*, comme nous verrons ci-dessous. (a) Strabon appelle la Ville de Beziers [illegible] c'est-à-dire *forte par son assiette*, à cause qu'elle est bâtie sur une Eminence, sur-tout du côté de la Riviere d'Orb

(a) Chap. III. IV. & X.

La Ville d'Agde C'est une Ville grecque, bâtie par les Marseillois, à l'embouchure de l'Eraut dans la mer

A l'egard des embouchures du Rhône, &c Les Anciens ont extrêmement varié sur le nombre de ces embouchures (b) Artemidore (c) & Pline en comptent trois (d) Timée, (e) Diodore de Sicile & (f) Festus Avienus cinq. (g) Apollonius jusqu'à sept Pour Strabon, il se conforme au sentiment de (h) Polybe, & n'en reconnoît que deux, en quoi il a été suivi par (i) Ptolemée Mais aussi ne comprend-il pas dans ce nombre la fosse de Marius, qui pouvoit être comptée de son tems pour une troisiéme embouchure, comme il paroît qu'a fait Pline

(b) Apud Strabonem. loc laud
(c) Histor. nat. lib 3 cap. 4
(d) Apud Strabonem. loc laud
(e) Biblioth. Histor. lib. 5
(f) In ora maritima vers. 680.
(g) In Argonauticis.
(h) Apud Strabonem. loc laud
(i) Geograph. lib. 2. cap. 10

Quant à present, comme la fosse de Marius est comblée, il ne subsiste plus que deux branches du Rhône, l'une au levant, qui passe à Arles, & qui est la plus grande, l'autre au couchant, qui passe à Fourques, & qui est la plus petite Il est vrai que ces deux branches forment plusieurs entrées ou *Graus*, *Gradus*. Il y a à l'embouchure de la branche orientale les deux petites Isles de *Janatan* & de *Sainte Anne*, connues sous le nom général des *Isles de Tignes*, qui partagent cette embouchure en trois *graus*, *le grau du midi* ou *le grand grau*, *le grau de Sainte Anne* & *le grau de Sauzet*. Pour la branche occidentale son grau naturel s'appelle le *grau d'Orgon*, mais on y a fait du côté du couchant une dérivation vers Pecais, qui sert au transport des Sels, & qui y a formé une nouvelle embouchure, appellée *le grau neuf*

Marius voyant que le lit de ce fleuve &c Marius s'étoit retranché entre l'etang de Martigues & la mer, assez près d'un Village appellé *Castelnau*. On y voit encore les vestiges de son camp, que M de l'Isle a eu soin

de marquer dans sa Carte de Provence Ce Général faisoit venir ses vivres par le Rhône, mais avec assez de peine, « parce que la bouche de la riviere du Rhone (*a*) » *dit Plutarque de la traduction d'Amiot*, avoit accueilli tant » de vase & si grande quantité de sable, que les ondes de » la mer y amassoient & entassoient, avec la fange haute » & profonde, que les bancs rendoient l'entrée de la ri- » viere étroite, difficile & dangereuse pour les grands » vaisseaux de charge, qui venoient de la mer Quoi » considerant Marius employa là son armée pendant qu'elle » ne faisoit rien, & lui fit caver une grande trenchée & » canal dans laquelle il detourna bonne partie de l'eau » de la riviere, & la tira jusqu'à un endroit opportun de » la côte, là où l'eau s'écouloit en la mer par une embou- » chûre profonde & capable des plus grandes navires, & » avec cela tranquille & plate, sans être tourmentée de » vents ni de vagues de la mer Cette fosse retient en- » core aujourd'hui son nom, s'appellant *la Fosse Mariane* » On en voit encore les vestiges près du village de Fos en Provence, qui en a retenu le nom.

Contre les Ambrons & les Toygenes. C'étoit un amas de differentes nations Germaniques, qui tenterent de penétrer dans les terres des Romains, & qui donnerent de l'occupation à leurs generaux pendant près de 12 ans Les Auteurs (*b*) y distinguent *les Cimbres, les Teutons, les Ambrons & les Tigurins* Marius n'eut à combattre en Provence que (*c*) contre les Ambrons & les Teutons, parce que les Cimbres & les Tigurins avoient entrepris d'entrer en Italie d'un autre côté Ainsi les *Toygenes* de Strabon font les memes que les *Teutons*

Cependant ce passage est encore difficile Comme cette difficulté subsiste toujours, on a formé plusieurs fois le projet de creuser un canal lateral du Rhône dans la mer On a dressé pour cela differens plans, qui font commencer & finir ce canal en differens endroits, mais ces projets n'ont eu jusqu'ici aucune execution

(*a*) In Mario.

(*b*) Florus, lib. 3. cap 3
Velleius Paterculus lib 2.
Orosius, lib. 5. capp. 15. & 16.
Val. Maxim, lib. 4 cap 7. n°. 3

(*c*) Plutarch in Mario.

Les Marseillois y ont bâti plusieurs Tours. Il en subsiste encore plusieurs, comme la Tour de Margier, de Mondoni, de Mauleget, de S. Arcier, de Méjane, de Vassale, du Grau, de Parade, du Tympan, de S. Geneſt, &c.

Il y a au-dessus de ces embouchures du Rhone, un lac. C'est l'étang de Martigues. Les Grecs appelloient …λαττα & [illegible] tous les lacs qui communiquoient avec la mer, comme fait l'étang de Martigues. Strabon blâme ceux qui mettoient au nombre des embouchûres du Rhône le canal par où cet étang s'écoule dans la mer, & il a raison de les blamer, puisque cet étang n'a aucune communication avec le Rhône, & qu'il en est meme séparé, comme le dit Strabon, par les Montagnes qui sont entre le village de Fos, & le lieu d'Istres.

Les Volces. Voilà les anciens Habitans du Languedoc, ils étoient distinguez en *Volces Arecomiques*, qui occupoient le Bas Languedoc, & en *Volces Tectosages* qui habitoient dans le haut.

Nismes est la Capitale des Arecomiques. La Ville de Nismes formoit une petite République, semblable à celle des Villes Impériales d'Allemagne, qui s'est long-tems gouvernée par ses Loix, & qui étoit plûtôt sous la protection que sous l'obéïssance de la République Romaine. Cette Ville est à trois lieues & demi de Beaucaire bâti sur le bord du Rhône, ce qui revient aux cent stades que Strabon met de Nismes au Rhône, & à 22. ou 23. lieues de Narbonne, ce qui fait les 720. stades que Strabon compte d'une de ces Villes à l'autre.

Les Volces surnommez Tectosages. Ils occupoient selon Strabon depuis le pied des Pyrenées vers les Dioceses de Rieux, de Pamiers, de Limoux & de Carcassonne jusqu'aux sommets du Mont *Cemmenus*, & même une partie du côté septentrional de cette montagne, ce qui doit s'entendre des montagnes de l'Albigeois & du bas Rouergue.

Ils

Ils habitent un pays abondant en or. Il y a des mines d'or & d'argent dans les Pyrenées, & même dans le Mont *Cemmenus*. Sans remonter à la fable que Diodore (*a*) raconte des Bergers qui ayant mis le feu aux forêts des Pyrenées, firent fondre les mines d'argent que ces montagnes renfermoient, d'où il coula des ruisseaux d'argent liquide, il est certain par le témoignage de Strabon même (*b*) qu'il y avoit des mines d'or fort abondantes du côté de Tarbe en Gascogne, *apud Tarbellos*, & des mines d'argent en Rouergue, *apud Ruthenos*. Nous sçavons d'ailleurs que la riviére d'Ariege qui vient des Pyrenées, que celle du Tarn qui vient du Mont *Cemmenus*, & plusieurs autres riviéres du Languedoc roulent avec leurs eaux des paillettes & des grains d'or pur, ce qui prouve qu'il y a de l'or dans le creux de ces Montagnes.

(*a*) Bibliothec. histoire. Lib. 5. cap. 5

(*b*) Geograph. lib. 4. Voyez Diodore de Sicile Biblioth. histoire lib. 5.

Toulouse est situé dans l'endroit, où l'Isthme est le plus étroit. Strabon remarque que Possidonius donnoit à cet Isthme trois mille stades de large, ce qui revient à 93 lieues ¾, & s'accorde assez exactement avec la verité.

Elvus. Ce sont les *Helvi* ou *Helvii*, c'est-à-dire les Habitans du Vivarez, qui étoient alors compris dans l'Aquitaine.

Ouellas. Ce sont les *Vellai*, ou plûtôt les *Vellavi* ou *Velauni*, c'est-à-dire les Habitans du Velai qui étoient aussi de l'Aquitaine. On peut voir par ces deux exemples, comment on défigure les noms, quand on les transporte dans une autre Langue.

Les Ruthenions & les Gabales. Ce sont les Habitans du Rouergue & du Gevaudan, qui faisoient alors partie de l'Aquitaine.

D

CHAPITRE III.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pomponius Mela, avec l'explication de ce qui regarde le Languedoc.

POmponius Mela étoit Espagnol, on sçait même qu'il étoit né (a) dans la Betique, c'est-à-dire dans cette partie de l'Espagne, qui répond aujourd'hui à l'Andalousie, mais on n'est point d'accord sur la Ville de sa naissance. Il avoit pourtant pris soin de la marquer dans le *chap. 6. du liv. 2.* de son ouvrage sur la Géographie. Malheureusement cet endroit s'est trouvé altéré dans les manuscrits, & par-là il a été livré aux conjectures des Critiques, qui ne s'accordent point sur la correction. On peut voir ce qu'en disent Gerard-Jean Vossius *de Historicis Latinis, lib. 1. cap. 25.* & Isaac Vossius son fils, *dans ses Notes sur cet endroit de Pomponius Mela.*

Cet Auteur n'est connu que par ses trois Livres de Géographie, intitulez *De situ orbis.* Il les composa sous l'Empire de Claude, car c'est de cet Empereur qui triompha de la Grande Bretagne, comme Suetone (b) le rapporte, que Pomponius Mela a entendu parler, lorsqu'il a dit, (c) *Quippe (Britanniam) tandiu clausam aperit ecce Principum maximus, nec indomitarum modo ante se, verum ignotarum quoque gentium victor, qui propriarum rerum fidem ut bello affectavit, ita triumpho declaraturus portat.*

La description de la Gaule Narbonnoise est dans le *cinquième chapitre du second livre* de cet Ouvrage. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous l'éclaircirons par quelques notes, comme nous venons de faire à l'égard de Strabon. Nous suivrons l'édition d'Isaac Vossius chez Adrien Ulacq, à la Haye en 1658. comme une des plus correctes. Mais nous ajouterons à la marge les diverses leçons qui se trouvent dans les éditions plus anciennes de Pierre-Jean Olivier (d) de Valence en Espagne, de 1557. de Henry Etienne de 1577. & d'André Schottus, de 1582. que j'ai consultées.

(a) Pompon. Mela De situ orbis. Lib. 2. cap. 6.

(b) In Claudio, cap. 17.

(c) Ibid. Lib. 3. cap. 6.

(d) Bibliotheca Gesneri.

Pomponius Mela, De situ Orbis. *Livre II Chapitre* 5.

La Gaule est partagée en deux parties par le Lac Leman, aujourd'hui le Lac de Geneve, & par les Montagnes *Gebenniques*. De ces deux parties l'une est bornée par la mer Méditerranée, & l'autre par l'Ocean. Celle-là s'étend depuis le Var jusqu'aux Pyrenées; & celle-ci depuis le Rhin jusqu'aux mêmes Montagnes. La premiere de ces deux parties, qui est sur la mer Mediterranée, s'appelloit autrefois *Braccata*, mais elle porte aujourd'hui le nom de Narbonnoise. Le pays y est beaucoup mieux cultivé, & par conséquent plus agréable.

Les Villes les plus riches de cette partie de la Gaule sont Vaison des Vocontiens, Vienne des Allobroges, Avignon des Cavares, Nismes des Arecomiques, Toulouse des Tectosages, Orange des *Secundani*, Arles des *Sextani* & Beziers des *Septimani*. Mais une Ville qui est supérieure à toutes les autres, c'est Narbonne surnommée *Martius*, Colonie des Atacins, & ensuite des *Decumani*, qui a été autrefois le rempart de ce Pais, & qui aujourd'hui en fait l'ornement & lui a donné son nom.

Il y a sur la côte quelques lieux qui ont de la reputation, mais les Villes n'y sont pas fréquentes, parce que les ports y sont rares, & que toute la côte y est exposée aux vents de Midi. Nice est au pied des Alpes, de même que la Ville des Deciates & Antibes. Viennent ensuite Athenopolis & Olbia & Tauroïs & Citharistes, & Lacydon, le port des Marseillois, & la Ville de Marseille.

Cette Ville fondée par les Phocéens fut bâtie autrefois entre des Nations

Pomponius Mela, *De situ Orbis*, Lib. 2 cap. 5.

Gallia Lemano lacu & Gebennicis Montibus in duo latera divisa, atque altero Tuscum pelagus attingens, altero Oceanum, hinc à Varo, illinc à Rheno ad Pyrenæum usque permittitur. Pars nostro mari apposita fuit aliquando Braccata, nunc Narbonensis, † *magis consita etiam quam lætior.*

† Magis culta, magis consita, Oliv. & Steph. habent.

Urbium quas habet, opulentissimæ sunt Vasio Vocontiorum, Vienna Allobrogum, Avenio Cavarum, Arecomicorum Nemausus, Tolosa *Tectosagum, Secundanorum Arausio, Sextanorum Arelate, Septimanorumque* Baeterra. *Sed antestat omnes Atacinorum Decumanorumque Colonia unde olim iis terris auxilium, nunc & nomen & decus est, Martius* Narbo.

In litoribus aliqua sunt cum aliquibus nominibus loca, cæterum raræ Urbes, quia raro portus, & omnis plaga Austro atque Africo exposita est. Nicæa tangit Alpes, tangit oppidum Deciatum, tangit Antipolis. Deinde Forum Julii Octavanorum colonia. Tunc post Athenopolin, & Olbiam * *& Tauroïs, & Citharistes &* † *Lacydon, Massiliensium Portus, & in eo ipsa Massilia.*

† Halycidon, Idem.

* On trouve dans les Manuscrits de Pomponius Mela, *Tunc post Athenopolim & Olbiam & Lauron*. La plûpart des Editeurs précédens ont corrigé & lû, *Tunc post Athenopolin & Olbia & Glanum*. Vossius a préferé la leçon que nous avons suivie.

Hæc a Phocæis oriunda, & olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facile & tunc sedem alienam ceperit, & adhuc morem suum teneat.

Inter eam & Rhodanum † *Maritima Avaticorum Stagnum assidet. Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioquin litus ignobile & Lapideum (ut vocant) Campus, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem, cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeo multi passim & late jacent.*

Rhodanus non longe ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deinde Lemano lacu acceptus tenet impetum, seque per medium integer agens, quantus venit egreditur. Inde contra * *Occidentem ablatus, aliquandiu Gallias dirimit. Post cursu in meridiem abducto hac intrat, accessuque aliarum amnium jam grandis & subinde grandior inter* VOLCAS *&* CAVARES *emittitur.*

Ultra sunt STAGNA VOLCARUM, * LEDUS *flumen, Castellum* LATARA, MESUA *collis incinctus mari pene undique, ac nisi quod angusto aggere continenti annectitur, insula. Tum ex* GEBENNIS *demissus* ARAURIS *juxta* AGATHAM, *secundum* BÆTERRAS ORBIS *fluit.* ATAX *ex* PYRINÆO *monte degressus, qua sui fontis aquas venit, exiguus vadusque est, & in-*

† Maritima Avaticorum stagno assidet Fossa Mariana : partem ejus amnis navigabili alveo effundit, alioquin litus ignobile est, lapideum [ut vocant] in quo. *Isdem.*

* Inde contra occidentem. *Isdem.*

* LEDUM. *Isdem.*

sauvages & guerrieres, qui quoique plus tranquilles aujourd'hui, conservent pourtant encore des mœurs très-différentes de celles des Marseillois. Il est étonnant que Marseille ait pu s'établir aussi facilement dans un pays étranger, & qu'elle ait été si constante à conserver ses usages.

Entre cette Ville & le Rhône on trouve une Ville, appellée *Maritima*, placée sur l'étang des Avetiques, & la Fosse Marienne, qui porte dans la mer par un canal navigable une partie des eaux de ce Fleuve. Du reste la côte est presque déserte, & la Campagne y est toute couverte de gros cailloux, ce qui lui a donné le nom de *Champ pierreux*. C'est-là qu'on conte que Jupiter secourut par une pluie de pierres Hercule son Fils, qui combattoit contre Albion & Bergion fils de Neptune, & qui manquoit de traits pour se défendre. On diroit en effet qu'il y a plu des cailloux à en juger & par la quantité qu'on y en trouve, & par l'étendue du pays qui en est couvert.

Le Rhône prend naissance assez près des sources du Danube & du Rhin. Il tombe ensuite dans le lac de Geneve, où sa rapidité souffre quelque ralentissement, & d'où il sort entier & sans avoir souffert de diminution. D'abord il coule vers le Couchant, & sépare pendant quelque tems les deux parties de la Gaule, dont on a parlé. Mais se détournant ensuite vers le midi, il entre dans la Gaule Narbonnoise, & après avoir été grossi successivement par la jonction de plusieurs rivières, il va se rendre dans la mer entre les Volces & les Cavares.

Au delà du Rhône sont les ETANGS des Volces, le Fleuve du LEZ, le *Castellum* LATARA, & MESE, colline entourée de la mer presque de tous côtés, & qui seroit une veritable Isle, si

elle ne tient à la terre ferme que par une chaussée assez étroite. Après cela l'Eraut, qui coule des Cevennes, passe à Agde, & l'Orb à Beziers. L'Aude qui vient des Pyrenées est foible de grandeur, tant qu'il n'est rempli que des eaux de sa source, & comme il occupe d'ailleurs un grand lit, il n'est alors navigable que quand il est arrivé à Narbonne; mais lorsque les pluies d'hiver l'enflent, il s'élève quelquefois à une telle hauteur, que son lit ne le peut plus contenir. Il se jette dans un lac appellé Rubresus, qui est fort grand, mais dont la communication avec la mer est étroite.

Au delà est la Côte de Leucate, & la fontaine de Salses, dont les eaux, loin d'être douces, sont plus salées que celles de la mer même. Il y a tout auprès une plaine couverte de petits roseaux, & sous laquelle il y a une espece d'étang ou de Marais. Cela paroît en ce que vers le milieu il y a quelques mottes de terre détachées, qui nagent comme des isles, & qu'on peut à son gré attirer ou repousser. On juge même par la nature de ce qu'on a tiré du fond, que la mer y pénètre. C'est-là ce qui a donné lieu à des Auteurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins, de dire soit par ignorance, soit par le seul plaisir de mentir, que les poissons qui viennent de la mer jusqu'à cet endroit, & qu'on y prend par les ouvertures dont on vient de parler, y naissoient dans la terre même.

On trouve au delà, la Côte de Sordons, les petits fleuves de la Tet & de la Tech, qui ne laissent pas d'être dangereux quand ils débordent; la Colonie de Ruscino, le Bourg d'Eliberris, foible reste d'une Ville autrefois grande & riche. Enfin entre les Promontoires des Pyrénées Port-Vendres sur un golfe salé, & Cervera qui fait l'extrémité des Gaules.

gentes aliquam alveo tenens, usque ubi Narbonem attingit, nusquam navigabilis sed cum hybernis imbribus intumescit, usque eo solens insurgere, ut fossa non capiat. Lacus accipit eum RUBRESUS *nomine, spatiosus admodum, sed qui mare admittit, tenuis aditu.*

Ultra est LEUCATA *littoris nomen, &* SALSULÆ *fons, non dulcibus sed salsioribus etiam quam marinæ sint, aquis defluens. Juxta* CAMPUS *minuta arundine gracilique perviridis, cæterum stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis velut insula natat, pellique se atque agitabi patitur. Quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur. Unde Graiis, nostrisque etiam Auctoribus, veri ignorantia, an prudentibus etiam mendacio libuit, visum est tradere posteris in ea regione piscem è terra penitus† erui, quia ubi ex alto huc usque penetravere, per ea foramina ictu* capientium interfecti extrahuntur.*

Inde est ora † SORDONUM, *& parva flumina* TELIS *&* TICHIS, *ubi accrevere perfossa Colonia* RUSCINO, *Vicus* ELIBERRIS *magnæ quondam Urbis & magnarum opum tenue vestigium † Tum inter Pyrenæi Promontoria* PORTUS VENERIS ** in sinu salso &* CERVARIA *locus, finis Galliæ.*

† Et in qua ubi, &c. Idem

* Capientium. Idem

† Sardonum. Idem

† Tum in Pyrenæi promontorio Templum Veneris & in sinu salso, Scholiast.

* Insignite faux, suivant l'Edition de Vossius.

Pomponius Mela donne pour bornes à la Gaule Narbonnoise 1° La mer mediterranée 2° Les Monts *Gebenniques* avec le cours du Rhône, depuis le lac Leman ou lac de Geneve jusqu'à Lion 3° Le Var 4° Les Pyrenées, ce qui convient avec la description des autres Géographes

Arecomicorum Nemausus Nismes, que Strabon appelle la Capitale des Volces Arecomiques

Septumanorum Baterra Beziers fut appellé *Baterra Septumanorum*, à cause qu'on y avoit établi une colonie composée des soldats veterans de la septiéme Légion, appellez *Septumani* C'est par une semblable raison qu'on donnoit à Narbonne l'epithete de *Decumanorum*, à Arles de *Sextanorum*, à Orange de *Secundanorum*, & à Frejus d'*Octavanorum*

Dans les premieres éditions de Pomponius Mela, Beziers est nommé *Bliterra*, de même que dans la plûpart des editions de Pline Mais (a) Vossius remarque dans ses Notes sur Pomponius Mela, que dans tous les anciens manuscrits de cet Auteur, de même que dans ceux de Pline on lit *Baterra* ou *Beterra*, au lieu de *Bliterra* Le Pere Hardouin (b) l'assure des manuscrits de Pline en particulier C'est donc *Baterra* ou *Beterra* qu'il faut lire dans Pomponius Mela, dans Pline & dans Strabon au lieu de *Bliterra* ou *Biliterra* cette leçon est confirmée par l'autorité de (c) Ptolemée, (c) d'Etienne de Bysance, de (c) l'Itineraire d'Antonin, & de tous les Auteurs plus récens qui ont parlé de cette Ville, & ce qui ne doit pas être négligé, par le nom même de *Beziers* qu'elle porte aujourd'hui

(a) Pag. 271

(b) In cap 4 lib. 3 Plinii

(c) Voyez ci-dessous, aux Chapitres où l'on examine le texte de ces Auteurs.

Atacinorum Decumanorumque Colonia, *Narbo* Narbonne avoit été bâti par les *Atacins*, c'est-à-dire par les Peuples qui habitoient le long de la Riviere d'Aude, en latin *Atax*, par les habitans du Païs, (d) dit Isidore, *a colonis propriis* Il fut aggrandi (e) par la premiere colonie, que les Romains y envoïerent du tems de la République, l'an de Rome 636 & par la seconde colonie compo-

(d) Origin lib 15 cap 1

(e) Cicero, De claris Oratoribus n° 43
Vell ius Paterculus lib 1. cap. 15

sée des Soldats) veterans de la dixiéme légion, en latin *Decumans*, (*f*) qui y fut établie par l'ordre de Jules César, vers l'an de Rome 706. C'est cette derniere colonie qui lui donna le nom de *Narbo Decumanorum*.

Martius Narbo. Il y a deux opinions sur l'origine de cette épithete *Martius*. (*a*) Les uns croient qu'elle fut donnée à Narbonne, à cause que les véterans de la légion nommée *Martia* y furent envoïez pour augmenter l'état de l'ancienne colonie qui y avoit été établie. Les autres (*b*) prétendent que ce nom avoit été imposé à Narbonne, dès le tems de la premiere colonie qui y fut conduite l'an de Rome 636. par Lucius Crassus, parce que cette colonie y fut établie par les soins de Q. Marcius Rex, & tandis qu'il étoit Proconsul des Gaules.

La premiere opinion est insoutenable. On n'a aucune preuve que les Veterans de la legion *Martia* ayent été envoïez à Narbonne. Du moins est-il certain qu'ils n'auroient pû y être envoïez que sous l'Empire d'Auguste, puisque ce ne fut que sous ce Prince (*c*) que cette Legion *Martia* fut formée. Ainsi ce ne seroit donc que sous l'empire d'Auguste que Narbonne auroit pû porter le titre de *Martius*, s'il l'avoit dû aux Véterans de la Legion Martia. Mais Ciceron le lui donnoit déja dès l'an de Rome 681. dans l'Oraison qu'il fit pour défendre contre les Volces Marc Fonteius, qui avoit été Proconsul des Gaules avant Jules César.

On oppose (*d*) contre l'autre opinion la différence de l'Orthographe. L'épithete de Narbonne s'écrit par un T. *Martius*, au lieu que le nom du Proconsul Romain qui y envoïa la premiere Colonie, s'écrit par un C. *Marcius*. Mais cette difference n'est pas aussi réelle qu'on le prétend. Non que je croye, comme (*e*) Lambin, qu'il faille écrire par un C. l'épithete de Narbonne, *Marcius*. La fameuse inscription de Narbonne, qui contient la Dédicace d'un Autel en l'honneur d'Auguste, prouve le contraire. Mais je croi que le nom de la famille *Martia*, dont étoit Q. Marcius Rex, a été souvent écrit par un T. & que c'est même ainsi qu'on devoit l'écrire, puisque

(*f*) Sueton. in Tiberio cap. 4.

(*a*) Volaterran. Hotoman. Vinet. &c. Papyr. Sarraron. sur S. donius Apollinaris. Pag. 5. pag. 153.

(*b*) Joseph Scaliger. in Animadversionibus in Chronicon Eusebii ad annum MDCCCXCVI. pag. m 150. Joannes Savaro ubi supra.

(*c*) C'est ce qu'Onufrius a prouvé par Lucain & de Dion. Papyr. Savaron. loc. laud.

(*d*) P. Merula, Cosmogr. part. 2. lib. 3. cap. 37. Histoire de Languedoc. Tome 1. pag. 48.

(*e*) In annotationibus in Tullium.

cette famille prétendoit descendre d'*Ancus Martius*, quatriéme Roi de Rome, dont le nom a toûjours été écrit par un T comme venant de *Mars*, *Martis*.

On doit donc s'en tenir à cette seconde opinion. Elle a été adoptée par des critiques du premier ordre, comme on a vû. Elle est fondée sur un fait historique incontestable, sçavoir l'établissement de la premiere Colonie de Narbonne par les soins de Q. Marcius Rex. Enfin elle s'accorde avec un usage certain. Les Villes où l'on établissoit une Colonie Romaine, prenoient le nom de ceux qui l'y établissoient. C'est ainsi que la même Ville de Narbonne prit dans la suite le nom de *Julia Paterna*, à cause que la seconde Colonie composée des soldats veterans de la dixiéme Légion, que Claude Tibere Neron y mena, y fut établie par l'ordre de *Jules* César, *pere* adoptif d'Auguste.

Unde est terris auxilium, nunc & nomen & decus est, Narbo Martius. La Colonie établie à Narbonne l'an de Rome 636 fit de cette Ville une Place d'Armes pour les Romains, qui les mit en état de conserver sous leur obeïssance le Pays des Volces Arecomiques dont ils étoient les maîtres, & de pousser plus loin leurs conquetes. C'est pour cela que Ciceron disoit en parlant pour Marc Fonteius vers l'an de Rome 681. c'est-à-dire dans un tems, où la domination des Romains dans les Gaules se réduisoit encore à la Gaule Narbonnoise, *Est in eadem Provinciâ Narbo Martius, Colonia nostrorum civium, specula populi Romani, ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum & objectum.* C'est pour cela aussi que Pomponius Mela qui a écrit beaucoup plus tard & sous l'Empire de Claude, dans un tems où tout étoit soumis aux Romains dans les Gaules, avoue que Narbonne avoit servi autrefois à défendre la Province Romaine, mais il ajoûte en même tems, qu'elle ne servoit plus qu'à lui faire honneur & à lui donner son nom.

Maritima Avaticorum, la Ville de Martegues située sur l'étang de Berre.

Fossa

Fossa Mariana. C'est la célébre fosse que Marius fit ouvrir depuis le Rhône jusqu'à la mer, pour servir à transporter des vivres au Camp, où il s'étoit retranché sur le bord oriental de l'embouchure de ce fleuve, pendant l'irruption des Cimbres & des Teutons. Il est aisé de juger de-là que cette fosse devoit être à l'orient du Rhône, & par conséquent dans la Provence. Plutarque en fournit des preuves certaines dans la Vie de Marius, mais le passage de Pomponius Mela que nous examinons, suffit pour le prouver, puisque ce Géographe marque que cette fosse étoit entre la Ville de Marseille & le Rhône. Quoiqu'elle soit comblée depuis long tems, il en reste pourtant quelque vestiges, & le nom s'en est conservé dans celui du village de *Fos* en Provence.

Campus lapideus. On l'appelle aujourd'hui la *Crau*. Strabon a décrit au long cet endroit de la Provence. Ce que Pomponius Mela en dit ici, joint à ce qu'il rapportera un peu plus bas, des Poissons que l'on trouvoit dans la terre prez de Salses, fait croire qu'il avoit l'ouvrage de Strabon sous les yeux en écrivant.

Rhodanus. le Rhône. On a déja décrit ses embouchures dans le Chapitre précedent, & on en parlera encore en expliquant ce que Pline en a dit.

Stagna Volcarum. Les étangs de Mauguio, de Perols, de Maguelonne, & de Tau. On en parlera en détail, en rapportant la description que Festus Avienus en a faite dans son *Ora maritima*. Il suffit de remarquer ici que ces étangs sont aujourd'hui moins étendus qu'ils n'étoient autrefois, & qu'ils diminuent tous les jours. Le Vidourle & le Vistre qui s'y jettent du côté de Lunel, & qui n'ont aucune issue dans la mer, y ont produit & y produisent encore journellement des atterrissemens considérables. Les étangs de Mauguio & de Perols ne sont presque plus que des Marais, & les Etats de Languedoc ont été obligez d'y faire creuser un canal pour entretenir la navigation

jusqu'au Rhône. Les atterrissemens sont un peu moins grands du côté de Maguelonne & de Frontignan, parce que le *Grau de Palavas*, qui est vis-à-vis de l'embouchure du *Lez*, fournit une ouverture aux eaux de cette riviere & au limon qu'elles entraînent, pour s'échapper dans la mer. Il n'y a que l'étang de Taur qui paroisse se maintenir dans le même état, apparemment à cause qu'il n'y a point de riviere qui s'y jette, & peut-être aussi à cause d'un gouffre qui y vomit continuellement de l'eau, comme nous le dirons dans la description des bains de Balaruc dans la (*a*) *seconde Partie*.

(*a*) Chap. 3. art. 2.

Ledus flumen. La Riviere du Lez qui passe prez de Montpellier. Mela est le plus ancien Géographe qui en ait parlé.

Castellum Latara. On croit communément que cela doit s'entendre du lieu de Lates à une lieue de Montpellier, sur le bord des étangs, mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons.

I. Le Bourg de Lates est trop nouveau, pour que Pomponius de Mela ait pû en faire mention. L'endroit où il est bâti, devoit être couvert de son tems des eaux de l'étang, qui s'étendoient beaucoup plus avant dans les terres le long du lit de la riviere du Lez, où le terrain est encore fort bas. Il est certain du moins que ce n'étoit encore qu'un Marais en 1121. comme il paroît par le testament de Guillaume, fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Guillaume son fils, connu sous le nom de fils d'Ermessinde, y bâtit une grange en 1139. qu'on trouve nommée dans les anciens actes *Mansum de Latis* ou *de Palude*. Il ne commença à y construire une Tour qu'en 1141. lorsqu'il s'y retira, étant chassé de Montpellier par la révolte de ses sujets, & c'est alors qu'on commença d'appeller le lieu, *Castrum de Latis* ou *de Palude*. *Voyez* Gariel *Series Præsul. Magalon.* & *Idée de Montpellier*.

II. Pomponius Mela, en décrivant le Languedoc, ne parle que des lieux qui se trouvoient sur la route de Rome en Espagne. Le village de Lates, supposé qu'il eût sub-

fisté, n'étoit point placé sur ce chemin, comme il paroit par les restes de la voie Romaine qui traversoit le bas Languedoc, & qui passoit deux Lieues plus haut. Ainsi ce village ne pourroit point être le *Castellum Latara* de Pomponius Mela, quand même il seroit ancien.

III. Ce Geographe suit dans la description du Languedoc l'ordre dans lequel les lieux se presentoient en allant de Rome en Espagne, c'est-à-dire qu'il commence par le levant, & qu'il avance successivement vers le couchant. Suivant cet ordre le *Castellum Latara*, dont il parle, devoit être plus occidental que la riviere *du Lez*, puisqu'il dit *flumen Ledum, Castellum Latara, Mesua collis*, &c. Et ne sçauroit être par conséquent le village de Lates, qui est à Ponent de cette riviere.

IV. Ces deux dernieres raisons, en réfutant l'opinion de ceux qui croyent que le *Castellum Latara*, dont Pomponius Mela fait mention, soit le village de Lates, semblent en même tems donner lieu de conjecturer que ce devoit être un lieu renfermé aujourd'hui dans l'enceinte de Montpellier. Tous ceux qui ont parlé de la fondation de cette Ville, conviennent qu'elle a commencé par deux Bourgs séparez, l'un nommé Montpellier, *Montpessulanus*, & l'autre Montpelieret *Montpessulanetus*. Ce dernier Bourg étoit appellé communément le *Part antique*, lors même qu'il fut confondu avec l'autre, ce qui prouve qu'il étoit plus ancien. Cependant on ignore le nom qu'il portoit avant qu'on bâtit Montpellier, car ce ne pouvoit être ni celui de *Part antique*, ni celui *de Montpelieret*, puisque ces deux noms sont relatifs à un Montpellier plus grand & plus nouveau. On est donc tenté de croire que c'étoit celui de *Latara*, & que ce Bourg étoit par conséquent *le Castellum Latara* de Pomponius Mela. Sa position semble autoriser cette conjecture. Ce Bourg étoit sur la route de Rome en Espagne, à l'occident du Lez, & placé sur une colline, appellée dans la suite le (a) *Havre de S. Denys*, & où la Citadelle de Montpellier est aujourd'hui bâtie. Cette situation pouvoit lui mériter le nom de *Castellum*, que Pomponius Mela lui donne, & qu'on ne donnoit alors qu'aux

(a) L'Abbé de Longuerue, *Description de la France pag. 253.*

lieux qui étoient forts par leur assiette

Mesua collis. Vossius dans ses Notes sur Pomponius Mela, croit que c'est la montagne de Sette, mais outre que le nom ne convient pas, & que la montagne de Sette est trop élevée, pour avoir pû être appellée une colline, *collis*, il est certain qu'avant qu'on eût fait le Port de Sette, cette montagne ne tenoit point à la terre par une espece de levée, *tenui aggere*, comme Pomponius Mela dit de *Mesua collis*, mais par la *plage* qui s'étendoit à droite & à gauche & qui séparoit les étangs d'avec la mer dans toute leur longueur Il est donc plus apparent que c'est Mese, village bâti sur le bord de l'étang de Taur, à l'extrémité d'une véritable colline Cette colline est séparée des collines voisines par deux vallons profonds, qui sont presque de niveau avec l'étang, & que je crois que l'étang a autrefois couverts, de sorte qu'alors Mese en étoit presque entierement environné, & n'étoit par conséquent accessible que par le haut de la colline, *tenui aggere*, à la pointe de laquelle il est bâti.

Arauris juxta Agatham, secundum Baterras Orbis fluit L'Eraut qui passe à Agde, vient des montagnes qui sont à la partie septentrionale du Diocese d'Alais sur les confins du Gevaudan, & l'Orb qui passe à Beziers, des montagnes qui sont sur les confins du Rouergue & des Dioceses de Lodeve & de Beziers, mais Pomponius Mela comprenoit sous le nom de *Gebenna*, toute la chaîne de montagnes qui s'étend depuis l'Albigeois jusqu'auprez de Lion, comme nous avons vû que Strabon les comprenoit toutes sous le nom de Mont *Cemmenus* Aujourd'hui la plusparr de ces Montagnes portent des noms differens, & celui des Cevennes est resté aux montagnes du Gevaudan & d'une partie du Vivarez.

Atax ex Pyrenæo monte digressus L'Aude prend sa source dans le Roussillon des montagnes du Capcir, qui sont partie de Monts Pyrenées.

Lacus Rubresus. Doit-on entendre par ce lac *Rubresus*, où Pomponius Mela dit que l'Aude se jette, l'étang de *Bages*, *Petriac & Sigean*, où se jette la branche de l'Aude, qu'on a fait passer dans la Ville de Narbonne, ou bien l'étang de *Vendres*, où va aboutir le lit naturel de cette Riviere ? Cette question n'est pas facile à décider, & dans le fond elle n'est guere importante. Mais je croi pourtant que c'est de l'étang de Bages, Petriac & Sigean, que Pomponius Mela a entendu parler. 1°. Parce que cet étang est grand, *spatiosus admodum*, comme Pomponius Mela le dit du lac *Rubresus*, au lieu que celui de Vendres est beaucoup plus petit. 2°. Parce que cet étang dont l'embouchure* formoit le Port de Narbonne, étoit beaucoup plus connu que celui de Vendres. 3°. Enfin parce que Pomponius Mela parle de l'Aude qui passoit à Narbonne, *ubi Narbonem attingit*, & que cet Aude, ou plustôt cette branche de l'Aude, va se jetter dans l'étang de Bages, Petriac & Sigean.

* On l'appelle aujourd'hui *le Grau de la Nouvelle*.

Leucata. Leucate. Il paroît que ce n'étoit alors qu'une rade sans aucune Ville. *Littoris nomen*, dit Pomponius Mela.

Salsulæ fons. Salses. La Fontaine, ou pour mieux dire les Fontaines salées, dont parle Pomponius Mela, subsistent encore.

Juxtà campus, &c. Cette description est exacte & (a) conforme à l'état présent des lieux ; mais on trouve la même chose dans presque tous les lieux marécageux.

(a) Voyez ci-dessous, part. III. chap. VIII.

E terrâ penitus orris, quia &c. J'ai suivi la correction d'Isaac Vossius, au lieu qu'on lisoit auparavant, *è terrâ penitùs erui.* On pourra voir (b) ci-dessous les raisons, qui autorisent cette leçon.

(b) Part III. Chap. VIII.

Ora Sardonum. La côte du Roussillon étoit habitée par les *Sardones*, & l'intérieur du Païs par les *Consuarannis*, comme nous verrons que Pline le marque expressément.

Tets & *Techis*, la *Tet* ou la *Tel*, & la *Tech*. Ce sont le *Ruscino* & l'*Illyberris* de Strabon.

Colonia Ruscino. Il paroît par le témoignage de tous les Géographes, que la Ville de *Ruscino* a été considérable autrefois. Elle subsistoit encore du tems de Louis le Débonnaire, qui en parle dans le privilége qu'il accorda aux Espagnols qui se retiroient en France, pour fuir la tyrannie des Sarrasins; mais il y a long-tems qu'elle a été détruite. Elle étoit située à l'endroit où est la *Tour de Roussillon*, qui en retient le nom, & qui l'a donné au Comté de Roussillon.

Vicus Eliberris. La Ville d'Eliberris ou d'Ilyberris étoit florissante du tems du passage d'Annibal en Italie, comme il paroît par le (a) témoignage de Tite-Live. Mais ce n'étoit plus qu'un village du tems de Pomponius Mela & de Pline. On croit que l'Empereur Constantin le Grand la fit rebâtir & l'appella *Helena* du nom de Sainte Helene sa mere. C'est sous ce nom qu'en parlent tous les historiens qui en font mention depuis ce tems-là. Elle s'appelle aujourd'hui Elne. M. de Marca (b) réfute très-solidement ceux qui confondent cette Ville avec *Caucoliberum*, aujourd'hui *Colioure*.

(a) Decad. III lib. 1.

(b) Marc. Hisp. lib. 1. cap. 6.

Portus Veneris. Port-vendre. On lit dans Mela, *Portus Veneris in sinu salso*. M. de Marca (c) tâche de rendre raison de ce nom de *Golfe salé*, en faisant remarquer qu'on faisoit beaucoup de sel sur ces côtes, & qu'il y avoit prez de là des sources d'eaux plus salées que la mer même; mais je ne sçai si cela suffit pour justifier l'expression qu'on lit dans le texte de Pomponius Mela. D'un autre coté j'ai peine aussi à approuver la correction de Vossius, qui prétend qu'il faut lire *insignis fano*, c'est-à-dire *remarquable par le Temple de Venus Pyreneene*. Outre que cette correction n'est appuyée sur aucun manuscrit, il est certain que ce Temple n'étoit point à Port-vendre, mais sur le Promontoire *Aphrodisium*, aujourd'hui Cap de Creux,

(c) Marc. Hisp. lib. 1. Cap. 9.

Caput de crucibus, qui en est assez éloigné

Cervaria locus, finis Galliæ Le Cap de Cervera, & le Port de Cervera. Ce sont aujourd'hui les limites du Roussillon, comme ce l'étoient autrefois de la Gaule Narbonnoise, mais avec cette difference, que Cervera est aujourd'hui compris dans la Catalogne, au lieu qu'il l'étoit autrefois dans la Gaule Narbonnoise

---

CHAPITRE IV.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pline, avec des remarques sur ce qui concerne la Province de Languedoc

PLINE le Naturaliste, connu sous le nom de C Plinius Secundus, étoit né à Verone. Il a vécu sous differens Empereurs, qui l'honorerent de plusieurs emplois importans mais ces emplois ne l'empêcherent ni d'étudier ni d'écrire. Pline le jeune son neveu marque dans une (a) de ses lettres le bon usage que son oncle avoit accoutumé de faire du tems, & nous apprend par-là comment il avoit pû au milieu des occupations les plus importantes, trouver le loisir de composer plusieurs ouvrages considérables dont il rapporte les titres, & que nous n'avons plus. Il ne nous reste que son Histoire naturelle, divisée en XXXVII livres, qu'il publia sous l'empire de Vespasien comme il paroît par l'Epître dedicatoire, adressée à Tite fils aîné de cet Empereur. Cet ouvrage est d'une grande étendue, d'une érudition infinie, & presque aussi varié que la Nature (b) *Opus diffusum, eruditum, nec minus varium quam ipsa Natura*. C'est constamment l'ouvrage le plus sçavant que l'antiquité nous ait laissé. Pline y a renfermé dans quatre Livres, le III le IV le V & le VI tout ce qu'on sçavoit de son tems sur la Géographie. La description de la Gaule Narbonnoise se trouve dans le quatrième Chapitre du troisième Livre, telle que nous l'allons rapporter. Mais nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous tâcherons d'éclaircir ce qui paroî-

(a) Epistol. lib. 3 Epistol. 5

(b) Plinius junior, ubi suprà.

tra en avoir besoin. Nous distinguerons par des *petites Capitales*, les lieux connus qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc ou au Roussillon, nous laisserons dans les Caracteres ordinaires, qu'on appelle *bas de Casse*, les lieux connus qui sont aujourd'hui compris dans la Provence ou dans le Dauphiné, & nous mettrons en *Italique* les lieux inconnus, dont on ignore la véritable position.

Caput IV. libri III. Historiæ Naturalis C. Plinii Secundi.

Narbonensis Provincia appellatur pars Galliarum, quæ interno mari alluitur, Braccata ante dicta, amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio jugis: A reliqua vero Gallia latere septentrionali, Montibus GEBENNÂ *& Jura: agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda, breviterque Italia verius quam Provincia.*

In orâ regio SARDONUM, *intusque* CONSUARANORUM *Flumina*, TECHUM, VERNODUBRUM *Oppida*, ILLIBERRIS, *magnæ quondam urbis tenue vestigium* RUSCINO. *Latinorum Flumen* ATAX *e* PYRENÆO RUBRENSEM *permeans lacum*: NARBO *Martius, Decumanorum Colonia, XII. M. pass. a mari distans. Flumina*, ARAURIS, LIRIA.

Oppida de cætero rara, præjacentibus STAGNIS: AGATHA *quondam Massiliensium, & regio* VOLCARUM TECTOSAGUM: *atque ubi* Rhoda *Rhodiorum fuit, unde dictus multo Galliarum fertilissimus*

Chapitre IV. du Livre III. de l'Histoire Naturelle de Pline

On appelle Province Narbonnoise la partie des Gaules, qui est placée sur la mer méditerranée, & qui étoit autrefois connue sous le nom de *Braccata*. Elle est séparée de l'Italie par la riviere du Var & par les sommets des Alpes, si salutaires à l'Empire Romain, & du reste des Gaules, du côté du septentrion par les Monts GEBENNA & Jura. Nulle autre Province ne peut lui être preferée, par rapport à la culture des Champs, au mérite des habitans, à la douceur des mœurs & à l'abondance des richesses. Disons mieux: elle mérite d'être regardée comme l'Italie même, plûtôt que comme une Province.

En venant d'Espagne, on trouve les SARDONES sur la côte, & les CONSUARANI dans l'intérieur. Les fleuves TECHUM & VERNODUBRUM. La Ville d'ILLIBERRIS, foible reste d'une Ville qui a été considérable, & celle de RUSCINON qui jouit du droit Latin. La Riviere d'ATAX, qui coule des PYRENEES, & qui traverse le lac RUBRENSIS. NARBONNE, dit *Narbo Martius*, Colonie des Décumans, éloigné de la mer de XII. M. Pas. Les fleuves ARAURIS, LIRIA.

Du reste les Villes y sont rares, à cause des ETANGS, qui sont le long de la côte. On y trouve AGDE, qui appartenoit autrefois aux Marseillois, le païs des VOLCES TECTOSAGES & le

le lieu où a été bâtie autrefois par les Rhodiens la Ville de *Rhoda*, qui a donné le nom au RHÔNE, la plus fertile des Rivieres des Gaules. Ce fleuve se précipitant du haut des Alpes à travers le lac Leman, (*le lac de Geneve*) reçoit la Saone, célebre par la lenteur de ses eaux, & l'Isere & la Durance dont le cours est aussi rapide que le sien. Les deux plus petites de ses embouchures portent le nom de LIBYQUES, l'une est appellée l'ESPAGNOLE, & l'autre METAPINUM. La troisiéme qui est la plus grande, s'appelle Massilliotse Quelques-uns prétendent qu'il y a eu autrefois à l'embouchure du Rhône une Ville, appellée *Heracle*.

Au delà de la fosse que C. Marius fit creuser du Rhône jusqu'à la mer, & qui est connue sous son nom, on trouve l'étang Astromela, la Ville des Avatiques, appellée *Maritima*, & plus haut les Champs Pierreux (*la Crau*) célébres par les combats d'Hercule, le Pais des Anatiliens, & plus avant celui des Désuviates & des Cavares. Au-delà & plus loin de la mer les Tricoriens, & plus avant encore dans les terres les Tricolliens, les Voconciens, & les Segovellauniens, & ensuite les Allobroges.

Sur la côte se trouve Marseille, bâtie par les Grecs Phocéens, & alliés des Romains. Le Promontoire *Zao*, le Port Citharista, le Pais des Camatulliques: Ensuite les Suelteres, & plus haut les Verrucins. Sur la côte, Athenopolis des Marseillois (*la Napoule*) Fréjus, Colonie de la huitiéme Légion, appellée aussi *Colonia Pacensis & Classica*: la Riviere d'Argens, le Pais des Oxubiens & des Ligauniens, au dessus desquels sont les Suetres, les Quariates, les Adunicates. On trouve sur la côte Antibes Ville du Droit Latin, le Pais des Déciates, & la Riviere du Var, qui coule d'une montagne des Alpes, nommée Cema.

RHODANUS amnis, ex Alpibus se rapiens per Lemannum lacum, segnemque deferens Ararim, nec minus se ipso torrentes Isaram & Druentiam. LIBYCA appellantur duo ejus ora modica: ex his alterum HISPANIENSE, alterum METAPINUM. Tertium, idemque amplissimum, Massalioticum. Sunt Auctores & Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.

(2) Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela, oppidum Maritima Avaticorum, superque campi lapidei, Herculis præliorum memoriâ: Regio Anatiliorum, & intus Desuviatium, Cavarumque. Rursus a mari Tricorium, & intus Tricollorum, Vocontiorum, & Segovellaunorum, mox Allobrogum.

(2) Ultrà fossa ex Rhodano C. Marii opere & nomine insigne, suivant l'Edition du Pere Hardouin. Voyez dans les Notes les raisons de préférer la leçon que j'ai suivie dans le texte.

At in ora Massilia Græcorum Phocæensium fœderata. Promontorium Zao: Citharista portus. Regio Camatullicorum. Deinde Suelteri, supraque Verrucini. In ora autem Athenopolis Massiliensium, Forum Julii Octavanorum Colonia, quæ Pacensis appellatur, & Classica: amnis in ea Argenteus. Regio Oxubiorum, Ligaunorumque, super quos Suetri, Quariates, Adunicates. At in ora oppidum Latinum Antipolis: Regio Deciatium: amnis Varus, ex Alpium monte Cema profusus,

In mediterraneo Coloniæ, Arelate Sextanorum, BETERRÆ *Septimanorum, Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia, Vienna, Allobrogum. Oppida Latina.*

Dans l'intérieur du Pais, il y a Arles des *Sextans*, BEZIERS des *Septimans*, Orange des *Secundans*. Il y a aussi Valence dans le territoire des Cavares, & Vienne dans celui des Allobroges. On compte entre les Villes qui jouissent du Droit Latin.

Aquæ Sextiæ Salluviorum.	Aix des Salluviens.
Avenio Cavarum.	Avignon des Cavares.
Apta Julia Vulgientium.	Apt des Vulgientes.
Alebece Reiorum Apollinarium.	Riez des Reiens Apollinaires.
ALBA *Helvorum.*	ALBE ou ALPS des Helviens
Augusta Tricastinorum.	Saint Paul trois Chateaux.
ANATILIA.	*Anatilia.*
Aeria.	*Aeria.*
Bormanni.	Les *Bormanni.*
Comacina.	*Comacina.*
Cabellio.	Cavaillon
CARCASUM *Volcarum Tectosagum.*	CARCASSONNE des Volces Tectosages.
CESSERO.	CESSERO, *Saint Tibers.*
Carpentoracte Meminorum.	Carpentras des Meminiens.
Cenicenses.	Les *Cenicenses*
Cambolectri, qui Atlantici cognominantur.	Les *Cambolectri*, surnommez *Atlantiques*
Forum Voconii.	Le Canet
Glanum Livii	*Glanum Livii.*
Lutevani, qui & Foro Neronienses.	Les *Lutevani*, appellez aussi les Habitans du *Forum Neronis*
NEMAUSUM *Arecomicorum.*	NISMES des Arécomiques.
PISCENÆ.	PEZENAS ou PEZENES.
RUTHENI.	Les Rouergats.
Sanagenses	Les *Sanagenses*
TOLOSANI *Tectosagum, Aquitaniæ contermini.*	Les Toulousains entre les Tectosages Limitrophes de l'Aquitaine.
Tasconi.	Les *Tasconi.*
Tarusconienses.	Les *Tarusconienses.*
Umbranici.	Les *Umbranici.*

Vocontiorum civitatis fœderatæ duo Capita, Vasio, & Lucus Augusti, Oppida vero ignobilia XIX, sicut XXIV Nemausiensibus attributa. Adjecit formulæ Galba Imperator ex In-

Dans la République des Voconciens il y a deux Capitales, *Vasio* (Vaison) & *Lucus Augusti* (Le Luc) & dix neuf autres Bourgs moins considérables, comme il y en a vingt quatre dans celle de Nismes. L'Empereur Galba ajouta à leur no-

dénombrement de cette Province, les Avantiques & les Bodionniques dont la Capitale est Digne, & qui habitent au pied des Alpes. Selon Agrippa, la longueur de la Province Narbonnoise est de 270 M. Pas, & la largeur de 248 M.

alpinos Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia. Longitudinem Provinciæ Narbonensis CCLXX *M. Pass. Agrippa tradit, latitudinem* CCXLVIII.

Narbonensis Provincia ... virorum ... dignatione nulli Provinciarum postferenda. Pline, avant que d'entrer en matiere, fait l'éloge de la Gaule Narbonnoise, qu'il dit être recommandable par la culture & la fertilité des champs, par la douceur des mœurs, & sur-tout par les honneurs & les marques de distinction accordées aux habitans. La plûpart des Villes de cette Province jouïssoient déja du droit de Bourgeoisie Romaine du tems de Pline. Plusieurs Gaulois de cette Province avoient même été admis dans le Sénat par Jules César. Suetone (*a*) le rapporte, mais l'Empereur Claude le dit (*b*) d'une maniere encore plus positive dans le discours qu'il fit au Sénat, pour l'engager à recevoir au nombre des Sénateurs, des Gaulois des deux autres Provinces des Gaules, la Celtique & la Belgique. " Vous " repentez-vous, *leur dit-il*, d'avoir reçu parmi vous les " Balbes venus d'Espagne, ou tant d'autres personnages " également illustres, venus de la Gaule Narbonnoise? " Leurs familles subsistent parmi nous, & n'ont pas moins " de zele que nous pour la patrie commune. *Num pænitet* " *Balbos ex Hispaniâ, nec minùs insignes viros e Galliâ Narbonensi transivisse? Manent posteri eorum, nec amore in hanc patriam nobis concedunt.*

(*a*) In Jul. Cæsare, cap. 76.

(*b*) Apud Tacitum Annal. lib. XI.

Pline passe ensuite à la description de la Gaule Narbonnoise, & il la commence par le Roussillon, c'est-à-dire par la partie qui confinoit à l'Espagne, en quoi il suit un ordre directement contraire à celui de Pomponius Mela.

Regio Sardonum. Pomponius Mela appelle de même *Sardones*, les habitans de la côte du Roussillon.

Intùsque Consuaranorum. Les habitans de l'intérieur du

Roussillon s'appelloient Consuarani *Voyez Pomp Mela ci-dessus.* Il paroit que M de Marca (*a*) a eu raison de les distinguer des *Consoranni*, c'est-à-dire des habitans du païs de Coserans sur le Salat, dont Pline parle en décrivant l'Aquitaine M de Valois (*b*) qui a confondu ces peuples, n'a pas voulu faire attention que le nom n'en étoit pas le même, & qu'ils appartenoient à des parties differentes des Gaules, les *Consoranni* à l'Aquitaine, & les *Consuarani* à la Gaule Narbonnoise

(*a*) Marca Hispanica, lib. 1. cap. 10 art. 9.

(*b*) Notit. Galliar. in verb. Consorani.

Flumina Tecum, Vernodubrum C'est ainsi qu'on lit dans l'Edition de Pline, de Dalechamp C'est ainsi que M de Marca (*c*) a lu, & c'est ainsi que ce passage se trouve dans presque tous les anciens manuscrits, au rapport (*d*) d'Adrien de Valois Cette leçon paroît en effet préferable à celle de l'edition de Petit en 1526 où on lit *Thelis & Obris*, parce qu'il est évident que la Riviere d'Orb qui passe à Beziers, n'a jamais pû appartenir au Roussillon

(*c*) Marc. Hisp. lib. 1. cap. 4. n. 3

(*d*) Not. Gall. in verbo Ruscino.

Il est aisé de voir que Pline entend par *Tecum*, la Tech, qui passe à Elne, & que Pomponius Mela appelle *Tichis* Sur cela nous sommes d'accord avec MM de (*e*) Marca & de (*f*) Valois Mais nous ne sçaurions croire (*g*) avec eux que *Vernodubrum* soit le Thelis de Pomponius Mela, aujourd'hui la Tet ou Tel qui passe à Perpignan Il est plus apparent que Pline a entendu par ce nom le *Verdouble*, riviére qui prend sa source dans l'Archiprestre du Termenois dans le haut Diocése de Narbonne, qui passe à Tautavel en Roussillon, & qui se jette au-dessous de Stagel dans la Riviere d'*Agly*, appellée dans les anciens titres du païs, *Fluvius Aquilinus*, à moins que l'on ne prétende que Pline a voulu désigner l'Agly lui-même, qui dans ce cas auroit porté autrefois le nom de *Vernodubrum* Quel de ces deux partis qu'on prenne, Pline a également oublié de parler de la Tet dans la Description du Roussillon, comme Strabon & Pomponius Mela ont oublié de parler de l'Agly, qui cependant n'est pas moins considérable que les deux autres rivieres, dont ils ont fait mention.

(*e*) Lib. 1. cap. 5 art. 1

(*f*) Notitia Galliar. in verbo Ruscino.

Le P. Hardouin l'a cru de même

(*g*) Marca & Valois. ibidem.

Illiberis. Elne a été bâtie sur ses ruines

Ruscino Latinorum. Cette Ville étoit bâtie à l'endroit où est aujourd'hui la Tour de Roussillon Perpignan qui n'en est qu'à mille pas, c'est-à-dire à un quart de lieue, a profité de ses ruines

Narbo Martius, Decumanorum colonia, XII M P. à mari distans. Narbonne fut appellée la Colonie des Decumans, parce que Claude Tibère Neron, (a) pere de l'Empereur Tibere, y établit par ordre de Jules Cesar une partie des soldats de la dixiéme Legion, appellez *Decumani*, C'est par la même raison qu'elle prit le nom de *Julia Paterna*.

La distance de XII Milles, que Pline met entre la Ville Narbonne & la mer, est exactement vraie, supposé qu'il faille l'entendre, comme il est apparent, du chemin qu'il y a de Narbonne à la mer, en suivant le cours de l'Aude; car il y a effectivement trois lieues, c'est-à-dire XII M de Narbonne au Grau de la Nouvelle, où cette riviere entre dans la mer. Mais ce calcul ne seroit point exact, s'il n'étoit question que d'aller de Narbonne à la mer par le plus court, puisqu'à peine y a-t-il une lieue de Narbonne aux Colombiez, qui est sur le bord de la mer.

(a) Sueton. in Tiberio, cap. 4.

Agatha quondam Massiliensium, & regio Volcarum Tectosagum. Pline semble insinuer que de son tems Agde appartenoit aux Tectosages, du moins dit-il bien clairement qu'il n'appartenoit plus aux Marseillois.

Flumina Araris, Liria. Il est visible qu'*Araris* est l'Eraut, & il y a apparence qu'il faut lire dans Pline *Arauris*, ce qui paroît avoir été le vrai nom de cette Riviere, appellée aujourd'hui *Arraut* ou *Eraut*. Mais il est plus difficile de sçavoir ce qu'il faut entendre par *Liria*. Suivant l'opinion commune c'est le *Lez*, qui passe près de Montpellier, & que Pomponius Mela appelle *Flumen Ledus*, mais ce n'est rien moins que démontré, & le *Liria* du

Pline pouvoit bien être une des deux rivières de *Lers*, qui coulent dans le haut Languedoc.

Rhoda Rhodiorum. Cette ville, bâtie à l'embouchûre du Rhône par les Rhodiens, ne subsistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle ait jamais existé. Car il y a des Auteurs, qui soupçonnent que Pline a placé prez du Rhône une ville qui étoit en Espagne, & qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Roses*: du moins conteste-t-on à Pline que ce soit du nom de cette ville, que le Rhône ait pris le sien.

Suivant (*a*) Adrien de Valois le nom de *Rhodanus* a été imposé à ce Fleuve par les Marseillois à cause de sa rapidité, parce que * Ῥοδανὸς signifie en grec *rapide* à ce qu'il pretend. (*b*) Bochart trop prevenu pour les Langues Orientales qu'il sçavoit, a cru que le nom de *Rhodanus* venoit du mot Arabe ראדני *Rhadini*, qui signifie *jaune*, & pour donner quelque apparence de probabilité à cette étymologie, il s'est imaginé que ce nom avoit été donné au Rhône, parce que les Gaulois qui habitoient sur ses bords, avoient les cheveux *jaunes*, c'est-à-dire blonds. Mais pourquoi chercher dans le Grec & dans l'Arabe l'étymologie du nom d'une riviere des Gaules? N'est-il pas (*c*) plus naturel de dériver ce nom de *Rhodanus*, qui a servi de tout tems à désigner un fleuve très-rapide, du vieux mot Celtique (*d*) *Rhedeg*, qui est encore en usage parmi les Gallois, & qui y signifie *couler avec rapidité*.

En voila assez sur cette question, que nous aurons encore occasion de traiter ailleurs. Remarquons seulement que ce mot *Rhodanus*, d'où qu'il vienne, paroît avoir été le même originairement que celui d'*Eridanus*, qu'on a donné autrefois au Pô en Italie, & à la Vistule en Pologne, & que c'est apparemment à cause de cela qu'on a souvent désigné le Rhône par ce nom, comme il paroît par l'exemple (*e*) d'Eschyle, de (*f*) Pline, (*g*) d'Apollonius & de (*h*) Tzetzes.

(*a*) Notitia Gall. in voce *Rhodanus*.

(*b*) Phaleg lib. 3. cap. 6.

(*c*) *Voyez ci-dessous* Part. III. Ch. II. *au mot* Rhodanus.

(*d*) Davies, Dictionar. Cambro-Britannicum.

(*e*) Apud Plinium, lib. 37. c. 2.

(*f*) Histor. nat. lib. 37. cap. 2.

(*g*) In Argonauticis, Carm. 505. 527.

(*h*) Chiliad. 2. n° 36.

* Ce mot n'est point grec, mais apparemment M. de Valois croioit pouvoir le dériver du Verbe Grec ῥέω *fluo*.

Libyca appellantur duo ejus Ostia modica. Pline donne au Rhône trois embouchûres, c'est-à-dire une de plus que Polybe & que Strabon. Selon lui les deux qui étoient au couchant du côté du Languedoc, & qui étoient les moindres, s'appelloient *Ostia Libyca.* Isaac Vossius dans ses Notes sur Pomponius Mela, a cru qu'il falloit lire *Ostia Ligyca, hoc est Ligustica*, & il prétend qu'on leur avoit donné ce nom à cause des Liguriens qui occupoient, à ce qu'il dit, les bords de ce fleuve, en quoi il a été suivi par le (a) R. P. Hardouin. Mais comment des Sçavans si éclairés n'ont-ils pas pris garde que supposé que les Liguriens se soient jamais établis au couchant du Rhône, ils ont du moins habité beaucoup plus long-tems la rive orientale de ce fleuve, & qu'ainsi ce seroit l'embouchûre orientale du Rhône, qui auroit dû porter leur nom, plûtôt que les embouchûres occidentales. Sans rien changer dans le texte de Pline, ne pourroit-on pas dire qu'on a donné autrefois aux embouchûres occidentales du Rhône le nom de *Libyques*, non pas comme le dit (b) M. de Valois, parce qu'elles étoient vis-à-vis de la Libye, car cette raison prouveroit également pour les trois embouchures, mais parce qu'on croïoit autrefois que la Libye s'étendoit jusque-là. Quelque ridicule que paroisse cette opinion, il est certain qu'elle avoit été anciennement l'opinion commune, comme le remarque Festus Avienus dans son *Ora Maritima.*

(a) In hunc Plinii locum.

(b) Ubi suprà.

> Multa nos Rhodano super
> Narrare longo res subegerunt stylo;
> At numquam in illud animus inclinabitur,
> Europam ut isto flumine & Libyam afferam
> Discriminari, Phileas hoc quamquam vetus
> Putasse dicit incolas, *Despectus*,
> Densusque inscitia hæc sit barbara.

Ex his alterum Hispaniense, alterum Metapinum. Pline dit que des deux embouchûres occidentales du Rhône l'une s'appelloit *Hispaniense*, l'Espagnole, & c'étoit assûrement la plus occidentale, comme étant la plus prez de

l'Espagne. L'autre portoit selon lui le nom de *Metapinum*. Comme ce mot ne signifie rien, Vossius dans ses notes sur Pomponius Mela pretend qu'il faut lire *Metalpinum*, & il s'imagine qu'on avoit donné ce nom à cette embouchûre, parce qu'elle étoit derriere les Alpes à l'égard de l'Italie, comme si les autres embouchûres n'eussent pas été derriere les Alpes de même. S'il faut corriger le texte de Pline, j'aimerois mieux lire *Metinum*. Pline nous apprend lui-même (a) ailleurs qu'il y avoit dans l'embouchure du Rhône une Isle appellée *Metina*, qui subsiste encore aujourd'hui, mais partagée en deux ou trois Isles, appellées encore *les Tignes*. Ainsi je ne serois pas éloigné de croire que cette Isle avoit donné le nom de *Metinum* à l'embouchure, devant laquelle elle étoit placée.

(a) Hist. natural. lib. 3. cap. 4.

Tertium, idemque amplissimum Massalioticum. Cette troisiéme embouchure du Rhône étoit sans doute la Fosse de Marius. On l'appelloit *Massalotique*, c'est-à-dire Marseilloise, soit parce qu'elle étoit la plus proche de Marseille, soit parce qu'elle appartenoit à la Ville de Marseille, à qui Marius en avoit donné la proprieté, & qui en tiroit un revenu considerable au rapport de Strabon, par les peages qu'elle y avoit établis. Elle étoit en même tems la plus grande de toutes, *idemque amplissimum*. Plutarque qui a écrit peu de tems après Pline, assure (b) en propres termes que les *autres embouchures du Rhône étoient etroites, difficiles & dangereuses pour les grands vaisseaux de charge, à cause du sable & de la vase*, qui s'y étoient *entassez*, au lieu que ce fleuve détourné dans la Fosse de *Marius*, s'écouloit dans la mer *par une embouchûre profonde & capable des plus grandes navires, & en même tems tranquille & plate*.

(b) In Mario.

Sunt auctores & Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse. On n'a aujourd'hui aucune notion de la situation de cette Ville, & il n'en faut pas être surpris. Pline est le seul Auteur, qui ait parlé d'une Heraclée prez des embouchûres du Rhône, & ce qu'il en dit n'apprend point si elle étoit à la droite ou à la gauche de ce fleuve, c'est-à-dire en Languedoc.

† Etienne de Byzance fait mention d'une Heraclée dans les Gaules, mais sans aucune designation. Voyez ci-dessus Chap. X.

Languedoc ou en Provence. Enfin cette Ville n'éxistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle eût jamais éxisté, car les paroles de cet Auteur donnent lieu d'en douter. Comment donc au milieu de tant d'incertitudes entreprendre d'en fixer la position, à moins qu'on n'aime à se persuader sans preuve, que d'anciennes ruines qu'on voit encore sur le bord & à la droite du Rhône, aux confins des territoires de Beaucaire & de Fourques, sont des restes de cette prétendue Héraclée?

Ultrà fossa ex Rhodano C. Marii opere & nomine, insigne stagnum Astromela. C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de Pline: cette leçon prouveroit qu'outre les trois embouchûres du Rhône déja décrites, il y avoit encore la Fosse de Marius, & renverseroit par conséquent tout ce qu'on vient de dire. Mais elle prouveroit en même tems un fait expressément nié par Polybe qui avoit été sur les lieux, & après lui par Strabon, sçavoir que le Rhône eût originairement trois differentes embouchûres, distinctes de la Fosse de Marius: disons mieux, elle prouveroit un fait certainement faux, puisqu'il est constant que le Rhône n'a jamais eu ni pû avoir, outre la Fosse de Marius, que les deux embouchûres qu'il a encore aujourd'hui, sçavoir l'embouchûre de la branche orientale qui passe à Arles, & qui est partagée en plusieurs *graus* ou entrées par les isles appellées *les Tines*, & l'embouchûre de la branche occidentale ou brassiere du Rhône qui passe à Fourques, & qui porte le nom de *Grau d'Orgon*, car l'embouchûre par où le Canal qui passe à Pecais, entre dans la mer, est une embouchûre moderne, & faite de main d'homme, comme il paroît par le nom de *Grau neuf*, qu'elle porte.

Ces raisons m'ont déterminé à preferer à la leçon des éditions ordinaires, la leçon que Dalechamp marque qu'il a trouvée dans le manuscrit de Pline que * Chifflet Médecin célébre de Besançon lui avoit prêté, & qui est précisément le même que celle que Hermolaus Barbarus a suivie dans l'édition du Pline imprimé à Paris chez Jean Petit *in-fol.* en 1526. Suivant cette leçon le passage en question est conçu de cette maniere. *Ultrà fossam ex Rhodano C.*

G

* Jean-Jacques Chifflet. Il étoit premier Médecin de l'Archiduchesse Isabelle Claire-Eugenie, Princesse des Pays-Bas.

Marii opere & nomine, insigne stagnum Astromela. Tout le changement que j'y fais, c'est que je lis *insignem* au lieu d'*insigne*, & que je ponctue ainsi cette période. *Ultra fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela.* C'est-à-dire qu'*au de-là de la fosse celébre par les travaux & par le nom de C. Marius, on trouve l'etang* Astromela, ou Mastromela. La difference de cette leçon à la leçon ordinaire, vient de ce que *fossam* & *insignem* étoient écrits *fossã* & *insignẽ* avec un *a* & un *e* titre, ce qui marquoit l'*m*, & qu'on a dans plusieurs manuscrits omis de marquer cette *m*, peut-être parce que le titre étoit effacé dans le manuscrit qu'on copioit.

Blitera Septumanorum. Beziers. Dalechamp remarque que l'ancienne leçon étoit *Biltera.* On trouve dans l'edition d'Hermolaus Barbarus, qu'on a déja citée, *Blittera*, avec un renvoi à la marge pour indiquer qu'on a trouvé dans quelques manuscrits *Bittera.* Nous avons déja (a) observé que Vossius assuroit avoir trouvé *Biterra* dans la plûpart des manuscrits de Pomponius Mela, comme le P. Hardouin l'assure de ceux de Pline. C'est donc à cette leçon que j'ai cru me devoir fixer, d'autant mieux qu'elle a plus d'analogie avec le nom que cette Ville porte aujourd'hui. C'est-là d'ailleurs le nom que Pline donne lui-même à cette Ville en (b) parlant de la bonté des vins, qui croissent auprès * *Beterrarum*, dit-il, *intra Gallias consistit auctoritas.* Et il n'est nullement apparent qu'on ait prononcé de deux manieres differentes le nom de la même Ville.

(a) Suprà cap. 2.

(b) Histor. nat. lib. 14. cap. 6.

Pline finit la Description de la Gaule Narbonnoise par le dénombrement des Villes Latines, qu'il y avoit dans cette Province, c'est-à-dire des Villes qui jouissoient du droit Latin. Comme il suit l'ordre alphabétique dans ce dénombrement, cela peut servir à corriger quelques unes des fautes qui se sont glissées dans plusieurs des noms de

* On lit dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus, *Cetetano intra Gallias consistit auctoritas*, & cela peut convenir au vin de Cetet dans le Roussillon, c'est-à-dire au Muscat de Rives-altes, qui est tout auprès.

ces Villes ou de ces peuples. Voici ce qui peut regarder le Languedoc.

Alba Helviorum. Adrien de Valois (a) prétend que c'est la Ville de Viviers : mais le P. Labbe (b) soutient que c'est le Village d'*Albs* ou *Aps*, à deux lieues de Viviers vers le Nord-Ouest, & cette opinion me paroît plus probable. La Ville d'*Alba* fut érigée en Evêché, & elle est connue dans les notices du bas Empire sous le nom de *Civitas Albensium*, mais dans la suite ayant été detruite par l'irruption des Barbares, le siege fut transferé à Viviers, *Vivario*, qui est devenue la Capitale du païs des Helviens, & qui lui a donné son nom.

Pline remarque dans un autre endroit (c) qu'on avoit » trouvé de son tems près de cette Ville *, une espece » de vigne, dont la fleur ne duroit qu'un jour, & qui par » cette raison étoit moins exposée à être gelée, ce qui avoit » engagé toute la Gaule Narbonnoise à en faire des plants. (d) *Septem his annis*, † dit-il, *in Narbonensis Provincia Albâ Helviâ inventa est vitis uno die deflorescens, ob id tutissima. Narbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conserit.* Ce passage de Pline, & celui qui fait le sujet de cet article prouvent que de son tems le païs des Helviens, c'est-à-dire le Vivarez étoit compris dans la Gaule Narbonnoise, du moins pour la plus grande partie.

Anatilia. Poldo d'Albenas (e) a cru que c'étoit la Ville de Saint Gilles, & il l'a presque persuadé aux Geographes qui ont écrit après lui, comme (f) Ferrari, (g) Baudrand, (h) La Martiniere, &c. Mais cette opinion n'a aucun fondement. Les *Anatilii* étoient en Provence à la gauche du Rhône : on n'a aucune preuve qu'ils ayent habité sur la

(a) Notitia Galliar. in verbo Helvii.

(b) In VI. Appendice Geograph. Episcopalis. Voyez l'Hist. de l'Academie des Belles Lettres, Tome VII. p. 235.

(c) Lib. 14. cap. 3.

(d) Septimo hoc anno. P. Hardouin.

(e) Antiquitez de Nismes.

(f) In Lexico Geographico, in voce Anatilia.

(g) In Geographia, in voce Anatilia.

(h) Diction. Geograph. au mot Anatilia.

* Pline loue ailleurs *Lib. 14. cap. 1.* le Vin du Vivarez, *Vinum Helvicum*, entre les Vins des Gaules. Ces louanges conviennent aux Vins de la côte du Rhône, principalement à celui de l'Hermitage.

† Voici comme on lit ce passage dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus. *Septimo abhinc anno in Narbonensis Provinciae Arco inventa est vitis uno die deflorescens, ob id tutissima : Carbunicam vocant, quam nunc tota Provincia conserit.*

rive droite de ce fleuve, c'est donc en Provence qu'il faut chercher cette Ville d'*Anatilia*, & non en Languedoc.

Carcassum Volcarum Tectosagum Carcassonne.

Cessero. Saint Uberi, ou plûtôt Saint Tiberi sur l'Eraut, comme on le prouvera ci-dessous, en expliquant les Itineraires.

Camboleċtri, qui & Atlantici. Pline fait encore mention des *Camboleċtri* en parlant de l'Aquitaine, dans le *chap. 19 du IV Livre.* A suivre l'ordre dans lequel il en parle, on doit les placer près de l'Agenois, sur la frontiere du Languedoc, ainsi une partie de ces Peuples a pû s'établir dans la Gaule Narbonnoise, à laquelle ils confinoient.

Lutevani, qui & Foro-Neronienses. Je sçai que la plûpart des Auteurs croient qu'il faut entendre par les *Lutevani* de Pline les Habitans de la Ville & du Diocese de Lodeve en Languedoc. Mais j'avoue que cette opinion ne me paroît pas assez bien établie. Pline est le seul des anciens qui ait parlé des *Lutevani.* Il n'en parle qu'en avertissant qu'ils s'appelloient aussi *Foro-Neronienses*, sans désigner autrement leur position. Enfin nous sçavons d'un côté que Ptolemée conte *Forum Neronis* entre les Villes des *Memini*, & il est certain de l'autre que les *Memini* habitoient dans la partie de la Gaule Narbonnoise, qui porte aujourd'hui le nom de Provence. En voilà assez pour conclurre que les *Lutevani* doivent être placez en Provence. Du moins en voilà-t-il assez pour convenir qu'on n'est pas trop bien fondé à les placer en Languedoc.

Nemausum Arecomicorum. Nismes.

Piscena. Pline parle encore (a) ailleurs du même lieu à l'occasion de la laine qu'on y recueilloit, & des étoffes de laine qu'on y fabriquoit. *Istria*, dit-il, *Liburniaque* (lana) *pilo proprior quam lanæ, pexis aliena vestibus & quam Salacia scutulato textu commendat in Lusitaniâ. similis circa Piscenas Provinciæ Narbonensis.* C'est-à-dire, « la laine d'Istrie & de Liburnie ressemble plus à du poil qu'à de la

(a) Histor. nat. lib. 8 cap. 48.

» laine. On ne sçauroit s'en servir pour faire des draps à
» longs poils. On s'en sert à *Salacia* en Portugal, aujour-
» d'hui *Alcaçar do sal* dans l'Estramadure, pour faire des
» étoffes de laine en losange qui ont de la réputation. Il y
» a de la laine de la même qualité aux environs de *Pis-*
» *cenæ* dans la Province Narbonnoise.

Le torrent de l'opinion commune veut que dans l'un & dans l'autre de ces passages, les *Piscenæ* dont parle Pline, soient la Ville de Pézenas sur la petite riviere de Peine, à trois lieues d'Agde. Mais cette opinion ne laisse pas de souffrir quelque difficulté, & l'on pourroit soutenir avec assez de vraisemblance que les *Piscenæ* de Pline, doivent s'entendre du village de *Pezenes* près de Bedarieux, à trois lieues de Pezenas vers le Nord-ouest. Le nom convient certainement mieux, & c'est d'ailleurs dans ce quartier que croît encore aujourd'hui la laine que Pline attribuoit à ses *Piscenæ*. Sur ce pied-là ce lieu auroit donné le nom de *Piscenatium*, *Pezenadois*, à une certaine étendue de païs; & c'est de-là que la Ville de Pézenas bâtie sur les confins de ce territoire, auroit pris le nom de *Piscenatium*, d'où s'est formé celui de Pezenas. Mais il suffit d'avoir averti de notre conjecture, & cette question n'est pas assez importante pour devoir s'y arrêter plus long tems.

Ruteni. Pline met au nombre des Habitans de la Gaule Narbonnoise les *Rutens*, c'est-à-dire les habitans du Rouergue. Mais cela ne doit s'entendre que des Habitans du bas Rouergue, que Jules César (a) appelle *Rutenos Provinciales*, c'est-à-dire *Rouergats de la Province Narbonnoise*. Car d'ailleurs il est certain par le témoignage de (b) Pline lui-même & des autres Géographes anciens, que les Habitans du reste du Rouergue étoient compris dans l'Aquitaine depuis le tems d'Auguste, qui les détacha de la Celtique, dont ils faisoient partie anciennement.

(a) Comm. de bello Gallico, lib. 7.

(b) Histor. nat. lib. 4. cap. 19.

Tolosani Tectosagum. Les Toulousains.

Umbranici. Ce sont le dernier peuple, dont Pline

fasse mention dans le dénombrement alphabétique des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoise, mais comme il ne dit rien de sa position, & que les autres Géographes ne font pas même mention de ce peuple, il est impossible de décider si l'on doit le rapporter au Languedoc, à la Provence ou au Dauphiné. Je sçai bien que dans les Tables de Peutinger, dont nous parlerons dans la suite, non seulement on trouve le nom de ce peuple, mais qu'on le trouve placé à peu-près dans l'endroit où est aujourd'hui le Diocèse de Montpellier. C'est sur ce fondement aussi que quelques Auteurs donnent le nom d'*Umbranici* aux anciens Habitans de cette partie de la Gaule Narbonnoise, mais comme ces Tables sont très peu exactes, & que la forme des pais y est entièrement défigurée, j'avoue que ce fondement ne me paroit pas assez solide pour oser rien décider.

Il y a dans l'énumeration par ordre alphabetique, que fait Pline des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoise, quelques noms de Villes, comme *Comacina*, & quelques noms de peuples, comme *Bormanni*, *Censcenses* † *Tasiodunu*, * *Tarsconmtenses*, qui sont entierement inconnus. Il n'en est point parlé dans les ouvrages des autres Géographes, les anciens Historiens n'en font aucune mention, Pline lui même n'en dit rien, qui serve à en fixer la position. Ainsi supposé que ces noms ne soient pas corrompus, du moins paroit-il impossible d'en faire l'application.

† Ou *Tasconi*
* Ou *Tarusconienses*

On trouve dans Pline trois autres endroits, qui regardent le Languedoc.

I. Il fait mention *Livre 3. chap. 5.* de deux Isles sur la côte de Languedoc. *Gallia autem ora*, dit-il, *in Rhodani ostio Metina, mox qua Blascon vocatur.* Nous avons déja dit que *Metina* étoit les Tines ou Tignes, petites Isles à l'embouchure de la grande branche du Rhône, dont par conséquent la position est la même que celle que Pline attribue à *Metina*, & dont le nom convient. Pour *Blascon*, il est certain que c'est Brescon, dont Strabon a fait aussi mention.

II. Pline parle au *Livre 11. chap. 42.* de la Montagne

de Losere, & du pais de Gevaudan, à l'occasion du fromage qui en venoit. « A Rome, dit-il, où l'on a la com-« modité de pouvoir juger de ce qu'il y a d'excellent dans « tous les pais, on estime beaucoup le fromage † qui vient de « Nismes; & qu'on fait sur la montagne de Losere dans « le Gevaudan, mais la préference qu'on lui donne, est « courte, & elle ne dure qu'autant qu'il est frais. » *Laus caseo Romæ, ubi omnium gentium bona cominus judicantur, è Provinciis Nemausensi præcipua, Lesura (forsan Losura) Gabalicique pagi, sed brevis, ac musteo tantum commendatio.* Ce passage de Pline prouve que de son tems tout le bas Gevaudan pour le moins dependoit de Nismes, & se trouvoit par consequent compris dans la Gaule Narbonnoise.

† Se seroit-ce le fromage de Roquefort d'aujourd'hui. On le fait prez de la Montagne de Losere, & il est certain qu'il n'est jamais meilleur que quand il est nouveau, comme Pline le dit de celui dont il parle.

III. Pline parle encore ailleurs (*a*) dans la Description de l'Aquitaine des *Gabales*, c'est-à dire des habitans du Gevaudan, qui aprez avoir avoir été de la Gaule Celtique jusqu'à l'Empire d'Auguste, se trouvoient depuis ce tems là compris dans l'Aquitaine. Il est vrai pourtant qu'il paroît que cela n'a pu regarder que les habitans du haut Gevaudan, car nous venons de voir que les Montagnes de Losere, qui sont dans le bas Gevaudan étoient de la Province Narbonnoise.

(*a*) Lib. 4. Cap. 19.

IV. A l'egard des *Velauni*, ou habitans du Velai, Pline n'en a point parlé, à moins qu'on ne veuille prendre pour ce peuple les *Velauni*, (*b*) dont il étoit fait mention dans l'inscription du Trophée dressé sur les Alpes en l'honneur de l'Empereur Auguste, ou les (*c*) *Velates* dont parle Pline dans la description qu'il fait de l'Aquitaine. Mais il paroît qu'on seroit egalement mal fondé dans l'une & dans l'autre de ces pretentions, car il est certain par l'inscription même que les premiers sont un des peuples qui habitoient dans les Alpes, & pour les autres, non seulement il n'y a rien dans la description de l'Aquitaine, qui marque que les *Velates*, dont Pline rapporte le nom, soient les habitans du Velai, & dans une pareille incertitude la seule difference du nom doit en dissuader mais il paroît même par la situation connue des autres peuples qui sont nommez dans le même passage qu'il s'agit d'un peuple placé fort avant dans l'Aquitaine prez d'Auch & d'Eause, & par conséquent fort different des habitans du Velai

(*b*) Histor. natur. lib. 3. cap. 20.

(*c*) Ibid. lib. 4. cap. 19.

CHAPITRE V.

Explication de ce qu'on trouve dans la Géographie de Ptolemée, sur les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc ou dans le Roussillon

CLAUDE Ptolemée, Mathématicien & Astronome célebre, a vécu sous l'Empire de Marc-Aurele, au rapport de Suidas. Il étoit (a) né à Peluse dans la basse Egypte, mais on l'a toujours regardé comme natif d'Alexandrie, parce qu'il a passé sa vie dans cette derniere ville.

Entre plusieurs ouvrages qu'il a écrits, on fait cas de ses huit Livres de Geographie. On trouve ramassé dans cet ouvrage presque tout ce qu'on sçavoit de Géographie du tems de l'Auteur, & ce qui le rend encore plus recommandable, on y trouve la longitude & la latitude de chaque lieu. Ptolemée a été le premier des Géographes qui les ait marquées, & malgré les erreurs où il est souvent tombé faute d'observations exactes, les positions qu'il donne peuvent quelquefois servir à déterminer la situation des lieux dont il a fait mention.

C'est dans le second Livre de sa Géographie, que Ptolemée parle des Gaules. Il les divise en quatre parties, l'Aquitaine, la Lionnoise, la Belgique & la Narbonnoise. Il parle des trois premieres dans les Chapitres 7. 8 & 9. & il remarque à cette occasion

1°. Que l'Aquitaine (b) étoit limitrophe avec la Narbonnoise, depuis la source de la Loire, jusqu'à un passage des Pyrenées, dont il fixe la position au 19. 0 de longitude & au 43. 10 de latitude, ce qui tomberoit à-peu-prez vers le Diocese de Coserans, en faisant à la position marquée par Ptolemée, les corrections prouvées par l'exemple connu des lieux voisins.

2°. Que la Lionnoise (c) étoit séparée d'avec la Narbonnoise par les monts *Cemmenus*, *Cebenna*, c'est-à-dire par cette chaîne de montagnes, qui commençant dans le Vivarez prez du Rhône, s'étend jusques vers les sources de

(a) Gerard. Joann Vossius, de Historic. Græcis, lib. 4. cap. 17.

(b) Lib. 2. cap. 7.

(c) Ibid. cap. 8.

de la Loire, ou commençoit l'Aquitaine suivant Ptolemée

3° Enfin que (*a*) les bornes entre la Belgique & la Narbonnoise, étoient une ligne tirée depuis les limites communes entre la Lionnoise & la Narbonnoise, c'est-à-dire depuis le mont *Cemmenus*, jusqu'à un passage entre les Alpes & le mont *Adula*, grande montagne des Alpes dans les Grisons, d'où le Rhin prend sa source, & connue aujourd'hui sous le nom de montagne de *Saint Gothard & de Vogelsberg*. Ptolemée marque la position de ce passage au 29 30 de longitude, & au 45 15' de latitude, ce qui contient des erreurs trop grossieres, principalement sur la longitude, pour pouvoir servir à en fixer la position.

(*a*) Lib. 4. 9.

Ptolemée passe (*b*) ensuite au détail Géographique de la Gaule Narbonnoise. Comme on peut, sans alterer le sens, retrancher ce qui concerne la Provence & le Dauphiné, nous ne rapporterons ici que ce qui regarde les Païs compris aujourd'hui dans le Languedoc & dans le Roussillon, & nous tâcherons d'éclaircir les difficultez qui pourront s'y trouver.

(*b*) Ibid. 10.

De l'explication Géographique de Ptolemée, Liv. II. Chap. X.

On a déja expliqué les limites qui séparent la Gaule Narbonnoise des trois autres parties des Gaules. Pour ce qui regarde les côtez qui restent, la pente occidentale des Alpes la borne du côté du Levant, depuis le Mont *Adula*, jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var, dont la position est en 27 degré. 30. *de long.* & 43. 6 *de lat.*

A l'égard du côté du Midi elle est bornée par le reste des Pyrenées depuis l'Aquitaine jusqu'à un Promontoire qui s'avance dans notre mer (la mer Méditerranée) sur lequel est bâti le Temple de Venus. Et ensuite par la mer Gauloise jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var. Voici la Description de cette côte.

Après le Temple de Venus,
dont la position est de 20 20 *long.* 42 20 *lat.*
Les embouchûres de la riviere Illeris (*Illiberis*) 21 6 42 40

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως βιβλ. β. κεφαλ. ι.

Τῆς δὲ Ναρβωνησίας αἱ μὲν παρὰ τὰς εἰρημένας τρεῖς ἐπαρχίας πλευραὶ, ὥρισται· τῶν δὲ λοιπῶν τὸ μὲν πρὸς ἀνατολὰς ὁρίζεται τῶν Ἄλπεων ὄρει, ἀπὸ τοῦ Ἀδούλα ὄρους μέχρι τῶν ἐκβολῶν Οὐάρου ποταμοῦ, ὧν θέσις κζ λ' μγ.

Τὸ δὲ πρὸς μεσημβρίαν πλευρὸν, ὁρίζεται λοιπῷ τῆς Πυρήνης τὸ ἀπὸ τῆς Ἀκυτανίας μέχρι τοῦ ἐπὶ τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάσσης ἀκρωτηρίου, ἐφ' ᾧ τὸ Ἀφροδίσιον ἱερὸν, καὶ ἡ Γαλλικὴ θάλασσα ἑξῆς μέχρι τῶν τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολῶν, ἧς ἡ τῆς παραλίου περιγραφὴ τοιαύτη.

Μετὰ τὸ Ἀφροδίσιον κ. γ' μβ γ'.
Ἰλλέριος ποταμοῦ ἐκ-
βολαί κα μβ Τό

Ῥουσκίνωνος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα δ'	μβ λ'δ''	Les embouchûres de la riviere Rusciion (*Ruscinon*)	21 15' *long*	42 45' *lat.*
Ἄταγος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα λ'	μβ λ'δ''	Les embouchûres de la riviere d'Aude.	22 30	42 45'
Ὀρβίος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα λ'δ''	μβ λ'δ''	Les embouchûres de la riviere d'Orb.	21 45'	40 45'
Ἀραυρίς ποταμοῦ ἐκβολαί	κβ	μβ λ'γ'	Les embouchûres de la riviere d'Erau	22 0	42 50
Ἀγάθη πόλις	κβ δ'	μβ λ'γ'	La ville d'Agde.	22 15	42 50
Σήτιον ὄρος	κβ λ'	μβ λ'	La Montagne de Sette	22 30	42 30
Φόσσαι Μαριάναι	κβ λ'δ''	μβ γο	Les Fosses de Marius.	22 45	42 40
Ῥοδανοῦ ποταμοῦ τὸ δυτικὸν στόμα	κβ λ'γ'	μβ λ'	L'embouchûre occidentale du fleuve du Rhône.	22 50	42 30
Ῥοδανοῦ τὸ ἀνατολικὸν στόμα	κγ	μβ γ'	L'embouchûre orientale du Rhône.	23 0	42 20

. . . .

Κατέχουσι δὲ τὰ μὲν δυσμικώτατα τῆς Ναρβωνησίας, Οὐόλκαι Τεκτόσαγες, ὧν πόλεις μεσόγειοι

La partie la plus occidentale de la Gaule Narbonnoise est habitée par les Volces Tectosages, dont les villes situées dans l'intérieur des terres sont

Ἴλλιβερις	ιθ λ'δ''	μγ δ'	Ilibens, aujourd'hui. *Elne*	19 45' *long.*	43 15' *lat.*
Ῥουσκίνων	κ	μγ λ'	Rusinon, ou plûtôt Ruscinon, aujourd'hui *la Tour de Roussillon*	20 0	43 30
Τολῶσα κολωνία	κ λ'	μδ δ'	Toulouse, Colonie	20 30	44 15'
Κεσσηρώ	κα δ'	μδ	Cessero, aujourd'hui S. Tiberi.	21 15'	44 0
Καρκασώ	κα	μγ λ'	Carcassonne	21 0	43 30
Βαίτιραι	κα λ'	μγ λ'	Beziers.	21 30	43 30
Νάρβων κολωνία	κα	μγ	Narbonne, Colonie.	21 0	43 0

Μετὰ δὲ τούτους μέχρι τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ Οὐόλκαι Ἀρικόμιοι, ὧν πόλεις μεσόγειοι

Le reste du Pais depuis les confins des Volces Tectosages jusqu'au Rhône, est occupé par les Volces Arecomiens, (*Arécomiques*) dont les villes bâties dans l'intérieur du pais sont,

Οὐινδόμαγος	κα λ'	μδ λ'	Vindomagus.	21 30 *long.*	44 30 *lat.*
Νέμαυσος κολωνία	κβ	μδ λ'	Nismes, Colonie.	22 0	44 30

• •

Ὑφ' οὓς (τοὺς Οὐόλκας) Ἕλουοι, καὶ πόλις αὐτῶν

Sous les Usconiens (*Les Vocontiens*) sont les Efcoques. (les Helviens, aujourd'hui *les Habitans du Vivarez.*) dont la ville Capitale s'appelle *Alba Augusta*, aujourd'hui le village d'*Albe* ou d'*Alpe*

Ἄλβα Αὐγοῦστα	κϛ λ'	μγ γο	d'*Albe* ou d'*Alpe*	26 30 *long*	43 40 *lat.*

Les Isles situées prez de la côte de la Gaule Narbonnoise, sont *Agatha*, avec une ville qui porte le même nom, dont la position est 22 30 42 15	Νῆσοι δὲ ὑπόκεινται τῇ Ναρβωνησίᾳ, Ἀγάθη μὲν κατὰ τὴν ὁμώνυμον πόλιν, ἡ νῆσος κβ λ' μβ δ'
Et ensuite Bresson. 22 30 42 20	Μεθ' ἣν Βλάσκων κβ λ' μβ γ'
De l'explication Géographique de Ptolemée. Liv. II. Chap. 7.	Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β' κεφάλ. ζ.
Sous les Vasatiens, (*les Habitans du Bazadois*) sont les *Tabales* (*les Gabales*, aujourd'hui les Habitans du Gevaudan) dont la Capitale s'appelle *Anderidum*, aujourd'hui le village de *Javouls* 19 45' 45 30	Ὑπὸ δὲ (τοὺς Οὐασάτας) Γάβαλοι (Γάβαλες) καὶ πόλις Ἀνδέριδον ιθ λ'δ' με λ'
Sous les Ausciens (*les Habitans du pais d'Ausch*) sont les *Velauni*, aujourd'hui les Habitans *du Velai*, dont la Capitale s'appelle *Ruessium*, aujourd'hui le village de *S. Paulien* prez du Pui. 18 0 44 30.	Καὶ ὑπὸ μὲν τοὺς Αὐσκίους Οὐελλαυνοί, καὶ πόλις Ῥουέσσιον ιη μδ λ'
Sous ceux-là sont les *Rutani*, aujourd'hui les Habitans du *Rouergue*, dont la Capitale s'appelle *Segodunum*, aujourd'hui Rodez. 17 15' 44 16	Ὑπὸ δὲ τούτους Ῥουτανοί, καὶ πόλις Σεγόδουνον ιζ δ' μδ ς'

Le Temple de Venus. Ptolemée de même que Pline, commence la description de la Gaule Narbonnoise par le Roussillon, c'est-à-dire par la partie qui confine avec l'Espagne. Le Temple de Venus dont il parle, est le fameux *Ἀφροδίσιον*, qui avoit donné autrefois le nom au Promontoire sur lequel il étoit bâti. Ce Promontoire s'appelle aujourd'hui le *Cap de Creux*, *Caput de Cruebus*.

Les embouchures du fleuve Illeris. Il faut lire *Illiberis* comme dans Strabon. C'est la Riviere de la *Teh* qui passoit prez de l'ancienne Ville d'*Illiberis*, sur les ruines de laquelle la Ville d'*Elne* est aujourd'hui bâtie.

Les embouchures du fleuve Ruscion ou Ruscinon. C'est la Riviere de la *Tet*, qui passoit à l'ancienne Ville de *Ruscinon*, prez du lieu où est *Perpignan* aujourd'hui. Il paroit que

Ptolemée a copié Strabon pour le nom de ces deux rivieres.

Les embouchures du fleuve Atax, C'est l'*Aude*.

Les embouchures du fleuve Orbis C'est l'*Orb* que les Géographes anciens appellent ordinairement *Orbis*

Les embouchures du fleuve Arauris. C'est l'*Eraut* ou *Arraut*

La Ville Agatha Ptolemée distingue une *Agathe-polis*, c'est-à-dire *Agatha Ville*, & une *Agathe-nesos*, c'est-à-dire *Agatha Isle* Nous verrons dans la suite ce qu'il a pû entendre par la derniere, mais il est certain qu'il a entendu ici par *Agatha-polis*, la Ville d'*Agde*, bâtie à la rive gauche ou orientale de l'*Eraut*, assez prez de son embouchure.

La montagne de Sette, Σήτιον ὄρος.

La Fosse de Marius On ne sçauroit nier que Ptolemée n'ait cru que la Fosse de Marius étoit plus occidentale de 5′ que la branche occidentale du Rhône, & qu'il ne l'ait placée par conséquent dans la partie de la Gaule Narbonnoise, qui appartient aujourd'hui au Languedoc, mais il est le seul qui lui ait donné cette position. Et l'on sait le peu de fondement qu'il y a à faire sur ses fixations de la longitude. Par exemple, ne marque-t-il pas *Cessero* ou Saint Tibert plus occidental que Beziers de 15′ contre la vérité. outre les autoritez que nous avons déja alleguées pour placer la Fosse de Marius en Provence, les Itineraires dont nous parlerons ci dessous, en fournissent de nouvelles preuves, qui ne laissent aucun doute sur cette question.

* Itineraire d'Antonin. In via Aurelia a Româ Arelatum usque. & in Itinerario possum a Româ Arelatum usque.

L'embouchure occidentale & orientale du Rhône Ptolemée ne donne au Rhône que deux embouchures, il y a apparence qu'il a neglegé la Fosse de Marius, qui faisoit la troisiéme du tems de Pline, peut-être cette Fosse étoit-elle déja comblée, on seroit tenté de le croire, par rapport à la méprise que nous venons de voir que Ptolemée

a faite sur sa position. Les deux embouchures du Rhône dont cet Auteur fait mention, sont celles que Pline a appellées *Libyca*. L'Occidentale est l'*Ostium Hispaniense*, & l'Orientale l'*Ostium Metapinum* de Pline, les deux mêmes qui subsistent encore aujourd'hui.

Aprez avoir décrit la côte*, Ptolemée passe à la description de l'intérieur du Pais. Il remarque que les Volces Tectosages en occupoient la partie la plus occidentale, & il nomme les principales Villes qu'ils habitoient, sçavoir.

Illiberis, aujourd'hui *Elne*.

Ruscinon, aujourd'hui la *Tour de Roussillon* à (a) un quart de lieue de Perpignan. Il est évident que Ptolemée comprend le Roussillon dans le Pais des Tectosages, mais il n'en est pas de même des autres Géographes anciens, qui donnent moins d'étendue aux Tectosages, & qui placent dans le Roussillon deux autres Peuples, sçavoir les *Sardons* & les *Consuarann*.

(a) Vales. notitia Galliar. pag. 493.

Toulouse. Ptolemée lui donne, le titre de Colonie, & il n'y a que lui qui le lui donne entre les anciens Géographes ou Historiens.

Cessero, aujourd'hui Saint Ubert, ou plustôt Saint *Tibers* sur l'*Erau*, comme on verra ci-dessous dans l'explication des Itineraires.

Carcassonne.

Beziers.

Narbonne, qui à ce compte-là, n'appartenoit plus du tems de Ptolemée aux Volces Aréconiques, à qui il avoit appartenu du tems de Strabon.

Ptolemée remarque ensuite que le reste du Pais jusqu'au Rhône est habité par les *Volces Arécomiques*, ou comme il les appelle *Arecomiens*. Il ne fait mention que de deux de leurs Villes, *Nemausus*, Nismes, Ville célébre chez tous les Geographes & chez la plupart des Historiens anciens, & *Vindomagus* dont il est le seul qui ait parlé,

& dont il est par conséquent très-difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer la position.

On a raison de croire que ce *Vindomagus* étoit une des vingt-quatre Villes ou *Pagi*, qui dépendoient de la République de Nismes au rapport de Strabon & de Pline. Mais cela ne suffit pas pour fixer sa position, & Ptolemée n'ajoûte rien qui en instruise. Tout l'éclaircissement qu'il fournit, doit se prendre de la comparaison des degrez de longitude & de latitude qu'il donne à ce lieu de *Vindomagus*, avec ceux qu'il donne à la Ville de Nismes. Je sçai bien que la fixation de ces dégrez n'est point exacte, je suis sûr du moins qu'il y a de l'erreur à l'égard de Nismes, dont la position est connue. Mais si l'on suppose que Ptolemée ait suivi la même erreur à l'égard de *Vindomagus*, ce qui est assez apparent, de la même malgré cette erreur, il en résultera une espece de preuve, qui pourra servir à fixer la position de ce lieu inconnu.

Voila ce qui me fait conjecturer que ce *Vindomagus* pourroit être la Ville de Sauve, aujourd'hui du Diocèse d'Alais, mais autrefois de celui de Nismes, & une des Villes de ce Diocèse qui entroient aux Etats de Languedoc tour à tour. Suivant Ptolemée, *Vindomagus* étoit à 21 degrez 30 de longitude, & Nismes à 22. 6, c'est-à-dire que *Vindomagus* étoit plus occidental que Nismes de 36. Or suivant la Table des positions des principales Villes du Languedoc, qui est à la suite des Ephemerides de M. de Clapiers, Sauve est sous le même méridien que Montpellier, & Montpellier est plus occidental que Nismes d'1′ 52″ d'heure, ce qui fait en degrez 28′. Ainsi à cet égard la position de Sauve convient assez exactement avec celle que Ptolemée donne à *Vindomagus*.

D'un autre côté, Ptolemée place Nismes au 44. 36 de latitude, & *Vindomagus* au même degré. Or Sauve, quoiqu'un peu plus septentrional que Nismes, ne l'est guere que de 2 ou 3 minutes, & par conséquent la latitude de Sauve convient encore assez-bien avec la latitude que Ptolemée donne à *Vindomagus*. Sur ce pied-là la position de ce lieu devroit donc être fixée à Sauve, & cela paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut point douter que la

Ville de Sauve qui étoit bâtie sur la montagne appellée *Coutach*, ne fut veritablement ancienne, & qu'il est certain en même tems qu'on ignore le nom Gaulois qu'elle a porté autrefois : celui de Sauve, *Salvia*, ou *Salvium*, qu'elle porte depuis long-tems, étant visiblement un nom Latin.

On pourroit peut-être fortifier cette opinion par des nouvelles conjectures, si on sçavoit qu'elle a été originairement la signification du nom de *Vindomagus*. Pour les deux dernieres syllabes, *Magus*, qui forment la terminaison de plusieurs autres Villes, il est certain qu'elles signifioient autrefois *Ville*, *demeure*, *habitation*. Mais il n'est pas aussi facile de deviner la signification du mot de *Vindo*, & sur cet article, on ne peut former que des conjectures, & des conjectures même très-incertaines.

La premiere est, que ce mot signifioit une *source d'eau abondante*. On croit que la riviere de Sorgue, formée par la fontaine de Vaucluse, (*a*) s'appelloit autrefois *Amnis Vindalicus*. Si l'on admet cette conjecture, le nom de *Vindomagus*, c'est-à-dire de *Ville de la Fontaine*, aura convenu à Sauve, puisqu'il y a à Sauve une fontaine très-abondante, qui fait aller plusieurs moulins dès sa source, peut-être même que la Riviere de *Vidourle*, que les eaux de cette fontaine forment presque en entier, & qui est appellée dans les titres anciens *Viturlus*, portoit autrefois le nom de *Vindurlus*.

La seconde conjecture est, que ce nom signifioit autrefois une *montagne*. Ptolemée lui-même (*b*) parle d'une montagne d'Espagne appellée *Vindius*. Les anciens Auteurs font mention de la Ville (*c*) de *Vindonissa* en Suisse, de celle de (*d*) *Vindogladia* en Angleterre, du Pays (*e*) de *Vindelicia* en Allemagne, & des (*e*) *Vindelici* qui l'habitoient, & ces différens noms appartiennent à des montagnes, ou à des lieux montagneux. Si cette conjecture paroît avoir quelque fondement, le nom de *Vindomagus* aura signifié la *Ville de la montagne*, & aura convenu encore à la Ville de Sauve, qui étoit autrefois bâtie sur la montagne de Coutach, sur le penchant de laquelle elle est aujourd'hui placée.

(*a*) Strabon. Geograph. lib. 4. Plinius, lib. 4. cap. 1.

(*b*) Geograph. lib. 2.

(*c*) Tacit. Histor. lib. 4.

(*d*) Itinerarium Antonini.

(*e*) Strabon. Geograph. lib. 4. Plinius, lib. 3. cap. 20. Ptolemæus, lib. 2. cap. 12.

Enfin, la troisiéme conjecture est, que ce mot *Vindo* avoit autrefois chez les Gaulois la même signification que le mot *Wind* chez les Allemands, c'est-à-dire qu'il signifioit le *Vent*, auquel cas *Vindomagus* auroit dû signifier *la Ville venteuse*, ce qui conviendroit encore à une Ville telle que l'ancien Sauve, qui étoit bâtie sur le haut d'une montagne.

Aprez tout, ce qu'on vient de dire ne sont que des conjectures, & ce n'est aussi que comme des conjectures qu'on le donne. Peut-on proposer autre chose sur la position d'un lieu, dont il n'y a que Ptolemée qui ait parlé, & dont Ptolemée même ne rapporte que le nom. Je prétends seulement, & il paroît que je suis fondé à le prétendre, que ces conjectures sont plus vraisemblables, que les opinions de ceux qui avoient avancé que *Vindomagus* étoit (a) *Saint Tibere* sur l'Eraut, (b) *le Vigan*, (c) *Saint Gilles*, ou (d) *Usez*.

Ptolemée, en finissant la description de la Gaule Narbonnoise, parle de deux Isles, qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc, sçavoir *Agatha* avec une Ville de même nom, & *Blascon*. Pour la derniere il est visible que c'est l'Isle de *Brescon* prez de l'embouchure de l'Eraut, dont presque tous les Géographes ont fait mention : mais on est assez embarrassé à déterminer la position de l'autre Isle que Ptolemée nomme *Agatha*, où il dit qu'il y avoit une Ville de même nom, & dont il est le seul qui ait parlé. On seroit très-mal fondé à croire sur la conformité du nom que cette Isle ne dût point être distinguée de la Ville d'Agde, car outre que la Ville d'Agde n'a jamais été dans une Isle, il semble que Ptolemée n'ait rien negligé pour empêcher qu'on ne peut confondre l'Isle avec la Ville. Il appelle l'une *Agatha Ville*, & l'autre *Agatha Isle*, il parle de la premiere au commencement de la description de la Gaule Narbonnoise, & de la seconde à la fin, enfin il leur donne des longitudes & des latitudes absolument differentes.

Adrien de Valois (e) n'a point connu d'autre moien de se tirer d'affaire, que de supposer que l'Isle d'*Agatha* étoit la même que l'Isle de Brescon, & que Ptolemée avoit parlé deux fois de la même Isle sous deux noms differens, tantôt

(a) Jean Poldo d'Albenas. Antiq. de Nismes, Ortelius, in thesauro Geograph.
(b) Catel, Mémoires pour l'Histoire de Languedoc, pag. 31.
(c) Ibidem.
(d) Valesius, Notitia Galliar. in verbo Vindomagus.
(e) Notitia Galliar. in verbo Agatha.

tantôt sous le nom d'*Agatha* que les Grecs de Marseille lui avoient donné, & tantôt sous le nom celtique de *Blasco*, qui etoit l'ancien nom Mais outre qu'il n'y a jamais eu, ni même pû avoir de Ville dans l'Isle de Brescon qui est trop petite, il paroît difficile de charger Ptolemée d'une pareille bevue sans aucune preuve, ou pour mieux dire contre l'evidence du contraire, puisque cet Auteur distingue expressement ces deux Isles, & qu'il leur donne une latitude differente, en marquant l'Isle d'*Agatha* plus septentrionale de 10 que celle de Brescon

Il ne reste donc qu'un parti a prendre, mais ce parti satisfait a tout C'est de supposer (*a*) que c'est de l'Isle de Maguelonne & de la Ville de même nom qui y etoit autrefois bâtie, qu'il faut entendre ce que dit Ptolemée de l'Isle d'*Agatha*, & de la Ville de même nom bâtie dans cette Isle On trouve par ce moien sur la côte de Languedoc & assez prez de Brescon, une Isle & une Ville de même nom bâtie dans cette Isle & en même tems on a le plaisir de voir que la latitude de cette Isle, par rapport a celle de Brescon, s'accorde avec ce qu'en dit Ptolemée, puisqu'en effet l'Isle de Maguelonne est plus septentrionale que celle de Brescon d'environ 10

(*a*) Sanson, Disquisit in Pharum Philipp. Labbe, in verbo Agatha & M. de la Martiniere Diction. Géographique au mot Agathopolis, ont eu la même pensée.

Mais aussi a suivre cette conjecture, il faut nécessairement avouer que peu de tems aprez le siecle de Ptolemée, & l'Isle d'*Agatha*, & la Ville qui y etoit batie durent changer de nom pour prendre celui qu'elles ont porté dans les siecles suivans, puisqu'il est certain que cette Ville n'étoit connue que sous le nom de *Maguelonne* dans le VI siecle quand elle devint le siege d'un Evêché, & que nous avons même de fortes raisons de croire que dès le cinquieme siecle, Festus Avienus en avoit fait mention sous ce nom dans son *Ora Maritima*, comme nous verrons ci-dessous.

Il est vrai que ces sortes de changemens de nom furent assez communs vers la décadence de l'empire Romain. Il peut même se faire que cette Isle fut autrefois connue sous deux noms, parmi les Grecs sous le nom grec d'*Agatha*, que les Grecs de Marseille lui avoient imposé en s'emparant de la côte, & parmi les Gaulois sous celui de *Magalo*, qui paroît être celtique, & qu'on peut regarder par con-

I

séquent comme son ancien & veritable nom. Dans ce cas-là, il ne faudroit point s'étonner que le grec devenant moins connu dans le païs à mesure que la barbarie prevaloit, on se fût accoutumé peu-à-peu à ne plus désigner cette Isle que par le nom celtique, qui étoit familier aux gens du Païs.

Peut-être aussi pourroit-on résoudre cette difficulté d'une maniere plus simple, en supposant qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Ptolemée, & qu'au lieu d'Ἀγάθη, c'est Μεγάλη ou Μεσάλη qu'il faut lire. La difference n'est pas grande, & de pareilles meprises ne sont pas rares dans les manuscrits des anciens Auteurs, sur tout lorsqu'il s'agit de noms ou de mots peu connus d'ailleurs. Ceux qui copioient cet ouvrage de Ptolemée ont pu être induits à cette méprise par le nom d'*Agatha*, dont cet Auteur s'étoit servi dans la même description de la Gaule Narbonnoise, en parlant de la Ville d'Agde.

Ptolemée parle dans le même chapitre X des *Helvi* ou *Helvii*, aujourd'hui *les habitans du Vivarez*, en grec Ἔλουοι ou Ἐλούιοι, car c'est un de ces deux noms, qu'il faut substituer dans le texte de cet Auteur, à la place d'Ἐλυκῶκοι, qui s'y est introduit par erreur. Ptolemée dit que ce peuple étoit soumis aux Οὐοκόντιοι, mais c'est Οὐοκόντιοι, *Vocontii*, qu'il faut lire, & cela doit s'entendre des Voconciens qui habitoient de l'autre côté du Rhône, & dont les capitales étoient Vaison, *Vasio*, & le Luc, *Lucus Augusti*. La Capitale des *Helvi* ou *Helvii* s'appelloit *Alba Augusta* suivant Ptolemée. On croit que c'est le Village d'*Alps* ou plustot d'*Albs* à deux lieues de Viviers, comme on l'a déja dit.

Dans le même Livre, mais dans (*a*) un autre chapitre Ptolemée fait mention de quelques autres peuples, qui sont compris aujourd'hui dans le Languedoc, ou qui en sont voisins.

(*a*) Cap. 7.

I. Des *Gabali*, aujourd'hui *les habitans du Gevaudan*, en grec Γαβαλεῖς, car c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de Ταβαλεῖς, qu'on lit dans quelques éditions par une erreur visible. Ptolemée remarque que ces Gabales étoient sous les *Vasatens*,

c'est-à-dire les peuples des environs de Bazas, & que leur Capitale s'appelloit *Anderidum* On l'appella dans la suite *Gabala*, lorsqu'on s'accoutuma à donner à la plupart des capitales de chaque pais, *Pagi*, les noms des peuples qui y habitoient C'est aujourd'hui le village de *Gevouds*, *Javols ou Javouls* à quatre lieues de Mende

II Des *Velauni*, aujourd'hui *les habitans du Velai*, en grec Οὐέλαυνοι, qui selon Ptolemée dépendoient des *Ausciens*, c'est-à-dire des habitans du pais d'Ausch, & dont la capitale s'appelloit *Ruessium*, aujourd'hui le village de *Saint Paulian*, à deux lieues du Pui. Cette Ville fut dans la suite le siége de l'Evêche du pais de Velai C'est de-là qu'il a été transferé à *Anicium* ou *Podium de Anicio*, aujourd'hui *le Pui*. On croit communement que cette translation fut faite dans le III siecle (*a*) sous le pontificat de Saint Evodius, vulgairement *Saint Vosi*, mais les Peres Benedictins ont prouve dans (*b*) l'*Histoire de Languedoc*, qu'elle n'a pû être faite que sous le pontificat de Norbert, & par conséquent vers la fin du IX siecle Pendant que la Ville de *Ruessium* fut le siege de l'Evêche du Velai, on la nomma *Velava* du nom des *Velavi* ou *Velauni* dont elle étoit la capitale, mais aprez la translation, on ne la nomma plus (*c*) que *Civitas Vetula*, pour la distinguer de la nouvelle Cité qui étoit le Pui Ce n'est plus aujourd'hui qu'un Village connu sous le nom de Saint Paulian, qui lui a été donné à cause que les Reliques de cet ancien Evêque du Velai y sont particulierement honorees

III Enfin, Ptolemée parle des *Rutani* ou *Rutens*, aujourd'hui *les habitans du Rouergue* en grec Ῥουτανοί, ou Ῥουτηνοί, qui dépendoient du temps de Ptolemée des *Velauni* ou habitans du Velai, & dont la capitale etoit *Segodunum Rutenorum*, appellée ensuite *Rutena*, & aujourd'hui *Rodez*

(*a*) Odon Gissey Jesuite — Histoire de Notre Dame du Pui, liv I chap 13

(*b*) Tome 1. Note LXXX. pag. 724.

(*c*) D Mabillon in ... Sancti ... Ordinis ... Part I, Saecul IV.

CHAPITRE VI

Remarques sur la description que Festus Avienus a faite de la côte de la Gaule Narbonnoise dans le Poeme intitulé Ora Maritima.

NOUS devons à Rufus Festus Avienus deux ouvrages de Geographie en vers latins, l'un est la traduction en vers hexametres de la *Description du Monde* ou de la *Periegese* que Denys avoit écrite en vers hexametres grecs, l'autre la *description de la mer mediterranée* en vers Iambes, sous le titre d'*Ora Maritima*. Ce ne sont pas même les seuls ouvrages en vers de cet auteur, Servius rapporte (*a*) qu'il avoit mis en vers Iambes tout Tite-Live. Il est certain qu'il avoit traduit en vers les Phénomenes d'Aratus. On lui donne (*b*) encore avec assez de vraisemblance la traduction de plusieurs fables d'Esope en vers élégiaques, & l'on prétend que l'*Avianus* ou *Anianus*, à qui la plupart des manuscrits les attribuent, ne doit point être distingué de Festus Avienus.

De ces différens ouvrages, nous n'avons d'entiers que la *Description du Monde* de Denys, les Phénomenes d'Aratus, & les *Fables d'Esope*. Pour l'*Ora Maritima*, il n'en reste que des fragmens, & à l'égard du Tite-Live mis en vers, nous ne le connoissons que par ce que Servius en a dit.

L'âge de cet Auteur n'est pas certain. D'un côté (*c*) Genebrard & (*d*) Thevet ont cru qu'il avoit vécu dans le second siecle, (*e*) Crinitus le fixe même à l'empire de Diocletien. D'un autre côté par une erreur encore plus étrange, le Catalogue (*f*) de la Bibliotheque du Vatican le recule jusqu'au dixieme siecle. Mais l'opinion la plus commune & la plus plausible, est qu'il a vécu sous l'empire de Theodose, ou de ses enfans. G. J. Vossius (*g*) en a recueilli toutes les preuves avec beaucoup d'exactitude. Avienus a dédié son *Ora Maritima* à un certain Probus, & on soupçonne que ce Probus est le même à qui Claudien qui vivoit sous Theodose le Grand, en a dédié un des siens. Avienus

(*a*) In libr. X. Æneid. vers. 388

(*b*) G. J. Voss. de Historic. Latinis, lib. 2. cap. 9.

(*c*) In Annales.

(*d*) Lib. 2. De viris illustrib. cap. 49.

(*e*) De Poetis Latinis, lib. 5. cap. 80.

(*f*) Apud G. J. Vossium, ubi supra.

(*g*) Ibidem.

adresse ses Fables d'Esope à un certain Theodose, & l'on croit que ce Theodose est Theodose Macrobe, l'Auteur des Saturnales, qui vivoit dans ce tems-là. On observe que ce même Macrobe introduit dans ses Saturnales, un Interlocuteur à qui il donne le nom d'Avienus, & l'on conjecture que cet Avienus de Macrobe est notre Avienus. Enfin, ce qui fournit la preuve la plus concluante, Saint Jerôme, qui mourut en 421. * parle de Festus Avienus dans son *Commentaire sur l'Epître à Tite*, à l'occasion du passage d'Aratus cité par Saint Paul, & il en parle comme d'un Auteur moderne.

On (a) prétend qu'Avienus étoit Espagnol, & c'est en particulier l'opinion (b) de tous les Espagnols qui ont parlé de cet Auteur. La question seroit pleinement décidée si l'on pouvoit s'en tenir aux témoignages exprez qu'on en trouve ¶ tant dans la chronique d'un certain Marcus Maximus, qu'on prétend avoir été Evêque de Sarragosse, & qu'on fait vivre sur la fin du VI. siécle, que § dans le pretendu Journal de Luitprand de Tolede, Evêque de Cremone, qui vivoit dans le X. siecle. Mais le † Pere Papebroch & le ‡ Cardinal d'Aguirre ont prouvé que ces deux ouvrages étoient supposez. J'avoue pourtant qu'indépendamment de ces autoritez, la connoissance de la langue Punique, qu'avoit Avienus, & dont on verra des preuves dans la suite de ce chapitre, semble donner lieu de croire qu'il étoit non-seulement originaire d'Espagne,

(a) Chartes de Portis Latinis, lib. 1. cap. 10. Giraldus in eadem Historia, Dialog. 4.

(b) Vasaeus in Chronico ad ann. 315. Morales, lib. 10. cap. 14. Damianus à Goes in sua Hispania. Marinaeus in lib. de Academiis. Mariana, lib. 4. Histor. Hispan. cap. 11. Apud Laurentium Ramirez de Prado in notis in Adversar. Luitprandi, pag. 494.

* *Ipsius enim & genus sumus* quod hemistichium in Phaenomenis Arati legitur, quem Cicero in latinum sermonem transtulit, & Germanicus Caesar & nuper Avienus & multi quos enumerare perlongum est. Hieronymus, *super Epistol. ad Titum*, cap. 1.

¶ In regione Pedanâ in Oretanâ Hispaniae floruit olim sub Castino Episcopo Toletano Ruffus Magnus Festus Avienus, qui scripsit de Ora Hispaniae & situ Orbis vario carminum genere. Marcus Maximus, Episcopus Caesar Augustanus, in *Chronico* à Franc. Bivario edito, *ad ann. Ch.* 460.

§ Obiit Ruffus Festus Avienus, vir Catholicus & Hispanus, civis Eborensis in Hispaniae Carpetanâ eodem & anno & die quo S. Augustinus ascendit ad Caelos. Luitprandus in *Adversariis* editis à Laurentio Ramirez de Prado.

† Acta Sanctorum mensis Maii, *Tom. 7. pag.* 393.

‡ Tom. 2. Conciliorum Hispaniae, *Dissertatione* 3.

mais qu'il étoit même originaire des Provinces d'Espagne, où le commerce & les Colonies des Carthaginois avoient rendu commune la Langue Punique.

Il n'y a rien sur le Languedoc, dans la Description du Monde d'Avienus, ou plustôt dans la traduction qu'Avienus a faite de celle de Denys. Ce n'est que dans l'*Ora Maritima*, qu'il parle du Languedoc, ou du moins de la côte de cette Province, & qu'il en parle dans un assez grand détail. Je vais rapporter ce qu'il en dit depuis la frontiere du Roussillon, par où il commence, jusques aux embouchures du Rhone, & je tâcherai ensuite d'éclaircir ou de corriger ce qui paroitra en avoir besoin.

Festi Avieni Ora Maritima, Versu 565	*Festus Avienus.* Ora Maritima, *Vers* 565
565 *Post Pyrenaeum jugum* *Jacent arena litoris Cynetici* *Easque late sulcat amnis Roschinus.* *Hoc Sordicenae, ut diximus, glebae solum est.* *Stagnum hic, palusque quippe diffunditur,* 570 *Et incolae istam [1] Sordicen cognominant* *[2] Praeterque vasti gurgitis crepulas aquas.* *Nam propter amplum marginis laxae ambitum,* *Ventis tumescit saepe percellentibus.* *Stagno hoc ab ipso Sordus amnis effluit,*	Après avoir passé le sommet des Monts Pyrenées, on trouve la côte *Cynetique*, que le fleuve *Roschinus* partage. Nous avons déja dit que c'étoit le pays des *Sordons*. Il y a là un étang & un marais fort étendus, que les gens du pays appellent *Sordicen*, à cause du bruit que font les eaux de cet étang, car comme il est fort grand, il s'y éleve quand le vent est fort, des vagues très-grosses. La riviere de *Sordus* sort de cet étang. * * * * * *
575 *Ru* * * * * * * *effluentis [3] hostiis* * * * * * *	* * * * * * * *
Sinuatur alte & propria per dispendia *Caespes cavatur [4] repens unda longius,* *Molesque multa gurgitis dispendeatur*	Cet étang gagne & s'aggrandit de jour en jour en creusant ses propres bords. Aussi renferme-t-il trois grandes Isles, entre lesquelles l'eau de cet étang a differentes communications.
580 *Tris namque [5] in ipso maxima stant insulae,* *Saxisque duris pelagus interfunditur.*	
Nec longe ab istis, caespitis rupes sinus	Assez près de ce premier étang on en trouve un autre qui con-

1 Vossius ad Melam. *Sordicem.*

2 Propter. ex conjectura.

3 Edit. Oxoniensis. *ostiis.*

4 Ibid. *serpit.*

5 Illic Edit. Mattensis Petri Melian.

dent quatre Isles, mais qu'on a appellées de toute ancienneté *les Piples*. La Nation des *Elesyces* (des Bebryces) occupoit autrefois ce pais, & la ville de Narbonne étoit la Capitale de ce Royaume feroce.

C'est là que la riviere d'Aude se jette dans la mer. C'est là qu'est l'étang appellé *Helice*. Un nuisle souvenir nous apprend que la ville de Beziers étoit au delà, mais maintenant les rivieres du *Lez* & de *l'Orb* coulent dans des campagnes désertes, & au travers de monceaux de ruines, tristes marques du bonheur dont ce pais jouissoit autrefois.

Assez près de ces rivieres le *Thyrius* se jette dans la mer * * * * * * * * * De sorte qu'il ne s'y éleve jamais des vagues violentes, & qu'un calme perpetuel regne sur cet étang.

Le sommet de cette Montagne est à l'opposite de celui que j'ai déja dit qu'on appelle *Candidum*. L'Isle de Blescon est assez près de là, & elle est remarquable par l'eminence presque ronde qu'elle forme dans la mer.

Il y a dans les terres, entre plusieurs collines, une côte assez etendue, mais où l'on ne trouve plus d'habitans. A-t-elle s'éleve la montagne de Sete, & le mont appellé *Tesius*, couvert de pins, & dont le pied s'avance jusques dans l'étang de *Tour*, car c'est ainsi que les gens du pais nomment l'étang qui est auprès de l'*Erauts*. Cet étang sépare les Ibères d'avec les Liguriens. C'est là qu'on trouve une ville assez petite appellée *Polygium*, le bourg

Aitque dehiscere insulasque quattuor
(At prisca usus dixit has omnes [6] Piplas)
585 *Ambire profundo. Gens [7] Elesycum prius*
Loca haec tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Hic salsum in aequor amnis Attagus ruit,
Heliceque rursus hic palus [8] juxta. Dehinc
590 *Besaram stetisse fama casca tradidit.*
At nunc [9] Heledus, nunc & Orobis flumina
Vacuos per agros & ruinarum aggeres
Amoenitatis indices priscae meant.
Nec longe [10] ab istis Thyrius alte evolvitur
595 * * [b] Cinctus agmen * *
[11] *Ponto quae existens flustuum volumina*
Sternatque semper gurgitem Alcyonia quies.
Vertex [12] ad [*] hujus cautis e regione se
Illis eminens porrigit, quod Candidum
600 *Dixi vocari. Blasco propter insula est,*
Teretique forma cespes editur salo.
In continenti & inter adsurgentium
Capita jugorum rursus arenosi soli
Terga explicantur, seque fundunt litora
605 *Orba incolarum [13] Setius inde mons tumet*
Procerus arcem, [14] & pinifer [d] Fecyi jugum
Radice fusa usque Taurum pertinet;
Taurum paludem namque Gentici vocant
[11] *Orana e propinquum flumini Hujus alveo*

[6] Editio Oxoniensis, *naplas*
[7] *Bebrycum.*
[8] Edit. Oxon. ... Itum Matiltensis. P. Melam.
[9] Nunc & Ledus ex conjectura.
[10] Ab his vestibus
[b] Cinctus Edit. P. Melam
[11] ... euntur
[12] Edit. Oxon. Vertex et hujus.
[13] Setius inde mox tumet Procerus arcem et pinifer ... in Pet. de Marca Marc. Hispan. p. 87.
[14] Et pinifer ... Vossius in Melam, p. 180.
[15] Arau ... ex conjectura.
[d] & nes ...
[e] Oran Edit. P. Melam, Rhodanus Vossius in Melam.

610 *Ibera tellus atque Ligyes asperi*	de *Mansa*, & la ville de *Naustale*. * * * * * *
Intersecantur. Hic sat angusti loris	* * * * * *
Tenuisque consutum as Polygenum est	* * La riviere de *Classius* va
Tum 16 *Mansa vicus, oppidumque* 17 *Naustalo*	se jetter dans cette mer. *
Et Urbs * * * *hasce gen* * *falo*	
615 * * * * *	
Ejusque in aquor 18 *Classius amnis influit*	
At 19 *Cemmece rego* 20 *descendit procul*	Mais de l'autre côté & en s'éloignant de la mer, s'élevent les
Salsoab fluento fusa multo suspite.	Montagnes des Cevennes, abondantes en paturages, & dont
Et 21 *a prisco sylvis Nominus porro* 22 *auctor*	l'aspect est propre pour les forêts. Le nom de Cevennes que
620 *Mons dorsa celsus, hujus unus aggeres*	ces Montagnes portent signifie *Mons elevé*. Le Rhône lave
Strenguè fluento Rhodanus, atque scrupeam	le pied de l'extrémité orientale de ces Montagnes, & semble
Molem commotatis interervat aquore	chercher à en forcer les contours.

16 *Meso.*

17 *Magalo.*

18 *Classus*

19 *Commenect.*

20 *Confendis*

21 *Edit. Oxon. Aprita sylvis.*

22 *Valor.*

Litteris Cyneticis. Il n'y a jamais eu en Roussillon ni peuple ni ville, qui ait pû donner a la côte le nom de *Littus Cyneticum*, ce qui persuade qu'il doit y avoir une faute dans le Texte. Je conjecture qu'il faut lire *Litteris Ceretics* ou *Canetics*. Il est certain qu'Avienus entend parler de la côte du Roussillon depuis le cap de Creux ou l'*Aphrodisium* de Strabon, qu'il appelle *Pyrenæum jugum*, jusqu'au de là de l'embouchûre de la Tet. Or cette côte a pû être appellée *Littus Ceretium* a cause de la ville de *Ceretum*, aujourd'hui Ceret sur la Tech, qui n'en est pas éloignée. On a pû aussi l'appeller *Littus Caneticum*, de la petite ville de Canet, *Canetum*, près de l'embouchûre de la Tet, supposé pourtant que ce lieu de Canet paroisse assez considérable & assez ancien pour avoir donné le nom a la côte voisine. Pour le mot de *Cyneticum*, qu'on lit aujourd'hui dans le texte de l'*Ora Maritima*, je crois qu'on l'a pris d'un autre endroit du même ouvrage, *Vers* 201. 205. 223. ou Avienus en décrivant la côte occidentale d'Espagne parle des *Cynetes* qui habitoient sur les bords de l'*Anas*, aujourd'hui la *Guadiana*, & d'une montagne Cynetique *Cyneticum jugum*, qui étoit dans leur pais.

Amnis

Amnis Roschinus C'est la riviere de la Tet qui passe à Perpignan Strabon l'appelle de même *Ruscino*

Sordicena Gleba *Sordicena gleba* signifie le pais qui étoit habité par les *Sordons*, ou comme Pomponius (a) Mela les appelle, les *Sardons* *Inde est ora Sardonum*, dit-il

Stagnum hic, Palusque. L'étang de Leucate, & le marais de Salses.

Fordicen. C'est ainsi qu'on lit dans les premieres éditions. Isaac Vossius cite ce passage dans ses notes (b) sur Pomponius Mela, & lit *Sordicen* M Hudson a adopté cette correction dans l'édition des petits Geographes Grecs, qu'il a donnée Nous croions cependant qu'on doit retenir la leçon commune, & on en verra la raison ci-dessous

Praterque vasti gurgites crepulas aquas A suivre cette leçon, que toutes les éditions admettent, & qu'Isaac (c) Vossius & M (d) de Marca ont retenue, on ne peut former aucun sens, & d'ailleurs la mesure du Vers ne s'y trouve pas Il y a donc apparence qu'il faut lire, *Propter vasti gurgites crepulas aquas* Alors le sens sera que les habitans du pais appellent cet étang *Fordicen*, à cause du grand bruit que font ses eaux, *propter aquas crepulas* Avienus semble rendre raison dans les deux vers qui suivent, de ce qui rend ces eaux si bruiantes, en disant que comme cet étang est vaste, le vent y excite de fort grosses vagues *Nam propter amplum marginis laxa ambitum, ventis tumescit sæpe percellentibus* Si cette conjecture est fondée, *Fordicen* doit être un ancien mot celtique, qui aura signifié originairement *bruiant*, ou quelque chose d'approchant Je croi que ce mot pourroit venir de la racine *Hwrdd*, qui (e) signifioit en celtique, choc, mouvement, *impetus*, *impulsus*, comme on l'expliquera plus amplement ci-dessous *Partie III Chap.* 1.

Sordus amnis C'est le canal par où l'etang de Leucate & de Salses communique avec la mer au nord du Château de saint Angel

(a) De situ Orbis, lib. 2 cap. 5.

(b) pag. 183

(c) In Melam, pag. 183

(d) Marca hispanica, lib. 1 cap 6.

(e) Davies Dictionar. Antiqu. ling. Britannica.

Ru * * Il est évident qu'il y a là une lacune, mais la suite du discours semble prouver qu'elle ne peut etre que d'un ou de deux vers.

Tres namque in ipso maxime stant insulæ Il y a maintenant dans l'étang de Salses un plus grand nombre d'isles. Peut-être que le nombre en est augmenté depuis Avienus, peut-être aussi que cet Auteur n'avoit compte que les plus considerables

Sinus Alter dehiscit, insulasque quatuor, &c C'est l'étang de Bages, Peiriac & Sigean Il y a encore aujourd'hui de même que du tems d'Avienus quatre isles dans cet étang, celle de Peiriac, celle de la Planasse, celle de Laute, & celle de sainte Lucie, appellée autrefois *Cauchenne*, ou *Cauquenne*.

Prisius usus dixit has omnis Piplas L'Editeur Anglois des petites Geographes a lû *triplas* au lieu de *Piplas* il voudroit apparemment, a la faveur de cette correction, faire dire a Avienus, qu'il y a réellement quatre isles dans l'etang dont il parle, mais que l'ancien usage est de n'en compter que trois Il me semble qu'il vaudroit mieux retenir le mot de *Piplas*, qu'on trouve dans toutes les éditions Ce mot étoit apparemment le même que celui de *Pimplas*, qui signifioit *quintas*, *cinq*, du mot celtique (a) *Pemp*, qui vouloit dire *cinq* Suivant cette conjecture le passage d'Avienus signifieroit qu'il n'y a dans l'etang, dont il parle, que quatre isles, *insulas quatuor*, mais que l'usage ancien est de les appeller *Piplas*, comme s'il y en avoit cinq *At prisius usus dixit has omnis Piplas*

Gens Elisycum prius Loca hæc tenebat Cette nation d'*Elisyces* est absolument inconnue Ainsi il y a apparence qu'il faut lire *gens Bebrycum*, au lieu de *gens Elisycum* Il est certain que plusieurs anciens (b) Auteurs ont placé au pied des Pyrenées, du côté de la Gaule Narbonnoise, un peuple appellé *Bebryces* Voyez l'Histoire de Languedoc des R R PP Benedictins, *Tome I. note X* Peu importe de sçavoir s'ils se sont trompez, comme ces Peres le

(a) Dictionnaire de M. Chalons au mot *Pemp*. Et du P. de Rostrenen au mot *cinq*.

(b) Silius Italicus de bello Punico, lib 3 Marcianus Heracleota, lib 2. Peripli Stephanus Bysantinus, pag 156 Zonaras Annal. Tom. 2, pag 70. Tzetzes in Lycophronem ad vers 1305 Eustathius in Dionysium, pag 206 edition. H. Stephani an. 1577.

prétendent, quand cela seroit, Avienus n'en auroit pas été moins fondé à suivre l'opinion communément reçûe de son tems.

Amnis Attagus Il est visible que c'est l'Aude.

Helíceque rursus hic palus juxtà Cela ne peut s'entendre que de l'étang de Vendre que la riviere d'Aude traverse pour se jetter dans la mer L'Editeur Anglois des petits Geographes a eu raison de substituer *juxtà* à *justa* qu'on lisoit dans les éditions precedentes de l'*Ora maritima*

Debinc Besaram stetisse fama cassa traditit Ce vers & les trois suivans ne peuvent s'expliquer que de la dévastation que les Vandales, & les autres Barbares qui marchoient avec eux, firent dans les Gaules, & sur tout dans la Narbonnoise premiere en 406 & 407 Comme Avienus écrivoit son Poeme *De Orâ maritimâ* peu d'années après, il faut entendre par les mots de *fama cassa*, *une renommée*, ou *un souvenir inutile* Dans ce sens Avienus aura eu raison de dire *qu'un souvenir inutile apprenoit que la ville de Besiers avoit été dans cet endroit*, puisque de son tems elle se trouvoit détruite

At nunc Heledus, nunc & Orobus flumina Il faut lire comme (a) Vossius, *at nuncce Ledus, nunc & Orobis flumina*, ou ce qui revient au même, *at nunc & Ledus, nunc & Orobus flumina* Il est visible que c'est du Lez près de Montpellier, & de l'Orb près de Beziers, dont il est question La partie de la Gaule Narbonnoise, où ces deux rivieres coulent, devoit avoir plus souffert de l'irruption des Barbares que le reste de cette Province, parce que c'étoit par là qu'ils avoient passé pour penetrer dans l'Espagne, où ils alloient

(a) In Melam. pag 772.

Nec longè ab istis Thyrius alto evolvitur Comme il n'y a en Languedoc près du Lez ou de l'Orb aucune riviere dont le nom ait eu la moindre conformité avec le mot *Thyrius*, on ne sçauroit douter qu'il n'y ait faute dans le texte d'Avienus. Chacun peut la corriger à son gré, mais pour moi je penche à croire qu'il faut lire, *nec longè ab*

his Visturius alte evolvitur. Cette correction, si on y prend garde, se fait pour ainsi dire toute seule, & d'ailleurs le *Vidourle* qui passe à S. Hippolite, à Sauve, à Sommiere, à Lunel, à Massillargues, est une assez grande riviere pour pouvoir trouver place dans cette description.

* *Cinarus agmen* *. C'est une autre lacune, mais il est plus difficile d'en déterminer la longueur.

Num quæ excitent fluctuum volumina. Je croi qu'il faut lire, *numquam excitent ut fluctuum volumina*, pour retablir la mesure du vers, & pour donner a ce vers un sens qui réponde à celui du vers qui suit. Il me paroît vraisemblable qu'Avienus parloit dans les vers qui manquent des étangs de Maguelonne & de Mauguio, où se jettent le Lez & le Vidourle, & que Pline a appellez *Stagna Latara*, & qu'après les avoir décrits il ajoutoit que ces étangs n'étoient jamais agitez par des vagues violentes, & qu'il y regnoit toujours un calme pareil a celui qui arrive dans le tems que les alcyons font leurs nids. Je ne sai si je devine, mais je sai du moins qu'il est vrai que ces étangs, où il y a peu d'eau, sont beaucoup moins agitez que l'étang de Taur qui est profond.

*Vertex ad * hujus cautis è regione se.* Les anciennes éditions marquent une lacune en cet endroit, mais il n'y en a point, & pour rétablir le sens on n'a qu'à lire, *vertex at hujus cautis e regione se.* J'ai trouvé depuis la même correction dans l'*Ora Maritima*, qui a été inserée dans le IV Tome des petits Geographes imprimez a Oxford par les soins de M. Hudson.

Illi eminenti, quod candidum Dixi vocare. Je croi qu'il s'agit là du cap de S. Loup près de la ville d'Agde, qui est vis-à-vis, *è regione*, du cap de la Franqui, autrement du cap de Leucate, & je croi qu'Avienus appelle ce cap de Leucate *eminens candidum*, parce que λευκὸς & par conséquent *Leucate* signifie en Grec *blanc*. Du moins peut-on appuyer cette conjecture de l'autorité de Servius qui (*a*) dit que *Leucaten, quia saxa nuda in cacumine ha-*

(*a*) Apud Adrianum de Valois. Notit. galliar. in voce Leucata.

bebat, ex eorum candore ita dictam fuisse. Il est aisé de conclure de là, sans que j'en avertisse, que ce nom avoit été imposé par les Grecs de Marseille, de même que les autres noms Grecs des differens lieux qui étoient sur la même côte.

Comme on ne sauroit trouver qu'il soit fait mention nulle autre part de Leucate dans ce qui reste de l'*Ora Maritima*, quoiqu'Avienus marque qu'il en avoit parlé ailleurs, *quod candidum dixi vocari*, on est forcé de supposer que l'endroit où il en parloit, étoit dans quelqu'une des lacunes qu'on trouve avant le passage que nous examinons.

Blasco propter insula est. La description que fait Avienus de l'isle de Bresco ne sauroit être plus juste.

Littora orba incolarum. Voilà une nouvelle preuve qu'Avienus écrivoit l'*Ora Maritima* après l'irruption des Vandales qui avoient ravagé la Gaule Narbonnoise en 406 & 407. Il faut même qu'il ait écrit peu de tems après, puisque la côte de cette province n'étoit point encore repeuplée dans le tems qu'il écrivoit.

Setius inde mons tumet Procerus arcem. C'est en vain que M. de Marca (a) tâche de prouver qu'il y a eu autrefois un Fort au haut de la montagne de Sette. Quand même cela seroit, il est certain qu'Avienus n'a point eu cela en vûë. *Procerus arcem* (b) ne signifie autre chose, si ce n'est que la montagne de Sette est fort haute, & que son sommet est fort élevé.

(a) Marc hispanic lib 1 cap 10

(b) *Arx* signifie en latin *la cime*, *le sommet d'une montagne*. La chose est trop connue pour avoir besoin d'être prouvée.

Pinifer Fecyi jugum. Pour éviter le solécisme qu'il y auroit à dire *Pinifer jugum*, il faut lire *Pinifera Fecyi jugum*, ce qui peut s'accorder avec la mesure du vers. C'est la montagne qui est au-dessus de Vic & de Frontignan, & qui commence au village de Balaruc. On l'appelle encore aujourd'hui *lou Pic Feguié*, c'est-à-dire, *Podium* ou *jugum Fecyi*, & il y croît des Pins comme du tems d'Avienus. (c) Vossius, qui ne connoissoit point le païs, s'étoit persuadé qu'il falloit corriger le texte d'Avienus, & y lire, *& pinifer Setii jugum*, & ce qu'il y a

(c) In Melam. pag 180.

de surprenant, (a) M. de Marca, qui le connoissoit mieux, a adopté cette correction. Mais comment ont-ils pû prétendre qu'Avienus eut fait mention de la même montagne de Sette deux fois dans le même vers?

Radice fusâ usque Taurum pertinet. Le Pui Fegué s'étend en effet jusqu'au bord de l'étang.

Taurum *paludem namque Gentiles vocant.* Les étangs qui sont sur la côte du bas Languedoc paroissent avoir été distinguez autrefois en deux parties, l'une occidentale, qui s'appelloit *Stagnum Tauri*, & qui retient encore le nom d'*Etang de Taur*. L'autre orientale, que les Anciens ont appellée *Stagnum Latera*, c'est du moins sous ce nom que Pline (b) en parle, on la nomme aujourd'hui *l'Etang de Maguelonne, d'Aiguemortes* ou *de Later.* Il n'est pas douteux que ces anciens noms ne soient des noms celtiques, & qu'ils n'ayent signifié quelque chose originairement. La difficulté est de deviner quelle a été cette signification, dans l'ignorance presque absolue de l'ancienne langue celtique.

Je croi cependant que le *Stagnum Tauri* a été ainsi nommé, parce qu'il étoit entouré de montagnes, savoir, du Pui de saint Loup, de la montagne de Sette, de la montagne de saint Felix ou Pui Fegué, & des montagnes de Valmagne. Le mot *Tor* ou *Taur* signifioit une *montagne* en Hebreu & en Phénicien, & c'est deja quelque chose, supposé que le Celtique eut avec ces langues autant de rapport que (c) Bochart l'a cru. Mais ce qui est plus concluant, ce mot avoit la même signification en Celtique, comme on le prouvera ci-après, *Partie III. chap.* 1.

Je croi aussi qu'on avoit donné à la partie orientale de ces étangs le nom de *Stagnum Latara*, parce qu'ils étoient dans une plaine basse & marécageuse, car *Lait* ou *Lat* signifioit en celtique *Plaine basse & marecageuse*, & *ar*, *auprez* ou *sur*. Ainsi *Stagnum Latara* vouloit dire *l'etang de la plaine marecageuse*, par opposition à *stagnum Tauri* qui signifioit *l'etang de la montagne*, comme on le prouvera plus amplement ci-dessous, *Partie III. chap.* 1.

(a) Marc. Hispa. nic. lib. 1. cap. 10.

(b) Histor. natural. lib. 9. cap. 8.

(c) Geograph. sacr. part. alter. lib. 1. cap. 42.

Orani propinquam fluminis C'est ainsi qu'on lit dans les anciennes éditions, mais cela ne forme aucun sens. Melian (a) a mis à la place *Oram propinquam fluminis*, ce qui ne signifie rien non plus. Isaac Vossius a lu (b) *Rhodani propinquam fluminis*, & cette correction a été adoptée par M. Hudson dans l'édition des petits Géographes. Cela fait un sens un peu plus raisonnable, mais je croi qu'il vaut mieux lire *Arauris propinquam fluminis*, ou même (c) *Arauri propinquam fluminis*, pour conserver la mesure du vers. Outre que cette correction s'éloigne moins de l'original, il est certain d'ailleurs que l'étang de Taur, dont il est question, est plus prez de l'Eraut que du Rhone.

Au reste Vossius a cru qu'Avienus avoit dit que cet étang s'appelloit *Taphron*, & c'est apparemment sur son autorité que dans l'*Ora maritima*, imprimé à Oxford, au quatrième Tome des petits Géographes, on a substitué *Taphron* à la place de *Taurum* qu'on lit dans les autres éditions, mais c'est une erreur certaine. Comme Vossius ignoroit le nom que cet étang porte encore, il n'a pas pu corriger la faute du manuscrit dont il se servoit, où l'on n'avoit écrit *Taphron* pour *Taurum*, que par une suite de la prononciation vicieuse, qui a été en usage pendant les siecles d'ignorance. Les Peres Benedictins se sont servis aussi (d) d'une édition fautive de l'*Ora maritima*, où l'étang de Taur étoit appellé *Taurum* au lieu de *Taurum*.

Hujus alveo Ibera tellus atque Ligyes asperi Intersecantur. Cela signifie que l'Eraut servoit de limite commune à la Ligurie du côté du levant, & à l'Iberie du côté du couchant. Je ne garantis point le fait qu'avance Avienus, mais il est certain que Vossius, qui mettoit cette limite commune au Rhône suivant la correction qu'il faisoit au Texte d'Avienus, étoit obligé d'étendre l'Iberie vers le Levant encore plus que moi. Pour la Ligurie il est certain aussi qu'elle s'étendoit au-delà du Rhône, de l'aveu (e) même de Vossius, mais sur cet article nous avons une autorité plus décisive. C'est celle d'Avienus lui-même, qui marque que le païs des Liguriens com-

(a) In edit. Mantuan.

(b) In Melam pag. 180.

(c) Le nom celtique de la riviere d'Eraut étoit *Araur*, d'où les Romains avoient fait *Arauris*, en ajoutant la terminaison latine. Voiez ci-dessous chap. 14.

(d) Histoire de Languedoc. Tom. 1. pag. 60.

(e) In Melam pag. 174.

mençou à la montagne de Sette du côté du couchant, *Setienâ ab arce*, & que de-là il s'étendoit fort avant vers le levant, le long de la mer Méditerranée.

(a) Ora maritima. vers 623

(a) Ligures ad undam semet Interni maris
Setienâ ab arce, & rupe saxosi jugi,
Procul extulere.

Hic fat angusti laris Tenuisque censu civitas Polygium est. Il s'agit là de Bousigues, petite Ville située sur l'etang de Taur. Peut-être même au lieu de *Polygium* faut-il lire *Bozygium*. Avienus dit que ce lieu est *angusti laris*, *tenuisque censu*, pour dire qu'il est & petit & pauvre. C'est ainsi que dans un autre endroit de ce même ouvrage il appelle une certaine Ville bâtie dans les Pyrenées, *Civitas ditis laris*, pour dire qu'elle etoit riche.

Tum Mansa vicus. Il faut lire *tum Mesa vicus*, & l'entendre de la petite ville de Mese sur l'etang de Taur, dont nous avons vû que Pomponius Mela avoit fait mention. On pourroit aussi trouver dans ce passage d'Avienus le lieu de *Vic* situé sur le même étang, en séparant par une virgule les deux mots *Mesa vicus. Tum Mesa, Vicus.*

Oppidumque Naustalo. Comme il n'y a jamais eu aucune Ville de ce nom prez des étangs du Languedoc, il y a apparence qu'il faut lire *oppidumque Magalo*. La ville de Maguelonne, qui fut erigée en Evêché avant l'an 589. pouvoit être assez considerable en 420 pour mériter qu'Avienus en fit mention.

*Et Urbs ** hasite gen* sale.* C'est une troisiéme lacune, mais il semble que la suite du discours peut faire juger qu'elle n'est pas grande.

Classius amnis. Il s'agit là encore des etangs du bas Languedoc. Ainsi je croi que cela ne peut s'entendre que de la petite riviere de Colason, qui prend naissance dans le Diocese même de Montpellier, & qui se jette dans les étangs vis-a-vis de Maguelonne. Si cela est il faut lire *Colasius* ou *Colasus amnis*, au lieu de *Classius*.

At

At Cemmenice regio descendit procul Salso ab fluento Il est évident que cela regarde le pais compris dans les montagnes des Cevennes, appellées par Strabon *Cemmeni montes* Je crois donc qu'il faut lire *conscendit* au lieu de *descendit* Les Cevennes vont en montant en s'éloignant de la mer, & non pas en descendant C'est ainsi qu'Avienus parlant ailleurs d'une montagne en Espagne (a) dit *Vertice multus tumor conscendit auras*

(a) Ora Maritima, Vers. 248

Et à prisca sylvis On lit ainsi dans les anciennes éditions, & cela est inintelligible Un leger changement peut le rendre susceptible d'un sens raisonnable Il ne faut que lire *Et aprica sylvis,* Les montagnes des Cevennes sont en effet dans un aspect très-favorable pour les forêts aussi en sont-elles couvertes On a suivi la même leçon dans l'*Ora Maritima* imprimé à Oxford avec les petits Geographes

Nominis porrò auctor La mesure du vers & le sens demandent qu'on change ce dernier mot J'y substitue *Valor*, ce qui comme on va voir dans l'article suivant suffit pour faire un sens raisonnable

Nominis porrò Valor *Mons dorsa celsus* Je crois qu'Avienus veut indiquer par ces mots l'étymologie du nom de *Gebenna Ce nom*, dit-il, *signifie* Mons dorsa celsus, c'est-à-dire, *Montagne dont le sommet est fort elevé* On a des preuves dans l'ouvrage même que nous examinons, que cet Auteur aimoit a rendre raison de la signification des noms des lieux dont il parloit, quand elle lui etoit connue C'est ainsi, (b) qu'il donne l'étymologie du mot grec *Cassiteros*, qui signifioit de *l'etain*

(b) Ibid Vers. 259.

> Cassius inde mons tumet
> Et Graia ab ipso lingua *Cassiterum* priùs
> Stannum vocavit

C'est ainsi que dans la description de la côte d'Espagne, (c) il remarque en parlant des Colonnes d'Hercules, *Abila & Calpe*, que le nom de *Calpe* signifioit en grec *une Coupe*

(c) Ibid. Vers. 348.

Calpeque rursum in Graeciâ species cavi,

Teretisque † visu nuncupatur urcei

† Vas.

Et c'est en effet à cause du creux que la montagne forme, que le nom de *Calpe* lui a été imposé. *Calpe*, dit Pomponius Mela, (*a*) *mirum in modum concavus, ab eâ parte quâ spectat occasum medium ferè latus aperit*; ou ce qui est encore plus exprès, *Calpe*, dit (*b*) un ancien Scholiaste de Juvenal sur la Satire 14. *Urna similis mons, unde Calpe in extrema Spania*.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Bochart, (*c*) sans avoir connu la correction du passage d'Avienus que nous venons de proposer, & par conséquent sans avoir été en état de comprendre ce qu'Avienus a voulu dire, n'a pas laissé de donner la même étymologie du nom de *Gebenna*, & de soutenir qu'il venoit du mot Syriaque *Gebina*, qui veut dire *Supercilium montis*, ou du mot Hebreu *Gabnunnim*, qui signifie *Mons celsus*.

Quoique ces étymologies répondent parfaitement à celle que je croi trouver dans le texte d'Avienus, je n'ai garde de m'en prévaloir. Outre la singularité qu'il y auroit d'aller chercher dans l'Hebreu ou dans le Syriaque l'étymologie du nom d'un lieu situé dans les Gaules, je croi qu'il seroit difficile de prouver qu'Avienus sçût l'Hebreu, & qu'il le sçût assez pour avoir pû y aller chercher cette étymologie.

J'aurois moins de peine à me persuader qu'il l'eût tirée du Punique. Il est certain qu'il le sçavoit, & il nous en fournit lui-même des preuves dans quelques autres étymologies qu'il donne. C'est du Punique, par exemple, (*d*) qu'il tire l'étymologie de *Gaddir*, Cadix.

Gaddir hic est oppidum,

Nam Punicorum linguâ conseptum locum

Gaddir vocabat, ipsa Tartessus prius

Cognominata est.

C'est dans le Punique encore (*e*) qu'il va chercher l'étymologie du nom d'Abila

(*a*) De situ Orbis, lib. 1. cap. 6.

(*b*) Apud Samuelem Bochartum, Chanaan, lib. 1. cap. 34.

(*c*) Ibidem, lib. 1. cap. 42.

(*d*) Ora Maritima, Versu 267.

(*e*) Ibid. Vers. 341.

Sunt porrò Saxa promlnentia
Abila atque Calpe Calpe in Hispano solo,
Maurusiorum est Abila. Namquam *Abilam* vocat
Gens Punicorum, *mons* quod *altus* Barbaro est,
Id est * Latino, dici ut auctor Plautus est.

On pourroit donc supposer que le nom *Gebenna* étoit un nom Punique, & qu'il signifioit en Punique *Mons celsus* La ressemblance du Punique avec l'Hebreu & le Syriaque sembleroit autoriser ces suppositions on pourroit supposer encore que ce nom eût été imposé aux montagnes des Cevennes par les Carthaginois dans leurs navigations, & à la faveur de ces suppositions on pourroit conclure qu'Avienus qui sçavoit le Punique, auroit pû chercher dans cette langue la signification primitive de ce nom Mais qu'est-il besoin de ces suppositions arbitraires & forcées, quand il est certain que le nom de *Gebenna*, ou *Cebenna* étoit un mot celtique & qu'il avoit originairement dans le Celtique la signification qu'Avienus lui attribue? On se sert encore dans le pais de Galles, (*b*) au rapport de Cambden, du mot de *Kevenn*, & on s'en sert pour dire de *hautes Montagnes*. Voilà donc dans l'ancien Celtique, (*c*) qui se conserve encore parmi les Gallois, le mot que nous cherchons avec la signification que nous attribuons à ce mot C'est de cette langue, c'est-à-dire de la langue du pais même dont il parle, qu'Avienus tiroit l'étymologie du nom de *Gebenna* S'il l'eût prise dans une langue étrangere, auroit-il manqué d'en avertir, comme il avertit pour celles que nous avons citées, qu'il prend du Grec ou du Punique

(*a*) Apud Bochart. Chanaan, lib., cap 42.
(*b*) Voy à ci-dessus Part. III. Chap. I

Hujus imos aggeres Stringit fluento Rhodanus Le Rhone baigne le pied des Montagnes du Vivarez, & il est certain que les anciens regardoient ces Montagnes comme l'extrémité du Mont *Cemmenus*, ou des *Cebenna*

* Dans Plaute *Barbarus* & *Latinus* sont ordinairement synonymes. C'est ainsi qu'il dit dans le Prologue de l'*Asinaria*, *Marcus vertit barbare* pour *Latine* Que dans le *Miles gloriosus*, Act 2 Scen 2. Il donne à Nævius le nom de *Poeta barbarus*, c'est-à-dire *Latinus*, &c

CHAPITRE VII

Explication de ce qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux ou de Jerusalem, & dans les Tables de Peutinger sur les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc.

I. L'Ouvrage connu sous le nom d'Itineraire d'Antonin, est un recueil de toutes les routes militaires de l'Empire Romain. On ne connoît pas l'Auteur de cette collection, & les Manuscrits (a) loin de donner quelque eclaircissement, augmentent l'incertitude par leur contradiction, en attribuant cet ouvrage les uns à un *Æthicus Ister*, les autres à un *Antoninus* ou *Antonius*, *Augustus* ou *Augustalis*, & les autres enfin à un *Julius Orator*, *Julius Honorius*, ou *Julius Cæsar*. Nous aurons occasion de proposer sur le nom de cet Auteur, & de celui qui a fait les Tables de Peutinger, des conjectures assez raisonnables, quand nous parlerons ci-dessous de l'Anonyme de Ravenne, qui semble avoir copié cet Itineraire & ces Tables en plusieurs endroits.

(a) Julius Simlerus in præfat. Edit. Basileensis ann. 1575.
Andreas Schottus in Præfat. Edit. Coloniensis 1600.
Bergier Histoire des grands Chemins, Liv. 3. ch. 6.
G. J. Vossius De Philologia, cap. 11. § 26.
Petrus Wesselingius, in Præfat. Veteribus Romanorum Itinerariis præfixâ.

Comme on ignore l'Auteur de cet ouvrage, on ignore aussi en quel tems cet ouvrage a été composé. Quelques-uns le font remonter jusqu'au tems de l'Empereur Antonin, & même jusqu'à celui de Jules Cesar, parce qu'ils se sont persuadé sur la foi de quelques manuscrits que l'un ou l'autre de ces Empereurs en étoit l'Auteur. Mais il est certain que ce recueil a été composé beaucoup plus tard, puisqu'on y fait mention de *Maximianopolis*, de *Diocletianopolis*, de *Constantinopolis* &c. villes qui n'ont été bâties, ou du moins qui n'ont été appellées de ce nom que du tems de Maximien, de Diocletien, de Constantin le Grand.

D'un autre côté cet ouvrage doit être anterieur au regne des enfans de Theodose le Grand, puisqu'il paroît par l'étendue de cet Itineraire que l'Empire subsistoit encore en son entier, & que les Nations

Barbares n'y avoient point fait de brêche Ainsi il y a apparence qu'il faut le placer vers le milieu ou vers la fin du quatriéme siécle

On peut se servir utilement de cet ouvrage pour éclaircir plusieurs difficultez de la Géographie ancienne, & on s'en serviroit avec plus de succès s'il étoit parvenu jusqu'à nous plus correct Nous en devons la premiere édition aux Aldes Le vieux Henri Etienne le réimprima à Paris en 1512 sur les corrections de Christofle Longolius, & les Juntes a Florence en 1526 Jerôme Surita de Saragosse ayant revû l'Edition d'Henri Etienne sur quatre manuscrits, tâcha d'en éclaircir le texte par de sçavantes Notes, mais il mourut en 1570. sans avoir publié son ouvrage André Schott à qui le manuscrit fut confié quelque tems aprez par le fils de Surita, le fit imprimer à Cologne en 1600 & y ajoûta les variantes de deux manuscrits de cet Itineraire, qu'il eut occasion de consulter Josias Simler en avoit deja donné une nouvelle édition a Basle en 1575 corrigée sur deux autres manuscrits, & accompagnée de quelques Notes Enfin M Wesseling vient d'en procurer en 1735 une Edition *in-4.* à Amsterdam, avec les Notes de Surita & de Simler, & des éclaircissemens considérables, qu'il y a ajoûté de son chef

II L'Itinéraire de Bourdeaux, *Burdigalense*, ou de Jerusalem, *Hierosolymitanum*, est un ouvrage fait dans le même goût, mais moins étendu D'abord c'est une route suivie de Bourdeaux jusqu'a Jerusalem par *Toulouse*, *Arles*, *Turin*, *Milan*, *Aquilee*, *Sirmich*, *Constantinople*, *Tarse*, *Antioche*, *Tyr & Cesarée* On trouve ensuite une courte description de ce que l'Auteur observa dans la Terre Sainte Pour le chemin qu'il tint au retour, il n'en reste que des fragmens, ce qui fait soupçonner que cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'a nous en entier On trouve d'abord la route de Jerusalem à Cesarée par *Nicopolis*, *Lydde & Antipatride*, mais de-là l'Auteur se trouve transporté tout d'un coup & sans en avertir, a *Heraclee* de Thrace, autrefois *Perinthus*, sur la *Propontide* ou mer de *Marmora*, d'où il passe à *Apris*, *Trajano-*

L iij

polis, *Maximianopolis*, *Thessalonique*, *Heraclee de Macedoine*, *Apollonie*, traverse par consequent la Thrace & la Macedoine, arrive à *Aulon* sur la mer Adriatique, qu'il appelle *Aulona*, & qu'on nomme aujourd'hui la *Valone*, passe la mer & aborde à Otrante, d'où il va à Rome & de Rome à Milan, par une route suivie, & c'est-là que l'ouvrage finit.

Le seul avantage que cet Itinéraire a sur celui d'Antonin, c'est que les Gites, *Mansiones*, & les lieux des Postes, *Mutationes*, y sont marquez, & que l'Auteur récapitule de tems en tems combien il y a de Gites, & combien il y a de Postes d'une Ville à une autre sur la route qu'il décrit, ce qui peut être utile pour fixer la position des lieux dont il parle.

Nous devons à Pierre Pithou la connoissance de cet Itinéraire, qu'il a déterré & publié le premier. André Schott le fit réimprimer à Cologne en 1600 à la suite de l'Itinéraire d'Antonin, dont il donna une édition revûe par Surita, & augmentée de ses Notes, comme on l'a déja dit. Enfin M. Wesseling vient de l'ajouter aussi à l'Itinéraire d'Antonin, qu'il a fait imprimer en 1735.

(*a*) Pithou & (*b*) Vossius aprez lui ont prouvé que cet Itineraire avoit été composé à la fin de l'Empire de Constantin, vers l'an 333. de l'Ere Chrétienne.

(a) In Præfat. huic Itinerario præfixâ.
(b) De Philologia, Cap. 11. §. 11.

1. L'Auteur marque lui-même qu'il alla de Constantinople à Chalcedoine, & qu'il retourna à Constantinople sous le Consulat de Dalmatius & de Xenophilus. *Item ambulavimus*, dit-il à l'article de Constantinople, *Dalmatio & Xenophilo Consulibus III. Kalendas Jun. ad Chalcedonam, & reversi sumus ad Constantinopolim VII. Kalend. Jan. Consule suprascripto.* Or il est certain par la Chronique de Cassiodore que *Flavius Valerius Dalmatius*, frere de l'Empereur Constantin, & *Marcus Aurelius Xenophilus* furent Consuls ensemble quelques années avant la mort de Constantin, & environ l'an 333.

2. On peut ajouter que cet Auteur en décrivant la route depuis Héraclée sur la Propontide jusqu'à *Aulone* sur la mer Adriatique, parle d'une Ville de Thrace, voi-

fine de *Trajanopolis*, & appellée *Apros* ou *Apris*, & qu'il n'en parle que sous ce nom d'*Apros*, ce qui prouve qu'il écrivoit avant l'Empire de Theodose le Grand, puisqu'autrement il auroit dû appeller cette Ville *Theodosiopolis*, du nom qu'elle prit alors † en l'honneur de cet Empereur.

Pithou (a) avoit crû pouvoir confirmer cette même opinion par une autre observation, mais cette observation etoit une méprise. L'Auteur de cet Itinéraire parle d'un Roi appellé Annibalien, à l'occasion de la ville de Libyssa dans la Bithynie près de Nicomédie, aujourd'hui *Lebussa*, par où il passa, *Ibi positus est*, dit-il, *Rex Annibalianus*. Selon Pithou cela devoit s'entendre de *Flavius Claudius Annibalianus*, qui étoit fils de ce Dalmace, dont on a deja parlé, & par conséquent neveu de Constantin le Grand, & qui (b) fut tué en 337 bien-tôt aprez la mort de son Oncle, par les ordres de Constance le second des fils de cet Empereur, irrite de ce que son pere (c) avoit laissé à ce Prince la souveraineté du Pont & de l'Armenie.

(a) Ubi supra.

(b) Zosim. Hist. lib. 2. Paulus Diaconus Hist. Misc. lib. 11 cap. 1.

(c) Aurelius Victor Epitom. cap. 41. Paul Diaconus, ubi supra.

Mais Pithou auroit dû faire attention que l'Auteur de cet Itineraire marquoit que ce pretendu Roi Annibalien etoit Roi d'Afrique, *Rex Annibalianus, qui fuit Afrorum*, ce qui prouve qu'il s'agit là du célèbre Annibal, autrefois chef des Carthaginois, que cet Auteur appelle Roi des Africains assez improprement, & qu'ainsi la remarque de cet Auteur, comme M. Wesseling * l'a prouvé, ne signifioit autre chose, si ce n'est qu'Annibal étoit enterré à *Lebyssa*, ce qui est conforme à la verité de l'Histoire, ‡ suivant le témoignage exprez de Plutarque dans la vie de Flaminius.

Quant à la Religion de l'Auteur, non seulement il est

† *Cedrenus* Histor. compendium, pag. 324. *de l'Edition d'Annibal Fabrot*. Index Librum, quæ nomina mutarunt, *à la fin du Codin du P. Goar*, p. 404. & de l'Antiquitas Ecclesiæ *de Schelstrate*, Tom. 2. p. 784.

* Veterum Romanor. Itinerariorum, *pag.* 572.

‡ *Voyez aussi Eutrope*, Histor. Romanæ, Lib. 4. *Ammien Marcellin*, Lib. 22. *& sur tout Aurelius Victor*, de Viris Illustribus, in Annibale, *où on lit ces mots*: Positus est apud Libyssam in arcâ lapidea in quâ hodieque (*sous l'Empire de Constance, auquel tems Victor a vécu*) inscriptum est, ANNIBAL HIC SITUS EST.

visible qu'il étoit Chrétien, mais il est même apparent que c'est par devotion qu'il avoit entrepris le voiage de Jerusalem, dont il décrit la route. Pour s'en convaincre il ne faut que faire attention au soin que l'Auteur prit de parcourir la Terre Sainte, & à l'exactitude avec laquelle il décrit tous les lieux, que la Religion y avoit consacrez.

III. Les Tables de Peutinger sont la Carte des routes de l'Empire Romain, & même de quelques païs limitrophes occupez par d'autres Nations. Les chemins y sont marquez par des simples traits de lieu en lieu, avec les distances d'un lieu à l'autre en milles, & quelquefois en lieues, du moins pour une partie des Gaules. Ainsi le dessein de ces Tables est le même que celui de l'Itineraire d'Antonin, quoique l'execution soit differente. Cet Itineraire est comme le Livre des Postes de l'Empire Romain, & ces Tables sont comme la Carte des mêmes postes.

On se mécompteroit beaucoup si l'on s'avisoit de chercher dans ces Tables aucune exactitude dans la position respective des lieux, dans la figure & dans l'étendue des Provinces, dans le contour des côtes, dans le cours des rivieres, &c. Tout y est absolument défiguré par la longueur excessive qu'on a donné à cette Carte, eu égard à la largeur ; mais l'ordre & la suite de chaque route, de même que la distance de chaque lieu, y sont marquez, ce qui peut être d'une grande utilité pour l'étude de la Géographie ancienne, & seroit infiniment plus utile si les noms & les distances étoient toujours correctement marquez.

Cette Carte devoit être composée de huit parties ou *segmens*, qui comprenoient d'un côté depuis les bords de l'Ocean occidental ou Atlantique à l'extremité de l'Espagne, jusqu'à l'Ocean oriental ou Indique à l'extrémité des Indes, & de l'autre tout ce que l'Empire Romain renfermoit au Midi & au Septentrion, ce que l'Auteur avoit terminé d'un côté & d'autre par une mer imaginaire, sur laquelle il avoit placé arbitrairement quelques Nations Barbares. Mais de ces huit parties ou segments, il n'en

n'en reste que sept & la huitiéme, où l'Espagne étoit décrite, se trouve perdue.

Un Allemand (a) homme de Lettres, nommé *Conrard Celtes Protucius*, (b) qui a été le premier Poete couronné, *laureatus*, de sa nation, aiant trouvé par hazard un ancien exemplaire manuscrit de ces Tables, le donna à Conrard Peutinger, Magistrat d'Augsbourg. Peutinger eut occasion de montrer ces tables à plusieurs Savans de ses amis (c) qui les ont citées dans leurs ouvrages: mais il ne trouva pas à propos de les publier. Après sa mort une copie assez informe de deux fragmens de ces Tables, qui n'en faisoient gueres que la premiere partie, tomba par hazard entre les mains de Marc Velser, Assesseur d'Augsbourg, qui les fit imprimer à Venise en 1599. in 4°. avec quelques notes, mais aiant eu le bonheur peu de tems aprez de recouvrer les Tables en entier, il en procura une nouvelle édition à Anvers. Depuis ce tems-là elles ont été publiées par (d) Abraham Ortelz (*Ortelius*) chez Jean Moret, par Pierre Bertz, (*Bertius*) dans son édition de la Geographie de Ptolemée en 1618. & par Nicolas Bergier dans son *Histoire des grands chemins de l'Empire Romain* en 1628.

On ignore en quel tems ces Tables ont été faites. On sait seulement que l'Auteur étoit chrétien, parce qu'il fait mention non seulement de Moyse & des Israelites, mais même de S. Pierre. Le rapport qu'on y trouve avec l'Itineraire d'Antonin & avec celui de Bordeaux, & la ressemblance des noms des lieux dont on y parle, semblent prouver qu'elles doivent être à peu prez de la même ancienneté, c'est-à-dire du milieu du quatriéme siécle, ou tout au plus tard de la fin de ce siecle, & avant l'invasion des nations barbares, car il ne paroît pas par ces Tables que les Barbares se fussent encore emparez d'aucune province de l'Empire.

Au reste il n'est pas inutile d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne, que ces Tables ont été citées sous differens noms, tantôt de *Tabula Provincialis*, *Militaris*, *Itineraria*, parce que les provinces, les routes & les voies militaires de l'empire romain y sont décrites: tantôt de

M

(a) Velserus in præfatione in fragmenta Tabulæ itinerariæ antiquæ, Venetiis 1599.

(b) G. J. Vossius, de Historicis latinis, Lib. 3. cap. 9.

(c) Beatus Rhenanus, Rerum Germanic. Lib. 1. Franciscus Irenicus, German. Exegeseos Lib. 9. cap. 6. & 7.

(d) Vid. præfat. Ant. Scho. in præfationem ed ionis Itinerarii Antonini, cum notis Surita.

Tabula Theodosiana, parce qu'on croit qu'elle a été faite sous l'empire de Theodose ; tantôt enfin de *Tabula Augustana*, parce que l'original en a appartenu à Peutinger, & que la premiere édition en a été procurée par Velser, tous les deux d'Ausbourg. Mais il paroît que le nom de Tables de Peutinger a prévalu depuis longtems.

Il s'agit maintenant de comparer ensemble ces trois ouvrages en ce qui concerne le Languedoc, & de tâcher d'expliquer ce qui pourra demander quelque éclaircissement. Si l'on y réussit, c'est un moien sûr d'étendre la connoissance de l'ancienne Géographie de cette Province, puisque ces Itineraires & ces Tables font mention de plusieurs lieux, dont les anciens Géographes n'ont point parlé.

Mais avant que d'entrer dans ce détail, il importe de remarquer que les milles qui servent dans ces Itinéraires à mesurer les distances, ne font ordinairement que le ¼ des lieues communes de Languedoc, & qu'ainsi il faut quatre milles pour chaque lieue. Les preuves n'en sont pas rares dans ces Itineraires. On y compte par exemple XV milles de Sustantion au pont Ambrois, entre Montpellier & Nismes, & ces deux lieux dont la position est connue, ne sont éloignez que de trois lieues ¾. On n'y compte de même que XVI milles de Narbonne à Beziers, dont la distance est de quatre lieues.

Il est vrai qu'il paroît que les milles devoient être un peu plus petits dans le haut Languedoc, ou peut-être que les lieues y sont aujourd'hui un peu plus grandes que dans le bas Languedoc. L'Itineraire de Bourdeaux met XLVIII milles de Toulouse à *Hebromagus*, ce qui à quatre milles par lieue feroit 12 lieues. Or la distance de Toulouse au village de Bram qui est *Hebromagus*, comme on le prouvera dans la suite, n'est que de 11 lieues. Le même Itinéraire compte LXII milles de Toulouse à Carcassonne, ce qui feroit 15 lieues & ½, au lieu qu'il n'y a que 14 lieues entre ces deux villes.

Cependant cette inégalité, telle qu'elle soit, n'empê-

t'eroit pas qu'on ne tirât de grands avantages des distances qui sont marquées dans ces Itineraires, si l'on pouvoit y compter. Mais ce seroit supposer qu'il n'y auroit point de fautes dans ces ouvrages, & la fausseté de cette supposition saute aux yeux dès qu'on les examine, & sur tout dès qu'on les compare. Je ne m'arrêterai pourtant pas a en apporter des preuves, ce que nous allons dire n'en fournira que trop.

L'usage qu'on doit faire de cette remarque c'est d'en conclure, qu'on n'est pas obligé de s'en tenir scrupuleusement aux distances portées par les Itinéraires. Nous nous servirons quelquefois du droit que cette remarque nous donne pour les corriger, mais nous ne nous en servirons jamais, qu'aprez avoir prouvé qu'il y a erreur dans le Texte, & qu'aprez avoir fait sentir les raisons qui autorisent la correction.

I.

ITINERAIRE DE BOURDEAUX.

Route de Toulouse à Arles.

CIVITAS.	TOLOSA.	
Mutatio.	AD NONUM.	Mill. VIIII.
Mutatio.	AD VICESSIMUM.	XI.
MANSIO.	ELUSIONE.	VIIII.
Mutatio.	SOSTOMAGO.	VIIII.
Vicus.	HEBROMAGO.	X.
Mutatio.	CEDROS.	VI.
CASTELLUM.	CARCASSONE.	VIII.
Mutatio.	TRICENSIMUM.	VIII.
Mutatio.	HOSUEROAS.	XV.
CIVITAS.	NARBONE.	XV.
Civitas.	BITERRIS.	XVI.
MANSIO.	CESSARONE.	XII.
Mutatio.	FORO DOMITI.	XVIII.

* MANSIO.	* *Mutatio.*	SOSTANTIONE	XVII.
	Mutatio.	AMBROSIO.	XV.
	CIVITAS	NEMAUSO.	XV.
	Mutatio.	PONTE ÆRARIO	XII.
	CIVITAS	ARELATE.	VIII

I Cet Itineraire met le premier changement de chevaux, *Mutatio*, en partant de Toulouse, au neuvième mille, *ad nonum*, *supple lapidem* On sait que les Romains marquoient chaque mille par des pierres plantées dans le chemin, telles que celles qu'on trouve encore sur le chemin de Lunel a Beaucaire, dont nous parlerons dans la suite

II Le second changement de chevaux étoit onze milles plus loin, *ad vicesimum*, c'est-a-dire *au vingtieme mille* L'Itineraire ne nomme aucun lieu en ces deux endroits Apparemment parce qu'il n'y avoit que quelques maisons de Poste destinées pour les relais.

III On trouve la couchée de la premiere journée, *Mansio*, a *Elusion*, à XXIX milles de Toulouse Je croi que cet *Elusion* est le village de la *Bastide d'Anjou* prez de Castelnaudari J'exposerai dans le chapitre suivant les raisons qui me le persuadent

IV On partoit la seconde journée d'Elusion, & on changeoit de chevaux a *Sostomagus*, à IX. milles ou 2 lieues, d'*Elusion*. S'il est vrai qu'Elusion soit la Bastide d'Anjou, *Sostomagus* devoit être ou est aujourd'hui *Castelnaudari* mais cet ancien nom s'est entierement perdu, quand on a bâti dans le même endroit une ville plus grande, qui a pris le nom de *Castellum novum dari*

V De là on alloit à *Hebromagus*, qu'on qualifie de Bourg, *Vicus*, & qu'on met à X. milles ou 2 lieues½ de *Sostomagus* On croit avec raison que c'est le village de *Bram*, comme on verra dans le chapitre suivant

VI On se rendoit de la à *Cedros*, ou comme on lit dans les manuscrits *Cocdros*, distant d'*Hebromagus* de VI. milles, ou d'une lieue½, où l'on prenoit un nouveau relais J'ignore la position précise de ce lieu, qui ne devoit

pas être considérable, mais je croi que ce devoit être vers le village de *Villesèque* dans le Diocese de Carcassonne.

VII. A VIII. milles de *Cedros*, c'est-à-dire à deux lieues, on trouvoit Carcassonne, que l'Itineraire appelle *Castellum*, ce qui convient à la cité de Carcassonne, bâtie sur une éminence. Je croi que c'étoit la couchée de la seconde journée. *Mansio*.

VIII. Le troisiéme jour on changeoit d'abord de chevaux à *Tricensimum* ou *Tricesimum*, à VIII. milles ou 2. lieues de Carcassonne. Cette distance semble prouver que *Tricensimum* est le lieu de *Tresbés*, on en verra les preuves dans le chapitre suivant.

IX. On se rendoit ensuite à *Hosuerbas*, où l'on changeoit de chevaux une seconde fois. *Hosuerbas* étoit éloigné de *Tricesimum* de XV. milles, ou de 3. lieues ¾. Il y a apparence que c'est le village de *Tourousele* sur l'Aude, parce qu'on a des preuves que le chemin de Carcassonne à Narbonne passoit alors à Tresbés, & suivoit la rive gauche de l'Aude jusqu'à Tourousele, où l'on traversoit cette riviere une seconde fois, pour aller de là à Narbonne tout droit par Villedaigne.

X. D'Hosuerbas à Narbonne il y avoit XV. milles de même ou 3. lieues ¾. Narbonne est appellée *Cité*, mais je la regarde comme la couchée de la troisiéme journée. *Mansio*.

XI. En sortant de Narbonne on alloit le quatriéme jour à Beziers, qui n'en étoit éloigné suivant l'Itineraire que de XVI. milles, c'est-à-dire 4. lieues. Beziers est appellé dans l'Itineraire *Cité*, mais pour suivre l'ordre de la route, il falloit qu'on y changeât de chevaux, & que ce fût *Mutatio*.

XII. De Beziers on alloit coucher à *Cesseron*, qui est appellé *Mansio*. La distance de Beziers à cette couchée étoit de XII. milles, ou de 3. lieues. On ne sauroit douter que *Cesseron* ne soit *Saint Tibers*, ou saint Tibere (a) souffrit le martyre sous Diocletien. Le nom de ce saint Martyr qui fut imposé dans la suite à ce lieu, a fait oublier son ancien nom.

(a) Adon in Martyrolog.

XIII. On alloit la cinquiéme journée de *Cesseron* à

Forum Domitii, qui en étoit éloigné de XVIII milles, ou 4 lieues ½ : on changeoit là de chevaux. Plusieurs croient que c'est aujourd'hui *Frontignan*, mais cette opinion n'est pas vraisemblable. On verra dans le chapitre suivant les raisons qui peuvent porter à croire que c'est *Ville veiras*, ou *Villemagne* dans le Diocèse d'Agde.

XIV. De *Forum Domitii* on alloit à *Sostantion*, qui en étoit éloigné de XVII milles, ou 4. lieues ¼, ou plûtôt de XV milles, ou 3 lieues ¾. On voit encore les ruines de Sustantion près du village de Castelnau à une demie lieue de Montpellier. Avant que d'y arriver on passoit la riviere du Lez sur un pont de pierre, dont on voit encore les attaches & les fondemens, & qui s'appelloit *Pons ararius*. Le chemin qui menoit de ce pont à Sustantion, porte encore le nom de *Cami de la Mounedo*, par corruption pour *cami mounedo*, c'est-à-dire *via munita*.

Au reste Sustantion n'est appellée que *Mutatio* dans l'Itineraire, mais je croi que c'est une faute, & qu'il faut lire *Mansio*. L'Auteur de cet Itineraire, après avoir fait mention d'Arles, avertit qu'il y a de Bourdeaux à Arles XI *Mansions* ou *gites*. *Sunt hucusque Mansiones XI*. Pour les trouver dans l'Itineraire, il faut compter pour *Mansions* ou *gites*, non seulement tous les lieux à qui ce nom est donné, mais encore les citez. Par ce moien on trouve aisément les quatre *Mansions* ou *gites* de Bourdeaux à Toulouse, la premiere à *Vasates*, Cité, aujourd'hui *Basas*; la seconde à *Elusa*, Cité, aujourd'hui *Eause* ou *Euse*: la troisiéme à *Auscius*, Cité, aujourd'hui *Ausch*; & la quatriéme à Toulouse, ce qui fait quatre journées de 7 à 8 lieues chacune. Il semble que pour trouver les autres sept de Toulouse à Arles, il ne faut que compter de même 1° *Elusion* marquée *Mansio*. 2° Carcassonne marquée *Castellum*. 3°. Narbonne marqué *Civitas*. 4°. Beziers marqué *Civitas* de même. 5° *Cesseron* marqué *Mansio*. 6° Nismes marqué *Civitas*. 7° & enfin Arles marqué de même *Civitas*. Mais ce compte souffriroit deux difficultez: l'une, qu'il y auroit trois gites ou *mansions* de suite, à Narbonne, à Beziers, & à *Cesseron* dans l'es-

pace de XXVIII. milles, ou de 7. lieues: l'autre, qu'il n'y auroit aucun gîte ou *mansion* de *Cesseron* jusqu'à Nismes, quoiqu'il y ait de l'un à l'autre LXV. milles, ou 16. lieues ¼ de distance. On ne peut éviter ces deux inconvéniens, qu'en supposant d'un côté que Beziers ne fut point un gîte, *Mansio*, & qu'en supposant de l'autre que *Sustantion* le fut. On trouve par ce moyen sept gîtes ou Mansions de Toulouse à Arles, & le chemin se trouve partagé en sept journées d'environ 7. à 8. lieues chacune, & de la même longueur que celles de Bourdeaux à Toulouse.

XV. Le sixiéme jour on partoit de *Sustantion* pour aller à *Ambrosium*, qui en étoit éloigné de XV. milles, ou de 3. lieues ¾. C'est le *pont Ambroux*, vis-à-vis de Galargues, dont on voit encore les ruines à une demie lieue au dessus du pont de Lunel. Le R. P. de Montfaucon (*a*) a donné le plan de ce pont tel qu'il est actuellement. On passoit là le Vidourle, & on changeoit de chevaux.

XVI. On alloit de là à Nismes qui en étoit éloigné d'autres XV. milles, ou de 3. lieues ¾. Nismes n'est appellé dans l'Itineraire que *Civitas*, Cité: mais on vient de voir que ce devoit être une couchée, *Mansio*.

XVII. De Nismes on alloit le septiéme jour au *Pons ærarius*, distant de Nismes de XII. milles suivant l'Itineraire: mais nous prouverons dans le chapitre suivant qu'il faut lire XIV. au lieu de XII. & qu'on a pris pour un I un V à demi effacé. C'étoit un Pont sur le Rhône vis-à-vis de l'endroit où est Beaucaire aujourd'hui. On l'appelloit *Pons ærarius*, parce qu'on l'entretenoit des deniers publics, *ære publico*.

XVIII. Enfin de *Pons ærarius* on arrivoit à Arles, & le chemin n'étoit que de VIII. milles, ou de deux lieues.

II.

TABLES DE PEUTINGER.

On trouve dans les Tables de Peutinger la même route avec très-peu de difference. La principale est que la distance du lieu appellé dans ces Tables *Fines* à celui d'*Hebroma*-

(*a*) Supplem. de l'Antiquité expliquée. Tom. IV. liv. 3. chap. 2.

gus entre Toulouse & Carcassonne, s'y trouve omise, mais on peut aisément la suppléer. Catel qui rapporte cette route dans ses (*a*) *Memoires pour l'Histoire de Languedoc*, l'a extrémement embrouillée faute d'avoir fait attention à cette omission, & pour avoir omis lui-même par inadvertence la ville de Nismes entre *Ambrusium* & *Ugernum*.

(*a*) Pag. 335.

Route de Toulouse à Arles.

TOLOSA.	
BADERA.	XV. Mill.
FINES.	XVIII.
EBUROMAGI.	. . . . .
CARCASSIONE.	XIV.
LIVIANA.	XII.
USUERVA.	XI.
NARBONE.	XVI.
BETERIS.	XXI.
CESSERONE.	XII.
FORO DOMITII.	XVIII.
SERRATIONE.	XV.
AMBRUSIUM.	XX.
NEMUSO.	XV.
UGERNO.	XV.
ARELATO.	VIII.

I. Le premier lieu qui se présente dans cette route en partant de Toulouse, s'appelle *Badera*, & il est marqué à XV Milles de Toulouse, c'est-à-dire à 3 lieues ¾. Le nom & la distance prouvent que ce doit être *Basiege*.

II. *Fines* qui suit, est marqué à XVIII de *Badera*. Catel qui remarque qu'on trouve souvent ce mot dans les Itineraires, observe avec raison, qu'il ne faut pas croire qu'il désigne aucun lieu particulier. Il prétend qu'il n'est employé que pour marquer les limites & les bornes d'un pais,

Pagus,

Pagus, & qu'il ne signifie dans cet endroit que l'extrémité du *Pagus Tolosanus*.

III. On trouve après *Fines*, *Eburomagus*. C'est le lieu, qui est appellé *Hebromagus* dans l'Itineraire de Bordeaux, & que nous croïons être le village de *Bram*. La distance de *Fines* à *Eburomagus* n'est point marquée dans les tables, comme on l'a déja dit; mais il n'est pas difficile de la suppléer par l'Itineraire de Bourdeaux. Suivant cet Itineraire il y a de Toulouse à *Hebromagus* XLVIII. milles. Il n'y a suivant les tables que XXXIII. milles de Toulouse à *Fines*: il faut donc que les XV. milles qui restent, fussent la distance de *Fines* à *Eburomagus*.

IV. *D'Eburomagus* à Carcassonne, il y a XIV. milles, c'est-à-dire 3. lieues ½ ce qui quadre avec la distance qu'il y a de *Bram* à Carcassonne.

V. A XII. milles ou à 3. lieues de Carcassonne on trouve *Liviana*. Il y a grande apparence que c'est le lieu de *Marseillette* au-delà de *Trebes*, comme on tâchera de le prouver dans le Chapitre suivant.

VI. Aprez *Liviana* vient *Usuerva*, qui en est éloigné de XI. milles ou de 2. lieues ¾. C'est le même lieu, qui est appellé *Hosuerbas* dans l'Itineraire de Bordeaux, & que nous croïons être le lieu de *Tourrousele*, comme on verra dans le Chapitre suivant.

VII. D'*Usuerva* à Narbonne il y a XVI. milles, c'est-à-dire 4. lieues, selon les Tables, mais il vaut mieux suivre l'Itineraire de Bordeaux, qui ne compte que XV. milles entre ces deux lieux, c'est-à-dire 3 ¾ lieues, pour faire en tout XXXVIII. milles de Carcassonne à Narbonne, comme il est marqué dans l'Itineraire de Bourdeaux.

VIII. Les Tables marquent ensuite XXI. milles entre Narbonne & Beziers, mais comme ces deux villes dont la position est certaine, ne sont qu'à 4. lieues de distance l'une de l'autre, il est visible qu'il faut corriger ces chiffres, & au lieu de XXI. lire XVI. en substituant un V à la place du dernier X. Nous verrons dans la suite plus d'un exemple de pareilles fautes.

IX. De Beziers à *Cesseron*, aujourd'hui S. Tibert, les

N

Tables, de même que l'Itinéraire de Bourdeaux, comprent XII milles, c'est-à-dire 3 lieues.

X. La distance de *Cesseron* à *Forum Domitii* est marquée dans les Tables de XVIII milles ou 4 lieues ½, & les Tables sont encore d'accord sur cet article avec l'Itinéraire de Bourdeaux.

XI. Les Tables ne marquent que XV milles de *Forum Domitii* à *Serration*, ou plutôt *Sextation*, qui est le même lieu que le *Sostantion* de l'Itinéraire de Bourdeaux, cette distance s'accorde avec celle qui est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, ce qui m'a engagé à corriger ci-dessus l'Itinéraire de Bourdeaux, & à lire XV M. au lieu de XVII M. qu'il mettoit entre *Forum Domitii* & *Sostantion*.

XII. La distance de *Serratio* ou *Sextatio* à *Ambrusium* est marquée de XX milles dans les Tables, mais il faut lire XV en substituant un V à la place du dernier X, & par ce moien les Tables se trouvent d'accord avec l'Itinéraire de Bourdeaux & avec la vérité.

XIII. D'*Ambrusium* à Nismes la distance n'est que de XV milles, de même que dans l'Itinéraire.

XIV. La distance de Nismes à *Ugernum* de XV milles est assez éxacte, mais elle le seroit davantage si elle n'étoit marquée que de XIV comme dans l'Itinéraire de Bourdeaux. On verra dans le Chapitre suivant que ce lieu d'*Ugernum* est aujourd'hui la ville de Beaucaire.

XV. Enfin dès-que la position d'*Ugernum* est fixée à Beaucaire, la distance de VIII milles marquée dans les Tables entre *Ugernum* & Arles est conforme à la vérité, puisqu'il y a de Beaucaire à Arles 2 lieues.

III.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

On ne trouve dans l'Itinéraire d'Antonin que la seule route d'Arles à Narbonne, & de-là en Espagne, mais on la trouve répetée deux fois sans autre difference que quelques legeres variations dans le nombre des milles d'un

lieu à l'autre, variations ou l'une des deux leçons doit passer pour une véritable faute.

Premiere Route.		*Seconde Route.*	
ARELATE.		ARELATE.	
NEMAUSUM.	XIX Mill.	NEMAUSUM.	XIV. Mill.
AMBRUSSUM.	XV.	AMBRUSSUM.	XV.
SEXTATIONEM.	XV.	SEXTANTIONEM.	XV.
FORUM DOMITI.	XV.	FORUM DOMITI.	XV.
ARAURAM *sive*			
CESSERONEM.	XVIII.	CESSERONEM.	XVIII.
BETERRAS.	XII.	BETERRAS.	XII.
NARBONEM.	XVI.	NARBONEM.	XII.

I. Dans l'une & dans l'autre de ces deux routes on va d'Arles à Nismes. Dans la premiere la distance est marquée de XIX milles, ce qui ne s'éloigne guéres du vrai, puisqu'il y a d'Arles à Nismes en droiture près de 5 lieues: mais dans l'autre où la distance n'est que de XIV milles, l'erreur est manifeste. Il y a apparence qu'elle est venue de ce qu'on a pris un X mal formé ou à demi effacé pour un V, ainsi pour la corriger il n'y a qu'à lire XIX au lieu de XIV.

II. De Nismes les deux routes vont à *Ambrussum*, ou Pont Ambroix sur le Vidourle, une demie lieue au dessus du Pont de Lunel, & la distance est marquée dans l'une & dans l'autre de XV milles, ce qui est bien.

III. D'*Ambrussum*, on va suivant les deux routes à *Sextation* ou *Sextantion*, & elles content toutes deux XV. milles d'*Ambrussum* jusques-là.

IV. Les deux routes conviennent de même dans la distance de *Sextation* à *Forum Domiti*, qu'elles évaluent l'une & l'autre à XV. milles.

V. Le même accord se trouve entre les deux routes dans le nombre de milles qu'elles mettent entre *Forum*

Demeis & *Cesseron*, puisqu'il est de XVIII. milles dans toutes les deux. La seule différence qu'il y ait c'est que dans la premiere on ajoute au nom de *Cesseron* celui d'*Araura*, que ce lieu empruntoit apparemment du nom de la riviere d'Eraut, en latin *Arauris*, sur lequel il étoit bâti. Peut être aussi au lieu d'*Arauram sive Cesseronem* faut-il lire *Ad Araurim Cesseronem*, c'est-à-dire à Cesseron sur l'Eraut.

VI. Les deux routes content de même également XII. milles de *Cesseron* à Beziers, ce qui s'accorde éxactement avec les autres Itinéraires & avec la vérité.

VII. A l'égard de la distance de Beziers à Narbonne elle est marquée éxactement dans la premiere route, où elle est de XVI. milles. mais l'erreur est manifeste dans l'autre route où la même distance n'est que de XII. milles. Il y a apparence qu'on a pris pour un I, le second chiffre qui étoit un V mal formé, du moins est-il bien certain qu'au lieu de XII. il faut y lire XVI.

Il paroît par la comparaison qu'on vient de faire de ces trois Itinéraires, qu'ils conviennent assez éxactement à l'égard du Languedoc, & qu'ils y marquent une route assez uniforme. On connoît les principaux lieux de cette route, & les éclaircissemens ne sont pas nécessaires à cet égard. Mais il reste quelques doutes sur quelques autres lieux moins considérables, dont la position est inconnue ou contestée. C'est sur ces doutes que nous allons donner nos réflexions, ou plutôt nos conjectures dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Continuation du même sujet Conjectures sur la position de quelques lieux peu connus, dont il est fait mention dans ces Itinéraires.

I.

*Sur la position de l'*Elusio *de l'Itinéraire de Bordeaux*

L'ITINERAIRE de Bordeaux fait mention de ce lieu dans la route de Toulouse à Carcassonne, & le place comme on a vû à XXIX milles de Toulouse. Il fait plus, il marque que c'est la premiere couchée après Toulouse. *Mansio*

Ces remarques suffisent pour détruire l'opinion de M. (a) Baillet, qui a prétendu qu'*Elusio* devoit être Alsonne, petit lieu à deux lieues de Carcassonne vers le couchant, sans considerer qu'Alsonne est à 12 lieues ou XLVIII milles de Toulouse, au lieu qu'*Elusio* n'en étoit qu'à XXIX. & qu'Alsonne n'est qu'à 2 lieues ou VIII milles de Carcassonne, au lieu qu'*Elusio* en étoit à XXXIII milles.

Ces remarques prouvent encore plus : elles renversent l'opinion (b) de M. de Valois, qui est plus plausible, & que les RR. PP. Benedictins (c) viennent d'adopter dans leur Histoire de Languedoc Suivant cette opinion *Elusio* devroit être placé au village de *Lux* dans le Diocese de Toulouse. Mais ce village n'est qu'à cinq lieues, c'est-à-dire à XX milles de Toulouse, & il n'est pas possible d'ailleurs qu'on se soit jamais avisé de le regarder comme le terme d'une journée. *Mansio*. On peut ajouter que ce village n'est pas sur la route de Toulouse à Carcassonne, qu'il en est éloigné d'une grande lieue, & que pour y passer, il auroit fallu se détourner de près de deux lieues. On n'a pour s'en convaincre qu'à jetter les yeux sur la Carte du Diocèse de Toulouse, ou même sur la Carte de la Gaule Narbonnoise, que les PP. Benedictins ont mise à la tête de leur Histoire.

(a) Topograph. des Saints, p. 178.

(b) Notit. Gall. ... in verbo Elusates & Elusa ac Elusio

(c) Tom. I. pag. 57 & 636. col. 2.

N iij

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la position d'*Elusio*, & pour ne point se tromper c'est sur la route même de Toulouse à Carcassonne qu'il faut la chercher, & à une distance qu'on puisse regarder comme le chemin ordinaire d'une journée, & qui s'accorde avec celle de XXIX. milles, marquée dans l'Itinéraire. Or voila les raisons qui doivent determiner sa position à l'endroit, où est aujourd'hui le village de la *Bastide d'Anjou* à une lieue ¼ ou à deux petites lieues de Castelnaudari. Ce village est sur la droite route de Toulouse à Carcassonne. Ce village est à une distance de Toulouse qu'on peut regarder comme le chemin d'une journée. Enfin la distance de ce village à Toulouse, quoiqu'elle ne soit que de 6. lieues ou de six lieues ½ s'accorde avec celle de XXIX. milles marquée dans l'Itinéraire de Bourdeaux, parce qu'il est certain, comme on l'a déja remarqué, qu'il faut du côté de Toulouse un peu plus de quatre des milles de l'Itineraire pour faire une lieue. Ainsi les XXIX. milles que l'Itineraire de Bourdeaux met de Toulouse à *Elusio*, doivent se réduire aux 6. lieues, ou aux 6. lieues ½ qu'il y a entre Toulouse & la Bastide d'Anjou, ce qui ne contribue pas peu à confirmer la conjecture que nous proposons.

Le nom même de la *Bastide d'Anjou* semble favoriser cette conjecture. Il est certain que le mot de *Bastide* a signifié dans la basse latinité une *Forteresse*. On peut consulter là-dessus le Glossaire de M. du Cange. Ce mot a eu la même signification dans les anciens Auteurs François, & personne n'ignore les fameuses *Bastides*, que les Anglois avoient construites autour d'Orleans, & que la Pucelle força lorsqu'elle leur fit lever le siege. Le nom de la *Bastide d'Anjou* ne signifie donc que le *Fort d'Anjou*, & par conséquent le nom du lieu est *Anjou*, ou comme on prononce sur les lieux *Enjou*, lequel peut venir d'*Elusio*, qu'on aura successivement prononcé *Elusou*, *Elsou*, *Eusou*, & enfin *Enzou* ou *Enjou*.

(a) Voyez aux mots *Bastia*, *Bastitta*, *Bastida*.

Au reste l'Elusio dont parle l'Itineraire de Bourdeaux, n'est point un lieu entierement inconnu aux Auteurs anciens. Saint Paulin, qui fut dans la suite Evêque de Nole

dans le roiaume de Naples, en fait mention dans une lettre écrite à saint Sulpice Severe.

Pour entendre ce que cet Auteur en dit, il faut observer que saint Paulin, natif de Bourdeaux, & illustre par la dignité consulaire qu'il avoit remplie à Rome, étoit lié d'une étroite amitie avec saint Sulpice Severe, originaire comme lui d'Aquitaine. Aiant donc appris que cet illustre ami étoit à *Elusio*, il lui écrivit de Barcelonne, où il demeuroit alors, une lettre (a) qui est venue jusqu'à nous, où il exhorte Sulpice Severe de le venir joindre. Presque tous les Auteurs (b) qui ont parlé de ce fait, conviennent que l'*Elusio*, dont il s'agit dans cette lettre de saint Paulin, ne peut être que l'*Elusio* dont il est ici question, & je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à refuter ceux qui ont cru autrefois, que cela devoit s'entendre de la ville d'*Eluse*, l'ancienne métropole de la Novempopulanie, aujourd'hui *Eause*.

(a) Sancti Paulini ad Severum Epist. 6.

(b) Valesius, Notit. Galliar. in verbo *Elusione*. Simmondus, Not. in Sidonium, pag. 101. Tillemont sur S. Paulin.

II.

Sur la position du Sostomagus *de l'Itineraire de Bordeaux.*

Comme il n'y a que l'Itineraire de Bourdeaux qui fasse mention de ce lieu, ce n'est que de là aussi qu'on peut prendre des lumieres pour en fixer la position.

On trouve donc dans cet Itineraire que *Sostomagus* étoit à XXIV. milles, ou à six lieues de Carcassonne. C'est-là la distance de Carcassonne à Castelnaudari, & cela semble prouver que *Sostomagus* devoit être au même endroit où est aujourd'hui Castelnaudari. Il est vrai que la distance de Toulouse à *Sostomagus* ne quadre pas si bien avec celle qui est entre la même ville & Castelnaudari. L'Itineraire compte XXXVIII. milles, ce qui feroit 9. lieues ½ de Toulouse à *Sostomagus*, à évaluer chaque lieue à IV. milles selon la regle ordinaire; au lieu qu'il n'y a que 8. lieues de Toulouse à Castelnaudari. Mais nous venons de prouver dans l'article precedent, qu'il faut du côté de Toulouse près de quatre milles ½ par chaque lieue. Ainsi suivant ce calcul dont on a donné des preuves, les

XXXVIII milles que l'Itineraire de Bourdeaux met entre Toulouse & *Sostomagus*, le réduisent à 8 lieues, ce qui est la distance réelle qu'il y a de Toulouse à Castelnaudari. Si ces raisons paroissent assez fortes pour déterminer à croire, que le lieu de *Sostomagus* étoit autrefois au même endroit, où la ville de Castelnaudari est aujourd'hui, il faudra supposer que le nom de *Sostomagus* s'est perdu, à mesure qu'on a bâti sur la même éminence une ville nouvelle, qui a pris le nom de *Castellum novum dari*.

III.

*Sur la position de l'*Hebromagus *de l'Itineraire de Bordeaux, & de l'*Eburomagus *des Tables de Peutinger.*

Le lieu d'*Hebromagus* marqué dans l'Itineraire de Bordeaux étoit sur la route de *Sostomagus* ou Castelnaudari à Carcassonne, à IX milles, ou 2 lieues ¼ de *Sostomagus* ou Castelnaudari, & à XIV milles ou trois lieues ½ de Carcassonne. Tout cela convient au village de *Bram*, comme les RR. PP. Benedictins l'ont déja remarqué (a) dans l'Histoire de Languedoc, & l'on ne sçauroit s'empêcher de fixer avec eux la position d'*Hebromagus* à ce village.

(a) Tom. I. p. 57.

Le nom même qu'il porte confirme cette opinion. Comme on a fait Noïon de *Noviomagus*, Riom de *Rigomagus*, Argenton sur la Creuse en Berri d'*Argentomagus*, *Brom* ou *Bro* dans le pais de Vaud du *Bromagus*, marqué (b) dans l'Itineraire d'Antonin, on a dû faire de même d'*Ebromagus*, *Ebrom* ou *Brom*. Et c'est-là le nom que portoit autrefois le village de Bram, comme il paroit par le témoignage du Moine de Valsernai, qui en parle sous ce nom * dans son Histoire de la guerre des Albigeois, & qui remarque qu'il y avoit un Château forti-

(b) In itinere à Mediolano per Alpes Penninas Mogontiacum.

* Post hæc venit Comes (Montis-fortis) & qui cum eo erant, Carcassonam, inde tendentes ad villam quæ dicitur Alzona, ipsam vacuam invenerunt; unde procedentes venerunt ad quoddam Castrum, quod dicitur *Brom*, quod contra se munitum invenientes obsederunt, & infra triduum ceperunt. *Capite 34.*

66

sié, qui fut pris en trois jours par Simon de Montfort.

Cet *Hebromagus* de l'Itineraire de Bourdeaux est appellé dans les Tables de Peutinger *Eburomagus*, car il est évident que c'est le même lieu. La ressemblance du nom & de la position l'indique assez; mais la distance que ces Tables marquent entre cet *Eburomagus* & la ville de Carcassonne achéve de le prouver, puisqu'elle est de XIV. milles, ou de 3 lieues ½, & par consequent la même que celle que l'Itineraire de Bourdeaux met entre *Hebromagus* & la ville de Carcassonne. Si la distance entre *Fines* & cet *Eburomagus* n'avoit pas été omise dans les Tables de Peutinger, je suis persuadé que la distance de Toulouse à ce dernier lieu, qui dans ce cas la seroit connue, fourniroit une nouvelle preuve de ce qu'on avance; mais on peut aisément s'en passer après ce qu'on vient de dire.

En adoptant le sentiment des PP. Benedictins sur la position d'*Hebromagus* au village de Bram, je ne saurois me persuader avec eux, qu'on doive rapporter à cet *Hebromagus* ce qu'on trouve sur l'*Hebromagus* de S. Paulin dans quelques-unes des Lettres d'Ausone. Il me paroît impossible sur tout d'entendre de l'*Hebromagus* prez de Carcassonne, où il ne passe point de riviere qui soit navigable, la 22. *des Lettres* d'Ausone, où cet Auteur dit que Philon son homme d'affaires avoit abordé en batteau à *Hebromagus*.

> Is nunc ad usque vectus Hebromagum tuam.

& qu'il comptoit d'enlever de là par batteau le blé qu'il y avoit ramassé.

> Scilem locavit mercibus
> * * * * * * * *
> Ut inde nausô devehat.

Mais d'un autre côté je croi que c'est de cet *Hebromagus* près de Carcassonne, que Ciceron a voulu parler dans l'Oraison pour Man. Fonteius contre les Volces, lorsqu'il y parle d'un lieu de la Gaule Narbonnoise, qui

O

est appellé *Cobiomachus* dans presque toutes les éditions. Il paroît par le témoignage même de Ciceron, que ce Cobiomachus, dont la position a été jusqu'ici inconnue, étoit entre Narbonne & Toulouse, *qui vicus inter Tolosam & Narbonem est*, & sur la route d'une de ces villes a l'autre. Voilà déja une premiere convenance entre le *Cobiomachus*, ou *Cobiomagus* des éditions de Ciceron, & l'*Hebromagus* dont nous parlons. Mais une convenance plus grande c'est celle du nom, puisque *Cobiomagus* n'est que le nom même d'*Hebromagus* legerement défiguré. Le C du commencement est l'esprit rude, qui se marque aujourd'hui par un H, mais qu'on marquoit autrefois par la moitie d'un H un peu recourbée, en cette maniere ꟶ. Ce premier changement admis, il ne reste plus qu'a faire un *e* de l'*o*, & un *r* de l'*i*, pour trouver *Hebromagus* dans *Cobiomagus* : & ces changemens n'ont rien qui doive surprendre, si l'on fait reflexion combien les noms des lieux, & sur tout des lieux peu connus, sont ordinairement défigurés dans les anciens manuscrits.

Il est plus difficile, pour le dire en passant, de fixer la position de *Credunum* & de *Vulchalo*, dont Ciceron parle dans la même Oraison. Il paroît par les fragmens qui restent de ce discours, qu'on accusoit Fonteius (*a*) 1° D'avoir établi a Toulouse un impôt sur le vin, *Tolosa quaternos denarios in singulos vini amphoras portorii nomine exegisse*. 2° D'en avoir établi d'autres encore plus forts a *Credunum* & a *Vulchalo*. *Creduni .... ternos Victoriatos, Vulchalone .... binos H. S. & Victoriatos mille*. 3° Enfin d'avoir fait exiger ces impôts à la derniere rigueur à *Credunum* & à *Vulchalo* de tous ceux qui se détournoient du chemin de *Cobiomachus* pour passer à l'un de ces deux endroits, & qui prenoient par consequent une autre route que celle de Toulouse, *Atque in his locis severè, Creduni & Vulchalone, ab his portorium esse exactum, si qui Cobiomacho (qui vicus inter Tolosam & Narbonem est) deverterentur, neque Tolosam ire vellent*.

(*a*) Pro Mar. Fonteio.

On peut conclure de là que *Credunum* & *Vulchalo* étoient a peu pres à la hauteur de *Cobiomachus*, mais sur

des routes differentes, & écartées l'une & l'autre du chemin de Narbonne à Toulouse. Cela devroit, ce semble, fournir quelque lumiere sur la position de ces lieux, mais ces lumieres ne sauroient suffire pour la fixer, tant qu'on ignore sur quelles routes ces lieux étoient placez, & à quelle distance ils étoient l'un & l'autre de *Cobiomachus*, ou de quelqu'autre lieu connu. A quoi l'on peut ajouter que ces lieux, qui n'étoient que des Bureaux de Maltôte, n'étoient apparemment gueres considérables, & qu'il peut même se faire que les noms (*b*) en soient aussi défigurez dans les manuscrits de Ciceron, que celui de *Cobiomachus*, sous lequel il n'est pas facile de reconnoître *Hebromagus*.

IV.

Sur la position du Tricensimum *ou* Tricesimum *de l'Itineraire de Bourdeaux.*

La connoissance de la position de ce lieu dépend de celle du chemin, que les Romains tenoient pour aller de Carcassonne à Narbonne, car il faut la placer en des endroits differens, suivant qu'on supposera qu'ils alloient de Carcassonne à Narbonne par *Barbeira*, *Mous*, *Lesignan*, sans traverser l'Aude, ou qu'ils y alloient par *Tresbes*, *Marseillette*, *Puchers* en le traversant.

Il n'est gueres apparent que les Romains aient tenu la premiere de ces routes. Il eut fallu qu'ils passassent par la plaine de Lesignan, qui n'étoit alors qu'un marais. On ne sauroit d'ailleurs où placer sur cette route le lieu de *Tricensimum*, car *Fonties*, *Floure*, *Barbeira*, *Capendu*, *Douzens*, *Mous*, ne sont que des villages, ou plustôt des hameaux, où l'on ne trouve aucune marque d'antiquité. Mais sans s'arrêter à ces preuves qui ne sont que negatives, la beauté & l'ancienneté du pont de Tresbes suffisent seules pour décider la question, il est visible que c'est par là que la voie militaire des Romains devoit

(*a*) On trouve dans les differentes éditions de Ciceron *Crodunum*, *Crodunum*, *Crodamum*, &c. & peut-être qu'aucun de ces noms n'est le veritable.

passer, & qu'elle alloit de là à *Marseillette* & à *Picheri*, en suivant la route que l'on tient aujourd'hui, quand on va de Tresbes à Beziers en droiture. A quoi bon autrement un Pont de cette beauté sur l'Aude, sur tout dans un tems où cette route ne menoit point en droiture à Beziers, puisque le chemin de la *Garde Rolland*, qui est au de là du village d'*Homs*, & qui passe par *Pouzols* & *Cabesac* pour aller à Beziers, n'étoit pas alors ouvert, comme l'a remarqué (a) Catel à l'occasion du *Pons Septimius* près de Beziers.

Mais en supposant que le chemin des Romains traversoit l'Aude au pont de Tresbés, on ne sauroit s'empêcher de convenir que le lieu même de Tresbés est le *Tricensimum* de l'Itineraire de Bourdeaux, dont on cherche la position. C'est ce qui résulte de la comparaison des distances. Il y avoit, suivant cet Itineraire, de Carcassonne à *Tricensimum* VIII. milles, c'est-à-dire deux lieues, & c'est là la distance qu'il y a entre Carcassonne & le lieu de *Tresbés*.

Pour le nom de *Tricensimum* ou *Tricesimum* que l'Itineraire donne à ce lieu, je crois qu'il marquoit le trentiéme Milliaire, *Tricesimum lapidem*. Mais ce n'est ni de Toulouse, ni de Carcassonne, qu'il faut les compter, car le nombre des milles ne sauroit alors convenir, mais de Narbonne, ce qui s'accorde avec l'Itineraire de Bourdeaux où il est parlé du lieu de *Tricesimum*, car il met XV. milles de Narbonne à *Hosuerbas*, & autres XV. milles d'*Hosuerbas* à *Tricesimum*, ce qui fait justement XXX. milles.

Si cela est, il y avoit dans la voie Romaine, qui traversoit le pais des Tectosages, deux suites de milles directement opposées, l'une de Toulouse vers Carcassonne, comme il paroît par les lieux appellez *Ad Nonum*, *Ad Vicesimum* dans l'Itineraire de Bourdeaux, & placez entre Toulouse & Carcassonne, & l'autre de Narbonne à la même ville de Carcassonne, comme il paroît par le lieu de *Tricesimum*, dont il s'agit. On ignore en quel lieu ces routes se rencontroient, mais il y a grande apparence que c'étoit à Carcassonne.

(a) Memoires pour l'Histoire de Languedoc. pag. 82

V.

Sur la position du Liviana *des Tables de Peutinger*

Ce qu'on vient de dire de la route que les Romains tenoient en allant de Carcassonne a Narbonne, sert à fixer la position du *Liviana* des Tables de Peutinger, comme il a servi à fixer celle de *Tricensimum* Ce lieu étoit sur la route de Carcassonne a Narbonne, & il étoit à XII milles, c'est-à-dire à 3 lieues de Carcassonne Il faut donc que ce sût le village de *Marseillette*, qui est sur la même route, & à la même distance de Carcassonne

Il est vrai qu'il n'y a aucun rapport entre le nom de *Liviana*, que nous prétendons que ce village a porté autrefois, & celui de Marseillette qu'il porte aujourd'hui Mais que peut-on conclure de-là ? Que ce lieu a changé de nom, quoiqu'on ignore & en quel tems & a quelle occasion ce changement s'est fait ? Nous convenons de cette conséquence, & nous pourrions, si nous voulions, l'autoriser de plusieurs exemples pareils, à l'égard même de lieux bien plus considérables Mais on auroit tort d'en conclure que notre conjecture soit mal fondée l'on ne doit point s'arrêter à la difference des noms, quand d'ailleurs la position est aussi bien constatée qu'elle l'est ici par la distance avec des lieux connus

Au reste en quelque endroit qu'on place le Liviana des Tables de Peutinger, il y a apparence que c'est le lieu où Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, fut relegué par Euric Roi des Visigoths, apres la conquête de l'Auvergne Il est certain du moins que le lieu de l'exil de Sidoine (*a*) s'appelloit *Liviana*, & qu'il étoit dans le pais des Goths, puisqu'il parle lui-même de deux femmes *Gethides*, c'est-à-dire *Gothes*, (*b*) qui logeoient prez de la maison où il demeuroit, & qui l'etourdissoient par leurs criailleries, ce qui semble prouver que le lieu où il étoit exilé, étoit dans la Narbonnoise premiere, dont les Goths étoient maîtres depuis long-tems.

(*a*) Lib 8 Epist ... 3.

(*b*) Fragorem moverant vicinan tes ... ... duas quaspiam Gethides anus, quibus nihil unquam litigiosius, bibacius, vomacius erit Ibid.

VI.

Sur la position du lieu appellé Usuerva *dans les tables de Peutinger*, & Hosuerbas *dans l'Itineraire de Bourdeaux.*

APREZ avoir établi la route de Carcassonne à Narbonne, & avoir fixé la position de *Tricensimum* & de *Liviana*, il paroît facile de fixer celle du lieu qui suit dans cette route. Les Tables de Peutinger & l'Itineraire de Bourdeaux conviennent à cet égard, car quoique ce lieu soit appellé *Usuerva* dans les Tables & *Hosuerbas* dans l'Itineraire, il est visible, malgré ces légeres differences, que c'est du même lieu dont il s'agit.

Je croi donc qu'aprez avoir passé la riviere d'Aude au pont de Tresbes, le chemin côtoioit sur la gauche de cette riviere, jusqu'auprez de l'endroit ou est aujourd'hui le village d'Homs. On ne devoit pas aller plus avant de ce côté-là, puisque le chemin de la Garde Rolland n'étoit pas encore ouvert, & que quand il l'eût été, c'eût été s'écarter de Narbonne que de le suivre. On repassoit donc là la riviere d'Aude vis-à-vis du village de Tourousele qui est sur le bord opposé, & en passant par Cerame, Montrabech & Fontaresche on se rendoit à Villedaigne, où l'on traversoit la riviere d'Orbieu sur un beau pont qui est à présent renversé, & on alloit de-là à Narbonne en suivant le même chemin qu'on tient aujourd'hui, comme il est aisé d'en juger par les restes de la voie romaine, qu'on trouve en plusieurs endroits depuis Villedaigne jusqu'à Narbonne.

Il est vrai qu'il faut convenir qu'il ne paroît point de vestiges de pont sur la riviere d'Aude vers le village de Tourousele, ce qui semble détruire ce qu'on vient d'avancer. Mais peut-être n'y avoit-il qu'un bac pour passer cette riviere? En tout cas le pont, s'il y en avoit un, pouvoit n'être qu'un pont de bois. L'une & l'autre de ces conjectures est plausible, & on peut les appuier sur l'autorité expresse de Strabon, qui (a) remarque que dans la voie militaire, qui traversoit la Gaule Narbonnoise, il

(a) Geograph. lib. IV.

y avoit plusieurs rivieres, qu'on passoit en batteau & quelques-unes, qu'on passoit sur des ponts de bois. *Fluminum quodam scaphis trajectuntur: aliqua pontibus instructa sunt, partim ligneis, partim saxeis.*

Or à suivre la route qu'on vient de décrire, c'est au village même de Tourousele, où l'on passoit l'Aude, qu'il faut fixer la position de l'*Usuerva* des Tables de Peutinger, ou de l'*Hosuerbas* de l'Itineraire de Bourdeaux. 1° Les distances conviennent exactement des deux côtez. Il y avoit d'*Hosuerbas* à Narbonne suivant l'Itineraire XV. milles, & d'*Usuerva* à Narbonne suivant les Tables XVI. milles, ce qui fait 3 lieues ½ ou 4 lieues, & c'est-là la distance qu'il y a de Tourousele à Narbonne. De même il y avoit de Carcassonne à *Hosuerbas* selon l'Itineraire XXIII. milles, & de Carcassonne à *Usuerva* selon les Tables XXIII. milles aussi, ce qui fait 5 lieues ¾ & c'est-là la distance qu'il y a de Carcassonne à Tourousele. 2° Le nom même semble convenir. On peut supposer qu'on ait ajoûté le mot *Turris* au nom d'*Usuerva* ou d'*Hosuerbas* & qu'on se soit accoutumé d'appeller ce lieu *Turris Usuerva*, ou *Turris Hosuerbas*, d'où on a fait dans la suite *Tourouserbe*, *Tourouserve*, & enfin *Tourousele*, quoiqu'à dire le vrai le nom de *Tourouzele* paroisse venir du mot latin *Turricella*, pour dire une petite Tour, ce qu'on prononce en Espagnol *Torezuela*.

VII

Sur la position de Cessero.

On sçait depuis long-tems que Saint Tiberi sur l'Eraut est l'ancien *Cessero* de Ptolemée & des Itineraires. L'ordre de la route & le rapport des distances avec les lieux voisins le montrent assez: mais on en a une preuve certaine dans le Martyrologe d'Adon, qui est du IX. siecle. *Quarto Idus Novembris*, y est-il dit, *in territorio Agathensi, in Cesarione*, ou selon d'autres manuscrits, *in Cesserone Natale SS. Tiberii, Modesti & Florentia.* *Cessero* prez d'Agde a donc été le lieu du martyre de S. Tiberi & de ses compagnons, & la vénération que l'on eut pour les corps de ces Saints, qui

y reposoient, a été cause qu'on a donné à ce lieu le nom de *Saint Tibert*, qu'il porte aujourd'hui, & qu'on en a oublié l'ancien nom.

VIII

Sur la position de Forum Domitii.

Le lieu de *Forum Domitii* se trouve placé dans la route d'Arles à Narbonne dans l'Itineraire de Bourdeaux, dans celui d'Antonin & dans les Tables de Peutinger. Il y est placé entre *Sextatio* ou *Sostantio* & *Cessero* dont les positions sont connues. Enfin les distances de *Forum Domitii* à chacun de ces deux autres lieux sont marquées, & ces distances sont à-peu prez les mêmes dans chacune de ces trois routes, à laisser même subsister les fautes qui peuvent s'y être glissées. Voila, ce semble, de grands secours pour fixer la position de ce lieu, & cependant cette position est encore incertaine, ou pour mieux dire inconnue. Voions si à la faveur de ces faits on ne pourroit point faire des conjectures sur la position de *Forum Domitii* plus plausibles que celles qu'on a proposées jusqu'ici.

I. *Forum Domitii* devoit être sur la route d'Arles à Narbonne. Il reste (a) encore d'assez grands vestiges de cette voie *Domitie* qui traversoit le bas Languedoc, pour pouvoir en fixer la route, dans les endroits où elle a été detruite.

(a) Voyez ci-dessous, chap. 16. art. 2.

II. *Forum Domitii* devoit être entre *Sextatio*, c'est-à-dire le lieu de *Sustantion* dont on voit les ruines prez du village de Castelnau sur le Lez à une demie lieue de Montpellier, & le lieu de *Cesseron*, c'est-à-dire Saint Tibert sur l'Eraut.

III. *Forum Domitii* devoit être eloigné de *Sustantion* de XVII milles, c'est-à-dire 4 lieues $\frac{1}{4}$ selon l'Itineraire de Bourdeaux, ou de XVIII milles, c'est-à-dire 4 lieues $\frac{1}{2}$ selon l'Itineraire d'Antonin.

IV. Enfin *Forum Domitii* devoit être d'un autre côté à XVIII milles, c'est-à-dire à 4 lieues $\frac{1}{2}$ de *Cesseron* ou Saint Tibert selon l'Itineraire de Bourdeaux, les deux routes de l'Itineraire d'Antonin, & les Tables de Peutinger.

Ce

Ces faits ainsi constatez détruisent l'opinion de Gariel, (*a*) qui a cru assez légerement que *Forum Domitii* étoit le lieu de *Fabregues*, village à deux lieues de Montpellier, sans faire attention à la différence qu'il y avoit entre les distances de Forum Domitii à Sustantion & à Saint Tiberi, telles qu'elles sont marquées dans les Itineraires, & les distances connues du village de Fabregues aux mêmes lieux.

(*a*) *Series præsulum Magalonensium pag. 6.*

Ces mêmes faits suffisent aussi pour refuter le sentiment de M. de Valois, (*b*) qui a prétendu que Forum Domitii étoit le lieu de Frontignan sur le bord de l'étang dans le Diocèse de Montpellier. Car 1° Le lieu de Frontignan n'est pas sur la route de Montpellier à Saint Tiberi. Le chemin que l'on tient aujourd'hui est plus bas d'une demie lieue que celui que tenoient les Romains, & il est cependant plus au nord encore que le lieu de Frontignan d'une grande lieue.

(*b*) *In notitia Galliar. in verbo Forum Domitii.*

2°. Il ne reste aucun vestige de chemin romain qui alle de Montpellier à Frontignan, ni de Frontignan à S. Tiberi, & ce n'est que depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que les Etats de Languedoc ont fait faire un chemin pour aller à Sette, qu'on peut aller à Frontignan par ce côté-là.

3° A suivre même ce chemin, les distances marquées dans les Itineraires entre *Sextatio* & *Forum Domitii*, & entre *Forum Domitii* & *Cessero*, ne sçauroient convenir avec les distances du village de Castelnau à Frontignan, & de Frontignan à Saint Tiberi.

4° Le nom de *Forum Domitii* que ce lieu portoit, marquoit qu'il avoit été le *Forum* ou le lieu d'assemblée, où Domitius, Proconsul de la Narbonnoise vers l'an de Rome 633 avoit convoqué les Volces Arécomiques devenus par ses soins amis ou sujets de la République. Or quelle apparence que Domitius eût fait cette convocation dans un lieu d'un accès aussi difficile que l'étoit le lieu de Frontignan, sur tout dans ce tems-là, que les étangs s'étendoient plus avant qu'ils ne sont aujourd'hui?

5° Enfin les vestiges qui restent de l'ancien chemin Romain, demandent qu'on place *Forum Domitii* plus loin de la mer, & c'est-là une raison décisive. Ce chemin passoit

à la Verune, à Sauſſan, à Gremian &c. & il étoit une grande demie lieuë au-deſſus du chemin qu'on tient aujourd'hui. C'eſt donc à XVII ou XVIII milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës ¼ ou à 4. lieues & ½ du village de Caſtelnau qui eſt lui-même à ½ lieue de Montpellier, & par conſéquent à la diſtance où eſt aujourd'hui le lieu de Loupian, & à une bonne demie lieuë au nord de ce dernier lieu, qu'il faut placer *Forum Domitii*. On trouve à cette poſition préciſe le village de *Ville Veiras*, *Villa Vetus*, & le lieu de *Villemagne*, *Villa magna*, l'un & l'autre dans le Diocèſe d'Agde. Ainſi il y a apparence que c'eſt à l'un ou à l'autre, qu'il faut fixer la poſition de *Forum Domitii*. Ce nom ſe ſera perdu dans la ſuite des tems, & le lieu qui l'avoit porté & qui ne devoit pas être conſidérable, n'aura conſervé autre marque de ſon ancienneté, que le nom de *Villa Vetus*, ou de *Villa magna*, que portent les deux villages dont on vient de parler.

I X.

*Sur la poſition d'*Ugernum.

I. Strabon rapporte qu'il y avoit deux routes pour aller de Niſmes en Italie, l'une par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Aix*, *Antibes & le Var*, & l'autre par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Cavaillon*, *Embrun & les Alpes Cottiennes*: mais qu'il falloit dans l'une & dans l'autre paſſer par *Ugernum* & *Taraſcon*, ce qui prouve non-ſeulement qu'*Ugernum* étoit ſur le chemin de Niſmes en Italie, mais qu'il étoit même ſur le chemin de Niſmes à Taraſcon.

II. On trouve dans les Tables de Peutinger le lieu d'*Ugernum*, & on le trouve placé à XV milles de Niſmes & à VIII d'Arles. Ces diſtances ſont préciſément les mêmes qu'il y a de Beaucaire à Niſmes & de Beaucaire à Arles, ce qui fait déja une forte préſomption que Beaucaire doit être bâti ſur les ruines de l'ancien *Ugernum*.

III. Suivant l'Itinéraire de Bordeaux, on alloit de Niſmes au *Pont Ærarius*, où l'on paſſoit le Rhône, & de-là à Arles. La diſtance de Niſmes à ce pont eſt marquée de XII. milles dans cet Itinéraire, mais il eſt évident qu'il faut

lire XIV milles, puisqu'il y a 3 lieues ½ de Nismes au Rhône. La distance du même pont à Arles y est marquée de VIII. milles, comme dans les Tables de Peutinger. Ces distances ainsi rétablies conviennent avec celles qu'il y a réellement de Beaucaire à Nismes & à Arles, & servent par conséquent à fortifier l'induction que nous venons de tirer de ces Tables.

IV. Enfin Jean, (a) Abbé de Biclare & ensuite Evêque de Gironne, qui écrivoit dans le sixiéme siécle, en parlant de la prise d'Ugernum en 585 par Recarede fils de Leuvigilde Roi des Visigoths, dit que c'étoit un Château très-fort sur le bord du Rhône, *Castrum . . . tutissimum valde in ripâ Rhodani fluminis positum*, ce qui forme une demonstration pour la véritable position de ce lieu.

Papire Masson a donc eu tort (b) de croire qu'*Ugernum* étoit *Orgon* sur la Durance, & un Chanoine d'Arles n'a pas été mieux fondé à avancer que (c) c'étoit *Orgon* près des *Trois Maries*. On voit bien que la ressemblance des noms les a séduits, peut être aussi Gregoire de Tours (d) qui en parlant d'*Ugernum* l'appelle *Castrum Arelatense*, a-t-il aidé à les tromper, mais devoient-ils ignorer que le Château d'*Ugernum*, quoique situé à la droite du Rhône, dépendoit alors du gouvernement d'Arles, soumis à la domination de Gontran, un des Rois François, avec qui les Visigoths étoient en guerre, & ne voioient-ils pas dans (e) Gregoire de Tours même que le Roi Gontran fâché de la perte de ce Château, avoit dépouillé le Patrice Calumniosus surnommé Ægila du gouvernement de la Province d'Arles, pour le punir du peu de soin qu'il avoit eu de garder une place frontiere si importante.

Catel (f) n'a rien osé decider sur la position d'*Ugernum*, mais il semble pencher à croire que ce pourroit être le lieu appellé aujourd'hui *Bellegarde* sur le droit chemin de Nismes à Arles, ce qui est absolument insoutenable, puisque Bellegarde n'est ni sur le Rhône, ni vis-à-vis de Tarascon, ni sur le chemin de Nismes en Italie, & que les distances marquées dans les Itinéraires entre *Ugernum* & Nismes ou Arles, ne conviennent point avec les distan-

P ij

(a) Isidorus de Viris Illustribus, Cap. 44.

(b) Descript. Franciæ per flumina, p. 434.

(c) Histoire Ecclesiastique d'Arles par Gilles du Port.

(d) Lib. 8. cap. 30.

(e) Ibid. cap. 35.

(f) Mem. pour l'Histoire de Languedoc p. 337. Bouche Histoire de Provence Tom. I pag. 172 paroît adopter la même opinion.

ces qu'il y a entre Bellegarde & ces mêmes villes

Enfin Adrien de Valois (a) semble avoir prétendu qu'*Ugernum* étoit une Isle dans le Rhône entre Beaucaire & Tarascon, qui s'appelloit, dit-il, *Gernica*, & en François *la Vergne*. Nous verrons dans l'*Article suivant* ce qu'on doit penser de cette Isle. En attendant il suffit d'observer que les paroles que nous avons rapportées de Jean, Abbé de Biclare, & que Valois a citées lui-même, détruisent absolument cette idée, puisque cet Auteur assure qu'*Ugernum* étoit un Château sur le bord du Rhône, *Castrum in ripâ Rhodani*.

Au reste je croi devoir remarquer que le Pont sur lequel on passoit le Rhone à Beaucaire, s'appelloit *Pons Ærarius*, comme il paroît par l'Itinéraire de Bordeaux, & comme nous l'avons déja insinué. On croit qu'il portoit ce nom à cause qu'il étoit entretenu *ære publico*. C'est ainsi qu'on nommoit la plupart des Ponts sur les voies militaires du moins appelloit-on du même nom dans la même Province le Pont sur le Lez, construit vis-à-vis de *Sextantio* ou *Sostantio*, comme il paroît par les anciens titres du Pais.

X

Sur la position de l'Isle Gernica, *ou* Ugernica, *c'est-à-dire l'Isle d'*Ugernum.

Les Historiens du moien âge font mention d'une Isle dans le Rhône, qu'ils appellent *Gernica*. Catel entr'autres (b) parle d'un accord ou traité de paix entre Raimond V. Comte de Toulouse, & Alfonse II Roi d'Arragon & Comte de Barcelonne, qui fut fait en cette Isle, l'an 1177. C'est dans la même Isle que fut rendue en 1241 la Sentence, (c) qui déclara nul le mariage de Raimond le jeune, Comte de Toulouse, & d'Elisabeth fille de Hugues Comte de la Marche, sa seconde femme. Guillaume de Puilaurens qui raconte ce dernier fait, (d) appelle cette Isle *Vernia*, & c'est ce qui a donné lieu de croire à quelques Auteurs (e) qu'elle s'appelloit en François *la Vergne*. Mais on n'a jamais connu ce nom dans le Pais, &

(a) Notit. Gal- liar. in verbo *Ugernum*.

(b) Hist. des Comtes de Toulouse, pag. 209

(c) Ibid. pag. 361.

(d) Chronic. Cap. 44.

(e) Adr. de Valesius *ubi suprà*. Catel, Comtes de Toulouse, pag. 361

pour le nom de *Vernia* qu'on trouve aujourd'hui dans l'ouvrage de Guillaume de Puilaurens, il est visible que c'est un mot corrompu à la place duquel il faut lire *Gernica* ou *Guernica*, qui sont le vrai nom de cette Isle

Comme il est dit dans le Traité de Paix de 1177 que l'Isle *Gernica* d'où le Traité est datté, est entre Beaucaire & Tarascon, comme on dit la même chose de l'Isle de *Vernia* dans la Sentence de 1241 on a cru pouvoir en conclure que l'Isle *Gernica*, & l'Isle de *Vernia*, qui sont visiblement le même lieu, devoient être cette espece d'Isle qui subsiste encore entre Beaucaire & Tarascon Mais cette prétendue Isle n'est qu'un gravier, que le Rhône couvre près de la moitie de l'année, & qui ne paroît pas mériter l'honneur qu'on veut lui faire

Ceux qui ont adopté cette opinion, ignoroient apparemment que cette Isle *Gernica*, ou *Ugernica* (car c'est le même nom) s'est jointe depuis longtems à la Provence, & qu'elle fait aujourd'hui partie de la ville de Tarascon C'est cependant un fait, dont on a des preuves certaines

I On appelle la *Gernegue* la partie basse de la ville de Tarascon près du Rhône Ce nom seul indique que c'est l'Isle *Gernica*, qui s'est unie depuis long-tems à la rive gauche du Rhône vis-à-vis de l'ancien Tarascon, à mesure que ce fleuve s'est jetté sur la rive droite du côté du Languedoc, où il continue de gagner depuis longtems

II On a une preuve de ce fait encore plus évidente dans un (a) acte de l'an 1298 par lequel Charles II Roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, donne à un nommé Berenger Catelan, un droit annuel à prendre sur l'Isle *Gernique*, *ou sont*, est-il dit dans l'acte, *les Convents des Cordeliers & des Jacobins* Or ces Convents des Cordeliers & des Jacobins sont dans la partie de Tarascon dont on vient de parler, & qu'on appelle la *Gernegue* Il est donc évident que cette partie de Tarascon est l'Isle *Gernica* en question

(a) Cet acte est visé dans l'Arrêt du Conseil du 8. Mai 1691 rendu au sujet des Isles du Rhône

CHAPITRE IX.

On l'on continue de traiter le même sujet. Explication de trois autres routes, qui regardent le Languedoc.

IL reste à expliquer trois routes prises des mêmes Itinéraires, qui entrent dans le plan de cet ouvrage. La premiere est la route de Narbonne à Barcelonne à travers le Roussillon, compris autrefois dans la partie de la Gaule Narbonnoise qui étoit à l'occident du Rhône. La seconde est la route de Toulouse à Lyon par le Gevaudan & le Velai, qui font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin la troisiéme est la route de Rhodez capitale du Rouergue, à S. Tiberi dans le bas Languedoc.

La premiere de ces routes se trouve dans les Tables de Peutinger & en deux endroits de l'Itineraire d'Antonin. Elle est par conséquent repetée en trois manieres differentes.

Commençons par la plus éxacte & la plus suivie des trois.

I.
ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Arles à Narbonne & de Narbonne en Espagne.

NARBONE.	
AD VIGESIMUM	M. XX.
COMBUSTAM.	XIV.
RUSCINONEM.	VI.
AD CENTURIONES.	XX.
SUMMUM PYRENÆUM.	V.

Nous allons profiter des lumieres de M. de Marca (*a*) dans l'explication de cette route & des deux suivantes, qui regardent le Roussillon. Comme il joignoit beaucoup d'érudition à une connoissance éxacte du païs, nous ne sçaurions suivre de meilleur guide.

(*a*) Marca Hispanica, Lib. 1. cap. 11.

Il remarque d'abord que suivant cette route il y a LXV milles entre la ville de Narbonne & le haut des Pyrenées, qui séparent le Roussillon de la Catalogne, ce qui ne s'éloigne guéres du calcul de Strabon, (a) qui compte LXIII milles d'un endroit à l'autre, & en quoi Strabon & la route conviennent assez exactement avec la verité, puisqu'il y a de Narbonne au haut des Pyrenées environ 16 lieues. Nous verrons combien cette reflexion est importante, quand nous examinerons le détail des deux routes suivantes, où le même chemin est décrit.

Le premier lieu que l'on trouve dans cette route est *Ad vigesimum*. Nous avons déja expliqué ce que signifient ces expressions, dont l'Itineraire se sert toutes les fois qu'on y fait mention d'une simple poste, établie dans la campagne. M. de Marca croit que cet endroit étoit à peu près où sont aujourd'hui les *cabanes* de *Fitou*, sur le bord de l'étang vis-à-vis de Leucate, & où est ordinairement la dînée de Narbonne à Perpignan.

On alloit de là à un lieu appellé *Combusta*, éloigné de XIV milles, ou 3 lieues & demie. Suivant M. de Marca, c'est *Rives-altes* sur la riviere d'Egly, en latin *Fluvius aquilinus*, la même que nous avons vû ci-dessus que Pline appelloit *Vernodubrum*.

De *Combusta* la route menoit à *Ruscinon*, c'est-à-dire à l'endroit où est aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Ter, à un quart de lieue de Perpignan. Il n'y avoit que VI milles de *Combusta* à *Ruscinon*.

Il y avoit de là XX milles, c'est-à-dire 5 lieues, pour arriver *Ad Centuriones*. M. de Marca prouve que cela doit s'entendre de *Ceret* sur la Tech, & par les distances de l'Itineraire, qui répondent aux distances qu'il y a de Perpignan à Ceret, & de Ceret au haut des Pyrenées; & par les vestiges de la voie militaire, qu'on reconnoît avant que d'arriver à Ceret, & après l'avoir passé; & par les ruines d'un vieux pont de pierre sur la Tech, dont la construction paroît être ancienne. Sur ce pied-là ne faudroit-il pas corriger l'Itineraire, & au lieu d'*Ad Centuriones* lire *Ad Ceretones*, ou même *Ad Ceretanos*?

Enfin au sortir de Ceret on n'avoit plus que V milles

(a) Lib. 4.

à faire pour arriver au *Port*, ou au haut des Pyrenées, à l'endroit où étoit le fameux Trophée de Pompée, qui marquoit les limites entre la Gaule Narbonnoise & l'Espagne. M. de Marca assure qu'on y reconnoît encore des vestiges de la voie militaire, sur tout près du village de Maureslian.

C'est en cet endroit qu'on sortoit de la Gaule Narbonnoise pour entrer dans la Province Tarraconnoise, qui faisoit partie de l'Espagne, & c'est en cet endroit aussi qu'il nous convient de borner des recherches, que nous n'avons entreprises que pour la partie occidentale de la Gaule Narbonnoise. Il s'agit présentement de reprendre la même route, telle qu'on la trouve dans un autre endroit du même Itineraire d'Antonin.

II

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Italie en Espagne.

NARBONE.		
SALSULAE.	Mill	XXX.
AD STABULUM.		XLVIII.
AD PYRENÆUM.		XVI.

Il faut d'abord observer avec M. de Marca, que suivant les distances marquées dans cette route, il y auroit XCIV. milles, c'est-à-dire 23 lieues & demie de Narbonne au haut des Pyrenées, qui separent le Roussillon d'avec l'Espagne, ce qui est également contraire, tant au calcul de Strabon & de la precedente route, qu'à la verité. Il faut donc qu'il se soit glissé des erreurs dans les nombres qui marquent ces distances, & des erreurs d'autant plus grandes, que cette route doit être plus courte que la précedente, parce qu'elle est plus droite, & qu'ainsi loin d'être de XCIV. milles, elle ne doit pas être même de LXV. milles.

Suivant

Suivant cette route on alloit de Narbonne à Salses, *Salsulas*, qui en étoit éloigné de XXX milles, ce qui revient a 7 lieues & demie, & ne s'éloigne pas de la verité

De Salses on alloit *Ad Stabulum* M de Marca prouve que c'est le *Boulou*, en espagnol *El Bolo*, lieu situé sur la riviere de la Tech, mais si cela est, au lieu de XLVIII milles de distance qu'on met entre Salses & ce lieu, il n'en faut compter que XXVIII puisqu'il n'y a gueres que six lieues & demie d'un lieu a l'autre Ainsi en lisant le chiffre romain on aura pris un X pour un L.

Du lieu appellé *Ad Stabulum* on avoit encore XVI. milles, pour arriver au haut des Pyrenées suivant cette route, mais c'est une nouvelle erreur. Il faut effacer le X, & reduire ce nombre de XVI milles a VI & même à V ce qui marquera alors assez exactement la distance du Boulou au haut des Pyrenées

Par le moien de ces corrections les XCIV milles que cette route marquoit entre Narbonne & le *summum Pyrenæum*, se trouvent réduits a LXIII milles, c'est-à-dire II de moins qu'il n'y en avoit dans la route précedente, & c'est ce qui doit être en effet, car la route de Narbonne au Col de Pertus dans les Pyrenées par Salses & par le Boulou est plus droite, & doit être par conséquent plus courte, que celle qui passe par *Ruscino* ou Perpignan & par Ceret.

On trouve enfin la même route dans les Tables de Peutinger, & on la trouve dans l'ordre suivant.

III.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Narbonne au Col de Pertus.

NARBONE.	
RUSCINONE.	Mill. VI.
ILLIBERE.	VII.
AD CENTENARIUM.	XII.
IN SUMMO PYRENÆO.	V.

Q

Tous ces lieux sont déja connus, mais les distances d'un lieu à l'autre sont étrangement alterées. A suivre cette route, il n'y auroit que XXX milles de Narbonne au haut des Pyrenées, & cependant nous avons vû qu'il y en a environ LXIV ou LXV milles. Il est même certain qu'il y en auroit davantage à tenir le chemin marqué par cette route, puisqu'on se détourne beaucoup à passer par *Illiberis* ou Elne, pour retourner *ad Centenarium* ou Ceret.

Il faut donc mettre XL milles de Narbonne à *Ruscino*, comme dans la premiere route de l'Itineraire d'Antonin, au lieu des VI milles marquez dans les Tables de Peutinger: apparemment que le bas des chiffres se trouvant effacé, on a lû VI au lieu de XL.

Il faut mettre XII milles entre *Ruscino* & *Illiberis*, ce qui est la veritable distance qu'il y a entre la Tour de Roussillon & Elne, qui est de 3 lieues. C'est encore une preuve que les chiffres étoient effacez par le bas, puisqu'on a lû VII au lieu de XII.

Enfin au lieu de XII. milles que la Table de Peutinger met entre *Illiberis* & *ad Centenarium*, qui est le lieu de Ceret, il faut lire XX. milles, pour faire les 5 lieues qu'il y a d'Elne a Ceret.

A l'égard de la distance qu'il y a de Ceret au haut des Pyrenées, elle est de V milles comme dans les Tables.

En calculant après ces corrections, on trouvera que le chemin qu'on feroit, en tenant depuis Narbonne jusqu'aux Pyrenées la route marquée dans les Tables de Peutinger, seroit de LXXVII milles.

Au reste je crois devoir avertir qu'au lieu de *Ad Centenarium*, il paroit qu'il faut lire *Ad Centenum*, comme nous l'avons déja (a) marqué. Cette variation d'appeller le même lieu tantôt *ad Centuriones*, & tantôt *ad Centenarium*, donne lieu de soupçonner que l'un & l'autre de ces noms sont corrompus, & autorise a les corriger également tous les deux.

(a) Ci-dessus, p. 159.

La seconde route, qui va de Toulouse jusqu'à Lion par le Querci, le Gevaudan & le Velai, ne se trouve

que dans les Tables de Peutinger, & elle s'y trouve dans cet ordre.

IV.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Toulouse à Lion.

TOLOSA.	
FINES.	Mill. VII.
COSA.	XX.
DIOLINDUM.	XXIV.
BIBONA.	XV.
VARADETO.	XI.
CARANTOMAGO.	XV.
SEGODUM.	XXIV.
AD SILANUM.	XVIII.
ANDERITUM.	XXII.
CONDATE.	XII.
REVESSIONE, REVISSIONE.	XIV.
ICIDMAGO.	XVII.
AQUIS SEGETE.	IX.
FORO SEGUSTAVORUM.	XVI.
LUGDUNO CAPUT GALLIARUM.	

Fines. On a déja remarqué d'après Catel, que ce mot ne signifioit dans les Itineraires que les limites d'un pais. Il devroit donc dans ce cas-ci signifier les limites du *Pagus Tolosanus*, mais il est certain que le *Pagus Tolosanus* s'étendoit alors du côté de Cahors, où cette route conduit, plus loin qu'une lieue trois quarts, ou VII milles. Il alloit certainement jusqu'à la riviere du Tarn, jusqu'où va encore le Diocèse de Toulouse, ce qui fait au moins quatre lieues, & par conséquent XVI milles. Il n'est pas permis de l'autre côté de soupçonner les Ta-

bles d'erreur, & de se donner la liberté d'augmenter la distance de Toulouse *ad Fines*, parce que les distances marquées depuis Toulouse jusqu'à *Druna* qui est Cahors, ne sont en tout que LXVI milles, ou 16 lieues & demie, ce qui est à peu près la distance qu'il y a d'une ville à l'autre. Je croi donc qu'il vaut mieux reconnoître une faute dans le mot même de *Fines*, & lire *Fontes*, auquel cas cela s'entendra de Castelnau d'Estretefons, *Castellum novum de strictis fontibus*, qui est sur la route de Toulouse à Cahors, qui est à la distance de Toulouse marquée dans les Tables, & qui est connu par ses fontaines, dont il porte encore le nom. Peut être même que le lieu d'Estretefons conservoit encore alors le nom celtique de *Fynnen* (a), synonyme du mot latin *Fontes*, qu'il paroît avoir porté originairement, ce qui rendroit la correction encore plus plausible.

Cosa. Je croi que c'est le village de *Cos* sur la rive droite de l'Aveiron, au-dessous du confluent de la petite riviere de Lere. La position, la distance, le nom conviennent assez bien. Il est fait mention de ce lieu sous le nom de *Castrum Cos super ripam Avaronis*, dans une donation (b) de l'an 1061 faite à l'Abbaie de Moissac, par Guillaume IV. Comte de Toulouse.

Diolindum. Velser a cru au rapport de M. de la Martiniere, (c) que c'étoit quelque lieu sur la Garonne, mais je ne sai sur quel fondement, puisque si cela étoit il ne seroit plus sur la route de Toulouse à Cahors. Pour M. d'Audiffret il est encore moins excusable, d'avoir pensé que c'étoit Cahors, dont il est parlé immédiatement après sous le nom de *Druna*. Il me semble qu'on pourroit placer ce lieu-là au village de *Debilsac*, qui est sur ce chemin. Je sai qu'il y a quelque difference dans les distances, mais cette difficulté ne doit pas arrêter, puisqu'on sait que ces distances sont souvent fautives.

Bibona. Il faut lire *Druna*. Il est certain que c'est la ville de Cahors. Ptolomée (d) en fait mention sous le nom de [illegible], que Scaliger (e) a cru devoir corriger & lire [illegible], ou même [illegible], c'est-à-dire *Druna*.

Varadeto. Suivant la route que nous examinons, on se

(a) Davies, Dictionarium antiq. ling. Britannicæ.

(b) Altesera, Rerum Aquitanicar. Lib. 3. cap. 8.

(c) Dictionnaire Geographique, au mot *Diolindum*.

(d) Lib. 2. cap. 8.

(e) Apud Adrian. Vales. Notit. Galliar. in voce Cadurci.

détournoit sur la droite en sortant de Cahors, pour aller à *Segodunum*, qui est aujourd'hui *Rhodez*. On n'a qu'à jetter les yeux sur une Carte du Querci pour s'en convaincre. Je crois donc que le *Varadetum* de la route est le village de *Varaye* en Querci. Tout favorise cette conjecture, la position, le nom, la distance, car ce village est à trois lieues de Cahors, comme *Varadetum* en étoit à XI. milles.

Carantomago. Ce lieu étoit sur la route de Cahors à Rhodez, à XV. milles de *Varadetum* ou Varaye & à XXIV. de Rhodez. La position & les distances conviennent à Villefranche de Rouergue, qui doit avoir quitté l'ancien nom de *Carantomagus* pour prendre celui de *Villefranche*.

Segodum. Il faut lire *Segoduno.* C'est la ville de *Rhodez*, appellée aussi *Rutena*, du nom des *Ruteni* dont elle étoit la capitale. Ptolomée appelle cette ville Σεγόδουνον.

Ad Silanum. Ce lieu étoit sur la route de Rhodez à *Javols*, qui étoit alors la capitale des *Gabals*, ou du Gevaudan, à XVIII. milles de la premiere ville, & à XXII. de la seconde. Cela fixe sa position sur la riviere de Lot, à peu près vers l'endroit où est la petite ville de S. Cosme. C'est aux gens du Païs à nous apprendre s'il y a dans le voisinage quelque lieu ancien, qu'on puisse prendre pour le lieu marqué dans les Tables de Peutinger.

Anderitum ou *Anderidum.* Ptolomée en parle sous le même nom, c'étoit alors la capitale des *Gabals*, appellée à cause de cela *Gabala*, comme Rhodez fut appellée *Rutena*. Aujourd'hui ce n'est qu'un petit village appellé *Javols*, ou *Ghavols*, à trois ou quatre lieues au nord de Mende. Le siége Episcopal de Gevaudan a été autrefois à *Anderidum*, mais cette Ville aiant été détruite, il fut transferé à *Mende*, qui n'étoit qu'un petit bourg dans le commencement.

Condate. C'est un mot gaulois qui signifioit *confluent*, d'où est venu le mot de *Cande* & de *Condé*, qui signifient encore la même chose. Je crois que ce lieu devoit être vers le confluent d'une petite riviere qui se jette dans l'Allier vis-à-vis de S. Didier en Gevaudan, & par ce

moien le nom, les distances & la position conviennent.

Revessione. C'étoit autrefois la capitale du Velai, & le Siége Episcopal de ce Païs, qu'on a depuis transferé au Pui. Ce *Revessio*, *Ruessio*, *ou Ruessium* (c'est sous ce dernier nom que Ptolemée (a) en parle) étoit à l'endroit où est aujourd'hui S. Paulian, petit lieu sur les confins du Velai & de l'Auvergne, à deux lieues du Pui du côté du Nord.

(a) Lib. 2. cap. 7.

Icidmago à XV. milles de *Revessio* ou S. Paulian. Je crois avec les P. P. Benedictins, (b) qui ont composé l'Histoire de Languedoc, que ce doit être *Issingiaux* ou *Issigeaux*, gros bourg dans le Velai, dont le nom a du rapport avec *Icidmago*, & dont les distances conviennent.

(b) Tom. I. pag. 61.

Aquis Segete. J'ignore la position de ce lieu, qui devoit être dans le Forez, & il n'y a que les gens du Païs qui puissent faire là-dessus des recherches utiles.

Foro Segustavorum. Il faut lire *Segustanorum*, ou plûtôt *Segusianorum*. C'est la ville de Feurs en Forez où habitoient les *Segusiens*.

Lugduno Caput Galliarum. On arrivoit enfin à Lion où cette route finit.

On a pû voir dans le détail de cette route des exemples d'un usage, qui devint commun dans les Gaules sous le bas empire, & qui fit perdre leur nom propre aux Villes capitales de chaque païs, pour prendre celui des peuples qui y habitoient. *Divona Cadurcorum* ne s'appelle plus que Cahors, *Segodunum Ruthenorum* que Rhodez, *Anderitum Gabalorum* que Javols ou Gavols. C'est ainsi que de *Lutetia Parisiorum* on a fait Paris, d'*Avaricum Bituricum*, Bourges, d'*Augustoritum Lemovicum*, Limoges, de *Vesuna Petrocoriorum*, Perigueux, de *Mediolanum Santanum*, Saintes, de *Julismagus Andegavorum*, Angers, d'*Augusta Suessionum*, Soissons, de *Durocortorum Rhemorum*, Rheims, &c.

Enfin la troisiéme route va de Rhodez à S. Tiberi, & elle est marquée dans les Tables de Peutinger dans l'ordre suivant.

V.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Rhodez à S. Tiberi

SEGODUNUM.	
CONDATOMAGUS.	Mill. XXX.
LOTEVA.	XXIII.
CESSERO.	XXVIII.

Cette route ne renferme aucune difficulté *Segodunum* est la ville de Rhodez, comme on vient de l'établir.

Condatomagus signifie la ville du Confluent, de *Condate* Confluent, & *Magus*, Ville ou *Habitation* Je croi qu'on doit placer ce lieu à Vabres, situé entre deux petites rivieres qui s'y reunissent. De cette maniere tout convient, le nom, la route, les distances Si cette conjecture est vraie, il faut que le nom de Vabres, que cette Ville porte aujourd'hui, ne soit pas ancien, mais j'ignore en quel tems elle l'a pris

Loteva La ville de *Lodeve* sur la petite riviere de Lergues en Languedoc C'est une erreur de croire que les *Lutevans*, dont parle (a) Pline, & qu'il dit être les mêmes que les *Foro-Neronienses*, fussent les habitans des environs de Lodeve en Languedoc C'est une autre erreur, née de la premiere, de prétendre que *Luteva*, ou *Loteva* en Languedoc, & *Forum Neronis* aient été la même ville On a fait voir ci-dessus (b) que *Forum Neronis* étoit en Provence, que les *Foro-Neronienses* étoient les habitans de ce *Forum Neronis*, & que par conséquent c'étoit là qu'il falloit placer aussi les *Lutevans* de Pline, supposé que le texte cet Auteur ne soit pas fautif, & que les *Lutevans* dont il parle, soient les mêmes que les *Foro-Neronienses*.

Enfin *Cessero* est le lieu de S Tiberi, presque au confluent du ruisseau de la Tongue & de l'Éraut, comme on l'a deja prouvé.

(a) Histor. natural. Lib. 3 cap 4.

(b) Chap 4 pag. 51

CHAPITRE X

Explication de ce qu'Etienne de Bysance & Martianus Capella ont dit de la Gaule Narbonnoise.

I

Explication de ce qu'on trouve dans Etienne de Bysance.

(a) Trithem, Chronol. III Hist. 100.

(b) Suidas, in voce Ἑρμόλαος.

ETIENNE de (a) Bysance (b) Grammairien Grec avoit composé un grand ouvrage de Geographie, d'Histoire & de Grammaire, où il avoit rangé par ordre alphabetique les noms de presque toutes les villes & de toutes les provinces connues de son tems, où il rapportoit sur chaque article ce que les Historiens & les Geographes anciens en avoient dit, & où il examinoit enfin les noms *Nationnaux*, qui convenoient à chaque lieu, Τὰ ὀνόματα ἐθνικά, *Nomina gentilia*, c'est-à-dire les noms qui étoient en usage pour signifier les Habitans de chaque different lieu.

Cet ouvrage fut composé suivant l'opinion commune sous l'Empire de Theodose le Grand, ou de ses fils Honorius & Arcadius. Du moins paroît-il certain qu'il ne fut fait qu'après l'Empire de Constantin le Grand, puisqu'on y (c) fait mention de la ville de Constantinople & de la translation de l'Empire. Il y a apparence qu'on auroit des preuves plus positives là-dessus, si cet ouvrage étoit venu jusqu'à nous en son entier, mais excepté quelques fragmens qu'on a tiré de la Bibliotheque de M. le Chancelier Seguier, & qui ont été publiez (d) par Samuel Tennulius, on n'en a qu'un abbregé * fort court & fort mutilé, où il est difficile de distinguer si les dates qui s'y trouvent, sont de la premiere ou de la seconde main, si elles sont de l'Auteur ou de celui qui a abbregé son ouvrage.

(c) In voce Βυζάντιον.

(d) A Amsterdam in-4. 1669.

* M. Hearne dans ses Notes sur l'*Histoire* ou plutôt la *Chronique* de Guillaume de Neubertt, *Neubrigensis*, assûre, mais sur un simple ouï-dire, qu'il y a dans la Bibliotheque de l'Escurial un manuscrit, qui contient l'ouvrage d'Etienne de Bysance entier. *Voyez* la Bibliotheque Angloise *Tome VII, pag.* 199.

Suidas

Suidas nous apprend (*a*) que l'Abbreviateur d'Etienne s'appelloit Hermolaus, qu'il étoit Grammarien de profession, qu'il travailla à cet abregé sous le regne de Justinien, & qu'il le dedia à ce Prince C'est-là ce qui nous a fait perdre le grand ouvrage d'Etienne, dont on cessa de multiplier les copies, dès qu'on crut pouvoir s'en passer Il n'est pas étonnant que dans des siecles où il falloit tant de tems & tant de peine pour transcrire les livres, on negligeât les gros ouvrages, & qu'on leur préferât les abregez. C'est ainsi que l'abregé de l'Histoire de Troge Pompée par Justin nous a privé de l'ouvrage de Troge Pompée C'est par la même raison que Festus a fait perdre l'ouvrage de Verrius, *De verborum significatione*, pour l'avoir abregé, & que l'abregé qu'il en avoit fait, s'est perdu de même, pour avoir été abregé encore par Paul Diacre

L'ouvrage d'Etienne, tel que nous l'avons, (*b*) fut imprimé au commencement chez les Juntes & chez les Aldes sur une copie pleine de fautes, & sous le titre de *Στέφανος περὶ πόλεων*, *Stephanus de Urbibus* Guillaume Xylander en donna en 1568 à Basle une édition sous le même titre, mais plus correcte On doit à Luc Holstenius des sçavantes Notes sur le même ouvrage qui ont été imprimées *in-fol* à Leiden en 1684 par les soins de Rickius Enfin Abraham Berkelius, Medecin Hollandois, avoit travaillé long-tems pour en donner une nouvelle édition, & pour cet effet il avoit consulté plusieurs manuscrits, corrigé plusieurs fautes, éclairci plusieurs difficultez, rendu à l'ouvrage son véritable titre, qui est *Στεφάνου ἐθνικὰ κατ' ἐπιτομήν* *Stephani gentilia per epitomen*, quand il fut surpris par la mort Mais c'est sur son manuscrit qu'il se trouva en état d'être imprimé, qu'on a fait la belle édition d'Etienne, qui parut *in-fol* à Leiden en 1688.

On comprend bien que dans un ouvrage tel que celui d'Etienne de Bysance, il doit y avoir quelques articles concernant le Languedoc J'ai pris soin de les recueillir, moins dans l'esperance d'en tirer des éclaircissemens pour la Geographie de cette Province, que parce qu'il m'a paru que ces endroits avoient besoin eux-mêmes de quelque éclaircissement

(*a*) In voce Ἑρμόλαος.

(*b*) Berkelius in Præfat.

R

Ἐκ τῶν τοῦ Στεφάνου ἐθνικῶν.

Ἀγάθη, πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν. Σκύμνος δὲ Φωκαέων αὐτὴν φησὶ ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Τιμοσθένης δὲ ἐν τῷ σταδιασμῷ Ἀγαθὴν τύχην αὐτὴν φησι. . . . .

Ἄλωνις, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. τὸ ἐθνικὸν Ἀλωνίτης.

Αὐενιών, πόλις Μασσαλίας περὶ τὸν Ῥοδανόν. τὸ ἐθνικὸν Αὐενιωνήσιος τῷ ἐπιχωρίῳ, καὶ Αὐενιωνίτης ἑλληνικῷ τύπῳ.

Βαιτάρρα ἔστι πόλις Κελτική, ἧς ὁ πολίτης Βαιταρρίτης.

Ἡράκλεια, πόλις . . . . ζ΄ Κελτικῆς

Νάρβων, ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική. Στράβων τετάρτῃ, Μαρκιανὸς δὲ Ναρβωνησίαν αὐτήν φησί . . . . . Ἔστι καὶ . . . . . ποταμὸς Ἀταξ.

Νέμαυσος, πόλις Γαλλίας, ἀπὸ Νεμαύσου Ἡρακλείδου, ὡς Παρθένιος. τὸ ἐθνικὸν Νεμαύσιος ἢ Νεμαυσηνός.

Ῥοδανουσία, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ. Ὁ πολίτης Ῥοδανούσιος.

Du Dictionnaire d'Estienne de Bysance, intitulé les Ethniques.

Agatha Agde Ville des Liguriens ou des Celtes. Scymnus dit dans sa *Description de l'Europe* que c'étoit une ville des Phocéens. Timosthene dans la *Mesure de la Terre*, l'appelle *Agathen Tychen*, c'est à dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune*

Alonis, Isle & ville du pays des Marseillois suivant Artemidore Le nom national est *Alonites*

Avignon, ville du pais de Marseille près du Rhône Le nom national est *Avenionesius* selon l'usage du pais, & *Avenites* selon l'usage grec

Baetarra, *Beziers*, Ville Gauloise, dont les Habitans s'appellent *Baetarrites*.

Heraclea Il y a . . . . dans la Celtique une neuvième ville de ce nom.

Narbonne, port de mer & ville Celtique ou Gauloise Strabon Liv 4. Marcien (*Heracleota*) l'appelle (*la Province Narbonnoise*) *Narbonensia* . . . . Il y a aussi la Riviere *Atacus*, aujourd'hui l'Aude

Nismes, ville de Gaule, bâtie par Nemausus fils d'Hercule, suivant Parthenius Le nom national est *Nemausius* ou *Nemausinus*.

Rhodanusia, ville dans le pais de Marseille; on appelle les Habitans *Rhodanusii*

I *Agatha* Agde Selon Etienne, Agde étoit une ville des Liguriens ou des Celtes, en quoi il se trompe Cette ville étoit à la verité dans le pais des Liguriens ou des Celtes, mais elle ne leur appartenoit pas C'étoit une colonie des Phocéens, établis à Marseille, comme Scymnus

le dit. Le nom seul de cette ville prouve qu'elle étoit une ville Grecque.

II. *Agethen Tychen*, c'est-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Il est certain que le nom grec de la ville d'Agde est un adjectif féminin, qui signifie *bonne*, & qui suppose un substantif du même genre. On croit ordinairement que c'est πόλις, c'est-à-dire *ville*, & alors le nom d'Agde aura signifié *la bonne ville*. Mais * Timosthene pourroit bien avoir raison, & le substantif sous-entendu pourroit bien être Τύχη, c'est-à-dire *rencontre* ou *fortune*, auquel cas le nom de cette ville auroit signifié *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Ce nom paroît convenir à une ville maritime, bâtie dans un pais étranger tel qu'étoit le pais des Liguriens ou des Volces à l'égard des Phocéens, & ou peut-être ceux qui bâtirent cette ville & qui lui imposerent ce nom, avoient été jettez par la tempête, qui les y avoit fait aborder quand ils se croioient perdus.

III. *Alonis* étoit une isle & une ville du pais des Massiliens suivant Artemidore cité par Etienne. Isaac Vossius (*a*) prétend que cela doit s'entendre d'une ville de l'Espagne Tarraconoise que (*b*) Pomponius Mela appelle *Alone*, & (*c*) Ptolémée *Alone*, aujourd'hui *Guardamar* dans le Roiaume de Valence, à l'embouchûre de la *Segura*, en quoi il a été suivi par (*d*) par Abraham Berkelius & par (*e*) M. de la Martiniére. Adrien de Valois (*f*) croit au contraire que ce passage regarde l'Isle & la ville de Maguelonne dans les étangs de Languedoc.

Il n'est pas difficile de se déterminer sur le choix entre ces deux opinions. L'isle & la ville d'*Alonis* étoient dans le pais de Massiliens, suivant Artemidore, ἐν Μασσαλίᾳ. Ce ne sçauroit donc être la ville d'*Alone* dans l'Espagne Tarraconoise, aujourd'hui *Guardamar* à l'extrémité du Roiaume de Valence : les établissemens des Marseillois n'alloient pas si loin, ils étoient bornés entre les Alpes & les Pyrénées. D'ailleurs *Alone* aujourd'hui Guardamar,

(*a*) In sua in Melam annotationibus pag. 192.

(*b*) Lib. 2. cap. 6.

(*c*) Lib. 2. cap. 6.

(*d*) In suis in Stephanum annotationibus.

(*e*) Dictionnaire Géographique, au mot *Alon*.

(*f*) Notitia Galliar. in voce *Magalona*.

* Timosthene vivoit sous Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, vers la CXXV. Olympiade, c'est-à-dire vers l'an de Rome 470. Gerard. Joannes Vossius, *de Historicis Græcis. Lib. 1. Cap. 17.*

n'étoit pas bâtie dans une isle, & la ville d'*Alonis*, dont Etienne fait mention, y étoit bâtie. Enfin on n'a aucune preuve que le lieu où étoit la ville d'*Alone* dans la Tarraconoise, portât le même nom que la ville, au lieu qu'il est certain que la ville d'*Alonis*, dont parle Etienne, & l'isle où elle étoit bâtie, s'appelloient de même.

Ces raisons qui détruisent l'opinion de Vossius, établissent au contraire celle d'Adrien de Valois, parce que les trois conditions, dont on vient de parler, & qui sont expressément marquées dans Etienne de Bysance, se rencontrent dans l'Isle & la ville de Maguelonne. Maguelonne étoit une véritable isle & l'est encore, l'Isle & la ville qui y étoit bâtie, avoient le même nom, enfin l'isle & la ville se trouvoient dans le pais des Massiliens, ἐν Μασσαλίᾳ.

En admettant cette conjecture il faut supposer 1° Que l'isle & la ville de Maguelonne portoient le nom d'*Alonis* du tems d'Artemidore, cité par Etienne, c'est-à-dire vers la CLXIX Olimpiade ou l'an de Rome 650 car (a) cet Auteur vivoit dans ce tems-là 2° Qu'on s'accoutuma dans la suite à ajouter au nom *Alonis* le mot Celtique *Mag*, qui signifioit *ville*, pour désigner en particulier la ville qui étoit bâtie dans cette Isle, de sorte que *Magalon* ou *Magalonis* signifioit mot pour mot *la ville d'Alonis* 3° Enfin que ce dernier nom prévalut dans la suite, & servit également à marquer & la ville & l'isle, qui n'ont été connues sous ce nom que depuis le V ou VI siécle, & qui le conservent encore aujourd'hui

(a) *Voyez Marcianus Heracleota, de periplo*. Et Gerard. Jean Vossius, *de Historicis Græcis*, Lib. 2, cap. 2.

IV *Baterra*, Beziers Les meilleures manieres d'écrire le nom de Beziers en grec sont Βαίτερρα ou Βήτιρρα, & en latin *Baterra* ou *Bæterra* Ce sont les seules qui soient autorisées par les inscriptions ou par les médailles Je crois même que toutes les autres façons dont ce nom se trouve écrit dans les anciens Auteurs, peuvent être regardées comme des fautes.

V *Heraclea* Il y a eu plusieurs villes de ce nom Estienne en compte jusqu'à vingt-trois. La onziéme dans son énumeration est celle des Gaules C'est l'ancienne

ville d'Heraclea, bâtie près de l'embouchûre du Rhône, qui étoit déja détruite du tems de Pline. *Sunt Auctores*, dit Pline, *& Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* Sa position est à present absolument inconnue.

VI. *Narbonne.* Estienne cite Strabon sur l'article de Narbonne, & il a raison, car ce Geographe en a parlé au IV. Livre de sa Geographie, comme nous avons vû (a) ci-dessus. Pour Marcien Heracleota, qu'Estienne cite aussi, il n'a point parlé de la ville de Narbonne, mais de la Province Narbonnoise, qu'il appelle *Narbonesia.* C'est donc là ce que doit signifier le passage d'Estienne que nous examinons, où il est évident qu'il faut faire quelque correction.

(a) Chap. 2.

VII. *Nismes.* Parthenius débitoit une fable, quand il disoit que la ville de Nismes avoit pris son nom de *Nemausus*, fils d'Hercule. Mais c'étoit pour les Grecs une ressource toujours sûre, quand il s'agissoit de rendre raison de ce qu'ils ignoroient. Je sai bien qu'on (b) rapporte quelques inscriptions trouvées à Nismes, où il est fait mention d'un Dieu *Nemausus.* Mais qu'en peut-on conclure? Que ce Dieu *Nemausus* étoit le fils d'Hercule, que c'étoit le fondateur de la ville de Nismes? Non assurément, ces inscriptions n'en disent rien. Il n'est pas même certain qu'on doive les entendre d'un Héros déifié, & il y a au contraire grande apparence que cette prétendue divinité, à qui l'on donne le nom de *Nemausus*, ne doit point être distinguée de la ville de Nismes, ou du moins (c) du génie de cette ville. C'étoit un usage assez commun dans le Paganisme que de déifier les villes, ou du moins leurs génies, & l'on en a plusieurs exemples à l'égard de la ville de Rome.

(b) Jean Poldo d'Albenas Antiq. de Nismes. Gruterus Inscriptiones antiquae pag. 111. 12. & pag. 1074. 9. Catel, Mémoires pour l'Histoire de Languedoc pag. 280. Guenebaud Explicatio duorum numismatum Nemausensium.

(c) Jean Poldo d'Albenas, Antiq. de Nismes pag. 150.

VIII. *Rhodanusia.* C'étoit une ancienne ville bâtie prez de l'embouchûre du Rhône, & dans le pais des Massiliens. Scymnus (d) leur en attribue la fondation, de même que celle de la ville d'Agde. On pretend que Pline en a parlé sous le nom de *Rhoda*, lorsqu'il dit, (e) *Atque ubi Rhoda .... fuit, unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis.* Il paroît que Pline croioit que cette Ville

(d) Il y a des Savans qui attribuent à Marcianus Heracleota cet ouvrage de Scymnus de Chio.

(e) Lib. 3. cap. 4.

avoit donné son nom au Rhône, au lieu qu'elle l'avoit pris elle-même du Rhone, supposé qu'elle ne le tint pas des Rhodiens, à qui Pline en attribue la fondation. On peut voir ce qu'on a dit (a) ci-dessus sur cette question.

(a) Pag. 46.

II

Explication de ce qu'on trouve dans Capella.

Ce que Martianus Capella a dit sur la Gaule Narbonnoise, est peu de chose, & ne contient rien de nouveau : on auroit donc pû se dispenser de le rapporter, si l'on ne s'étoit pas engagé à ne rien négliger de ce que les Anciens ont écrit sur la géographie de cette Province.

Cet Auteur s'appelloit *Martianus Mineus Felix Capella*. Tous les manuscrits de l'ouvrage que nous avons de lui, & dont on va parler, lui donne constamment ces quatre noms, & il fournit (b) lui-même des preuves pour le premier & pour les deux derniers. Les mêmes manuscrits marquent qu'il étoit Carthaginois, & son stile dur semble le confirmer. S'il ne dit pas lui-même qu'il y fut né, du moins veut-il bien faire entendre qu'il y demeuroit, lorsqu'il parle ainsi de lui-même :

(b) Dans les Vers qui sont à la fin de son ouvrage.

Beata alumnum urbs Elissæ quem videt.

Il ne reste de cet Auteur qu'un ouvrage intitulé *Satiricon, in quo de nuptiis Philologiæ & Mercurii Libri II. Et de septem Artibus Liberalibus Libri singulares.* C'est une espece d'ouvrage miscellanée, & ce n'est que par là qu'il a pû mériter le nom de *Satiricon*, car il n'y a d'ailleurs rien de satirique. L'Auteur y traite differens sujets de Litterature avec assez d'érudition, mais son stile est si dur, si obscur, plein de tant de mots peu usitez, ou à demi barbares, qu'on ne sauroit s'empêcher d'approuver le jugement de Joseph Scaliger, qui dit que cet Auteur (c) étoit savant, mais qu'il écrivoit d'une maniere barbare, *Scriptorem hunc vere eruditum esse, tamen barbarum.*

(c) In Notis in Cirin.

Cet Ouvrage, tout defectueux qu'il est, n'a pas laissé d'être imprimé plusieurs fois. Les principales éditions sont

celle de Vicence en 1499. qui est la premiere ; celle de Bâle en 1577. où Bonaventure Vulcanius corrigea le texte, & tâcha de l'éclaircir par des commentaires ; & celle de Leiden en 1599. qu'on doit au celebre Hugues Grotius, qui à l'âge de 14. ans revit le texte de cet Auteur, & l'éclaircit par quelques notes.

On est incertain sur l'âge de cet Ecrivain, mais on ne peut pas douter qu'il ne soit ancien, puisqu'il a été cité (a) par Gregoire de Tours qui vivoit dans le VI siécle. Si l'on pouvoit compter sur une Note qui se trouve à la fin du premier Livre (b) dans quelques manuscrits, on pourroit en conclure que cet ouvrage avoit été composé avant l'empire de Justinien, puisque cette note marque qu'un Rheteur, appellé *Melior Felix*, l'avoit corrigé sous le Consulat de Paulin, ce qui tombe sous le regne de cet Empereur.

(a) Histor. Franc. Lib. 10.

(b) Hugo Grotius in Præfatione sua in Martianum Capellam.

C'est au VI. Livre de cet Ouvrage, où il s'agit de la Géometrie, que Martianus Capella parle de la Géographie, & en particulier de celle de la Gaule Narbonnoise. Voici ce qu'il en dit, qui n'est qu'une repetition de ce qu'on trouve dans les Auteurs plus anciens, & sur tout dans Pline.

Martianus Capella, Livre VI.

On appelle *Narbonnoise* la Province des Gaules, qui est située sur la mer intérieure (*la mer Mediterranée*). Elle portoit autrefois le nom de *Braccata* ; elle est séparée de l'Italie par les sommets des Alpes & par la riviere du Var. Sa longueur est de 370 milles pas suivant Agrippa, qui l'avoit fait mesurer, & sa largeur de 248 Milles. Le fleuve du Rhône, qui vient des Alpes, traverse dans cette Province le lac Leman, (*le lac de Geneve*) & porte la fertilité dans les campagnes qu'il arrose. Ses embouchûres ont differens noms, l'une s'appelle l'*Espagnole*, l'autre *Metapinum*, & la

Martianus Capella, Lib. VI. in quo de Geometriâ.

Narbonensis Provincia appellatur qua interno Mari alluitur. Hæc Braccata antea dicebatur, quæ ab Italia jugis Alpium atque amne Varo discernitur : cujus longitudo, sicuti Agrippa dimensus est, CCCLXX. M. P. latitudo autem CCXXXXVIII. M. P. continet. In hac Provinciâ Rhodanus fluvius ex Alpibus veniens per Lemanum lacum meat, & causas fertilitatis importat terra germinibus, ac fæcundas. Cujus ora diversis nominibus appellata, nam* Hispaniensis *unum, alterum* Metepinum, *tertium quo plenior meat*, Massaliotic*um nuncupa-*

* Fecundat.

capetur. Provincia viris, opibus, frugibus memoranda, nusquam transcurrenda praeculo, quod illic fas fuerat hostias humani generis immolare	troisiéme, qui est la plus grande, la *Marseilloise*. Cette Province est considérable par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées, & elle n'a besoin d'être excusée que sur l'usage où on y étoit autrefois d'immoler des victimes humaines.
Paulò post de Insulis Tyrrheni Maris.	*Un peu après, sur les Isles de la mer Méditerranée.*
In Gallia quoque ora, in Rhodani ostio Metina, qua Blascorum vocatur.	Sur la côte des Gaules il y a à l'embouchûre du Rhône, une Isle appellée *Metina*, & un peu au-delà une autre Isle appellée *Brescon*.

I. Ce que Martianus dit de la situation, des noms & des bornes de la Gaule Narbonnoise, est pris mot pour mot (a) de Pline, & l'on peut voir ce qu'on a déja dit là-dessus.

(a) Lib. 3 cap. 4.

II. Il paroît que c'est de là qu'il a pris aussi ce qu'il dit de la mesure de la Gaule Narbonnoise par Agrippa. la largeur de cette Province est exactement la même dans Pline & dans Capella, & de CCXLVIII. milles dans l'un & dans l'autre, c'est-à-dire de 62 lieues. Il est vrai qu'ils different sur la longueur, Pline la marquant à CCLXX. milles, ou 67 lieues ½ & Capella à CCCLXX ou 92 lieues ½. Mais il y a grande apparence qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Pline, & qu'il faut le corriger sur celui de Capella, puisqu'il est certain que l'ancienne Province Narbonnoise étoit beaucoup plus longue que large, au lieu qu'elle auroit été presque quarrée, à suivre le texte de Pline, tel qu'on l'a aujourd'hui.

III. La description du cours du Rhône est prise de même de Pline. Martianus compte comme Pline trois embouchûres de ce fleuve, & il donne à ces embouchûres les mêmes noms que Pline, quoique Ptolemée, qui a écrit après Pline & avant Martianus, n'en comptât plus que deux de son tems, & qu'il soit difficile de se persuader que du tems de Martianus ces embouchûres conservassent encore les mêmes noms qu'elles avoient eu du tems de Pline, c'est-à-dire plus de 400 ans auparavant; mais ce qu'il

qu'il faut conclure de cette conformité si grande entre Pline & Martianus Capella, c'est que Capella copioit Pline aveuglément & sans examen.

IV. C'est à Pline qu'il faut encore attribuer ce que Martianus dit à la louange de la Gaule Narbonnoise. Pline avoit dit que cette Province étoit *agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda*, c'est-à-dire, » que nulle autre Province » ne pouvoit lui être preferée par rapport à la culture » des champs, au merite des habitans, à la douceur des » mœurs & à l'abondance des richesses. « Martianus dit de même, mais en d'autres termes, que cette Province est distinguée par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées. *Provincia viris, opibus, frugibus memoranda.*

V. Pour le reproche que Martianus fait à la Gaule Narbonnoise d'avoir approuvé autrefois les sacrifices des victimes humaines, on le trouve dans presque tous les Anciens. Ciceron le faisoit de même (a) aux habitans de cette Province quand il plaidoit contre eux pour Fonteius, sans se souvenir que toutes les nations, que les Romains (b) eux-mêmes avoient pratiqué les mêmes sacrifices. Il paroît cependant que c'est en particulier de Solin que Martianus a pris ce qu'il en dit, car Solin avoit renouvellé le même reproche contre les Gaulois, & l'avoit tourné à peu-près comme Martianus le tourne. *Infamantur*, (c) dit-il, *ritu incolarum, qui, ut aiunt, (vere enim periculum ad me non recipio) detestabili sacrorum ritu, injuriâ Religionis, humanis litant hostiis.*

VI. Martianus fait mention quelques chapitres plus bas, d'une Isle située sur la côte des Gaules & dans l'embouchûre du Rhône, qu'il appelle *Metina*, & d'une autre un peu plus loin, nommée *Blascon. In Galliæ quoque orâ*, dit-il, *in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur.* Pline (d) avoit dit la même chose, & l'avoit dit à peu près dans les mêmes termes. *Galliæ autem ora, in Rhodani ostio Metina, mox quæ Blascon vocatur.* Cette comparaison acheve de prouver le *plagiat* de Capella, & sert en même tems à corriger le Texte de ces deux Auteurs, l'un

S

(a) In orationem pro Fonteio.

(b) Dionisius anno Urbis DCLVII Cn. Cornelio Lentulo, P. Licinio Crasso Coss. Senatusconsultum factum est, ne homo immolaretur. Plin. Hist. natur. lib. 30. cap. 1.

(c) Polyh. Rerum. cap. 21.

(d) Histor. nat. lib. 3. cap. 5.

par l'autre. D'un côté il faut lire dans Pline *In Gallia autem ora*, comme dans Capella qui l'a copié : & il faut lire de l'autre dans Capella, *Mox quæ Blascon vocatur*, comme dans Pline qu'il copie.

Au reste nous avons déja prouvé ci-dessus que *Metina* étoit l'Isle, ou plustôt les *Isles de Tines* ou *Tignes*, à l'embouchûre de la grande branche du Rhône qui passe à Arles, & que *Blascon* étoit l'Isle de *Brescon* prez d'Agde. Il est surprenant que le R. P. Hardouin (a) n'ait pas connu l'Isle de *Metina*, mais il est plus surprenant encore qu'il ait ignoré la position de *Blascon*, & qu'il ait dit que cette Isle étoit *incerti situs*.

(a) In hunc Plinii locum.

CHAPITRE XI

Des differens Peuples qui ont été maîtres du Languedoc aprez les Romains, & de l'origine des noms de Gothie *& de* Septimanie *qu'on donna au bas Languedoc, aprez la décadence de l'Empire Romain.*

JUSQU'A l'invasion des Goths les Romains demeurerent maîtres de la Narbonnoise premiere & des pais voisins qui sont renfermez aujourd'hui dans le Languedoc. Les Vandales & les autres Nations barbares jointes avec eux les avoient à la verité ravagez en 407 de même que le reste des Gaules ; mais ils en étoient bientôt sortis pour marcher en Espagne, & ce n'avoit été qu'un torrent qui avoit passé. Les Goths furent les premiers qui y prirent des établissemens fixes, & qui en envahirent enfin la domination.

D'abord par le Traité que Vallia fit avec le Patrice Constance (a) en 419, on leur ceda la seconde des Aquitaines, c'est-à-dire le Bourdelois, l'Agenois, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou & le Perigord, peut-être même la Novempopulanie en tout ou en partie, mais du moins Toulouse dans la Narbonnoise premiere, avec tout le pais occupé autrefois par les Tectosages. Profitans ensuite des fréquentes divisions qui naissoient dans l'empire d'Occident, à mesure qu'il avançoit vers sa ruine, ils se

(a) Fastes de Prosper. ann. 419.

faisirent de Narbonne (a) en 462 & ils occuperent dès-lors la Novempopulanie, la seconde Aquitaine & toute la Narbonnoise premiere. Enfin Euric s'empara en 470. (b) de Marseille & d'Arles dans la Narbonnoise seconde, (c) du Rouergue, du pais d'Albi, du Querci, du Limousin, du Gevaudan & du Velai dans l'Aquitaine premiere, & força l'Empereur Julius Nepos à lui ceder (d) en 475 l'Auvergne, dont il lui restoit à se rendre maître pour jouir des deux Aquitaines en entier. C'est ainsi que se forma l'empire des Goths, qui outre l'Espagne qu'Euric avoit achevé de conquerir (e) en 477 comprenoit dans les Gaules les Pais renfermez entre le Rhône, la Loire, la mer Méditerranée, l'Océan & les Pyrenées.

Dans le même tems les Bourguignons établirent leur domination dans un autre quartier des Gaules. Ce Peuple sorti en 413 (f) de la grande Germanie d'au de-là du Rhin, s'étoit d'abord cantonné dans la premiere Germanie, à la gauche du Rhin. Littorius Celsus pour se les attacher leur ceda (g) en 439 sous l'empire de Valentinien III la *Sapaudie*, dont on ignore les limites, mais qui étoit beaucoup plus étendue que le Duché de Savoye d'aujourd'hui. Ils s'avancerent de là le long du Rhône dans la Sequanoise & dans la Lionnoise premiere, & l'Empereur Antheme, dans la vûe de les opposer aux entreprises des Visigoths, leur donna (h) vers l'an 470 Lion, Vienne & toute la Viennoise, ce qui comprenoit tout le Dauphiné, toute la haute Provence jusqu'à la Durance, & tout le Vivarez.

Mais ces deux Nations furent bientôt forcées de ceder à l'ascendant des François, Clovis aiant declaré la guerre en 507 à Alaric II qui avoit succedé à Euric son pere, ce Prince fut tué, & son armée défaite (i) à la bataille de Vouglai sur le Clain. L'année d'après le Roi des François s'empara des deux Aquitaines & de la Novempopulanie, prit la ville de Toulouse capitale des Goths, & alla mettre (k) le siege devant Carcassonne, tandis que Thierri son fils aîné, & Gondebaud Roi des Bourguignons son allié, qui avoient penetré du côté du Rhône, assiegeoient la ville d'Arles, après s'être rendus maîtres

(a) Idat. Chron. ad ann. 461

(b) Victor Tunnensis ad ann. 470

Isidorus, Histor. Goth. ic. Labb. tom. 1 p. 66.

Jornand. de reb. Getic. cap. 47

(c) Sidonius Apollinar. Epistol. lib. 7 Epist. 5 & 6

(d) Ennodius in vita Epiphanii

Sidon. Apollinar. Lib. 7 Epist. 7

(e) Idat. Chron. Jornand. de reb. Getic. cap. 47.

(f) Prosper. Chronic. ad ann. 413

(g) Ibid. ad ann. 439

(h) Sidon. Epist. 6 Lib. 5

(i) Greg. de Turon. Histor. lib. 2 cap. 37

(k) Procopius, de Bello Gothico, Lib. 1 cap. 12.

de celle de Narbonne. Il y a apparence que les Goths eussent été chassez dès lors des Gaules, si Theodoric Roi des Ostrogoths établis en Italie (a), n'eût accouru à leur secours. Il fit lever le siege d'Arles, il battit le Roi des Bourguignons & le Prince Thierri, & il obligea Clovis d'abandonner son entreprise sur Carcassonne. Mais enfin la paix (b) qui fut conclue en 510 assura aux François outre la Novempopulanie & les deux Aquitaines, la ville de Toulouse & le haut Languedoc, avec le Gevaudan & le Velai.

Les Visigoths ne conserverent donc de toutes les Provinces qu'ils avoient possedées dans les Gaules, que le Comté de Roussillon & tout le bas Languedoc, jusqu'aux limites du Toulousain. Encore même ces frontieres furent-elles souvent entamées dans la suite par les Rois François qui succederent à Clovis. Mais cependant les Visigoths ne laisserent pas de s'y maintenir jusqu'à ce qu'enfin ce Pais fut envahi en 720 par les Sarrasins, qui venoient de subjuguer l'Espagne, & qui y avoient détruit la Monarchie des Goths.

La puissance des Bourguignons fut beaucoup plustôt abbattue. Après la mort de Clovis les trois fils de ce Prince & de Clotilde, Clodomir, Childebert & Clotaire attaquerent en 517 Sigismond Roi des Bourguignons, le battirent, & s'en étant saisis (c) en 523, par la trahison de ses sujets, ils le firent (d) mourir. Godemar son frere (e) qui lui succeda, perdit contre Clodomir la bataille de Veseronce sur le Rhône. Cependant comme (f) ce Roi François y fut tué, Godemar ne laissa pas de se maintenir dans ses Etats jusqu'en 534 mais il fut détrôné alors (g) par Childebert & Clotaire, qui s'étoient alliez avec Theodebert fils du Roi Thierri, l'aîné des enfans de Clovis. C'est ainsi que finit le Roiaume de Bourgogne sous les successeurs de Clovis. Childebert & Clotaire partagerent entre eux la Sequanoise & la Viennoise, mais Theodebert demeura maître du Vivarez & d'une partie de la Lionnoise premiere.

Il a été nécessaire d'expliquer les changemens arrivez dans ces Provinces, pour mettre en état d'entendre la

(a) Idem Hist. Gothica.

(b) Procop. de Bello Goth. lib. 3 cap. 12.

(c) Marii Avent. Chronic. ad ann. 523.

(d) Gregor. Turonens. Hist. lib. 3 cap. 6.

(e) Idem, ibid.

(f) Ibidem.

(g) Marii Avent. Chronic. ad ann. 534.

(h) Procop. de Bello Gothic. lib. 3 cap. 13.

description qu'en fait le Geographe de Ravenne qui a écrit depuis ces changemens Les differens partages qui se firent dans la Gaule Narbonnoise premiere, firent oublier insensiblement l'ancien nom de cette Province Le Toulousain que les François enleverent aux Visigoths, & qu'ils unirent à l'Aquitaine, prit le nom de la Province dont il fit partie Les Pais occupez autrefois par les *Gabals*, par les *Velaunis* & par les *Helvii*, commencerent à être appellez *Pagus Gabalitanus*, *Velaunus* & *Vivariensis*, d'où on a formé dans la suite les noms de *Gevaudan*, de *Velai* & de *Vivarez* Enfin la partie de cette Province qui demeura au pouvoir des Goths, ne fut plus connue que sous le nom de *Gothie* ou de *Septimanie*, qu'il paroît qu'elle avoit commencé de porter quelque tems auparavant

L'origine du nom de *Gothie* est evidente On a dû appeller de ce nom le Pais que les Goths occupoient, comme on a appellé dans le même siecle *Francia* les differentes Provinces, ou les François s'établissoient successivement Mais il est plus difficile de rendre raison du nom de Septimanie, & il n'est peut-être point de questions d'Etymologie, ou les Savans soient plus partagez

Les R P Benedictins (*a*), qui sont les derniers qui aient traité cette matiere, rapportent sur ce sujet cinq differentes opinions 1° Celle de Bernard Guidon's, (*b*) Evêque de Lodeve en 1324, qui a prétendu que le nom de Septimanie venoit de la montagne de *Sette*, *Mons Setius* 2° Celle (*c*) de Jérôme Surita, suivie par (*d*) les P P Sirmond & (*e*) Hardouin qui l'ont derivé du nom de *Biterra Septimanorum* 3° Celle (*f*) de Catel, qui s'étoit persuadé que le lieu de Saint Gilles s'appelloit *Septimania*, & qu'il avoit donné le nom au bas Languedoc 4° Celle (*g*) de Joseph Scaliger, de M de (*h*) Marca & du (*i*) P Pagi, qui ont soutenu que ce nom avoit été employé pour signifier les sept Provinces qui tenoient leurs assemblées à Arles 5° Enfin celle du (*k*) P le Comte & de (*l*) M de Valois, (*m*) qui ont prétendu que ce nom avoit été donné au Pais que les Gots occupoient dans le Languedoc, à cause des sept Citez, ou Villes episcopales qu'il renfermoit

(*a*) Hist re du Languedoc, Tom Not 57

(*b*) Dans Catel, *Mem de l'Hist de Languedoc pag* 11

(*c*) *Annal Arag* ...

(*d*) *In Notis in Sidonium*

(*e*) In Plin. lib ... num 4

(*f*) *Ubi supra*

(*g*) *In Notis in Ausonium*

(*h*) Marc. Hispan. lib 1 cap 16

(*i*) *Ad ann* 401 num 47

(*k*) *Ad ann* 5?? num ??

(*l*) Notit Gall pag 514

(*m*) Voyez aussi l'Abbé de Longuerue, Description historique & géographique de la France, pag 126.

En rapportant ces differentes opinions, les P. P. Benedictins les refutent en même tems, & les refutent avec solidité. Ils en proposent ensuite une sixiéme qu'ils adoptent, parce qu'il falloit en adopter une, mais que je croi qu'ils auroient pu refuter avec le même succez, s'ils l'avoient voulu. Selon eux le nom de Septimanie désigna d'abord les provinces des Gaules, que Constance ceda aux Goths en 419. au nom de l'Empereur Honorius, c'est-à-dire l'Aquitaine seconde & le Toulousain, & ce nom fut imposé à ces pais, à ce qu'ils croient, parce qu'ils renfermoient sept citez ou villes épiscopales, sçavoir Bordeaux, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Agen & Toulouse. Ils pretendent que dans la suite, comme on fut accoutumé de donner ce nom aux pais que les Goths occupoient, le nom de Septimanie demeura à la fin affecté à la partie maritime de la Gaule Narbonnoise premiere, qui fait aujourd'hui le bas Languedoc, où la domination des Goths se trouva long-tems reduite dans les Gaules, & où elle se maintint jusqu'à l'invasion des Sarrasins.

Pour établir cette opinion il faut donc supposer, 1°. Que le nom de Septimanie fut d'abord imposé au pais que le Patrice Constance ceda aux Visigoths en 419. c'est-à-dire à la seconde Aquitaine jointe au pais Toulousain. *Premiere conjecture* denuée de tout fondement, qui attribue à un pais un nom, qu'aucun Auteur ne lui a jamais donné.

2°. Il faut supposer que ce nom fut imposé à ce pais à cause des sept citez ou villes épiscopales, qui y étoient comprises, comme le P. le Comte l'avoit dit du bas Languedoc. Ces sept citez étoient Bordeaux, Agen, Angoulême, Périgueux, Poitiers, Saintes, dans la seconde Aquitaine, & Toulouse dans la premiere Narbonnoise. *Seconde conjecture* purement arbitraire à s'en tenir au témoignage d'Idace, (a) qui sans spécifier le pais qui fut accordé aux Goths, dit seulement qu'ils s'établirent dans l'Aquitaine, depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean, *A Tolosâ ad Oceanum.* Mais *conjecture* directement contraire au rapport plus détaillé des Fastes de Prosper (b), qui

(a) In Chronico ad Olympiad. 199

(b) Ad ann. 419

marquent qu'on leur donna a habiter la seconde Aquitaine avec quelques citez des provinces voisines *Data ad inhabitandum secundâ Aquitanîâ, & quibusdam civitatibus confinium Provinciarum*; & de celui d'Isidore (a) qui porte de même qu'on donna a Vallia & a ses Goths la seconde Aquitaine, & quelques citez des provinces voisines jusqu'à l'Ocean, *datâ ei ab Imperatore ..., secundâ Aquitaniâ, cum quibusdam civitatibus confinium Provinciarum usque ad Oceanum* On ceda aux Goths dans les provinces limitrophes de la seconde Aquitaine pour le moins deux citez, c'est ce qu'emporte necessairement le nombre pluriel, *Civitates quædam*, & ces deux citez jointes aux six que contenoit la seconde Aquitaine, font le nombre de huit, qui ne permet plus aux R. P. Benedictins de supposer que le nom de Septimanie fut imposé aux pais cedez aux Goths a cause des sept Evêchez qui y étoient compris

3°. Il faut supposer enfin que lorsque le pouvoir des Goths fut réduit dans les Gaules au bas Languedoc & au Roussillon, le nom de Septimanie demeura particulierement affecté à ce pais, sans qu'on sache la raison qui peut déterminer a donner a ce pais un nom, qui avoit appartenu à un autre pais assez éloigné *Derniere conjecture* aussi peu probable que les precedentes, car je ne crois pas que les R. P. Benedictins veuillent renouveller le sentiment du P. le Cointe & de M. de Valois, (b) qu'ils ont refuté, & dire de nouveau que c'est a cause des sept citez ou villes principales qui y étoient comprises Ils savent trop bien que pendant que les Goths ont dominé dans la Septimanie, les conquêtes des François & les fréquentes érections d'Evêchez faisoient continuellement varier le nombre des citez comprises dans la Septimanie, & qu'il seroit impossible de pouvoir fixer deux ans de suite sept Evêchez dans l'étendue de cette province, & de n'y en fixer que sept. Sans compter qu'il s'agit d'expliquer l'étymologie du nom de Septimanie tel qu'il étoit en 473 lorsque Sidonius écrivoit la lettre où il l'emploie le premier, & qu'il est certain que dans ce tems-là loin que la puissance des Goths fut réduite au bas Languedoc & au

(a) Hist. Gothic pag 44

(b) Histoire de Languedoc, Tom. 1. Not 17 pag. 618 col 2.

Roussillon, elle s'etendoit au contraire sur presque la moitie des Gaules.

Je ne sai si je dois entreprendre de proposer mes conjectures sur cette matiere aprez tant de Savans, mais il me semble qu'on pourroit rendre raison du nom de *Septimanie* d'une maniere plus simple & plus naturelle

1° Ce nom n'a été connu qu'aprés l'établissement des Goths dans les Gaules, & n'a jamais servi qu'à designer un pais occupé par les Goths. Il y a donc apparence que ce sont les Goths qui l'ont imposé au pais qui l'a porte. Ce sont les nouveaux habitans qui donnent les nouveaux noms aux pais, dont ils se rendent les maitres

2° Si cela est, ce peuple aura pris ce nom de *Septimanie* du fond de sa propre langue, & non pas de la langue latine qu'il n'entendoit pas, ou qu'il n'entendoit gueres Euric leur Roi en l'année 474 & par consequent 53 ans aprés l'établissement fixe des Goths dans les Gaules, étoit encore obligé d'employer (a) un interprete pour donner audience a S. Epiphane Evêque de Pavie, que l'Empereur Nepos lui avoit envoie

(a) Ennodius in vita Epiphanii

3° Sidoine Apollinaire paroît insinuer ce que nous avançons, dans sa premiere lettre du *livre* 3 car en disant comme il fait que les Goths meprisoient leur Septimanie, *Septimaniam suam fastidiunt*, il semble vouloir faire entendre que ce pais étoit a eux, non seulement parce qu'ils l'occupoient, mais aussi parce qu'ils lui avoient donné un nouveau nom

4° A suivre cette idée, c'est donc dans la langue Tudesque, qui étoit la langue naturelle des Goths, qu'il faut chercher l'etymologie de ce nom de *Septimanie* On sait que dans cette langue *Man* signifioit homme, & *See* la mer, peut-être même que les Goths prononçoient *Sete* dans leur idiome particulier Ainsi *Seemans* ou *Setemans*, aura signifie dans la langue Gothique les *habitans de la côte & des pais maritimes* De ce nom les habitans des Gaules qui parloient latin, auront fait *Setemani*, *Setimani*, & même *Septimani*, pour se rapprocher de plus en plus d'un mot usite en latin, & auront par conséquent donné aux pais maritimes de Languedoc occupez par les Goths

le

le nom de *Setimania* ou *Septimania*. Ces legeres variations ne doivent point surprendre, si l'on fait reflexion aux changemens que souffrent les mots d'une langue en passant dans une autre. C'est ainsi (*a*) pour ne point sortir du sujet, que de *Sestatio*, nom celtique d'un ancien bourg du Languedoc prez de Montpellier, on a fait *Sextatio*, *Serratio*, & même *Substantio*, & que de *Pons Ambros*, nom celtique d'un pont sur le Vidourle assez prez de là, on a fait *Pons Ambrossus*, *Ambrussus*, & même *Ambrosius*.

5° Ce qui semble appuier cette étymologie, c'est qu'il est certain que le nom de *Septimanie* n'a jamais été attribué qu'à cette partie de la Narbonnoise premiere, qui étoit située le long de la mer Méditerranée depuis le promontoire *Aphrodisien*, ou *Cap de Creux* en Roussillon, jusqu'aux embouchûres du Rhône, à 12 ou 13 lieues loin de la côte.

6° Enfin l'anonyme de Ravenne, (*b*) qui a étendu la Septimanie jusqu'à l'extremité de la Provence, ne désigne pourtant sous ce nom que la partie maritime de cette Province, ce qui semble prouver que ce nom ne convenoit point à des pais situez dans l'interieur des terres. Je sai qu'on tâche (*c*) de diminuer l'autorité de ce Geographe sur ce point, en faisant regarder l'expression dont il s'est servi, comme une expression singuliere. Mais elle peut être confirmée par l'exemple de Pierre le Venerable, Abbé de Cluni, qui comprenoit (*d*) sous le nom de Septimanie, encore au commencement du XII. siecle, le Diocese ou même la Métropole d'Arles, & les Alpes maritimes, c'est-à-dire toute la côte de Provence.

On ne peut opposer qu'une seule difficulté qui ait quelque vraisemblance, c'est que Sidoine Apollinaire, qui a emploié le premier ce nom de Septimanie pour désigner le pais des Goths, l'a emploié en 473. dans un tems où les Goths n'étoient pas encore maîtres du bas Languedoc, que ce nom par conséquent a été originairement emploié à désigner un pais très-different du bas Languedoc, & fort éloigné de la mer Mediterranée, & qu'ainsi c'est sans aucun fondement, ou pour mieux dire contre la vé-

(*a*) Ci-dessus Part. III. Chap. I.

(*b*) De Geograph. lib. 5. art. 17. & lib. 4. art. 25.

(*c*) Histoire de Langued. Tom. 1. pag. 659. col. 2.

(*d*) Epistolarum lib. 5. Epistol. 1. & 2.

tiré de l'histoire, qu'on pretendroit conclure que ce nom signifie *Pais maritime*, de ce que le pais qui l'a porté dans la suite étoit effectivement situé prés de la mer, puisque c'est la premiere acception de ce nom, qui en doit fixer la valeur, l'origine & l'etymologie.

La question se reduit donc a ce point de fait, si les Goths s'étoient emparez du bas Languedoc avant l'année 473 & par conséquent si l'on peut entendre du bas Languedoc ce que Sidoine dit de la Septimanie dans la lettre qu'il écrivit alors a Avitus, & qui est la premiere du troisieme livre? Or ce point de fait se decide absolument pour l'affirmative & il paroit par des témoignages incontestables que les Goths étoient maîtres du bas Languedoc, dans le tems que Sidoine écrivoit a Avitus la lettre dont il s'agit.

1° Les Visigoths assiegerent (a) Arles en 425 sous le regne de Theodoric I & de l'aveu même des P P. Benedictins (b) ils ne firent ce siege, qu'aprez *avoir traversé toute la Narbonnoise premiere, & en avoir soumis les villes.* Je sai qu'ils furent obligez de lever ce siege, qu'en se retirant ils furent même battus par Aetius, mais je doute qu'on les ait obligés de rendre tout ce qu'ils avoient envahi dans le commencement de cette entreprise, parce je croi pouvoir assurer aprez le Savant (c) qui a le mieux étudié l'histoire de ce tems-la, que les Romains *avoient alors sur les bras des affaires encore plus pressées.*

2° Les Visigoths firent le siege (d) de Narbonne en 436 sous le même Roi & suivant les R. R. P P. Benedictins (e) eux mêmes, ils ne le firent qu'*aprés s'être emparez de Carcassonne, & des villes voisines.* Il est vrai qu'ils échouerent encore dans cette entreprise, mais ces sieges des villes capitales ou citez de la premiere Narbonnoise font comprendre qu'ils devoient dès ce tems-la y être maîtres de la campagne. Prosper le marque assez clairement (f) dans ses Fastes, lorsqu'en parlant de ce siege de Narbonne, il dit que les Goths violant les traitez s'emparerent de la plûpart des villes capitales, qui se trouvoient voisines de leurs quartiers. *Pleraque municipia vicina sedibus suis occupant Narbonensi oppido maxime infesti.*

(a) Prosperi Chron. ad ann. 425.

(b) Hist. de Languedoc, T. 1. pag. 179.

(c) M. l'Abbé du Bos Histoire Crit. de la Monarchie Françoise Tom. 1. pag. 224.

(d) Idatii Chron. ad ann. 436.

(e) Hist. de Languedoc. Tom. 1. pag. 182.

(f) ad ann. 436.

3°. Je veux bien ne point m'arrêter au second siege d'Arles sous Theodoric II. puisqu'il ne fut pas plus heureux pour les Visigoths que le premier ; mais du moins est-il certain (*a*) qu'ils s'emparerent de la ville de Narbonne en 462. & que (*b*) la prise de *cette importante place qui tomba pour toujours en leur pouvoir, leur facilita la conquete du reste de la Narbonnoise premiere de-là jusqu'au Rhone*, ce que je croi pourtant qu'on ne doit entendre que des villes capitales, car il paroît par ce que nous avons déja dit, qu'ils avoient leurs quartiers établis depuis long-tems dans les villages de ce païs-là.

4°. Enfin l'Histoire nous apprend qu'en 470. les Visigoths sous le regne d'Euric (*c*) devinrent les maîtres d'Arles, de Marseille, & de la plus grande partie de la Provence, ce qui prouve qu'ils l'étoient déja de la premiere Narbonnoise.

On peut donc supposer avec raison que la Septimanie, dont parle Sidoine Apollinaire dans la lettre (*d*) dont il s'agit, & qui ne fut écrite qu'en 473. est le païs même à qui ce nom a été toujours attribué, c'est-à-dire la partie maritime de la premiere Narbonnoise. Cet Auteur dit que les Goths sembloient quelquefois mépriser ou negliger leur Septimanie même, pour se rendre maîtres de l'Auvergne. *Qui sæpenumero etiam Septimaniam suam fastidiunt vel refundunt, modò invidiosi hujus anguli etiam desolatâ proprietate potiantur.* C'est comme s'il disoit que ces peuples paroissoient être moins occupez du plaisir de jouir d'un païs maritime & d'un climat temperé, que du desir de s'emparer de l'Auvergne déja dévastée.

Il est vrai que Sidoine ajoute que les Goths sortans de leurs anciennes limites étendoient leur domination jusqu'au Rhône & jusqu'à la Loire. *Veterum finium limitibus effractis . . . . . metas in Rhodanum Ligerimque proterminant.* Mais cela ne doit s'entendre que des conquêtes qu'ils faisoient pour s'approcher de la Loire ; & on doit l'expliquer par une expression semblable que le même Auteur emploie (*e*) dans une lettre écrite à peu près dans le même tems, où il marque que les Goths étoient ennemis des habitans de l'Auvergne, parce qu'il n'y avoit

(*a*) Mar. Chron. ad ann. 462. Isidor. Chronic. ad eumdem ann.

(*b*) Hist. de Languedoc. Tom. I. pag. 206.

(*c*) Append. ad Chronic. Victor. ad ann. 470.

(*d*) Lib. 7. Epist. 2.

(*e*) Lib. 7. Epist. 1.

qu'eux qui les empêchassent d'étendre jusqu'à la Loire leur domination, laquelle renfermoit déja tous les païs compris entre l'Ocean & le Rhône, *Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministrant, quia quod needum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam (sub ope Christi) moram de nostrâ tantum obice patiuntur.*

Mais de quelque façon qu'on veuille expliquer l'endroit de Sidoine qu'on oppose, il est bien certain du moins que cet Auteur n'a pas pû dire en 473 que les Goths entreprenoient d'étendre leurs conquêtes jusqu'au Rhône, puisqu'il avoit déja dit (a) lui-même que Thorismond leur Roi, qui fut tué en 453 étoit 20 ans auparavant *Hôte du Rhône*, *Rhodani hospes*, c'est-à-dire suivant l'expression du siecle où vivoit Sidoine, qu'il avoit le long du Rhône des établissemens fixes, que les Romains accordoient alors aux Barbares sous des conventions reciproques. Sur quoi l'on peut consulter M. l'Abbé du Bos (b) dans le savant Ouvrage qu'il a donné depuis peu sur l'*établissement de la Monarchie Françoise*.

(a) Lib. 7 Epist. 12.

(b) Discours préliminaire, pag. 7. Et Tom. 1 pag. 318.

CHAPITRE XII

De l'Anonyme de Ravenne, & de la description qu'il fait d'une partie de la Gaule Narbonnoise sous le nom de Burgundia.

I

Du nom & de l'âge du Géographe de Ravenne.

CE Géographe nous apprend (c) lui-même qu'il étoit de Ravenne. C'est pourquoi comme on ignore son nom, on l'appelle ordinairement le *Géographe* ou l'*Anonyme de Ravenne*. Dom Placide Porcheron, Benedictin de la Congregation de S. Maur, procura en 1688 la premiere édition de l'ouvrage de cet Auteur, sur un manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Cet ouvrage n'étoit pourtant pas auparavant tout à fait inconnu. Grotius l'avoit

(c) Lib. 4. §. 31.

déja cité dans les *Prolegomenes* (a) *de l'Histoire des Goths, des Vandales & des Lombards*, & Vossius dans ses (b) *Observations sur Pomponius Mela*, l'un & l'autre sur la foi d'un même manuscrit, qui après avoir passé par leurs mains est aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leiden.

C'est sur ce second manuscrit que Jacques Gronovius publia de nouveau le même ouvrage à Leiden en 1696. à la suite du Pomponius Mela, & avec une preface, où l'on trouve des invectives peu sensées contre D. Porcheron & même contre les François. Abraham Gronovius en faisant réimprimer à Leiden en 1722. le Pomponius Mela de son Pere, a fait réimprimer aussi l'Anonyme de Ravenne, & a conservé la même préface. Enfin ceux qui ont travaillé à la collection des petits Geographes, imprimée en Angleterre, ont inseré dans le Tome III. un recueil des *Variantes* sur cet ouvrage, que leur a fourni un manuscrit du Vatican.

Mais cet Auteur meritoit-il tant de soins? Je ne veux pas lui imputer les fautes des Copistes, qui doivent être en grand nombre dans un ouvrage de cette nature, plein de noms propres, la plûpart même peu connus. Je ne le rends responsable que des fautes, qui lui sont personelles, de la bassesse du style & des expressions, des solecismes & des barbarismes dont l'ouvrage fourmille, de la sécheresse & de l'uniformité des transitions, &c. Cet ouvrage n'est qu'une compilation mal faite de divers Auteurs presque tous inconnus, & les articles qu'on en copie, sont toujours liez de la même maniere, *Quam patriam*, dit-on toujours en commençant chaque article, *plurimi descripserunt Philosophi*, (c'est ainsi que l'Auteur appelle les Géographes) *ex quibus ego legi prænominatos N..... N..... Philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Sed ego secundum præfatum N..... Philosophum inferius dictas civitates præfatæ patriæ nominavi. In quâ patriâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus.* Un pareil écrivain ne mérite-t-il pas le titre d'ignorant, *Idiota*, qu'il (c) s'est donné lui même, *Idiota ego hujus Cosmographiæ expositor*, mais qu'il croioit

(a) Pagg. 5. 10. & 40.

(b) Pagg. 17. & 170.

(c) Lib. 4. §. 31.

apparemment ne se donner que par modestie.

Dom Porcheron prétend que cet Auteur écrivoit vers le commencement du septiéme siécle, & ce sentiment paroît très-vrai semblable. D'un côté on ne sçauroit le placer plus bas que le milieu de ce siécle. Il ne parle nulle part ni des Sarrasins ni de leurs conquêtes : & quelle apparence qu'il eût pû se taire sur ces articles, en parlant de la Syrie, de l'Egypte, & de l'Afrique, que les Sarrasins avoient déja conquises avant l'an 650. s'il avoit écrit avant ce tems-là.

Je sçai bien qu'on trouve (a) citées dans l'Anonyme les *Questions* (b) *à Antiochus* attribuées à Saint Athanase, & qu'il semble que cela fournisse une preuve évidente que ce Geographe a dû vivre plutard que nous ne disons. L'Auteur de ces questions en parlant des Romains qui firent mourir J. C. remarque (c) que les Romains sont une espece de Francs. *Natio Romanorum*, dit-il, *scilicet genus Francorum est*. Or il est certain que ce ne fut à proprement parler que du tems des Croisades, que les Grecs & le reste des Orientaux s'accoutumerent à donner le nom de Francs à tous les peuples d'Occident sans distinction. Du moins le plûtôt qu'on ait pû chez les Grecs regarder les Romains comme une espece de François, c'est sous l'empire de Charlemagne, qui reunit en sa personne la qualité de Roi des François & celle d'Empereur des Romains. Cela prouve donc que l'Auteur des Questions attribuées à S. Athanase, a dû vivre depuis la premiere Croisade, ou du moins depuis l'Empire de Charlemagne, & par une suite nécessaire cela devroit obliger à reculer l'âge de l'Anonyme, qui cite ces questions, jusqu'au IX. & peut-être même jusqu'au XII. siécle. Mais il est visible que ni l'une ni l'autre de ces dates ne sçauroient convenir à l'etat de la Géographie, qu'on trouve décrite dans son Livre, & il vaut mieux supposer que le passage des Questions attribuées à S. Athanase, cité dans cet ouvrage, y a été inseré aprez coup, & par une main étrangere, d'autant mieux qu'il paroît interrompre la suite du discours, & qu'il semble qu'en le retranchant on rende le sens plus suivi.

(a) Lib. 1. § 6.

(b) Quæstiones ad Antiochum Principem.

(c) Τὸ ἔθνος τῶν Ῥωμαίων ἔστιν τῶν Φραγγῶν τὸ γένος. Natio Romanorum, scilicet Francorum genus. Quæstione 76.

Mais d'un autre côté si l'on ne peut pas placer l'age de l'Anonyme plus bas que le milieu du VII siécle, on ne sçauroit non plus le reculer plus loin que le commencement de ce même siecle, puisqu'on trouve (*a*) cité dans son ouvrage Isidore de Seville, qui n'est mort qu'en 636 & dont les ouvrages n'ont pû être portez en Italie au plutôt, que vers le commencement du VII siécle

Il faut pourtant convenir avec D Porcheron, qu'on trouve dans l'Anonyme des epoques qui pourroient faire soupçonner qu'il auroit vécu plutôt Il fixe par exemple (*b*) la demeure des François sur le bas Rhin du côté de Maience Cela pouvoit être vrai sous les trois premiers Rois des François, Pharamond, Clodion & Merovée, c'est-à-dire jusqu'en l'an 458 Dans la suite il (*c*) leur donne la possession de la Belgique, mais il paroit en même tems assurer qu'ils ne la possedent que depuis peu *Gallia Belgica*, dit il *quam modo Francorum possidet generatio*, ce qui convenoit au tems de Childeric, qui étendit ses conquêtes en 480 sur presque toute la Belgique mais l'un & l'autre ne convenoit plus du tems de Clovis, qui regnoit sur presque toutes les Gaules en 500, encore moins du tems de Clotaire II dont la domination fut au commencement du septiéme siecle plus étendue encore que celle de Clovis

Aussi sans la barbarie qui regne dans cet ouvrage, & s'il étoit écrit aussi correctement que ceux qui nous restent du V siécle, ou les Lettres fleurissoient encore, tels que ceux de Sidoine Apollinaire, de Jean Cassien, de Vincent de Lerins, d'Hilaire d'Arles, de Salvien de Marseille, de Fauste de Riez, &c on pourroit croire que cet Auteur auroit vecu vers le même tems, & regarder la citation d'Isidore de Seville, comme une interpolation qu'un Copiste auroit faite dans le texte Mais le style de ce Traité ne permet point de pareilles conjectures, & l'on est forcé de renvoier l'ouvrage & l'Auteur à ces siecles d'ignorance, qui suivirent l'irruption des Nations barbares en Europe

En fixant l'âge du Geographe de Ravenne au commencement du VII siecle, le seul moien qui reste de

(*a*) Lib 2. §. 5.

(*b*) Lib 4. §. 24.

(*c*) Lib. 4. §. 46 & Lib. 5. §. 28.

concilier avec cette date ce qu'il dit de la demeure des François, c'est de supposer que le Goth Anaride ou Athanaride, de qui cet Auteur a emprunté ce qu'il dit (a) de la France du Rhin, *Francia Rhinensis*, a écrit vers le milieu du V. siecle, & qu'ainsi il a dû suivant l'état où les choses se trouvoient de son tems, renfermer les François, dans les limites étroites où il les resserre. Il est vrai que l'Anonyme de Ravenne aura eu tort de copier trop servilement les paroles de cet Athanaride, & d'avoir été assez ignorant pour dire en 640 sur la demeure des François, ce que cet Auteur avoit eu raison d'en dire en 450. Mais aprez ce que nous avons dit du Géographe de Ravenne, on comprend assez qu'on peut sans lui faire tort, le supposer capable de cette bévûe.

(a) Lib. 4. § 24.

L'Auteur d'une Dissertation sur la description de l'*Italie du moien âge*, qui est inserée dans le X. Tome de la grande collection de M. Muratori des Historiens d'Italie, propose sur l'Auteur à qui nous devons l'ouvrage de Géographie publié par D. Porcheron, des conjectures qui ont merité l'approbation (b) de M. Wesseling. Il prétend qu'il s'appelloit Gui, qu'il étoit Prêtre de Ravenne, qu'il vivoit dans le IX. siécle, & qu'il avoit écrit une Histoire des Papes, & une autre Histoire de la guerre des Goths.

(b) In Præfat. Itiner. Antonini præfixâ.

Pour appuier cette opinion cet Auteur emploie l'autorité de Flavius Blondus de Forli dans la Romagne, qui fut Secretaire du Pape Eugene IV. & de plusieurs autres Souverains Pontifes, & qui vivoit par conséquent au commencement du XV. siécle, de Gabriel Barrius de Francica près de Mileto dans la Calabre ulterieure, qui vivoit en 1570. & d'Antoine Galateus, Médecin célebre de Galata ou Galatina dans la terre d'Otrante au Roiaume de Naples, qui écrivoit sur la fin du XV. siécle ou au commencement du siécle suivant.

Le premier de ces Auteurs parle de Gui de Ravenne au commencement d'un ouvrage, qu'il a intitulé *Italia illustrata*, & il paroît par ce qu'il en dit que ce Gui avoit parlé des villes d'Italie, & qu'il avoit suivi dans la description qu'il en faisoit un autre Geographe, que Blondus appelle Iginius. Dans Barrius, (a) Gui de Ravenne se

(c) Gabriel Barrius, Francicanus, De antiq. & situ Calabriæ, Lib. 1. & 2.

se trouve simplement nommé entre plusieurs autres Auteurs assez modernes, qui ont decrit l'Italie, tels que Blondus dont on vient de parler, Raphael Volaterranus, Pandolfe Collenutius &c. C'est dans Galateus (*a*) qu'on trouve un détail plus circonstancié, cet Auteur marque en termes exprez dans sa Description *de la Iapygie*, c'est-à-dire de la Terre d'Otrante, que Gui de Ravenne avoit écrit sur les villes d'Italie, *Guido Ravennas, qui medii ævi fuit . . . de Urbibus Italiæ scripsit, ut erant illius tempore.* Il fait encore plus, il rapporte dans cet ouvrage, ou dans une Lettre qui y est jointe, & qui est adressée à un certain Louis Palatini, quatre ou cinq passages de ce Gui, extraits de l'ouvrage qu'il lui attribue sur les villes d'Italie.

(*a*) Antonius Galateus, *De situ Iapygiæ.*

Mais ces preuves sont-elles aussi convaincantes, que l'Auteur de la Dissertation paroît l'avoir cru ?

I. Ces autoritez prises à la lettre prouvent tout au plus que Gui de Ravenne avoit écrit un ouvrage de Géographie sur les villes d'Italie, elles ne prouvent point que cet ouvrage fût un Traité géneral de Geographie, & c'est pourtant là ce qu'il faudroit prouver pour pouvoir en conclure avec quelque apparence que l'ouvrage publié par D. Porcheron, qui comprend la Géographie de toute la Terre autrefois connue, doit être attribué à ce Gui de Ravenne.

II. L'Auteur de l'ouvrage que D. Porcheron a publié, s'est désigné lui-même sous le nom d'*Idiota*, c'est-à-dire (*b*) d'ignorant. *Idiota ego*, (*c*) dit-il, *hujus Cosmographiæ expositor.* Ce titre convient-il à un Prêtre, tel qu'étoit Gui de Ravenne, & surtout à un Prêtre déja connu par deux autres ouvrages considérables.

(*b*) Aul. Gellius, *Noct. Atticar. lib.* 1. *cap.* 2.

(*c*) Lib. 4. §. 31.

III. Si ce titre que l'anonyme se donne, ne convient point à Gui de Ravenne, le style de l'ouvrage de l'Anonyme convient encore moins avec le style de celui de Gui. Galateus a conservé cinq ou six passages de ce dernier Auteur, comme on l'a déja dit, & ces passages sont écrits purement & correctement; au lieu que je doute qu'on puisse trouver dans tout l'ouvrage de l'Anonyme six lignes de suite sans solécisme ou sans barbarisme.

V

IV. Ce n'est pas tout encore. Des quatre ou cinq passages de Gui de Ravenne sur différentes villes de la Japygie, qui sont rapportez par Galateus, aucun ne se trouve dans le texte de l'Anonyme de D. Porcheron. Le nom même des villes, dont il est question dans deux ou trois de ces passages, ne se trouve pas dans l'Anonyme. Ce sont des faits certains, & que l'Auteur de la Dissertation n'a pû s'empêcher lui même d'avouer.

Il est vrai que la citation de Blondus paroît être plus favorable. On trouve dans Blondus, au commencement de son *Italia illustrata*, qu'Iginius qui a écrit des villes d'Italie, & Gui Prêtre de Ravenne qui l'a suivi, ont dit qu'il y avoit eu en Italie 700. Citez. *Iginius, qui de Italiæ Urbibus scripsit, & eum sequutus Guido, Presbyter Ravennas, prodidere septingentas fuisse Civitates*, ce qui se trouve répeté dans (a) Leandre Albert. Or on lit dans l'Anonyme (b) quelque chose d'approchant, *nobilissimam Italiam*, dit-il, *quidam Philosophi amplius quam septingentas Civitates habuisse dixerunt*. L'Iginius même dont parle Blondus, se trouve cité deux fois par l'Anonyme, non pas à la vérité dans cet endroit où il dit qu'il y avoit 700. villes en Italie, ce qui rendroit le passage plus conforme à ce que Blondus dit de Gui de Ravenne, mais dans (c) deux autres endroits de son Livre.

(a) In fine discur. sis preminentis sua Italiæ. pag. 8.

(b) Lib. 4. § 30.

(c) Lib. 1. §. 5. & 9.

Mais cette legere ressemblance doit-elle suffire pour détruire les preuves que nous venons d'alleguer, & sur tout l'induction que fournit la difference constante qu'il y a entre les passages de Gui de Ravenne, rapportez par Galateus, & le Texte de l'Anonyme, tel que nous l'avons aujourd'hui? L'Auteur de la Dissertation a bien senti que non; & forcé d'avouer que l'ouvrage que l'on a sous le nom de l'Anonyme, ne sçauroit être l'ouvrage même de Gui, il se réduit à soutenir * que c'en est un abregé, d'où l'on a retranché tout le détail des réflexions qui regardoient les Villes, & par consequent tous les passages qui se trouvent citez dans Galateus. C'est, comme on voit, une

* Prævalet conjectura Codicem Porcheronii epitomen tantùm esse Codicis Galatei. *Dissert. laud. Sect. 2.*

supposition, & une supposition non seulement dénuée de preuves, mais exposée même à des grandes difficultez.

I. Si cela étoit, on devroit trouver dans l'ouvrage de l'Anonyme le nom de toutes les Villes, dont on sçait que Gui avoit fait mention Je veux que l'Abbréviateur anonyme ait retranché dans l'ouvrage qu'il abregeoit, tout le détail d'histoire & de critique qui s'y trouvoit, mais supposera-t-on avec quelque vrai-semblance qu'il ait retranché aussi le nom des Villes, dont il étoit fait mention dans l'original Cependant de sept villes de la seule terre d'Otrante, dont il est question dans les passages de Gui que Galateus a rapportez, sçavoir *Hydruntum*, aujourd'hui *Otrante*, *Tarentum*, aujourd'hui *Tarente*, *Brundusium*, aujourd'hui *Brindisi*, *Lupia*, aujourd'hui *la Rocca*; *Rudia*, que Gui avoit appellé *Ruga*, aujourd'hui *Rute*, *Gallipolis*, aujourd'hui *Gallipoli*, & *Licia* (a) que Gui place à l'endroit où étoit la ville appellée *Lupia*, on ne trouve dans le Texte de l'Anonyme que le nom des quatre premieres, & pour celui des trois autres, *Rudia* ou *Ruga*, *Gallipolis* & *Licia*, il n'en a point parlé

(a) In Epistolâ ad Loysium Palatinum, pag. 117.

II Il paroît par les passages qu'on trouve dans Galateus, que Gui de Ravenne avoit enrichi son ouvrage de remarques historiques & critiques sur les villes, dont il parloit Cette méthode ne lui permettoit point de suivre mot à mot les routes des Tables de Peutinger, ni de l'Itineraire d'Antonin, qui l'auroient assujetti à parler de plusieurs villages obscurs, dont le détail n'étoit gueres utile, ni gueres susceptible d'agrément. Mais l'Anonyme suit ces routes-là dans l'énumeration des lieux, & il les suit si servilement, qu'il semble sur plusieurs articles s'être proposé pour objet de les transcrire

III. Gui de Ravenne qui vivoit dans le IX siécle du propre aveu de l'Auteur de la Dissertation, ne pouvoit point ignorer les conquêtes immenses, que les Sarrasins avoient faites en Asie, en Afrique, & en Europe, où ils avoient porté leurs armes jusqu'au milieu des Gaules, & où ils étoient encore actuellement maîtres de toute l'Espagne. Il devoit donc avoir parlé des Sarrasins dans son ouvrage, & ce qu'il en avoit dit devroit se trouver dans son

abregé, car quelle raison l'Abréviateur auroit-il pû avoir de supprimer des faits si importans, si publics, & qui avoient apporté tant de changement dans la Géographie des trois parties de la Terre, qui étoient connues alors. Cependant on ne trouve rien sur cette matiere dans l'Anonyme que D. Porcheron a publié, & les Sarrasins paroissent avoir été si peu connus de cet Auteur, que leur nom même ne se trouve point dans cet ouvrage. Cela semble donner droit d'inferer, comme on l'a deja fait, que l'ouvrage publié par D. Porcheron, a été composé avant que les Sarrasins fissent beaucoup parler d'eux, c'est-à-dire avant l'an 650. & par conséquent qu'il ne sçauroit être l'abregé de l'ouvrage de Gui de Ravenne, qui n'a vécu que plus de 200. ans plustard.

IV. Enfin Gui de Ravenne, qui a vécu depuis Charlemagne, ou au plustôt sous cet Empereur, devoit être trop bien instruit pour renfermer la domination des François dans la France d'auprez du Rhin, (a) *Francia Rhinensis*, c'est-à-dire dans les environs de Maience, Bingen, Coblentz & Andernach, ou pour ne l'étendre tout au plus que sur la Belgique, comme sur un païs même, dont les François s'étoient emparez depuis peu, (b) *quem modo Francorum possidet generatio*. Et cela dans un tems que les François, outre les Gaules qu'ils possedoient en entier depuis plus de 300. ans, étoient maîtres de la Germanie, d'une partie de l'Espagne, & de presque toute l'Italie. Nous avons peine à excuser dans un Auteur que nous croions du commencement du VII. siécle, la méprise où il est tombé en resserrant trop les bornes de la domination Françoise pour le tems où il écrivoit. Mais la méprise seroit entierement inexcusable dans un Auteur, qui auroit vécu aprez Charlemagne. Il n'est donc pas possible de s'imaginer que Gui de Ravenne eût dit dans son ouvrage, ce qu'on trouve aujourd'hui dans celui de l'Anonyme sur l'article des François. Mais s'il ne l'avoit pas dit, comment son Abreviateur auroit-il pû songer à le dire, lui qui auroit dû vivre encore plustard & par conséquent dans un tems où l'on devoit être plus à couvert de pareilles bévûes. J'avoue que je ne vois pas d'autre

(a) Anonymus, lib. 4. §. 24.

(b) Lib. 4. §. 26. & Lib. 5. §. 28.

solution à cette difficulté, que de convenir que l'ouvrage de l'Anonyme n'est point l'abregé de celui de Ravenne, mais un ouvrage entierement different, & écrit, comme nous l'avons dit, par un Auteur beaucoup plus ancien.

Si ces raisons ne paroissent pas assez fortes pour décider la question, du moins doivent-elles engager à suspendre son jugement jusqu'à ce que des manuscrits nouveaux apportent de plus grandes lumieres. D. Porcheron, quand il publia l'ouvrage de l'Anonyme, ne connoissoit point d'autre manuscrit que celui de la Bibliotheque du Roi. Il sut avant la fin de l'impression, qu'il y en avoit un autre qui avoit appartenu à Grotius, & ensuite à Vossius, & il tâcha même de le faire consulter. Ce manuscrit qui est aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leide, a été imprimé depuis par les soins de Jacques Gronovius en 1696. & reimprimé en 1722. par ceux d'Abraham Gronovius son fils. Il est surprenant que l'auteur de la Dissertation sur la *description de l'Italie*, n'ait pas su en 1727. que ce manuscrit,* sur lequel il paroît fonder quelque esperance pour son opinion, avoit deja paru, & qu'il étoit conforme à celui du Roi. Les Editeurs Anglois des petits Geographes ont déterré un troisiéme manuscrit du même ouvrage à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, & ils en ont inseré les variantes dans le troisiéme Tome de leur collection en 1712. d'où il résulte que le manuscrit de Rome ne differe de celui du Roi qu'en des choses de nulle consequence. Enfin le R. P. de Montfaucon vient de nous (a) apprendre qu'il y en a un quatriéme manuscrit à Milan dans la Bibliotheque Ambrosiene, & il y a lieu de présumer qu'il est conforme aux autres, puisqu'il est intitulé de même *Ravennatis Cosmographia*. C'est de quoi l'auteur de la dissertation sur l'Italie du moien âge, qui est professeur à Pavie, pourra facilement nous instruire.

(a) In nova Bibliotheca Manuscriptorum.

Le succès des recherches qu'on a faites des manuscrits de l'Anonyme, doit faire bien augurer de celles qu'il

* Si viveret Porcheronus mutore conficeretur, ac omni conatu satageret, ut saltem apud heredes Grotii & Vossii, quibus innotuisse suum Anonymum in Præfatione cognoscit, inquireretur. *Sect.* 2. §. 4.]

eſt à ſouhaiter que l'on faſſe des manuſcrits de Gui de Ravenne. J'eſpere qu'on réuſſira enfin à en déterrer quelqu'un, ſur tout dans les Bibliotheques d'Italie, & je ne ſaurois me perſuader qu'un ouvrage qui étoit entre les mains de Blondus en 1450. dont Galateus a fait des extraits en 1500. qu'il ſemble même que Barrius a conſulté en 1570. ſoit perdu ſans reſſource. Si on le retrouve, c'eſt alors qu'on pourra décider avec certitude les queſtions qui embarraſſent aujourd'hui, & ſur leſquelles nous ſommes reduits à ne propoſer que des conjectures.

I I.

Deſcription que fait l'Anonyme de Ravenne de la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qu'il appelle Burgundia.

En voilà aſſez ſur l'Auteur. Paſſons à l'Ouvrage. L'Auteur l'avoit intitulé *De Coſmographiâ. Idcirco ego*, dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*, & c'eſt le titre qu'on (a) trouve dans les manuſcrits. (b) Mais D. Porcheron en publiant cet ouvrage trouva à propos de le donner ſous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographiâ Libri V.* C'eſt à cet Editeur qu'on doit auſſi la diviſion de l'ouvrage en livres, & des livres en articles ou paragraphes: & ſur ces deux points il a été ſuivi par les deux Gronovius, le pere & le fils.

(a) Voyez ci-deſſus, *page précédente*, le titre du manuſcrit de la Bibliotheque Ambroſienne.

(b) D. Porcheron, *in præfat. Anonymo præfixâ.*

Il ne faut chercher dans l'ouvrage de l'Anonyme de Ravenne ni les noms que les Provinces des Gaules avoient porté ſous les Romains, ni les diviſions des provinces que les Romains avoient établies. L'irruption des nations barbares avoit tout changé & tout confondu. La Gaule Narbonnoiſe n'eſt décrite par l'Anonyme que ſous le nom de *Burgundia*, & ſous celui de *Septimania*. Cet Auteur comprend ſous le premier nom, outre pluſieurs autres païs qui n'avoient jamais appartenus à la Gaule Narbonnoiſe, les païs qui ſont connus aujourd'hui ſous le nom de la Savoie, du Dauphiné, de la haute Provence juſqu'à la Durance, du Vivarez, & peut-être même du Gevaudan, qui tous avoient fait partie autrefois de la Province de

Narbonne, mais qui formoient la Viennoise, quand les Bourguignons s'en étoient emparez. Le reste de la Provence le long de la mer, & toute la côte du Languedoc depuis le Rhone jusqu'à la frontiere d'Espagne, porte chez cet Auteur le nom de *Septimanie*. A l'égard de la partie du Languedoc qui est au-dessus de Carcassonne, il n'en est fait aucune mention. Ce n'est du moins qu'à la faveur d'une correction qu'on proposera, & en restituant le texte de cet Auteur, qu'on peut trouver dans son ouvrage le nom même de la ville de Toulouse, & pour celle d'Albi dont il fait mention (*a*) sous le nom d'*Albigi*, c'est dans la description de l'Aquitaine qu'il en parle.

(*a*) Lib. 4. §. 40.

Je vais commencer par la description que fait ce Geographe de la partie de l'ancienne Narbonnoise qu'il désigne par le nom de Bourgogne, & je ne saurois me dispenser d'examiner cette description, parce qu'elle renferme quelques lieux qui sont aujourd'hui compris dans le Languedoc. D'ailleurs ce que j'en dirai pourra servir à faire connoître cet Auteur, & à fixer le jugement qu'on doit porter de son ouvrage. Mais je n'insisterai que sur ce qui regardera le Languedoc. Je rapporterai ensuite la description de la Septimanie, tant de ce qui se trouve compris aujourd'hui dans la Provence, que de ce qui fait partie du Languedoc, mais je me contenterai d'indiquer ce qui pourra regarder la Provence, & je n'expliquerai que ce qui appartiendra au Languedoc.

I. *Item*, dit l'Anonyme, (*b*) *juxtà prælatam Galliam Belgicam Allobrogis ponitur patria, quæ dicitur* Burgundia, *quam Burgundiam secundam esse legimus Galliam. Quam Burgundiam plurimi descripserunt philosophi, ex quibus ego legi multoties dictos Castorium & Lolianum, atque Arbitionem Romanorum philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Ego autem secundùm prænominatum Castorium Romanorum philosophum inferius dictas civitates ejusdem Burgundiæ nominavi. In quâ præfatâ Burgundiâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominari volumus, id est juxta fluvium Rhodanum posita fuerunt civitates, id est Ollo-*

(*b*) Lib. 4. §. 26.

dorus, *Tarouas*, *Pennolocus*, *Bibiscon*, *Lausonna*, *Equestris*, *Genua*, *Condate*, *Tenusilay*.

Il paroît que cette description a été copiée sur les Tables de Peutinger, & qu'elle ne marque que les lieux de la route d'*Augusta Praetoria*, aujourd'hui *Aouste* sur la Doria Baltea dans le val d'Aouste, jusqu'à Vienne en Dauphiné, telle qu'elle est tracée dans ces Tables. On trouve aussi le nom de quelques-uns de ces lieux dans l'Itineraire d'Antonin dans la route de Milan à Maience, mais on en jugera mieux en les comparant sur trois colonnes.

L'Anonyme de Ravenne	*Les Tables de Peutinger*	*L'Itinéraire d'Antonin.*
	Praetoria Augusta.	Augustam Praetoriam. *Aouste sur la Dorre,*
	Eudracinum,	. . . .
	Summo Pennino.	Summum Penninum.
Octodorus	Octodoro.	Octodurum *Martinach.*
Tarouas.	Tarnaias.	Tarnadas.
Pennolocus.	Pennolucos.	Penneolocos.
Bibiscon.	Vivisco.	Ubiscum, ou Vibiscum *Vevai*
Lausonna	Lacum Losonne. *Lausane*	
Equestris	Colonia Equestris. *Nion sur le lac de Geneve.*	
Genua.	Gennava. *Geneve.*	
Condate.	Condate. *Chana* selon Valois.	
Tenusilay.	Etanna. *Yenne.*	
	Augustum. *Aouste,*	
	Bergusium *Bourgoin,*	
	Vigenna *Vienne*	

Je n'entreprends pas de fixer la position de tous les lieux qui sont marquez dans cette route, c'est un soin que je laisse

laisse à ceux qui connoissent mieux les pais par où elle passe. Je me contente de rapporter les noms des lieux les plus connus, afin qu'on soit en état de tracer sur une Carte moderne la route dont il s'agit, & de s'en former par ce moien une idée exacte. Mais ce parallele tel qu'il est, servira du moins à prouver que la description de l'Anonyme est copiée sur les Tables de Peutinger, & que c'est par conséquent sur ces Tables qu'on doit corriger les fautes qui s'y sont glissées. Il faut par exemple lire *Tarnaias* & non pas *Taruaas*, *Vrusio* & non pas *Bibiscon*; *Geneva* & non pas *Genua*, *Etanna* & non pas *Tenusilay*. Pour les trois derniers lieux de la route, *Augustum*, *Burgusium* & *Vienna*, je ne saurois comprendre pourquoi ils ont été omis par l'Anonyme, car d'ailleurs il est certain qu'ils étoient du pais que ce Geographe appelle *Burgundia*.

II. *Item*, continue l'Anonyme, *juxtà suprascriptam civitatem Genua, est quæ dicitur Obelonon, Dibalimon, Bidana, Matiscum, Lucdonon Secusianorum, Aqua Secutmagum, Rebisson, Condate, Andereton, Ugurnon quæ confinatur cum Arelaton civitate provincia Septimania.*

Ceci est encore pris des Tables de Peutinger. Il paroît que c'est la route * de Toulouse à Lion, dont on a parlé ci-dessus, *Chap. IX.* Mais il faut convenir qu'elle est extrêmement défigurée par l'alteration & la transposition de la plûpart des noms. On en peut juger pas la comparaison.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1. Genua.	1 Tolosa. *Toulouse.*
. . . . .	2 Fines.
2. 3. Obelonno.	3 Cosa.
4. Dibalimon.	4 Diolindum.
5. Bidana.	5 Bibona, Dibona, ou Divona. *Cahors.*

* Le commencement de cette route ne pouvant pas appartenir à la *Bourgogne*, il n'y a que la fin du côté de Lion, qui ait pû être compris sous ce nom.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
6.	6 Varadeto.
7. Masicum.	7 Caramomagus.
15 16. Ludonon Secusianorum.	8 Segodum, Segodunum. *Rhodez.*
13 14. Aquæ Sicomageon.	9 Ad Silanum.
12. Ribision.	10 Anderitum. *Javouls en Gevaudan.*
11 Condate.	11 Condate.
10. Anderton.	12 Revessione. *S. Paulian dans le Velai.*
Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton.	13 Icidmago.
	14 Aquis Segete.
	15 Foro Segustavorum, Secusianorum. *Feurs en Forez.*
	16 Lugduno. *Lion.*

Peut-être aura-t-on quelque peine à se persuader que la description de l'Anonyme & la route prise des Tables de Peutinger soient les mêmes, & il faut convenir que la ressemblance est moins frapante ici que dans l'exemple précedent. Mais j'espere qu'on n'hesitera pas long-tems si l'on veut bien faire les reflexions suivantes.

I. *Tolosa* d'où commence la route des Tables, a été changée en *Genua* par l'Auteur ou par les copistes. En admettant cette correction on trouvera dans le texte du Géographe de Ravenne le nom de la ville de Toulouse, dont il seroit autrement assez surprenant que cet Auteur n'eût fait mention nulle part.

II. ' *Cosa*, ' *Fines* qui suivent dans les Tables de Peutinger ont été changés en *Obelonon*

III. Le ' *Duolrudum* de Peutinger est le *Dibraltmon* de l'Anonyme

IV. Le *Bibona* de Peutinger, c'est-à-dire *Divona*, aujourd'hui *Cahors*, est le même que le *Bidana* de l'Anonyme, que le P. Porcheron a regardé comme une ville inconnue.

V. Pour le [6] *Varadeto* & le [7] *Carantomagus* de Peutinger on n'en trouve aucun vestige dans l'Anonyme, à moins que l'on ne prenne le mot de *Matiscum* qui tient leur place, pour une dépravation des deux dernieres syllabes du mot *Carantomagus*.

Jusques-là l'Anonyme a suivi l'ordre de la route des Tables de Peutinger, mais ici il a commencé de se brouiller en prenant la route à rebours. Peut-être que lui ou ses copistes ont confondu le nom de *Segodunum* qui suit avec celui de *Lugdunum*, & que c'est de-là qu'est venue la bévue.

Quoiqu'il en soit, il paroît que de [8] *Lugdunum* & de [9] *Forum Segusiavorum*, ou plutôt *Secusianorum*, l'Anonyme n'en a fait qu'un article [16] *Lucdonon Secusianorum*.

Qu'en continuant à retrogader il a fait de même des deux lieux distincts, [11] *Aqua Segete* & [14] *Icidmago*, un seul & même lieu qu'il a appellé [14] *Aqua Sicutmagem*.

Qu'en suivant toujours le même ordre il a rangé à rebours [10] *Anderitum*, [11] *Condate* & [12] *Revessione*, dont il a fait [12] *Ribision*, [11] *Condate* & [10] *Anderiton*.

Pour *Ugurnon*, *qua confinatur cum Arelaton*, il est visible que l'Anonyme entend par ce nom le lieu d'*Ugernum*, aujourd'hui *Beaucaire* dans le voisinage d'Arles. Mais il est difficile d'imaginer comment ce nom se trouve dans cette description, qui comme nous venons de voir, regarde un pais assez éloigné de Beaucaire. Sans compter qu'*Ugernum* étoit du tems de l'Anonyme de la partie de la Narbonnoise qu'il appelle *Septimanie*, & non de celle qu'il nomme *Bourgogne*, qui est pourtant celle qu'il décrit ici. Ne pourroit-on pas soupçonner que ce Géographe a lû dans les Tables de Peutinger *Ugurnon* au lieu de *Ad Silanum* [*] dont il ne parle point, & qu'après cette rare découverte il a ajouté de son chef au mot *Ugurnon* la reflexion qui suit, *qua confinatur cum Arelaton*.

III. *Item*, poursuit le Geographe de Ravenne, *sunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, ex quibus aliquantas nominare volumus, id est Catabolon, Brenitott, Aximan, Daratatta, Obelonon, Publicanos, Mantala, Levi-*

num, *Lavifcone*, *Augufton*, *Bergufia*, *Benna*, *Ficlinis*, *Genua*, *Valentia*, *Vatiana*, *Acunon*, *Bonomago*, *Arufione*, *Abinnione*, *Arafcone*.

Les Tables de Peutinger ont encore fourni cet article. L'Anonyme y a compris deux routes, l'une de Milan à Vienne par les Alpes Grecques, & l'autre de Vienne à Arles le long du Rhône. La premiere de ces deux routes fe trouve auffi dans l'Itineraire d'Antonin à peu près dans les mêmes termes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger Route d'Augusta Prætoria, aujourd'hui Aoufte a Vienne.*	*Itineraire d'Antonin Route de Milan a Vienne par les Alpes Grecques.*
Carbolon.	In Alpe Graiâ.	. . . . . .
Brennon.	Bergintrum.	Bergintrum.
Aximan.	Axima.	. . . . *Aifme ou Efme.*
Darantana.	Darantafia.	Darantafium. *Moutiers en Tarantaife.*
Obelonon.	Obilonna.	Oblimum.
Publicanos.	Ad Publicanos.	Ad Publicanos.
Mantala.	Mantala.	Mantuam. *Mante.*
Leminum.	Leminco.	Lemincum.
Lavifcone.	Lavifcone.	Labifconem.
Augufton.	Auguftum.	Auguftum. *Aoufte.*
Bergufia.	Bergufium.	Bergufiam. *Bourgoin.*
Benna.	Vigenna.	Viennam. *Vienne.*
	Route de Vienne à Arles.	
Ficlinis	Fighnis.	
Genua.	Tegna. *Tein.*	
Valentia.	Valentina. *Valence.*	
Vatiana.	Batiana.	

L'Anonyme de Ravenne.	*Table de Peutinger.*
Acunon.	Acunum. *Ancone.*
Bonomago.	Senomagus.
Arasione.	Arasione. *Arausione.* Orange.
Abennione.	Avenione. *Avignon.*
Arascone. *Tarascone.*	Ernagina.

Ce parallele suffit pour prouver la conformité de la description de l'Anonyme avec les routes des Tables de Peutinger, & pour corriger les fautes qui se sont glissées & dans le texte de l'Anonyme & dans les Tables de Peutinger Il est évident par exemple que c'est une erreur dans l'Anonyme d'avoir mis *Catabolon*, qui ne signifie rien, pour *in AlpeGraiâ*, *Brenton* pour *Bergintrum*, *Benna* pour *Vienna*, *Genua* pour *Tegna*, *Bonomagus* pour *Senomagus*, *Abennione* pour *Avenione* mais je croi aussi que l'*Axima* de l'Anonyme doit être preferé a l'*Axuna* des Tables, parce qu'il a plus de rapport avec le nom d'*Aisme* ou *Esme* que ce lieu porte à présent. Pour l'*Arascone* de l'Anonyme il est visible qu'il faut lire *Tarascone*, aujourd'hui Tarascon, & que ce lieu est substitué à dessein à la place de l'*Ernagina* des Tables, aujourd'hui le (a) village de S Gabriel qui est tout auprès

(a) Bouche, Hist. de Provence, *lib 3 chap 3 § 3.*

IV *Item ad alteram partem in ipsâ Burgundiâ regione*, poursuit (b) l'Anonyme, *fuerunt civitates, id est Alacotben, Brincatione, Rama, Ebruduno, Caduribagus, Idodimus, Bapinca, Boccombri, Catinomagus, Foro Antes, Gemina.*

(b) *ibid* § 17.

On reconnoît dans cette description des extraits suivis de deux routes des Tables de Peutinger, 1° D'une des routes d'*Augusta Taurinorum*, aujourd'hui Turin, à Valence en Dauphiné 2° D'une route de Frejus à Arles en Provence La Table suivante en fournira la preuve Nous y joindrons les endroits paralleles de l'Itineraire d'Antonin.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger, Route de Turin à Valence*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
1 Alecotthin.	1 In alpe Cottiâ.	1 . . . .
2 Brincatione.	2 Brigantione.	2 Belgantionem. *Briançon*
3 Rama.	3 Rama.	3 Rame. *Rame.*
4 Ebrudano.	4 Eburuno.	4 Eburodunum. *Embrun*
5 Candurribagus.	5 Catorigomagus.	5 Caturigas. *Chorges*
6 Idodunus.	6 Ictodurum.	6 . . . .
7 Bapincæ.	7 Vapincum.	7 Vapincum *Gap.*
Boccombri.		
Catinomagus.		
Foro Antes.		
8 Gemina.	8 { Geramas. Geminas.	*Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
	9 Luco.	9 Lucum. *Le Luc.*
	10 Ad Deam Bocontiorum	10 Deam Vocontiorum. *Die*
	11 Augustum.	11 Augustum. *Auste.*
	12 Valentia.	12 Valentiam. *Valence.*

On voit d'un coup d'œil que l'Anonyme de Ravenne a copié d'abord fur les Tables de Peutinger fept lieux de fuite, depuis *in Alpe Cottiâ* jufqu'à *Vapincum*. Que le huitiéme lieu de cette route *Gemina* fe trouve féparé par l'interpofition de trois noms étrangers, *Boccombri*, *Catinomagus* & *Foro Antes*. Qu'il eft affez apparent que de ces trois noms le fecond *Catinomagus* eft une repetition de *Caturigomagus*, que l'Anonyme avoit déja rendu par

Canduribagus Que pour les deux autres on croit les entrevoir dans les Tables de Peutinger, dans une route differente, & qui loin de regarder la Bourgogne du tems de l'Auteur ou le Dauphiné d'aujourd'hui, regarde la Provence, savoir dans la route de Frejus à Arles, mais que pour les trouver dans cette route, il faut commencer par corriger le texte de l'Anonyme, & au lieu de *Borcombrs* *Foro Antes* lire *Foro Voconi*, *Antes*

On doit cependant profiter de cette comparaison pour corriger les fautes respectives Il est visible que dans l'Anonyme au lieu d'*Alcacothin*, il faut lire *in Alpe Cottiâ*, comme D. Porcheron l'avoit deja soupçonné, au lieu de *Brincatione*, *Brigantione*, au lieu de *Canduribagus*, *Caturigomagus*; au lieu d'*Idodimus*, *Ebodurum*, au lieu de *Bapinca*, *Vapincum* Mais je croi aussi qu'il faut dans un endroit corriger les Tables de Peutinger sur l'Anonyme, & qu'au lieu de *Geramas* & *Geminas*, qui sont marquées de suite dans la même route dans les Tables de Peutinger, il ne faut lire que *Geminas*, comme dans l'Anonyme, le mot de *Geramas* ne paroissant être qu'une repetition ou alteration de *Geminas*, d'autant plus sensible que la distance est marquée la même dans les Tables pour ces deux prétendus lieux.

V. *Item fuerunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, id est juxtà prælatam civitatem Candurbagus, est civitas quæ dicitur Sanatione, Durotingo, Metrozelon, Cantourisa, Fines, Curarone, Maurogena, Urdonno, Luco, Bocoslon, Augusson.*

Cette description renferme une route de Turin à Vienne en Dauphiné, prise des Tables de Peutinger, & elle finit par les trois derniers lieux de la route de Turin à Valence, que nous avons marquée dans l'article precedent.

L'Anonyme de Ravenne	*Les Tables de Peutinger.*
1	1 In Alpe Cottiâ.
2 Sanatione.	2 Scabatione.
3 Durotingo.	3 Durotinco.

L'Anonyme de Ravenne	*Tables de Peutinger.*
4 Metrozelon.	4 Mellosedum.
5 Cantourisa	5 Catorissium. *Chartrouse ou la Chartreuse.*
Fines	. . . .
6 Curarone.	6 Culabone. Culatone *Grenoble.*
7 Maurogena.	7 Morginno. *Moirans*
8 Urdonno.	8 Vigenna. *Vienne.*
Luco.	
Bocontlon.	
Auguston.	

Cette comparaison instruit des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme Il faut mettre *Stabatione* au lieu de *Sanatione*, *Mellosedum* au lieu de *Metrozelon*, *Catorisium* au lieu de *Cantourisa*, *Cularone* au lieu de *Curarone*, *Morginno* au lieu de *Maurogena*, enfin *Vienna* au lieu de *Urdonno*, nom qui ne signifie rien, & sur lequel D. Porcheron avoue qu'il n'a rien trouvé dans aucun Auteur.

J'ignore d'où l'Anonyme a pû prendre le nom de *Fines* qu'il place entre *Cantourisa* & *Cularone*, ce mot se rencontre souvent dans les Itineraires pour marquer les confins d'un pais ou d'un peuple, mais je ne sache point qu'aucun en ait fait mention dans cet endroit A l'égard des trois derniers lieux dont parle l'Anonyme, *Luco*, *Bocotlon* & *Auguston*, il est évident qu'ils sont pris de la route precedente, & qu'ils désignent les trois lieux qui sont appellez dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, *Lucus*, *Dea Vocontiorum* & *Augustum* Il n'est point surprenant que l'Anonyme ait confondu la route de Turin à Vienne avec celle de Turin à Valence, parce qu'elles se touchent presque dans les Tables de Peutinger; mais cette excuse, si elle paroît devoir être admise, prouveroit que l'Anonyme a copié des Tables gravées entierement semblables à celles que nous avons

CHAPITRE

CHAPITRE XIII

Continuation du même sujet. Explication de ce que l'Anonyme dit du reste de la Gaule Narbonnoise, sous le nom de Septimanie

APRE'S la description de la Bourgogne, l'Anonyme passe à celle de la Septimanie, & sous ce nom il comprend le reste de la province Narbonnoise, c'est-à-dire non seulement toute la côte de Roussillon & de Languedoc, mais même celle de Provence On trouve la même description repetée au § 3 *du livre V* où l'Anonyme parcourt les côtes de la mer Méditerranée Voici les deux descriptions

I *Item*, dit l'Anonyme *Lib IV* § 28. *juxta prafatam Burgundiam proxima mari gallico est patria, qua dicitur Provincia* Septimania, *quam pranominatam Septimaniam descripserunt philosophi, qui superius dictam Burgundiam descripserunt, ipsi & eamdem designaverunt Sed ego secundum supra scriptum Castorium inferius dictas civitates ejusdem Septimania Provincia nominavi In Septimaniá plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas designare volumus, id est Ponvina, Scarpiana, Nicea, Melarondita, Antipolis, Orea, Foro Divi Julii, Foro Boconi, Teloni, Pataví, Carcarium, Tegulitta, Aquæ Sextis, Maxilia, Solarium, Calcaria, ad Vicesimum, Colonia maritima, Fossie Marianis, Arelaton, Nemaus, Megalona, Agathe, Beterorie, Narbone, Ruscilone, Carcasona, Caucholiberi Item littus maris juxta suprascriptam civitatem, qua dicitur Fossie Marianis est civitas qua dicitur Calum Item civitas Latara, Sestantione, Aga Convenarum, Burrea, Abate, Rusino, Aga calida Per quam Septimaniam provinciam transeunt plurima flumina, inter cætera qua dicuntur Orobe & Edas, qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonensis*

Iterum, dit ailleurs le même Auteur, *Lib V* § 3. *civitas Pomune, Seapiana, Nicia, Mic..lo colonia Dicaorum*,

Y

Antipolis, Orea, Foro Julii, Patavi, Carnarium, Tegulitta, Aquis Sextis, Massilia, Solartanum, Calcaria, Iccisimum, Colonia maritima, Fossis Marianis, Nemaus, Megalona, Agata, Calum, Latara, Sextantione, Aquæ Convenarum, Burrea, Buget, Rusino, Beterris, Narbone, Combusta, Ruscinone, Aqua calida, Pyreneum, Deciana, Cintiana, Gerunda.

Ces deux descriptions sont trop conformes aux routes d'Italie à Arles par les Alpes maritimes, & à celles d'Arles à Narbonne & de-là en Espagne, qu'on trouve dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, pour ne pas juger qu'elles en ont été copiées. Il est pourtant vrai que le Geographe de Ravenne y a inferé les noms de quelques villes ou lieux, qui avoient été omis dans ces Itineraires, parce qu'ils n'étoient pas placez sur la ligne des routes qui y sont decrites. La Table suivante va mettre en état d'en juger.

L'anonyme de Ravenne. L. IV. §. 28.	*Le même Liv. V. §. 3.*	*Tables de Peutinger Route d'Italie a Arles.*	*Itineraire d'Antonin. La meme Route.*
Pouvine.	Pontune.		Lumone.
Scarpiana.	Scarpiana.	In Alpe Maritimâ.	Alpe Summâ.
Nicea.	Nicea.	. . . . .	. . . . .
Melacondria.	Micalo, colonia Diceorum.	Gemenello.	Cemenelum.
. . . .	. . . . . .	Varum.	Varum Flumen.
Antipolis.	Antipolis,	Antipoli.	Antipolim. *Antibes*
Orea.	Orea.	Ad Horrea.	Ad Horrea.
Foro D. Julii.	Foro Julii.	Foro Julii.	Forum Julii. *Frejus.*
Foro Boconi.	. . . . . .	Foro Voconi.	Forum Voconi.
Teloni.	. . . .	. . . .	. . . .
Patavi.	Patavi.	Matavone	Matavonium.

L'Anonyme.	*L'Anonyme*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Carcariom.	Carcarium.	Ad Turrem.	Ad Turrem.
Tegulata.	Tegulata.	Tegulata.	Tegulatam.
Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquis Sextis	Aquas Sextias. *Aix.*
Masilia	Massilia.	Massilia Graecorum.	Massiliam. *Marseille.*
Solarium.	Solarianum	. . . . .	
Calcaria.	Calcaria.	Calcaria.	Calcariam
Ad Vicesimum.	Vicesimum.	. . . . .	. . . . .
Colonia Maritima.	Colonia Maritima.	. . . . .	. . . . . *Martegues*
Fossis Marianis.	Fossis Marianis.	Fossis Marianis.	Fossas Marianas.
Arelatum.	. . . . .	Arelato.	Arelate *Arles.*
		Route d'Arles en Espagne.	*Même Route.*
Nemausum.	Nemausum.	Nemauso.	Nemausum *Nismes.*
. . . . .	. . . . .	Ambrussum.	Ambrussum. *Pont Ambrousse.*
Megalona.	Megalona.	. . . . .	. . . . .
Agathe	Agatha.		
Beterras	*Vide infra*		
Narbone.			
Ruscilone.			
Carcasona.			
Castholiberi			
Calum.	Calum		

L'Anonyme	*L'Anonyme*	*Peutinger*	*Antonin.*
Civitas Latara.	Latara.		
Sestantione.	Sextantione.	Sextatione	Sextationem *Substantion.*
Aquæ Convenarum.	Aquæ Convenarum.	Foro Domiti.	Forum Domiti.
Burrea. / Abate. / Rusino.	Barrea. / Buget. / Rusino.	Cesserone.	Araurani. / sive / Cesseronem.
	Beterris.	Beterris.	Beterras. *Beziers.*
Vide supra.	Narbone.	Narbone	Narbonem *Narbonne.*
	. . . .	. . . .	Ad Vigesimum.
	Combusta.	. . . .	Combustam
	Ruscinone,	Ruscinone.	Ruscinonem *la Tour de Roussillon.*
	. . . .	Illiberre	. . . .
Aquæ Calidæ.	Aquæ Calidæ.	Ad Centenarium.	Ad Centuriones.
	Pyrenæum.	In summo Pyrenæo.	Summum Pyrenæum,
	Decuana.	Decuana.	. . . .
	. . . .	Juncaria.	Juncariam.
	Cinniana	Cenniana.	. . . .
	Gerunda.	Gerunda	Gerundam.

Il est facile de juger sur cette table, des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il paroît Que les *Ponvina* ou *Pomune*, par où il commence l'une & l'autre de ses descriptions, n'est autre chose que le *Lumone* de l'Itineraire d'Antonin : Qu'au mot *Scarpiana* ou *Scapiana*,

il faut substituer l'*in Alpe Maritimâ* des Tables de Peutinger, ou l'*in Alpe summâ* de l'Itineraire d'Antonin Que *Melacondita* est un mot qui ne signifie rien, & qu'on a mis à la place de *Cemenelum*, *Varum* Qu'en suivant de cette façon l'ordre des routes il faut lire dans l'ouvrage de l'Anonyme *Foro Voconi* au lieu de *Foro Bosoni*, *Matavone* ou *Matavonio* au lieu de *Patavit*, *Ad Turrem* au lieu de *Carcarium* ou *Carnarium*, *Tegulata* au lieu de *Tegulitia* Enfin qu'au lieu de *Massilia Solarium*, ou *Massilia Solarionum*, que l'Anonyme nomme de suite, il y a apparence qu'il faut lire *Massilia Græcorum* comme il y a dans les Tables de Peutinger, d'autant mieux que *Solarium* & *Solarionum* sont des lieux entierement inconnus Pour ce qui est de *Ad vicesimum* ou de *Vicesimum*, je soupçonne que ces mots ont été transposez, & qu'ils doivent être placez après Narbonne, comme dans l'Itineraire d'Antonin

Jusques-là dans tout ce qui regarde la Provence, on trouve dans les deux descriptions de l'Anonyme le même ordre, & un ordre qui est conforme à celui des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin Mais l'ordre n'est plus si regulier dans la description de la côte de Languedoc & de Roussillon, du moins dans celle du *IV* *Livre*, car pour l'autre qui est au *Livre V* elle continue d'être si conforme avec les Tables de Peutinger & avec l'Itineraire d'Antonin, qu'on se croit autorisé par là à faire usage de ces Table & de cet Itineraire pour corriger les fautes, qui se sont glissées dans le texte de l'Anonyme

C'est ainsi qu'au lieu d'*Aquæ Convenarum*, qu'on lit dans l'Anonyme après *Sextatione*, il paroît qu'il faut substituer *Foro Domitii*, qu'on trouve après *Sextatione* dans les Tables & dans l'Itineraire, parce qu'il est certain d'ailleurs que *Forum Domitii* étoit près de *Substantion*, au lieu que les eaux appellées *Aquæ Convenarum*, aujourd'hui les *Eaux d'Encausse* dans le Diocese de Comminges, en étoient fort éloignées, & à près de 50 lieues

C'est ainsi qu'au lieu des trois mots de suite *Burrea*, *Buget*, *Rusino*, ou *Burrea*, *Abate*, *Rusino*, qui ne signi-

fient rien, il y a apparence qu'on doit lire *Araura, sive Cessero*, comme il y a dans l'Itineraire, ce qui désigne sous deux noms un même lieu, qui se trouvoit sur la route de Substantion à Beziers, & qu'on appelle aujourd'hui Saint Tiberi.

Enfin c'est ainsi qu'au lieu d'*Aqua calida*, qu'on lit dans l'Anonyme entre *Ruscino* & le sommet des Pyrenées, dont aucun Auteur n'a parlé, & qui n'ont jamais existé, il y a lieu de croire qu'il faut substituer l'*Ad Centenarium* des Tables de Peutinger, ou l'*Ad Centuriones* de l'Itineraire d'Antonin, qui comme on l'a vû (a) ci-dessus, designent un lieu réel, & dont la position convient.

(a) Pag. 119 & 120.

Pour ce qui est du nom de *Calum*, on ne peut savoir ce qu'il signifie, que par le secours d'un catalogue des ports de mer de la Gaule Narbonnoise, qui est imprimé à la suite de l'Itineraire d'Antonin. D'un côté l'Anonyme marque que près de *Fossa Mariana* il y a une ville appellée *Calum*. D'un autre côté le catalogue qu'on vient de citer, nous apprend qu'assez près de *Fossa Mariana*, il y avoit un port appellé *Carrum*, qui retient encore aujourd'hui le même nom, & qu'on appelle *Port Carri*. A ces traits on ne peut point douter qu'au lieu de *Calum* il ne faille lire *Carrum* dans l'Anonyme, & que le *Calum* dont il fait mention ne soit le même que le *Carrum* du catalogue des ports de mer.

Le Geographe de Ravenne a ajouté aux Tables & aux Itineraires qu'il copioit, quelques autres lieux dont la connoissance peut être utile. Je ne parle pas de *Nicea*, Nice, *Telo*, Toulon, *Colonia Maritima*, le Martegue, *Agatha*, Agde, *Carcasona*, Carcassonne, qu'on connoissoit déja, mais de *Magalona*, Maguelonne, *Caucholiberis*, Collioure, *Latara* & *Sextantio*, dont les Auteurs plus anciens n'avoient point parlé, ou dont ils n'avoient parlé que fort imparfaitement.

Par exemple, à moins que d'admettre la correction du texte de Festus Avienus sur *Naustalo*, qu'on a proposée (b) ci-dessus, le plus ancien titre où il soit parlé de Maguelonne est le Concile de Tolede tenu en l'an 589 où souscrivit (c) Gineslus Archidiacre de Maguelonne, son-

(b) Page 80.

(c) Gariel, *Series præsulum Magalonensium*, pag. 55.

dé de la procuration de Boetius son évêque. Ainsi ce que le Geographe de Ravenne dit de Maguelonne, doit être regardé comme le second témoignage, que nous aions sur cette ville. Pour *Caucholiberis*, aujourd'hui *Colibre* ou *Collioure*, il est certain que l'Anonyme de Ravenne passe pour le premier des Auteurs qui nous restent, qui en ait fait mention.

Il n'en est pas de même de *Latara*, ni de *Sextatio*. Pomponius Mela avoit parlé du premier, & les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin du second : mais le témoignage de l'Anonyme de Ravenne ne laisse pas d'être considérable, quand ce ne seroit que par le titre de *Civitas* qu'il donne à *Latara*, *Civitas Latara*. Pour meriter cette qualification, il falloit que ce lieu de *Latara* fut un lieu considérable du tems de l'Anonyme, d'où l'on doit tirer deux consequences, la *premiere*, que les anciens Geographes n'ont pas pu désigner par ce nom le village de *Lates* à l'embouchure du Lez, qui n'a jamais été qu'un miserable hameau ; & la *seconde*, qu'ils ont donc entendu parler sous le nom de *Latara* de l'ancien Montpellier, qui étoit un assez gros bourg, même avant qu'on y eût bâti auprès une nouvelle ville. Voyez ci-dessus, *pag.* 34. & 35.

II. L'Anonyme ne parle dans la description de la Septimanie (a) que de deux rivieres, qui appartiennent toutes deux au Languedoc. Il appelle la premiere *Orobs*, & la seconde *Edas*.

(a) Liv. IV. § 28.

Per quam Septimaniam Provinciam transeunt plurima flumina, inter cætera, quæ dicuntur Orobs *&* Edas, *qui ingreditur in mare Gallicum latus Narbonensis.*

Il est visible que l'une de ces rivieres est l'*Orb* près de Beziers, & l'autre l'*Aude* qui passe à Narbonne, elles se jettent toutes deux dans la Méditerranée assez près l'une de l'autre, quoique l'Anonyme semble ne l'assurer que de la derniere, à moins qu'on ne suppose qu'il y ait faute dans le texte.

III. Pour les Isles qui sont sur les côtes de la Septimanie, l'Anonyme en fait mention dans le *Livre V.*

§ 27 mais le texte se trouve en cet endroit si corrompu qu'il est difficile de deviner ce qu'il a voulu dire

Iterum (supple *juxta*) *littus maris Septimaniæ sunt insulæ, ex quibus aliquantas nominare volumus, id est Steronsdeca, Terlenia, Veneris.*

Voila des noms bien étranges pour des Isles placées sur une côte bien connue, cependant comme on a déja remarqué que cet Auteur comprend sous la Septimanie toute la côte de Provence, peut-être pourroit-on soupçonner que le mot de *Steronsdeca*, qui s'offre le premier dans cette énumeration, devroit s'entendre de l'Isle de *Lero*, aujourd'hui l'*Isle de sainte Marguerite*, & des isles *Stœchades*, aujourd'hui les *Isles d'Hieres*. Du moins semble-t-on entrevoir quelque vestige de ces deux noms, *Lero* & *Stœchades*, dans le mot barbare *SteRONsdeca*.

Quant aux autres deux mots *Terlenia Veneris*, je ne trouve aucune isle ni même aucun lieu sur la côte de Provence, ni sur celle de Languedoc, à qui ces noms puissent convenir, à moins qu'on ne veuille supposer, 1°. Qu'il faut lire *Templum Veneris* au lieu de *Terlenia Veneris*, 2° Que l'Anonyme a entendu par ce nom le fameux *Aphrodision*, ou temple de Venus, bâti sur le promontoire qui separoit les Gaules d'avec l'Espagne, quoique de son tems ce temple ne subsistât plus, & que le promontoire eût changé de nom, 3° Enfin qu'il a été assez ignorant pour prendre pour une isle un promontoire, qui quelqu'avance qu'il fût dans la mer, ne pouvoit être regardé au plus que comme une presqu'isle

Le parallele qu'on vient de faire entre les descriptions geographiques de la Gaule Narbonnoise, qu'on trouve dans l'Anonyme de Ravenne, & differentes routes des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, donne droit de tirer les conséquences suivantes

I Que le *Castorius*, dont l'Anonyme emprunte les descriptions que nous avons examinées, avoit copié lui-même les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin, ou peut-être que ces Tables & cet Itineraire avoient été dressez sur les mémoires de ce Castorius, dont on ignore l'âge.

II.

II Que peut-être même ce Castorius que l'Anonyme cite si souvent, est l'auteur lui-même des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, dont le veritable auteur est demeuré jusqu'à present inconnu

III Qu'on peut du moins à l'égard des articles qui sont pris de ce Castorius, se servir utilement des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin pour corriger, comme nous avons fait, les fautes qui se sont glissées dans le texte de l'Anonyme, soit par l'ignorance des copistes, soit encore plus par la nature même de l'ouvrage, où il étoit difficile de ne pas se tromper, à cause du grand nombre de noms inconnus

IV Qu'on ne peut pas esperer le même avantage pour les autres articles, que l'Anonyme a pris d'Aristarchus, Jamblicus, Libanius, Porphyrius, Geographes Grecs, d'Arbition, Lollianus, Maximus, Geographes Latins, de Meletianus & Probinus, Geographes Africains, d'Athanaride, Eldebalde & Marcomire, Geographes Goths &c Mais que comme les deux tiers de son ouvrage pour le moins sont pris de ce Castorius, on peut en corriger la plus grande partie à la faveur des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin

V Qu'il est surprenant que D. Porcheron n'ait pas mieux profité de ce secours dans le commentaire qu'il a donné sur cet Auteur, sur tout après avoir senti comme il a fait, (a) la conformité qu'il y avoit entre l'Anonyme & les Tables de Peutinger, ou l'Itineraire d'Antonin Mais qu'il est plus surprenant encore que les Gronovius, le pere & le fils, se soient amusez à multiplier les éditions fautives de l'Anonyme, au lieu de travailler à corriger le texte de son ouvrage par les secours qu'ils pouvoient tirer de cet Itineraire & de ces Tables, & même des autres anciens ouvrages sur la Geographie

(a) In Præfat.

VI. Enfin qu'il est à souhaiter qu'on procure une nouvelle édition de l'Anonyme, où l'on fasse usage des secours qu'on vient d'indiquer Pour cela il faudroit rapporter article par article le texte de l'Anonyme, corrigé sur les trois éditions de D Porcheron, de Gronovius & d'Hudson, en renvoiant à la marge les variantes qui mé-

riteroient d'être conservées. Après chaque article il faudroit recapituler les lieux qui s'y trouvent énoncez, de ranger par ordre sous une premiere colomne tels qu'ils sont dans l'Anonyme, y en ajouter une seconde & une troisiéme des noms qu'on trouveroit dans les routes paralleles de l'Itineraire d'Antonin, & des Tables de Peutinger, & former enfin une quatrieme colomne des noms de l'Anonyme corrigez ou retablis par cette comparaison. Quand ces routes manqueroient, on pourroit remplir les colomnes, qui leur seroient destinées, des lieux paralleles que les autres Geographes anciens pourroient fournir. C'est à peu près ainsi que nous en avons usé à l'égard de la description que l'Anonyme fait des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & c'est ce qui nous a donné lieu de sentir toute l'utilité de cette méthode.

CHAPITRE XIV.

De Theodulfe Evêque d'Orleans, & de la description qu'il fait de son voyage dans la Gaule Narbonnoise.

THEODULFE, (a) Evêque d'Orleans, a vécu sur la fin du regne de Charlemagne & au commencement de celui de Louis le Debonnaire, & par conséquent a la fin du huitiéme, & au commencement du neuviéme siecle. On prétend (b) qu'il étoit originaire d'Italie, apparemment de l'ancienne Gaule Cisalpine où les Ostrogoths avoient demeuré, car il y a de fortes présomptions qu'il étoit d'origine gothique, & son nom semble l'indiquer.

(a) Jacobus Sirmundus, *Operum Tom.* 2. *pag.* 912.

(b) Chronicon vetus apud Andr. du Chêne, *Hist. Franc. Tom.* 3. *p.* 368.

Le savoir de Theodulfe le fit connoître à Charlemagne qui l'emmena en France, qui lui donna divers emplois, & qui le fit enfin Evêque d'Orleans. C'est en cette qualité qu'il souscrivit le testament de ce Prince en 814. Louis le Debonnaire eut pour lui la même considération pendant les premieres années de son regne, & il le nomma en 816. avec son archi-chapelain & quelques autres

évêques pour aller recevoir le Pape Estienne, qui venoit à sa Cour. Mais il fut accusé l'année d'après 817 d'être entré dans la conspiration de Bernard, Roi d'Italie, contre l'Empereur, & après avoir été dégradé il fut confiné dans un monastere en Anjou.

Theodulfe (*a*) nia toujours le crime qu'on lui imputoit, il reussit enfin à faire reconnoître son innocence, ou du moins à obtenir grace, & il fut rappellé de son exil, mais il mourut comme il alloit rentrer en possession de son evêché. Le P. Sirmond pretend que sa mort doit être rapportée à l'année 821.

(*a*) Sirmondus, *ubi supra.*

Avant que d'être evêque Theodulfe avoit été envoïé en 798 dans la Gaule Narbonnoise en qualité de *Missus Dominicus* avec Leidrade, qui étoit déja élû archevêque de Lion. C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans un Poeme en vers elegiaques, intitulé, *Paranesis ad Judices*, c'est-à-dire *Exhortation aux Juges.* Cet ouvrage semble n'avoir d'autre but que d'instruire les juges de leurs devoirs, mais on ne laisse pas de soupçonner que Theodulfe ne le composa, que pour avoir lieu de parler de la commission dont il avoit été honoré, & de l'integrité avec laquelle il s'étoit comporté dans cet emploi. Du moins est-il certain qu'il s'y étend beaucoup sur cet article, & qu'il y décrit fort au long & avec complaisance la hardiesse qu'on avoit à tâcher de le suborner par des presens, & son attention constante à les refuser pour conserver l'impartialité d'un juge integre.

C'est dans ce poëme, & à l'occasion de cette commission, que Theodulfe décrit son voiage dans la Narbonnoise, depuis Lion jusqu'au de-là de Carcassonne. De tous les ouvrages de Theodulfe, qui sont venus jusqu'à nous, c'est le seul qui regarde la matiere que nous traitons, encore même dans cet ouvrage n'y a-t-il rien qui nous intéresse, que ce qui appartient à la Geographie du Languedoc. C'est aussi ce que nous nous contenterons d'en extraire, & que nous tâcherons d'éclaircir par quelques notes.

On ne doit pas être surpris de trouver dans cet ouvrage des fautes dans la quantité des vers, & dans la pureté

du style. Il suffit, *par exemple*, à cet Auteur qu'une syllabe fasse la cesure, * pour la regarder comme longue quoique breve; quelquefois même † il se donne cette licence sans aucun pretexte. Il ne s'embarrasse pas de mettre *que* (a) aux endroits où il faudroit mettre *ubi*, & il ne craint pas de dire (b) *Lugdune* au vocatif, quoique le nom de *Lugdunum* soit neutre, &c. Mais ces défauts sont les défauts du siecle de l'Auteur, & ils n'empêchoient pas que Theodulfe ne passât de son tems pour un excellent poëte. On rapporte que l'hymne, *Gloria, laus & honor tibi sit Rex Christe redemptor*, qu'on chante encore à l'office du Dimanche des Rameaux, & qu'il avoit composée pendant son exil, plût tellement à l'Empereur Louis, qu'elle le détermina à lui accorder sa grace

(a) *Vers* 132. 138. 149.

(b) *Vers* 119. 213

Theodulfus in Paraenesi ad Judices. Versu 99.	*Theodulfe dans son Exhortation aux Juges Vers* 99.
Praefectura mihi fuerat peragenda tributa, 200 *Resque aliis grandes, officiumque potens* *Nullo vi, studiisque pius, armisque secundus* *Rex dedit hanc* CAROLUS, *primus ad omne bonum,* *Cui parent Vahalis, Rhodanus, Mosa, Rhenus & Oenus,* *Sequana, Visurgis, Wardo, Garumna, Padus,* 205 *Rura, Mosella, Liger, Vulturnus, Matrona, Ledus,* *Ister, Atax, Gabarus, Olitis, Albis, Arar.*	J'avois été chargé d'une commission importante, de beaucoup de détail & d'une grande autorité. J'avois été honoré de cet emploi par le Roi CHARLES, qui n'a point de superieur en puissance, en pieté, en courage, & qui n'a point d'égal en zele pour le bien: à qui le Vahal, le Rhône, la Meuse, le Rhin, l'Inn, la Seine, le Veser, le Gardon, la Garonne, le Po, la Route, la Moselle, la Loire, le Vulturne, la Marne, le Lez, le Danube, l'Aude, le Gave, le Lot, l'Elbe, & la Saone obéissent.
Quò Synodus Clerum, populum lex stringeret alma, *Duxque foret cunctis regula calle sua,* *Ecclesia sanctae matris quo cresceret ordo,*	L'objet de cette commission étoit de faire observer au Clergé les Reglemens des Conciles, & au peuple les Ordonnances des Loix; de les accoutumer les uns & les autres à se conformer à la

* Voyez *les vers* 106. 114. 118. 119. 113 dans l'extrait suivant.
† Voyez *le vers* 135, où il fait le mot *transitus* de trois longues.

regle dans leur conduite, d'augmanter la dignité & la régularité du Clerge, & de maintenir les bonnes mœurs & l'ordre de la police dans toutes les Villes qu'arrosent l'Eraut, le Gardon, le Rhône, l'Alliar, & l'Aude; qui sont séparées d'avec l'Italie par les Alpes, & d'avec la Libye par la mer; que Lion borne du côté du Septantrion, & qui du côté de Toulouse confinent avec l'Aquitaine.

J'avois pour associé dans cet emploi Leidrade, qui m'aidoit à en soutenir le poids: Leidrade qui est né dans la Norique; que la ville de Lion doit avoir pour son Pasteur dès qu'il sera sacré, qui est célébre par son sçavoir, par son jugement, par sa probité; à qui la pureté de sa vie est un garant assuré de la récompense qui l'attend dans le Ciel.

Nous partons ensemble de Lion, & nous entreprenons le voiage où notre commission nous oblige. Nous arrivons à la ville de Vienne, bâtie dans un vallon, & resserrée d'un côté par les Montagnes, & de l'autre par le Rhône. Nous passons dans le Diocèse de Valence, & nous nous rendons à la ville Capitale bâtie dans une plaine assez basse, & de là à Mornas, à Orange, & à Avignon sur les limites de l'ancienne domination des Goths.

Nous avançons ensuite vers les forteresses de Nismes, où nous trouvons une ville fort spatieuse, mais qui a besoin de beaucoup de réparations. Nous avons ensuite à notre gauche Mague-

Urbibus & validas mœsque de- 110
terque pius,
*Quas * Arar & Wardo, *Rhodanus*
quas alluit acer,
† Elaeris, sive his connumeran-
dus Atax;
Quasque Alpes Latia, Libyâ discri-
minat æquor,
Quasque Pyrenæus orbe ab Ibero,
tuo,
Seu quas Lugdunum Aulluro aut 115
Aquilone revellit,
Rosque Aquitanensis, pulchra
Tolosa, locis.

Hæserat hæc nobis Leidradus forte
sodalis,
Cederet ut magnus hoc sublevante
labor.
Noricus hunc genuit, hunc tu, Lug-
dune, futurum
Pontificem speras religione ope- 120
Artis cluit, sensuque viget, virtute
redundat,
Cui vita ad superam transitus
ista manet.

Jam, Lugdune, tuis celsis post terga
relictis
Mœnibus, aggredimur causa
quod optat, iter.
Saxosam prisinis constructam in valle 125
Viennam,
Quam scopuli inde arctant, hinc
premit amnis hians.
Inde Valentinas terras, urbemque jacentem,
** Rupea nos dedimus hinc, †*
Motenata, urbs.
Post & Arausinas terras, & Aven-
nica rura
Tangimus, & fines quos tenuere 130
Geta.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces,
Quo spatiosa urbs est, resque
operosa satis

* Arar, Wardo.

† Elaris.

* Rupes. Adr. Valesius.

† Motenata, Idem.

† Magalona. * Sextatio, *Idem.*		*Hinc* † Madalona *habuit lævam,* * Sextantio *dextram,*	lors batie dans la mer, & à notre droite Sextation elevé sur des coteaux couverts de rochers.
		Hic Scabrae pedes, longius illa maris.	
	135	*Quis bene transitis, Agathem mox parte sinistrâ*	Aprez avoir passé outre, nous laissons à gauche la ville d'Agde,
		Linquimus, & infame stella Biterris habent.	& nous entrons dans Beziers,
		Mox sedes Narbona tuas, urbemque decoram	d'où nous nous rendons à la ville de Narbonne, où je suis acceuilli
		Tangimus, occurrit quo mihi læta cohors	avec joie par une troupe d'habitans, qui sont le reste des Goths,
		Reliquiæ Getici populi, simul Hespera turba	& par plusieurs Italiens, qui sont charmez de voir à leur tête un
	140	*Me consanguineo fit duce læta sibi.*	homme de leur pais, ou plûtôt de leur nation.
		Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque,	De-là aprez avoir été visiter la ville de Carcassonne & celle de Redes, nous revenons au plûtôt à
		Mœnibus inferimus nos cito, Narbo, tuis	Narbonne, où le Clergé & le peuple s'assemblent en foule de tous
		Undique conveniunt populi, Clerique caterva,	côtez, & où nous tenons des Synodes pour regler la discipline
		Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.	du Clergé & des *Plaids* publics pour juger les procez du peuple.
	145	*Quis bene compositis nos tandem opulenta recepit*	Dès que ces affaires sont finies nous allons à Arles, ville bâtie
		Urbs Arelas, cives quam statuere sui;	par ses propres habitans. Cette ville quoique superieure à plusieurs autres, ne tient pourtant
		Urbs Arelas, aliis quæ pluribus Urbibus extat,	que le second rang aprez celle de Narbonne. Là nous travaillons
		Prima gradu tamen est, Narbo, secunda tibi.	à corriger dans un Synode les fautes du Clergé suivant les regles des Canons,
		Quo Synodo Clerum, Legum moderamine plebem	& à réprimer celles du peuple dans des Audiences publiques,
	150	*Pellere contendimus, juris & artis ope.*	suivant la disposition des Loix.

Præfectura mihi fuerat peragenda tributa. C'est de la commission de *Missus Dominicus* dont Theodulfe entend parler. L'autorité & les fonctions de cette commission étoient très-considérables. Si l'on souhaite d'en être instruit à fond, on peut consulter le Traité que François de Roye, Professeur en Droit à Angers, a fait sur cette matiere. Mais il me paroît que ce que Theodulfe en dit suffit pour

mettre au fait. Les *Missi Dominici* étoient chargez selon lui de faire observer les Canons des Conciles, & de maintenir la discipline ecclesiastique parmi le clergé, ce qu'ils faisoient de concert avec les Evêques & dans des Synodes qu'ils convoquoient, de reprimer les injustices & les vexations des Comtes & des autres juges subalternes, de revoir leurs jugemens quand on s'en plaignoit, de juger les procès considerables entre les particuliers, de proteger les bonnes mœurs, de punir les crimes, enfin de regler la police, ce qu'ils faisoient dans des cours ou assises publiques, où ils pouvoient appeller les juges qu'il leur plaisoit.

> Qua Synodus Clerum, populum lex stringeret alma,
> Duxque foret cunctis regula calle suo.
> Ecclesiæ sanctus matris quo cresceret ordo,
> Urbibus & validis mosque decusque pius

C'est ainsi que Theodulfe dit qu'il en usa à Narbonne, Metropole de la Narbonnoise premiere

> Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
> Et Synodus Clerum, lex regit alma forum

Et à Arles, Métropole de la Narbonnoise seconde

> Quo Synodo Cleri, legum moderamine plebis
> Pectora contudimus, juris & artis ope.

Et c'est à quoi que se rapporte la requête des Évêques à Charles le Chauve *Quæsumus*, (a) lui disent-ils, *ut scelerum patratores, & apostolicæ disciplinæ contemptores, missis à latere vestro probatæ fidei legatis, absque respectu personarum & excusatione munerum coerceantur.* Ainsi il paroît que sous Charlemagne & sous ses successeurs les *Missi Dominici* qu'ils envoioient dans les provinces, réunissoient en leur personne l'autorité & les fonctions de nos Intendans & de nos Grands-Jours, & même celle des Legats *à latere*, si on les recevoit en France avec l'étendue du pouvoir que le Pape prétend leur donner.

(a) In Concilio Vernensi II. ann. 844. Cap. 2.

Rex dedit hanc CAROLUS Theodulfe ne pouvoit donner à Charlemagne en 798 que le titre de Roi des François, parce que ce ne fut qu'en 800 qu'il fut proclamé à Rome Empereur des Romains

Cui parent Vahalis, &c Theodulfe fait l'énumeration des principales rivieres des etats soumis a la domination de Charlemagne On peut donc les distinguer en celles de la France, de l'Allemagne & de l'Italie. Celles de la France sont le Rhône, la Seine, la Loire, la Garonne, la Meuse, la Moselle, la Roure qui se jette dans la Meuse à Ruremonde, la Marne, la Saone, le Gardon, le Lez, l'Aude, le Lot, & le Gave qui se jette dans l'Adour Celles de l'Allemagne, le Rhin, le Vahal, le Veser, l'Elbe, le Danube, l'Inn Enfin celles de l'Italie, le Po & le Vulturne qui arrose la terre de Labour dans le roiaume de Naples

Il est surprenant que la riviere du Lez près de Montpellier, *Ledus*, qui est de soi peu considérable, ait trouvé place dans cette enumeration Je croi qu'il la doit a la fidelité servile avec laquelle Theodulfe a imité un endroit de Sidoine Apollinaire dans (a) le panegyrique de Majorien, ou l'on trouve de même le dénombrement des rivieres, qui avoient été témoins de la valeur de cet Empereur, & où celle du Lez est comprise

(a) Versu 208

> Rigidis hunc abluit undis
> Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Ledus,
> Clitis, Elaris, Atax, Vachalis; Ligerimque bipennem
> Excisum per frusta bibit

Olitis, Albis, Atax Il n'est pas douteux qu'*Olitis* ne soit la riviere appellee en latin *Olda* ou *Oldus*, en vieux françois *le Olt*, ou l'*Olt*, & présentement *le Lot*, en confondant l'article avec le nom Sur ce pied-là il faut corriger le passage de Sidoine, d'ou celui de Theodulfe a été copié, & au lieu de *Clitis*, qui ne signifie rien, & que Savaron & le P Sirmond ont pourtant laissé dans leurs

leurs éditions, lire *Oltis*. & l'entendre du *Lot*

Quas Arar & Wardo, &c. C'est ainsi qu'on lit dans le texte de Theodulfe, mais comme ce qu'il dit ne regarde que les rivieres de la Gaule Narbonnoise, je croi qu'il faut lire *Quas Araur*, *Wardo*, &c. & entendre *Araur* de la riviere d'*Eraut* dans le Languedoc, qui a autrefois porté ce nom (a) au lieu de celui d'*Araurís*. Il est du moins certain qu'on ne sauroit l'entendre de la *Saone*, qui ne couloit point dans la Narbonnoise, puisque Theodulfe marque lui-même que cette province ne s'étendoit que jusqu'à Lion

Seu quas Lugdunum Arctuco aut Aquilone revellit.

(a) Voyez Catel. Memoires de l'Hist. de Languedoc, pag. 159.

Elauris. Je lis *Elavris*, pour rapprocher davantage ce nom de l'ancien nom d'*Elaver*, que cette riviere portoit. Je croi par la même raison qu'il faut lire aussi *Elavris* dans (b) Sidoine Apollinaire, au lieu d'*Elaris*. Cette riviere, qui s'appelle aujourd'hui l'*Allier*, prend sa source de la montagne de Losere dans le Diocèse de Mende, traverse le Gevaudan & le Velai, avant que de se jetter dans la Loire au-dessus de Nevers, & appartenoit alors par conséquent à la Gaule Narbonnoise.

(b) In Panegyri. en Majorian.

Quasque Alpes Latiæ, &c. Theodulfe decrit les limites des pais où sa commission s'étendoit. Ils étoient bornez à ce qu'il dit, par les Alpes du côté de l'Italie, c'est-à-dire au Levant, par la mer Mediterranée du côté de la Libye, c'est-à-dire au Midi, par Lion, c'est-à-dire par les Lionnoises au Septentrion, enfin par l'Aquitaine du côté de Toulouse, c'est-à-dire au couchant. On voit par-là que la commission de Theodulfe s'étendoit sur toute l'ancienne Gaule Narbonnoise, quoique partagée depuis long-tems en trois provinces. De-là vient aussi qu'il tint de premieres assises à Narbonne pour la Narbonnoise premiere, & qu'il en tint de secondes à Arles pour la Narbonnoise seconde. Pour la Viennoise il n'en parle point en particulier.

Au reste comme Lion, qui bornoit la Gaule Narbon-

noise du côté du Septentrion, n'étoit pas compris dans l'étendue de la commission de Theodulfe, Toulouse, qui bornoit, à ce qu'il dit, la même Narbonnoise du côté du couchant, n'y étoit pas compris non plus. Cette ville étoit alors la capitale du roiaume d'Aquitaine, & c'est ce que Theodulfe donne à entendre par ce vers.

Resque Aquitana tuis, pulchra Tolosa, locis!

De-là vient aussi que Theodulfe en visitant la Narbonnoise premiere n'alla pas plus loin que Carcassonne.

Hæserat hæc nobis Leidradus. Ce Leidrade étoit originaire du Norique, *Noricum*. Il fut élû (a) en 798 évêque de Lion, ou plutôt archevêque, car ce titre commença à être (b) en usage dans les Gaules vers le tems de Charlemagne, mais il ne fut sacré qu'en 799. & c'est dans cet intervalle qu'il fut envoié dans la Gaule Narbonnoise. De-là vient que Theodulfe dit que *la ville de Lion devoit l'avoir pour son Pasteur, dès qu'il seroit sacré.*

(a) Gallia Christ. *Edit. 2. Tom. 4. pag. 52.*

(b) Ducange, *Glossarium in voce Lacerat, in verbo, Archiepiscopus.*

Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras religionis ope

Ce Leidrade étoit encore archevêque de Lion en 811 quand il souscrivit avec plusieurs autres prélats le testament de Charlemagne. Mais il se démit de son évêché peu de tems après, & alla finir ses jours dans un monastere.

Noricus hunc genuit. On comprenoit sous le nom de *Noricum* une grande partie des provinces orientales & méridionales de l'Allemagne, comme la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Evêché de Saltzbourg, la haute Baviere, la haute Austriche, &c. Ainsi il est difficile de fixer au vrai la patrie de Leidrade sur une indication si vague.

Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat. Il n'est pas facile de decider ce que Theodulfe a entendu dans ce

passage par le mot *arte* Il semble d'abord que ce devroit être les humanitez ou belles-lettres, qu'on appelloit dans ce tems-là *Ars*, ou plutôt *Artes* Mais l'usage que cet Auteur fait ailleurs de ce même mot, donne quelque lieu de croire qu'il a entendu par-là la connoissance des Canons & de la discipline de l'Eglise C'est ainsi qu'en parlant des reglemens qu'il fit à Arles, il dit

> Quos Synodo Cleri, legum moderamine plebis
> Pectora contudimus, juris & artis ope.

Comme les mots *Juris ope* se rapportent au peuple, & marquent la regle du Droit que Theodulfe suivoit à cet égard, il semble que les mots *Artis ope* doivent regarder le Clergé, & signifier la connoissance des Canons, qui devoit regler Theodulfe à l'égard des Ecclesiastiques

Saxosam petimus constructam in valle Viennam La situation de Vienne est très-bien décrite, car cette ville est effectivement resserrée entre la montagne de Piper & le Rhône, & placée dans un vallon, qui est traversé par la petite riviere de *la Gere*.

Inde Valentinis terris, urbique jacenti Je ne voi point d'autre sens à donner à ces mots *Urbique jacenti*, qu'en supposant que cela signifie que la ville de Valence est bâtie dans un lieu bas, comme il est vrai.

Rupes nos dedimus hinc Morenata tibi On lit dans les éditions de Theodulfe *Rupee Morenate*, ce qui ne forme aucun sens Il vaut donc mieux suivre la leçon de M. de Valois, & lire *Rupes Morenata* Il paroît que cela doit s'entendre du lieu de Mornas dans le Comtat Venaissin, en latin *Mornatium*, dont l'ancien château étoit bâti sur un rocher fort élevé, où l'on en voit encore les ruines Ce lieu se trouvoit sur la route de Theodulfe allant de Valence à Orange & à Avignon, & cet Auteur a pu aisément faire *Rupes Morenata* du nom de *Mornatium* ou *Morenatium*. Cette opinion paroît plus plausible que

celle de M. de Valois, (a) qui pretend que cela regarde le lieu de Rochemaure de l'autre côté du Rhône dans le Diocése de Viviers, car outre que ce Rochemaure ne s'est jamais appellé que *Rupes Maura*, & non pas *Rupes Morenata*, il faudroit d'ailleurs à suivre cette idée que Theodulfe eût passé le Rhône pour aller de Valence à Rochemaure, & qu'il l'eût repassé pour venir de Rochemaure à Orange, ce qui n'est nullement apparent, & ce qu'on ne doit point supposer, puisque Theodulfe ne le dit pas.

(a) In notitia Galliar. in voce Rupes.

Et fines, quos tenuere Getæ. La domination des Visigoths & ensuite des Ostrogoths s'étoit étendue dans la basse Provence depuis la mer jusqu'à la Durance. Ainsi Theodulfe étant à Avignon se trouvoit sur les confins du pais, que les Goths avoient autrefois occupé.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces. Ces forteresses de Nismes ne peuvent s'entendre que des Arenes, de la Tourmagne, de la Maison quarrée, &c. c'est-à-dire de certains édifices anciens, plus élevez & plus forts, qui pouvoient servir de retraite & être de quelque défense. Il est certain qu'à l'égard des Arenes en particulier les Goths, & les Sarrasins après eux, en avoient fait une espece de citadelle, ce qui obligea Charles Martel, quand il démantela en 737. les villes de la Septimanie, de brûler les habitations * qu'on avoit pratiquées dans l'intérieur des Arenes.

Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis. L'enceinte de l'ancienne ville de Nismes étoit fort grande, comme il est aisé de le reconnoître aux vestiges qui en subsistent encore. Voilà qui autorise l'epithete de *Spatiosa*. Pour les mots qui suivent, *resque operosa satis*, je ne croi pas qu'on puisse les entendre que des grandes reparations qu'il y avoit à faire pour rétablir cette ville, qui devoit avoir été fort ruinée pendant les longues guerres des Goths

* *Voyez les vers rapportez par Verdale, in Arnaldum Magalonensem Episcopum, où l'on parle aussi de l'expédition de Charles Martel.*

Tunc Nemausenas exuri jussit Arenas
Aptas præsidio perfidiæ populo.

& des Sarrasins, & ensuite des Sarrasins & des François, & qui en effet depuis ce tems-là se trouve réduite au quart ou au cinquième du terrain qu'elle occupoit autrefois

Hinc Magalona habuit lævam, Sextatio dextram. Cela prouve que déja du tems de Theodulfe, on avoit quitté la voie romaine qui passoit à *Sextation*, & qu'on traversoit le Lez plus bas, apparemment au même endroit ou on le traverse aujourd'hui. La situation de Sextation est au reste bien marquée, de même que celle de Maguelonne, pourvû qu'on entende par la mer dont parle Theodulfe, l'étang de Lates, au milieu duquel cette isle est placée. Theodulfe n'est pas le seul qui ait donné à cet étang le nom de *mer*. L'abbé Suger (a), en parlant de cette même isle de Maguelonne, à l'occasion de l'arrivée en France du Pape Gelase II qui y aborda en 1118 dit de même que c'étoit une petite isle dans la mer: *Arctam in pelago insulam.*

(a) Lib. de vitâ Ludovici Grossi.

Agathem mox parte sinistrâ Linquimus. Il y a apparence que Theodulfe en allant à Beziers passa à *Cessero* aujourd'hui Saint Tiberi, en suivant la voie militaire des Romains. Mais en quelque endroit qu'il ait passé, il a dû également laisser Agde à la gauche.

Relliquiæ Getici populi, simul Hespera turba. Cette joie que les descendans des Goths & les Italiens qui étoient à Narbonne, témoignerent d'avoir à leur tête un homme de même sang qu'eux, *Consanguineo*, donne lieu de croire que Theodulfe étoit de nation gothique, & originaire d'Italie, & de cette partie de l'Italie que les Ostrogoths avoient autrefois occupée. Pour cette troupe d'Italiens, *Hespera turba*, qui étoient à Narbonne, il y a apparence que c'étoit un corps de marchands, que l'interêt de leur négoce retenoit à Narbonne, car cette ville étoit encore sous la seconde race de nos Rois une ville d'un grand commerce,

Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque. La ville de

Reda près de Carcassonne étoit la capitale du *Comitatûs Redensis*, aujourd'hui le Comte de Razez à qui elle avoit donné le nom Charles le Chauve donna en 871 à Bernard Comte de Toulouse cette ville, avec celle de Carcassonne, au rapport (a) d'Aimoin *Carcassonnam & Redas*. Le nom de *Reda* le conserva encore plus de 200. ans, car Roger Comte de Carcassonne (b) donna par son testament en 1062 à Raimond son fils le château de *Reda* avec le Comté, *Castrum Redas cum suo Comitatu* Mais depuis ce tems-là cette ville a été si absolument détruite, qu'on en ignore aujourd'hui jusqu'à la position Je croi pourtant qu'il faut la placer au village de *Rennes* à quatre lieues de Limoux, qui est célebre par ses Bains La situation convient, car le village de Rennes est dans le Razez, le nom est le même, car *Rennes* vient de *Redena* diminutif de *Reda* Enfin on a trouvé & on trouve encore tous les jours près de ce village beaucoup de médailles qui prouvent qu'il y a eu autrefois en cet endroit quelque ville considerable

(a) de Francor. Gestis, lib. 5 cap 32.

(b) Catel. Mem. de l'Hist de Languedoc, pag 350.

Urbs Arelas alsis, &c. Arles avoit été le siege du Prefet du Pretoire des Gaules, & elle étoit alors la premiere ville des Gaules Mais il paroît par ce que Theodulfe dit, que de son tems la ville d'Arles, quoiqu'elle conservât de la superiorité sur plusieurs autres villes, en qualité de Metropole, cedoit pourtant à Narbonne Aussi est-ce à Narbonne que Theodulfe se rendit d'abord, & qu'il tint ses premieres assises, & il ne passa à Arles qu'après avoir reglé les affaires de la Narbonnoise premiere

CHAPITRE XV.

Explication de ce que Benjamin de Tudele dit du Languedoc dans son Itineraire, & de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le même sujet.

I.

Explication de ce que Benjamin a dit du bas Languedoc.

CET Auteur étoit de Tudele dans le Roiaume de Navarre, Juif & même Rabin, aussi a-t-il écrit en Hebreu la relation des voiages qu'il prétend avoir faits. On dit qu'il commença à voiager en Europe, en Asie, & en Afrique en 1160. & qu'il ne revint qu'en 1173. C'est en effet environ à ce tems-là qu'il faut rapporter ses voyages, puisqu'il y parle de Raimond V. Comte de S. Gilles, d'Alexandre III. Pape, & de Louis VII. dit le Jeune, Roi de France, qui ont vécu dans cet intervalle.

On prétend que cet Auteur n'a jamais fait les voiages dont il parle, & que son ouvrage ne doit être regardé que comme une compilation informe de Mémoires infidéles, & de Relations fautives, supposé même que ce ne soit pas un Roman imaginé, dans la vûe de consoler les Juifs, qui sont sous la domination des Chrétiens, de les flatter d'une puissance imaginaire, dont leur nation jouit dans des pais éloignez, & de les mettre en état par-là d'éluder la preuve que les Chrétiens tirent du *Chap.* 49. *v.* 10. de la Genese, pour prouver que le Messie doit être venu depuis long tems, puisqu'il y a long-tems que Juda n'a plus de Legislateur. Ce soupçon paroît assez fondé, & il faut convenir qu'il seroit difficile de sauver les fables & les absurditez dont cet ouvrage fourmille. Mais ces fables & ces absurditez ne regardent que les païs éloignez, sur lesquels le Rabin Benjamin a cru sans doute qu'il pouvoit mentir impunément. Tout ce qu'il dit du bas Languedoc, est très-éxact, & le détail qu'il en fait m'a paru renfer-

mer des faits assez curieux, pour meriter d'être inseré ici.

Les premieres éditions de l'original hebreu de cet Itinéraire, sont celles (*a*) de Constantinople en 1543 de Ferrare en 1556 & de Fribourg en Brisgaw en 1583. Cet ouvrage a été traduit en latin deux fois, l'une par Benoît Arias Montanus, dont la version a été imprimée a Anvers en 1575. *in-8°* mais sans l'Hebreu, & l'autre par Constantin l'Empereur, Professeur en Hebreu dans l'Academie de Leide, dont la version fut imprimée à Leide en 1633 *in-8°* avec l'Hebreu a côté. Enfin j'en connois aussi deux traductions françoises, dont la (*b*) premiere est inserée dans le Tome I du *Recueil de divers Voyages faits en Tartarie, en Perse & ailleurs*, imprimé à Leide *in-4* en 1729, & dont la seconde est dûe à M. Baratier, qui a traduit cet ouvrage a l'âge de onze ans. Cette derniere traduction accompagnée des notes du Traducteur, a été imprimée a Amsterdam *in-8* en 1734.

(*a*) Christophor Wolfii Biblioth Hebraæ Tom. I n° 395.

(*b*) ibid. Tom. IV pag 758.

Nous n'avons pas cru devoir rapporter en Hebreu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc, mais en latin & en françois seulement. Nous suivrons pour le Latin la version de l'Empereur, & pour le François la traduction de M Baratier, afin qu'on puisse juger de quelle maniere ces deux Traducteurs ont entendu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc ; mais ce sera sur l'original même que nous appuierons les reflexions, que pourra demander la description que ce Voiageur a faite du Languedoc depuis Narbonne jusqu'à Arles. Je fais gloire de tenir la plupart des remarques que j'ai à proposer de feu mon Pere, Avocat au Parlement de Toulouse, & c'est avec plaisir que je rappelle le souvenir d'une personne qui me fut si chere, & dont la mémoire me sera toujours en vénération. La qualité de fils ne sçauroit m'empêcher de lui rendre justice, en marquant que la connoissance des Langues étoit la moindre partie de son sçavoir, & que son sçavoir étoit infiniment au dessous de sa probité & de sa vertu.

Ex

Ex Itinerario Benjaminis.	De l'Itineraire de Benjamin.
Ita ipse Benjamin filius Jonæ sanctæ memoriæ. Inde egressus Cæsar-Augusta secundo flumine Tortosam appuli, unde bidui itinere Tarraconem perii, urbem antiquam. . . . . Hinc iterum bidui itinere Barcelonam appuli. . . Oppidum est parvum, attamen elegans, in maris littore situm, quo negotiationis ergo Mercatores ex omnibus locis confluunt, ex Græcia, Pisis, Genuâ, Siciliâ, Alexandria Ægypti terrâ Israelis, confiniisque ejus omnibus.	Ainsi dit Benjamin fils de Jonas d'heureuse mémoire. Etant sorti de la ville de Saragosse, j'ai descendu l'Ebre jusqu'à Tortose, & de là après deux journées de chemin je suis arrivé à Tarragone ville ancienne. . . . De là il y a deux journées à Barcelonne . . . Cette ville est petite, mais belle, sur le bord de la mer. Les Marchands y abordent de tous côtez pour le commerce. Il en vient de la Grece, de Pise, de Genes, de la Sicile, d'Alexandrie d'Egypte, de la terre d'Israël & de tous les pais circonvoisins.
Diebus sesquidiei itinere Gerundam profectus sum, ubi exiguus Judæorum cœtus.	De là il y a une journée & demie à Gironne, où il y a une petite assemblée de Juifs.
Post triduum iterum spatio Narbonam, quæ Civitas legis est antiqua, indeque lex ad quasvis regiones promanat. Habet enim Doctores insignes, eosque Principes, inter quos primarius R. Kalonymus filius magni Principis R. Theodori beatæ memoriæ qui a prosapia Davidis in genealogiâ sua denominatur. Cuique sunt possessiones ac prædia, quæ a Dominis istius regionis accepta ipsi nemo vi eripere potest. Inter primarios etiam est R. Abraham ipsius consessus caput, itemque R. Machir, & R. Jehuda, aliique his similes multi, omnes sapientiæ studiosi. Atque istic hoc tempore trecenti fermè Judæi degunt.	De Gironne il y a trois journées à NARBONNE. Cette ville est une des plus celebres par rapport à la loi. C'est d'elle que la loi s'est répandue dans toutes ces contrées. On y voit des sages & des Princes très célebres, à la tête desquels est R. Calonymus, fils du grand Prince R. Theodore d'heureuse mémoire,* que est nommé dans sa généalogie parmi ceux qui sont de la postérité de David. Il a plusieurs terres & possessions, qui lui ont été données par les Seigneurs du pais, & que personne ne peut lui ravir par force. Parmi les principaux on peut encore compter R. Abraham chef du Conseil, R. Machir, R. Juda, & plusieurs autres, devant lesquels assistent un grand nombre de sages Disciples. Il y a aujourd'hui trois cens Juifs à Narbonne.
Hinc ad oppidum BÆTERAS sunt Parasangæ quatuor. Ibi cœtus est	De là à BEZIERS, il y a quatre parasanges. Il y a une assemblée

* *Ou plûtôt*, Qui est de la race de David, à ce qu'il est rapporté dans sa Genealogie.

de Disciples des sages, qui ont à leur tête R. Salomon Calphate & R. Joseph fils de Nathanael d'heureuse memoire.

De-là il y a deux journées * à HARGACI ou MONTPELLIER, lieu fort ** agréable pour le commerce & situé à deux parasanges de la mer. Les † Iduméens & les ‡ Ismaëlites y viennent de tous côtez pour le négoce; on y vient d'Algarve, de Lombardie, du Royaume de Rome la grande, de toute la terre d'Egypte, du pays d'Israël, de Grece, de France, d'Espagne, d'Angleterre, & * de toutes les Langues & Nations, qui se trouvent aux environs de Genes & de Pise. On voit à Montpellier des Disciples des sages, des plus célèbres de cette génération, qui ont à leur tête R. Ruben fils de Theodore, R. Nathan fils de Sameon, R. Samuel leur maître, R. † Schelemia, & R. Mardochée d'heureuse memoire. Il y en a parmi eux qui sont extrêmement riches. Il y a aussi des Justes (a) qui se présentent à la brêche pour tous ceux qui recourent à eux.

De Montpellier à LUNEL il y a quatre parasanges. Il y a à Lunel une sainte Congregation d'Israëlites, qui s'exercent jour & nuit dans la Loi. C'est là qu'a enseigné Mesullem notre Maître, ce grand Rabbin d'heureuse mémoire, qui y a cinq fils très-illustres par leur sagesse, aussi bien que par leurs richesses, sçavoir R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aser le Pharisien, qui étant séparé de toutes les affaires mondaines, est attaché jour & nuit sur le Livre de la

* Montem nemeum *Artes Montanas*.

** On plutôt commode.

† C'est ainsi que les Juifs ont la hardiesse d'appeler les Chrétiens.

‡ Nom que les Juifs donnent aux Mahometans, & sur tout aux Sarrasins.

* On plutôt, On y trouve des gens de toutes les langues avec des Genois & des Pisans.

† Selomon.

Judæorum sapientia, inter quos excellit R. Salomo Halaphta & R. Joseph, filius R. Nathanaelis piæ memoriæ.

Hinc digressus biduo perveni ad Montem pessulanum, qui vocatur MONTPELLIER. *Locus est negotiationi accommodus, duabusque Parasangis abest a mari; quo ex omni loco ad mercaturam confluunt Christianorum & Mohammedanorum plurimi e regionibus Algarbia, Lombardia & Regni magna illius Roma, universo regno Ægypto, terra Israelitica, & Græcia, Gallia, Hispania & Anglia, adeoque ex omnium linguarum populis ibidem reperiuntur una cum Genuensibus & Pisanis. Ibidem sunt celeberrimi hujus seculi sapientum Discipuli, atque inter eos primarii R. Reuben, fil. Theodori, & R. Nathan, fil. R. Zachariæ, R. etiam Samuel omnium Magister, denique R. Schelemja cum R. Mardechai felicis memoriæ. Inter eos reperiuntur homines ditissimi, ubique in egenos benefici, tutelam iis præstantes qui ad eorum potentiam confugiunt.*

Distat hinc quatuor parasangis LUNEL, *ubi sacellum erat cœtus Israelitarum, qui diu noctesque legis operam dabant. Ibidem olim Doctor noster Meschulam magnus ille magister faustæ memoriæ, cujus in eodem loco quinque filii sapientissimi & divites, R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Ascher, verè devotus ille qui separatus a negotiis mundanis libri legis inhæret interdiu noctuque, atque sic jejuna affligens carne non ves-*

(a) Cette expression est prise du Pseaume CV. 23. On la trouve aussi dans Ezechiel XXII. 30. Elle s'entend également de ceux qui procurent des secours spirituels ou des secours temporels.

citur, Talmudicæ doctrinæ peritissimus. Præterea magnus ille R. Moses Gesso & R. Samuel Prælector, denique R. Selomo Sacerdos cum R. Juda Medico, filio Tibbonis Hispani. Quicumque autem ex regionibus longinquis ad discendam legem veniunt, hos illi docent, iisque cibum ac alimenta ac vestimenta e publico suppeditant, quamdiu in scholâ versantur. Sunt sunt viri sapientes ac sancti præceptorumque cultores, qui quibusvis fratribus sive propinquis sive remotis opem ferunt. Locus iste continet circiter Judæorum circiter trecentorum, (quos conservet, etc. eorum Rupes & Redemptor) distatque a mari duabus parasangis.

Loi, jeûnant & ne mangeant point de viande. Il est extrêmement versé dans le Talmud. Outre ceux là on y voit encore R. Moyse Gesso, R. Samuel le Chantre, aussi bien que R. Selomoe le Sacrificateur, & R. Jude le Medecin, fils de Tibbon Espagnol. Ils nourrissent & enseignent tous ceux qui viennent chez eux des païs éloignez pour s'instruire dans la Loi. On leur fournit gratuitement tout ce qui leur est necessaire pour la nourriture & les vêtemens, tant qu'ils vivent au College. Ce sont elevément de sages & de saints personnages, qui observent religieusement les préceptes, qui se presentent à la brèche pour tous leurs freres, soit voisins soit éloignez. Il y a à Lunel une Synagogue d'environ trois cent personnes (leur Rocher & leur Redempteur les conserve) Au reste Lunel est à deux parasanges de la mer.

Inde duæ parasangæ ad BEAUCAIRE. Civitatem amplissimam, in qua Judæi fermè quadraginta, celebrisque Academia eximio Professore Doctore Abrahamo, filio R. Davidis felicis memoriæ. Hic factis erat celebris & sapientia excellebat, tum in Talmudicis, tum in Scriptura. Adeo ut legis addiscendæ causa ipsum adirent e longinquo etiam regionibus, atque in suis ædibus etiam & quietem nocte instituebat, quin etiam si qui sumptus non suppeterent, ipsi de sua ex facultatibus suis quibuscumque opus esset, erogabat, opere divisissimus. Iidem sapientes alii R. Joseph filius R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, denique Isaac filius R. Mosis felicis memoriæ.

De Lunel à * BEAUCAIRE il y a deux parasanges: c'est † une grande ville, où il y a environ quarante Juifs. Il y a aussi une * grande Université gouvernée par ce grand Rabbin R. Abraham, fils de David d'heureuse memoire, celebre par ses ouvrages & par sa grande science dans le Talmud & dans l'Ecriture. On vient des pais éloignez pour apprendre la Loi chez lui, où il enseigne ses Disciples, qui jouissent d'un grand loisir dans sa maison. Et s'il y en a qui ne puissent pas subvenir à leur dépense, il leur fournit liberalement leur entretien de ses propres biens, car il est fort riche. Il y a encore là d'autres sages, tels que R. Joseph, fils de R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, & R. Isaac fils de Moyse d'heureuse mémoire.

* Beaucaire selon M. Baratier.

† Un gros Bourg.

* Une Ecole celebre.

A trois parasanges de Poscaires on trouve la ville de NOGRES, appellée aussi BOURG de SAINT GILLES, où il y a une assemblée de Juifs d'environ cent sages, qui ont à leur tête R. Isaac fils de Jacob, R. Abraham fils de Juda, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moyse, R. Jacob fils du grand Levi d'heureuse mémoire. * *Ce lieu est frequenté par plusieurs Nations & par plusieurs Insulaires depuis les terres les plus éloignées.* Il n'est éloigné de la mer que de trois milles, il est sur le bord du Rhône, qui arrose toute la Provence. C'est-là que réside le Prince Abba-Mari, fils de R. Isaac d'heureuse mémoire, officier du Gouverneur Damon.

A trois parasanges de-là on trouve la ville d'ARLES, où il y a environ deux cent Israelites, à la tête desquels sont R. Moyse, R. Tobie, R. Isaïe, R. Salomon, R. Nathan, & enfin R. Abba-Mari d'heureuse mémoire.

D'Arles à Marseille il y a trois journées.

Hinc tribus parasangis abest oppidum Nogres, *quod dicitur* BURGUS ÆGIDII, *ubi sunt Judæorum circiter centum sapientum, quorum primarii R. Isaac fil. R. Jacobi, R. Abraham fil. R. Judæ, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moses & R. Jacob fil. magni Doctoris Levi piæ memoriæ. Locus hic ab ultimis usque terris frequentatur variis gentibus ac insularibus, nec a mari ultra tria milliaria distat, in ipsa ripa magni fluminis Rhodani, quod totam Provinciam alluit. Ibi degit Princeps R. Abba-Mari, fil. R. Isaaci laudatæ memoriæ, præfectus Gubernatoris Damani.*

Ulterius tres parasangæ ad civitatem ARELATUM, *ubi ducenti Israelitæ, quorum primarii R. Moses, R. Tobias, R. Isaias, & R. Salomon, magnus R. Nathan, atque R. Abba-Mari felicis memoriæ.*

Tandem tridui itinere Massiliam devenis.

I. Le Rabbin Benjamin en entrant dans le Languedoc trouve d'abord Narbonne, qu'il appelle chef de la Loi, *pervent*, dit-il, *Narbonam, quæ Civitas legis est antistes.* Il y avoit à Narbonne une sçavante & célebre Synagogue, qui du tems même de Benjamin joua un grand rolle dans le schisme, qui s'éleva parmi les Juifs à l'occasion des ouvrages du Rabbin Moyse fils de Maimon. Samuel (a) fils de Juda Rabbin & Medecin de Lunel, avoit traduit d'Arabe en Hebreu le livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, c'est-à-dire *le Docteur de ceux qui doutent.*

(a) Basnage, Hist. des Juifs, liv. 7. chap. 8. num. 13.

* Arias Montanus a supprimé ce passage dans sa version, apparemment parce qu'il ne l'entendoit pas. M. Baratier l'a traduit, mais sa traduction ne présente qu'un sens forcé. Constantin l'Empereur en faisant une légere correction dans l'original, a réussi à y trouver un sens raisonnable & conforme à l'Histoire, & c'est ce sens-là que nous avons suivi. Voyez ci-dessous *Part. III. Chap. 8.*

Un Rabbin de Montpellier condamna cet ouvrage, & son jugement fut solemnellement autorisé par la Synagogue de cette ville. Les Juifs de Narbonne choquez de cette entreprise, prirent hautement la défense du Livre de Maimonide, & excommunierent la Synagogue de Montpellier. Les Juifs de France appuierent d'abord ceux de Montpellier, mais les Synagogues d'Espagne s'étant jointes à celle de Narbonne, il fallut céder, & le jugement que la Synagogue de Montpellier avoit porté contre le Livre de Maimonide, fut enfin révoqué par l'entremise du fameux David Kimchi.

II. De-là, continue Benjamin, j'allai à Beziers, distant de quatre parasanges. *Illinc ad oppidum Battras sunt parasangæ quatuor.* Il y a dans l'original בידרש. Arias Montanus a lu *Bidrasch*, & M. Baratier *Bedras*. Mais c'est *Bediers* qu'il faut lire, pour rendre ce nom plus approchant de celui de *Beziers*, que cette ville porte aujourd'hui: car il est certain que Benjamin * raporte les noms, comme on les prononçoit de son tems dans la langue du Pays. Du reste il paroît par cet endroit que les parasanges, dont cet Auteur se sert pour mesurer les distances, sont d'une lieue commune de Languedoc, puisqu'il dit qu'il y a de Narbonne à Beziers quatre parasanges, & qu'il est certain que ces deux villes ne sont éloignées que de quatre lieues.

III. Benjamin marque ensuite qu'il alla en deux journées à Montpellier. *Ad Montempessulanum, qui vocatur Montpeslier.* Il falloit dire pour suivre le Texte *Ad Har gaas sive Montem concussionis, qui vocatur Montpeslier. A Har gaas, ou à la Montagne du tremblement, qu'on appelle Montpellier*, car dans le texte de Benjamin tel que nous l'avons, Montpellier est effectivement appellé הרגעש, *Har gaas*, c'est-à-dire *Mons concussionis*.

Constantin l'Empereur a cru que Benjamin s'étoit imaginé que le nom de Montpellier venoit du verbe grec

* Voyez les noms de *Rhode* pour dire le Rhône, de *Ramon* pour dire Raimond. Voyez aussi les noms de *Pape*, *Louis*, *Piere*, *Seine* &c.

ταλλω, *Vibro*, comme si on disoit *Montpellier*, & que conformément à cette étymologie il avoit crû pouvoir donner à cette Ville le nom d'*Har gaas*, d'autant plus que cela faisoit allusion à une ville de Judée, dont il est parlé dans le Livre de Josué, *Chap* 24. *vers* 30. & dont le nom étoit *Har gaas*, Montagne de *Gaas*. Mais c'est prêter trop d'érudition à ce voiageur Juif, & une érudition très-inutile dans cette occasion. Il est évident qu'il y a une faute dans le texte, & qu'au lieu de הר געש *Har gaas*, il faut lire הר נעל *Har naal*. Ce changement n'a pas droit de surprendre dans les noms propres d'une relation de voiage, que les copistes n'entendoient pas. *Har naal* qui signifie en Hebreu, *Mons sera seu pessulo clausus*, Montagne fermée au verrouil, répond à la véritable origine du nom de Montpellier, qui étoit trop connue, quand Benjamin y passa, pour qu'il pût l'ignorer. Montpellier est appellé dans tous les anciens Titres qui sont écrits en Latin, *Monspessulanus*, *Monspessulus*, *Monspistellarius*, & dans ceux qui sont écrits en langue vulgaire, *Montpeslat*, *Montpestelat* & *Montpesselat*, ce qui signifie *Montagne fermée au verrouil*, comme un Parc. Voyez Gariel, *Series præsulum Magalonensium*, *Part. prior. pag.* 29. *edit.* 2. Et *Idée de la ville de Montpellier*, *pag.* 126.

Avec cette correction tout devient clair dans ce Voiageur, & c'est ainsi qu'il parle, *Biduò perveni ad Montem pessulo clausum, vocatum Montpellier. J'arrivai en deux jours à la Montagne fermée au verrouil, appellée Montpellier*, c'est-à-dire que pour l'instruction de ses Lecteurs il traduit en Hebreu le nom, que Montpellier portoit en langue vulgaire.

IV. Benjamin continuant sa route dit qu'il alla de Montpellier à Lunel, ville éloignée de quatre parasanges ou lieues de Montpellier, & de deux de la mer, ce qui convient à la ville de Lunel. Il trouva dans cette ville un certain R. Aser, qui vivoit dans une devotion particuliere, & qui par ses jeûnes, ses abstinences & son étude continuelle imitoit la vie des Pharisiens, ou plû-

tôt des Therapeutes, dont Philon (*a*) a décrit les pratiques. Il y trouva aussi un R. Juda, Medecin, fils de Tibbon Espagnol. C'étoit le pere du R. Samuel qui traduisit d'Arabe en Hebreu le Livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, ou le *Docteur de ceux qui doutent*. On vient de parler (*article I.*) du schisme qui s'éleva à cette occasion entre les Synagogues de France & celles d'Espagne, sur la fin du XII. siecle de J. C. & au commencement du siecle suivant. Enfin Benjamin assure que les Juifs avoient établi a Lunel des fonds pour l'entretien des pauvres écoliers qui s'appliquoient a l'étude de la Loi, ce qui ressemble aux Bourses établies parmi les Chrétiens dans la plupart des Universitez. Peut-être même est ce à l'exemple des Juifs, qu'on doit la fondation de ce grand nombre de Bourses; du moins est-il bien certain que l'etablissement en est posterieur au tems dont parle ici Benjamin.

(*a*) *Lib. Quòd omnis probus liber, & Lib. de vita contemplativa.*

V. En sortant de Lunel Benjamin alla à *Pothkires*, qui est, dit-il, éloigné de deux lieues, d'où il se rendit à S. Gilles, qui est a trois lieues de-là. *Inde duæ parasangæ ad Pothkires* לפותקירש *Hinc tres parasangæ . . . ad Burgum Ægidii.* L'Empereur a cru que *Pothkires* étoit *Beaucaire*, & a même mis *Beaucaire* à la place de *Pothkires* dans sa traduction. C'est sur la foi de cette traduction que (*b*) Basnage, les (*c*) Auteurs de l'Histoire de Languedoc, & la plupart de ceux qui ont écrit depuis l'Empereur, ont dit que Benjamin faisoit mention dans son voyage, de Beaucaire & de son Academie. Mais il est visible que l'Empereur s'est trompé, & a trompé les autres, faute de connoître la carte du pais dont il parloit, puisque Beaucaire n'est pas à deux lieues de Lunel, mais à sept ou huit, & qu'il n'est pas sur le chemin de Lunel à S. Gilles, mais plus septentrional. Il est donc évident que le *Pothkires* de Benjamin doit être le lieu de *Posquieres* près de-Vauvert dans le Diocese de Nimes, (*d*) qui étoit autrefois un lieu considérable, & dont la position convient parfaitement avec ce que ce Juif en dit. Menage a eu la même pensée, *Dictionnaire Etymologique au mot Vauvert*. Suivant cette correction au lieu de

(*b*) *Histoire des Juifs, liv. 7. chap. 7. num. 13.*

(*c*) Tom. II. *pag.* 177.

(*d*) Catel *Hist. des Comtes de Toulouse, pag.* 21*.

פותיקירש *Potikires*, il faut lire פותקירש *Pothkires* ou même *Pothkieres*.

Au reste la prévention où étoit Constantin l'Empereur, qu'il s'agissoit là de la ville de Beaucaire, lui a fait traduire le mot de כרך par le mot latin *Civitas*, Cité, Ville, & le mot גדול par celui d'*amplissima*, très-grande, de sorte que Benjamin semble dire que *Pothkires* étoit une *très grande Cité ou Ville*. Mais d'un côté le premier mot Hebreu ne signifie que *village*, *bourg*, ou comme Arias Montanus l'a rendu en latin, *Castrum*, & de l'autre le second mot n'est point au superlatif, mais au positif, & ne signifie que *grand*, de sorte que Benjamin a dit seulement que *Potikires étoit un grand bourg*, ce qui étoit conforme à l'état de ce lieu alors, & doit servir par conséquent à autoriser notre conjecture.

VI. Benjamin dit ensuite qu'il y a trois lieues de Posquieres à Nogres, qu'on appelle, à ce qu'il dit, Bourg de S. Gilles. *Hinc tres Parasangæ ad Negres, quod dicitur Borg de Gil.* C'est ainsi qu'on lit dans la version d'Arias Montanus. Catel (a) a avoué de bonne foi, qu'il ne sçavoit pas pourquoi ce Juif appelloit le Bourg de S. Gilles *Nogres*, & l'Empereur n'a point entrepris d'en donner aucune raison. L'Auteur de la traduction de Benjamin, inserée dans un *recueil de voyages*, & imprimée en 1729 à Amsterdam, M. Baratier dans sa traduction (b) imprimée en 1734 & les RR. PP. Benedictins dans le II. Tome de l'Histoire de Languedoc (c) impr. en 1733 ont suivi litteralement sur cet article les versions d'Arias Montanus & de l'Empereur, mais comme il est certain que le mot de *Nogres* ne signifie rien, il y a apparence que c'est une faute, & qu'au lieu de לנגרש *le Nogres*, *ad Nogres*, il faut lire למגרש *le Magras*, c'est-à-dire *ad suburbium*, au village. Cette correction * fait parler Benjamin d'une maniere intelligible. *Hinc tres parasangæ ad suburbium, vocatum Borg de Gil. Il y a de-là* (de Posquieres)

(a) Mem. de l'Hist. de Languedoc, pag. 34.

(b) Pag. 15.

(c) Pag. 517.

* Je viens de trouver par hazard que Samuel Petit avoit proposé la même correction du Texte de Benjamin, *Observat. Lib. 3. cap. 1. pag. 249.*

quieres) *trois lieues au village appellé Bourg de Gilles* Au reste Benjamin nomme en Hebreu le Bourg de Saint Gilles, *Boreh de Sal Gil* C'est ainsi qu'en décrivant la ville de Rome, il dit *Sal Jonan de Lateran* pour Saint Jean de Latran, *Sal Petro* pour Saint Pierre, & qu'il dit de même dans la description de Constantinople, *Sal Sophia* pour Sainte Sophie

VII Benjamin trouva à S Gilles un Juif appellé Rabbi Abba-Mari, fils de Rabbi Isaac, qui étoit פקיד *Pekid*, c'est-à-dire *Inspecteur*, *homme d'affaires*, *Intendant* du Gouverneur de Daman, ou plutôt de Damon, comme il y a dans l'original, *Præfectus Gubernatoris Daman* ou *Damon.* Pour entendre ce que ce Voiageur veut dire, il faut corriger en même tems la traduction de l'Empereur, & retablir le texte de l'Auteur השלטן *Hasbilton* doit être traduit *Prince*, & non pas *Gouverneur* C'est d'une racine Arabe de la même valeur, que vient le nom de *Sultan*, & au lieu de דמון *Damon*, il faut lire dans l'original רמון *Ramon* Les Copistes ont pu aisément changer un ר *Resch* en un ד *Daleth*, sur tout en écrivant des noms propres qui leur étoient inconnus. Il semble qu'une pareille faute s'est glissée dans le texte même de l'Ancien Testament, à la pureté duquel on a pourtant veillé avec tant de soin, & ce n'est pas sans raison que l'on soupçonne que les *Dodanim* de la Genese *chap* 10 *v* 4 sont les mêmes que les *Rodanim* des Paralipomenes, *Liv* 1 *chap* 1 *v* 7.

Suivant ces corrections le Juif Abba-Mari étoit à Saint Gilles intendant du Prince *Ramon*, c'est-à-dire de Raimond V Comte de Toulouse & de S Gilles, Mari de Constance fille de Louis le Gros, Roi de France, & sœur de Louis le Jeune, ce qui forme un sens raisonnable & conforme à l'Histoire de ce tems-là On ne doit pas être surpris que ce Prince soit appellé *Ramon*, c'est ainsi qu'on parloit alors en Languedoc, & c'est ainsi qu'on y parle même encore Nous sçavons d'ailleurs & nous l'avons déja (a) remarqué, que Benjamin suivoit dans sa relation le langage du pais dont il parloit, comme il paroît

(a) Ci-dessus pag. 197.

dans cet endroit là même par le nom qu'il donne au Rhône, qu'il appelle רודו *Rhodé* ou *Rhoé*, ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui en Languedoc. Il n'est point étonnant au reste que Ramond V se servît d'un Juif pour Intendant, les Juifs étoient les seuls financiers de ce tems-là, & ils avoient presque par-tout les fermes ou la regie des revenus des Princes. Le Pape Alexandre III lui-même n'avoit-il pas pour Intendant פקיד un Juif appellé Jehiel au rapport de Benjamin.

On peut juger sur ce qu'on vient de dire combien Arias Montanus a mal entendu cet endroit de l'Itinéraire, puisqu'il l'a traduit ainsi, *Ibi est* . . . *Abba filius Isaac probandæ memoriæ, præfectus à Principe Domino*, ce qui, comme on voit, ne forme aucun sens, ou n'en forme du moins qu'un très-différent du véritable.

II

Explication de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le Languedoc.

Pour finir ce qui regarde la Geographie du Languedoc, j'ai cru devoir joindre ici quelques éclaircissemens sur certains points de la Géographie du moien âge, qui concernent cette Province, & qu'on trouve dans differens Auteurs.

I Sidoine Apollinaire, qui vivoit dans le cinquième siécle, & qui fut Evêque de Clermont en Auvergne, où il étoit né, fait mention dans ses Ouvrages non-seulement de la Montagne de Losere, * *Lesora*, dont nous avons vû que Pline (*a*) avoit parlé, & de la riviere de Tarn * *Tarnis*, dont on trouve le nom (*b*) dans Pline, mais aussi de la riviere (*c*) de *Wardo*, aujourd'hui

(*a*) Histor. nat. Lib. 11 cap. 42

(*b*) Ibid. lib. 4 cap. 19

(*c*) Epistol. 9 lib. 2. *Medius et Wardo flavens*

* Hinc te Lesora Caucasum Scytharum
Vincens aspiciet, citusque Tarnis
Limosum & solido pressum sapore
Piscem perspicuâ gerens in undâ. Sidon. in *Propemptico*.

le Gard ou le Gardon, de celle de (a) *Triorbris*, aujourd'hui la Truere dans le Gevaudan, & d'un lieu appellé *Trevidon*, voisin du Rouergue, *Ibis Trevidon*, dit-il, *& calumniosis Vicinum nimis, Heu! jugum Rutenis*, qu'on croit être le lieu de *Treves* dans le Diocèse d'Alais, sur la frontiere du Rouergue, & cette conjecture est plausible, quoique pour l'admettre il faille convenir que le Poete ne s'attache point à faire tenir une route bien droite à sa muse à qui ce Poeme est adressé, & qu'il feint d'envoier chez plusieurs de ses amis ou de ses parens.

II. Gregoire de Tours (b) en racontant l'expedition de Theodebert envoié par Thierri son pere vers l'an 533. en Rouergue & en Languedoc contre les Goths, parle de deux Châteaux, qu'il prit dans le territoire de Beziers. *Theodebertus*, dit-il, *usque ad Biterrensem Civitatem abiens Deas Castrum obtinuit. Deinde ad aliud Castrum nomine Caprariam legatos mittit.* Il appelle le premier *Deas*, & l'on croit avec raison, que c'est le lieu de *Dio* ou *Diou* dans le Diocese de Beziers assez près de Lodeve. Pour l'autre appellé *Capraria*, il est certain que c'est le lieu de *Cabrieres* dans le même Diocèse. Ce dernier Château est celebre dans notre Histoire par les avantures de la Dame du lieu, nommée *Deuterie*, qui en se rendant de bonne grace fit la conquête du Prince, devint sa maîtresse, & même sa femme, du moins autant que l'usage ou plûtôt l'abus de ce tems-là permettoit à une femme déja mariée, de devenir la femme d'un Prince, qui de son côté étoit lui-même marié.

III. On trouve dans les collections des Conciles, & en particulier (c) dans le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoise de Baluze, qu'Arnuste archevêque de Narbonne en tint un en 897. dans un lieu du *Pagus Nemausensis* appellé Portus, *Loco qui Portus cognominatur apud Nemausensem pagum*, & dans l'église du lieu dédiée à la Sainte Vierge, *in ecclesiâ Sanctæ Dei Genitricis.* Il paroît que les Editeurs des Conciles n'ont point sû où placer ce lieu, mais tout concourt à persuader que c'est le village

(a) In Propempt.

(b) Ibidem.

(b) Lib. 3. cap. 21.

(c) Pag. 1.

de Notre-Dame *das Ports* près de Lunel *Domina nostra de Portu vel de Portubus* Ce village porte le nom *De Portu* ou *de Portubus*, *das Ports*, de même que le lieu où le Concile fut assemblé, *Loco qui cognominatur Portus* Il est aujourd'hui du Diocese de Montpellier, mais peut-être étoit-il dans ce tems-là de celui de Nismes il pouvoit être en tout cas de son *Pagus* ou Territoire, *Apud Nemausensem Pagum* Enfin l'Eglise en est dédiée à la Sainte Vierge, *Nostre-Dame das Ports*, de même que l'Eglise où le Concile fut assemblé, *In ecclesiâ Sanctæ Dei Genitricis*.

IV On tint en 909 un autre Concile provincial dans le bas Languedoc (*a*), *in regno Septimaniæ*, dans un lieu appellé *Juncariæ*, *apud Juncarias*, & dans une eglise consacrée à Saint Vincent, *in Ecclesiâ sancti Vincentii* Le P. Sirmond a ignoré la position de ce lieu, & il a même crû (*b*) qu'il falloit lire *Juniariæ*, mais Gariel a prouvé (*c*) que c'étoit le lieu de Jonquieres près de Poussan dans le Diocèse de Montpellier Le nom du lieu convient, *Juncariæ*, *Jonquieres*, de même que le nom de l'eglise, car l'eglise de Jonquieres étoit dédiée à S Vincent, comme celle où le Concile fut tenu

(a) Balme, *ibid.* pag. 5.

(b) Concilior Galliæ Tom 3

(c) Series præsulum Magalonensium, pag 47

V Roger de Hoveden, qui a écrit l'Histoire d'Angleterre depuis le tems ou Beda avoit fini, jusqu'en l'an 1201 mais qui s'est principalement étendu sur les regnes de Henri II & de Richard son fils, sous lesquels il vivoit, rapporte la route que tint en 1191 la flotte angloise en allant de Lisbonne, où la tempête l'avoit jettée, à Marseille où elle devoit joindre le Roi Richard pour le suivre dans l'expédition de la Terre Sainte Comme on navigeoit alors presque terre à terre, cet Historien en marquant les endroits par où cette flotte passa, fait la description des côtes d'Espagne, de Roussillon & de Languedoc C'est à ce qui regarde la côte de ces deux provinces que nous croions devoir nous arrêter

Roger de Hoveden Partie seconde de ses Annales Ann. 1191.

Ils passerent ensuite devant un bon port appellé *Cap de Queirs*. De-là devant une grande Montagne, qui s'avance dans la mer, & qui s'appelle *Cap de Creux*, où il y a un bon port. De-là un bon Château bâti sur le bord de la mer & appellé *Collioure*, (Caucoliberum) où il y a un bon port appellé *le Port de Vendres*. Ensuite devant une grande plage, qui s'avance dans la mer, & qu'on nomme le *Cap de Leucate*, & qui sert à reconnoître cette côte. Il y a là près du bord de la mer, une ville épiscopale, appellée *Narbonne*, & un Monastere, appellé *Sainte Marie de la Mer* (aujourd'hui *Notre Dame des Aunels*) De-là ils passerent devant une plage, avancée dans la mer, qu'on appelle *Bessan*, & ils entrerent ensuite dans la *Comté d'Agde*, & passerent devant la ville *d'Agde*, bâtie sur le bord de la mer. De-là près de *Villeneuve* siege de l'Evêque de *Maguelone*, auprès de laquelle est le port de *Montpellier*, (*ou l'embouchure du Lez*) appellé *Lates*. Après quoi ils passerent devant une Isle, qu'on nomme *Odne*, & qui est située à l'entrée du Rhone. C'est par cette riviere qu'on va en remontant, à une bonne ville Archiepiscopale, appellée *Arles le blanc*, C'est par là aussi qu'on va fort près de *S. Gilles* en remontant. C'est par là enfin qu'en continuant de remonter ce fleuve, on arrive à une grande ville, nommée *Lion sur le Rhone*. Ensuite ils arriverent à *Marseille* & n'y ayant pas trouvé le Roi Richard leur Souverain, après y avoir demeuré huit jours pour radouber leurs vaisseaux, ils se tinrent en mer pour le suivre.

Rogeri de Hoveden Annalium Parte posteriore, ad Ann. 1191.

Deinde, dit cet Historien, *transierunt ante bonum portum, qui dicitur* Cadixis. *Deinde transierunt per Montem magnum, protensum in mare, qui dicitur* Caput de Crous, *& ibi est bonus portus. Deinde transierunt per Castellum bonum, situm in littore maris, quod dicitur* Cocoliberi, *& ibi est portus bonus, qui dicitur portus* Veneris. *Deinde transierunt per quamdam arenam, protensam in mare, quæ dicitur* Caput Leucate, *factum signum magnum, in quo prope littus est bona Civitas episcopalis quæ dicitur* Nerbone, *& monasterium quod dicitur* Sancta Maria de Mer. *Deinde transierunt per quamdam siccam protensam in mare, quæ dicitur* Bessan. *Deinde intraverunt terram* Comitis de Agda, *transeuntes ante Civitatem bonam, sitam in littore maris, quæ dicitur* Agda. *Deinde transierunt prope* Villenove, *Episcopatum de* Megelona, *& prope eadem est portus de* Montepessolano, *qui dicitur* Lates. *Deinde transierunt ante insulam, quæ dicitur* Odne, *quæ est ad introitum* Rhodani. *Et in ascendendo per Rhodanum itur ad Civitatem bonam Archiepiscopalem, quæ dicitur* Arles le blanc, *& in ascendendo* superius per eumdem fluvium itur † prope* Sanctum Ægidium; *& in ascendendo superius per eumdem fluvium itur ad bonam Civitatem, quæ dicitur* Lion sur le Rhosne. *Deinde pervenerunt usque ad* Massiliam *& non invento ibi Rege Domino suo per octo dies fecerunt ibi moram propter quosdam necessarias navium apparatus. Deinde secuti sunt Regem, &c.*

* On passe à Saint Gilles avant que d'arriver à Arles.

† S. Gilles est à près d'un quart de lieue du bord du Rhône.

Il y a, comme on voit, dans cette Description quelques noms de lieu un peu defigurés, mais il est facile de les rétablir en suivant l'ordre du voiage, & c'est ce que je croi avoir fait suffisamment dans la traduction qui est à côté. Ainsi je ne m'arrêterai que sur les deux difficultez suivantes.

Dans la *premiere* il s'agit du sens de ces mots, *Transierunt prope* Villenove, *Episcopatum de* Magalonâ. Pour les entendre il faut observer que l'evêque de Maguelonne demeuroit alors à Villeneuve sur le bord de l'étang de Maguelonne, & qu'ainsi Roger de Hoveden, en appellant Villeneuve *Episcopatum de Magalonâ*, n'a voulu dire si ce n'est que Villeneuve étoit le siege épiscopal du Diocèse de Maguelonne.

La *seconde* difficulté regarde l'isle que cet Historien appelle *Odur*, & qu'il place à l'entrée du Rhône, *ad introitum Rhodani*. Cela doit s'entendre de la branche occidentale du Rhône, qu'on appelle aujourd'hui *la Brassiere du Rhone*, comme il paroît tant parce que l'embouchûre de cette branche est la premiere embouchure du Rhone, qu'on rencontre en venant d'Espagne, que parce que cet Historien dit lui-même qu'on alloit à S. Gilles par le Rhône dont il fait mention, ce qui ne convient qu'à cette branche du Rhône. Or de-là il est évident que l'isle d'*Odur* dont Roger de Hoveden fait mention, doit être la petite isle d'*Orgon*, puisqu'il n'y en a point d'autre à l'entrée de cette branche du Rhône. Mais si cela est il faut corriger le texte de cet Auteur, & au lieu d'*Odur* lire *Ogur*, ou même *Orgun*. Il y a apparence que dans les manuscrits d'Hoveden le *g* étoit retroussé en haut, comme on le formoit autrefois, ce qui l'a fait prendre pour un *d*.

Je sai que M. de Valois a prétendu qu'il y avoit à l'embouchûre du Rhône une isle appellée *Oder* près de l'isle *Anguillare*, & que c'étoit de cette isle-là qu'on devoit entendre l'*Odur* dont parle Roger de Hoveden. Mais j'ai peine à me persuader que M. de Valois ait été bien instruit. J'avoue que je ne connois ni l'isle d'*Oder*, ni celle d'*Anguillare*. Il est bien vrai qu'il y a à la grande em-

bouchûre du Rhône deux isles connues ensemble sous le nom de *Tignes*, & qui ont pourtant chacune un nom * particulier, mais aucune ne s'appelle ni *Odor* ni *Anguillare*. D'ailleurs quand une de ces isles s'appelleroit *Odor*, comme M de Valois semble le dire, cette isle se trouveroit à l'embouchûre du grand bras du Rhône, & ne sauroit être par conséquent l'*Odor* de Roger de Hoveden, qui devoit être dans la petite branche du Rhône, comme on vient de le dire

VI Enfin je croi devoir remarquer qu'on trouve dans le Languedoc des vestiges de plusieurs villes détruites Il est vrai que ces villes ne doivent pas avoir été fort considérables, puisque les Geographes ni les Historiens n'en ont fait aucune mention J'en connois trois dans le bas Languedoc

La *premiere* étoit située sur les bords de la riviere du Gardon, assez proche de Remoulins & du Pont du Gard, près du bac & du moulin de *Lafous* Elle aboutissoit à un pont sur le Gardon, dont on découvre encore les piles. Il y reste beaucoup de malures, & il paroît que cette ville a péri par le feu, dont on voit encore les traces On prétend même qu'on y a trouvé autrefois du blé brûle, enfin il est assez ordinaire de trouver des médailles romaines dans les environs

La *seconde* étoit sur le chemin de Montpellier à Beziers au de-là du pont de la Mausson dans une guarrigue, à une lieue de Montpellier On y reconnoît encore les fondemens des maisons, & par conséquent la longueur & la largeur des rues, mais il n'y subsiste aucun bâtiment sur pied

La *troisieme* étoit près de Sauve dans le Diocèse d'Alais, à côte d'une grange appellee *la Seuve*, *Silva*, près du chemin de Sauve a Durfort, dans un lieu nommé *Mus* On y voit encore les restes d'un aqueduc large d'environ un pied & demi, qui commençoit a une fontaine eloignée de là de près de deux lieues, & qui traversoit un ruisseau assez profond, soutenu sur un pont

* L'une s'appelle de *Sainte Anke*, & l'autre de *Janatan*.

de pierre. Ce canal étoit bâti dans toute sa longueur sur de la massonnerie, & il étoit revêtu en dedans de deux couches de deux cimens differens, l'un rougeâtre & l'autre gris, & épaisses chacune d'un poûce ou d'un poûce demi.

On ne peut tirer aucun éclaircissement sur le nom de cette ville ni des titres du païs, ni de la tradition. Pour le nom de *Mus* que le lieu porte, il y a apparence qu'il vient du mot latin *Muri*, & que ce nom lui a été donné à cause des masures qui y ont long tems subsisté, mais qui enfin ont été presque entierement enlevées par les habitans des environs.

CHAPITRE XVI

Des Voies Romaines du Languedoc, & en particulier de la Voie Domitie *depuis Beaucaire jusqu'à* Uchau *prés de Nismes.*

I

Description générale des Voies Romaines dans le Languedoc.

POLYBE est le plus ancien Auteur qui ait parlé des chemins de la Gaule Narbonnoise, mais l'exactitude connue de cet Historien ne permet point de revoquer en doute la moindre partie de son témoignage. On sait (a) qu'il avoit pris la peine de visiter exprès la partie méridionale des Gaules & toute l'Espagne, pour être mieux en état d'écrire l'histoire des guerres que les Romains y avoient eu à soutenir.

C'est donc sur ses propres observations que cet Historien parle (b), quand il assure que depuis Carthagene dans la Betique jusqu'à Empurias en Catalogne, & depuis Empurias jusqu'au Rhône les Romains avoient tracé une Voie militaire, & qu'ils l'avoient distinguée par milles de huit stades en huit stades. Comme Polybe écrivoit vers

(a) Voyez Gerard. Joann. Vossius, *Artis Historicæ* cap. 9.

(b) Historiar. lib. 3. cap. 39.

vers l'an de Rome 600. & qu'il est certain qu'il mourut (c) l'an de Rome 608. il résulte de son témoignage que dès ce tems-là les Romains étoient assez maîtres dans le païs des Volces pour y faire une voie militaire, par où leurs troupes pussent commodément passer d'Italie en Espagne, où ils faisoient depuis long-tems la guerre contre les Carthaginois.

(c) Gerard. Joann. Voss. de Histor. Græc. Lib. 1. cap. 19.

Cet ancien chemin fut reparé & perfectionné dans la suite par Domitius Œnobarbus, vers l'an de Rome 633. ou 634. quand il eut entierement soumis les Volces après la défaite des Auvergnats par Q. Fabius Maximus. Et c'est apparemment à raison de cette reparation, que ce chemin fut alors appellé la Voie de Domitius, *Via Domitia*. Du moins c'est sous ce nom que Ciceron en parloit l'an de Rome 684. dans son Oraison pour Man. Fonteius, suivant les fragmens qui en restent.

Je sai qu'on a voulu douter si cette Voie Domitie devoit être placée en Languedoc ou en Provence, sous pretexte que le nom de la Gaule Narbonnoise où Ciceron la place, convenoit également à ces deux Provinces. Mais Ciceron ne décide-t-il pas la question? Il parle contre les Volces, qui accusoient Fonteius d'avoir détourné une partie des deniers levés pour la réparation des chemins. *Quæstum Man. Fonteium ex viarum munitione fecisse*. C'est à cette occasion qu'il fait mention de la voie de Domitius, c'est donc dans le païs des Volces, c'est-à-dire dans le bas Languedoc, qu'il faut la chercher. La position du *Forum Domitii* suffit pour l'indiquer. On sait que ce lieu étoit dans le païs des Volces entre *Sextatio*, aujourd'hui Sustantion près de Montpellier, & *Cessero*, aujourd'hui S. Tiberi. La voie Domitie devoit donc y être aussi, puisqu'il est visible que c'étoient deux ouvrages du même Domitius, faits pour le même dessein, & dont la position connue de l'un doit fixer celle de l'autre.

Cette voie décrite dans tous les Itinéraires, comme on a déja vû, & dont les vestiges subsistent encore, entroit dans le Languedoc au pont de Beaucaire, appellé autrefois *Pons ærarius*. Elle alloit de là à Nismes en

ligne droite, comme on verra plus en detail ci-dessous. Le chemin total de Beaucaire à Nismes s'en écarte un peu au sortir de Beaucaire, mais il s'y rejoint au village de *Curebousset*, & ne s'en sépare pas jusqu'à Nismes.

La voie romaine & le chemin moderne continuent d'être confondus au sortir de Nismes jusqu'au village d'Uchau. Mais là ces chemins se séparent, & la voie romaine continuant d'avancer en ligne droite, se trouve écartée des endroits par où passe le chemin d'aujourd'hui, d'environ une demie lieue vers le Nord. On en retrouve les vestiges entre les villages de *Coudognan* & de *Vergese*, & l'on remarque qu'elle alloit aboutir au Pont d'*Ambrussum*, aujourd'hui Pont Ambruerx, ou l'on passoit le Vidoutle vis-à-vis du village de Galargues, & une demie lieue au-dessus du Pont de Lunel, où on le passe aujourd'hui. On voit encore quatre arcades de cet ancien pont, & l'on reconnoit sans peine des deux côtez le chemin qui y conduisoit.

De-là jusqu'au lieu de *Sostatio* ou *Sextatio*, aujourd'hui *Sustantion*, dont on voit les ruines près du village de Castelnau à une demie lieue de Montpellier, on trouve au Nord à demie lieue du chemin moderne, des vestiges sensibles de la voie que nous décrivons, sur la ligne des villages de *Saturargues*, *Verargues*, *Vendargues* & *le Crez*. On voit qu'elle conduisoit à un pont de pierre, dont les fondemens paroissent encore, & qui étoit bâti sur le Lez, demie lieue plus haut que celui par où passe le chemin moderne. Il paroît par les actes du païs que ce pont s'appelloit *Pons ærarius*, de même que celui de Beaucaire, & que le chemin qui y menoit portoit le nom de *Via munita*, qu'on a rendu dans le païs par *lou Camì de la Mounedo*, au lieu de dire *lou Camì Mounit* ou *Munit*.

La voie militaire passoit ensuite à *Latara*, c'est-à-dire à l'endroit où étoit bâtie autrefois *la Part Antique* de Montpellier, & où est bâtie aujourd'hui la citadelle de cette ville. De-là à la *Verune*, à *Saussan*, à *Antonegre*, & enfin elle se rendoit au *Forum Domitii*, que je

croi être *Ville-veiras*, ou *Vellemagne*, dans le Diocese d'Agde.

Elle alloit de-là à *Cessero*, aujourd'hui S. Tiberi sur l'Eraut, & par consequent concouroit en partie avec le chemin que tiennent aujourd'hui les Troupes en suivant le chemin de l'Etape. Comme il n'y paroit point de vestigè d'aucun pont de pierre sur l'Eraut, il y a apparence qu'on passoit autrefois cette riviere sur un pont de bois, ou même dans un bac, ce qui s'accorde avec le rapport de Strabon qui dit (*a*) que dans la route qui menoit d'Espagne en Italie à travers la Gaule Narbonnoise, on passoit plusieurs rivieres sur des ponts de bois, & même quelques-unes dans des bacs. *Fluminum*, dit-il, *quedam scaphis trajiciuntur, aliqua pontibus instrata sunt partim ligneis, partim saxeis.*

(*a*) Geograph. Lib. 4.

De *Cessero* ou S. Tiberi la voie militaire alloit à Beziers, & par consequent ne devoit guères s'écarter de la route que tiennent aujourd'hui les Troupes, quand elles suivent le chemin de l'Etape. Mais de Beziers à Narbonne elle s'éloignoit beaucoup du chemin moderne, & au lieu de passer par la montagne du *Pas de Loup*, comme aujourd'hui, elle passoit à travers l'etang & le marais de Capestan, où l'on avoit pratiqué un chemin plus droit & plus court, au moien d'une chaussée bâtie sur un grand nombre de ponts dont les ruines subsistent encore, & sont connues sous le nom de *Pont Septme*, c'est-à-dire à ce qu'on croit de *Pons Septimus*.

Enfin cette voie romaine en avançant toujours vers l'Espagne passoit au sortir de Narbonne par *Salsula*, aujourd'hui Salses, par *Combusta*, aujourd'hui Rivesaltes sur l'Egly, par *Ruscino*, aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Tet près de Perpegnan, par *Stabulum*, aujourd'hui le *Boulou* sur la Tech, & après avoir traversé la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qu'on nomme aujourd'hui le Roussillon, elle se rendoit au haut des Pyrenées, *Ad summum Pyrenaum*, aujourd'hui le Col de Pertus, où elle entroit dans la Tarraconnoise.

Outre cette voie militaire qui devoit être la plus fréquentée, parce qu'elle étoit sur la route d'Italie en Espa-

gne, il y en avoit une autre dans le Languedoc qui menoit de Narbonne à Toulouse, & qu'on trouve décrite dans l'Itineraire de Bourdeaux & dans les Tables de Peutinger.

Cette autre voie alloit de Narbonne à Villedaigne sur l'Orbieu, *Ad Odurobionem*. Le chemin subsiste encore presque entier. On passoit à *Villedagne* la riviere d'Orbieu sur un beau pont de pierre, dont la plus grande partie est aujourd'hui renversée dans l'eau. De-là au lieu d'aller à *Lesignan*, comme on va aujourd'hui, on alloit par *Fontareche*, *Monrabech* & *Cerame* à *Usuerva* ou *Hosuerba*, aujourd'hui *Tourousele*, où l'on passoit la riviere d'Aude, & d'où l'on se rendoit à *Leviana*, aujourd'hui le village de *Marseillette*, & ensuite à *Tricensimum*, aujourd'hui *Tresbés*, en passant à peu près par les mêmes endroits par où passe aujourd'hui le vieux chemin roial, qui va du village d'*Homs* à Tresbés.

On passoit à Tresbés la riviere d'Aude sur le pont de pierre qui subsiste encore, & de-là on se rendoit à la cite de Carcassonne, *Carcasso*, par le même chemin qui y mene aujourd'hui.

De Carcassonne jusqu'à Toulouse, le chemin qu'on tient aujourd'hui, convient assez exactement avec l'ancienne voie militaire dont il s'agit, comme on l'a fait voir dans le *Chapitre VII.* en expliquant les differens lieux que les Itinéraires placent sur cette route.

La voie militaire que nous venons d'expliquer, se joignoit à Narbonne avec l'autre que nous avons décrite la premiere, & ces deux voies réunies formoient une route continue qui traversoit la partie occidentale de la Gaule Narbonnoise, connue aujourd'hui sous le nom de Languedoc, dans toute sa longueur, la premiere depuis Beaucaire jusqu'à Narbonne, & l'autre depuis Narbonne jusqu'à Toulouse.

A cette route principale on peut en joindre deux autres moins importantes, qui appartiennent aussi au Languedoc, & qui sont marquées dans les Tables de Peutinger. L'une de ces routes alloit de Toulouse à Lion, en passant par Cahors, *Divona Cadurcorum*, par Rodez,

Segodunum Ruthenorum, par Javouls dans le Gevaudan, *Anderitum Gabalorum*, & par S. Paulian dans le Velai, *Revessio Velaunorum*. L'autre menoit de Rodez, *Segodunum Ruthenorum*, à *Cessero* ou S. Tiberi sur l'Eraut, & passoit par *Loteva*, aujourd'hui Lodeve, ville episcopale du bas Languedoc.

Dans ces differentes routes chaque ville principale étoit dans son district un centre particulier, d'où l'on comptoit les milles dans les routes qui en partoient.

1° Le fait est certain à l'egard de Toulouse, l'Itineraire de Bourdeaux met (a) sur la route de cette ville à Narbonne deux lieux de suite, l'un à IX & l'autre à XX milles de Toulouse, & il appelle le premier *Ad Nonum*, & l'autre *Ad Vicesimum*, ce qui prouve que c'étoient le IX & le XX milliaire à compter de Toulouse.

2° Le même fait est encore plus incontestable à l'égard de Narbonne. Nous avons deja vû ci-dessus (b) qu'il y avoit un lieu à XXX milles de Narbonne sur la route de Carcassonne, appellé *Tricensimum*, c'est-à-dire le *Trentième*, ce qui marque qu'on comptoit les milles de Narbonne sur cette route, du moins jusqu'à Carcassonne. Un (c) autre lieu appellé *Ad Vigesimum*, c'est-à-dire le *Vingtième* sur la route de Narbonne dans le Roussillon, & à XX milles de cette ville, prouve de même que sur cette seconde route c'étoit encore de Narbonne qu'on comptoit les milles. Enfin nous verrons dans l'*article III* que les milles se comptoient de même de Narbonne sur la troisième route qui alloit de cette ville jusqu'à Nismes, du moins jusqu'à l'empire d'Antonin le Pieux.

3° La ville de Nismes étoit encore un troisième centre pour la suite numerale des milles, & les pierres milliaires numerotées qui subsistent en place encore aujourd'hui entre cette ville & celles de Beaucaire ou d'Arles, ne permettent pas de douter qu'on ne comptât les milles de Nismes sur ces deux routes. Nous prouverons même à la fin de l'*article III* qu'on commença sous l'Empereur Antonin le Pieux, à les compter de Nismes sur la route de cette ville à Narbonne, du moins jusqu'à moitié chemin.

Après avoir expliqué en général les quatre voies ro-

(a) Ci-dessus, pag. 91. 92.

(b) Ci-dessus, pag. 92. 93.

(c) Ci-dessus, pag. 118.

maines du Languedoc qui sont décrites dans les Anciens, il paroît necessaire d'examiner en detail dans l'*article suivant*, l'état où se trouve encore aujourd'hui cette voie romaine depuis Beaucaire jusqu'à Nismes, ou même jusqu'à Uchau sur le chemin de Montpellier. C'est certainement la partie des voies romaines du Languedoc la mieux conservée, celle où il subsiste en place le plus de pierres milliaires, & par conséquent celle qui peut servir à donner la plus juste idée de la forme & de la construction des chemins romains. Après avoir rapporté l'état & les inscriptions des pierres milliaires qui se trouvent encore en place sur ce chemin, au nombre de 17, j'y joindrai dans l'*article III* les inscriptions de plus de 40 autres milliaires qui ont été enlevez de ce même chemin, & qu'on trouve dans les villages voisins.

J'avois sur cette matiere un assez grand nombre d'observations, que j'avois faites autrefois. J'y ai joint ce qu'ont dit sur le même sujet les RR. PP. Benedictins dans (a) l'Histoire de Languedoc, M. Virgile de la Bastide dans une Dissertation inserée dans le (b) Mercure de France, & M. le Marquis Maffei dans un (c) Traité qu'il a intitulé *Galliæ Antiquitates*. Comme il restoit encore des difficultés, ou pour mieux dire des contradictions, qui m'embarrassoient, j'ai consulté des gens de lettres de la ville de Nismes, dont quelques-uns ont pris la peine d'aller sur les lieux où les pierres milliaires subsistent, pour en examiner & en transcrire fidelement les inscriptions. Les éclaircissemens importans que j'ai reçû de ces MM. m'ont été d'une tres-grande utilité, & je dois leur en témoigner ici ma juste reconnoissance.

(a) Tom. I. aux preuves, pag. 6. & 7.

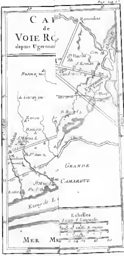
(b) Mois d'Août 1731.

(c) Epistol. VII.

II

Description de la Voie Domitie *depuis Beaucaire jusqu'à Nismes, & depuis Nismes jusqu'au village d'*Uchau *sur le chemin de Montpellier.*

L'ancienne voie militaire ou Romaine de Beaucaire à Nismes est tracée en ligne droite, & presque sans au-



CA
de
VOIE RO
depuis Ugernum
Remoulins
St. Vincent
St. Roman
Ugernum
GRANDE
CAMARGUE
Etang de L
Echelles
MER
ME

cun détour Elle se sépare du chemin moderne à trois ou quatre cent pas de Beaucaire à un endroit appellé *les Cinq Coins* derriere le Château de Gaujac. Elle passe de là à la gauche de *Roque Partide*, & après avoir traversé la plaine de *Saint Roman*, elle arrive à la montagne où cette plaine se termine, laquelle a environ 15 toises de haut du côté de Beaucaire, & environ 10, du côté de Nismes C'est sur cette montagne qu'il est facile de reconnoître la forme & la largeur de cette voie, de même que les fossez qui la bordoient, sur-tout vis-à-vis le village de Saint Vincent, où le terrain est élevé & n'est point en culture La forme de la voie n'est pas tout à fait si apparente dans les bas fonds, à cause qu'elle y a été plus degradée par les inondations.

Cette voie depuis Beaucaire jusqu'au village de *Curebousse*, qui est à moitié chemin de Beaucaire à Nismes, s'appelle le *Chemin vieux* C'est en cet endroit que le chemin moderne se joint à la voie romaine & ne s'en écarte plus, ou du moins s'en écarte peu, & dans les endroits seulement, où la démolition des ponts ou des Chaussées a obligé de s'en détourner, pour faire passer le chemin par des endroits, où l'entretien coûtât moins.

Il paroît par l'inspection de cette voie aux endroits où elle est bien conservée, que les Romains construisoient leurs chemins avec beaucoup plus de soin & de dépense que nous Quand on y fait creuser à la profondeur de cinq ou six pieds, on trouve que le chemin est soutenu par plusieurs couches paralleles de differentes especes d'empierrement, dont les cailloux ont été noiez dans du ciment, ce qui forme un massif très-solide & très-dur Je ne doute point qu'on ne trouvât la même construction par tout, si on prenoit la peine de l'examiner, peut-être même que les couches d'empierrement seroient plus épaisses ou en plus grand nombre aux endroits où le terrein se trouveroit moins ferme, mais l'on ne sçauroit sur cette matiere rien ajouter à l'exactitude du détail, que Bergier a fait de ces differentes couches d'empierrement, ou plutôt de massonnerie, (a) dans son excellente *Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*

(a) Liv 2 chap 18,

Deux voies de traverse viennent se joindre à la voie principale dont nous parlons l'*une* aux baraques de Cureboussot. Elle vient du coté du village de Saint Vincent qui est à la droite en allant de Beaucaire à Nismes. On a examiné ce chemin dans un assez grande étendue. Sa forme & les pierres milliaires qu'on y trouve, ne permettent point de douter que ce ne soit une voie romaine. Il paroît qu'elle alloit à un pont de pierre, qui étoit bâti sur le Gardon, assez prez de Remoulins, & que de-là elle menoit vers Avignon ou Orange.

L'autre voie est à gauche en allant de Beaucaire à Nismes, & un peu au-delà des baraques de Cureboussot. Les pierres milliaires qu'on y trouve prouvent de même que c'étoit une voie romaine, & sa direction fait voir qu'elle alloit à Arles.

On trouve encore en place sur la grande voie de Beaucaire à Nismes qu'on vient de decrire, & sur les deux voies laterales, qui y aboutissent, plusieurs pierres milliaires, dont je vais rapporter la forme & les inscriptions, mais pour entendre ce que je dois dire, il faut jetter les yeux sur la Carte de ces trois voies.

I. A un bon quart de lieue de Beaucaire, dans la plaine de S. Roman, on trouve à main droite sur le bord du chemin à l'endroit marqué XIII dans la Carte, deux pierres milliaires à la distance de trois pieds l'une de l'autre. Celle qu'on trouve la premiere en venant de Beaucaire, est quarrée, large de 25 pouces & demi, épaisse de 18. Elle est hors de terre d'environ 6 pieds, & peu polie. On y lit l'Inscription * suivante.

* Bergier, Histoire des grands Chemins, Liv. IV. ch. 33. p. 360. de la seconde édition, n°. 5 rapporte cette Inscription, mais fort tronquée. Le Marquis Maffei en a fait mention aussi Galliæ Antiquitat. pag. 54.

TI CAESAR
DIVI AVG F AVG
PONTIF MAX
TRIB POT XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT
XIII

II

Il paroît par le chiffre qui est au bas de l'inscription, que c'étoit le XIII. Milliaire de Nismes à Beaucaire Comme il y a de l'endroit où ce Milliaire se trouve, à Beaucaire un grand quart de lieue, c'est-à-dire un mille & plus, il faut convenir qu'il y avoit de Nismes à Beaucaire, autrefois *Ugernum*, XIV milles, ou même XV comme il est marqué dans les Tables de Peutinger, & c'est sur ce pied-là qu'il faut corriger l'Itinéraire de Bourdeaux, qui ne met que XII milles de Nismes au *Pont Ærarius*, ou Pont de Beaucaire, & qu'il faut y lire XV, dont il paroît qu'on n'a fait XII que par erreur, parce qu'on a pris un V mal formé pour deux II

L'autre pierre qui est à 3 pieds de la première, est cylindrique, & un peu moins haute que la précédente, de 24 pouces de diametre, & qui ne paroît pas avoir reçu le dernier poli, supposé que l'inégalité qu'on y remarque ne vienne pas plutôt des injures du tems L'inscription étoit gravée sur la colomne sans aucun ornement ni enfoncement Ce n'est qu'avec peine qu'on a pû y lire ces mots, dont on n'est pas même bien sûr.

IMP CAESAR

DIVI F. AVG . . . .

. . . .

. . . . .

IMP XIII. . . . .

POTE. . . . .

. . . .

II. A un mille de-là & dans le même allignement, on trouve sur la montagne au-delà de la plaine de Saint Roman, à l'endroit marqué XII une grande pierre, qui n'est point un milliaire à en juger par la forme, mais il y a apparence qu'elle a été mise à la place d'un milliaire qui manquoit Si cette conjecture est fondée, ce mil-

liaire devoit être le XII. de Nismes à Beaucaire, car nous les décrivons en rétrogradant.

III. Le milliaire d'aprez, qui devoit être marqué XI. manque, comme on peut le remarquer dans la Carte.

IV. A cinq quarts de lieue de Beaucaire & presque vis-à-vis du village de Saint Vincent, on trouve à main droite & sur le bord du chemin deux autres pierres milliaires, semblables aux deux qui sont décrites au n°. *I.* & à la même distance l'une de l'autre. C'est le milliaire X.

La premiere de ces deux pierres ou la plus prez de Beaucaire, est quarrée de même que la premiere que nous avons décrite, & de la même largeur & épaisseur. Elle est rompue un peu hors de terre, ainsi il n'y paroît aucune inscription, mais il n'est point douteux par sa forme, qu'elle ne fût de l'Empereur Tibere comme la premiere.

La seconde est cylindrique, de même que la seconde que nous avons décrite au n°. *I.* & du même diametre. Elle est quatre ou cinq pieds hors de terre, un peu panchée, on y voit les traces d'une Inscription, mais il n'est pas possible d'en lire les caracteres. Cependant sa forme suffit pour juger qu'elle est de l'Empereur Auguste.

V. A un mille de-là sur le bord du chemin & à main droite, on trouve le milliaire IX. qui est une pierre quarrée semblable en tout aux pierres milliaires quarrées déja décrites. Aussi est-il certain qu'elle est de l'Empereur Tibere, comme les autres pierres milliaires quarrées, ce qui paroît par le commencement de l'Inscription, qui est encore lisible, & où l'on distingue au moins ces deux mots

TI. CAESAR

. . . .

. . . .

VI. Les milliaires VIII. VII. VI. & * V. manquent de

* Le Milliaire V. se trouve dans l'Eglise du village de Curbousset assez près de-là, où on l'a transporté. *Voyez*, à l'article suivant le n°. *X.*

suite *Voyez* la Carte aux endroits marquez par ces chiffres

VII. Les Barraques de Curebousse qui sont à moitié chemin de Beaucaire à Nismes, sont à peu prez vers l'endroit où devoit être le VII milliaire. Environ à trois quarts de lieue de là, & prez du Pont de Cart (a) sur le Vistre, on trouve au bord du chemin & à main droite un Milliaire quarré, semblable en tout aux autres pierres milliaires quarrées, ce qui fait juger qu'elle est de l'Empereur Tibere. L'inscription est effacée, mais on voit qu'elle étoit marquée IIII ce qui convient assez bien avec la distance de Nismes à cet endroit là. On croit que c'est ce quatrième milliaire qui a donné au pont du Vistre qui est auprès, le nom de *Pont de Cart*, ou plûtôt *de Quert*, comme pour dire *Pons de Quarto lapide*

VIII. Les pierres milliaires III II & I manquent comme on le voit dans la Carte

IX. A la hauteur du IIII milliaire décrit au *n° VII* & par consequent tout auprez du Pont de Cart, on trouve dans un champ, du même coté que ce milliaire & environ à trente pas de distance du chemin, une espece de Monument, formé par quatre colomnes plantées en terre debout, qui forment un quarré long. Deux de ces colomnes ont chacune 28 pouces de diametre, ne sont que 4 ou 5 pieds hors de terre, & ont été tout à fait polies. Les deux autres colomnes sont plus longues & n'ont que 24 pouces de diametre. Il ne paroît aucune Inscription au haut d'aucune de ces quatre colomnes, apparemment parce qu'on les a plantées à contresens, & que l'Inscription se trouve enfoncée en terre. C'est ce qui est sûr du moins à l'égard de l'une des deux dernieres, sur laquelle (b) on voit à fleur de terre la derniere ligne d'une inscription dont les caracteres sont renversez. Cela forme une présomption assez plausible pour les autres. Ainsi (c) M le Marquis Maffei a eu tort de dire qu'il n'y avoit jamais eu aucune inscription sur ces pierres, & d'en conclure ou qu'elles n'avoient été jamais emploïées, ou qu'elles l'avoient été du tems de la République; auquel tems il croit qu'on ne mettoit point d'Inscription sur les Milliaires

(a) Maffei Galliae Antiquit. pag 14.

(b) Voyez dans l'article suiv. n°. III

(c) Galliae Antiq. pag 14.

Au milieu de ces quatre colomnes qui sont debout, il y en a une cinquieme couchée, de 24. pouces de diametre & de 9. pieds de long. On lit au bout de cette pierre qui est le mieux poli, l'Inscription qui suit * dans un espece de cadre creusé dans la pierre, entouré d'un rebord simple, & de 24. pouces en quarré

TI. CLAVDIVS
DRVSI F CAESAR
AVG GERMANICVS
PONTIF MAX TRIB
POT COS DESIGN IT
IMP II REFECIT.

LXXX.

Il est visible que les cinq pierres qui forment ce monument ont été des Pierres Milliaires. On ignore ce qui a pû obliger de les arracher de leurs places pour les rassembler-là, & quelques-unes d'assez loin. Mais la tradition du païs veut que ç'ait été pour servir de marque d'une bataille donnée en cet endroit. L'Histoire semble même favoriser cette tradition, en ce qu'elle nous apprend (a) qu'il se donna en effet au commencement du V. siecle une bataille sanglante en cet endroit entre Constance Général de l'Empereur Honorius, & Edobic Général des Francs & des Allemans, qui étoient venus au secours du Tyran Constantin & de son fils Julien, assiegez dans Arles par le Général Romain.

(a) Hist. de Languedoc. pag. 164. & 641. col. 2.

M. le Marquis Maffei (b) assure que les quatre colom-

(b) Galliæ Antiq. pag. 4.

* M. Le Marquis Maffei a cru *Gall. Antiq. pag. 34.* que les pierres Milliaires de Claude n'avoient aucune note numérale, & effectivement on n'y en trouve point ordinairement, mais cette Inscription prouve qu'il n'en faut pas faire une régle générale. Apparemment qu'on ne marquoit le nombre des milles sur ces Milliaires, que quand il n'y avoit pas d'autres Milliaires qui le marquassent.

nes Milliaires qui sont debout, ont servi long-tems à soutenir le couvert d'une petite Chapelle dédiée à S. Martin Je ne sçai s'il a été assez bien instruit Mais mes Mémoires marquent qu'il y avoit tout auprès de ce Monument une Eglise champêtre, dédiée à Saint Martin, & distincte du monument, que cette Eglise a été détruite depuis long-tems, & les materiaux enlevez pour la construction de l'Eglise de Rodilian, village voisin de l'autre côté du chemin, & que la place de cette ancienne Eglise n'est plus marquée que par quelques grosses pierres Cette Eglise s'appelloit Saint Martin de Cart, *Ecclesia Sancti Martini de Quarto* (supple *lapide*) Les PP Benedictins en ont parlé à l'occasion de quelques Inscriptions qu'on y trouve, mais ils l'ont appellée *Saint Martin de Case*, trompez par quelque copie fautive du recueil * Manuscrit d'Inscriptions d'Anne Ruliman, Assesseur criminel en la Prevôté générale de Languedoc, qu'ils avoient consulté *Voyez* ci-dessous *Article III nº III & XXIV*

X Dans la premiere voie de traverse, qui passe auprez du village de Saint Vincent, & qui vient prez de Curebousset joindre à main droite la voie romaine de Beaucaire à Nismes, on trouve prez du village même de Saint Vincent, une pierre Milliaire cylindrique, hors de terre d'environ 6 pieds & un peu penchée, dont l'Inscription est tellement effacée, qu'on n'y peut rien distinguer M le Marquis Maffei (a) assure cependant que ce Milliaire est de l'Empereur Auguste, mais j'ignore sur quel fondement.

(a) Galliae Antiq pag. 56.

XI Dans l'autre voie de traverse qui est à main gauche & un peu plus loin en allant vers Nismes, on trouve à deux cent pas de l'endroit où elle se joint à la voie principale, & assez prez du village de Manduel, deux pierres Milliaires à trois pieds de distance entr'elles, l'une quarrée & l'autre cylindrique

La pierre quarrée est semblable en tout à la pierre

* On dit que l'original de ce Recueil est aujourd'hui dans la Bibliotheque du feu Prince Eugene, mais il y en a deux copies dans le Languedoc, à ce qu'on prétend.

quarrée, qui a été décrite au *n°* I. On y lit une Inscription * très-bien conservée (a) de l'Empereur Tibere, & la même mot pour mot que celle que nous avons rapportée au *n°* I. en parlant du premier Milliaire quarré. La seule difference c'est qu'au lieu qu'à ce premier Milliaire on lit au bas le nombre XIII. on lit à celui-ci le nombre V, ce qui prouve que c'étoit le cinquième Milliaire en allant de Nismes à Arles, où cette voie menoit, comme on l'a déja remarqué, ce qui s'accorde avec notre calcul.

La pierre cylindrique est entierement semblable à la colomne milliaire de Claudius, couchée par terre entre les quatre colomnes du Monument, qu'on trouve vis-à-vis du IV. Milliaire, & dont on a parlé au *n°* IX. L'Inscription (b) est la même mot pour mot mais sans aucun chiffre, & elle est enfoncée de même dans une espece de cadre quarré, orné d'un simple rebord. Le diametre est aussi le même & de 24. pouces.

XII. La voie romaine que nous venons de décrire depuis Beaucaire jusqu'à Nismes, continue d'être encore reconnoissable deux lieues au-delà de Nismes, en allant vers Montpellier, c'est-à-dire jusqu'au village d'Uchau, & quoiqu'elle soit confondue avec le chemin roial moderne, les pierres Milliaires qui subsistent encore ne permettent pas de la méconnoître.

On trouve à un quart de lieuë (c) de Nismes & à main gauche en allant à Montpellier contre le mur de clôture d'une vigne, une pierre Milliaire cylindrique, de 7 à 8 pieds de haut hors de terre. On y lit dans un cadre enfoncé & entouré d'un petit rebord (d) l'Inscription suivante.

* Bergier, *ubi suprà*, *pag.* 239. *n°* 4. rapporte cette Inscription, mais il a omis le nombre V. qui est à la fin.

(a) Maffei, Galliæ Antiq. *pag.* 34.

(b) *Ibid.* Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.
Bergier *ubi suprà* n°. 4.

(c) Voyez la Carte de la Voie romaine à l'endroit marqué A.

(d) Maffei, *Ibidem.* Bergier, *Ibid.* n°. I.

Copiée sur un Mémoire envoïé de Nismes.

IMP CAESAR
DIVI HADRIAN
F T AELIVS HADRI
ANVS ANTONINVS
AVG PIVS
PONTIF MAX TRIB POT
VIII IMP II. COS IIII
P P. RESTITVIT.

I.

Le chiffre I. qui est au bas de l'Inscription, a 6 pouces de long Il marquoit que c'étoit le premier Milliaire de Nismes à Narbonne

XIII A trois quarts de lieue de là & assez près du lieu de Millau, on trouve au milieu du chemin une autre pierre quarrée & de la forme des Milliaires de Tibere L'Inscription en est effacée, & tout ce qu'on peut faire en l'examinant de prez, c'est d'y distinguer quelque trace de caracteres Cependant le Marquis Maffei (a) pretend y avoir lu les chiffres LXXXVII ce qui s'accorde avec l'ordre des Milliaires de cette route, comme on le prouvera ci dessous *Voyez* dans la carte l'endroit marqué B

(a) Gallia Antiq. pag. 34

XIV A une lieue de-là & cent cinquante pas avant que d'arriver à Uchau, on trouve une pierre cylindrique, ou colomne Milliaire, † entierement semblable à celles d'Antonin *Voyez* sur la carte l'endroit marqué C Elle a 7 pieds de haut hors de terre & 2 pieds de diametre On peut lire encore le commencement de l'Inscription, qui prouve ce que la forme de la pierre avoit annoncé, mais la fin est effacée M le Marquis Maffei (b) pretend

(b) Ubi supra

† Gariel, *Series præsul. Magalon pag. 21 Edit. 2.* la rapporte en entier, mais peut-être a t-il suppléé sur d'autres Inscriptions Milliaires du même Empereur, ce qu'on ne pouvoit plus lire dans celle-là.

qu'on y lit au bas les chiffres VIII. Mais ceux que j'ai prié de l'examiner, m'ont mandé qu'on n'y voit aucuns chiffres & que la pierre est creusée & dégradée à l'endroit où ils devroient être. Cependant il est certain que la suite des nombres apposez aux autres Milliaires d'Antonin sur cette route, prouve que ce Milliaire d'Uchau devoit être marqué le VIII. par rapport à la distance de Nismes. *Voyez* ci-dessous à la fin de l'*article suivant*. C'est de ce Milliaire même, comme VIII. Milliaire, que le village d'Uchau * a pris son nom; car dans les anciens actes on l'appelloit *Mansum de Octavo* (supple *lapide*), & on le nomme encore dans les Poüillés du Diocèse de Nismes, *Sanctus Paulus de Octavo*.

Ce sont les seuls Milliaires en place que je connoisse dans le Languedoc. On trouve ailleurs en plusieurs endroits des vestiges de la voie romaine dont nous parlons, comme on l'a déja remarqué, sur-tout aux endroits où elle traverse des landes & terres incultes, ou comme on parle dans le Languedoc, des *Guarrigues*. Par exemple elle paroît très-distinctement au-dessus du village de Castelnau prez de Montpellier, & sur-tout depuis la ville de Narbonne jusqu'au village de Villedaigne sur l'Orbieu dans l'étendue de prez de deux lieues, mais les pierres Milliaires en ont été arrachées, & on n'y en trouve plus.

De ce qu'on vient de dire, on peut en tirer quelques conséquences pour l'éclaircissement de ce qui regarde les voies romaines.

I. Que chaque Empereur qui faisoit réparer les chemins, y faisoit mettre des Milliaires avec une Inscription en son nom aux endroits où il en manquoit, & même à ceux où il n'en manquoit point. On voit dans les chemins qui aboutissent à Nismes des pierres Milliaires de quatre differens Empereurs, d'Auguste, de Tibere, de Claude, & d'Antonin. Et ce qui paroît plus surprenant, on trouve même quelquefois deux Milliaires differens pour marquer le même mille.

* C'est ainsi que le mot *Uchau* signifie à Toulouse la huitiéme partie de l'once, c'est-à-dire un *gros*, & la huitiéme partie de la grande mesure de vin, appellée le *Pega*.

II.

II. Que chaque Empereur outre la difference de l'Inscription, affectoit de faire distinguer ses Milliaires par la forme exterieure. Les Milliaires d'Auguste sont cylindriques, uniformes dans toute leur longueur, hauts d'environ 6 pieds, & couronnez d'une corniche arrondie : ils ont 2 pieds de diametre, & l'Inscription y est gravée sur le contour sans quadre ni enfoncement. *Voyez* les *n° I. IV. & X.* Ceux de Tibere sont quarrez & peu polis, hauts de 6 à 7 pieds, ils ont 25 pouces & demi de large & 18 d'épais, & l'Inscription est renfermée dans une espece de quadre. *Voyez* les *no. I. IV. VII. XI. & XIII.* Ceux de Claude sont cylindriques dans toute leur longueur comme ceux d'Auguste, mais l'Inscription est renfermée dans un quadre de 24 pouces en quarré, & enfoncé de 7 à 8 lignes. *Voyez* les *n° IX & XI.* Enfin ceux d'Antonin étoient cylindriques aussi, & l'Inscription étoit enfoncée de même, mais le quadre de l'Inscription étoit entouré d'un rebord, les pierres étoient plus basses, & la partie qui étoit enfoncée en terre, étoit quarrée. *Voyez* les *n° XII & XIV.*

III. Qu'on a un moien sur de connoître la véritable valeur des Milles romains, en mesurant la distance qu'il y a entre les pierres Milliaires qui subsistent en place. Nous avons remarqué qu'il y avoit deux Milliaires de suite sur le chemin de Nismes à Beaucaire, le IX & le X tous les deux du même Empereur, c'est-à-dire tous les deux de Tibere. J'ai fait mesurer la distance de l'un à l'autre, & elle s'est trouvée de 754 toises de Paris. M. le Marquis Maffei a fait (a) prendre de même la mesure d'un Mille sur le même chemin. Mais il l'a prise entre le Milliaire de Tibere, qui est environ à un quart de lieue du village de Manduel, *Voyez* le *n° XI* & un Milliaire d'Auguste, qui se trouve dans un petit bois prez du village de S. Vincent. *Voyez* le *n° X.* Il assure que sa mesure lui a donné 756 toises de Paris, entre les deux Milliaires qu'on vient d'indiquer, c'est-à-dire deux toises de plus pour le mille, que je n'en ai trouvé par ma mesure.

La difference est légere, mais toute legere qu'elle est, elle prouve une erreur, & je croi que c'est sur le compte

(a) Galliæ Antiq. pag. 34.

de M. le Marquis Maffeï, que cette erreur doit être mise.

1° Il a fait prendre sa mesure entre les Milliaires de deux Empereurs differens, de Tibere & d'Auguste, & par-là sa mesure ne sçauroit être exacte, parce que les Milliaires de differens Empereurs, destinez à marquer le même mille, sont à trois ou quatre pieds de distance entr'eux, ce qui doit rendre la mesure trop longue ou trop courte d'autant. Cette premiere erreur a donc pû donner quatre pieds de trop à la mesure prise par M. Maffeï.

2° Il a mesuré un espace compris en deux chemins differens qui se séparoient, & qui faisoient par conséquent un coude. Il n'a pas donc pû s'assûrer de suivre éxactement ce coude que faisoient ces chemins, & je croi qu'il lui a donné prez d'une toise & demie de trop. J'ai évité ces deux inconveniens, j'ai fait mesurer d'un Milliaire de Tibere à un Milliaire du même Empereur, & j'ai fait mesurer un chemin qui alloit en ligne droite, & dont je reconnoissois les vestiges. Ainsi je crois que ma mesure doit être préferée à celle de M. le Marquis Maffeï.

A plus forte raison doit-elle l'être à l'évaluation du mille romain, que (a) M. Cassini a faite à 766 ou 767 toises de Paris. Cette évaluation n'est fondée que sur la comparaison des distances réelles de Narbonne à Nismes en Languedoc, & de Boulogne à Modene en Italie, prises géometriquement en toises, avec les mêmes distances marquées en milles dans les Auteurs & les Itinéraires anciens. Je n'ai garde de douter de la verité des mesures que M. Cassini a prises, & sur cet article son nom vaut une démonstration, mais je crains qu'il n'ait pas assez discuté les passages des Anciens sur lesquels il s'appuie, & que cela n'ait jetté de l'erreur dans son calcul.

(a) Memoires de l'Académie des Sciences. Ann. 1702.

D'un côté il suppose sur l'autorité (b) de Strabon, qu'il n'y avoit que 88 milles de Narbonne à Nismes, & il trouve de l'autre par ses dimensions géometriques, que la distance entre ces deux villes est de 67500 toises du Châtelet de Paris, d'où il conclut que chaque mille devoit être de 767 toises. Mais si M. Cassini avoit voulu faire attention que Strabon marque dans le même

(b) Geographie. Lib. 4. initio

Livre (a) de son ouvrage, que la distance de Nismes à Narbonne étoit de 720 stades, ce qui fait 90 milles, en donnant 8 stades à chaque mille, suivant l'évaluation de (b) Strabon lui-même, il auroit trouvé que dans cette supposition chaque mille ne devoit être que de 750 toises, suivant ses propres dimensions Il auroit même trouvé qu'il ne devoit être que de 741 toises $\frac{63}{91}$ à suivre l'Itineraire d'Antonin, qui compte 91 milles de Narbonne à Nismes, & dont le calcul me paroît être le plus conforme à la vérité

(a) Ibid. Sed paulo post

(b) Ibid., Lib. 7.

J'avoue que ces évaluations de mille seroient, comme on voit, au-dessous de la mesure que j'ai prise moi-même entre deux Milliaires qui sont en place Mais aussi la distance de 67500 toises, que les dimensions ont donnée à M. Cassini entre Narbonne & Nismes, est-elle en ligne droite & il s'en faloit bien que la voie romaine le fût Ainsi si l'on ajoute ce qu'il faut pour l'obliquité & les détours du chemin, on trouvera que le calcul de M. Cassini sera d'accord avec notre mesure. Il seroit seulement à souhaiter qu'on repetât cette mesure en d'autres endroits du même chemin, même en ceux où il manque des Milliaires dans l'entre-d'eux, pour voir si les mesures qu'on trouveroit étant partagées également en autant de parties, qu'il y auroit de milles dans l'espace mesuré, donneroient constamment le même nombre de 754 toises pour chaque mille C'est une expérience qui paroît encore nécessaire, & que j'exhorte les gens de Lettres qui sont sur les lieux, de faire pour l'entier éclaircissement de cette question

En attendant voici les réflexions que notre mesure du mille fournit

1° Le mille Romain étoit de 1000 pas, comme le nom seul le marque, & chaque pas (c) étoit de 5 pieds romains Il y avoit donc 5000 pieds romains au mille On n'y trouve aujourd'hui par la mesure qu'on en a prise que 754 toises, c'est-à-dire 4524 pieds de Roi Il faut donc que le pied de Roi soit plus grand que l'ancien pied romain dans le rapport de 5000 à 4524.

(c) Frontinus. Lib. de Agror qualit. pag. 56.

2°. Le mille romain comprenoit huit stades c'est un

fait attesté par (a) Polybe, (b) Strabon, (c) Plutarque, & (d) Isidore, & ces autoritez doivent prévaloir à celles de (e) Photius & (f) d'Hesychius, qui ne content que 7 stades ou 7 stades & demi par mille. Le stade contenoit donc 125 pas, ainsi que le témoignent (g) Pline & (h) Censorinus, & comme chaque pas romain étoit de 5 pieds romains, le stade devoit être de 625 pieds romains, & c'est-là ce que (i) Pline & (k) Frontin disent en propres termes. D'un autre côté le stade n'a aujourd'hui que 565 ½ pieds de Roi, c'est-à-dire le huitiéme de 4524 pieds que le mille a de long. Il suit donc de-là que le pied de Roi doit être à l'ancien pied romain, comme 625 à 565 ½ ce qui donne le même rapport que le précedent, mais en moindres termes.

3° Ces rapports du pied de Roi au pied romain de 5000 à 4524, ou de 625 à 565 ½ different des autres rapports que plusieurs Auteurs ont établis entre ces deux pieds, mais ils n'en different que bien peu. (l) Lucas Paetus, par exemple, avoit fixé le rapport du pied de Roi au pied romain, comme 1440 à 1306 ou 1307. Notre mesure du mille donne le même rapport, comme 1440 à 1302 $\frac{114}{125}$. (m) Gassendi avoit fixé le même rapport, comme 1000 à 906. Notre mesure le donne comme 1000 à 904 $\frac{2}{7}$. (n) Picard & (o) Auzout l'avoient fixé comme 720 à 653 ou 653 $\frac{1}{7}$. Notre mesure le donne comme 720 à 651 $\frac{57}{125}$. Enfin (p) M. Cassini l'avoit fixé comme 25 à 23. Et notre mesure le donne comme 25 à 22 $\frac{13}{20}$.

(a) Histoir. lib. 3. cap. 39.

(b) Geographic. lib. 7.

(c) In Graccho.

(d) Origin. lib. 15. cap. 16.

(e) In Biblioth.

(f) In Lexico, in voce Μίλιον.

(g) Histor. natural. Lib. 2. cap. 24.

(h) De die natali, cap. 13.

(i) Ubi supra.

(k) Ubi supra.

(l) De mensuris & ponderibus.

(m) De vitâ Peireskii, ad ann. 1629.

(n) Picard, de mensures.

(o) Auzout, Mesures comparées avec le pied du Chastelet.

(p) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1702.

III

Des Pierres Milliaires déplacées qu'on trouve dans le Languedoc.

Outre les Milliaires qui sont en place, & dont on vient de parler, on en trouve de déplacez en quelques endroits du bas Languedoc, sur-tout aux environs de Nismes où il y a le plus de ces restes d'Antiquitez Romaines. Voici les Inscriptions de ceux dont j'ai connoissance, encore même y en a-t-il plusieurs, que je ne connois que sur la

foi des Auteurs qui en ont parlé ; mais j'ai cru qu'on seroit bien aise de voir ces Inscriptions rassemblées à la fin d'un Chapitre où il étoit question de la voie romaine à laquelle elles ont appartenu.

Dans l'impossibilité de fixer les places où étoient les Milliaires de chacune de ces Inscriptions, le plus court m'a paru de les placer suivant l'ordre chronologique des Empereurs dont elles portent le nom. Par ce moien les Inscriptions de la même espece se trouveront ensemble, & on sera mieux en état de les comparer, & de juger par cette comparaison des fautes qu'on peut avoir faites en les lisant ou en les copiant.

AUGUSTE.

I.

Dans l'Eglise de *Millau*, une colonne servant de pilier d'appui au premier arc de la voute en entrant à main droite.*

Mémoire envoié de Nismes

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS COS. XII.
COS. DESIGNAT. XIII.
IMP. XIIII. TRIBVNICIA
POTESTATE XX.

Cette colonne a 9 pieds de haut hors d'œuvre, & 2 grands pieds de diametre. Elle est couronnée d'une corniche arrondie. L'inscription est en grands & beaux caracteres, bien apparens, qui ne sont point enfermés dans un quadre, ni bornez par aucune ligne.

* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, sans en rapporter l'Inscription. *Voyez* Galliae Antiquit. *pag.* 33.

II

A *Nismes*

Gruterus, *De Antiq. Nemausens.*

Histoire de Languedoc, Tome I. Preuv. pag. 6 n°. 12

Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP CAESAR

DIVI F AVG PONTIF

MAXVMVS COS XII

COS DESIGNAT XIII

IMP XIIII TRIBUNICIA

POTESTATE XX

On marque que cette Pierre Milliaire est à Nismes sans désigner plus particulierement le lieu. L'inscription qu'on y lit, est absolument la même que celle qu'on vient de rapporter, ce qui est commun à toutes les Inscriptions des Pierres Milliaires d'Auguste, qu'on trouve en Languedoc.

III.

A l'Eglise de *Saint Martin de Cast*, ou plûtôt *Saint Martin de Cart* sur le chemin de Nismes à Beaucaire, à une lieue de Nismes.

Hist. de Languedoc, Ibid. n° 19. Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP CAESAR

DIVI F AVG PONTIF

MAXVMVS COS XII.

COS DESIGNAT XIII

IMP XIIII TRIBUNICIA.

POTESTATE XX.

Il n'y a point d'autres Pierres Milliaires à l'endroit où étoit l'Eglise de Saint Martin de Cart, que celle du Mo-

nument décrit dans l'*article* précédent, *n°. IX.* Il faut donc que Rulman ait lu cette inscription sur quelqu'une des pierres qui sont debout, mais plantées à contre-sens. Voyez *article. II. n°. IX.*

IV.

A l'Eglise de *Bernis*

. . . .

DIVI F A. . . . , ...

MAXVM. . . .

COS DE . . . .

IMP XIII . . . . .

POTEST . . .

Bergier, Hist. des grands Chemins, liv. 4 chap. 39 pag. 718 de la seconde édition n° 1

Communiquée par M. de Peiresc.

Quoique cette Inscription soit defectueuse, il est visible qu'elle est la même que les précédentes. La principale difficulté, c'est que cette Pierre ne subsiste plus dans l'Eglise de Bernis. On me mande de Nismes, qu'il n'y a dans cette Eglise que quatre Pierres Milliaires, qui servent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute. On ne sçauroit rien lire sur trois de ces pierres, parce que l'inscription est enfoncée dans le mur. Et la quatriéme où l'on distingue une partie de l'inscription, étoit certainement de l'Empereur Claude. *Voyez* ci-dessous *n°. XXII.*

V.

Dans les vieilles murailles de l'Eglise de *Saint Paul de Cabrerres*, vis-à-vis de Lunel Vieil

IMP CAESAR D F AVGVR MAX COS

DESIGNAT TRIBVNIT POT XX.

Gariel, Series Praesul. Magalonens. pag. 12.

Il est visible que cette inscription est la même que les précédentes, mais qu'elle a été mal copiée, & qu'il faut la restituer ainsi.

IMP CAESAR
DIVI F AVG P . . .
MAX
COS. DESIGNAT. . . . .
. . . TRIBVNIC. . .
POT . . . XX.

VI.

Près de *Gelargues*.
Sur le contour d'une colonne ou
Pierre cylindrique

Gariel, ibid. IMP. CAESAR D F PONT MAX COS XII.
DESIG XIII IMP XIV TRIBVN POT

On reconnoît sans peine que cette inscription est la même que les précédentes en la rangeant ainsi.

IMP CAESAR
DIVI F . . . . PONT .
MAX . . . COS XII
. . . DESIG . . . . XIII.
IMP. XIIII TRIBVN . . .
POT . . . . . .

VII

Assez près du même lieu, sur une Pierre cylindrique haute de 7 pieds & de près de 2 ½ de diametre.

Gariel, ibid. IMP CAESAR D F AVGVST PONT. MAX
COS DESIG. TRIBVNIT POT.

Il est visible que cette inscription doit être rétablie de la maniere suivante, pour qu'elle soit conforme aux autres

IMP CAESAR

DIVI F AVG PONT . . .

MAX . . . .

COS DESIGN . . . . . .

. . . . TRIBVNIC . . .

POT . . . . . .

M. le Marquis Maffei (a) fait mention de quatre autres colomnes Milliaires d'Auguste, dont les inscriptions sont à ce qu'il dit, absolument les mêmes.

(a) Galliæ Antiq. pag. 33

L'une à Marguerite, village à une lieue de Nismes, prez du chemin de Beaucaire.

La seconde à Caveirac, village à une lieue & demie de Nismes en allant à Sommieres, & à prez d'une lieue de la voie romaine qui alloit de Nismes à Narbonne.

La troisiéme & la quatriéme au village de Teillan sur le Vidourle prez de Massillargues, dans le jardin du Seigneur du lieu.

Toutes les inscriptions de l'Empereur Auguste doivent être fixées comme on voit entre son XII & son XIII Consulat, COS XII COS DESIGNAT XIII c'est-à-dire entre l'an de Rome 749 & l'an 752. Ainsi c'est dans cet intervalle qu'on fit dans les chemins de la Gaule Narbonnoise à la droite du Rhône, toutes les réparations qui y furent faites sous l'Empire d'Auguste.

TIBERE.

Comme les inscriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere marquent differentes années de sa puissance Tribunicienne, c'est suivant l'ordre chronologique de ces années, qu'on va ranger les Inscriptions des Milliaires de cet Empereur.

VIII

Hist. de Languedoc, Ibid. num. 11.

Copiée sur le recueil de Rulman

A *Nismes*

TI CAESAR

DIVI AVG F AVG.

PONTIF. MAX.

TRIB POT XXI.

REFECIT ET

RESTITVIT.

IIII.

Le Milliaire où on lisoit cette inscription, n'est point à Nismes comme il est marqué dans l'Histoire de Languedoc, mais prez du pont de Carr sur le Vistre, à une lieue ou quatre milles de Nismes, sur le chemin de Beaucaire. Voyez l'*article II n° VII.* ou on a déja rapporté la même inscription.

IX

Hist. de Languedoc, ibid, num. 12.

A *Nismes*

TI......CAESAR

DIVI AVG. F AVG.

PONT. MAX.

TRIB POT XXII.

REFECIT AC

RESTITVIT

Il ne manque rien à la premiere ligne, & il ne doit point y avoir de points. Je croi qu'il faut REFECIT ET à la penultième ligne comme dans la précédente, au lieu de REFECIT AC.

X.

A *Nismes*.

Hist. de Languedoc. *Ibid*. n°. 20

IMP. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Il faut lire dans cette inscription TI. à la premiere ligne, au lieu de IMP. conformément à toutes les autres inscriptions de l'Empereur Tibere.

XI.

Dans l'Eglise de *Careboussot*.

Grasserus, *De Antiquit. Nemausens*. Hist. de Languedoc. *Ibid*. n°. 23.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
V.

Graffer ne dit pas où se trouve la pierre sur laquelle cette inscription est gravée. Il met TRIB. POT. XXXIII. au lieu de XXIII. Mais à cela prez le reste de l'inscription est de même.

Comme on lit à la fin de l'inscription le nombre V. qui marque un cinquiéme Milliaire ; & que la pierre où on

lie cette inscription se trouve dans l'Eglise de Cureboussot à une lieue & demie de Nismes, je croi que ce Milliaire étoit le V Milliaire de Nismes à Beaucaire, qui manque *Voyez à l'article precedent* le n° VI

XII

Dans les vieux murs de l'Eglise de *S. Paul de Cabreres*, vis-à-vis de Lunel vieil

Gariel, *Series Præsul. Magalon.* Edit. 2 pag. 22.

I CÆSAR D M AVG F AVG PONT MAX TRIB. POT XXX REFECIT ET RESTITVIT LXXII

Cette Inscription a été mal lue & mal copiée Elle doit être rétablie ainsi

TI. CAESAR
DIVI AVG F AVG.
PONT MAX
TRIB POT XXX.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXII.

Le nombre LXXII marque que c'étoit le 72. Milliaire depuis Narbonne.

XIII.

Dans l'Eglise de *Saint Martin de Crez* prez des Fonts Baptismaux

Ibid Edit 1 pag. 8, Edit 2 pag 22.

..CAESAR
IVL AVG F. PONT. MAX.
TRIBVNIT POT. XXXII
REFECIT ET RESTITVIT
I. VII ou VII.

Cette inscription doit être ainsi lûe.

CAESAR

DIVI AVG F AVG

PONT MAX.

TRIBVN POT XXXII

REFECIT ET

RESTITVIT.

IVII

Le nombre qui se lit au bas de cette inscription, est marqué I VII (a) dans la premiere Edition du *Series Præsulum Magalonensium* de Gariel. Dans la seconde Edition on a négligé le premier caractere, & on s'est contenté de marquer VII en quoi on a eu grand tort, car ce n'est que sur les caracteres marquez dans la premiere édition, qu'on peut restituer ces chiffres, & deviner quel étoit le nombre marqué sur ce Milliaire, comme on le fera voir à la fin de cette article.

(a) Il est marqué de même dans l'*Idée générale de Montpellier* du même Auteur *Part. 1. pag. 205* où cette inscription se trouve rapportée.

XIV.

Sur le chemin de *Nismes* à *Arles*, deux cent pas aprez qu'il s'est séparé du chemin de Nismes à *Beaucaire*

TI. CAESAR

DIVI. AVG F AVG.

PONTIF MAX

TRI.B POT. XXXII.

REFECIT ET

RESTITVIT.

Bergier, Hist. des grands chemins, liv. 2. pag. 759. num. 3.
Masses, Gallia Antiquit. pag. 34.

Nous avons parlé de cette inscription dans l'article

precedent au *n°* XI On lit au bas de l'inscription le nombre V qui a été omis par Bergier, ou pour mieux dire, par M de Peiresc qui a communiqué ces inscriptions à Bergier Ce nombre V marque le cinquiéme Milliaire de Nismes à Arles, qui étoit distinct du cinquiéme Milliaire de Nismes à Beaucaire, parce que les deux voies se separoient entre le IV. & le V Milliaires.

XV.

A *Nismes* sans aucune fixation particuliere du lieu.

Grasserus, De Antiq Nemausens

IMP CAESAR
D AVG F AVG.
PONTIF. MAX
TRIB POT XXXIII
REFECIT ET
RESTITVIT

Il est évident qu'il faut lire TI CAESAR à la premiere ligne, & DIVI tout du long à la seconde Mais cette inscription ne seroit-elle pas la même que celle qu'on a rapportée ci-dessus *n°* X Si cela est, il faut qu'il y ait erreur encore à la quatrieme ligne, & au lieu de TRIB. POT XXXIII il faut lire TRIB POT XXIII.

XV.

Au village de *Tellan* prez de Massillargues dans le jardin du Seigneur.

Maffei, Galliæ Antiquit pag. 1

TI. CAESAR
DIVI AVG F AVG
PONTIF. MAX
TRIB POT XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXIII.

Ce Milliaire a été enlevé de la voie romaine environ trois quarts de lieue, c'est-à-dire trois milles au delà du Pont *Ambrossus*, & au couchant du Vidourle, comme les chiffres LXXIII le prouvent. *Voyez* ci-dessous à la fin de cet article.

XVII

Au milieu du chemin de *Nismes* à *Bernis*

TI CAESAR
DIVI. AVG F. AVG.
PONTIF MAX.

. . . .

. . . . . . , . . .

RESTITVIT.

LXXXVII.

Bergier, Hist. des grands chemins Edit. 2 pag. 158. num. 3

Ce Milliaire que Bergier place au milieu du chemin de Nismes à Bernis, est le Milliaire qu'on trouve dans le chemin un petit demi quart de lieue avant que d'arriver à Millau, & dont on a parlé dans l'article precedent n° *XIII* Il falloit que cette inscription fût plus lisible du tems de M. de Peiresc qui la communiqua à Bergier, qu'elle ne l'est à présent, car on n'y peut distinguer aujourd'hui que les seuls chiffres LXXXVII

L'énonciation de Bergier est pourtant absolument vraie, car ce Milliaire est effectivement sur le chemin de Nismes à Bernis, qui est le même que celui de Nismes à Millau, mais comme il est plus prez de Millau que de Bernis, c'étoit par le nom de Millau qu'il falloit le désigner.

Le nombre LXXXVII marque que c'étoit le 87. Milliaire à compter depuis Narbonne, sur quoi *voyez ci-dessous*

XVIII

Ibid. pag. 160 num. 5.

Sur le chemin de *Nismes* à *Arles*, à trois lieues de Nismes ou environ.

TI CAESAR
DIVI AVG .F AVG.
PONTIF MAX.
. . . .
. . . .
. . . .
XIII

Le nombre XIII marque que c'étoit le 13 Milliaire depuis Nismes à Arles, ce qui convient avec le lieu où il est.

XIX

Prez de l'Eglise de *Saint Aunez*.

Gariel, Series Praesul Magalon. Edit. 2. pag. 21.

TI CAESAR DIVI F AVG PONT MAX TRIB.
POT REFECIT ET RESTITVIT LXIII

Il n'est pas douteux qu'on ne doive rétablir cette inscription comme il suit

TI CAESAR
DIVI. . . . . F AVG
PONT MAX.
TRIB. POT. . . . .
REFECIT ET
RESTITVIT
LXIII.

Ce

Ce nombre LXIII marque que c'étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne. *Voyez* ci-dessous.

Les Inscriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere qu'on vient de rapporter, prouvent 1° Que cet Empereur fit faire beaucoup de réparations dans la voie romaine, faite sous l'Empire d'Auguste dans la Gaule Narbonnoise à l'occident du Rhône REFECIT ET RESTITVIT 2° Que ces réparations furent faites en différentes années, puisqu'on trouve sur les inscriptions des dates differentes, marquées par le nombre de fois que Tibere avoit joui de la puissance Tribunicienne, depuis le nombre XXI. jusqu'au nombre XXXIII.

CLAUDE.

XX.

Dans la place du village de *Bernis*, vis-à-vis de l'Eglise.

Milliaire encore de Bernis.

(a) Ca Le Antiq. pag. 34

TI. CLAVDIVS

DRVSI F CAESAR

... GERMANI ...

....IF MAX TRIB

.. .. ..S DESIGN IT

. ... .IT REFECIT

Ce Milliaire est rompu en trois pieces, qu'on a rejoint, il est couché par terre, son contour est cylindrique dans toute sa longueur. Il a 8 pieds de long & 2 de diametre.

XXI

Dans la même place du village de *Bernis*, prez du Puits.

Hh

Bergier Hist. des grands chemins. Ed. 2. p. 358. n° 20.

Graffer De Antiq. Nemausens.

Hist. de Languedoc, Tom I, Preuv. pag 6. num. 25.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT COS DESIGN II.
IMP II. REFECIT.
LXXXV.

Voilà l'inscription telle qu'elle est rapportée dans les Auteurs citez à la marge. On m'a mandé de Nismes qu'elle existe réellement, & qu'elle est dans la place de Bernis, prez de l'Hôpital du lieu, mais on me marque que l'inscription est très-effacée, à l'exception des chiffres qui sont au bas qui sont très-lisibles. Voici l'état où elle est.

. . . . VS.
. . . . SAR
. . . . NIC . . .
. . . . TRIB.
. . . . GN II.
. . . . CIT.
LXXXV

Ce Milliaire est entier, mais couché par terre : il est cylindrique dans toute sa longueur. Il a 6. pieds de long, & 18 pouces de diametre.

XXII

Dans l'Eglise de *Bernis*, servant de pilier d'appui au second arc de la voute, à main gauche.

TI. C......
DRVS..........
AVG........
PONT................
COS D..........
IMP.........

Mémoire envoïé de Nismes.

Ce Milliaire est placé dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que le commencement de l'inscription.

XXIII.

Dans l'Eglise de *Millau*, servant de pilier d'appui au premier arc de la voute, à main gauche.

Mémoire envoïé de Nismes.

...........AVDIVS
...........CAESAR
...........RMANIC
...........MAX. TRIB.
........S DESIGN...
.....I, REFECIT.

On a placé ce Milliaire dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que la fin de l'inscription.

XXIV.

Dans l'Eglise de *S. Martin de Case*, ou plûtôt *S. Martin de Cart.*

Graserus, de Antiquit. Nemausens.

Hist. de Languedoc, ubi supra num. 16.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX TRIB.
POT. COS. DESIGN II

IMP. II. RECEPTI.

LXXXV.

Graffer rapporte cette inscription, sans désigner l'endroit où elle est. Les RR. PP. Benedictins qui l'ont prise du recueil de Rulman, disent qu'elle est dans l'Eglise de Saint Martin de Case, en quoi ils ont été trompez par une faute d'écriture de ce recueil manuscrit. Car c'est l'Eglise de *S. Martin de Cart* qu'il faut dire. Cette correction ne suffit pas même pour déterminer l'endroit où se trouve cette inscription. L'Eglise de S. Martin de Cart est détruite depuis long-tems, & ce n'est pas là qu'il faut chercher l'inscription, mais dans cette espece de monument qu'on trouve prez du Pont de Cart sur le Vistre, tout auprez des masures de l'Eglise de S. Martin.

Si l'on a mal réussi à déterminer le lieu où se trouve cette inscription, on a réussi encore plus mal à lire l'inscription. Au lieu de IMP. II. RECEPTI, il y a à la ligne pénultiéme IMP. II. REFECIT en caracteres très-lisibles, & à la derniere ligne au lieu des chiffres LXXXV il n'y a que LXXX. ce qui marque que c'étoit non le 85 Milliaire, mais le 80 *Voyez* à l'article précedent le n° IX où l'on a rapporté cette inscription avec une éxactitude scrupuleuse.

Monument envoié de Nismes.

XXV.

Sur le chemin de *Nismes* à *Arles*, deux cent pas après qu'il s'est séparé de celui de Nismes à Beaucaire.

Bergier, Hist. des grands chemins. Edit. 2. pag. 759. num. 4. Masson. Galliæ Antiquitat. pag. 34.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. REFECIT.

Nous avons annoncé cette inscription dans l'article précedent *n°. XI*

XXVI.

Sur le même chemin de *Nismes* à *Arles*, environ à trois lieues de Nismes.

TI CLAVDIVS
DRVSI F. . . . .
. . . .
. . . .

Bergier, Hist. des grands Chemins, liv. 4 chap. 19. pag. 300. de la seconde édition, n°. 6

XXVII

Sur une colomne prez du village de *Lanfargues*, dans le Diocèse de Montpellier.

TIT. CLAVDIVS DRVSI F. CAESAR AVGVST.
GERMANICVS PONT MAXIM TRIB POT.
COS DESIGN II. IMP. II. REFECIT.

Gariel, Series Prœsul. Magalon. Edit. 2. pag. 21.

L'exemple des inscriptions précédentes suffit pour faire comprendre qu'on doit rétablir celle-ci comme il suit.

TI CLAVDIVS
DRVSI F CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF MAX. TRIB
POT COS. DESIGN II.
IMP II REFECIT

XXVIII

Dans l'Eglise champêtre de *Saint Thomas de Coloure* prez du village de *Marguerite*.

Mémoire envoié de Nismes.

T L . . . .

D R . . . .

A V G . . . . :

P O N T . . . .

P O T . . . .

I M . . . .

La Colomne où on lit cette inscription, a cinq pieds de hauteur hors d'œuvre, & deux pieds de diametre. Elle sert de pilier à un des arceaux de la voute de l'Eglise, & par une bizarrerie trop commune pour être exempte d'affectation, elle est placée de telle sorte que l'inscription est du côté du mur, ce qui fait qu'on ne peut lire que les premiers caracteres de chaque ligne.

M le Marquis Maffei (a) indique dans le Diocese de Nismes cinq autres Miliaires de l'Empereur Claude.

(a) Galliæ Antiquit. pag. 14.

Un à Nismes, sans designer l'endroit en particulier.

Trois au village de Tessan prez de Massillargues dans le jardin du Seigneur du lieu.

Enfin un cinquiéme à Redessan, village à moitié chemin de Nismes à Beaucaire, où on en a fait le seuil de la porte de l'Eglise.

Toutes les réparations que l'Empereur Claude fit faire aux chemins de la Gaule Narbonnoise au couchant du Rhône, furent faites dans le même tems, puisque les inscriptions qui sont en son nom, sont toutes datées de l'année qui préceda son second Consulat, c'est-à-dire de la premiere année de son regne, car la seconde année il fut Consul pour la seconde fois. Cette premiere année du regne de l'Empereur Claude, tombe sur l'an de Rome 793. & l'an de J. C. 40.

ANTONIN LE PIEUX,

XXIX.

Sur une colomne dans la muraille de la porte de la *Couronne* à Nismes, du côte de l'Esplanade.

Grasserus, *De Antiq. Nemausens.*

Bergier, Hist. des grands chemins. Edit. 1. pag. 339. n°. 2.

IMP CAESAR.
DIVI HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN
VS ANTONINVS
AVG. PIVS
PONT MAX. TRIB
POT VIII. IMP. II. COS IIII
PP. RESTITVIT

Voilà l'inscription comme elle est rapportée par Grasser & par Bergier. Anné Rulman, & sur son autorite les R R. P P. Benedictins (a) y ajoutent une neuviéme ligne formée des caracteres suivans LXIIQVI Enfin le Marquis Maffei, (b) qui l'a examinée le dernier, ne fait pas la moindre mention de cette neuviéme ligne ni de ces caracteres mais il marque qu'il y a au bas de l'inscription deux grands II dont aucun des autres n'a parle.

Ces differences sur l'état de la même inscription, m'ont obligé de demander à Nismes des éclaircissemens positifs, pour m'assurer de la vérité. On m'a mandé que le Milliaire en question existoit reellement, qu'il etoit à la porte de la Couronne sur la droite en sortant, enchassé à moitié dans la muraille du tambour qui fait le contour de cette porte, qu'il étoit cylindrique, haut de 4 pieds, & d'un pied six pouces de diametre, enfin qu'on y lisoit mot pour mot & lettre pour lettre, l'inscription

(a) Hist. de Languedoc. Ubi suprà n°. 29.

(b) Galliæ Antiq. pag. 56.

suivante, dans un quadre quarré, qui est entouré d'un petit rebord.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN.
ANTONINVS AVG. PIVS.
PONT MAX TRIB POT.
VIII. IMP II COS IIII
P. P.
RESTITVIT.
ŒORR

II.

Les huit premieres lignes sont à peu-prez les mêmes que celles que nous avons rapportées, quoique rangées un peu differemment. Au lieu des caracteres LXIIQVI. dont Anné Rulman formoit une neuviéme ligne, il n'y a que quatre caracteres. Le premier est si effacé qu'on ne peut pas le distinguer. Le second est certainement un O, & le troisiéme un R. Pour le quatriéme il est douteux si c'est un R ou un P. Ces quatre lettres qui sont dans le quarré de l'inscription, n'ont jamais été précédées ni suivies d'aucun autre caractere, comme il paroît par le poli de la pierre, devant & aprez. Au-dessous du quarré & à quatre pouces de distance il y a deux grands II de cinq pouces & demi de haut sur trois de distance, à peu prez comme M. Maffei l'a remarqué.

J'avoue que j'ignore ce que signifient les quatre lettres, qui sont au bas de l'inscription : je doute même qu'elles y aient été de toute ancienneté, & l'exemple des autres inscrip-

inscriptions Milliaires d'Antonin, où l'on ne voit rien de semblable, me fait presque soupçonner que ces lettres ont été gravées au bas de cette inscription après coup, par quelqu'un qui aura voulu *aux Saumaises futurs préparer des tortures.*

Quoiqu'il en soit, il est du moins bien certain que ce Milliaire marquoit un second mille, & sur ce fondement il est très-apparent qu'il a été enlevé de la voie romaine qui alloit de Nismes à Narbonne, un mille au delà du Milliaire du même Antonin, qui subsiste en place, qui est marqué du nombre I & dont on a parlé dans l'article précédent, *n°. XII.*

XXX

Dans l'Eglise de *Saint Césaire* prez de Nismes.

Hist. de Languedoc, Ubi supra.

IMP CAESAR
DIVI HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIA
NVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT MAX TRIB.
POT. VIII IMP. II
COS . . . . TR . . . . R E S
T. . . . . . .

Il est visible qu'on doit rétablir ces trois dernieres lignes de la maniere qui suit.

PONT. MAX. TRIB POT.
VIII. IMP II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.
II

XXXI.

Dans le village de *Saint Cesaire* à trois quarts de lieu de Nismes

Mémoire envoïé de Nismes

IMP CAESAR
DIVI HADRIANI
F T. AELIVS HADRI
. ANVS ANTONIN
VS AVG PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII IMP II COS IIII.
P P RESTITVIT.
III.

Ce Milliaire est chez un païsan du village de Saint Cesaire, où il sert à soutenir le couvert de l'escalier qui est en saillie dans la cour. M. Maffei (*a*) a indiqué le même Milliaire & la même inscription. Ni lui ni la personne que j'ai consultée à Nismes, & qui a été à Saint Cesaire, ne parlent d'aucun autre Milliaire dans ce village. L'inscription précédente seroit-elle donc la même que celle-ci? mais si cela est il faut convenir qu'on l'a rapportée peu fidellement, & qu'on a mal marqué l'endroit où on la lit.

(a) Galliæ Antiq. pag. 34.

Le nombre III qui est au bas de l'inscription, marque que c'étoit le troisiéme Milliaire. *Voyez* ci-dessous.

XXXII.

A *Nismes*.

Hist. de Languedoc. Ubi suprà n°. 47

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI ANTONINI [F]
AVG PIVS PONT. MAX TRIB POT II.
IMP. II. COS. III. P. P. RESTITVIT.

Cette inscription a été mal copiée. Pour la rendre conforme aux autres Inscriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, il faut la rétablir ainsi

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI [F]
. . . .
ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB POT.
.... II. IMP. II. COS IIII.
P. P. RESTITVIT.

Les Inscriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, sont les mêmes. Il faut les rapporter toutes à l'intervalle qu'il y a entre le IV. & dernier Consulat d'Antonin, qui répond à l'an de Rome 889. & de J. C. 139. & la mort de cet Empereur qui arriva l'an de Rome 911. & de Jesus-Christ 161.

On doit ajouter ici quelques Milliaires dont on reconnoît la forme, mais dont on ne peut pas lire l'inscription. Tels sont, par exemple, les quatre colomnes, qui sont debout à cette espece de monument prez du pont de Cart, dont on a parlé dans l'article précédent *n°. IX.* Il paroît à la vérité par le *n°. III.* de cet article, qu'une de ces colomnes est de l'Empereur Auguste, mais on ne peut pas lire les inscriptions des trois autres, parce qu'elles sont plantées à contre-sens, & que l'inscription est entierement couverte. Tels sont aussi trois Milliaires, des quatre qu'il y a dans l'Eglise de Bernis. Ces quatre Milliaires y servent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute, à droite & à gauche. On peut lire une partie de l'inscription du second qui est à main gauche en entrant, & elle apprend que ce Milliaire étoit de l'Empereur Claude. Voyez ci-dessus *n°. XXII.* Mais on ne sçauroit rien lire des inscriptions

Ii ij

des trois autres Milliaires par la faute grossiere des Massons, qui en les mettant en œuvre, les ont placez de telle maniere que l'inscription est du côté du mur, & en est entierement couverte. Ces Milliaires sont fort beaux & bien conservez. Ils sont cylindriques sur la longueur de neuf pieds. Mais la base en est quarrée, & elle a environ deux pieds de haut. Cette forme persuade que ces Milliaires doivent être de l'Empereur Antonin.

On peut à la faveur des inscriptions qu'on vient de rapporter, retablir quelque ordre dans la plupart des Pierres Milliaires depuis Sustantion prez de Montpellier, jusqu'à Nismes, & se former par-là une idée assez exacte de cette partie de la voie romaine, qui traversoit le Languedoc. Il suffit pour cela de se rappeller les faits suivants, qui ont été deja discutez ci-devant *Chapitre VII*.

I. Qu'il résulte du détail des routes de Narbonne à Nismes, rapportées dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux, & dans les Tables de Peutinger, qu'après y avoir fait les corrections indispensables, on doit fixer le nombre des milles de Narbonne à Nismes à 91 milles, ce qui s'accorde avec la distance connue d'entre ces deux villes, car les 22 lieues ¾ qu'on compte de l'une à l'autre, doivent à raison de 4 milles par lieue, donner ce nombre de 91 milles.

II. Qu'il résulte de même de ces différentes routes corrigées aux endroits où les erreurs sont palpables, qu'il y avoit de Narbonne à *Sextatio*, 61 milles, ce qui s'accorde avec la distance connue qu'il y a entre ces deux lieux, car les 15 lieues & un quart qu'on compte de Narbonne au village de Castelnau près de Sustantion, font 61 milles à raison de 4 milles par lieue.

III. Qu'il résulte enfin des mêmes routes, en supposant les mêmes corrections, qu'on comptoit 76 milles de Narbonne au Pont *Ambrussus*, ce qui s'accorde également avec la distance de Narbonne à ce pont, laquelle étant de 19 lieues, doit valoir 76 milles, & avec la distance

de ce pont à Nismes, laquelle étant marquée de 15 milles dans tous les Itinéraires, dou en la retranchant de 91 milles, qu'il y avoit de Narbonne à Nismes, donner 76 milles pour la distance de Narbonne à ce pont.

Suivant ces principes, 1°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans l'Eglise de Saint Martin de Crez, à demie lieue de Castelnau, (*Voyez ci-dessus* n° XIII) a dû être enlevé de la voie romaine à un quart de lieue de Sostatio, & être le 62 Milliaire depuis Narbonne. Si cela est, au lieu de IVII que Gariel y a lu, il faut y lire LXII. L'erreur de Gariel est venue de ce qu'en lisant ces chiffres effacez par en bas, il a pris un L pour un I & un X pour un V.

2°. Le Milliaire de Tibere qui est près de l'Eglise de Saint Aunez à main droite de l'ancienne voie romaine, en allant de Narbonne vers Nismes, & a une bonne demie lieue de Saint Martin de Crez, sur lequel on lit le nombre LXIII (*Voyez ci-dessus* le n° XIX) étoit le 63 Milliaire depuis Narbonne, ce qui convient avec l'endroit d'où il a été arraché, qui devoit être près de l'endroit où il est aujourd'hui.

3°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans les vieilles murailles de l'Eglise de S. Paul de Cabrieres, vis-à-vis du village de Lunel vieil, & qui est marqué du nombre LXXII (*Voyez ci-dessus* le n° XII) a dû être le 72. Milliaire depuis Narbonne, ce qui s'accorde avec la distance connue de ce lieu aux lieux voisins. D'un côté cette Eglise est a deux lieues ½ au delà de Castelnau ou Sustantion, c'est-à-dire a 11 milles, & ces 11. milles ajoutez aux 61 milles de Narbonne à Sustantion, font 72 milles. Et de l'autre, elle est à 1 lieue en-deça du Pont *Ambrossus*, c'est-à-dire à 4 milles, & ces 4 milles retranchez de 76 milles qu'il y a de Narbonne a ce pont, donnent de même 72. milles de Narbonne a cette Eglise.

4°. Le Milliaire de Tibere qui est au village de Teilian, dans le jardin du Seigneur du lieu, & qui est marqué du nombre LXXIII (*Voyez ci-dessus* le n° XVI) a dû être le 73 Milliaire, & par consé-

Ii iij

quent il étoit placé sur la voie romaine environ trois quarts de lieue, ou trois mille avant le Pont *Ambrossus* en venant de Narbonne, & vis-à-vis de l'endroit où est Lunel aujourd'hui. C'est de-là qu'on l'a enlevé pour le porter à une lieue de-là à l'endroit où il est aujourd'hui.

5°. Le Milliaire de Claude qui est couché par terre dans cette espece de Monument du pont de Cart, (*Voyez* l'article précédent au *n°. IX.*) au milieu de quatre colomnes debout, & où on lit au bas de l'Inscription les chiffres LXXX devoit être le 80. Milliaire de la même route, car il est visible que c'est à cette route qu'il appartenoit, puisqu'il ne sçauroit trouver place sur la route de Nismes à Beaucaire, où il n'y avoit en tout que 13 Milles. Ce Milliaire devoit donc être placé quatre milles ou une lieue en-deça du Pont *Ambrossus* en allant vers Nismes prez du lieu de Coudognan. On ignore ce qui a pû obliger à aller chercher si loin ce Milliaire pour le porter là où il est, sur-tout y en ayant d'autres plus près, mais le fait n'en est pas moins certain.

6°. Le Milliaire du même Claude qui est dans la place du village de Bernis prés de l'Hôpital, & qui est marqué du nombre LXXXV (*Voyez ci-dessus le n°.* XXI) a dû être le 85 Milliaire depuis Narbonne, ce qui convient avec sa position, car d'un côté Bernis est à 2 lieues un quart ou 9 milles du Pont *Ambrossus*, ainsi 9 ajoutez à 76 milles font 85 milles. Et de l'autre Bernis est à une lieue & demie ou 6 milles de Nismes. Ainsi 6 milles ôtez de 91 milles qu'il y a de Narbonne à Nismes, donnent de même 85 milles pour la distance de Narbonne à Bernis.

7°. Enfin le Milliaire de Tibere, qui est au-delà de Millau, en allant à Nismes, au milieu du chemin, & qui est marqué du nombre LXXXVII (*Voyez* dans l'article précédent le *n° XIII*) a dû être le 87 Milliaire depuis Narbonne, ce qui s'accorde avec sa position, environ à une lieue avant que d'arriver à Nismes.

Il s'ensuit de-là 1° Que sur la route de Narbonne à Nismes on comptoit les milles de Narbonne, & que cette suite numérale alloit jusqu'à Nismes.

2° Qu'au sortir de Nismes on recommençoit une nouvelle suite de Milles, qui alloit jusqu'à Beaucaire (*Voyez ci-dessus* Article 2. *n°* I. & VII. & Article 3. *n°* VIII. & XI.) & peut-être même jusqu'à Aix.

3° Qu'on commençoit de même à compter de Nismes les Milles sur la voie qui menoit à Arles, (*Voyez ci-dessus* Article 2. *n°* XI. & Article 3. *n°* XIV. & XVIII.) & que cette troisiéme suite numérale continuoit jusqu'à Arles.

4° Mais qu'on commençoit à Arles une nouvelle suite de Milliaires, qui alloit jusqu'à Aix, comme il paroît par quelques Inscriptions Milliaires, qu'on trouve dans la Crau, & que M. de Peiresc avoit communiquées (*a*) à Bergier.

5° Enfin que cet ordre souffrit quelque changement sous l'Empire d'Antonin, & qu'on commença alors à compter les Milles de Nismes à Narbonne. C'est dans cet ordre que sont numerotez les Milliaires de cet Empereur sur cette route. Le premier Milliaire marqué I. subsiste encore en place à un quart de lieue ou un mille de Nismes en allant à Montpellier (*Voyez* dans l'article précedent le *n°* XII.) Le second Milliaire marqué II. se trouve aujourd'hui à Nismes, où on l'a transporté, & où on l'a placé dans la muraille qui fait le tambour de la Porte de la Couronne (*Voyez* le *n°* XXIX.) Le troisiéme Milliaire, marqué III. est à Saint Cesaire, à peu-près à la hauteur de l'endroit de la voie romaine où il devoit être (*Voyez* le *n°* XXXI.) M. Maffei pretend que le Milliaire du même Empereur qui est auprès d'Uchau dans le chemin, est marqué VIII. (*Voyez* Art. 2. *n°*. XIV.) Mais mes Mémoires disent le contraire. En voila pourtant assez pour inférer que l'Empereur Antonin, dans la vûë peut-être de faire honneur à la ville de Nismes (*b*) d'où il étoit origi-

(*a*) *Voyez* l'Histoire des grands Chemins de l'Empire, *Liv.* 3. *chap.* 28. *Tom. I. pag.* 437. *de la* 2. *Edition.*

(*b*) Julius Capitolinus *in Antonino Pio.*

naire, fit commencer aux portes de cette ville une nouvelle suite de Milles vers Narbonne. Je doute pourtant que cette suite se continuât jusqu'à Narbonne même, & il est plus apparent qu'elle finissoit à moitié chemin, quand elle rencontroit la suite qui venoit de Narbonne. C'est ainsi que nous avons vû dans l'article précedent, que la suite de Milles, qui alloit de Narbonne vers Toulouse, se terminoit à Carcassonne à la renconrte de la suite opposée qui venoit de Toulouse.

Fin de la premiere Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC

SECONDE PARTIE,
Mémoires de Physique.

CHAPITRE I.

De la Fontaine de *Fontestorbe* près de *Belleftat* dans le Diocèse de *Mirepoix*, dont le cours est sujet à des variations périodiques.

I.

Des differentes especes de Fontaines periodiques. En particulier de la Fontaine de Fontestorbe, & de ce qu'on en sçavoit.

ON regarde ordinairement les Fontaines, dont le cours est sujet à des variations réglées & periodiques, comme de deux especes differentes. Dans les unes ces variations suivent, à ce qu'on prétend, le mouvement des marées. Dans les autres les retours, quoique reglez, gardent

un ordre qui n'a aucun rapport avec les marées. On appelle les dernieres *simplement Periodiques*, & on donne aux autres le nom de *Fontaines à flux & reflux*.

Il est cependant très-incertain qu'il y ait des Fontaines qui méritent ce dernier nom. On ne sçauroit du moins disconvenir que celles à qui on le donne, ne puissent se réduire facilement à la qualité de Fontaines simplement Périodiques, & ne puissent s'expliquer par le même principe, sans admettre aucune sorte de rapport avec les marées.

Mais nous aurons occasion de traiter cette question dans le *Chapitre III*. Il suffit de remarquer ici une différence plus réelle entre les Fontaines, à qui l'on donne le nom de Fontaines simplement périodiques. C'est que dans les unes l'écoulement cesse & revient plusieurs fois dans le jour, ce qui fait qu'on les appelle *Intermittentes*, au lieu que dans les autres l'écoulement sans cesser jamais entierement, augmente & diminue plusieurs fois dans les 24. heures par des retours reglez, d'où vient qu'on les nomme *Intercalaires*. Les exemples de ces deux sortes de Fontaines Périodiques ne sont pas rares, & nous en rapporterons plusieurs dans (a) deux autres Mémoires.

(a) *Cy dessous Part. II. Chap. 11. & 13.*

La Fontaine de Fontestorbe, dont il s'agit ici, peut être rapportée à l'une & à l'autre de ces deux especes sous differents égards. Nous l'examinerons dans ce Mémoire comme véritablement intermittente, parce que c'est ainsi qu'elle a été décrite par la personne, qui m'a communiqué ses observations. Nous rapporterons ensuite le Mémoire du P. Planque, où l'on en parle comme d'une fontaine purement intercalaire, & où on l'explique sur ce pied.

La Fontaine de Fontestorbe seroit connue depuis longtems, s'il étoit vrai, comme Adrien de Valois (b) l'a cru, que cette fontaine fût la fontaine *Orge*, dont Pline (c) a parlé, qu'il a placée dans la Province Narbonnoise, & dans la source de laquelle il dit qu'il croissoit de l'herbe dont les bœufs étoient si avides, qu'ils enfonçoient la tête dans l'eau pour pouvoir y atteindre. *In Narbonensi Provincia nobilis Fons Orge nomine est. In eo herba nascun-*

(b) In notit. Galliar. in verbo Orge.

(c) Hist. nat. lib. 18. cap. 22.

tur in tantum expetita bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Mais outre qu'il ne croît point d'herbe & qu'il n'a pû jamais en croître dans la source de Fonteſtorbe, qui eſt de roche vive, il paroît preſque certain que cette Fontaine dont parle Pline, eſt (a) la fameuſe Fontaine de Vaucluſe dans le Comtat, à laquelle la deſcription, que Pline fait, convient parfaitement. C'eſt de cette Fontaine auſſi, que le fameux (b) Bocace a entendu le paſſage de Pline qu'on vient de citer. *Sorga*, dit-il, . . . *in Narbonenſi Provinciâ loco qui vulgò dicitur* Vallis clauſa, *fons nobiliſſimus eſt* . . . *Producit in fundo ſui herbam adeo bobus ſapidam, ut diverſis ad illam carpendam ſub undis capitibus aſſidue paſcentes ferè ad ſuffocationem uſque detineant.* En quoi il a été ſuivi par (c) Jean Poldo d'Albenas, (d) Papire Maſſon, (e) Janus Cæcilius Frey, (f) Ortelius, (f) Ferrari, (f) Baudrand, &c. La riviere que cette fontaine forme, & qui s'appelle la riviere (g) de *Sorgue*, conſerve même encore l'ancien nom de cette fontaine; car c'eſt *Sorge* qu'il faut lire dans le Texte de Pline, au lieu d'*Orge* qu'on y lit, l'S du commencement de ce nom ne s'étant perdue, (h) qu'à cauſe de la rencontre de l'S, par où finit le mot *Fons*, qui précede.

Cependant pour appuier cette premiere mépriſe, M. de Valois eſt tombé dans une ſeconde. Il a prétendu que la Fontaine dont il eſt ici queſtion, s'appelloit *Font-aſtorgue* ou *Font-eſtorgue*, & il vouloit même qu'on ortographiât ainſi ce nom, *Fontaſt-Orgue* ou *Fonteſt-Orgue*, pour le rendre plus approchant de celui de la fontaine de Pline. Valois cite pour garant de ce qu'il avance certaines Cartes de Geographie, que je ne connois pas; mais il eſt conſtant que ces noms ſont inconnus dans le païs, & que cette fontaine n'y en a point d'autre, que celui de *Fonteſtorbe*.

Quand on ſçait la langue du païs, où cette fontaine coule, on comprend même aiſément, que ce nom lui convient * en ce qu'il exprime une proprieté qui lui eſt

(a) Voyez Deſchamps. *In notis in locum Plinii modò laudatum.*

(b) Lib. de Fontibus.

(c) Antiquit. de Niſmes, à la Table des noms, qui eſt à la fin.

(d) Deſcriptio Franciæ per flumina, *in Sorgâ*.

(e) In Admiranda Galliarum, Cap. 6.

(f) In Lexicis Geographic. in voce *Orge*.

(g) Strabon, lib. IV. l'appelle *Sulga*.

(h) On trouve des exemples pareils dans l'*Ars Critica Joann. Clerici Part. 3. Sect. 1. Cap. 6.*

* Le P. Kircher a cru qu'elle s'appelloit *Eſtorbe*, parce qu'elle couloit du pied d'une montagne nommée *Eſtorbe*. Sic dictus, dit-il, *à monte ad cujus radices effluit.* Mund. Subterran. Lib. 5. Sect. 4. Cap. 5.

particuliere, & dont on parlera amplement dans ce Chapitre *Destourba* ou *Estourba* signifient en Languedocien *troubler*, *interrompre*, & le vieux mot françois *Destourbier* prouve que ces mots ont eu la même signification en françois. Par conséquent le nom de *Fontestorbe* ou *Font-estorbe* veut dire mot pour mot *Fontaine troublée* ou *Fontaine interrompue*, ce qui convient à une Fontaine, dont le cours est ordinairement interrompu vingt-quatre fois par jour. C'est ainsi qu'au rapport de Pline (a) on appelloit autrefois en grec ἀνεπαυομένη c'est-à-dire *interrompue*, une pareille Fontaine intermittente, qui couloit à Dodone.

(a) Histor. nat. lib. 2. cap. 103.

Le premier qui ait parlé de la fontaine de Fontestorbe, ou du moins qui en ait parlé avec quelque exactitude, est Saluste du Bartas. Ce Poete en expliquant dans (b) sa *Semaine* les Bains de la Gascogne, sa patrie, a saisi l'occasion d'orner son Poeme de la description de cette Fontaine, & cette description est assez détaillée pour mériter, d'être rapportée.

(b) Troisiéme jour.

Mais tout ce que j'ai dit, en merveilles n'approche
Aux merveilles du Lers, quand il sort de sa roche.
S'il est vrai qu'un docte homme, à faute de pouvoir
Comprendre la vertu, qui pouvoit émouvoir
Sept fois le jour Euripe, & ses bouillantes ondes
Sept fois tempêtueuser de ses rives profondes,
Poussé de désespoir & de honte éperdu
Se jetta dans son flux plus cherché qu'entendu,
Dis moi, que feroit il contemplant la Fontaine,
Qui lave de ses flots de Mazeres la plaine,
Et née à Bellestat, non loin des monts de Foix,
Le peuple Toulousain, riche, pourvoit de bois?
Chaque coup que Phœbus parfaisant sa carriere
Sur les deux horisons reconduit la lumiere,
Son eau porte-radeaux, pendant quatre ou cinq mois,
Vingt & quatre fois naît, meurt vingt & quatre fois.
A sec on peut passer demie heure sa source,
Et demie heure après on ne peut de sa course

Soutenir la roideur, car son flot écumeux
Naissant tâche égaler les fleuves plus fameux,
Flot docte à bien compter, qui gardé par Nature
Le tems si sûrement sans horloge mesure.

Cette description de du Bartas a été suivie par la plûpart de ceux qui ont fait mention de cette Fontaine & de ses proprietez, comme (a) Papire Masson, (b) Janus Cæcilius Frey, (c) Adrien de Valois, (d) Bernard Varen, (e) Athanase Kircher, (f) Pierre Gassendi, (g) Robert Plot, (h) le P. Maignan, (i) Thomas Corneille, (k) l'Auteur du Dictionnaire de Trevoux, & (l) M Bruzen de la Martiniere, qui tous n'en parlent que sur le rapport d'autrui. Il est vrai que (m) Pierre-Jean Fabre, Medecin de Castelnaudari, & (n) François Bayle, Professeur de Philosophie à Toulouse paroissent l'avoir observée eux-mêmes, & que (o) M. de la Hire de l'Academie Royale des Sciences semble n'en avoir parlé, que sur de nouvelles observations, qu'on y avoit faites, mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, étoit si vague & si peu détaillé, qu'il valoit encore mieux s'en tenir à la description de du Bartas, qui étoit & plus étendue & mieux circonstanciée.

Cependant comme les descriptions poétiques sont ordinairement exagerées, je souhaitai d'avoir sur cette Fontaine des informations plus éxactes & plus sûres. Dans cette vûë je priai en 1705 un de mes amis, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, qui étoit établi à Chalabre dans le Diocèse de Mirepoix près de Bellestat, d'examiner cette fontaine, & de me marquer le précis de ses observations. Il a pris la peine de l'observer avec beaucoup d'attention pendant deux Etez de suite, & voici à quoi se réduit le rapport qu'il m'en a fait.

II.

Description de la Fontaine de Fontestorbe, & des variations qu'on y observe.

I. Fougas & Bellestat sont deux villages du Diocèse

(a) Descript. Franc. per flumina, pag. 366.
(b) Admirand. Galliæ, cap. 9.
(c) In notit. Galliar. in verbo Orga.
(d) Geographia general. lib. 1. cap. 17. § 18.
(e) Mund. subterran. lib. 5. sect. 4. cap. 3.
(f) Physic. sect. 3. membri prior. lib. 1. cap. 7.
(g) The natural history of Staffordshire, cap. 2. n°. 41.
(h) Perspectiv. horaria, lib. 1. propos. 153.
(i) Dictionn. Géograph. au mot Fontestorbe.
(k) Au mot Font.
(l) Dictionn. Géograph. au mot Fontestorbe, & au mot Bellesty.
(m) In Hydrographo Spagyrico, lib. 2. cap. 1.
(n) Institution. Physic. Part. 3. lib. 1. sect. 2. Disput. 3. art. 7. num. 14. & 17.
(o) Reg. Scient. Academ. Historia, lib. 3. cap. 3.

devient intermittente que dans dix ou douze jours, suivant le plus ou le moins de chaleur.

VI. Lorsque l'Eté est fort pluvieux, elle n'est point du tout intermittente.

VII. Au contraire en 1692 la neige aiant été gelée pendant deux mois, & n'y aiant point eu de pluie pendant ce tems-là, la Fontaine (a) fut intermittente dans les mois de Novembre, Decembre & Janvier.

VIII. Lorsqu'elle est intermittente, le tems qu'il y a d'un écoulement à l'autre, est à peu-près de 32′ 30″, comme on l'a observé avec une montre à minutes.

IX. L'écoulement dure 36′ 35″. de sorte que la période, ou le retour entier de la Fontaine au même état, est de 69′ 5″

X. L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours égal, la durée de chaque écoulement est aussi la même, ce qui ne doit s'entendre que du jour où l'on observe, car d'ailleurs la pluie ou la sécheresse apportent beaucoup de variation dans l'un & dans l'autre, comme il paroît par l'*Observation IV.*

XI. Pendant tout le tems de l'intermission, il ne coule point d'eau par l'ouverture triangulaire décrite ci-dessus, & c'est alors qu'on y entre à sec.

XII. Il coule pourtant alors de l'eau dans le lit, qui va en pente de la Fontaine à la riviere de Lers, ce qui prouve qu'il y a des communications secretes Q R, S T, entre ce lit & le grand réservoir dont nous avons parlé.

XIII. Dans le plus fort de l'écoulement l'eau occupe toute la largeur de la base de l'ouverture triangulaire, qui est de 8 pieds, & s'y éleve à la hauteur de 4 ou 5 pouces.

XIV. Lorsque la Fontaine commence à devenir intermittente, le tems de l'intermission est beaucoup plus court, & celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous n'avons marqué. Au commencement même la Fontaine n'est simplement qu'intercalaire pendant quelque tems, c'est-à-dire qu'elle n'est remarquable que par une augmentation ou diminution periodique dans la quantité

(a) Pierre-Jean Fabre certifie le même fait pour les années 1614. & 1681. *in Hydrograph. Spagyrica. Lib. 1 cap. 1.*

d'eau qui en sort, car d'ailleurs l'eau en coule alors sans discontinuation

XV De la même maniere quand la Fontaine va cesser d'être intermittente, le tems de l'intermission commence à devenir plus court & plus court, & celui de l'écoulement plus long & plus long. L'écoulement ensuite devient continuel, mais sujet pendant quelque tems à des augmentations ou intercalaisons périodiques. Enfin les variations cessent bien-tôt, & l'écoulement devient parfaitement uniforme

XVI En hiver, & en été même, quand la saison est pluvieuse, la Fontaine coule d'un cours toujours égal & toujours uniforme, sans augmentation, sans diminution & sans aucune variation.

XVII Quand on s'approche de l'ouverture de la Fontaine, on entend un bruit sourd. Ce bruit augmente considérablement quelque tems avant que l'eau commence de couler par cette ouverture, & se soutient, mais en diminuant, presque tout le tems qu'elle coule. Il paroît évidemment que ce bruit est produit par une chûte d'eau.

XVIII Depuis le tems que ce bruit redouble jusqu'à ce que l'eau sorte par l'ouverture de la Fontaine, il se passe près d'un quart-d'heure, ou pour le moins 12 minutes

III.

Explication des retours Periodiques de la Fontaine de Fontestorbe.

La cause des intermissions reglées des Fontaines Périodiques, a dû paroître d'abord si obscure, que je ne suis pas surpris qu'on ait desesperé de la trouver. On a cependant fait sur cette question des progrès, qu'il seroit à souhaiter que l'on eût fait sur des questions plus utiles. C'est ainsi que rien ne sembloit plus difficile que d'expliquer la cause de l'arc-en-ciel, & qu'il n'est pourtant point de phénomene physique, dont on rende raison d'une maniere plus claire & plus certaine

Pour expliquer les intermissions périodiques des Fon-

taines

taines intermittentes, il ne faut que supposer un tuiau ou canal recourbé en siphon, par où l'eau de ces sources doive couler. Par cela seul on rend raison de tout ce que ces Fontaines présentent de merveilleux, & on en rend raison d'une maniere si simple & si naturelle, qu'on a peine à douter que ce ne soit le moien, dont la Nature s'est servie pour les produire. Il doit m'être permis de louer cette idée puisqu'elle ne m'appartient pas, & qu'il n'y a rien de moi dans l'application que j'en vais faire à la fontaine de Fontestorbe, que le détail des faits particuliers qui regardent cette Fontaine, & l'application de la cause générale à ces faits.

Si l'on pouvoit donc partager par le milieu cette longue chaîne de Rochers, à l'extremité de laquelle se trouve la Fontaine de Fontestorbe, j'aime à me persuader qu'on y trouveroit à peu-près ce que j'ai marqué dans la *Planche I.* On verroit d'abord assez près de l'ouverture triangulaire A D E par où l'eau sort, un bassin vaste & profond, marqué par les lettres K L M T R. On en a des preuves positives, soit parce que les pierres qu'on y jette n'arrivent au fond qu'après un certain tems (*Observat.* 1) soit parce qu'on peut le sonder, du moins en partie, en s'avançant deux ou trois pas dans l'ouverture triangulaire. J'appellerai ce bassin, bassin *inferieur*, pour le distinguer d'un autre bassin plus élevé N F G, qui portera le nom de bassin *superieur*.

Ces deux bassins doivent communiquer entr'eux non pas par un canal direct, la Fontaine n'auroit alors rien d'extraordinaire, mais par un tuiau F G I recourbé à peu-près en siphon. La branche supérieure F G de ce siphon doit avoir son ouverture F au fond du bassin supérieur, & la branche inférieure G I, qui doit être plus longue, suivant la nature du siphon, doit se terminer au-dessus du niveau de l'ouverture triangulaire A D E, puisque les eaux qui en coulent, produisent en tombant dans le bassin inférieur, même quand il est plein, un bruit considérable, qui paroît être causé par une chûte d'eau, (*Observat.* 17.) comme il l'est en effet.

Enfin le bassin supérieur peut recevoir l'eau ou de plu-

sieurs sources par plusieurs canaux, ou d'une seule par un seul canal O P. Cela revient au même dans le fond pour l'explication de la Fontaine; nous supposerons pourtant pour la facilité du raisonnement & du calcul, qu'il n'y a qu'un seul canal O P. Il faut seulement observer que pour rendre la Fontaine intermittente, le calibre de ce canal doit être plus petit que celui du siphon F G I, ou qu'il doit du moins couler moins d'eau en tems egal par ce canal que par ce siphon.

Telle est à peu près, à ce que je crois, la structure interieure de la Fontaine de Fontestorbe. Peut-être ne seroit-il pas impossible de prouver qu'elle doit être ainsi, en remontant des effets à la cause, mais ce seroit s'engager dans une discussion ennuieuse & inutile. Il vaut mieux n'avancer ce qu'on vient d'établir que comme une simple supposition. Il est difficile qu'après une exacte explication de tout ce qu'on observe dans le cours de cette Fontaine, on ne soit disposé à regarder comme vrai, ce qu'on n'aura d'abord admis que comme possible.

Suivant cette supposition donc, il est aisé de juger quelle doit être la cause des intermissions périodiques de cette Fontaine. A mesure que le bassin superieur s'emplit de l'eau qui coule par le canal O P, cette eau entre dans la branche supérieure du siphon par l'ouverture F, & s'y place à la même hauteur. Mais le siphon F G I ne peut commencer à la verser dans le bassin inferieur, que lorsqu'elle est parvenue jusqu'au haut de sa courbure G. C'est-là une proprieté essentielle du siphon. Ainsi comme l'eau ne peut atteindre au haut de cette courbûre, que lorsque le bassin supérieur est plein, la fontaine doit être intermittente pendant tout ce tems-là, & le tems de cette intermission doit être toujours égal au tems qu'il faut pour remplir ce bassin.

Mais dès que l'eau sera parvenue au haut de la courbûre G, le siphon devra la verser dans le bassin inférieur, & la Fontaine commencera pour lors de couler. Il est vrai que cet écoulement devra finir bien-tôt, car comme le calibre du siphon F G I est plus grand, que celui du canal O P, ce siphon versera dans un certain tems, non

ſeulement l'eau que le canal O P peut fournir dans ce tems-là, mais encore celle qui s'étoit ramaſſée dans le baſſin ſuperieur pendant l'intermiſſion. Le baſſin ſuperieur ſe trouvant donc à ſec, il y aura alors une nouvelle intermiſſion, qui durera juſqu'à ce que ce baſſin ſoit rempli de nouveau, & qui par conſéquent ſera égale à la premiere. Cette nouvelle intermiſſion ſera ſuivie d'un autre écoulement, & cet écoulement d'une nouvelle intermiſſion, qui ſe ſuccederont toujours dans le même ordre périodique, tant que la Fontaine demeurera dans le même état.

C'eſt en gros la maniere dont on peut expliquer les retours périodiques de la Fontaine de Fontestorbe, mais il faut tâcher d'entrer ſur cette maniere dans un detail plus exact. La difficulté ne conſiſte qu'à ſçavoir combien de tems le ſiphon jette de l'eau à chaque écoulement de la Fontaine, & combien de tems il demeure ſans en jetter à chaque intermiſſion, afin de pouvoir comparer par ce moien le calibre du canal O P qui fournit l'eau au baſſin ſuperieur, & celui du ſiphon F G I, qui la verſe dans l'inférieur. Encore ſuffiroit-il même de ſçavoir le tems de l'écoulement qui ſe fait par le ſiphon, car comme on ſçait aſſez exactement la durée de la période entiere de la Fontaine, le tems de l'écoulement connu donneroit le tems de l'intermiſſion.

Mais il eſt preſque impoſſible de fixer le tems que dure cet écoulement, parce qu'il commence avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire de la Fontaine, & qu'il finit avant que l'eau ceſſe de ſortir par cette ouverture.

1°. *Cet écoulement commence* avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire, & cela parce qu'avant que l'eau puiſſe ſortir par-là, il faut remplir le baſſin inferieur, d'où pendant l'intermiſſion l'eau s'eſt échappée dans le lit de la Fontaine, avec lequel il communique par les fentes Q R, S T (*Voyez l'Obſervat.* 12.) De-là vient que les pierres qu'on y jette ſur la fin de l'intermiſſion, n'arrivent qu'après un certain tems juſqu'à l'eau qui y reſte. (*Voyez l'Obſervat.* 1.) Il eſt vrai qu'à cet égard le bruit qu'on entend dès que le ſiphon commence à jetter de

l'eau, annonce le commencement de l'écoulement, & comme ce bruit précéde la sortie de l'eau par l'ouverture triangulaire, d'environ 12'. on a raison d'en conclure que l'écoulement du siphon commence 12' plutôt que la sortie de l'eau par l'ouverture triangulaire. Ainsi ce sont 12' a ajoûter aux 36' 35" que dure cette sortie de l'eau, ce qui fait 48' 35" ou 48' 30" en négligeant les 5" de plus.

2°. *Cet écoulement finit* avant que l'eau cesse de couler par l'ouverture triangulaire. Quand le siphon s'arrête après avoir vuidé le bassin supérieur, la Fontaine doit être dans le plus fort de son écoulement, c'est à dire qu'elle doit couler suivant l'*Observation* 13 dans toute l'étendue de la base de l'ouverture triangulaire & à la hauteur de quatre ou cinq pouces. Il doit donc se passer quelque tems avant que cette quantité d'eau ait pû s'écouler dans toute la largeur du bassin inferieur, & laisse à sec l'ouverture triangulaire, & c'est ce tems-là qu'il est difficile de déterminer, ou du moins qui n'est point determiné par les observations, qu'on m'a communiquées. C'est pourquoi je suis obligé de l'évaluer arbitrairement à 8'. & de reduire à 40' 30" la durée de l'écoulement vrai, qui par l'article precedent paroissoit devoir être de 48' 30".

Si l'on pouvoit entendre finir le bruit, que fait l'eau du siphon quand elle tombe, comme on l'entend commencer, on auroit la veritable mesure de chaque écoulement. Mais ce bruit, qui est tres-sensible quand le siphon commence á jetter de l'eau, parce que le bassin inferieur se trouvant vuide, l'eau tombe alors de fort haut, diminue peu à peu á mesure que ce bassin se remplit, parce que la hauteur de la chûte diminue à proportion, & enfin on cesse de l'entendre, quand l'eau sort à grands flots par l'ouverture triangulaire, á cause du murmure que fait cette eau en sortant, quoique le bruit de la chûte de l'eau ne cesse pas encore si-tôt.

Des suppositions, que nous venons de faire, il en résulte, 1°. Que le siphon emploie 46' 30" a verser l'eau du bassin supérieur dans l'inferieur.

2°. Que dans ces 40' 30" le siphon verse non-seule-

ment l'eau que le tuiau O P fournit pendant le même tems, mais encore toute celle qu'il avoit fournie pendant les 28′ 30″ que l'intermission a duré.

3° Et que par conséquent le siphon verse dans le bassin inferieur en 40′ 30″ autant d'eau que le tuiau O P en fournit au bassin superieur en 69″. Ainsi si l'on suppose que l'eau coule avec une égale vitesse par ce canal O P & par ce siphon, il s'ensuivra que le calibre du siphon doit être à celui du canal O P, comme 69 à 40 ½, puisqu'il est démontré que les calibres de deux canaux quelconques, par où l'eau coule avec la même vitesse, & qui versent la même quantité d'eau en tems inégaux, sont entr'eux en raison reciproque des tems, qu'ils emploient à la verser.

Tant que cette proportion demeurera la même, c'est-à-dire tant que le canal O P ne donnera en 69′ que la même quantité d'eau que le siphon peut evacuer en 40′ 30″ l'écoulement vrai durera 40′ 30″, & l'intermission vraie 28′. 30″ Mais cependant à cause du changement que le bassin inferieur, qu'il faut emplir, apporte dans le cours apparent de la Fontaine, l'écoulement paroîtra n'être que de 36′ 30″, & l'intermission semblera durer au contraire 32′. 30″ conformement *aux Observations* 8 & 9.

Mais s'il arrive que l'eau vienne à couler plus vîte par le canal O P, ou qu'il coule de l'eau dans le bassin superieur par d'autres canaux, qui étoient auparavant à sec, comme l'un ou l'autre, & peut-être même tous les deux doivent arriver après les pluies, dans ce cas 1°. Il faudra moins de tems pour remplir le bassin superieur jusqu'au haut du siphon. Ainsi l'intermission vraie durera moins de 28′ 30″, & l'intermission apparente par conséquent ne paroîtra pas non plus durer 32′ 30″, ce qui ira toujours en augmentant à mesure que l'abondance de l'eau qui sera fournie au bassin superieur, augmentera. 2° Il faudra au contraire plus de tems pour que le siphon puisse épuiser le bassin superieur, à cause que l'eau y est fournie plus abondamment à chaque instant. Ainsi l'écoulement vrai durera plus de 40′ 30″, & l'écoulement apparent par conséquent paroîtra durer plus de 36′ 30″, ce qui ira

de même toujours en croissant, à mesure que la quantité de l'eau que sera fournie au bassin superieur, croîtra, ce qui est entierement conforme à l'*Observ.* 15.

Que si la quantité d'eau que reçoit le bassin superieur, soit du canal OP seul, soit des autres canaux qui peuvent en fournir, augmente jusqu'à se trouver enfin égale à celle que le siphon en peut vuider en tems égal, dans ce cas le bassin ne se vuidera plus, & la Fontaine cessant par conséquent d'être intermittente, coulera d'un cours uniforme, comme il est rapporté dans les *Observations* 2. 3. 4. 5. 6. 7. & 16.

Mais si la sécheresse en diminuant la quantité d'eau, qui est fournie au bassin superieur, la rend moindre de nouveau que celle que le siphon en vuide en tems égal, la Fontaine recommencera dès-lors à devenir intermittente, mais de telle maniere que l'intermission sera très-courte d'abord, & l'écoulement très-long, & qu'à proportion que l'abondance de l'eau diminuera, la durée de l'intermission ira en croissant, & celle de l'écoulement en décroissant, conformément à l'*Observation* 14.

Quand la Fontaine commence à devenir intermittente par la secheresse, ou qu'elle cesse de l'être par la pluie, l'intermission doit être si courte pendant quelque tems, que les eaux qui sont dans le bassin inferieur, au dessus du niveau de l'ouverture triangulaire, ne peuvent pas avoir le tems de s'écouler, avant que le siphon recommence à en verser de nouveau. Ainsi dans ce tems-là la Fontaine, quoique déja véritablement intermittente, paroîtra pourtant n'être qu'intercalaire, c'est-à-dire que son écoulement sans paroître interrompu, sera sujet à des augmentations & à des diminutions périodiques, ce qui est conforme aux *Observations* 14. & 15.

Enfin la Fontaine de Fontestorbe, quand elle cesse une fois d'être uniforme dans son cours, ne peut jamais garder longtems une période constante & permanente. La durée de ses intermissions & celle de ses écoulemens varient suivant le plus ou le moins de sécheresse & le plus ou le moins de pluie. Par conséquent, comme il est rare que la sécheresse ou l'humidité demeurent long-tems au

même dégré, il est difficile aussi que le rapport de l'intermission à l'écoulement, demeure long-tems le même, & c'est connoître peu la nature de cette Fontaine, & des autres Fontaines de la même espece, que de se flatter d'en pouvoir fixer la véritable période.

Le Mémoire sur la Fontaine de Fontestorbe qu'on vient de voir, fut lû dans la Société Royale des Sciences de Montpellier, & inseré dans ses Registres en 1707. Le P. Planque de l'Oratoire a donné depuis une Dissertation sur la même matiere, imprimée à Toulouse en 1731, sous le titre d'*Observations sur la Fontaine de Fontestorbe, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable*. La conformité du sujet l'a exposé à se voir accusé dans une Lettre anonyme d'avoir copié mon Mémoire. Il me paroit pourtant que l'accusation étoit mal fondée, & que son Mémoire ne ressembloit pas assez au mien pour l'acquitter. Mais quand la conformité eut été encore plus grande, je n'aurois eu aucun sujet de me plaindre de lui, puisque j'avois averti moi-même, que l'explication que je donnois dans mon Mémoire, n'étoit ni nouvelle, ni de moi, & qu'ainsi j'avois suffisamment déclaré que je ne prétendois y avoir aucun droit particulier. Aussi le P. Planque n'a-t-il pas pû ignorer, que je n'avois point de part à la peine qu'on cherchoit à lui faire, & je proteste que le nom de son accusateur m'est encore inconnu.

C'est sur moi cependant que ce Pere a fait retomber son chagrin. Il demanda une copie de mon Mémoire, & il l'obtint. Le Secretaire de la Société Royale des Sciences de Montpellier oublia en cette occasion qu'il n'étoit que le dépositaire de mon ouvrage, & il crut pouvoir en disposer comme de son bien. Dès que le P. Planque eut reçu cette copie, il la fit imprimer sous mon nom, sans daigner s'informer si j'étois assez content de cette Dissertation, pour trouver bon qu'elle parut. Je laisse au Public à juger si le P. Planque a pris cette peine pour se disculper d'une accusation frivole, ou pour s'assurer l'honneur d'avoir découvert le Méchanisme de la Fontaine de Fontestorbe; mais s'il a eu ce dernier dessein en vûe, il auroit dû juger qu'il prenoit une peine inutile, puisque j'avois averti vingt-cinq ans avant qu'il écrivit, que cette explication n'étoit pas nouvelle. On la trouve par tout. Dans les (a) Voyages des Alpes de Scheuchzer en 1723. Dans le Nouveau (b) Systême des Eaux Minérales de Forges du sieur Lacouviere en 1699. Dans la Physique du (c) P. Casimir de Toulouse, Capucin, en 1674. dans le *Cursus Mathematicus* (d) du P. Deschalles, Jésuite, en 1674. Dans le (e) *Mundus subterraneus* du P. Kircher, en 1665. (f) Dans le *Cursus Philosophicus* du P. Maignan, Religieux Minime, vers l'an 1660. Enfin dans (g) les Spiritales de Heron d'Alexandrie, qui a vécu environ 120 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne.

(a) Itinera Alpina Joann. Jacobi Scheuchzeri, *Tom.* 2 *pag.* 419.

(b) *Pag.* 250. 251.

(c) *Physic. Part.* 2. *Disquisit.* 4. *artic.* 3. *quæst.* 3.

(d) Curs. Mathe. *mat. Tract.* XV. *propos.* 25.

(e) *Lib.* 5. *sect.* 5. *cap.* 4.

(f) Vide R. P. Cassianum, *loco mox laudato*.

(g) Sur tout aux cinq premieres propositions.

Le Mémoire, que je viens de donner dans le Chapitre précédent, est le même que le P. Planque avoit fait imprimer. La seule difference c'est que je l'ai donné non seulement exempt des fautes qu'on avoit laissé glisser dans la copie, mais retranché même en quelques endroits, où il m'a paru que je m'étois trop étendu, en un mot dans un état où je crois pouvoir l'avouer. J'y vai joindre la Dissertation du P. Planque, pour ne pas priver le Public des éclaircissemens qu'il y pourra trouver. Comme il l'a déja publiée lui-même, il ne sçauroit se plaindre de mon procedé, & je n'ai pas sujet de craindre de sa part les reproches que j'erois en droit de lui faire.

CHAPITRE II.

Observations sur la Fontaine de *Fonteſt-Orbe*, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable. Par le *P. Planque de l'Oratoire, de la Societé des Sciences de Toulouse.*

I.

Raisons qui ont engagé le P. Planque à faire des observations sur la Fontaine de Fonteſt-Orbe.

LA Fontaine de Fonteſt-Orbe a excité dans tous les tems l'admiration des Savans. Il paroît même qu'ils l'ont regardée comme un mystere de la Nature qu'ils ont crû qu'ils ne pouvoient pénétrer. M. Bayle après en avoir donné une légere idée, avoue ingenument qu'il n'a pû rien imaginer sur cela qui fût capable de le satisfaire, & il nous assure qu'il n'en a trouvé dans les Auteurs aucune explication raisonnable.

Franç. Bayle, Inst. Phys. part. 1. 3. [illegible] 14. & 17.

Celle qu'on en donne ici, doit cependant faire juger que ce mystere n'étoit pas si impénétrable qu'on l'avoit crû jusqu'à présent. Elle depend de peu de suppositions, savoir celles de deux réservoirs, d'un seul siphon & de quelques ouvertures à l'un des réservoirs. Il n'y a rien là qui soit au-dessus de l'esprit humain, tout y est simple & naturel. Par la lecture qu'on en fera, l'on aura peut-être lieu de se convaincre que souvent la Nature ne nous paroît si obscure & si mystérieuse que parce qu'on ne l'examine

Planche I

Pag 272. 273



mine pas assez éxactement, & parce qu'on a peine à se défaire des préjugez, qui nous mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vûes & d'autres lumieres que ceux qui nous ont precédé.

Les observations imparfaites que nous avions sur Fontest-Orbe & qui même se contredisent, ont beaucoup contribué à en rendre l'explication ou difficile, ou peu satisfaisante. Le sentiment commun sur cette Fontaine est que c'est un « torrent, qui coule pendant neuf mois de l'année avec » la même force, mais qui vers la fin du mois d'Août » jusqu'à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement » du mois de Novembre, coule & s'arrête par interval» les qui n'ont rien de périodique. »

V. le Dict. de Trevoux.

M. Bayle dit que cette Fontaine coule par intervalles reglez & par consequent periodiques, qu'elle ne s'arrête pas entierement, & que les trois mois pendant lesquels elle coule en croissant & decroissant, sont les mois de Juin, Juillet & Août. *Qualibet horâ fere deficit & restituitur, præcipue & manifestius tribus sicciorbus anni mensibus Junio, Julio & Augusto: reliquo fere tempore magnam aquarum copiam largitur ille Fons, sed fluxu æquabili.*

Sup. n. 24.

M. de Valois parle du cours irrégulier de Fontest-Orbe, mais en ne déterminant pas le tems auquel il est remarquable, il donne à juger que cette Fontaine coule irrégulierement pendant toute l'année.

Not. Gal. p. 395.

Ces Auteurs ne nous ont pas parlé sans doute après des observations bien éxactes. Mais quand même ils l'auroient fait, quand ils s'accorderoient ensemble autant qu'ils sont opposez, ils ne nous donneroient pas dans ce qu'ils nous disent, une idée parfaite de cette Fontaine. Il resteroit toûjours à savoir si le tems auquel elle commence & cesse de couler avec accroissement & decroissement est fixe, ou s'il ne l'est pas: si l'accroissement dure autant que le decroissement: s'ils se font dans la même proportion, ou non: si les pluies altérent ce Phénoméne, ou ne l'altérent point: si elles sont cause qu'il paroît plûtôt, ou qu'il se montre plûtard.

Ainsi tout ce qu'on nous a rapporté de Fontest-Orbe jusqu'à present, se réduit à nous la representer comme

une Fontaine extraordinaire, & à nous faire souhaiter de savoir au vrai ce qui en est. Il sembloit qu'il n'étoit plus permis de l'ignorer depuis l'établissement qui vient de se faire à Toulouse, sous l'autorité du Prince, d'une Societe des Sciences. Fontest-Orbe située dans le Languedoc & presque aux portes de Toulouse, paroissoit être son propre bien. Le P. Planque l'un des Membres de cette Société, s'est transporté plusieurs fois sur les lieux pour reconnoître cette Fontaine : il l'a examinée avec attention, il en a vû avec des yeux de Physicien toutes les particularités. Il ne s'est pas borné à de simples observations, il s'est appliqué à dévoiler le mystere, & si l'on en juge par la machine qu'il a communiquée à la Societe des Sciences, & qui imite Fontest-Orbe dans tout ce qu'elle a de remarquable, l'on sera porte à croire qu'il y a entierement réüssi.

Il s'est convaincu par la seule inspection du sol de Fontest Orbe, avec combien peu de fondement M. de Valois a crû qu'elle étoit cette même Fontaine dont Pline fait mention, qu'il place dans la Province Narbonnoise & qu'il appelle *Orge*. * *In Narbonensi Provincia*, dit Pline, *nobilis Fons* Orge *nomine est. In eo herbæ nascuntur expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Sed illas in aquâ nascentes certum est non nisi imbribus ali.* Sur quoi M. de Valois dit, *Hic Fons Orge mihi videtur esse* Fontestorgue *in Tabulis Geographicis memoratus, unde oritur Fluvius Lertius.* Mais quelle apparence que ce soit ici Fontest-Orbe? En effet dans l'antre d'où cette Fontaine sourd, il n'y a que des pierres & des rochers couverts d'une mousse inutile. D'ailleurs si Fontest-Orbe eût été cette meme Fontaine dont Pline parle, il n'est pas probable que ce curieux Naturaliste, amateur des merveilles, en nous parlant de Fontest-Orbe eût négligé d'en rapporter une circonstance aussi remarquable, que l'est son cours irrégulier & periodique.

Neanmoins sur ce fondement M. de Valois juge qu'on doit nommer notre Fontaine *Fontest-Orgue*, ou *Fontast-Orgue*. D'autres écrivent *Font-Estorgues*. Mais le P.

Lib. 18 ch. 22.

Diction. de Trevoux

* Voyez ci dessus pag. 260.

Planque a crû qu'il devoit là-dessus s'en tenir aux gens du païs qui disent Fontest-Orbe, (*a*) nom qui pourroit lui avoir été donné à cause de la figure de l'antre d'où sourd la Fontaine, lequel represente une voute en berceau, & de l'ouverture de cet antre, qui est semblable en quelque maniere à une porte ronde.

II.

Explication de tout ce que la Fontaine de Fontest-Orbe a de remarquable.

La Fontaine de Fontest-Orbe est située dans le Diocèse de Mirepoix auprès de Bellesta, sur le bord du Lers, & à demi-lieue de la source de cette Riviere. Elle sort du fonds d'un antre, où elle sourd de différents endroits. Cet antre a quatre ou cinq toises de profondeur, il est adossé contre le pié d'une montagne, & formé par un rocher, qui s'élevant de côté & d'autre, represente une espèce de voute, au pendentif de laquelle il y a une grande ouverture. L'entrée de cet antre qui est au Nord-Ouest, semblable à un grand portail, a dans sa simplicité quelque chose de majestueux.

Les eaux de Fontest-Orbe coulent uniment pendant huit ou neuf mois de l'année. le reste du tems, elles (*b*) augmentent & diminuent dans leur cours. Le tems pendant lequel elles croissent & decroissent, est selon les observations que j'en fis le mois d'Octobre dernier (1730.) de soixante-une minute, (*c*) l'accroissement durant dix-sept minutes, & le décroissement quarante-quatre.

(*a*) On a rapporté ci-devant *pag.* 260. une étymologie du nom de cette Fontaine, qui paroit plus vrai-semblable.

(*b*) Le Médecin à qui l'on doit les observations du Chap. précedent, n'a eu égard qu'à l'eau, qui sort par l'ouverture triangulaire de la Fontaine; & pour lui la Fontaine est véritablement *Intermittente*. Le P. Planque au contraire a égard à l'eau, qui continue de couler dans la [illegible] depuis la source jusqu'à la riviere de Lers; & pour lui la Fontaine n'est simplement qu'*Intercalaire*.

(*c*) L'accroissement de la Fontaine, pour parler comme le P. Planque, ne doit durer que la moitié de l'écoulement, c'est-à-dire 18'.

Dans le premier instant de l'accroissement, Fontest-Orbe ne donne qu'un filet d'eau, qui augmentant pendant dix-sept minutes, suffit vers la fin de l'accroissement pour grossir, disons mieux, pour former la Riviere de Lers, qui n'est jusques-là qu'un simple ruisseau, & pour faire aller un moulin à scie & un autre à forge, qui sont à quelques pas au-dessous.

Cette source parvenue à son plus grand accroissement, ne s'y soutient pas, elle baisse & revient quarante-quatre minutes après au même point auquel elle étoit, lorsqu'elle avoit commencé de croître.

Chaque accroissement est précedé par un grand bruit qui se fait tout-à-coup dans les cavités de la montagne; ce bruit va en diminuant, & cesse quelques instants après.

Le tems auquel Fontest Orbe cesse de couler d'une maniere uniforme, & qu'elle commence à croître & decroître, n'est pas fixe & precis. Si le Printems & le commencement de l'Eté ont été pluvieux, l'accroissement & le decroissement sont plus retardez, si au contraire ils n'ont point été pluvieux, ce Phénomene arrive plûtôt. Cependant il ne commence pas ordinairement avant le quinziéme de Juillet, & jamais plus tard que le quinziéme d'Août.

Ce Phénoméne se soutient jusques vers le mois de No-

17″ selon notre calcul. *Voyez* le Chapitre précedent *Art.* 2. n°. IX. Le decroissement, pour parler comme le même Pere, doit durer pendant l'autre moitié de l'écoulement, & pendant toute l'intermission, c'est-à-dire pendant 50′ 47″ selon le même calcul. *Ibid.* n°. VIII & IX. Par là le periode entiere de la Fontaine doit être selon nous de 69′ 4″.

Mais suivant le P. Planque l'accroissement ne dure que 17′ le décroissement n'en dure que 44′ & le période entiere n'est que de 61′. D'où vient cette différence?

C'est que nos Observations ont été faites sur la Fontaine de Fontestorbe dans l'Été, où il faut plus de tems pour remplir le bassin du siphon, parce qu'alors la source intérieure, qui fournit l'eau est moins abondante, au lieu que le P. Planque a fait les siennes dans le mois d'Octobre, & par conséquent dans un tems où la source étoit plus abondante, & où il faloit moins de tems pour remplir le même bassin.

vembre, où il commence à pleuvoir abondamment. Mais si les pluies sont plus reculées, si l'Automne a été fort seche, il dure plus long-tems. Cependant les moindres pluies l'alterent, & les plus grandes le font cesser entierement, jusqu'à ce que les eaux de ces pluies qui s'étoient apparemment amassées dans les creux de la Montagne, se soient entiérement écoulées.

Enfin l'on remarque que quand l'accroissement & le decroissement des eaux ne sont point sensibles, & surtout en hiver, Fontest-Orbe coule plus abondamment qu'elle ne fait dans son plus grand accroissement: ce qui n'est pourtant point reglé, & qui depend entierement de la quantité d'eaux qui sont tombées pendant les pluies, ou qui sont venues de la fonte des neiges.

Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer l'origine des Fontaines: ce seroit m'écarter de mon sujet, puisque toutes mes réflexions ne doivent rouler que sur l'accroissement, & le décroissement de celle-ci, & qu'il suffit de supposer que l'origine de Fontest-Orbe n'est pas differente de celle des autres sources qui ne tarissent pas.

La simplicité avec laquelle la Nature opére les merveilles qu'elles a exposées à nos yeux, nous engage à expliquer celles qu'elle y a dérobées, par les principes les plus simples. Sur ce fondement j'espere qu'on me saura bon gré de ceux que je hazarde pour expliquer le Phénomene, dont il s'agit.

Je demande seulement qu'il me soit permis de supposer, qu'il y a dans la montagne, contre laquelle est adossé l'antre d'où coule Fontest-Orbe, deux reservoirs à differente hauteur: que ces reservoirs n'ont entr'eux de communication que par un siphon, dont la plus courte branche répond vers le fond du réservoir superieur, & la plus longue va aboutir à l'autre: & qu'enfin celui-ci a à l'une, ou à plusieurs de ses parois diferentes ouvertures, l'une au-dessus de l'autre, par où les eaux qu'il a reçûes, s'épanchent vers le lieu d'où sourd notre Fontaine.

On me passera sans peine ces suppositions: elles n'ont rien que de tres-simple, & qu'on ne puisse d'ailleurs

concevoir aisément. Qui est-ce qui doute en effet qu'il n'y ait des concavités dans les rochers & des conduits que la Nature y a disposez, ou que les eaux s'y sont creusez en mille maniere diferentes ?

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de déterminer ici la situation & la capacite des réservoirs, le diametre du siphon & la grandeur de ses ouvertures. Pourvû que ces réservoirs puissent contenir toute l'eau de la Fontaine & que cette eau puisse passer par le moien du siphon du premier reservoir au second, l'on peut leur donner telle situation & telle dimension que l'on voudra imaginer.

Inutilement assignerois-je quel est le diametre du siphon, puisque je conviens qu'a la place d'un seul, l'on peut en substituer plusieurs, & que je crois même (ce que je dis pour prévenir certaines difficultés qu'on pourroit me faire) que le siphon dont je parle, n'est autre chose que l'assemblage d'une infinite de petits conduits placez a la même hauteur, recourbez & situez d'une maniere propre a porter l'eau d'un réservoir a l'autre.

Enfin n'étant pas probable que toutes les diférentes ouvertures qui sont aux parois du second reservoir, soient de la même grandeur, envain voudroit-on s'eforcer de deviner laquelle de ces ouvertures est la plus considérable

Ce que nous connoissons de Fontest-Orbe nous autorise cependant a dire qu'il faut quarante-quatre minutes, pour que l'eau qui vient au premier reservoir, parvienne au-dessus du siphon, que ce siphon transmet au second reservoir dans dix-sept minutes toute l'eau qui a coulé dans le premier pendant soixante-une, & qu'enfin les ouvertures du second réservoir prises ensemble jusqu'a une certaine hauteur, au dessus de laquelle l'eau ne s'éleve pas lors du plus grand accroissement, ne sont pas suffisantes pour donner une entiere issue a l'eau qui coule par le siphon

Il est aisé après les suppositions que je viens de faire, d'expliquer Fontest-Orbe Considérons l'eau de la source qui vient d'abord dans le premier réservoir: a proportion qu'elle entre dans ce reservoir, elle entre en même tems dans la branche du siphon, elle y monte pendant quarante-quatre minutes Après ce tems-là, étant

parvenue au dessus de la courbure du siphon, celui-ci coule il s'arrête après dix-sept minutes, parce qu'alors il n'y a plus d'eau dans le réservoir qu'il puisse élever, puisque selon notre supposition, toute celle qui y est venue durant soixante-une minute, a dû passer par ses branches.

Le siphon s'étant arrêté, ne coulera de nouveau, qu'après que l'eau sera encore parvenue au dessus de sa courbure, c'est-à-dire qu'après quarante-quatre minutes ce qui se fait successivement, puisque l'eau qui vient dans ce réservoir ne tarit jamais.

Si nous nous arrêtions à ce que nous venons de dire, nous aurions une Fontaine, où l'eau s'écouleroit alternativement pendant dix-sept minutes, & s'arrêteroit pendant quarante-quatre, mais elle ne représenteroit point Fontest-Orbe C'est parce qu'on n'a rien imaginé au delà du siphon pour rendre raison de ce Phénoméne, qu'on en a cru l'explication impossible. Il étoit cependant naturel d'avoir recours, comme je fais, à un second réservoir, & de lui supposer diférentes ouvertures l'une au dessus de l'autre.

C'est dans ce second réservoir qu'est reçûe l'eau, qui vient du premier par le moien du siphon. Cette eau en y entrant, s'épanche par le bas à travers les diférentes ouvertures qui y sont, mais comme il n'en sort pas autant qu'il y en entre, elle y monte. Elle ne peut monter ainsi, sans que la quantité qui s'en échape toujours, n'augmente à chaque instant d'une maniere sensible, & cela pour deux raisons 1° Parce que l'eau en montant, répond à beaucoup plus d'ouvertures, & a par conséquent beaucoup plus d'issues. 2° Parce que la hauteur de l'eau devenant beaucoup plus considérable, la force avec laquelle elle tend à sortir par ces ouvertures, étant proportionnée à cette hauteur, doit être beaucoup plus grande.

Le siphon cesse après avoir coulé pendant dix-sept minutes, il ne donne plus d'eau qui puisse monter dans ce second réservoir. Celle qui y est, passant sans cesse par

les (a) ouvertures ausquelles elle répond, ne peut se soutenir un instant dans la hauteur où elle est. Cette hauteur diminue continuellement : elle ne peut diminuer, sans que l'eau qui sort du reservoir, ne diminue aussi sa vitesse, & ne coule toujours dans une moindre quantité.

Cette diminution, ou ce décroissement dure tout autant de tems que le réservoir inférieur se vuide, & qu'il ne reçoit pas une nouvelle eau du siphon. Mais après quarante-quatre minutes, le réservoir allant être à sec, & n'y aiant plus qu'un simple filet d'eau, qui passe par quelques-unes de ses ouvertures, le siphon vient à couler, l'eau qu'il apporte dans ce réservoir, y monte encore, en y montant, elle en sort comme auparavant à chaque instant par un plus grand nombre d'ouvertures, en plus grande quantité, & avec beaucoup plus de vitesse, ce qui se faisant successivement, les eaux doivent s'échaper toujours de ce second réservoir, en augmentant pendant dix-sept minutes, & en diminuant pendant quarante quatre.

Ces eaux se rendant en même tems par des conduits souterrains, dans la même quantité & dans la même proportion qu'elles se sont épanchées du second réservoir, sous l'antre de Fontest-Orbe, il n'est pas surprenant qu'on les en voie sourdre en croissant pendant dix-sept minutes, & en decroissant pendant quarante-quatre.

L'accroissement est beaucoup plus sensible, & se fait dans moins de tems que le decroissement, parce que dans celui-ci, le réservoir inférieur se vuide de lui-même, & l'eau qui en sort, n'a d'autre force que celle que lui donne son propre poids, au lieu que dans l'accroissement, le siphon coule avec impétuosité : l'eau qui en tombe en grande quantité, venant d'assez haut, augmente continuellement sa vîtesse dans sa chûte.

C'est à cette impétuosité, avec laquelle l'eau coule du siphon

(a) J'ai fait mention de même que le P. Planque, de l'écoulement qui se fait par le lit de la Fontaine dans le tems même de l'intermission & j'en ai conclu qu'il devoit y avoir des communications secretes entre le réservoir inferieur où tombe l'eau du siphon, & le lit de la Fontaine. *Voyez* le Chap. précédent, *art. 2. n°. XII & art. 3. pag.* 267

ſiphon dans le ſecond réſervoir, qu'il faut attribuer le bruit qui ſe fait tout à coup dans le creux de la Montagne, lorſque l'accroiſſement de Fonteſt Orbe va commencer. L'eau tombant avec force dans le fonds de ce réſervoir, eſt ſans doute capable de cauſer ce grand bruit mais comme à meſure que le reſervoir ſe remplit, la chûte de l'eau du ſiphon n'eſt pas ſi grande, l'eau n'a plus tant de force, & ne donnant plus contre le fonds de ce réſervoir, le bruit doit diminuer, & ceſſer même quelques inſtans après qu'il s'eſt fait entendre

L'on n'en entend point du tout, quand le réſervoir ſuperieur commence à ſe remplir, parce que l'eau qui y vient, ne coule pas en même tems en ſi grande quantité, n'a pas tant de mouvement ni de force, & ne tombe peut-être, ni de ſi haut, ni d'une maniere ſi perpendiculaire que celle du ſiphon

Je n'aurois pas à pouſſer plus loin mes reflexions ſur Fonteſt-Orbe, ſi cette Fontaine couloit toujours avec accroiſſement & decroiſſement mais elle a ſes variations, je vais les expliquer, ſans m'écarter des principes ſur leſquels j'ai appuié mes conjectures

L'on a ſans doute compris que l'explication que j'ai donnée de l'accroiſſement & du décroiſſement de Fonteſt-Orbe, roule principalement ſur la proportion que j'ai ſuppoſée entre la quantité d'eau qui vient dans le premier reſervoir, & la quantité de celle qui en ſort & qui coule par le ſiphon dans le ſecond Si cette proportion n'eſt plus la même, le Phenoméne doit varier, ou ceſſer entierement en effet, s'il vient de l'eau dans le premier reſervoir en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, cette eau parviendra dans moins de quarante-quatre minutes au-deſſus du ſiphon, celui-ci coulera plû-tôt & plus longtems qu'il n'auroit fait ſans cela, & le Phénoméne ſera tout autre, qu'il n'étoit auparavant

Si cette eau eſt en ſi grande quantite, qu'elle ſe ſoutienne toujours au deſſus du ſiphon, celui-ci fournira toujours de l'eau dans le réſervoir inférieur, cette eau ſera ſans ceſſe à une certaine hauteur, elle coulera ſans interruption par les mêmes ouvertures, & le cours des eaux ſera uniforme

Ainsi lorsque cette Fontaine coule en croissant & décroissant, s'il pleut, il s'amasse beaucoup plus d'eau qu'auparavant dans le creux de la Montagne : cette eau se rend dans les réservoirs, & doit apporter du changement au Phénoméne, ou le faire cesser entierement pour quelque tems.

Vers le mois de Novembre, où les pluies sont abondantes & durent long tems, il doit s'évanouir, pour ne reparoître que sur la fin de l'Eté. L'Hiver est trop pluvieux, pour qu'il se montre alors. Le Printems a ses pluies, l'Eté dans son commencement en a aussi, & les neiges qui sont sur les Montagnes des Pyrénées, auprès desquelles est notre Fontaine, venant à fondre dans ce tems-ci, fournissent beaucoup d'eau à nos réservoirs. D'ailleurs les eaux qui sont tombées pendant l'Hiver, n'ont pas pû encore entierement s'écouler, pour peu qu'il ait plu dans ces deux saisons. Aussi avons-nous remarqué que lorsqu'elles ont été pluvieuses, le Phénoméne reparoît plus tard, que lorsqu'elles ne l'ont point été, ce qui se déduit de nos principes, & qui est conforme à nos Observations, & à l'expérience.

J'ajoûte que si dans l'interruption du Phénoméne, la nouvelle eau qui survient & qui cause cette interruption, est fort abondante, qu'elle se soutienne dans les réservoirs à une plus grande hauteur qu'à l'ordinaire, elle sortira aussi en plus grande quantité & avec beaucoup plus de vîtesse.

Voilà l'explication que j'ai cru qu'on pouvoit donner de Fontest-Orbe. Sur l'idée que j'en ai conçûe, j'ai fait construire une machine composée de deux caisses ou réservoirs, posez l'un au dessus de l'autre, qui n'ont entr'eux de communication, que par un siphon. Ce siphon est placé dans le réservoir supérieur. Au dessus de ce réservoir, j'ai ménagé quelques conduits qui y aboutissent. A l'une des parois du réservoir inférieur, j'ai fait faire quelques ouvertures à diférente hauteur, par où les eaux peuvent s'épancher dans un creux, d'où elles sortent & coulent dans un canal, que j'ai mis au bas de ce réservoir.

Cette machine peut passer pour une démonstration de ce que j'ai pensé sur notre Fontaine, en effet, faisant

toujours couler de l'eau d'une maniere uniforme par le moien d'un des conduits supérieurs dans le premier reservoir, cette eau apres avoir passé d'un réservoir à l'autre, comme j'ai supposé qu'il se faisoit dans la Montagne d'où vient Fontest-Orbe, sort enfin de cette machine en croissant & décroissant

Le tems pendant lequel cette eau croît & décroît, est de quatre minutes, & son accroissement & son décroissement se font dans les mêmes proportions, que dans la Fontaine de Fontest-Orbe

Cet accroissement & ce décroissement peuvent être interrompus par une nouvelle eau, qu'on peut faire couler dans le premier réservoir par les conduits supérieurs.

Si cette nouvelle eau est en une quantité considérable, elle sort aussi de la machine plus abondamment qu'elle ne fait dans son plus grand accroissement

Enfin cette machine imite encore Fontest-Orbe en ce qu'elle ne tarit point, que ses eaux ne se soutiennent jamais à la même hauteur, & qu'on est averti du commencement de chaque accroissement par un bruit, qu'on entend tout-a coup, & qui cesse quelques momens après

Explication des Figures du P. Planque Planche II

I Figure

Elle représente la machine en perspective pour servir d'idée seulement.

II Figure

Elle représente le profil sur la ligne A B des plans, qui fait voir le Siphon coupé par le milieu, les réservoirs l'un sur l'autre & le plan supérieur

1. Ouvertures au dessus les unes des autres, par où l'eau s'épanche du réservoir inferieur

2. Plaque en demi cylindre, qui sert à retenir l'eau qui rejailliroit trop loin, & à la conduire au creux d'où elle sourd.

3. Fonds du reservoir inférieur en Talus.

III Figure.

Elle représente un autre profil sur la ligne C D des plans, qui fait voir

le Siphon, & les ouvertures du réservoir inférieur, posées perpendiculairement les unes au dessus des autres.

IV. Figure.

Elle représente le plan supérieur fait en bassin, qui étant continuellement plein, vuide les eaux dans le réservoir supérieur par l'ouverture 2.

4. 4. Partie retranchée du plan supérieur, percée de plusieurs trous, pour donner de l'air dans le réservoir supérieur; & y introduire une plus grande quantité d'eau, quand on veut que la machine coule toûjours également & imite la Fontaine dans le tems des grandes pluïes & pendant l'hiver.

5. 5. Deux petits soupiraux qui servent à donner de l'air au réservoir supérieur, quand on y verse de l'eau en même tems par l'ouverture 2 & la partie 4. 4.

V. Figure.

Elle représente le plan du milieu, qui fait voir le diametre du Siphon par l'ouverture X

VI. Figure.

Elle représente le plan du bas, qui fait voir le creux d'où les eaux tombent, & le canal d'évacuation.

CHAPITRE III.

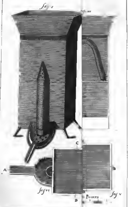
De la Fontaine de Fonsanche *près du lieu de* Quissac *dans le Diocese de* Nismes, *qui est à la fois Périodique & Minerale*

I.

De la Fontaine de Fonsanche, entant que Fontaine Périodique.

LA Fontaine de * Fonsanche est dans le Diocèse de Nismes, entre Sauve & Quissac, à la droite de la riviere du Vidourle, & assez près du lit de cette riviere. Elle sort de terre à l'extremité d'une pente très-roide

* Il y a apparence que cette fontaine a reçu le nom de Fon-Sanche de quelqu'un qui s'appelloit Sanche, & qui a long-tems possédé l'endroit où elle coule.


fig. I
C
A
B
fig. VI
D
Pouces
fig. V

tournée au levant, & tenant à une assez longue chaîne de montagnes appellées *Coutach*.

Cette Fontaine est intermittente, c'est-à-dire qu'elle est sujette à des variations, ou plutôt à des interruptions reglées & périodiques. Elle coule régulierement deux fois dans l'espace de 24. heures, & elle cesse de couler deux fois aussi dans le même tems. Chaque écoulement dure un peu plus de 7 heures. Chaque intermission qui succéde n'en dure que 5. Enfin les écoulemens retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulemens du jour précedent, ausquels ils répondent.

Quoique ces faits passent pour constans dans le païs, j'ai voulu les vérifier par moi-même, & j'ai été pour cet effet plusieurs fois sur les lieux.

J'y fus la premiere fois le 7. de Septembre 1707. La Fontaine couloit encore, lorsque j'arrivai & je trouvai qu'elle donnoit environ quatre pouces d'eau. Elle ne cessa de couler que sur les 7. heures du matin. l'intermission dura jusqu'à midi, & pendant ce tems-là le canal par où l'eau coule, fut entierement à sec. L'écoulement qui recommença sur le midi, continua le reste de la journée jusques vers les 7. heures & demie du soir. Je fus alors obligé de me retirer, le nombre de ceux qui y prenoient les eaux ou les bains, (car cette Fontaine est minérale) & le peu de logement qu'il y a, ne me permirent pas d'y coucher. mais je chargeai celui qui a soin de ces bains, d'observer à quelle heure la Fontaine recommenceroit de couler. Il remarqua que ce fut quelque tems avant une heure du matin, & les observations que je fis moi-même quelques jours après, m'apprirent que son rapport étoit véritable.

Je retournai à cette Fontaine cinq jours après, c'est-à-dire le 12. du même mois. La Fontaine ne cessa de couler ce jour là que sur les onze heures & demie du matin. Ainsi la fin de l'écoulement avoit retardé de près de quatre heures & demie dans cinq jours, ce qui revient à peu-près à 50. ou 53′ par jour. L'intermission fut de cinq heures, comme à l'ordinaire, & la Fontaine recommença

N n iij

désigner une Fontaine de cette espece. On n'observe dans le cours de cette Fontaine que deux écoulemens périodiques dans les 24 heures, comme il n'y a que deux marées dans le même espace de tems : il y a d'un écoulement à l'autre près de 12 heures, comme il y a le même intervalle d'une marée à l'autre : enfin les écoulemens, de même que les marées, retardent chaque jour d'environ 48′ 50′ ou 53′.

Cependant cette Fontaine là même n'est qu'une Fontaine simplement intermittente, de la même nature à peu-près que celle dont on vient de parler dans les Mémoires précedens. Deux raisons suffisent pour le prouver.

I. Pour pouvoir soutenir que les variations du cours de cette Fontaine dépendent des variations des marées, il faudroit supposer que cette Fontaine communique avec quelque mer, qui soit sujette au flux & reflux. Ce ne sçauroit être la mer Mediterranée, qui n'est qu'à 7. ou 8. lieues de cette Fontaine, parce que cette mer n'a point de flux & reflux. Il faudroit donc recourir à la mer de Gascogne, qui est éloignée de cette Fontaine de près de 80. lieues de ce pais là, c'est-à-dire de 130. lieues de France. A qui persuadera-t-on qu'il puisse y avoir une pareille communication, & une communication si constante entre des lieux si éloignez ?

II. Après les grandes pluies cette Fontaine coule pendant quelque tems d'un cours égal & uniforme, & sans aucune variation, comme on l'a observé ci-dessus, ce qui ne sçauroit être si elle avoit quelque communication avec les marées. Elle devroit alors à la verité couler toujours sans tarir, parce que le terrain voisin imbibé des eaux de pluie, fourniroit pendant la basse mer, de quoi entretenir son cours ; mais elle devroit couler d'une maniere très-inégale, en petite quantité pendant la basse mer, parce qu'alors il n'y auroit que les eaux de pluie qui en entretinssent le cours, plus abondamment au contraire dans la haute mer, parce qu'alors l'eau qui viendroit de la mer, se joindroit à celle que la pluie fournit, & en augmenteroit la quantité.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves ? S'ob-

ſtinera-t-on encore à penſer que cette Fontaine ait quelque communication avec l'Ocean, & quelque rapport avec les marées, ſi l'on peut réüſſir à prouver, que tout ce qu'il y a de plus ſingulier dans les retours de ſes écoulemens, peut s'expliquer facilement dans l'hypotheſe, qu'on admet ordinairement pour l'explication des Fontaines intermittentes, dans celle-là même que nous venons d'admettre dans le Mémoire précédent pour l'explication de la Fontaine de Fonteſtorbe. Or rien n'eſt plus aiſé.

On n'a qu'à ſuppoſer 1° Qu'il y a dans le creux de la montagne d'où ſort cette Fontaine, * un baſſin ou reſervoir A.

* Voyez la Planche III.

2° Que l'eau coule dans ce baſſin par pluſieurs fentes ou conduits, que nous pouvons réduire au ſeul canal B, pour rendre l'explication plus ſimple.

3° Que cette eau ſort enſuite de ce baſſin par un autre conduit recourbé en forme de ſiphon C D E, creuſé dans un des côtés du baſſin même, & dont l'extrémité inferieure E s'étend juſqu'à la ſource de la Fontaine.

4° Enfin que le rapport des calibres de ces conduits eſt tel que l'eau qui coule par le canal B, remplit en 5 heures le baſſin A juſqu'au haut D du ſiphon C D E, & que ce ſiphon vuide en 7 heures 25′ non-ſeulement l'eau qui coule du canal B pendant ce tems-là, mais encore celle qui en avoit coulé pendant les 5 heures précédentes, & qui rempliſſoit déja le baſſin.

I. Si l'on ſuppoſe maintenant que le baſſin A ſoit à ſec, le ſiphon C D E ne pourra commencer à couler, par la *quatrième* ſuppoſition, que 5 heures après, c'eſt-à-dire lorſque l'eau qui tombe du canal B, aura rempli le baſſin A, juſqu'au ſommet du ſiphon. La Fontaine devra donc reſter à ſec pendant tout ce tems-là, & ce ſera la durée de l'intermiſſion, qui ſera de 5 heures.

II. Mais dès que l'eau ſera une fois parvenue au haut du ſiphon C D E, elle ſortira à plein canal par l'extrémité inferieure E, & la Fontaine commencera alors à couler. Cet écoulement ne durera que 7 heures 25′, puiſque par la *même* ſuppoſition le ſiphon C D E doit vuider dans cet eſpace de tems non ſeulement l'eau que le canal B fournit continuellement, mais encore celle qui rempliſſoit déja le baſſin.

III.

III. Le bassin étant à sec de nouveau il arrivera une nouvelle intermission, qui durera aussi que la premiere, jusqu'à ce que le bassin A soit rempli derechef, c'est-à-dire 5 heures.

IV. Alors le siphon se trouvant rempli de nouveau jusqu'au haut, la Fontaine recommencera de couler pendant 7 heures 25' comme la premiere fois. A cet écoulement succedera bien-tôt une intermission nouvelle, & à cette intermission un nouvel écoulement, & ainsi de suite par une vicissitude toujours constante, tant que la quantité d'eau que le canal B versera dans le bassin A, gardera le même rapport à celle qui coule en tems égal par le siphon C D E.

V. Que s'il arrive que la quantité d'eau que le canal B fournit au bassin A, vienne à augmenter par la pluie, de telle maniere qu'au lieu de 5 heures, il n'en faille plus que 4 pour remplir ce bassin jusqu'au haut du siphon C D E, dans ce cas 1° la durée de l'intermission ne sera que de 4 heures, & par consequent plus courte qu'elle n'étoit auparavant. 2° La durée de l'écoulement au contraire sera de plus de 7 heures 25 minutes, & par consequent plus longue qu'elle n'étoit, parce que le canal B fournissant à chaque instant une plus grande quantité d'eau, il faut plus de tems aussi pour que le siphon puisse epuiser & l'eau qui coule actuellement, & celle qui avoit deja coulé pendant l'intermission.

VI. Ainsi plus la quantité d'eau que le canal B fournira au Bassin A, ira en croissant, & plus la durée de l'intermission diminuera, & celle de l'écoulement augmentera, & cela jusqu'à un tel point que la Fontaine paroîtra pendant quelque tems n'être qu'intercalaire, c'est-à-dire que son cours ne paroîtra presque point interrompu, mais sujet seulement à des augmentations & des diminutions périodiques, parce que chaque écoulement sera suivi de très-prés d'un autre écoulement.

VII. Enfin si le canal B après de grandes pluies donne autant d'eau, que le siphon C D E peut en verser dans le même tems, la Fontaine devra couler alors d'un cours constant & uniforme. *D'un cours constant*, parce que le bassin A ne pourra jamais être vuide. *D'un cours*

Oo

uniforme, parce que la source devra toujours donner toute la quantité d'eau que le siphon peut verser. On ne devra donc alors remarquer dans le cours de cette Fontaine ni intermission ni *intercalaison*, jusqu'à ce que la quantité d'eau que le canal B fournit, venant à diminuer peu-à-peu, la Fontaine revienne à son premier état, en répetant, mais dans un ordre opposé, les mêmes variations, qu'on vient d'expliquer.

En suivant cette explication il est aisé de rendre raison pourquoi les écoulemens de la Fontaine de Fonsanche retardent de 50′ par jour. Supposons par exemple que l'écoulement commence aujourd'hui à midi. Cet écoulement & l'intermission qui lui succedera, dureront 12 heures 25′ l'autre écoulement & l'autre intermission en dureront autant. La somme sera donc de 24 heures 50′ & ainsi le troisiéme écoulement ne pourra commencer le lendemain qu'à midi 50′ & le jour d'après qu'à 1 heure 40′. Ces retardemens reguliers de 50′ par jour ne dépendent donc point du retardement des marées, mais ils viennent uniquement de ce que la somme du tems que durent deux intermissions & deux écoulemens, excede de 50′ l'espace de 24. heures.

Cette hypothese suffit pour expliquer ce que la Fontaine de Fonsanche a de plus merveilleux. On peut aussi par la même hypothese rendre raison avec le même succès de toutes les autres Fontaines intermittentes & intercalaires, même de celles que l'on a regardées jusqu'à present comme des Fontaines à flux & reflux, & il n'est nullement besoin pour expliquer l'ordre des retours ou des variations qu'elles peuvent garder, d'avoir recours à des communications immédiates avec les marées, qui ne sçauroient être démontrées, qui ne sont point nécessaires, & qu'on est en droit par conséquent de traiter de chimeriques.

II

De la Fontaine de Fonsanche, entant que Fontaine minérale.

Ce Mémoire seroit fini, si la Fontaine de Fonsanche n'étoit recommandable que par la singularité de ses varia-

tions, mais elle l'est encore par la qualité médicinale de ses eaux, & cet article mérite qu'on entre dans quelque detail.

On emploie les eaux de Fonsanche de deux façons On les boit de même que les autres eaux minérales froides, & on s'y baigne comme dans les eaux chaudes, après les avoir fait chauffer, car elles sont naturellement froides. Pour séparer les eaux destinées à ces deux différens usages, on a bâti sur la Fontaine deux voutes adossées, l'une, où est la source, & d'où l'on puise l'eau qu'on doit boire, & l'autre, où l'eau coule de la premiere & d'où l'on puise l'eau pour les bains

Cette eau est claire & limpide, & elle ne change pas la teinture de fleurs de mauve. Je n'ai pas eu occasion d'en faire l analyse, mais l'odeur de souffre que ces eaux répandent, la noirceur qu'elles communiquent à l'argent qu'on y met tremper, & la qualité des croutes qui s'attachent aux murailles des deux voutes, & qui étant jettées sur des charbons ardens s'enflamment & jettent une forte odeur de souffre, ne permettent pas de douter que les eaux ne contiennent beaucoup de véritable souffre

Ce souffre, pour pouvoir rester mêlé avec l'eau, a besoin d'être tenu en dissolution par des sels, qui en fassent une espece de savon Il y a donc des sels dans ces eaux, & des sels mêmes qui doivent être volatiles, puisque l'odeur de souffre que ces eaux exhalent, se dissipe bien tôt quand on les garde

J'ai réussi sans beaucoup de peine à faire une eau très-semblable à celle de Fonsanche Je fis bouillir du souffre commun dans de l'eau de chaux clarifiée Cette teinture filtrée & mêlée avec huit fois autant d'eau de Fontaine, fit une eau si semblable à celle de Fonsanche, qu'il n'étoit pas facile de les distinguer

On peut juger par-là que les eaux de cette Fontaine doivent être propres à détremper, delaier, laver la masse du sang, à en adoucir l'acrimonie, & à lui redonner sa premiere fluidité Aussi s'en sert-on avec succès dans toutes les maladies où l'on emploie les autres eaux minérales froides. J'en ai vû en particulier de très-bons effets dans toutes sortes d'obstructions. Elles agissent de-la mé-

me maniere que les autres eaux froides, assez par les selles, mais beaucoup plus par les urines.

Ce qu'elles ont de plus avantageux, c'est qu'on les emploie avec succès dans les maladies de la poitrine, où toutes les autres eaux minérales sont si contraires. Comme elles n'ont rien d'acide, de ferrugineux, ni de vitriolique, elles ne pincent ni n'agacent point les poumons. Au contraire elles détergent & consolident peu à peu les exulcerations qui s'y trouvent, par le savon doux, balsamique, & legerement détersif, dont elles sont chargées. C'est par la même qualité qu'elles réüssissent dans toute sorte de suppurations & d'ulcérations interieures, sur-tout dans celles des Reins & de la Vessie.

On s'en sert tres-utilement en forme de bain en les faisant chauffer, pour toutes les maladies de la peau, pour les paralysies, les douleurs de rhumatisme & de sciatique, pour les racourcissemens de nerfs, &c. On fait mettre l'eau du bain au plus haut degré de chaleur, qu'on puisse supporter, & on a soin de bien faire frotter dans le bain la partie malade.

Elles sont excellentes en particulier pour les maux des yeux, & j'ai vû guerir par leur usage des Ophthalmies invéterées & presque désesperées. On lave les yeux plusieurs fois le jour avec cette eau tiede, & on y applique la nuit de la boue qui se ramasse dans le creux de la source.

Enfin je ne doute pas qu'elles ne fussent propres à déterger & à cicatriser les plaies & les ulceres. L'utilité qu'elles ont dans les maladies de la poitrine & dans les suppurations internes, semble répondre du succès qu'elles auroient dans les ulceres exterieurs.

Planche III

Pag. 292.293



CHAPITRE IV.

Des Bains *de* Balaruc *près de* Montpellier, *& des* singularitez naturelles, *qu'on trouve aux environs.*

I

Des Bains de Balaruc

LES Bains de Balaruc sont sur le bord de l'étang de Taur à quatre lieues de Montpellier du côté du couchant environ demi-lieue au delà du village de Balaruc, en latin *Balaxucum*, dont ils portent le nom. Il ne paroît pas que ces bains aient été connus anciennement. Le nom de Notre-Dame d'Aix, *Sancta Maria de Aquis*, que porte l'Eglise Paroissiale, dont ils dépendent, ne prouve rien, puisque l'étang de Taur sur le bord duquel cette Eglise est bâtie, a suffi pour lui faire donner ce nom, indépendamment des bains. Et pour les masures d'un vieux bâtiment qu'on montre un peu au-dessus des bains, & qu'on appelle ordinairement les *vieux Bains*, on n'en sçauroit rien conclure, parce que la tradition sur l'usage de ces masures quelque commune qu'elle soit, ne paroît être établie par aucun acte.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Chapitre de Montpellier (a) inféoda en 1529 le lieu où sont les bains, aux Auteurs de ceux qui les possedent aujourd'hui. Qu'il paroît par l'Acte d'inféodation que ce n'étoit alors qu'une marre d'eau chaude au milieu d'un champ inculte & plein de joncs. Que cette marre n'avoit pour lors d'autre usage que de servir à laver les lessives des païsans des environs, c'est pourquoi on l'appelloit *las Bugadas*, c'est-à-dire *les Lessives*. Que ce ne fut que (b) vers l'an 1569 qu'on commença à connoître l'utilité qu'on pouvoit en tirer pour la guerison de plusieurs maladies. Que Guillaume de la Chaume, Seigneur de Poussan, (village du Diocèse de Montpellier, éloigné d'environ une lieue de Ba-

(a) Acte d'inféodation fait par le Chapitre de Montpellier.

(b) Nicolas Dortoman, *De causis & effectibus Thermarum Belilucanarum*, lib. 2. cap. 4.

brue) fut le premier qui s'en servit par le conseil, ou plûtôt par la tolerance de Guillaume Rondelet Professeur & Chancelier de la Faculté de Montpellier, pour un mal à la cuisse dont il étoit incommodé. Qu'aiant réiteré l'usage de ces bains deux fois chaque année pendant quelque tems, il fut entierement guéri de son incommodité, que Dortoman, de qui nous tenons ce fait, n'a pas trouvé à propos d'expliquer plus precisement. Enfin que le bruit de cette guerison établit en peu de tems la réputation de ces bains d'une telle maniere, que dix ans après (en 1579) on s'y rendoit en foule non seulement du bas Languedoc, mais même des Provinces voisines, à ce que rapporte Dortoman dans le Traité qu'il a composé sur ces bains.

On peut voir dans l'ouvrage de ce Médecin l'état où étoient ces bains dans le tems qu'il écrivoit (1579) & le comparer avec l'état où ils sont aujourd'hui. J'ai fait graver pour cet effet le plan que Dortoman en a donné, *Voyez* la Planche V *Fig* 1 & j'y ai joint un autre plan de l'état où ces bains sont aujourd'hui. *Voyez* la Planche IV *Fig* 1

* Planche IV. Fig. 2.

La source se trouve sous la premiere voute B,* qui forme une cour découverte. Le Baigneur, qui l'a fait curer plusieurs fois, m'a assuré qu'il y avoit sous cette voute trois ou quatre sources differentes, dont les unes étoient d'eau chaude & les autres d'eau froide

De cette premiere voute l'eau passe sous la voute suivante C, qui fait au dessus une seconde cour découverte. Ces deux voutes communiquent ensemble par une ouverture marquée F d'environ un pied en quarré, par le moien de laquelle l'eau se trouve dans un niveau parfait sous les deux voutes

A côté de la seconde cour C, il y a à droite & à gauche deux creux en quarré, E & D, un de chaque côté, d'où l'on puise l'eau pour boire. Dans ces creux l'eau se trouve éxactement de niveau avec l'eau tant de la voute B, que de la voute C

De la seconde voute C l'eau coule par une ouverture oblique, marquée L, dans le premier bain G G, le-

quel est partagé * en deux par une simple cloison de planches, marquée dans le plan par une ligne ponctuée. Cette ouverture L est disposée de telle maniere que les eaux de la voute C sont plus hautes que celles du premier bain GG d'environ un demi pied, ce qui a été fait pour empêcher que l'eau du bain ne puisse pas refluer sous la voute C, & salir l'eau dont on boit.

De ce premier bain GG, l'eau s'écoule par-dessus une martelliere ou vanne dans le second bain H H, qui est partagé de même que le premier par une cloison de planches. De-là elle passe par-dessus une seconde martelliere ou vanne dans le bain I destiné pour les pauvres, d'où elle coule à travers un espace K, qui est vacant & découvert, quoique renfermé dans l'enceinte du bâtiment, & s'enfuit de-là dans l'étang de Taur par un canal marqué O O.

On assure qu'il s'éleve continuellement un grand nombre de bulles d'air du fond de l'eau sous les deux voutes B & C. Il s'en éleve du moins beaucoup du fond du premier bain GG, à peu près comme on en voit s'élever du fond d'un chaudron plein d'eau prête à bouillir, ce qui marque qu'il doit naître même dans ce premier bain, qui est assez près de la source, plusieurs petits filets d'eau chaude. On n'observe rien de pareil dans le second bain ni dans le bain des pauvres, qui sont plus éloignez.

Comme la pente de l'eau du premier bain GG à la surface ordinaire de l'eau de l'étang, n'est en tout que de 9 pouces, & que ce premier bain a 4 pieds ½, c'est-à-dire 54 pouces de profondeur, il est évident que le fond de ce bain est environ 45 pouces au dessous du niveau de la surface de l'étang, & qu'ainsi ce bain ne peut jamais se vuider entierement, à moins qu'on ne le vuide à force de bras, ce qui est une grande incommodité.

Dans les grandes pluies l'eau de la source s'éleve d'un pied & demi, & même de plus, mais on observe qu'alors l'eau est froide au fond, & qu'elle n'est chaude à la surface qu'à la profondeur d'environ un pied & demi, comme si l'eau propre de ces bains, qui est naturellement chaude, surnageoit dans les eaux pluviales. Pour la

* On a ainsi partagé ces Bains, parce que la propreté en apprenoit à deux différens particuliers. Ce partage sert à la licence à multiplier le nombre des bains.

fécheresse elle n'apporte que peu de changement a la source, qui fournit a peu prez la même quantité d'eau dans le tems le plus sec

Il arrive quelquefois que l'eau de l'étang, enflé par le débordement des rivieres qui s'y jettent, ou par les eaux de la mer que les vents de midi y repoussent, regorge dans les bains, qui comme nous l'avons remarqué, ne sont au-dessus du niveau ordinaire de l'etang que de 9 pouces C'est pour prévenir cet inconvenient qu'on a pratiqué des Martelieres ou vannes dans le canal qui conduit les eaux des bains dans l'etang, & qu'on a soin de les fermer, quand on voit que l'etang s'enfle

On prétend que cet inconvenient étoit fort ordinaire autrefois avant la construction du port de Sette, mais que la communication qu'on a ouverte de l'etang dans la mer, en faisant ce port, a beaucoup diminué ces regorgemens, ce qui prouveroit qu'ils ne venoient que de ce que les rivieres, qui se jettent dans l'étang, en élevoient autrefois les eaux chaque fois qu'elles se debordoient, a cause que l'etang n'avoit point alors pour s'écouler dans la mer, l'issue que la construction du port & du canal de Sette a procurée

Quand les Bains de Balaruc ne sont point frequentez, par exemple dans l'hiver & sur-tout dans l'été, il se ramasse sur la surface de l'eau qui est en repos, une espece de pellicule dure & transparente, qui n'est ni bitumineuse ni sulfureuse, mais seulement saline Il s'attache de même contre les murailles, que couvre l'eau des bains, un limon fin, d'une couleur grisâtre, qui n'est formé que de parties de terre & de sel sans aucune apparence de souffre Dans le bain des pauvres, dont la voute est basse, les fumées qui s'élevent continuellement, se condensent en gouttes contre la voute, mais ces gouttes sont d'une eau douce & insipide Enfin on ne remarque ni dans ce bain, ni dans aucun des autres, aucune efflorescence sulfureuse, telle qu'il s'en forme aux bains d'Aix-la-Chapelle, & les fumées qui s'élevent de ces eaux, n'ont aucune odeur de souffre Ces preuves réunies decident demonstrativement qu'il n'y a point de souffre dans ces

ces eaux, ou du moins qu'il y en a fort peu.

Ce seroit ici le lieu de rapporter l'analyse des eaux de Balaruc, Mais je n'ai pas eu le loisir d'y travailler dans les differens voiages que j'y ai faits, ou pour mieux dire distrait par des soins qui me paroissoient plus importans, je n'ai pas cherché sérieusement à me donner ce loisir là. Je ne contois pas alors de quitter la Province, & je me flattois d'être toujours à portée de faire cette analyse, quand je voudrois. Je me trouve donc obligé de renvoier à celle que M. Duclos en a faite par évaporation, dans ses *Observations sur les eaux Minerales*, & à celle que MM. Regis & Deidier en firent par distillation en 1699. telle qu'on la trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences de cette année. Il m'eût été dans le fond bien difficile de rien faire sur cette matiere de plus exact, en suivant la même méthode, c'est-à-dire en emploiant l'action du feu comme ils ont fait.

Mais je voudrois qu'on se servît pour décomposer les eaux de Balaruc, de deux nouvelles methodes, qui sont aujourd'hui en usage.

Suivant la premiere on expose l'eau minérale à la gelée pendant l'hiver, & l'on rejette comme de l'eau pure tout ce qui gele. Ce qui reste on le met dans un lieu frais, & il s'y forme des crystaux qui sont le sel naturel contenu dans ces eaux. Après cette premiere opération, on peut exposer de nouveau à une seconde gelée la liqueur qu'on a separée des crystaux, retirer ce qui resiste à l'action du froid sans geler, & le mettre de nouveau dans un lieu frais. On a par ce moien de nouveaux crystaux, qui sont ordinairement differens des premiers, & qui sont formez par une seconde espece de sel, contenu dans les mêmes eaux, mais plus difficile à se crystalliser. En continuant de cette maniere, on a la suite de tous les sels que les eaux contiennent, sans qu'ils aient souffert aucune altération par l'action du feu.

La seconde méthode consiste à mêler de l'esprit de vin bien rectifié avec une égale quantité d'eau minerale. Après quelque agitation, qui s'excite par ce mélange, on a le

plaisir de voir à l'œil qu'il commence à s'y former des crystaux. Il semble que l'esprit de vin en pompant la partie aqueuse des eaux, oblige les sels qui y étoient dissouts, à se corporifier. Quand ces crystaux n'augmentent plus, on verse par inclination la liqueur qui surnage. On y ajoûte une autre partie du même esprit de vin, & il se fait bientôt après une seconde crystallisation. On peut même en repetant la même operation en procurer une troisiéme. Les sels que ces crystallisations successives fournissent, sont ordinairement un peu differens, & comme ils n'ont point été exposez à l'action du feu, ils representent sans altération la qualité naturelle des sels, qui sont dans les eaux qu'on examine.

On doit ces deux méthodes à M. Bolduc, de l'Académie Roiale des Sciences, & l'on peut voir dans les Mémoires des années (a) 1726. & (b) 1729. avec quel succès il les a emploiées sur les eaux de Passy. J'espere qu'elles n'en auront pas moins sur celles de Balaruc. Mais en attendant les éclaircissemens qu'elles pourront procurer, voici quelques experiences faites sur ces eaux à la source même, qui peuvent donner quelque lumiere pour en expliquer les proprietez.

(a) Pag. 316.

(b) Pag. 276.

I. J'ai comparé la pesanteur specifique des eaux de Balaruc avec celle de quelques autres eaux, qui étoient sous ma main. Je me suis servi pour cela d'un pese-liqueur ou Areometre ordinaire, qui marque le different rapport de pesanteur dans les liquides où on le plonge, suivant qu'il s'y enfonce plus ou moins, ce qu'on connoît par une ligne graduée qui y est tracée. J'ai trouvé par ce moien que l'eau des bains de Balaruc étoit plus legere de deux lignes, que celle de la Fontaine du village de Balaruc, dont on boit à l'ordinaire, & qui n'est point minérale; de 2 lignes ½. que celle du puits du village de Bousigues, où plusieurs de ceux qui font des remedes à Balaruc, en envoient querir pour leur usage. Enfin d'un pouce & même de 13 lignes que celle qu'on avoit puisée dans l'étang voisin. Je n'ai point remarqué de difference sensible dans cette experience, soit que je la fisse sur l'eau des bains de Balaruc encore chaude & recemment puisée à la source, ou sur la même eau refroidie.

Il paroît par cette Observation que l'eau de Balaruc seroit très-légere, si elle étoit dépouillée des principes minéraux qu'elle contient. Ces principes en font le $\frac{1}{110}$ suivant les observations de M. Duclos, & par conséquent chaque goutte de cette eau se trouve surchargée d'$\frac{1}{110}$ de matiere étrangere, & cependant cette eau est encore plus légere, que des eaux de fontaine dont on boit à l'ordinaire, & qui par conséquent ne sont point chargées des mêmes parties étrangeres. Quelle légereté n'auroit donc pas l'eau thermale des bains de Balaruc, si elle avoit le même degré de pureté que ces autres eaux ?

II. Pour juger de la chaleur des Bains de Balaruc, j'avois apporté un petit Thermometre, destiné à marquer le degré de chaleur nécessaire pour cuire les œufs. Je le disposai dans le premier bain de telle maniere que la boule seule étoit enfoncée dans l'eau, & qu'elle y étoit enfoncée en entier, & je le laissai long-tems dans cette situation. La liqueur n'y monta jamais, qu'un peu au dessous de la moitié de l'intervalle, qu'il y avoit entre le degré qui marquoit la congelation, & celui qui marquoit la chaleur nécessaire dans l'eau pour la cuisson des œufs.

Il étoit aisé de conclure de cette expérience que la chaleur des bains de Balaruc, quelque grande qu'elle paroisse en y mettant la main, ne pouvoit point cuire les œufs. Et c'est-là aussi ce que j'éprouvai. Un œuf que j'y avois enfoncé, & que j'y laissai pendant six heures, ne se trouva pas plus alteré, que s'il avoit trempé dans de l'eau fraîche. J'éprouvai de même que les feuilles d'oseille, que celles de poirée ou de laitue ne s'y flétrissoient pas même, quelque long-tems qu'on les y tint enfoncées.

III. Le Baigneur, qui étoit préposé depuis 30 ans à la direction des Bains, m'assura qu'il avoit éprouvé plusieurs fois que la chaleur des bains de Balaruc étoit aussi propre à faire éclorre les œufs, que la chaleur même des poules, qui les couvent. Il avoit rangé dans un vaisseau de verre dont l'ouverture étoit large, comme celle d'une *cucurbite*, quelques couches d'œufs sur differents lits de plume, & il avoit placé ce vaisseau de telle maniere que l'eau montoit jusqu'au bord de l'ouverture sans y

pouvoir entrer. Ces œufs exposez de cette façon a la chaleur douce & toujours égale des bains de Balaruc vinrent à éclorre à peu près dans le même nombre de jours, que ceux que le Baigneur avoit mis couver dans le même tems sous une poule.

On peut donc retirer des bains de Balaruc pour l'exclusion des poulets, le même avantage que les Egyptiens (a) retirent de leurs fours, dont on peut voir la construction & l'usage dans le VII. Tome des *Nouveaux Memoires des Missions dans le Levant*. Ou ce qui est encore plus important, on peut sur l'exemple des Bains de Balaruc emploier la chaleur douce de l'eau commune, mise à un degré convenable, pour faire éclorre une grande quantité de poulets a la fois d'une maniere beaucoup plus simple & beaucoup plus commode, que celle dont on se sert en Egypte. Il y a grande apparence que cette derniere pratique réussiroit mieux en Europe, que celle d'Egypte, dont (b) Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, (c) Christierne IV. Roi de Danemarck, & (d) Jean Heydon, Gentilhomme Anglois, ont fait autrefois la tentative sans beaucoup de succès.

IV. L'eau des bains de Balaruc dont on remplit une cuve, conserve ordinairement sa chaleur huit heures durant pour le moins. En général c'est un fait constant que quoique cette eau ait à peine à sa source le tiers de la chaleur de l'eau bouillante ordinaire, elle demeure pourtant deux ou trois fois plus a se refroidir.

V. L'eau de Balaruc puisée a la source, & par consequent aiant toute sa chaleur, a plus de peine pourtant à bouillir que l'eau du puits de Bousigues qui est froide. J'en ai fait l'experience plusieurs fois de plus d'une façon. Je mis de l'eau froide du puits de Bousigues dans une petite bouilloire de fer blanc, & l'en aiant remplie à une certaine hauteur, je l'exposai à la chaleur d'un rechaud à l'esprit de vin. L'eau ne commença de bouillir que dans 29 minutes.

L'eau de Balaruc puisée à la source, mise sur le champ à la même hauteur dans la même bouilloire, que j'avois fait refroidir auparavant, & exposée tout de suite

(a) Cet usage est ancien en Egypte. Diodore de Sicile, Biblioth. Historiq. Liv. I. cap. 74. & Pline Hist. natural. lib. 10. cap. 54. ? L'. en ont parl...

(b) In Epistol. Joann. Rhodii ad Wormium, apud Th. Bartholinum Centur. 6. Hist. 11.

(c) Thom. Bartholinus, ibid.

(d) Kenelme Digby, Treatise of Loden, chap. 24.

à la chaleur du même rechaud, ne commença de bouillir qu'après 34 minutes & demie, & même 35 minutes, c'est-à-dire 6 minutes plus tard que l'eau froide du puits de Bouzigues. Il faut même remarquer que l'eau de Balaruc fut non seulement plus lente à bouillir, mais que le bouillonnement en fut moins fort, les bulles plus petites, & l'eau moins agitée.

La même experience fut reiterée, mais d'une maniere moins exacte, avec deux pots de terre égaux, pleins à la même hauteur, l'un d'eau commune froide, & l'autre d'eau chaude des bains, placez en même tems auprès du même feu & à la même distance, & elle eut le même succès, c'est à dire que l'eau de Balaruc commença de bouillir plus tard, & que les bouillons en furent sensiblement moindres.

Ces deux observations semblent decider un point important de la question sur la cause, qui produit la chaleur des eaux Thermales.

1°. Si cette chaleur venoit d'un feu souterrain, qui agit sur ces eaux, l'eau de Balaruc dès qu'elle ne seroit plus exposée à l'action de ce feu, devroit se refroidir aussi vîte que l'eau commune échauffée au même degré par le feu ordinaire, ce qui est contraire à l'*observation* IV.

2°. Dans la même supposition, l'eau de Balaruc puisée à la source devroit être plus disposée à bouillir que de l'eau froide, parce que la chaleur qu'elle auroit déja reçue du prétendu feu souterrain, seroit une avance d'autant pour l'ebullition, ce qui est pourtant contredit par l'*observation* V.

Ce n'est donc point à l'action d'aucun feu souterrain, dont il seroit d'ailleurs très-difficile de prouver l'existence, qu'il faut attribuer la chaleur des eaux Thermales, mais plutôt à une fermentation qui s'excite en elles-mêmes, par le mélange des principes qui les composent. Je sçai qu'il n'est pas facile d'expliquer la nature de ces principes, ni le genre de fermentation qu'ils peuvent exciter, aussi n'ai-je pas dessein d'entrer dans cette question. Je crois devoir remarquer seulement que ces deux mêmes Observations, dont on ne sçauroit rendre raison dans l'autre supposition, s'expliquent aisément dans celle-ci.

1° L'eau de Balaruc puisée à la source, quoique moins chaude que l'eau ordinaire qu'on retire bouillante de dessus le feu, doit être pourtant plus long-tems à se refroidir, parce que la cause qui entretient la chaleur de l'eau de Balaruc, je veux dire la fermentation interieure entre les minéraux qu'elle renferme, se soutient encore long-tems après que l'eau a été puisée, au lieu que la cause qui entretient la chaleur dans l'eau ordinaire qui bout, cesse dans le moment qu'on la retire du feu.

2°. La chaleur de l'eau de Balaruc, supposé qu'elle vienne d'une fermentation interieure, ne peut en rien contribuer à accelerer l'ebullition que le feu ordinaire doit y produire, & qui est une autre espece de mouvement tout different. Et par consequent l'eau de Balaruc, quelque chaude qu'elle paroisse, n'a aucun avantage à cet égard sur l'eau froide.

3° Non-seulement l'eau de Balaruc, quoique chaude, ne doit pas bouillir plus vîte que l'eau froide à feu égal, mais elle doit même bouillir plus tard, conformément à l'*observation* V. Et cela à cause de la tenuité de ses parties, qui fait que cette eau donne moins de prise aux particules de feu, & qu'elle en est plus difficilement ébranlée.

4° Enfin la même ténuité des parties de l'eau de Balaruc fait encore que les bouillons, qui s'y excitent quand elle bout, sont moins grands que ceux de l'eau commune, comme il est dit dans la même *observation*, parce que les bulles d'air qui forment ces bouillons, s'échappent plus facilement de l'eau de Balaruc que de l'eau ordinaire, & y excitent par conséquent moins d'agitation.

VI. L'eau de Bousigues & celle de Balaruc, quand elles bouillent une fois, ne font monter la liqueur du Thermometre qui y est enfoncé, que jusqu'à une certaine hauteur, après quoi la liqueur ne monte plus, quand on y retiendroit le Thermometre enfoncé pendant 24. heures. C'est (a) un fait constant & connu depuis long-tems à l'égard de toute sorte de liqueur qui bout. Mais j'ai éprouvé que l'eau bouillante des bains de Balaruc n'a pû faire monter le Thermometre qu'à une hauteur moindre de quatre ou

(a) Hist. de l'Académie des Sciences. ann. 1703 pag. 25

cinq lignes, que celle où l'eau de Bousigues, bouillante de même, l'a fait monter, quoique la boule du Thermometre ait été enfoncée plus long-tems dans l'eau de Balaruc, que dans celle de Bousigues.

Cette Observation, de même que la premiere & la cinquiéme, prouvent la grande ténuité des parties des eaux de Balaruc, car ce n'est que delà qu'on peut déduire leur légereté respective, la peine qu'elles ont à prendre le mouvement d'ébullition, & la moindre impression qu'elles font sur le Thermometre quand elles boüillent. Il est évident que cette ténuité doit beaucoup augmenter la vertu des minéraux, qui sont dans ces eaux, parce qu'étant portez par un véhicule aussi subtil, ils doivent pénétrer dans le corps & plus facilement & plus avant. Ainsi c'est un nouveau chef, ou si l'on veut une nouvelle *branche* d'Observations à faire sur les eaux minérales pour juger de leur efficacité, & il ne doit plus suffire d'examiner la qualité & la quantité des principes, qu'elles contiennent, si l'on n'examine en même tems le dégré de la ténuité naturelle de ces eaux.

On employe en Médecine les eaux de Balaruc de trois differentes façons.

I. On les boit pendant trois ou quatre jours de suite le matin à jeun, depuis la quantité d'une pinte & demie mesure de Paris pour le moins, jusqu'à celle de trois pintes pour le plus, c'est-à-dire depuis 3 livres jusqu'à 6. Je sçai qu'il y a des gens qui en prennent davantage, mais il n'est pas prudent de les imiter, & de se surcharger l'estomac d'une aussi grande quantité d'eau à la fois sans aucune nécessité.

Ces eaux purgent très-efficacement, fondent, detachent, entraînent les glaires de l'estomac & des boïaux, font couler abondamment la bile, rétablissent & fortifient le ressort de l'estomac, & sont par consequent tres-efficaces dans toutes les maladies de ce viscere, causées par l'amas des glaires, par le relâchement des fibres, par l'engourdissement de ses mouvemens. Comme elles se précipitent vîte en bas, il en passe très-peu dans le sang,

d'où vient que la quantité des urines n'en est guére augmentée, ce qui fait aussi que ces eaux, quoique chaudes, n'échauffent que mediocrement quand on en use interieurement

II. On emploie ces eaux en bain. On fait baigner dans la source même, c'est-à-dire dans les bains G G, H H, de la *Planche IV. Fig.* 1. ceux qui sont assez robustes. Le Baigneur qui les conduit, les y fait descendre par degrez à la faveur des marches qu'on a pratiqué pour cet usage, & il juge du tems qu'ils y doivent demeurer, par le gonflement de la veine du front. En les en retirant on les couvre d'un drap & on les porte dans un lit chaud, préparé dans un des cabinets voisins N, N. Il arrive souvent que le malade tombe en défaillance, mais il revient de lui même dès qu'il respire un air plus frais, ou qu'on lui donne un peu de vin pur. On laisse suer le malade dans le lit où on l'a mis, ce qu'il fait très-abondamment. Sur la fin on lui donne un bouillon, & après l'avoir bien desseché on le renvoie dans sa chambre bien couvert.

Quand le malade est trop foible pour soutenir le bain dans la source, on a soin de le lui faire préparer dans une cuve, remplie de l'eau des bains, qu'on laisse refroidir au degré qu'on juge convenable. Du reste on garde pour regler la durée du bain, & pour essuier les sueurs du malade, les mêmes précautions.

III. On donne la douche avec l'eau de Balaruc, non seulement sur les differentes parties du corps, qui sont attaquées de foiblesse, de paralysie, de rhumatisme, &c. mais aussi sur l'épine du dos, sur la nuque, & même sur la tête & sur le visage. Pour cet effet on fait coucher le malade sur un matelas, la tête panchée sur l'eau du premier bain G G. On puise de l'eau dans ce bain avec une petite cruche basse, dont le goulot est large, telle qu'elle est représentée dans la *Fig.* 2. Planche V. & on la verse d'environ un pied de haut, sur la partie qu'on veut doucher, que le Baigneur a soin de frotter en même tems pour augmenter l'action de l'eau & la faire pénétrer plus avant. On parcourt de cette maniere toute l'étendue de la partie qu'on doit doucher, en faisant, s'il le faut, tourner

tourner le malade dans tous les sens convenables

Cette maniere de donner la douche est en usage en Languedoc, non seulement à Balaruc, mais aussi à Rennes dans le Diocese de Limoux, où il y a des eaux Thermales On douche encore de la même maniere aux Bains de la Motte en Dauphiné Par tout ailleurs ou l'on se sert d'une pompe, qui pousse un jet d'eau continuel sur la partie malade, & c'est aussi qu'on en use a Aix-la-Chapelle & à plusieurs autres bains dans les Pais Etrangers ou bien on remplit de l'eau de la source un bacquet un peu élevé, d'où on la fait couler sur la partie affectée par un canal de cuir, & c'est la méthode qu'on emploie aux bains de Bourbon & dans la plupart des autres Bains du Roiaume Mais il est rare qu'on ose doucher la tête dans aucun de ces bains, & c'est pourtant là ce qu'on fait tous les jours, non-seulement sans danger, mais même avec un grand succès à ceux de Balaruc, dont l'eau n'est pas moins chaude, & qui sont placez dans un climat beaucoup plus chaud

IV Avant que je quittasse la Province, il s'étoit mis à la mode d'ordonner l'application des boues de Balaruc sur la partie malade mais ces ordonnances étoient très-difficiles à executer, parce que les eaux de Balaruc, qui sont naturellement limpides, ne déposent presque point. Aussi ai-je vû les Baigneurs bien embarrassez a trouver les boues qu'on leur demandoit Si l'on ne s'est point désabusé de faire de pareilles ordonnances, je suis persuadé qu'ils auront été forcez de porter dans les bains des boues ramassées ailleurs, pour pouvoir satisfaire aux desirs des Malades, & aux ordonnances des Médecins

V Enfin on projettoit de faire à Balaruc un bain vaporeux ou bain sec, c'est-à-dire des étuves, où l'on pût suer à la seule vapeur des eaux On devoit prendre pour cet usage le bain des Pauvres, marqué I. dans le *plan* des bains, dont la voute est basse, & par-là plus propre à concentrer la chaleur, & on vouloit donner aux Pauvres à la place l'espace découvert & vacant qui vient après, marqué K dans ce *plan* Mais je doute que ce projet, dont on parloit depuis long-tems, ait été encore executé.

Qq

II

De quelques singularitez naturelles, qui sont dans les environs des Bains de Balaruc.

On trouve auprès des bains de Balaruc plusieurs autres singularitez, qui appartiennent à l'Histoire naturelle, & qui quoique ignorées ou du moins négligées jusqu'à présent, semblent mériter quelque attention. Je ne les ai pourtant observées moi-même que d'une maniere assez imparfaite, parce que je croiois alors pouvoir remettre à une autre occasion à les examiner avec plus de soin. Je ne laisserai pas cependant de communiquer les observations que j'ai faites, quand ce ne seroit que pour exciter ceux qui sont sur les lieux, à en faire & de nouvelles & de plus exactes.

I. Au milieu de l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le village de Bousigue, & vis-à-vis de l'embouchûre de la petite riviere d'*Avene*, qui s'y jette dans une espece d'anse formée par l'étang, il y a une source abondante, ou pour mieux dire une riviere qui naît dans l'étang même. L'eau en est douce & bonne à boire; * elle boullonne, & s'éleve même quelquefois au-dessus du niveau de l'étang de près d'un pied, en formant une espece de grosse gerbe de plus d'une toise & demie de diametre, & alors elle repousse vers la circonference les barques qu'on veut faire passer dessus. Quelque vent qu'il fasse il n'y a jamais aucunes vagues en cet endroit, parce que les boullons qui en sortent, les arrêtent. On assure aussi que cet endroit de l'étang ne gele jamais dans les plus grands froids, quoique le reste de l'étang soit gelé. Enfin on dit encore qu'on n'a jamais pû trouver le fond avec la sonde dans cet endroit. On sçait le cas-

* C'est à peu-près ce que Lucrece décrit, *De rerum naturâ, Lib. 6. vers.* 890

Quod genus endo mari spirat fons dulcis aquai,
Qui scatit & salsas circum se dimovet undas.

qu'on doit faire de pareils discours, qui n'ont jamais été vérifiés, ou qui ne l'ont point été comme il faut, & dont la fausseté seroit bien-tôt manifeste, si l'on vouloit se donner la peine de faire une experience exacte. Mais du moins cela prouve qu'on est convaincu que l'etang est en cet endroit plus profond qu'ailleurs, ce qui est très-apparent.

L'abondance de l'eau, que jette cette source, ou plutôt cette riviere, varie suivant les pluies, & comme il est aisé de le comprendre, la gerbe que cette riviere forme sur l'etang, est d'autant plus sensible & plus large, que l'eau sort plus abondamment. On appelle cet endroit de l'étang l'*Avysse* ou l'*Abysse*, c'est-à-dire *Abyssus*, l'Abîme, & ce nom est une nouvelle preuve de l'opinion où l'on est, de la profondeur de l'étang en cet endroit.

II. Dans le lit de la même riviere d'*Avene*, environ demie lieue au-dessus de son embouchûre, il sort une fontaine abondante, ou pour mieux dire un ruisseau souterrain, car il en sort trop d'eau pour une simple fontaine. Cette source s'appelle *Lissanes*. On prétend qu'un ancien aqueduc vouté qui traverse tout le terroir de Balaruc le village, & de Balaruc les bains, servoit à conduire cette eau, mais on ignore où il la conduisoit, parce que cet aqueduc qui est degradé, aboutit aujourd'hui au bord de l'etang.

III. Vis-à-vis de l'Eglise de Notre-Dame, qui est la Paroisse des Bains de Balaruc, & de l'autre côté d'une petite anse que l'etang forme en cet endroit, il y a au pied d'un rocher qui est à l'extrémité d'une montagne escarpee, un gouffre au niveau de l'eau de l'étang, d'où il sort une grande quantité d'eau douce, c'est du moins l'etat, où la chose étoit, quand je l'ai observée dans le mois d'Avril.

Les Baigneurs & les autres gens des bains de Balaruc m'ont tous assuré que ce gouffre donnoit de l'eau dans l'étang, depuis la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre jusqu'à la fin d'Avril, & que depuis la fin d'Avril jusqu'au commencement d'Octobre, il en recevoit de l'etang, dont les eaux s'y précipitoient avec

grand bruit, ce qui marque la profondeur du gouffre.

Il y a près de l'Eglise de Notre Dame une prairie qui est de niveau avec l'ouverture de ce gouffre. L'eau naît dans cette prairie de toutes parts, comme par *transudation*, & en se rassemblant elle forme un petit ruisseau appellé *Colobre*, qui se jette dans l'étang. On m'a assuré que dans l'été, quand l'eau de l'étang tombe dans le gouffre, cette prairie est toute inondée, quoiqu'on soit alors dans la plus grande sécheresse, & qu'elle est d'autant plus inondée que l'eau de l'étang entre dans le gouffre plus abondamment.

On peut conjecturer sur ces observations 1° Que l'eau qui sort du gouffre pendant les six mois d'hiver, est fournie par un ruisseau souterrain, qui coule pendant ces six mois, parce que c'est le tems des pluies.

2° Que ce même ruisseau communique avec la prairie dont on vient de parler, qui est à peu près au niveau de l'ouverture du gouffre, & qu'ainsi l'eau qui naît dans cette prairie, & qui forme le ruisseau de *Colobre*, vient de la même origine.

3° Que le ruisseau qui sort du gouffre, tarit pendant les six mois d'été à cause de la sécheresse, & qu'alors l'eau de l'étang se précipite dans le gouffre, pour peu que l'étang soit enflé par les vents du midi, ou agité par les vagues.

4° Enfin que l'eau de l'étang, qui tombe dans le gouffre, va inonder la prairie dont on a parlé, qui est au même niveau, & avec laquelle ce gouffre communique, comme on l'a déja remarqué.

Un vieux Baigneur, qui étoit un homme sensé, m'a assûré que la source des eaux Thermales étoit plus abondante, à mesure que ce gouffre recevoit plus d'eau de l'étang. Si ce fait est vrai, c'est encore là une autre communication entre ce gouffre & les bains de Balaruc.

Ce gouffre ou plutôt le ruisseau qui en sort, s'apelle *l'Embressac*, l'*Embersac*, ou l'*Enversac*, c'est-à dire, à ce que je crois, *Inversa aqua*, & ce nom paroît convenir à un ruisseau dont l'eau a deux mouvemens si opposez.

Voila donc trois rivieres ou trois ruisseaux qui coulent sous terre du septentrion au midi, & qui vont sortir en trois differens endroits peu eloignez. L'un à l'*Abysse* dans l'etang de Taur entre les bains de Balaruc & le lieu de Bousigues, n°. I. L'autre à *Lissanea* dans le lit de la riviere d'*Avene*, un peu au-dessus de son embouchûre dans l'etang, n°. II. & le troisieme à l'*Embressac* au bord de l'etang, n°. III. Il y a grande apparence que ces trois ruisseaux ont la même origine, & qu'ils viennent tous trois de quelque riviere voisine, dont une partie des eaux se perd sous terre pour aller ressortir dans ces endroits-là.

Si l'on admet cette conjecture qui paroît plausible, le soupçon devra tomber sur la riviere d'Eraut, qui est la seule riviere voisine assez forte pour fournir cette quantité d'eau, & dont on sçait d'ailleurs qu'une partie des eaux se perdent dans leur cours. Mais il faudra supposer en même tems que l'eau de l'Eraut, qui se perd, parcourt trois grandes lieues sous terre avant que de reparoître, puisqu'il y a cette distance de ces endroits de l'étang, à l'endroit le plus proche du cours de l'Eraut. Mais cela n'auroit dans le fond rien de fort extraordinaire, & l'on pourroit même le confirmer par des exemples s'il en etoit besoin.

La seule difficulté qu'on pourroit opposer c'est que l'Embressac tarit pendant six mois de l'annee, & que l'Abysse, & le Lissanea ne tarissent jamais, quoiqu'ils souffrent pourtant une diminution sensible dans l'été. Mais pour resoudre cette difficulté, on n'a qu'à supposer que le canal qui porte l'eau à l'Embressac, est supérieur à ceux qui la portent aux deux autres endroits, & qu'ainsi l'eau que le canal commun fournit, doit manquer au canal de l'Embressac, quoiqu'elle ne manque pas entierement aux deux autres.

IV. Assez près du gouffre de l'Embressac, on trouve sur le bord de l'étang plusieurs rochers tout couverts d'une quantite prodigieuse de pierres *Numismales*. On sçait (a) que les Naturalistes donnent ce nom à une espece de petrifications circulaires, applaties, lenticulaires, également convexes, radiées uniformément sur chaque face,

(a) Carol. Clo-kes. In Nemeneclatore Fossilium.

qu'on peut diviser en deux pieces circulaires, égales, dont chacune est marquée dans le plan de la division de plusieurs canelures spirales très-distinctes. On ignore encore (a) quel est le corps marin, ou quelle est la partie d'un corps marin, qui a pû produire ces pétrifications. On en trouve de toutes les grandeurs, depuis celle d'un grain de millet, jusqu'à celle d'un écu. Quand ces pétrifications sont petites, on les appelle (b) *Lapis frumentalis*, c'est-à-dire pierre qui semble être formée d'un tas de grains de bled. Elles ne sont guéres connues sous le nom de *Lapis numismalis*, c'est-à-dire de pierre semblable à une Médaille, que quand elles ont à peu près la grandeur d'une médaille ordinaire. Celles que j'ai observées aux rochers de Balaruc, sont presque toutes de la grandeur d'un écu de trois livres, c'est-à-dire qu'elles ont au moins un pouce de diametre, & qu'ainsi elles méritent le nom de Pierres Numismales. Elles sont en très-grand nombre, comme je l'ai déja dit, & très-aisées à distinguer par leur couleur, des rochers où elles sont enchassées.

(a) Scheuchzer in Specimine Lithograph. Helvetic. pag. 17 & 18. Et in Itineribus Alpinis, Tom. 1. pag. 7 & 100.

(b) Imperator in Historia naturale, lib. 24 cap. 25.

V. Il s'éleve au milieu de l'étang de Taur, vis-à-vis des bains de Balaruc, un rocher isolé appellé *Rocarals*. On trouve au milieu de ce rocher un trou quarré, fait de main d'homme, où l'on prétend qu'il y a eu autrefois une borne plantée pour marquer les limites du Diocése de Montpellier & de celui d'Agde, qui malgré cette précaution sont encore fort indécises de ce côté-là. Le pied de ce rocher, qui est sous l'eau de l'étang, est tout couvert de *Mytuli* ou Moules, de *Lepades* ou œils de bouc, de *Balans* ou glands de mer, d'*Echins* ou Oursins &c. qui y sont fortement attachez. Les Pêcheurs des environs se servent pour les arracher d'un cercle de fer médiocrement tranchant, & emmanché d'une longue perche, avec quoi en raclant la roche, ils font tomber les coquillages dans une poche, qui est étendue autour du cercle.

VI. J'ai assisté à cette pêche, & c'est-là que j'ai eu occasion d'observer un fait, qui paroît mériter d'être rapporté. Pour ne pas perdre sa peine en raclant la roche

au hasard, il importe de voir les endroits où sont les coquillages, & sur tout les endroits où sont les gros coquillages. Il semble que cela ne doive pas être difficile à travers l'eau de l'étang, qui est ordinairement claire, cependant cela l'est beaucoup plus qu'on ne penseroit. La moindre agitation produit sur la surface de l'étang une espece de trémissement, formé par une infinité d'ondulations entassées, & pour ainsi dire repliées les unes sur les autres. Comme les inegalitez que ce frémissement produit, font souffrir aux raions de lumiere qui entrent ou qui sortent, des réfractions nombreuses, inégales & souvent opposées, cela cause sur la surface de l'étang une espece de rembrunissement, qui permet à peine de distinguer les objets d'une grandeur médiocre, à deux pieds de profondeur.

Il s'agit donc de remédier à cet inconvenient, & l'experience a appris aux Pêcheurs un moien sûr, que la Physique seule n'auroit peut-être point trouvé. C'est de verser une goutte d'huile sur l'endroit où l'on veut voir. Cette goutte d'huile, agitée par le mouvement de l'eau, s'étend avec une vitesse surprenante, & en s'étendant rabbat & applanit par son mouvement horisontal les ondulations, qui rendoient la surface de l'étang inégale, & pour ainsi dire crepée, & qui par-là empêchoient de distinguer les objets. Les Pêcheurs sçavent profiter habilement de ce moment qui est court, pour racler les endroits du rocher où ils voient les Moules, les Oursins, &c. les plus gros; & ils continuent par ce moien de se procurer la même commodité tant qu'ils veulent & à peu de frais, puisqu'ils n'emploient chaque fois qu'une seule goutte d'huile, & de mauvaise huile.

Cette pratique sert à expliquer un passage de Pline assez difficile, où cet Auteur, (a) après avoir dit qu'on rend la mer tranquille avec de l'huile, *mare oleo tranquillari*, ajoûte que c'est par cette raison que les plongeurs en mettent dans la bouche, * pour en répandre dans la

(a) *Histor. natural. Lib. 2. cap. 103.*

* Pline paroît avoir compris comment l'huile rendoit la mer plus transparente, *quoniam lucem deportet*, lorsqu'il ajoute, *quoniam mitiget*, *naturam asperam maris*, car cela semble signifier que c'est parce qu'elle adoucit les inégalitez de la surface de la mer. Si cette conjecture a quelque fondement, il faut convenir que Plutarque a mal entendu ce passage de Pline, qu'il indique à l'endroit que nous allons citer.

mer, afin d'y pouvoir voir. *Et ob id urinantes ore spargere, quoniam mitiget naturam asperam, lucemque deportet.* Plutarque (a) dit la même chose sans citer Pline, qu'il paroît pourtant copier. Il tâche d'expliquer ce fait, mais les raisons qu'il en donne, ne méritent pas d'être rapportées, & l'on peut, si on le juge à propos, les voir dans l'Auteur même.

(a) De Causis naturalibus Quæst. 12.

VII. On trouve aux bains de Balaruc quelques vestiges d'antiquité. 1°. J'ai vû quelques médailles Romaines qu'on y avoit trouvées dans les champs en les labourant, sur-tout du côté de Balaruc-les-Bains. Presque toutes étoient du bas Empire. Je n'en ai point vû de plus ancienne qu'une de celles qu'on connoît sous le nom de *Colonia Nemausensis*, & qui sont fort communes (b) dans le bas Languedoc.

(b) Guiranus. Explicatio duorum vetustorum Numismatum Nemausensium ex aere.

2°. Il y a à l'entrée de la maison Curiale qui est à côté de l'Eglise de Notre-Dame, une pierre, qui y a été transportée d'ailleurs, & qui paroît visiblement avoir été rompue. Ce qui reste a 16 pouces de longueur sur 7. pouces de hauteur. * Les deux côtez A B & B C sont polis & paroissent avoir conservé tout l'appareil qu'on leur avoit donné. Les deux autres côtez A D, D C, sont inégaux & sans appareil. Il y a à un des bouts un rebord A B, E F, large d'environ deux ou trois pouces, un peu plus élevé que le reste de la pierre, & moins poli. Il n'y a rien de pareil de l'autre côté. Enfin l'inscription commence par le mot *Item*, & les trois lignes qui la composent, sont tronquées, comme on peut voir dans la *Fig.* 3. de la *Planche* V. Tout cela prouve que la pierre étoit & plus longue & plus haute. Il est surprenant que Gariel ne s'en soit pas apperçu, & qu'il ait rapporté cette Inscription (c) comme si elle étoit entiere, mais il est plus surprenant encore qu'il n'ait pas lu éxactement ce qui en reste. La voici fidellement telle qu'elle est.

* Planche V. Fig. 3.

(c) Series Præsulum Magalonens. Part. 1. pag. 24. Edit. 2.

ITEM TRIB LEG II
· GEMELLI PROC
NEPTVNO ET N

3°. Pour

3°. Pour l'autre Inscription, dont parle Gariel dans un (a) autre endroit du même Livre, elle ne subsiste plus du moins personne n'a pû m'en donner des nouvelles sur les lieux. Quoique cette Inscription paroisse peu fidellement copiée, la voici telle qu'on la trouve dans l'ouvrage qu'on vient de citer.

(a) Ibid. pag. 355

D. VX. CORNELI

Æ

DIGITVLI

Gariel remarque qu'elle étoit sur un marbre ovale, & qu'il paroissoit qu'il y avoit eu plusieurs autres caracteres, mais qu'on ne pouvoit distinguer que ceux qu'il rapportoit, qui comme on voit, ne sçauroient instruire du sens de l'Inscription.

Explication de la Planche *IV.* Figure 1. *représentant le Plan des Bains de Balaruc, tels qu'ils sont aujourd'hui.*

A. Vestibule devant la porte d'entrée.
B. Premiere Cour sur une voute, sous laquelle est la source des eaux thermales.
C. Seconde cour sur une autre voute, mais plus basse que la premiere de trois marches.
D, E. Creux en quarré, d'où l'on puise l'eau qu'on doit boire.
F. Communication entre l'eau de la premiere & celle de la seconde voute.
GG. Premier Bain, partagé en deux par une cloison de planches, marquée par une ligne de points.
L. Canal oblique, par où l'eau de la seconde voute tombe dans le premier Bain.
H, H. Second Bain, séparé du premier par une martelliere ou vanne sur laquelle l'eau déborde, & partagé de même par une cloison de planches.
I. Bain des Pauvres, séparé du second Bain par une martelliere ou vanne sur laquelle l'eau déborde.
K. Espace découvert, mais renfermé de murailles.
M M M M. Galeries autour des Bains.
N N N N. Cabinets à deux lits pratiquez du côté gauche, où l'on porte les Malades après les Bains & la Douche.

R r

Q Q Q Grandes chambres à quatre lits, destinées au même usage du côté droit.

O O. Canal servant d'Egout aux eaux des Bains.

R R. Grandes chambres servant de cuisines à droite & à gauche.

Explication de la Planche IV Fig 2 *representant la coupe des Bains de Balaruc selon leur longueur.*

B. Surface de l'eau thermale sous la premiere voute, marquée B dans la *Figure* 1.

C. La même surface sous la voute de la seconde cour, où l'eau est au même niveau que sous la premiere.

F. Ouverture de communication entre la premiere & la seconde voute.

G. Surface de l'eau dans le premier Bain, où l'eau est plus basse de six pouces que sous les deux voutes.

L. Ouverture oblique, par où l'eau tombe de la seconde voute dans le premier Bain.

H. Surface de l'eau dans le second Bain, où l'eau est à peu-près à la même hauteur que dans le premier

I Surface de l'eau dans le Bain des Pauvres, où l'eau est plus basse de trois pouces que dans le second Bain.

D Chûte de l'eau du second Bain dans le Bain des Pauvres, pardessus la muraille ou voute qui les sépare.

K M Pente de l'égout des Bains, depuis le Bain des Pauvres jusqu'à la surface de l'étang, laquelle n'a que 6 pouces sur toute la longueur.

M N Niveau de l'étang dans le tems calme

N O marque les neuf pouces qu'il y a de la surface de l'eau du premier Bain au niveau de l'étang.

N P marque les 45. pouces qu'il y a du niveau de l'étang au fond des deux Bains de Balaruc.

Nota. On a été obligé de suivre l'échelle du Plan, Fig 1. pour la longueur de la coupe des Bains de Balaruc. Fig 2. Mais on a cru devoir suivre une échelle plus grande pour marquer les différens niveaux de l'eau de ces Bains, & de celle de l'étang, afin de rendre ces différences plus sensibles, ce qui fait qu'il n'y a pas la proportion qu'il faut entre la profondeur de ces Bains, & leur largeur, mais il est aisé d'y suppléer quand on est averti.

Explication de la Planche *V.* Fig 1. *représentant l'ancien Plan des Bains, qu'on trouve dans le Traité que* Nicolas Dortoman, *Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, fit imprimer sur la nature de ces eaux en* 1579.

A A Balaruc le village

B, C. Chemins de Balaruc le village, à Balaruc les Bains.

DDDD L'enclos des Bains, tel qu'il étoit en 1579.
* La source des eaux des Bains, qui n'étoit alors que grillée
8, 8, 8 Trois chambres, qui étoient les seules qu'il y eût alors dans l'enclos des Bains.
8. Quatriéme chambre découverte, servant de cuisine.
EE, Egout, qui conduit le reste des eaux dans le Marais.
FF. Espece de marais couvert de jones.
GG Vignobles.
H, H, H, Champs labourables.
I, I. Petites collines.
K. Les vieux Bains.
L. Egout des vieux Bains
OOO. L'étang de Tau
PP. La *Plage*, qui sépare l'étang d'avec la mer.
Q. Le Cap de Sette
RRR. La mer Méditerranée

CHAPITRE V.

Des Bains *de* Tœplitz *en Boheme.*

CES Bains sont en Boheme, & si j'en parle ici à la suite de ce que je viens de dire des Bains de Balaruc, c'est parce que j'ai cru que les observations que j'ai faites sur ces Bains, pourroient être utiles dans la recherche de la cause qui produit la chaleur des eaux thermales, du moins en apprenant que cette cause n'est pas facile à trouver.

J'ai eu occasion d'observer la nature des eaux de Tœplitz en 1729. quand j'y fus envoïé par le Roi de Pologne, Auguste II. de glorieuse mémoire, pour éxaminer si elles convenoient à l'incommodité de S. A. S. le Prince Frederic, son petit-fils, aujourd'hui Prince Roïal de Pologne. Sur le rapport que je fis il fut résolu d'y faire aller ce Prince, & j'eus l'honneur d'y aller à sa suite & d'être chargé de regler les remedes, qu'il devoit y faire.

Ces eaux naissent dans la petite ville de Tœplitz dans le Diocese de Leitomeritz en Boheme, assez près de la frontiere du Marquisat de Misnie, & à 18. lieues de France de la ville de Dresden, où est la résidence des

Electeurs de Saxe J'ignore depuis quel tems l'usage de ces eaux est établi, mais je sçai que * Paracelse a parlé de ces bains avec éloge, & cela prouve qu'ils étoient déja connus & même célèbres avant 1538 auquel tems Paracelse écrivoit l'ouvrage, où il les a louez.

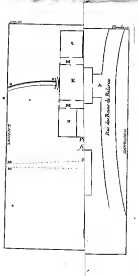
Il paroît que Paracelse a parlé (a) encore ailleurs des mêmes bains, & si cela est, il en a parlé moins avantageusement Il prétend dans un autre de ses ouvrages que la chaux qui en échauffe les eaux, ne leur donne aucune vertu, & que ces eaux n'ont par conséquent aucun avantage sur l'eau chaude ordinaire *Secum tamen*, dit-il, *virtutem nullam proferunt . . . . Calefiunt à calce, nullam tamen insignem calcis virtutem adsciscentes, nullamque præstantiorem habent, quàm aquæ calentes cæteræ, quæ præter calorem nihil promunt*

(a) De naturalibus Balneis. Tract. V. De Thermis Dopplicensibus in Bohemiâ.

Comme Paracelse appelle *Dopplicenses*, les eaux thermales dont il parle si peu favorablement, peut être pourroit-on se flatter que le jugement qu'il en porte ne regarderoit point les eaux de Tœplitz, mais j'avoue que cette prétention me paroît mal fondée On écrit en Allemagne *Teplitz* par un æ, *Tæplitz*, & l'on y confond très-souvent le D & le T, dont le son est à peu-près le même Ainsi il y a grande apparence que les *Thermæ Dopplicenses*, dont parle Paracelse dans l'endroit cité, sont les *Thermæ Tæplitenses*, dont il a parlé ailleurs & dont il s'agit ici, d'autant plus qu'il n'y a en Boheme aucunes autres eaux thermales que je sçache, à qui le nom de *Dopplicenses* convienne & dont on puisse entendre le passage de Paracelse Mais doit-on tant s'étonner d'une pareille variation dans un Auteur tel que Paracelse, qui ne décidoit presque jamais que par humeur & sans aucun principe, & ne peut-on † pas la mettre au nombre de tant d'autres contradictions dont ses ouvrages sont pleins.

* *Ex omnibus autem Balneæ Pipernæ præstantissimæ & nobilissimæ sunt, sicut his proximæ Tæplitzenses in Bohemia, non procul à Grauppen versus Brixam distantes* Paracelsus, *De morbis Tartareis*, cap 17

† Le Traité *De naturalibus Balneis*, où Paracelse parle peu favorablement des Bains de Tœplitz, paroît avoir été composé en 1535. Il pouvoit être mieux informé en 1538, quand il les louoit.



LEVANT
COUCHANT
Rue des Bains de Balaruc
Q
M
K
A
M
N

Planche V



OCCIDENT

fig. 3.

D

TRIB. LEG. II

MELLI. PROC

VNO ET N

Pouces

C

On trouve dans (*a*) Kircher un jugement plus avantageux de ces bains. Il est fâcheux qu'il ne soit pas plus solide. Selon cet Auteur les eaux de Tœplitz en Boheme contiennent du soufre, du nitre, de l'alun, du bitume & de la pierre à chaux, & il n'est presque aucun genre de maladie pour lequel elles ne soient utiles. *Teplitzenses* (Thermæ) *in Bohemiâ sulfure, nitro, alumine, bitumine & saxo calcario constant: nullum est fere morbi genus, cui non prosint.* Mais à dire la vérité, Kircher paroît être si mal instruit de la nature de ces eaux, comme on verra ci-après, qu'il n'est pas possible de beaucoup compter sur l'éloge qu'il fait de leur vertu, où il est évident d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'exagération.

(*a*) Mundi subterran. Lib. 5. sect. 1. cap. 2. §. 3.

Outre les bains de Tœplitz en Boheme, il y a en Hongrie d'autres bains qui portent le même nom, & dont Jacques Toll (*b*) a parlé dans la relation de ses voiages en Allemagne & en Hongrie. Cette conformité de nom entre deux lieux, qui sont tous les deux remarquables par leurs bains, pourroit seule faire conjecturer que le nom de *Tœplitz* doit être un nom appellatif, & signifier en général des *Bains* ou des *eaux Thermales*, dans la langue Esclavonne, dont celle de Boheme & celle de Hongrie ne sont que des Dialectes, mais l'autorité de Chrestien Langius, Professeur en Médecine à Leipsic, ne permet point de s'en tenir sur cet article à la simple conjecture. Cet Auteur assure formellement dans son Traité *De Thermis Carolinis*, *Cap.* 1. que *Depls*, ou comme les Allemans prononcent, *Tepls*, signifie en Bohemien de l'eau tiède. *Si et Bohemicum audire collubescit, Depls aquam tepidam notat.* Ainsi Teplitz qui est le pluriel, doit signifier *Aquas calidas*, les eaux chaudes.

(*b*) Epistol. Itinerar. 2. pag. m. 169.

Il n'y a dans la ville de Tœplitz qu'une seule source. L'Eglise Paroissiale du lieu a été bâtie dessus, & c'est de dessous ses fondemens que les eaux naissent. Elles se répandent d'abord sous une grande voute, d'où on les distribue en divers bains, dont la chaleur ne differe que par la longueur plus ou moins grande des canaux qui y portent l'eau.

Cette source est fort abondante. Après avoir fourni

aux differens bains qu'on a pratiqués dans la ville, & qui sont au nombre de treize ou quatorze, le reste va grossir au sortir de Tœplitz un ruisseau qui vient d'une forêt voisine, & qui s'appelle par cette raison *Eichwalder Wasser*, c'est-à-dire *l'eau* ou *le ruisseau de la Chesnaie*. Ce ruisseau après avoir traversé le vallon de Tœplitz, se jette une lieue plus bas dans la riviere de *Biekla*, qui va se rendre elle-même à quelques lieues de-là dans l'Elbe près d'Ausig.

La chaleur des eaux de Tœplitz est moderée, & on peut aisément la supporter. J'ai vû des gens demeurer long-tems sans en être incommodez, dans le bassin même, qui reçoit les eaux à leur source. Cela prouve que ces eaux sont beaucoup moins chaudes, que celles de Balaruc dont on vient de parler, & où comme on l'a dit, on peut à peine se tenir pendant quelques minutes. Ainsi il ne faut pas être surpris que les œufs n'y durcissent pas, & que les herbes les plus tendres ne s'y flétrissent point, puisque ces changemens n'arrivent pas même dans celles de Balaruc.

J'ai vérifié sur ces eaux deux experiences que j'avois faites sur celles de Balaruc, & que j'ai rapportées ci-dessus. D'un côté les eaux de Tœplitz, quoique moins chaudes que celles de Balaruc, conservent pourtant de même leur chaleur plus long-tems que l'eau bouillante ordinaire. Et de l'autre ces mêmes eaux puisées à la source, c'est-à-dire à l'endroit où elles sont les plus chaudes, sont plus long-tems à bouillir que l'eau froide ordinaire, mises successivement l'une & l'autre dans le même vase, à la même hauteur, & exposées au même degré de chaleur.

Je ne pus point observer la legereté specifique de ces eaux faute de pese-liqueur. Mais la vitesse avec laquelle elles passent par les urines, me persuade qu'elles sont très-legeres.

Outre la source d'eaux chaudes qui est dans la ville, il y en a quelques autres, moins abondantes, en platte campagne, le long du vallon, assez près du ruisseau qui l'arrose, appellé *Eichwalder Wasser*, & environ à moitié

chemin de la ville de Teplitz au vieux Château de Teplitz, en Allemand *Alt Schloss.* L'eau de ces sources m'a paru absolument la même que celle de la source de la ville. Cependant le peuple qui va s'y baigner, prétend qu'elle est plus pénétrante & même qu'elle est sulfureuse, ce qui fait qu'on donne à ces bains ou plutôt à ces mares, le nom de *Schwefel-bads*, c'est-à-dire de bains de souffre.

En général les eaux de Teplitz n'ont aucun goût, aucune odeur, ni aucune couleur, qui les distinguent de l'eau ordinaire, & ce qu'on sent en entrant dans les bains est à peu-près ce qu'on a accoutumé de sentir dans les endroits, où il y a de l'eau chaude.

Il s'attache dans les bains de Teplitz quelques concrétions contre les parois, qui sont couvertes d'eau. Quoique ces concrétions réduites en poudre n'aient que le goût de terre, cependant leur couleur rougeâtre pourroit faire soupçonner qu'il y a quelques parties de fer. Mais ces concrétions sont en très-petite quantité, & il y a plusieurs eaux dont on boit à l'ordinaire, qui déposent autant & même davantage.

En faisant évaporer les eaux de Teplitz à une chaleur modérée, on trouve à la fin de l'évaporation un peu de sel terreux d'une nature alkaline, à la quantité d'un scrupule & demi, ou de deux scrupules environ sur vingt livres d'eau, ce qui revient à un grain & demi ou deux grains par livre, c'est-à-dire que sur 9216 grains dont la livre est composée, il y a au plus deux grains de ce sel, & peut-être n'y a-t-il point d'eau qui n'en contienne autant.

Paracelse paroît avoir connu la nature des eaux de Teplitz, car après avoir dit dans (a) un de ses ouvrages cité ci-dessus, que les eaux thermales pour être salutaires, ne doivent contenir ni souffre, ni vitriol, ni alum, *Balneum naturale, velut therma ...... constare non debet vel ex sulfure, vel ex vitriolo, vel ex alumine* il ajoûte que les eaux de Tœplitz en Boheme sont de cette espece, *Tales ..... Tœplizenses in Bohemia.* Au contraire le P. Kircher, qui prétend que ces eaux contiennent du souffre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux, les a très-mal connues, & n'en a jugé que sur l'exemple

(a) De morbis Tartareis, cap. 17.

des autres eaux thermales, & c'est-là aussi, comme on l'a remarqué, ce qui doit infirmer le jugement trop favorable qu'il porte de leur vertu. On en doit dire autant du témoignage de Chrestien Langius, Professeur en Medecine à Leipsic, qui a pretendu que les eaux de Teplitz étoient chargées entr'autres choses de sel, d'alum & de nitre. (a) *De Toplicensibus in Bohemia aquis* * *firmatissimum testimonium publicitus extat, quòd illæ inter alia sale, alumine ac nitro omnimodè gaudeant.* Il est surprenant qu'un Professeur en Médecine, qui écrivoit en 1671. & qui demeuroit à Leipsic, à 40. lieues de Teplitz, ait si mal connu la nature de ces eaux.

(a) De Thermis Carolinis, cap. 3.

* C'est du témoignage de Kircher qu'il veut parler.

Voila donc des eaux chaudes, & des eaux mêmes assez chaudes, qui ne contiennent qu'un grain & demi de matiere étrangere sur chaque livre, encore même cette matiere n'est-elle guere active. Cela n'ébranle-t-il point l'opinion de ceux, qui pretendent que la chaleur des eaux thermales ne depend que de la fermentation, qu'y excitent & qu'y entretiennent les matieres heterogenes, dont elles sont chargées ? En effet comment se persuader qu'un grain & demi de sel, & d'un sel peu actif, puisse suffire à échauffer une livre d'eau, & à l'échauffer si long-tems ?

Ce ne sont pas même les seules eaux thermales qui soient insipides. Paracelse (b) attribue la même qualité aux eaux de *Pfiffers* ou *Pfeffers* en Suisse. Ces eaux qui sont dans le Comté de Sargans, sont très-célebres & très-fréquentées. On les appelle en latin tantôt (c) *Therma Favaria, Fabaria*, ou *Fabariana*, & tantôt *Therma Piperina*, selon que l'on trouve à propos de traduire en latin le nom vulgaire de *Pfiffers* ou *Pfeffers*. Il est certain que ces eaux ne contiennent aucun minéral, ou du moins qu'elles en contiennent infiniment peu, & c'est encore un fait sur lequel Paracelse a été bien informé. M. Scheuchzer † en apporte dans la description de ses voyages des Alpes, des preuves

(b) Ubi supra.

(c) Itinerum Alpinorum secundo, Pag. 83.

† Itinerum Alpinorum Tertio. Pag. 149. 150.
Aquæ Fabarianæ profluunt limpidissimæ, omni colore, sapore & odore destitutæ dulcedo aliqua, quam jejunio se putant Potatores aliqui, nec huic aquæ soli est propria, sed tepidæ omni communis. Ibid. pag. 149.

qu

qui paroissent décisives, mais qu'il est inutile de répeter ici Il suffit de remarquer qu'il assure qu'un Médecin de Coire qu'il nomme, & dont il cite l'ouvrage, aiant distillé à l'alembic une mesure & demie des eaux de Pfiffers, il ne resta au fond de la cucurbite que cinq grains de résidence, qui n'étoient qu'une poudre alkaline, argilleuse, blanche & un peu salée Comme M Scheuchzer n'a pas marqué combien de livres pesoit la mesure & demie d'eau qu'on avoit distillée, on ne sçauroit juger au juste de la proportion des 5 grains de résidence à la masse d'eau distillée, mais cette expérience ne laisse pas de prouver que les eaux de Pfiffers ne sont chargées de presque aucun corps etranger

Quant aux usages des eaux de Teplits, on convient en Boheme qu'elles sont moins efficaces que les eaux de Carls-bad dans le même pais Mais on ne laisse pourtant pas de les emploier souvent, & quelquefois même par préference, à cause qu'elles sont plus douces & moins incendiaires Aussi le concours y est-il toujours grand dans les deux saisons, & j'y ai vu des malades, non seulement de Boheme, de Saxe, de Lusace, de Moravie, mais même de Silesie, d'Autriche & de Pologne On use de ces eaux de trois façons

I. On s'y baigne pour les mêmes maladies, pour lesquelles on a accoutumé de se baigner dans les autres eaux chaudes, c'est-à-dire pour la paralysie, le rhumatisme, les douleurs rhumatismales, les rétractions des membres, &c On s'y baigne même pour la goutte, ou du moins pour les rhumatismes goutteux, & on s'y baigne avec succès, ce qui est un avantage particulier à ces eaux, qui doit être uniquement attribué à ce qu'elles ne contiennent aucun minéral qui puisse irriter On demeure dans le bain assez long-tems, par exemple depuis un quart-d'heure jusqu'à une demie heure, j'ai vû même des gens y demeurer une heure entiere Après quoi on se met au lit pour suer, mais les sueurs que ces bains provoquent, sont médiocres & fort au-dessous de celles que procurent les bains de Balaruc, où l'on demeure beaucoup moins de tems,

CHAPITRE VI.

De la culture & de la préparation du Pastel *ou* Guesde.

Quoique le Pastel vienne en plusieurs autres pais de l'Europe, on a toujours donné la préference à celui de Languedoc C'est dans le haut Languedoc où le terroir est bon, & sur-tout dans le Lauraguez, qu'on le cultive, d'où vient que (a) du Bartas l'a appellé l'*herbe Lauragoise* Le grand débit qu'on en faisoit autrefois enrichissoit ce païs, ce commerce est même encore assez considerable, quoique fort déchu, depuis la découverte de l'Indigo, comme on verra dans la suite Je ne sçai si la maniere de préparer cette drogue que je vais proposer, pourra contribuer à en rétablir l'usage

(a) Premiere Semaine, Jour IV.

Le Pastel ou la Guesde est une Plante à fleurs en croix, dont le Pistille devient un fruit coupé en languette & applati sur ces rebords Ce fruit s'ouvre selon sa longueur en deux piéces, dans le creux desquelles est contenue une semence ou graine *oblongue* Les paisans ont accoutumé de distinguer deux differentes graines de Pastel, l'une *violette*, & l'autre *jaune* Ils préferent la violette, parce que le Pastel qui en leve, a les feuilles lisses & unies, au lieu que le Pastel qui leve de l'autre graine, les a velues, ce qui fait qu'elles se chargent de poussiere & de terre, & que le Pastel en vaut moins Ce Pastel s'appelle *Pastel Bour* ou *Bourdaigne*

On choisit pour semer le Pastel les fossez des Châteaux & les champs les plus près de la maison, parce qu'ils sont mieux engraissez Il faut que la terre soit bonne, & sans rocher dessous On jette d'abord le fumier sur le champ, après quoi on beche la terre & on la dispose en planches de trois pieds de large, qu'on applanit avec le rateau

Le veritable tems de semer le Pastel est le mois de Février Le Pastel qui en vient est plûtôt mûr & meilleur, Cependant pour éviter les giboulées du mois de Mars,

est jaune. On laisse ce Pastel sur pied tout l'hiver, & la graine qu'il porte n'est mûre, que dans le mois de Juin de l'année suivante. On en connoît la maturité en ce qu'elle est devenue noire & qu'elle commence à tomber d'elle-même.

On ne cueille jamais le Pastel pendant la pluie ni le brouillard. Il faut que le tems soit serein & que le soleil ait donné sur les feuilles. Après la derniere recolte on laboure d'abord la terre, on arrache par ce moien les racines du Pastel, & l'on y seme du blé si l'on veut, ou bien on prépare la terre pour de nouveau Pastel.

A chaque recolte on porte les feuilles au moulin à mesure qu'on les cueille, pour les écraser & les reduire en paste fine, où l'on ne distingue plus les côtes. Cela doit se faire promptement, parce que ces feuilles, lorsqu'on les laisse entassées, fermentent & se pourrissent bientôt avec une puanteur insupportable. Ces moulins sont assez semblables aux moulins à huile ou à Tan. Ils sont composez d'une meule posée de chant, qui roule autour d'un pivot perpendiculaire, dans une orniere circulaire, assez profonde, dans laquelle on met le Pastel, qu'on veut faire broier. J'en ai fait graver la figure *Planche VI. Figure 1.*

Quand les feuilles sont bien écrasées & réduites en pâte sous la meule, on en fait une pile dans les galeries du moulin, ou en dehors à lieu ouvert. Après avoir bien pressé la pâte avec les pieds & les mains, on la bat & on l'unit par-dessus avec la pele, c'est le Pastel *en Pile*.

Il s'y forme par dehors une croûte, qui devient noirâtre. Quand elle s'entrouvre on l'unit de nouveau avec beaucoup de soin, autrement le Pastel s'évente, & il se forme dans les crevasses de petits vers, qui le gâtent.

Après quinze jours on ouvre le monceau de Pastel, on le broie entre les mains, & on mêle ensemble la croûte & le dedans. Il faut même quelquefois écraser la croûte avec une masse pour la pouvoir broier.

On fait ensuite de cette pâte de petits pains ou pelottes rondes, qui doivent peser suivant les Ordonnances cinq quarterons poids de table, on serre bien ces pelot-

tes en les formant, on les donne ensuite à une autre personne, qui les appuiant dans une écuelle de bois, dont j'ai fait graver la figure, *Planche* VI *Figure* 2 les presse de nouveau, les allonge par les deux bouts opposez, les rend ovales & les unit bien. Pour cela on les applique dans cette écuelle par les deux bouts alternativement. Ensuite on les donne encore a une troisiéme personne, qui acheve de les façonner dans une autre écuelle plus petite, en les serrant & les unissant parfaitement.

Ces pelottes s'appellent *Coques* ou *Coquaignes*, & le Pastel ainsi apprêté, *Pastel en coquaigne*. C'est de là qu'est venu l'usage de dire *Pais de Coquaigne* ou *Cocagne*, pour dire un pais riche, parce que le pais où croît le Pastel, s'enrichissoit autrefois par le commerce de cette drogue.

On étend ces pelottes ou coquaignes sur des claies, & on les expose au soleil s'il fait beau, sinon, on les porte d'abord au dessus du moulin. Le Pastel qui a été exposé pendant quelques heures au soleil, prend une couleur noire au dehors, au lieu que celui qui a été d'abord renfermé est ordinairement jaunâtre, sur tout si le tems est pluvieux. Les Marchands préferent le premier, on assure cependant que la difference n'est pas considérable dans l'usage. il arrive même que le Pastel est presque toujours jaunâtre, parce que les paisans ne le travaillent ordinairement que pendant la pluie & lorsqu'ils ne peuvent faire autre chose.

Les pelottes sont communement seches en été dans quinze ou vingt jours, au lieu qu'en Automne le Pastel de la derniere récolte est long-tems à sécher. Le vent d'*Autan* ou de Sud est qui est chaud & sec, contribue beaucoup à le faire sécher plus vîte.

Les bonnes pelottes se distinguent des autres en ce qu'en les écrasant, elles sont violettes en dedans, & qu'elles ont une odeur assez agreable, au lieu que les autres ont une couleur de terre & une mauvaise odeur, ce qui vient de ce qu'on a cueilli le Pastel pendant la pluie, lorsque les feuilles étoient chargées de terre. On juge aussi de la bonté des pelottes par le poids, car elles sont légeres lorsque la matiere s'est eventée ou pourrie faute d'avoir été bien pressée.

C'est de ces pelottes bien apprêtées qu'on fait la Poudre de Pastel. Pour entreprendre cette operation, il faut au moins cent milliers de pelottes. Voici comment on y procede.

On choisit dans une grange écartée un magazin plus ou moins grand, suivant la quantité de Pastel. Ce magazin doit être sur un terrein pavé de briques, & revêtu de même jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Il seroit bon que les murailles fussent de pierre jusqu'à cette hauteur : on se contente pourtant souvent de les faire enduire avec de la terre, mais comme cet enduit se détache & se mêle avec le Pastel, cela l'altere & le gâte.

On porte les pelottes dans ce magazin & on les écrase en poudre grossiere avec des masses de bois. On entasse cette poudre vers le milieu du magazin, à la hauteur de quatre pieds, conservant un espace à l'entour pour passer.

On humecte cette poudre avec de l'eau. La plus limonneuse, pourvû qu'elle soit claire, est la meilleure. Ce pastel ainsi humecté fermente, s'échauffe, & jette une fumée très-épaisse & fort puante.

On remue ce pastel tous les jours pendant douze jours, le jettant à pellerées d'un côté du magazin à l'autre, & on l'humecte aussi chaque jour pendant ce tems-là.

Apres quoi on n'y jette plus d'eau, mais on se contente de le remuer, d'abord de deux jours en deux jours, puis de trois en trois, de quatre en quatre, de cinq en cinq. Enfin on le met en tas au milieu du magazin, & on le visite de tems en tems pour l'éventer en cas qu'il s'échauffe. C'est le pastel *en poudre*, prêt à être vendu aux Teinturiers.

Le pastel qu'on vient de décrire, n'est point une drogue nouvelle. Il est certain qu'il étoit connu des Anciens. (a) Pline en parle comme d'une chose particuliere aux Gaules, & le nom de *Glastum*, ou *Guastum* qu'il porte en Latin est un nom originairement Celtique, que les Romains avoient emprunté des Gaulois. C'est de-là que viennent selon les differens idiomes, les noms de *Guesde*, de *Vouede*, de *Voad*, de *Guade* que les François, les Fla-

(a) *Histor. natural. lib. 22. cap. 2.*

mans, les Anglois & les Italiens lui donnent. Pour le nom de *Pastel* qu'il porte en Languedoc, il est visible qu'il vient du Latin, & qu'on ne l'a appellé ainsi dans cette province, que parce qu'en le preparant on le met en *pelottes* ou *pastilles*. Le Pastel a été aussi appellé en Latin *Vitrum* (a) par plusieurs Auteurs. On croit avec assez de vraisemblance que c'est une méprise, où ils sont tombés pour n'avoir pas distingué les deux significations du mot Celtique *Glas*, qui d'un côté signifioit *le Bleu*, & l'herbe *Glastum* dont failoit le Bleu, comme il le signifie encore chez les Bas-Bretons & chez les Gallois, mais qui signifioit aussi *le verre*, *vitrum*, comme il le signifie encore parmi les Allemans.

(a) Cæsar, Comm. lib. 5. Pomponius Mela, lib. 3 cap. 6. Vitruvius, lib. 7 cap. 14. Oribasius, lib. de virtut. simplicium.

(b) Cesar, (c) Pomponius Mela, & Pline † lui-même, assurent que les anciens Bretons se servoient autrefois du Pastel pour se peindre le visage & même tout le corps. On a emploié aussi la même drogue (d) dans la Medecine comme diuretique, vulneraire, astringente. Mais le principal usage qu'elle ait à present, & qu'elle ait (e) même jamais eu, c'est de servir à la Teinture. Non seulement le Pastel fait un bleu beau & *assuré*, c'est-à-dire qui ne peut être alteré par les acides ni par les alkalis, mais il sert encore pour plusieurs autres couleurs. Il faut *guesder* ou *empasteller* les étoffes, c'est-à-dire les passer par la cuve de Pastel, quand on veut leur donner un noir, un cramoisi, un verd qui soient *bons*. Les reglemens pour la teinture marquent le *pied de guesde*, c'est-à-dire la quantité de Pastel que les Teinturiers doivent employer pour chacune de ces couleurs, pour les *assurer*. En un mot, le Pastel est la base de tant de sortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine échelle, ou nombre d'*etages*, avec laquelle ils content *la clarté* ou *la profondeur* de cette couleur, suivant l'usage qu'ils veulent en faire pour preparer les étoffes aux autres couleurs, qu'on veut leur donner.

(b) Commentarior. lib. 5.

(c) De situ orbis, lib. 3 cap. 6.

(d) Dioscorid. lib. 2 cap. 215. Plin. lib. 19 cap. 7. Galen. Medicam. simplic. lib. 6.

(e) Dioscorides, & Plinius, ibid.

Le débit d'une drogue destinée à des usages si necessai-

† Simile plantagini Glastum in Galliâ vocatur, quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ quibusdam in sacris & nudæ incedunt, Æthiopum colorem imitantes. *Plin. Hist. natural. Lib.* 22. *Cap.* 1.

res

res & si étendus, étoit autrefois très-considerable comme nous l'avons remarqué, & le Pastel seul * enrichissoit le haut Languedoc. On y voit encore dans la campagne grand nombre de moulins à Pastel, mais ce ne sont que les tristes restes d'un commerce fort diminué depuis longtems. L'usage même de cette drogue continue de tomber de jour en jour. On aime mieux se servir de l'Indigo qu'on apporte des Indes ou de l'Amerique, & la découverte du nouveau Monde, si utile d'ailleurs à l'Europe, a été à cet égard desavantageuse à la province de Languedoc.

La preference donnée à l'Indigo, quoique plus rare & plus cher, semble marquer qu'il merite d'être préferé. Mais cette marque est souvent fausse. Nous negligeons notre sauge & nous recherchons le thé de la Chine, & les Chinois au contraire troquent volontiers deux livres de leur thé pour une livre de notre sauge. Nous faisons peu de cas de nos vases de verre & de crystal, au lieu que nous regardons les porcelaines comme quelque chose de precieux, cependant les Chinois échangent sans peine leurs porcelaines contre nos vases de crystal & de verre. Je ne deciderai point qui des deux a tort. Mais il faut qu'il y ait d'un côté ou d'autre, & peut-être même de tous les deux de l'entêtement & de la prevention, cet exemple suffit pour conclure que la préference qu'on donne à ce qui vient de loin, n'est pas toujours une marque sûre que cela la merite, & ne doit point du moins exclure le droit d'examiner. Ce droit est d'ailleurs trop précieux à un Physicien pour le négliger. J'en ai usé à l'égard de l'Indigo, & voici le résultat de mes réflexions.

* On lit dans le Livre appellé *le Marchand*, qu'anciennement on faisoit traduire de Toulouse à Bordeaux, par la riviere de Garonne, tous les ans cent milles balles de Pastel, qui valent pour le moins sur le pays quinze livres la balle, ce qui revient à un million cinq cent mille livres d'où procedoit l'abondance d'argent & richesse de ce païs. *Aussi parloit Catel en 1633.* Mémoires de l'Histoire de Languedoc, pag. 49. *Cette somme seroit aujourd'hui plus qu'au triple, sur le pied où est l'argent.*

L'Indigo provient d'une plante que les Indiens appellent *Nil* ou *Anil*, & les Brasiliens (a) *Caachira* ou *Caachari*. C'est une espece de *Colutea* selon les uns, ou de *Phaseole* selon les autres, dont les branches farmenteuses rampent par terre. On fait chaque année trois recoltes de cette plante, comme on en fait ici quatre du Pastel, mais avec cette difference qu'on coupe les branches entieres de l'*Anil* ou *Caachira*, au lieu qu'on ne cueille que les feuilles du Pastel. On fait de ces branches de petits fagots ou faisceaux, qu'on jette dans une cuve pleine d'eau, & qu'on y tient enfoncez. Il s'excite bientôt dans cette cuve une fermentation & une chaleur violente, qui fond & dissout non seulement les feuilles de l'Anil, mais aussi l'ecorce & les sommités des branches. Quand la dissolution est entierement faite, on remue cette matiere, & on fait couler l'eau qui en est chargée, dans une autre cuve où on la laisse rasseoir. Elle y depose un limon ou sediment épais, qu'on retire après avoir vuidé l'eau claire qui surnage, qu'on laisse secher dans des caisses où on l'étend; & qu'on coupe en tablettes quand il est sec.

(a) Voyez Guillaume Pison, De re naturali Brasiliæ.

C'est-là l'Indigo. Le meilleur est celui qu'on apporte de Serquesse près d'Amadabad dans l'Indoustan, & de Guatimala dans la nouvelle Espagne. Cependant s'il faut en croire l'Auteur *des Instructions sur la Teinture*, ils ne sont ni l'un ni l'autre qu'une couleur *fausse*, qu'on ne peut rendre bonne & *assurée* que par le mélange du Pastel, & de-là vient qu'il est défendu par les Ordonnances rendues sur le fait de la Teinture, d'employer l'Indigo seul. Mais les idées des Teinturiers sont bien differentes; leur prevention pour l'Indigo augmente tous les jours, tandis que le Pastel se decredite toujours de plus en plus. Selon eux le Pastel ne fait que des couleurs languissantes & foibles, au lieu que celles de l'Indigo sont vives & éclatantes.

Il faut même convenir que l'opinion des Teinturiers est assez conforme à la raison. L'Indigo est une poudre fine & subtile, capable par consequent de penetrer aisément dans les étoffes, & de leur donner une couleur éclatante. Le Pastel au contraire n'est qu'un marc grossier,

chargé de beaucoup de parties terrestres, qui ralentissent l'action & le mouvement des parties subtiles, & les empêchent d'agir efficacement.

Je ne connois qu'un moyen de remedier à cet inconvenient, c'est de preparer le Pastel de la même maniere qu'on prepare l'Indigo. Par-là on donneroit aux couleurs faites avec le Pastel, l'éclat & la vivacité de celles qu'on fait avec l'Indigo, sans rien diminuer de l'excellence & de l'*assurance* qui rendent particulierement recommandables les couleurs où le Pastel entre.

J'ai deja fait en petit des épreuves de ce que je propose, & ces épreuves m'ont réüssi, non seulement dans la préparation de la poudre de Pastel, mais aussi dans l'usage de cette poudre pour la teinture. C'est à ceux qui sont preposez pour veiller à l'utilité publique, de faire faire sur cette matiere des épreuves en grand, & si elles ont le succès qu'on croit pouvoir s'en promettre, ce sera à eux d'exciter ceux qui cultivent le Pastel, à suivre cette nouvelle maniere de le preparer, & de regler les *encouragemens*, qu'il convient de leur donner au commencement, pour les mettre en état de soutenir les dépenses où cette nouvelle pratique les engagera, jusqu'à ce que l'avantage connu qu'ils en retireront, puisse suffire pour les y déterminer.

CHAPITRE VII

De la maniere de tailler le Micacoulier, *en Latin* Lotus arbor *ou* Celtis, *d'y faire croître des branches fourchues, & de preparer ces branches en* fourches.

LA Ville de Sauve dans le Diocese d'Alais jouit d'un commerce de fourches, qui lui est particulier. On éleve ces fourches sur un arbre connu en Latin, sous le nom de *Lotus arbor fructu cerasi*, C. B, ou de *Celtis fructu nigricante*, Tourn. en François, sous celui d'*Alisier*, ou plutôt de *Micacoulier*, & en Languedocien, sous celui de (a) *Fanabregue*, ou *Fenabregue*. Cet arbre n'est pas rare dans le reste du bas Languedoc, non

(a) Voyez ci-dess. Part. III ch. 4. au mot Fenabregue.

plus qu'en Provence, en Espagne & en Italie, mais ce n'est qu'à Sauve qu'on a l'art de le tailler comme il faut, pour élever des Fourches, & qu'on sçait façonner ensuite les fourches qu'on y a élevées. Ainsi ce n'est qu'à Sauve qu'on sçait mettre à profit cet arbre, qui n'est d'aucun usage dans les autres païs, d'où vient aussi qu'au lieu de l'y négliger comme on fait ailleurs, on s'y attache à le cultiver & à le multiplier.

La ville de Sauve est bâtie sur le penchant d'une montagne appellée *Coutach*, dont on a déja (a) parlé, & c'est sur cette montagne que ces arbres croissent le plus abondamment, dans des pieces qu'on y a essartées, & qu'on appelle par cette raison des *Issarts*. Là entre beaucoup de rochers d'une pierre très-vive, & qui est une espece de marbre gris, se trouve d'espace en espace quelque peu de terre, mais d'une terre très-fertile, & qui suffit pour nourrir plusieurs arbres fruitiers. C'est-là que croissent aussi les arbres dont nous parlons, souvent même ils y viennent dans des fentes de rochers, où il ne paroît point de terre au dehors.

(a) Pag. 285.

Le tronc de ces arbres n'a guére que deux, trois, ou quatre pieds de haut. On a soin de le tenir à cette hauteur, pour pouvoir tailler plus commodement les fourches qu'on y doit élever. Du haut de ce tronc partent un grand nombre de rameaux droits, & semblables à peu-près à ceux qui naissent sur les saules ou sur les ormeaux, qu'on a étetez.

On laisse croître ces rameaux sans en prendre aucun soin, jusqu'à ce qu'ils soient d'une certaine grosseur, & ce qui est encore plus important, jusqu'à ce qu'ils aient cinq à six pieds de long, ce qui fait la longueur ordinaire des fourches. S'il arrivoit cependant que quelqu'un de ces rameaux fût tortu, ce qui est rare, ou qu'il vint à être rompu au dessous de cette longueur, on le coupe au plutôt près du tronc, pour l'empêcher de consumer inutilement une partie de la séve destinée à l'accroissement des autres.

Ce n'est que vers la troisiéme année qu'on taille ces rameaux, pour leur faire prendre la forme de fourche,

parce que ce n'est guere que vers ce tems-là, qu'ils peuvent avoir acquis la grosseur & la longueur nécessaire. Cette taille est fort simple & fort facile, mais c'est en cela même que consiste l'avantage & l'utilité de cette pratique, d'avoir sçu connoître la propriété de cet arbre, & d'avoir eu l'adresse de profiter de cette connoissance par un moien fort aisé.

C'est une propriété constante de l'alisier de pousser à l'aisselle de chaque feuille trois bourgeons, qui forment entr'eux comme une espece de fleur de lis. Quand on a donc déterminé la longueur qu'il convient de donner à la fourche, on choisit à peu-près à cette longueur les bourgeons qui paroissent les plus vigoureux, & on coupe le rameau en biaisant, environ un demi pouce au-dessus, avant la pousse du Printems.

Par-là la séve qui ne peut plus aller en ligne droite, se trouve obligée de se détourner dans les bourgeons les plus proches de l'endroit où son cours est arrêté. Par-là les trois bourgeons qu'on avoit choisis, croissent, & s'allongent bien vite, & en s'allongeant ils commencent de former les trois fourchons de la fourche qu'on éleve.

Que s'il arrive que l'abondance de la séve fasse croître en même tems quelques autres bourgeons plus bas, comme cela ne manqueroit pas de dérober une partie de la nourriture nécessaire à l'accroissement des bourgeons superieurs, on a soin de couper à la taille suivante toutes les pousses latérales, qui pourroient préjudicier à celle qui est la seule utile.

Il arrive quelquefois que les trois bourgeons qui doivent former la fourche, ne croissent pas également: souvent celui du milieu l'emporte sur les autres, parce que le chemin qu'il présente à la séve, est plus direct: d'autrefois c'est quelqu'un de ceux des côtez qui prévaut par des causes particulieres, qui ont alteré ou affoibli les deux autres. Dans tous ces cas les fourches seroient perdues, si l'on n'y remedioit pas, mais dans tous ces cas le remede est facile & sûr.

On effeuille en partie le fourchon qui croît trop, ou si cela ne paroît pas suffire, on en coupe le bout. L'un

ou l'autre de ces expediens arrête l'impétuosité de la séve qui y couloit, & l'oblige à se détourner plus abondamment dans les autres fourchons, & d'en hâter l'accroissement. Il faut seulement prendre garde, quand on en vient à couper le bout d'un des fourchons, de le couper à la longueur convenable, c'est-à-dire à 18 ou 20. pouces de longueur, ce qui est nécessaire pour en pouvoir former une fourche.

C'est-là tout l'art que la culture de ces arbres demande. On les visite deux fois l'année, quelque tems avant la pousse du Printems, & avant celle de l'Automne, & on a soin chaque fois de tailler les rameaux dont le tronc est chargé, de la maniere qu'il faut pour faire *fourcher* ceux qui ne l'ont pas encore fait, ou pour faire croître également les fourchons de ceux qui ont deja fourché. On est dans l'usage d'affecter pour ces deux tailles un certain tems de la lune, mais je doute qu'on retire grand avantage de cette pratique.

Par ce moien chaque tronc de ces arbres se trouve chargé d'un grand nombre de rameaux à la fois, mais presque tous d'un âge different. Il y en a, où la fourche est faite & prête à couper: il y en a de plus jeunes, où la fourche n'a pas encore atteint la grosseur convenable. Il y en a, qui commencent à peine de *fourcher*. Enfin il y en a qu'on ne songe pas encore de tailler pour les faire fourcher.

Ce n'est guére qu'à la sixiéme ou septieme année, & même quelquefois à la neuviéme, que les fourches sont en état d'être coupées. On les coupe quelquefois dès la sixiéme année, mais cela est rare, & ce n'est jamais que dans des bons fonds, bien cultivés, & sur-tout quand l'arbre où elles croissent, est jeune, & qu'il est peu chargé de rameaux. On détache les fourches en les fetant au pied, ou bien en les coupant avec un ciseau & un maillet; mais de quelque maniere qu'on les coupe, on doit prendre garde de les couper fort près du tronc sans pourtant l'endommager.

Pour façonner ces fourches brutes, on coupe d'abord

les trois fourchons, de même que le manche ou la queue de la fourche, à peu-près de la longueur qu'il faut. On les met ensuite dans un four, qu'on a fait chauffer à un médiocre degré de chaleur. Là les fibres ligneuses s'amollissent bien-tôt & deviennent si flexibles, qu'on peut en retirant les fourches du four, les plier, & pour ainsi dire les mouler au point qu'on veut, dans une machine de bois, faite en forme de grille, à trois traverses, représentée dans la *Figure* 3 de la *Planche* VI. On arrête d'abord les bouts des trois fourchons G, H, I, contre la traverse A B. On plie ensuite les fourchons contre l'autre traverse C D, en appuiant sur le bout de la queue de la fourche L, & quand on les a assez pliez, on passe dans des trous faits exprès dans les deux branches latérales de la grille, la troisième traverse F E, qui acheve de fixer la fourche dans cette situation.

Que s'il arrive que les fourchons soient inégalement serrez, ou qu'ils ne soient pas assez droits, on remédie à ces défauts par des étressillons qu'on engage à force dans l'entre-deux, jusqu'à ce qu'on ait rendu les fourchons égaux, droits & uniformes. On redresse par le même moien la queue de la fourche, quand elle est courbée, en l'appliquant au sortir du four, tandis qu'elle est chaude & pliante, dans un canal creusé exprès en ligne droite dans une piece de bois fixe & scellée.

On comprend aisément que pour venir à bout de toutes ces opérations, il faut remettre la fourche plus d'une fois dans le four, sur-tout quand elle est mal formée; mais il est indispensable de repéter cette opération jusqu'à ce que la fourche soit façonnée. Alors on la laisse refroidir dans cet état, & les fibres en se durcissant se moulent à cette nouvelle figure, & la conservent ensuite constamment. C'est-là le principal de la préparation. Il ne reste plus qu'à polir la fourche & les fourchons avec le rabot ou la doloire, & qu'à rendre les fourchons pointus par le bout, & plats par les côtez.

On embale les fourches ainsi preparées par douzaines, & pour les assortir on y en met de trois especes, de *grandes* dont les fourchons sont plus gros & plus écartez,

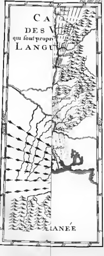
& dont on se sert pour remuer les bottes de foin, les gerbes de bled, & les grosses pailles, de *petites* dont les fourchons sont plus serrez & moins gros, & dont on se sert pour enlever la paille menue & la séparer d'avec la balle, quand le bled a été battu, & de *moiennes* qu'on peut emploier au besoin à ces deux differens usages.

Le débit de ces fourches se fait principalement dans le bas Languedoc & dans la Provence. Quand je quittai la Province, on commençoit d'en vendre à la foire de Beaucaire, pour la riviere de Genes; je ne sçai si ce commerce se sera soutenu. Mais il est certain que dans tous les païs où l'on fait fouler les gerbes aux pieds des chevaux ou des bœufs, il est presque impossible de se passer de ces fourches, soit pour enlever les premieres pailles à demi hachées, soit pour séparer les autres pailles plus menues, d'avec la balle, qui reste confondue avec le grain, & qu'on enleve à la faveur du vent.

Pour les autres païs, où l'on bat le bled avec les fleaux, l'usage de ces fourches y est moins necessaire, parce que les pailles n'y sont point hachées, & que comme elles conservent toute leur longueur, il est facile de les enlever. Aussi les païsans continuent-ils de s'y servir de fourches à deux fourchons, courtes, pesantes, grossierement façonnées, qu'ils coupent sur toute sorte d'arbres où ils peuvent trouver des branches propres à prendre cette forme. Comme ces fourches ne leur coutent rien, ils ne peuvent point se determiner à acheter assez cher, des fourches, qui quoique plus légeres, plus maniables & plus commodes, ne leur sont pas absolument nécessaires, ou du moins dont ils sçavent se passer.

CHAPITRE


fig. 2
L


CA
DES V
qui sont propr
LANGU
RANÉE

CHAPITRE VIII.

Des Vents particuliers, qui régnent dans le Languedoc

I.

Description des directions de ces Vents.

EN Europe & dans le reste de notre zone tempérée, les Vents ne sont ni reglez ni constans, comme dans la zone torride En cela le Languedoc n'est point excepté de la loi commune, & l'on n'observe dans les Vents qui soufflent dans cette Province, ni ordre certain, ni période reglée. C'est pourquoi le Traité des Vents appartient à la Physique générale, & c'est à elle à nous instruire & des causes de l'irrégularité de ceux qui soufflent parmi nous, & des causes de la régularité de ceux qui soufflent entre les deux Tropiques.

Mais l'inconstance des Vents dans notre zone, toute grande qu'elle est, n'empêche pas qu'il n'y ait des vents particuliers * dans chaque pays Du moins est il certain qu'il en régne dans le Languedoc, qui y sont plus fréquens & communément plus violens qu'ailleurs Comme ce sont des faits particuliers, qui regardent le Languedoc, l'explication de ces faits doit entrer dans le plan de l'Histoire naturelle de cette Province, ce qui m'autorise à rapporter ici les observations que j'ai faites sur cette matiere, & les reflexions auxquelles ces observations ont donné lieu

* Quidam *Venti* sunt quorumdam locorum proprii, qui non transmittunt, sed in proximum ferunt.... Atabulus Apuliam infestat, Calabriam Iapyx, Athenas Sciron, Pamphiliam Catagis, Galliam Circius. *Seneca Quæstionum natural Lib 5. cap 17.*

Sunt etiam quidam peculiares quibusque gentibus Venti, non ultra certum procedentes tractum, ut Atheniensibus Sciron ... reliquæ Græciæ ignotus... Item in Narbonensi provincià clarissimus Ventorum est Circius, *Plinius. Histor. natural. Lib. 2. cap. 22.*

I Il souffle souvent en Languedoc un vent d'Occident, qui balaie la partie méridionale de cette Province dans toute sa longueur, depuis Toulouse jusqu'à la mer Méditerrannée, & dont le Rumb varie entre le Nord-ouest & le Sud-ouest. Ce vent est modéré dans le haut Languedoc, il augmente à mesure qu'il avance, & il est déja violent à Carcassonne, mais il est d'une violence extrême dans le bas Languedoc, principalement à Narbonne, à Beziers, & à Agde, où il va se perdre dans la mer, ne s'étendant guére jusqu'à Montpellier & à Nismes, que lorsqu'il suit le Rumb de l'Ouest ou de l'Ouest-sud-ouest, ce qui est assez rare. Ce vent est toujours froid, mais il ne l'est pas toujours au même degré. Il sert à modérer la chaleur en Eté, & il contribue par là à la salubrité de l'air.

On appelle en Languedoc ce vent, *Cers* ou *le vent de Cers*. On l'appelloit de même autrefois *Circius* ou *Cercius*. Isaac Vossius (*a*) a été chercher dans la langue grecque l'étymologie de ce mot, comme s'il venoit du mot grec *κίρκος* ou *κρίκος*, qui signifie *tourbillon*. Mais quelle apparence qu'on ait donné un nom grec, ou dérivé du grec, à un Vent qui étoit particulier aux Gaules. N'est-il pas plus raisonnable d'adopter le sentiment de (*b*) Cambden & de (*c*) Merula, & de tirer l'étymologie de ce nom du mot Celtique *Cyrch*, qui est encore en usage (*d*) parmi les Gallois pour dire *violence*, *impetuosité*. Du moins cette opinion paroît-elle autorisée du suffrage de Favorinus, célébre Philosophe sous l'Empire d'Adrien, qui étant né à Arles devoit connoître la valeur des mots Gaulois usitez dans son païs. On trouve dans (*e*) Aulugelle que ce Philosophe croioit « que les Gaulois ses compatriotes avoient » donné à ce vent le nom de *Circius*, à cause de la vio- » lence avec laquelle il souffloit, & des tourbillons qu'il » excitoit. *Nostri Galli*, lui fait-on dire dans Aulugelle, *ventum . . . quem sævissimum patiuntur*, Circium *appellant à turbine, opinor, ejus, ac vertigine*: ce qui paroît avoir été copié par (*f*) Nonius Marcellus, qui dit de même, *Circius à turbine ac vertigine*.

Les Romains ont connu ce Vent, & on en trouve dans

(*a*) In adnotation. in Melam pag. 272.

(*b*) In Britanniâ, cap. De primis Incolis

(*c*) Cosmograph. Part. 2. Lib. 3 cap. 15.

(*d*) Davies, in Diction. Britannico Lat. ms.

(*e*) Noct. Attic. Lib. 2. cap. 22.

(*f*) De proprietat. sermon. cap. 2.

leurs ouvrages une description exacte Caton, qui en avoit parlé dans le *VII Livre de ses Origines*, l'appelloit *Circius* au rapport (*a*) d'Aulugelle, qui nous a conservé le passage « Le Vent Circius, *disoit Caton*, s'engouffre » dans la bouche quand on parle Il est si violent qu'il » ébranle un homme armé, & même un chariot chargé *Ventus Circius, cum loquare, buccam implet, armatum hominem, plaustrum oneratum percellit*

(*a*) Ubi suprà.

Vitruve (*b*) qui appelle ce vent *Circius*, ne fait point mention de la violence avec laquelle il souffle, mais il en marque la direction d'une maniere bien précise, car il le place entre le *Favonius* ou le Vent d'Ouest, & le *Caurus* ou le Vent de Nord-ouest, c'est-à-dire qu'il lui donne le Rumb de l'Ouest-nord-ouest, qui est le Rumb qu'il tient le plus ordinairement *Ad latera*, dit-il, *Caurs, Circius & Corus*, c'est-à-dire à coté du *Caurus*, ou du vent de Nord-ouest, sont le *Circius* ou vent d'Ouest-nord-ouest, & le *Corus* ou vent de Nord-nord-ouest

(*b*) De Architect. Lib. 1. cap. 6

Lucain (*c*) le fait souffler à peu-près dans la même direction, quand il dit en parlant du port de Monaco, que ce port est à couvert du Vent *Corus*, aujourd'hui le Nord-nord-ouest, comme on vient de dire, & du Vent *Zephyrus*, aujourd'hui le Vent d'Ouest, le même que le *Favonius*, mais qu'il est pleinement exposé au Vent *Circius*, qui met en danger les vaisseaux même dans le port.

(*c*) De bello Pharsalico, Lib. 1.

> Quaque sub Herculeo sacratus nomine portus
> Urget rupe cavâ pelagus; non Corus in illum
> Jus habet aut Zephyrus: solus sua littora turbat
> Circius, & tutâ prohibet statione Monœci.

Ce qui prouve que le *Circius* souffloit selon Lucain de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, ce qui est en effet la direction la plus ordinaire du Vent de Cers

Seneque (*d*) sans parler de la direction du *Circius*, se contente de remarquer « qu'il souffle dans la Gaule *Narbonnoise* avec tant de violence, qu'il y ébranle les mai» sons, mais cependant que les gens du pais, loin de » s'en plaindre, croient lui devoir la salubrité de leur

(*d*) Quæstion. natur. Lib. 5 cap.

» climat. » Après quoi il assûre que « l'Empereur Au-
» guste, lorsqu'il étoit dans les Gaules, voua & bâtit
» un Temple à ce Vent. » *Infestat Galliam Circius, qui ædificia quassanti tamen incolæ gratiam agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certè Augustus Templum illi, cum in Galliâ moraretur, & vovit & fecit.*

On trouve réuni dans (a) Pline ce que les Anciens ont dit de plus précis sur la violence ou sur la direction de ce Vent. Après avoir dit que le Vent *Circius* est le Vent de la Gaule Narbonnoise le plus connu, & qu'il ne le cede à aucun autre pour la violence, il ajoûte, » Que la direction de ce Vent porte ordinairement les » vaisseaux en droite ligne à Ostie à travers la mer de » Ligurie, c'est-à-dire à travers cette partie de la mer » Méditerranée, qui est entre le Languedoc & les cô- » tes d'Italie. Que ce Vent est inconnu dans les autres » païs. Qu'il n'arrive pas même jusqu'à la ville de Vienne » dans la même Province, se trouvant arrêté à la rencon- » tre d'une montagne peu élevée. *Item in Narbonensi Provinciâ clarissimus Ventorum est Circius, nec ulli violentiâ inferior: Ostiam plerumque rectâ Ligustico mari perferens: Idem non modo in reliquis partibus cœli ignotus, sed ne Viennam quidem ejusdem Provinciæ urbem attingens, paucis ante limitibus jugi modici occursu tantus ille Ventus coërcitus.*

(a) Histoire natural. Lib. 2. cap. 47.

Le même Auteur dit (b) ailleurs, « que c'est être mal- » avisé que de planter des arbres dans la Gaule Narbonnoi- » se contre la direction du Vent *Circius*, qu'au contraire » la prudence demande qu'on y dispose de telle maniere » les arbres qu'on plante, qu'ils ne le reçoivent que de » côté, parce que ce vent qui tempére dans cette Pro- » vince la chaleur de l'Eté, y est en même tems si vio- » lent, qu'il enleve les toits des maisons. *In Narbonensi provinciâ ..... contrà Circium serere imperitia existimatur, eumdemque obliquum accipere providentia. is namque æstates ibi temperat, sed tantâ plerumque violentiâ, ut auferat tecta.*

(b) Ibid. Lib. 17. cap. 2.

Enfin Favorinus, célèbre Philosophe dont on a déja parlé, & qui étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise,

disoit à ce (a) qu'Aulugelle rapporte, « que les Gaulois ses
» compatriotes étoient exposez à un Vent très-violent,
» qui souffloit de leur païs, qu'ils l'appelloient *Circius*,
» & qu'il croïoit qu'ils lui avoient donné ce nom à cause
» de la violence & de son impetuosité. *Nostri namque Galli Ventum e sua terra flantem, quem sævissimum patiuntur*, Circium *appellant, a turbine, opinor, ejus ac vertigine.*

(a) Ubi supra.

II. Il regne dans le Languedoc un autre Vent opposé au précédent, dont la direction est par consequent entre l'Est & le Sud-est & même le Sud. Il est foible à Narbonne & à Agde, où l'on commence à le sentir. Il se renforce en avançant, & après avoir passé Castelnaudari, il souffle avec une si grande violence, qu'on peut dire sans exageration qu'il ébranle les maisons, qu'il enleve les toits & qu'il déracine les arbres. Ce Vent est chaud, lourd & pesant, il engourdit & abbat les hommes & les animaux, il rend la tête pesante, il ôte l'appetit, & il paroît gonfler tout le corps. Pline semble en avoir fait la description (b) en parlant du vent du Midi. *Noxius Auster*, dit-il, *& magis siccus, fortassis quia humidus frigidior est: minus esurire eo spirante creduntur animantes.*

(b) Histor. natural. Lib. 2. cap. 45.

On donne à ce Vent le nom de Vent d'*Autan*, *Altanus*, apparemment parce qu'il souffle de la mer, *ab Alto*. Il paroît du moins que c'est l'étymologie (c) d'Isidore, *Altanus*, dit-il, *qui in pelago est, per derivationem ab Alto, id est mari vocatus*. Et de Servius, (d) *Ventus qui pelagi*, dit-il, *Altanus vocatur*. Vitruve (e) place ce Vent à la gauche du vent du Midi, *Auster. Dextrâ*, dit-il, *& sinistra circa Austrum Euro-notus & Altanus*, de sorte qu'il lui donne le Rumb de Sud-sud-est, ce qui n'est pas exactement vrai, du moins pour le Languedoc.

(c) Origin. Lib. 13. cap. 11.

(d) In Lib. 7. Æneid.

(e) De Architect. Lib. 1. cap. 6.

III. La partie orientale de Languedoc le long du Rhône, est exposée à deux autres Vents contraires, qui ne sont ni moins violens, ni moins ordinaires, que le Cers & l'Autan dans la partie occidentale. Le premier est un Vent de Nord, dont la direction suit le cours du Rhône, & qui s'étend en Languedoc sur le Vivarez, sur

le Diocese d'Usez, & sur la plus grande partie de celui de Nismes.

Ce Vent est très-froid & très-violent, sur-tout depuis Avignon jusqu'à l'embouchure du Rhône. Strabon (a) l'a décrit assez éxactement sous le nom de *Melamboreas*, c'est-à-dire de Boreas noir, en parlant de la Crau, ou *Campus lapideus* près d'Arles. « Le païs, *dit-il*, qui est » au-dessus de cette campagne, est fort exposé au vent. » Il souffle dans l'étendue sur tout de la Crau, un vent » septentrional d'une violence horrible. On dit qu'il ébran- » le & qu'il entraîne les pierres, qu'il enleve les voiageurs » de dessus leurs voitures, & qu'il leur arrache leurs ar- » mes & leurs habits. *Tota quidem omnis quæ supersus adjacet regio, Ventis est exposita. In hunc autem maxime campum Ventus incumbit ac defertur septentrionalis, violentus ac horribilis, quo ferunt & lapides agitari atque volvi, & homines de vehiculis deturbari, ac vi flatûs armis vestibusque nudari.*

Diodore de Sicile (b) a parlé du même vent, comme d'un Vent particulier aux Gaules, & il en a rapporté les mêmes circonstances. Qu'il souffle du Septentrion ou du Couchant d'Eté. Qu'il est extrêmement violent. Qu'il fait mouvoir & qu'il souleve les pierres. Qu'il renverse les voiageurs, & qu'il les dépouille de leurs armes & de leurs habits.

Il paroît que c'est de ce même Vent que l'on doit entendre les quatre vers d'Eschyle que Galien (c) rapporte. Ces vers sont pris d'une Tragedie que nous n'avons plus, intitulée *Promethée delivré*. On croit qu'ils sont la suite de quelques autres vers, pris de la même piece & rapportez par (d) Strabon. Dans ces premiers vers qu'on trouve dans Strabon, Promethée en décrivant à Hercule le chemin qu'il doit tenir pour aller du mont Caucase au Jardin des Hesperides, lui parle « d'abord du païs des Ligu- „ riens, par où il doit passer, c'est-à-dire *des cotes* „ *de la Provence*: des combats qu'il aura à y soute- „ nir: du danger où il se trouvera quand les traits „ viendront à lui manquer, & du secours qu'il rece- „ vra de Jupiter, qui y fera pleuvoir des cailloux pour

(a) Geograph. lib. 4.

(b) Biblioth. Historic. lib. 5.

(c) Comment. in VI Epidemior. Hippocratis.

(d) Geograph. lib. 4.

„ lui fournir * des armes. Après quoi Promethée l'avertit dans les vers que Galien a conservez, " d'être „ sur ses gardes, quand il sera arrivé dans l'endroit ou le „ Vent Borée souffle avec tant de violence, de peur „ que le tourbillon de ce vent † ne l'enleve.

Ce Vent est connu aujourd'hui sous le nom de *Bise*, & ce nom répond a la signification de celui de *Melamboreas*, c'est-à-dire de Borée noir, que Strabon lui a donné, car ce nom de *Bise* (a) vient du mot celtique *Bis*, qui veut dire *noir*, & signifie par conséquent *Vent noir*. Le nom d'*Aquilo* que ce vent portoit chez les Romains, (b) venoit de même du mot *Aquilus*, qui signifioit *noir*, & les Turcs (c) appellent pareillement aujourd'hui *Vent noir*, le vent de Nord-ouest. C'est ainsi que presque tous les peuples se sont accordez a regarder le Septentrion comme une région couverte d'epaisses tenebres, ou comme on parloit alors, de *tenebres cimmeriennes*, & à appeller par une suite de ce prejugé, *Vents noirs*, les vents qui souffloient de cette partie du Ciel.

La direction connue de ce Vent suffit pour faire juger de l'erreur de ceux qui comme, (d) Casaubon, (e) Isaac Vossius & (f) Bouche, l'ont confondu avec le Vent *Cir-*

(a) Huetius. Artic 94

(b) Huetii Demonstrat. Evangelic. Prop. IV. cap. 8. §. 14.

(c) La Martiniere Diction. Geograph. au mot Constantinople.

(d) Comment. in Lib. 4 Strabonis, pag. m. 91.

(e) In Melam, pag. 174.

(f) Chorograph. & Hist. de Provence. Tom. 1 pag. 20.

* Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀτάρβητον στρατόν,
Ἔνθ' οὐ μάχης, σάφ' οἶδα, καὶ θοῦρός περ ὤν
Μέμψῃ· πέπρωται γάρ σε καὶ βέλη λιπεῖν
Ἐνταῦθ'· ἑλέσθαι δ' οὔτιν' ἐκ γαίας λίθον
Ἕξεις, ἐπεὶ πᾶς χῶρός ἐστι μαλθακός.
Ἰδὼν δ' ἀμηχανοῦντά σ' ὁ Ζεὺς, οἰκτερεῖ,
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Vous arriverez à l'armée des Liguriens, & quelque brave que vous soiez, vous aurez-là à soutenir un combat bien dangereux; car il est porté par l'ordre du Destin, que vous y manquerez de trait pour vous défendre, sans pouvoir même vous servir du secours des pierres, parce que le terrain y est marécageux. Mais Jupiter aiant pitié de votre situation, y fera tomber une pluie de cailloux, & par ce moien vous mettra en état de défaire les Liguriens.

† Εὐθεῖαν ἕρπε τήνδε· καὶ πρώτιστα μὲν
Βορεάδας ἥξεις πρὸς πνοάς, ἵν' εὐλαβοῦ
Βρόμον καταιγίζοντα, μή σ' ἀναρπάσῃ
Δυσχειμέρῳ πέμφιγι συστρέψας ἄφνω.

En traversant ce pais, vous serez exposé à un vent de Nord très violent, dont les tourbillons impétueux pourront vous enlever, si vous n'êtes pas sur vos gardes.

eaux. Il est vrai que l'un & l'autre de ces Vents sont très-violens, & qu'à cet égard les Anciens en ont parlé à peu-près dans les mêmes termes. Mais ils sont d'ailleurs absolument distincts, puisque l'un souffle du Couchant au Levant, & l'autre du Septentrion au Midi.

IV. Le second Vent qui regne dans le même endroit, est directement opposé à la Bise, qu'on vient de decrire, & souffle par conséquent du Sud au Nord contre le courant des eaux du Rhône. Sa violence se fait sentir surtout à Valence, à Vienne, & quelquefois même jusqu'à Lion. Comme il vient directement de la mer, il n'est connu que sous le nom de *Vent marin*. Il s'étend du côté occidental du Rhône, dans le Diocèse d'Usez, & principalement dans le Vivarez. Il y améne ordinairement la pluie, & alors il est moins incommode, au lieu que quand il est sec, ce qui arrive souvent dans l'Eté, il y produit les mêmes effets, que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

V. Enfin il regne sur les côtes de Languedoc, depuis Leucate jusqu'au Rhône des Vents périodiques, qui soufflent de la mer, qui ne soufflent que dans l'Ete, qui ne soufflent même en Eté que dans les jours les plus chauds, qui ne commencent à souffler que vers les neuf ou dix heures du matin, qui cessent de souffler sur les cinq heures du soir, qui servent à temperer l'ardeur du soleil, & qui rendent la chaleur du jour plus supportable ordinairement que celle de la nuit.

Ces Vents viennent de la mer en droite ligne, ainsi ils soufflent du Sud au Nord, ou de Sud-est au Nord-ouest, suivant la direction des côtes de Languedoc, qui font une espece de courbûre ou de grande anse, pour former le Golfe de Leon. *Etesia*, dit (a) Aulugelle, ... *cum canis oritur, ex aliâ atque aliâ parte cæli spirant*. Ils ne s'étendent dans les terres qu'environ six ou sept lieues, c'est-à-dire jusqu'au pied des Monts Pyrenées dans le Roussillon, ou de cette chaîne de Montagnes, qui faisoit autrefois partie du Mont *Cemmenus*.

(a) Noct. Attic. lib. 2. cap. 22.

Ces

Ces Vents s'appellent aujourd'hui dans le pais le *Garbin* Il paroît par ce qu'on vient de dire que les Anciens les ont décrits sous le nom de Vents *Etesies*, c'est-à-dire de Vents qui revenoient regulierement tous les ans Je sçai que ces Vents Etesies étoient principalement celebres dans la basse Egypte, mais ils ne laissoient pas d'être connus sur le reste des côtes de la Mediterranée *Etesiæ*, dit (a) Seneque, *hieme non sunt, æstate incipiunt flare. . . . somniculosi a nautis & delicati vocantur, quòd mane nesciunt surgere* « Les Vents Etesies, *dit-il*, ne soufflent point » pendant l'hiver, ils ne commencent à souffler que dans » l'Eté Les gens de mer ont accoutumé de les appeller » des paresseux & des dormeurs, parce qu'ils ne se le- » vent jamais le matin

(a) Quæst natural Lib 3 cap. 10 & 11.

Pline (b) parle à peu-près de même « Les Vents Ete- » sies, *dit-il*, cessent ordinairement dans la nuit, & ne » se levent que sur les neuf heures du matin En Espa- » gne ils soufflent du Levant, dans le Pont du Septen- » trion, dans les autres pais du midi *Etesiæ noctu desinunt fere, & a tertiâ diei horâ oriuntur In Hispaniâ . . . . ob oriente flatus est eorum, in Ponto ob Aquilone, reliquis in partibus à meridie*

(b) Histor natural lib 2 cap. 22.

II.

Explication des causes, qui produisent les Vents particuliers, dont on vient de marquer les directions

Telles sont les observations qu'une longue experience a donné lieu de faire sur les Vents, qui regnent en Languedoc Il s'agit à present d'en rendre raison par la disposition connue de la surface de cette Province, mais il faut pour cela prendre la chose de plus haut

La partie méridionale & occidentale du Languedoc, depuis le bas Languedoc jusqu'à la Garonne, n'est qu'un long vallon, qui s'étend en droite ligne depuis Agde & Narbonne jusqu'à Toulouse, & qui est borné d'un côté par les montagnes des Pyrenées, dont le pied s'étend jusques dans les Dioceses de Narbonne, d'Alet, & de Mirepoix, & de l'autre par les montagnes des Dioceses de

St Pons, de Castres, & de Lavaur, dont la chaîne fait partie de l'ancien mont *Cemmenus*. Ce vallon se trouve fort resserré dans le milieu de sa longueur entre les montagnes du Diocese de Limoux & de celui de Carcassonne, & celles des Dioceses de Lavaur & de S^t. Pons, mais il va en s'élargissant vers ses deux extremitez opposées, & forme par conséquent comme un double entonnoir.

A juger de ce vallon par la ligne qui le partage dans sa longueur, il gît de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, mais comme il va en s'élargissant par les deux bouts, on peut y distinguer plusieurs autres directions, depuis celle du Nord-nord-ouest au Sud-sud-est, jusqu'à celle de l'Ouest-sud-ouest à l'Est-nord-est.

L'endroit le plus élevé de ce vallon se trouve vers Castelnaudari. C'est par-là que les Montagnes des Cevennes semblent tenir aux Pyrenées. C'est-là que les eaux se partagent pour couler, les unes vers l'Ocean & les autres vers la Méditerranée. Enfin quand on a voulu faire le canal de communication entre les deux mers, c'est-là qu'il a fallu trouver le moien de conduire de l'eau pour la distribuer des deux côtez, mais cette élevation n'est pas fort grande. Il n'y a que (a) quarante-cinq écluses le long du canal, depuis l'étang de Taur jusqu'au bassin de Naurouse, où est le point de partage. Ainsi à donner à chaque écluse 8 pieds de haut, l'une portant l'autre, cela ne fait que 360 piedr ou 60 toises de difference, entre le niveau du bassin de Naurouse & celui de l'étang de Taur.

(a) Piganiol de la Force, *Description de la France, Tom. 4. Chap. 7.*

I. Sur cette description il est aisé de comprendre 1°. Que tous les Vents, qui soufflent entre le Nord-nord-ouest & l'Ouest-sud-ouest, doivent s'engouffrer dans l'ouverture, que le vallon qu'on vient de décrire leur offre dans le haut Languedoc, & que ces Vents dirigés par la position de ce vallon, doivent exciter dans le bas Languedoc le vent connu sous le nom de *Cers*.

2° Que ce Vent doit être foible dans le haut Languedoc du côté de Toulouse, parce que l'entrée du vallon est large, & qu'il y est peu pressé, mais qu'à mesure

qu'il avance vers Carcassonne, il doit se renforcer, parce qu'il se trouve resserré de plus en plus entre les montagnes qui se rapprochent.

3°. Que ce n'est qu'après avoir acquis toute la vitesse que le rétrecissement du vallon dans le Diocèse de Carcassonne peut lui donner, qu'il arrive dans le Diocèse de Narbonne, de Beziers, & d'Agde, qu'ainsi il doit y souffler avec impétuosité, à peu-près de même que l'eau qui a franchi l'arche d'un pont, coule avec une extrême vitesse.

4°. Que la direction la plus ordinaire de ce Vent est de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, parce que c'est dans ce sens que la position même du vallon le dirige. Mais que cette direction n'est pas si constante, qu'elle ne varie souvent de l'un ou de l'autre côté, & que quelquefois ce Vent souffle plus du Nord, & quelquefois plus de l'Ouest.

5°. Que quand ce Vent vient de l'Ouest-nord-ouest, & à plus forte raison quand il vient plus du Nord, il ne s'étend pas au-delà du Diocèse d'Agde, parce que les Montagnes du Diocèse de S^t. Pons ne lui permettent point dans cette direction de pouvoir s'écarter sur la gauche, mais que quand il souffle de l'Ouest à l'Est, & encore mieux quand il souffle de l'Ouest-sud-ouest à l'Est-nord-est, il balaie alors le Languedoc jusqu'au Rhône, & il s'étend même dans la Provence, parce que les montagnes du Diocèse de S^t. Pons ne sçauroient l'arrêter dans cette direction.

6°. Cependant que dans ce cas-là même, il ne sçauroit atteindre jusqu'à Vienne en Dauphiné, ou pour mieux dire qu'il ne peut pas même s'étendre au-delà de Valence, parce que les montagnes du bas Vivarez lui opposent une digue insurmontable qui l'empêche d'aller plus haut. C'est-là, à ce que je crois, ce que Pline a entendu, quand il a dit que ce Vent n'atteint pas la ville de Vienne, se trouvant arrêté un peu en-deçà par des montagnes, qui sont assez peu élevées. *Ne Viennam quidem . . . . attingens, paucis ante limitibus jugi modici occursu . . . coercitus.*

7° Que ce Vent est toujours froid, parce qu'il souffle d'un païs beaucoup moins chaud que le bas Languedoc, & que c'est par-là qu'il contribue à la salubrité de l'air, mais qu'il n'est pas toujours également froid, & qu'il est sujet à cet égard à des variations, qui dépendent de la direction suivant laquelle il souffle. Il est par exemple beaucoup plus froid, lorsqu'il vient d'un point de l'horison plus proche du Nord, & il l'est beaucoup moins, lorsqu'il vient de l'Ouest, ou d'un point encore plus méridional.

II. L'explication du Vent d'*Autan* n'est que l'*inverse* de l'explication du Vent de *Cers*. 1°. Tous les Vents qui soufflent dans le bas Languedoc entre l'Est-nord-est & le Sud-sud-est, doivent s'engouffrer dans l'ouverture méridionale du vallon que nous avons décrit, & doivent produire dans le haut Languedoc le Vent d'*Autan*.

2°. Ce Vent doit être assez foible dans le bas Languedoc, parce qu'il y est plus au large, mais il doit se renforcer en avançant, parce qu'il est plus resserré à mesure qu'il avance.

3°. En franchissant le Diocèse de Carcassonne où il se trouve le plus resserré, il acquiert toute l'impétuosité dont il est susceptible, & il doit au sortir de-là souffler avec la derniere violence dans le Diocèse de St Papoul, & dans celui de Toulouse.

4°. Ce Vent souffle ordinairement de l'Est-sud-est à l'Ouest-nord-ouest, parce que c'est dans ce sens que gît le vallon qui le dirige. Mais comme ce vallon s'élargit par les bouts, ce vent est susceptible de plusieurs autres directions, les unes plus au midi & les autres plus au levant.

5°. C'est par-là qu'on doit ordinairement juger du degré de chaleur, qu'il cause dans le haut Languedoc, parce que l'experience fait voir qu'il est ordinairement plus ou moins chaud, suivant qu'il souffle par une direction plus ou moins méridionale.

6°. Il est pourtant vrai qu'il y a une autre cause, qui sert à contre-balancer & à modifier celle qu'on vient de

rapporter C'est qu'il arrive souvent que l'Autan lorsqu'il approche plus du vent du midi, se trouve plus humide, parce qu'il vient alors directement de la mer Méditerranée, ce qui fait qu'il est plus frais Au lieu que lorsqu'il souffle du côté du Levant, il est plus sec & plus chaud, parce qu'il vient des côtes seches & brûlantes de la Provence & du bas Languedoc

7° Enfin comme tous les Vents, qui soufflent entre le Nord-nord-ouest & l'Ouest-sud-ouest, dans l'étendue d'un quart de l'horison, peuvent produire le vent de Cers, en s'engouffrant par un bout dans le vallon qui s'étend depuis Toulouse jusqu'à Narbonne, de même tous les Vents contraires, qui soufflent dans le quart opposé de l'horison, entre l'Est-nord-est & le Sud-sud est, peuvent produire le Vent d'Autan en s'engouffrant dans le même vallon par l'autre bout Ces deux Vents contraires partagent donc entr'eux la moitié de l'horison, & doivent par conséquent souffler ordinairement l'un ou l'autre la moitié de l'année, ce qui est conforme à l'expérience

III On peut aisément prévoir ce que nous avons à dire des deux Vents contraires, qui regnent alternativement le long du Rhône dans la partie orientale du Languedoc, par ce que nous venons d'établir à l'occasion des deux Vents contraires, qui sont propres à la partie occidentale de la même Province

Le lit du Rhône est placé dans le milieu d'un vallon qui s'étend depuis Lion jusqu'à la mer, & par conséquent du Nord au Sud, & qui est borné d'un côté par les montagnes du Vivarez qui font la partie orientale du Mont *Cemmenus*, & de l'autre par les montagnes de la partie occidentale du Dauphiné L'endroit le plus resserré de ce vallon est entre les montagnes du Vivarez, depuis la Voulte jusqu'au bourg St Andiol, & les montagnes du Dauphine depuis Livron sur la Drome jusqu'à Pierrelatte Les deux bouts opposez, l'un du côte de Lion, & l'autre du côté de la mer Mediterranée, sont beaucoup plus larges

On voit par-là que tous les Vents, qui viennent du côté du Septentrion dans une certaine étendue, doivent s'engouffrer dans ce vallon, qui se presente à eux dans cette direction. Que l'impetuosité avec laquelle ils y soufflent, doit aller en augmentant à mesure que ce vallon se rétrécit. Qu'après avoir passé l'espace qu'il y a de Livron à Pierrelatte, & de la Voulte au Bourg St Andiol, où ils sont le plus resserrez, ils doivent s'étendre depuis le St Esprit jusqu'à la mer, avec toute la violence dont ils sont susceptibles. Enfin qu'ils doivent être extrémement froids, puisqu'ils viennent directement du Nord.

C'est-là le *Melamboreas* ou Borée noir, dont parle Strabon, ou pour dire quelque chose de mieux connu, c'est-là la *Bise*, qui regne si souvent & avec tant de violence depuis * Avignon jusqu'à la mer. Ce vent s'étend souvent sur le Vivarez, & sur les Diocèses d'Usez, d'Alais & de Nismes, sur-tout lorsqu'il est dans son origine Nord-est, ou même Nord-nord-est, parce qu'alors sa direction primitive, dont il retient quelque chose, le porte sur cette partie du Languedoc.

IV. Par la raison contraire tous les Vents, qui viennent du côté du midi dans une pareille étendue, s'engouffrent dans le même vallon dans un sens opposé, se renforcent à mesure qu'ils avancent, parce qu'ils se trouvent plus resserrez. Enfin après avoir passé Livron & la Voulte, ils produisent un vent de midi très-violent à Valence, à Vienne & même jusqu'à Lion.

Comme ce Vent vient directement de la mer Méditerranée, il porte ordinairement avec soi beaucoup de nuages, & produit la pluie dans les pais où il souffle. Dans ce cas il est humide, & par conséquent assez frais. Mais quand il arrive qu'il ne fait pas pleuvoir, ce qui arrive souvent dans l'Eté, il est alors chaud & brulant, & il produit dans les pais, qui y sont exposez, les mêmes effets que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

* Illum (*Ventum Borealem*) non [illegible] alibi [illegible] ... ad Avenionem maximè [illegible] procliis ut (*Strabo*) ait, [illegible] ... in equo stare possumus. Casaubonus in lib. 4. Strabon pag. m. 72. col. 2.

V. Pour ce qui est des Vents reglez, qui soufflent en Eté sur les côtes de Languedoc, & qui y sont connus sous le nom de *Garbin*, ils dependent de l'inégale raréfaction de l'air. Comme dans l'Eté la terre des côtes est séche & échauffée, l'air qui les couvre doit être plus aisément raréfié par la chaleur du soleil, que celui qui couvre la mer voisine Par-là l'air frais de la mer doit se mouvoir vers les côtes, dont l'air plus raréfié lui résiste moins, & doit par ce moien exciter un vent assez sensible, a peu-près de la même maniere & par la même raison que l'air froid du dehors pénétre par les fentes dans une chambre, qui est échauffée par le feu qu'on y fait, & qu'en y entrant il produit un vent coulis inévitable

Cela suffit pour rendre raison de tout ce que ce vent a de plus particulier. Il commence a souffler vers les neuf ou dix heures du matin, parce qu'il a fallu tout ce tems-là pour que la chaleur du soleil ait pu causer dans l'air des côtes & dans celui de la mer, une inégalité de raréfaction assez grande pour produire un vent sensible

Il est dans sa plus grande force sur les deux heures apres midi, parce qu'alors l'inégalité de la raréfaction dans l'air des côtes, & dans l'air de la mer, est a son plus haut point

Il cesse sur les cinq heures du soir, parce que la chaleur du soleil qui diminue, ne peut plus entretenir dans la raréfaction de l'air des côtes, & dans celui de la mer, une inégalite qui puisse maintenir ce Vent.

Il ne souffle que dans l'Ete, parce que ce n'est que dans cette saison, que les terres sont assez séches & assez échauffées pour disposer l'air qui les couvre, a prendre un degré de raréfaction supérieur à celui, dont l'air de la mer se trouve susceptible.

Enfin il souffle d'autant plus violemment que la chaleur est plus grande, parce que c'est dans la plus grande chaleur que l'inégalité de la raréfaction, qui arrive a l'air des côtes & a l'air de la mer, se trouve la plus grande.

Si l'on souhaite sur cette matiere un plus grand éclaircissement, on peut voir dans le *Chapitre suivant*, ce que nous allons dire du Vent de *Pas*, dont la cause est à peu-près la même

VI On voit assez par ce qu'on vient d'exposer, quels sont les Vents qui aménent la pluie dans les differentes parties du Languedoc Il pleut dans le haut Languedoc par un Vent d'Ouest-sud-ouest qui vient du côte de Bayonne par le chemin le plus court, qu'il y ait de la mer au haut Languedoc Il y pleut aussi quelquefois par le Vent d'*Autan*, mais rarement, & jamais, que lorsque ce Vent tient le Rumb du Sud est, c'est-a-dire lorsqu'il vient directement du milieu de la mer Mediterranée

Dans le bas Languedoc jusqu'à Carcassonne, de même que dans le Gevaudan, le Vivarez & le Velai, il y pleut des Vents du Midi, qui soufflent directement de la mer Mediterranée, & qui par cette raison y portent le nom de *Vents marins* Il est pourtant certain qu'il pleut quelquefois dans le Gevaudan, & même dans les basses Cevennes du Vent d'Ouest, mais cela est rare

Enfin à Carcassonne, qui tient le milieu entre le haut & le bas Languedoc, il y pleut également & du Vent d'Ouest-sud-ouest, & du Vent d'Est-sud-est, c'est-à-dire de chacun des Vents qui aménent la pluie dans le haut & dans le bas Languedoc

CHAPITRE IX

D'un Vent particulier, *qui sort du creux d'une Montagne, près d'un village du Diocèse de* Mirepoix, *au pied des* Pyrenées

A L'extrémité du Diocèse de Mirepoix, joignant celui d'Alet, il y a un petit village appelle *Blaud* ou *l'Escale*, qui dépend de la Paroisse de *Pivert*, & dont la Justice appartient au Seigneur de *Nebias* Ce village est sur le grand chemin de Chalabre au pais de Sault, dans un

un vallon assez etroit, renfermé de toutes parts de hautes montagnes, excepté du côté du Nord-ouest, où en s'elargissant il se joint à la plaine de Pivert. Deux ou trois cent pas au-delà de ce village, & environ à mi-côte, la montagne sur laquelle il est bâti, appellée le Pui du *Till* ou *Tilleul*, est percée de plusieurs trous ou soupiraux dans une étendue d'environ deux cent pas en long, & cent cinquante en large. Un des plus grands de ces soupiraux est au bord même du chemin. C'est par ces trous qu'il sort du creux de cette montagne un Vent, appellé * *le Vent de Pas*, qui souffle dans toute l'etendue du vallon, c'est-à-dire depuis ces fentes jusqu'au village de Blaud & deux ou trois cent pas encore plus loin.

* Ce Vent paroît avoir été ainsi nommé, à cause que c'est une espece de *Vent de Passage*.

Voici les principales particularitez, qu'on remarque dans le cours de ce Vent, telles que je les ai observées moi-même, ou qu'elles m'ont été rapportées par des gens du païs, dignes de foi.

I. Ce Vent souffle d'abord vers l'Ouest, parce que le côté de la montagne d'où il sort, a cet aspect. mais comme il est forcé de s'etendre selon la direction du vallon, il se détourne bien-tôt vers le Nord-ouest, parce que le vallon a cette position, ainsi qu'on l'a remarqué.

II. Ce Vent souffle toujours, mais la force avec laquelle il souffle, est sujette à de grandes variations, tantôt il est violent jusqu'à deraciner les arbres, tantôt au contraire il est foible, & quelquefois même on ne peut s'en appercevoir qu'en mettant la main dans les soupiraux, ou en y introduisant quelque chose, qui puisse être facilement agité.

III. Ces variations répondent exactement à la sérénité de l'air & au chaud. Quand le tems est clair, serein & chaud, le Vent est fort & violent, il s'affoiblit au contraire, & cesse même d'être sensible, quand le tems est couvert, pluvieux, chargé de broüillards, ou extrêmement froid.

IV. De-là vient qu'en été ce Vent regne avec violence & presque sans discontinuation, parce qu'alors le tems

est presque toujours serein, & que la chaleur est grande: au lieu qu'il ne souffle que rarement & foiblement en hiver, parce que la chaleur est moindre, & la sérenité plus rare.

V. De-là vient aussi que ce Vent est fort, & violent même, quand le Vent de Sud-est ou Vent d'*Autan* souffle, au lieu qu'il est plus foible & paroît même cesser, quand le Vent d'Ouest ou le *Cers* regne, parce que le Vent d'Autan rend l'air chaud & serein, au lieu que celui de Cers y améne la pluie & le froid.

VI. Cependant ce Vent ne souffle, du moins d'une maniere sensible, que la nuit, & jamais pendant le jour. Il commence quand le soleil est déja bas, se fortifie à l'entrée de la nuit, souffle avec force toute la nuit, diminue à la pointe du jour, & enfin cesse de souffler sensiblement dès-que le soleil est un peu haut. C'est un ordre invariable en tout tems & en toute saison, ce qui fait aussi que les paisans de Blaud, qui n'ont point d'autre Vent en été que ce Vent de Pas, ne peuvent vanner, ou comme on parle dans ce pais, *venter* leur bled que dans la nuit.

VII. Enfin ce Vent est fort frais en été, & rafraîchit tout le vallon pendant la nuit. On assure que les bouteilles de vin, que les paisans vont quelquefois mettre à rafraîchir dans les soupiraux, y deviennent aussi fraîches, que si elles avoient été mises à la glace. Au contraire en hiver ce même Vent est temperé, & il empêche qu'il ne se forme aucune gelée blanche dans le vallon, où il n'en paroît jamais tant qu'il souffle, quelque rude que soit l'hiver.

L'origine singuliere de ce Vent souterrain, & les differentes variations ausquelles il est sujet, mais dont l'ordre est constant & reglé, semblent devoir exciter l'envie d'en pénétrer la cause. Pour y réussir, ou du moins pour pouvoir établir quelque chose de plausible, il faut auparavant faire attention à la disposition des lieux.

Les differens soupiraux dont la montagne du Till est percée, & par ou sort le Vent en question, doivent com-

muniquer à une vaste concavité, qui doit occuper le milieu de cette montagne. L'inspection du lieu, la disposition des soupiraux, la sortie du Vent qui s'en échappe, rour donnoit lieu de former cette conjecture. Mais pourquoi s'en tenir à des conjectures ? Le hasard a fourni autrefois des preuves certaines de ce que nous supposons. Il y eut ordre du Roi en 1680. de réparer le chemin de Sault, par où M. de Louvois devoit passer en revenant du Mont-Louis, qu'il étoit allé visiter. En élargissant le chemin sur cette montagne, on fit sauter plusieurs pieces de Rocher, qui le resserroient, & qui renfermoient un de ces soupiraux, & l'on découvrit par ce moien un abîme, ou pour me servir du terme même du païs, *un barrenc* très-profond. M. de Louvois qui passa peu de tems après, prit plaisir à l'éxaminer, mais il ordonna sagement de le boucher au plûtôt, de peur que la facilité qu'on auroit d'y jetter les cadavres, & de cacher ainsi les meurtres & les assassinats, ne donnât occasion d'y en commettre. En conséquence de cet ordre, on boucha ce trou en y jettant des arbres entiers & de grands quartiers de rocher, qu'on couvrit de terre. Les choses demeurerent quelque tems en cet état, mais le vent qui se formoit dans le creux de la montagne, & qui avoit peine à sortir par les autres soupiraux, qui étoient trop étroits, se creusa bien-tôt dans le même endroit une nouvelle issue, qui est actuellement assez grande pour y introduire la main.

Un peu plus loin que les soupiraux dont on vient de parler, & au pied de la même montagne, il y a dans le fond du vallon de Blaud deux antres ou cavernes séparées, mais qui se réunissent bien-tôt & qui vont aboutir à un grand bassin ou réservoir d'eau, enfoncé dans la montagne de cinquante ou soixante pas. Ces cavernes ne fournissent rien dans l'été, mais dans l'hiver elles vomissent à gros bouillons un torrent d'eau, qui forme la plus grande partie de la riviere, qui serpente dans le vallon de Blaud.

On a des preuves que cette eau vient par des routes souterraines du païs de Sault, qui n'en est éloigné que

Y y ij

que d'environ une lieue. C'est un petit pais où l'on entre dès qu'on a atteint le sommet des montagnes, qui bornent le vallon de Blaud du côté du midi, avec lesquelles ce pais est presque de niveau. L'on trouve en y entrant une assez grande plaine d'environ une lieue & demie de diametre, dont les eaux pluviales n'ont aucune issue. Elles sont obligées de se ramasser vers le milieu, qui est plus bas, où elles forment en été deux mares d'eau croupissante, separées & assez basses. Mais ces mares grossies dans l'hiver par les eaux pluviales, & par differens torrens qui s'y rendent des montagnes voisines, forment en se réunissant une espece de lac, dont les eaux vont se precipiter avec violence dans un trou ou gouffre, qui est auprès. Ce trou est appellé par les gens du pais *l'Entonnadou*, c'est-à-dire *l'Entonnoir*. On a experimenté plusieurs fois que de la paille, de la sciure de bois, ou de petits morceaux de liege que l'on avoit jettés dans ce gouffre en hiver, ont été bien-tôt rejettés par les cavernes que nous venons de décrire, & répandus dans le vallon de Blaud.

De-là il est aisé de conclure que les eaux pluviales, qui tombent dans cette partie du pais de Sault, & qui se rendent au gouffre de *l'Entonnadou*, sont portées par des voies souterraines vers la montagne de Blaud, s'y precipitent dans la concavité que cette montagne renferme, & sortent enfin par les deux antres qui sont au pied de la même montagne, & qui sont pour ainsi dire les deux égouts de cette plaine.

Comme ces antres jettent une grande quantité d'eau pendant l'hiver, il est bien évident qu'il doit y en avoir beaucoup alors dans le creux de la montagne de Blaud, avec lequel ces antres communiquent. Mais il doit y en avoir aussi dans l'été, même le plus sec, quoiqu'il n'en sorte point, puisque dans ce tems-là même l'on trouve dans le fond de ces antres un grand bassin d'eau, qui doit, suivant les apparences, s'étendre assez avant dans la montagne, & pour le moins jusqu'au dessous des soupiraux dont nous avons parlé.

Ce qu'on vient d'exposer donne lieu de former deux

differentes conjectures sur la cause du Vent de Pas.

I On peut supposer, ce semble, que ce qui se passe dans le creux de la montagne de Blaud, ressemble à ce qui se passe à nos yeux dans les soufflets a forge Dans ces soufflets l'eau tombant de haut avec impetuosite & à plomb dans un tuiau perpendiculaire, entraine pêle-mêle plusieurs parties d'air, qui en se dégageant peu-à-peu se ramassent dans une ventouse pratiquee exprès, & sortent dela par un canal latéral avec assez de force pour allumer & pour entretenir le feu des plus grands & des plus violens fourneaux Nous avons de même dans le creux de la montagne de Blaud de l'eau qui tombe de haut, qui tombe avec impétuosité, qui tombe a plomb Il semble donc que cette eau en tombant doit entraîner de même beaucoup d'air, qui se ramassant dans les concavitez de la montagne, comme dans une ventouse, & s'échappant avec violence par les soupiraux où ces concavitez vont aboutir, forme le *Vent de Pas*

Cette explication est tres-simple, & ne suppose rien qui ne soit établi sur des exemples sensibles Ce sont de grands motifs pour engager a la recevoir Malheureusement les conséquences de cette explication ne s'accordent point avec les observations, que nous avons rapportées & qui sont constantes

1° Si cette explication etoit vraie, il s'ensuivroit que ce Vent ne souffleroit point en été, puisqu en été il ne coule point d'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud

2° Il s'ensuivroit que ce Vent seroit au moins plus fort & plus constant en hiver qu'en été, puisqu'en hiver l'écoulement de l'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud, est incontestablement plus grand & plus constant qu'en éte

3° Il s'ensuivroit enfin que ce Vent souffleroit également dans le beau tems & dans la pluie, pendant le jour & pendant la nuit, que le Vent fût au Sud-est ou à l'Ouest, parce que l'ecoulement de l'eau est toujours uniforme, & ne varie point ni suivant l'état de l'air, ni suivant le cours du soleil, ni enfin suivant la nature du Vent qui souffle au dehors.

Tout cela est expressément contredit par les observations, & c'en doit être assez pour faire abandonner cette hypothese, parce que le principe ne sçauroit être vrai, quand les conséquences qu'on en tire, sont fausses.

II. On réussira mieux à expliquer la cause du Vent de Pas, si l'on compare le creux de la montagne de Blaud à un Eolipile. Personne n'ignore que si l'on met dans un Eolipile quelques gouttes d'eau, & qu'on expose ensuite l'Eolipile au feu, il sort un vent impetueux par l'ouverture étroite dont il est percé, à mesure que l'eau se résout en vapeurs par la chaleur du feu.

Dans la montagne de Blaud il y a une cavité, qui répond à la cavité de l'Eolipile, dans le fond de cette concavité il y a de l'eau, comme il y en a dans l'Eolipile. Il y a enfin, ainsi que dans l'Eolipile, une chaleur intérieure que le soleil communique par-tout aux entrailles de la terre, & qui s'y conserve toujours malgré les variations qui arrivent sur sa surface. Cette eau doit donc de même que dans l'Eolipile, s'y résoudre en vapeurs par l'action de cette chaleur, & ces vapeurs après avoir rempli les concavitez de la montagne, doivent enfin s'échapper avec violence par les soupiraux, dont elle est percée, & produire par ce moien un Vent tres-sensible.

C'est de cette maniere que se forme cette espece de vent coulis, que l'on sent sortir en été des soupiraux des caves qui sont profondes. L'humidité dont ces caves sont pleines, se résout alors en vapeurs par la chaleur de la saison, & ces vapeurs, qui s'échappent en foule par les soupiraux, produisent en sortant un vent assez sensible. Cet exemple sert merveilleusement à confirmer ce que nous avançons. Ce qui se passe en petit dans les caves, doit se passer en grand dans le creux de la montagne de Blaud, & si le peu de vapeurs, qui s'élevent dans l'étendue d'une seule cave, peuvent en sortant par un soupirail assez grand, faire un vent assez sensible quoique foible, il faut à proportion que les vapeurs abondantes, qui se forment dans les concavitez spacieuses de cette montagne, & qui sont obligées de sortir par des soupi-

raux très-étroits, forment un vent très-fort & très-impétueux.

Cette supposition une fois admise, il est aisé de rendre raison de tous les phenomenes, que l'on observe dans le cours de ce Vent.

I. Il souffle toujours, du moins auprès des soupiraux, & cela parce qu'il se forme toujours des vapeurs dans le creux de la montagne, qui s'échappent au dehors.

II. Ce Vent quoique continuel, souffre de grandes variations dans la force avec laquelle il souffle, tantôt il est impétueux, & tantôt il est foible & presque imperceptible; ce qui peut venir de deux differentes causes, ou de la quantité des vapeurs, qui se forment dans la concavité de la montagne, laquelle tantôt augmente & tantôt diminue, ou de la résistance que les vapeurs trouvent à sortir, laquelle est tantôt plus grande, & tantôt moindre.

III. C'est par la *premiere* de ces causes que ce Vent est fort, tant que l'*Autan* ou le Vent de Sud-est souffle, & qu'il est foible au contraire & devient même imperceptible, dès que le Vent d'Ouest ou de Nord-ouest, qu'on y appelle le Vent de *Cers*, prend le dessus. Le Vent de Sud-est est chaud, & contribue par conséquent à faire former dans le creux de la montagne une plus grande quantité de vapeurs. Le vent d'Ouest ou de Nord-ouest y est au contraire très-froid, & doit par conséquent en refroidissant l'air, diminuer la quantité des vapeurs, qui se forment dans ces concavitez.

IV. C'est par la même cause que ce Vent est violent quand le tems est clair, beau & serein, ou lieu qu'il diminue & cesse même quand le tems est couvert & pluvieux. Le beau tems est toujours causé dans ce pais-là par le Vent de Sud-est ou l'Autan, qui est chaud, au lieu que la pluie y est toujours amenée par le vent d'Ouest ou le Cers, qui est froid.

V. C'est par la même cause encore que ce Vent souffle avec violence, & presque continuellement en été, parce qu'alors la chaleur est grande & continuelle, au lieu qu'il ne souffle que rarement & foiblement en hiver, pen-

dans lequel la chaleur est foible & le beau tems plus rare.

VI. Mais c'est de la *seconde* des causes que nous avons rapportées, que dependent les variations journalieres, qui font que ce Vent cesse le jour & ne commence à souffler que la nuit. Pendant le jour l'air du dehors, échauffé & raréfié par les raïons du soleil, contrebalance & arrête la sortie des vapeurs, qui se presentent aux soupiraux, & par consequent affoiblit ou supprime le vent que ces vapeurs formeroient. Ce n'est que vers le soir que ces vapeurs retenues & multipliées dans les concavitez de la montagne, l'emportent enfin sur la resistance de l'air exterieur, qui commence à se condenser par l'aproche de la nuit, & c'est alors aussi que ces vapeurs, en s'échappant commencent à produire un Vent sensible, qui se renforce ensuite pendant la nuit, à mesure que l'air continue de se refroidir. Mais enfin ces vapeurs presque epuisées sont arrêtées derechef le lendemain, par la raréfaction nouvelle qui survient dans l'air au retour du soleil, & le vent disparoît pour lors de nouveau, pour recommencer de la même maniere la nuit suivante. Comme les changemens que le cours journalier du soleil cause dans la raréfiction de l'air, suivent un ordre constant & regulier dans leur vicissitude, les variations que ces changemens produisent sur le vent de Pas, doivent garder de même un ordre fixe & périodique, & c'est aussi ce que les observations justifient.

VII. Ce Vent est froid dans l'été. Il sort de concavitez qui quoique plus chaudes en été, qu'elles ne le sont en hiver, le sont pourtant moins à proportion que la surface de la terre & que l'air qui l'environne. Ce Vent doit donc participer de la même temperature, & paroître par consequent en éte moins chaud, ou ce qui revient au même, plus froid que l'air exterieur.

VIII. Ce Vent au contraire est plus temperé en hiver, que l'air exterieur, & il empêche quand il souffle, qu'il ne se forme de la gelée blanche dans le vallon de Blaud. C'est qu'alors les concavitez, d'où il sort, sont plus chaudes que la surface de la terre, & que l'air exterieur, quoiqu'elles le soient pourtant moins que dans l'eté, & par

par conséquent ce Vent, qui est au même degré de chaleur, doit être plus chaud aussi que l'air exterieur, & empêcher la production de la gelée blanche dans les endroits où il souffle

Ainsi ce Vent qui sert à rafraîchir le vallon de Blaud en été, sert à l'échauffer au contraire en hiver Il y entretient par ce moien une temperature presque uniforme, & par-là bien differente de celle des lieux d'alentour, où l'on éprouve les changemens de tems les plus frequens & les plus extraordinaires Il chasse en même tems du vallon les brouillards qui pourroient s'y former, & les mauvaises exhalaisons dont l'air pourroit être chargé C'est par ces moiens qu'il contribue à la fertilité de ce vallon, qui abonde en toute sorte d'arbres fruitiers, quoique dans un païs très-froid C'est par-là aussi qu'il procure la santé & la longue vie de ceux qui y habitent, dont plusieurs atteignent la centième année sans infirmité, & dont quelques-uns ont joui d'une vieillesse vigoureuse, jusqu'à cent onze & cent dix-huit ans, ainsi qu'il étoit justifié par deux exemples assez recens en 1713 lorsque j'y fus

Les Vents de l'espece de celui qu'on vient de décrire, ne sont pas rares Tel étoit (a) autrefois celui qui sortoit du creux du Mont Parnasse, par un trou renfermé dans le sanctuaire du Temple de Delphes, & que la Pythie assise sur le sacré trépied qui le couvroit, devoit recevoir, à ce qu'on croioit, pour être en état de rendre des oracles Tels étoient encore (b) ceux qui s'engendroient dans certaines cavernes au rapport de Pline, d'où ils souffloient sans discontinuation *Sine fine*, dit-il, *Ventos generant jam quædam specus* Tels sont aujourd'hui un grand nombre de Vents souterrains, qui sortent des fentes de plusieurs montagnes, & dont on trouve beaucoup d'exemples dans les Auteurs modernes.

I. Le P. Kircher rapporte (c) qu'assez près de *Terni* il sort un vent froid de quelques fentes de la montagne sur laquelle la petite ville de *Cesi* est bâtie : Que ce Vent souffle principalement en été : Que les habitans de Cesi

(a) Diodore de Sicile, lib 16 cap. 26. Strabon, Geograph lib 9 Plutarche, De Oraculorum defectu.

(b) Histor. natural lib. 2 cap. 45.

(c) Mund Subterran lib. 2. pag 116.

le conduisent par des tuyaux dans leurs caves & dans leurs maisons pour rafraîchir leurs vins & pour se rafraîchir eux-mêmes pendant les chaleurs. Qu'en ouvrant au point qu'il leur plaît le tuyau qui le conduit, ils en prennent à leur gré la quantité qu'ils veulent. Enfin que ce Vent leur est très-avantageux pour la conservation de la santé & pour la prolongation de la vie.

II. On trouve précisément le même détail sur cette montagne dans (a) le *Voyage d'Italie* de Misson, ou cet Auteur parle de ce Vent, comme d'un fait dont il a été témoin. Il rapporte (b) dans le même ouvrage une autre observation presque pareille du Mont Vésuve, mais il avertit qu'il ne le rapporte que sur la foi d'un ami, dont il transcrit la lettre. « Le Mont Vésuve, *y est-il dit*, souffle le » froid & le chaud, d'un côté il y a des soupiraux ar» dens répandus en differens endroits vers son sommet, » & de l'autre on voit vers *Ottaviano* certaines ouver» tures, d'où il sort un vent si froid, qu'il n'est pas pos» sible d'y tenir la main. »

(a) Tom. 3. pag. 191.

(b) Ibid. pag. 350.

III. Gassendi (c) parle dans la vie de Peiresc à l'occasion du Vent appellé le *Pontias*, qui regne près de Nions en Dauphiné, & qui est sujet à des variations reglées de même que le Vent de Pas, de quelques Vents qui sortent du creux de plusieurs montagnes, comme du Mont *Coyer* & du Mont *Malignon* en Provence, du Mont *Ventoux* dans le Comtat, & d'une montagne peu éloignée de Vicence en Italie, (d) sur laquelle est bâti un bourg, que Gassendi appelle *Gustosa*.

(c) Ad ann. 1634.

(d) Ad ann. 1601.

IV. Ce dernier lieu est décrit plus exactement dans un ouvrage de Géographie, intitulé *Geographia compendium, & Hispaniæ, Galliæ, ac Italiæ totius brevis & accurata Descriptio*. On y rapporte (e) qu'en allant de Vicence à Este, on trouve une chaîne de collines fertiles & agréables, que les gens du païs appellent *la Riviera*. Que sur cette chaîne & à cinq milles de Vicence est bâti le village de *Custoza*, en latin *Custodia* (c'est le *Gustosa* de Gassendi) Qu'il y a en cet endroit une caverne très-profonde, longue de 7000. pas, & soutenue par plus de 1000. colonnes formées par congelation. Enfin.

(e) Pag. 403.

qu'assez près de l'entrée de cette caverne, il y a un autre antre, appellé *Cubola*, d'où il sort un vent froid, qu'un particulier de Vicence a eu l'art de conduire par des canaux sous terre, dans une maison de campagne qu'il avoit dans le voisinage. On trouve dans ce même ouvrage l'inscription * que cet homme de Vicence avoit fait mettre sur la porte de sa maison pour l'authenticité du fait, la même que Gassendi indique, qu'il dit que Peiresc eut soin de copier, & qu'il ne rapporte pourtant pas.

V. Mr. de Marca fait mention d'un autre Vent de la même espece, dans l'ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Marca Hispanica* « Il y a, (a) *dit-* » *il*, dans la Viguerie de *Campredon* en Catalogne, près » de la petite ville d'*Olot*, une montagne dont l'interieur » est creux, & d'où il sort un vent continuel par quelques » fentes qui s'y trouvent, & que les gens du pais appellent » *les Bouffadours*, c'est-à-dire *les Soufflets*. Les habitans du » voisinage, *ajoute-t-il*, † ont eu l'adresse d'en retirer » un avantage considerable, en conduisant ce Vent dans » leurs maisons par des tuiaux, pour modérer les chaleurs » de l'été.

(a) Lib. 2. Chap. 21.

VI. Gabriel Boule, Médecin de Nions en Dauphiné, fit imprimer à Orange en 1647 un Traité sur un Vent particulier, qui souffle dans le vallon de la ville de Nions,

* Franciscus Tridentus Vicentinus, Jurisconsultus, Hierosolymitani Equitis filius, gelidi ventí flatum in cavernâ *Cubolâ* vocatâ spirantem, in ædes proprias per hanc Crypto-porticum deduxit, ad temperandum ardentes & æstivos calores, tùm cohibendo, tùm relaxando, novo atque mirabili artificio per cubicula quæque ducendo, quæ pro lubitu suo refrigerare & calefacere valet, ita ut ejus Villa ingenio, diligentiâ, impensâ ac æmulatione ornatior effecta, inter regia ornamenta connumerari possit. Anno MDLX. ætatis suæ XXII.

† *On pratique en Perse au dehors des maisons d'espèces de soupiraux appellez* Bad-khon, *ou* Bad-ghir. *&* *par le moyen de differens tuiaux placez dans les murs, on distribue à son gré le vent qui s'y engouffre, dans les differens appartemens pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs de l'Eté* D'Herbelot, Bibliotheque Orientale, *aux mots* Bad-khon *&* Bad-ghir.

appellé *le Pontias* Il paroît bien (a) parce qu'il en dit, que ce Vent sort d'un trou de la montagne du Devez, qui est auprès, nommé le *Trou du Pontias*, de même que le Vent de Pas sort des trous de la montagne du *Till*, mais il faut avouer que le reste (b) des proprietez du Pontias ne s'accorde point avec les proprietez connues du Vent de Pas Cet Auteur parle à cette occasion (c) dans le même ouvrage de plusieurs autres Vents qui naissent du creux de montagnes, comme du vent qui sort d'une montagne, appellée le *Rochas de Mirabel* ou *Peires rousses* dans le Mandement de *Bouvieres* en Dauphiné de celui qui sort de la *Baume de la Mene*, sur la pente septentrionale du Mont *Ventoux* dans le Comtat Venaiscin de celui qui sort en été de la fontaine de Vaucluse dans le même Comtat Enfin de celui de *la Vezine*, qui sort de quelques fentes de rochers, au pied d'une montagne au dessous du village de *Piles*, à trois lieues de Nions en Dauphiné

(a) Chap. 5.

(b) Chap. 6.

(c) Chapp 8 & 9

VII M Scheuchzer (d) rapporte de même dans ses *Voyages des Alpes*, qu'il sort des vents froids du creux de la montagne de *Chiavenne*, dont les habitans savent se servir à propos pour rafraîchir leurs caves, qui sont creusées dans la montagne même Cet Auteur avoit dit un peu plus haut (e) dans la description du même voiage, qu'il sortoit un vent souterrain d'un trou, qui étoit au pied de la montagne de *Blattisberg* sur le lac de *Wahlenstat*, près de la ville de *Wesen*

(d) Iterer 2 Tom. 1. pag. 102.

(e) Ibid. pag. 78

VIII Enfin l'Auteur de l'*Etat & des Delices de la Suisse*, parle de quelques autres Vents semblables, qui sortent des cavernes (f) de plusieurs montagnes du canton de Glaris, & surtout (g) d'un vent, qui sort d'une montagne près du bourg de *Cadelago*, sur le bord du lac de *Lugano* dans le Bailliage du même nom.

(f) Tom. 2. pag 431.

(g) Tom. 3. pag. 270.

Tous ces differens Vents souterrains se forment de la même maniere que le Vent de Pas, & l'explication que nous venons de donner de ce Vent, peut servir à expliquer la generation de tous les autres Je ferois même tenté de croire, quoique les Auteurs ne le disent pas de tous

expreſſément, que par une ſuite de cette conformité tous ces Vents ſouterrains ſont ſujets à des variations & à des periodes reglées, de même que le Vent de Pas, parce qu'il ſemble que les cauſes qui produiſent ces variations dans le Vent de Pas, doivent en produire auſſi dans les autres Vents de la même eſpece. Mais il ne faut pas diſſimuler que ces périodes ne ſont pourtant pas les mêmes dans tous les Vents ſouterrains, & que pluſieurs de ces Vents gardent dans leur cours un ordre différent de celui du Vent de Pas. Le Vent qui ſort de la montagne de *Ceſi* en Italie, ſouffle à la verité en été & non en hyver, comme celui de Pas; mais il ne ſouffle que le jour, ſuivant le (a) P. Kircher, & ceſſe de ſouffler à l'approche de la nuit. Le Vent de *Pontias* près de *Nions* en Dauphiné ſouffle principalement pendant la nuit, comme le Vent de Pas, mais c'eſt dans l'hiver qu'il regne avec le plus de violence, ſelon (b) Gabriel Boule, & il eſt peu ſenſible en été. Enfin le Vent de la *Vezine* près de *Poles* en Dauphiné, paroît répondre aſſez éxactement aux periodes du Vent de Ceſi, & ſouffler de même en été & non en hiver, le jour & non la nuit, au rapport du même (c) Boule. Il y a apparence que ces differences ne dependent que de la differente quantité d'eau qu'il y a dans les creux des montagnes d'où ces Vents naiſſent, de la poſition differente de ces montagnes, de la profondeur plus ou moins grande des cavernes où ces Vents ſe forment &c. Ainſi on ne peut point ſe flatter d'en rendre raiſon, qu'en comparant avec ſoin toutes ces differences particulieres, pour pouvoir juger des differens effets, qui doivent en réſulter, ce qui demande beaucoup d'obſervations, & ſurtout des obſervations exactes, & faites par des Phyſiciens habiles.

(a) Mund. Subterran. lib. 2. pag. 116

(b) Hiſt. naturelle d'un Vent particulier, dit le Pontias, chap. 6

(c) Ibid. chap. 8.

******
****
**
*

CHAPITRE X.

D'une Mine de Plomb *près du lieu de* Durfort, *dans le Diocese d'*Alais.

CETTE Mine est au pied d'un côteau ou d'une petite montagne, dont le penchant est couvert de vignes & de châtaigniers, au Nord-ouest & à un quart de lieue du lieu de Durfort. Comme on y a déja fouillé en un grand nombre d'endroits assez près les uns des autres, & qu'on y a fouillé toujours avec le même succès, il y a grand lieu de croire que toute la montagne est de la même nature, & qu'on y trouveroit par tout de la mine de Plomb, si on prenoit la peine d'y travailler serieusement, mais ce travail est abandonné à la fantaisie des paisans du lieu, qui ne s'en occupent que quand ils n'ont rien de plus utile à faire.

En commençant à creuser dans cet endroit, on trouve d'abord trois ou quatre pieds de terre médiocrement fertile, & sous cette terre se presente un lit d'une roche vive, dure, grisâtre, & de l'epaisseur d'environ deux ou trois pieds.

On avoit accoutumé autrefois de faire sauter ce rocher par la mine, mais la cherté de la poudre, & sur tout la difficulté d'en avoir dans les Cevennes, où les frequens soulevemens ne permettent pas d'en confier aux paisans, sont cause qu'on emploie aujourd'hui un moien un peu plus long, mais aussi beaucoup moins cher. On allume un grand feu sur le lit de rocher, après l'avoir découvert, & on entretient ce feu jusqu'à ce que le rocher se fende & s'éclatte. On acheve ensuite de détacher à coups de maillets ce qui est déja felé & ébranlé, & s'il arrive que le feu n'ait pas pénetré assez avant la premiere fois, & que les fentes ne s'étendent pas dans toute l'épaisseur du rocher, on y revient une seconde & une troisiéme fois.

On trouve sous ce rocher une couche épaisse de deux ou trois pieds, d'une pierre blanchâtre, brillante, un

peu transparente & qui se casse facilement. Cette pierre ne forme point une masse continue : elle est felée en plusieurs endroits & paroît être formée de plusieurs pieces distinctes.

C'est entre ces pieces qu'on trouve la mine de Plomb. Elle est noire, brillante, polie, pesante, en un mot facile à distinguer d'avec la pierre où on la trouve. Ce n'est point par filons continus qu'elle y est distribuée, comme les autres métaux le sont ordinairement dans leurs mines, mais par morceaux distincts de differentes grosseurs.

Sous cette premiere couche de pierre brillante & de mine de Plomb mêlez ensemble, on trouve un autre lit de rocher semblable au premier, qu'on emporte de la même façon, & sous ce second lit de rocher on trouve une nouvelle couche de pierre brillante & de mine de Plomb comme la premiere, & ordinairement plus épaisse & plus abondante. Comme on retrouve encore sous cette seconde couche un autre lit du même rocher, il y a apparence que la même disposition continue, & qu'en creusant on trouveroit alternativement dans le même ordre, & de nouvelles couches de pierre brillante & de mine de Plomb, & de nouveaux lits de rocher. Peut-être même la mine deviendroit-elle plus riche à mesure qu'elle seroit plus profonde : mais ordinairement on ne creuse pas au-dessous du troisième lit de rocher, à cause de la peine qu'il y auroit de retirer les pierres, & l'on aime mieux élargir la mine par les côtez, ou en ouvrir une nouvelle.

Cette disposition de la mine donne lieu de conjecturer que dans les entre-deux de ces differens lits de rocher, il a coulé autrefois de l'eau chargée d'une grande quantité de parties de terre fort fines, & de beaucoup de parties de plomb. Que d'un côté les parties de terre se sont unies ensemble, & ont fait la pierre brillante & à demi transparente, qui remplit ces interstices, à peu-près comme l'eau de pluie qui s'est chargée de parties terrestres en pénétrant à travers les terres, se crystallise dans les cavernes où elle distille goutte à goutte, en des congelations brillantes presque transparentes. Que de l'autre côté les parties metaliques de plomb se réunissant de même,

ont formé à part les differens morceaux de mine de plomb, qu'on trouve dans les fentes ou dans les vuides que laisse cette pierre.

Quoique les parties terrestres & les parties métalliques fussent confondues ensemble dans le même liquide, elles n'ont pas laissé de former des concretions differentes, de la même maniere que le salpêtre & le sel marin, quoique dissous dans la même eau, forment des crystaux distincts. Cela peut venir de ce que la difference des surfaces de ces differentes parties, ne leur a pas permis de se joindre & de s'unir ensemble, ou peut-être de ce que les parties de terre ayant plus de disposition à s'unir, se sont unies les premieres, ce qui a obligé les parties de plomb quand elles sont venues à s'unir à leur tour, de former des concretions à part dans les fentes qui restoient entre les pierres déja formées. On trouve cependant que cette pierre est souvent teinte d'une couleur violette plus ou moins foncée, ce qui prouve que du moins en ces endroits-là, la separation des parties de pierre & de celles de plomb n'a pas été parfaite, puisque cette couleur ne peut être rapportée qu'au mélange de quelques parties de plomb, qui y sont demeurées confondues.

Les paisans du lieu de Durfort, qui travaillent à la mine que nous venons de decrire, appellent la mine de plomb qu'ils en retirent, de l'*Archifou*, ce qui revient au nom d'*Alquifou*, que Lemeri (a) dit que plusieurs Ouvriers donnent à la mine de Plomb.

(a) Traité des Drogues simples, au mot *Plombeur*

La quantité d'Archifou que ces paisans peuvent tirer de la mine, n'est pas considérable, aussi, comme on l'a déja remarqué, n'y travaillent-ils que quand tout autre travail leur manque. Elle s'emploie toute en *vernis* pour la poterie de terre, & l'on m'assura quand je fus sur les lieux, que ce vernis étoit fort recherché des Potiers, comme beaucoup plus fin & plus net, que celui qu'on trouve dans le Vivarez, ce que je croirois aisement sur l'inspection.

Pour la pierre brillante & crystalline avec laquelle l'archifou se trouve mêlé, elle n'a aucun usage, mais elle a deux

deux proprietez qui meritent d'être remarquées.

La *premiere*, qu'elle se fend aisément, & qu'elle se divise toujours en des fragmens cubiques, ou du moins parallelepipedes rectangles, ce qui semble prouver que les premieres parcelles ou *élemens* dont elle est formée, ont la même figure

La *seconde*, que cette pierre jettée dans le feu, pétille à peu-près comme le sel marin, qu'on y jette, mais avec plus de bruit encore Cette proprieté paroît être une suite de la premiere, les petites parties integrantes de cette pierre étant cubiques ou parallelepipedes, doivent se toucher par de grandes surfaces, & ne laisser entr'elles que des pores ou interstices très-petits Ainsi les parties aqueuses qui peuvent s'y trouver, n'aiant point d'issue libre lorsque la chaleur les dilate & les rarefie tout d'un coup, doivent nécessairement en écarter les parties, & comme ces parties se touchent par de larges surfaces, elles les écartent avec beaucoup de violence, ce qui fait le petillement La décrepitation ou le petillement du sel marin par le feu, s'explique par le même principe, puisque les parties du sel marin sont de même cubiques, & si le petillement du sel marin se fait avec moins d'éclat, que celui de la pierre dont nous parlons, c'est apparemment parce que les parties en sont plus petites, ou moins étroitement unies, & qu'ainsi il ne faut point pour les separer un ebranlement aussi violent.

CHAPITRE XL

Des changemens arrivez aux côtes de Languedoc, & de Roussillon, par les atterrissemens qui s'y sont faits

I

Preuves de la réalité de ces atterrissemens.

POUR traiter cette question avec ordre, il faut diviser l'étendue de ces côtes en deux parties, l'une *Occidentale*, depuis le Cap de Creux jusqu'à Narbonne,

& même jusqu'à Agde, & l'autre *Orientale*, depuis Agde jusqu'au Rhône.

Dans la premiere, il n'est point arrivé de changement, ou il n'en est arrivé que peu. Le Promontoire *Aphrodisien*, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*, s'avance encore dans la mer de même que du tems de Strabon. l'Etang & la fontaine de Salses sont à la même distance de la mer, que du tems de Pomponius Mela. Collioure, en latin *Caucholiberum*, est sur le bord de la mer, de même qu'au septiéme siécle, où l'on commence d'en parler. Le Port-Vendres, *Portus Veneris*, est encore un port de mer, comme il l'étoit dans le siécle de Pomponius Mela. Enfin la distance de la ville de Narbonne à la mer est encore aujourd'hui de 12 milles, ou de trois lieues, & la même par conséquent que Pline l'a marquée dès le premier siecle de l'Ere chrétienne.

Il n'en est pas de même de l'autre partie de ces côtes, où tout semble indiquer qu'il s'est fait de grands atterrissemens, & que la mer s'est beaucoup retirée. Comme cette question est importante & qu'elle n'est pas sans difficulté, il est nécessaire d'examiner en détail les differentes preuves, que l'autorité des anciens Geographes, ou l'inspection des lieux peuvent fournir.

(a) Geograph. Lib. 4.

1°. Strabon (a) dans la description qu'il fait du Golfe de Leon, qu'il appelle *Sinus Gallicus*, remarque d'abord que ce golfe s'étend depuis un Promontoire considérable qui est au couchant, & à cent stades, ou quatre lieues de Marseille, appellé aujourd'hui *le Cap Couronne*, jusqu'au Promontoire *Aphrodisien* dans les Pyrenées, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*. Après quoi il ajoûte, que ce golfe est partagé en deux autres golfes plus petits par la montagne de Sette, *Mons Sigius*, & par l'Isle de Brescon, *Insula Blasco*, qui est auprès de cette montagne, que le plus grand de ces deux golfes est celui où le Rhône se jette; & que l'autre, qui est du côté des Pyrenées, est le plus petit.

Cela seul devroit décider la question, car c'est aujourd'hui tout le contraire: le golfe du côté des Pyrenées, qui s'étend depuis Brescon jusqu'au *Cap de Creux*, & qui

étoit autrefois le plus petit, est aujourd'hui le plus grand, & le plus enfoncé, & le golfe compris entre *Bresfon* & le cap Couronne, qui étoit autrefois le plus grand, est le plus petit aujourd'hui, & le moins enfoncé, supposé même qu'il merite encore le nom de golfe, car il est certain que cette etendue de côte est aujourd'hui presque en ligne droite

2° Du tems de Pomponius Mela, le lieu de *Mese* étoit entouré de la mer presque de tous côtez, & auroit été une isle, à ce que dit (*a*) ce Geographe, s'il n'avoit tenu au continent par une espece de levée *Mesua collis mari penè undique incinctus, ac nisi quod angusto aggere continenti annectitur, insula* Je veux croire que c'est de l'etang de Taur, qu'il faut entendre ce que Pomponius Mela semble dire de la mer, mais du moins cela doit-il fournir une preuve, que cet etang s'est beaucoup retiré, puisqu'il n'entoure plus Mese, & que ce lieu ne forme plus une presqu'isle

(*a*) De situ Orbis lib. 2 cap. 5.

3° Pline en décrivant la côte de la Province Narbonnoise, qui est aujourd'hui comprise dans le Languedoc, (*b*) remarque qu'il y avoit peu de villes, à cause des étangs qui s'y trouvoient, *Oppida de cætero rara, prajacentibus stagnis.* A present ces étangs n'empêchent pas, qu'il n'y ait dans ce pays-là plusieurs villes & plusieurs bourgs considérables Il falloit donc que ces étangs fussent autrefois plus etendus, qu'ils ne sont aujourd'hui

(*b*) Histor natural lib. 3 cap. 4.

4° C'est ce qu'on peut inférer, ce-semble, de la route que les Romains tenoient de Nismes à Beziers cette route étoit une grande demi-lieue plus haut que le chemin qu'on suit aujourd'hui, & cependant au lieu d'aller aboutir à Pezenas comme le chemin moderne, elle alloit à *Cesséro* ou *S. Tibert*, qui est une grande demi-lieue plus bas que Pezenas Par-là pour aller de Nismes à *Cessero*, au lieu de marcher sur une ligne droite, on faisoit un contour, ou un arc de cercle, qui allongeoit le chemin d'une grosse lieue. Il y a apparence qu'on ne s'étoit determiné à suivre cette route, que parce que les étangs occupoient alors la plus grande partie du chemin qu'on tient aujourd'hui, ou que du moins la plûpart des en-

étoits par où ce chemin passe aujourd'hui, étoient alors si marecageux, qu'ils n'étoient point praticables

5° Les Bains de Balaruc peuvent encore fournir une nouvelle preuve de ce que nous avançons. Personne n'ignore l'usage que les Romains faisoient des eaux chaudes, & l'attention qu'ils avoient de profiter de celles qui se trouvoient dans les païs, qu'ils occupoient. Quoique celles d'Aix en Provence ne fussent pas d'une grande vertu, elles déterminérent pourtant (a) C. Sextius à y batir une ville considérable. Les anciens Auteurs ont parlé avec éloge des (b) bains de Dax & de Bagnieres, sous le nom d'*Aquæ Augustæ*, sive (c) *Tarbellicæ*, & (d) d'*Aquæ Onesiæ*, quoique ces bains fussent à l'extrémité des Pyrenées, & fort éloignez de la Province Romaine. Quelle apparence qu'ils eussent négligé ceux de Balaruc, aussi efficaces qu'aucun des autres, & plus avantageusement situez par rapport à eux, s'ils les avoient connus, & auroient-ils manqué de les connoître, si ces bains avoient été de leurs tems tels qu'ils sont aujourd'hui. Il faut donc que ces bains fussent alors couverts de l'étang de Taur, au bord duquel ils sont placez, & si cela est, il faut en conclure, que cet étang étoit alors plus grand & plus étendu, qu'il n'est présentement.

6° Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves, quand l'inspection même des lieux en fournit qui sont démonstratives ? Il est visible que les étangs qui s'étendent le long de la côte du bas Languedoc, depuis Aiguemortes jusqu'à Agde, ont fait partie autrefois de la mer même, dont ils n'ont été séparés, que par un long banc de sable qui s'est formé entre deux, connu sous le nom de *la Plage*. Leur situation, leur niveau avec la mer, la salûre de leurs eaux, ne permettent pas de douter de ce fait. On doit porter le même jugement des étangs d'*Escamandre* & d'*Escoute*, des grands marais qui sont auprès, le long de la Robine & du Vistre, des étangs qui sont autour d'Aiguemortes, qu'on nomme les *étangs de St Laurens*, *de Respousset*, *de la Ville*, *du Roi*, *&c.*

7° Ce n'est pas même tout. L'état des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois au-delà de l'espace que ces

(a) Strabo, Geograph. lib. 4. Epitom. Livii, cap. LXI. Velleius Paterculus, lib. 1. cap. 15.

(b) Plinius, Histor. natural. lib. 31. cap. 2. Ptolem. in Descript. Aquitaniæ.

(c) Antoninus in Itinerario.

(d) Strabo Geograph. lib. 4.

étangs occupent aujourd'hui, qu'elle alloit du côté de Frontignan jusqu'au pied des montagnes qui forment une chaine continue depuis ce lieu jusqu'à Mirevaux, & qu'on appelle le *Pic Fegusé*, ou *la Montagne de St. Felix*, qu'elle avançoit de-là jusqu'au Pont *Juvenal* près de Montpellier, qu'elle couvroit ensuite toute la plaine de Mauguio, Candillargues, Lansargues, Massillargues, le Caila, Franquevaux, jusqu'à St Gilles, & que les deux lits même du Rhône se trouvoient alors moins longs, qu'ils ne sont, de près de trois lieues. Si l'on prend la peine de décrire sur une Carte de Languedoc une ligne courbe, qui renferme le païs qu'on vient de marquer, on aura par ce moien la véritable étendue de cet ancien golfe, dont Strabon fait mention, & qu'on ne sçauroit plus reconnoître dans l'état où se trouve aujourd'hui cette côte.

8°. A ces preuves que la connoissance des lieux fournit, on peut ajoûter des faits historiques qui les fortifient. Notre-Dame des Ports, *Sancta Maria de Portu*, étoit un port sur l'étang de Mauguio en 898. quand Arnuste, Archevêque de Narbonne, y tint le Concile de sa Province: aujourd'hui elle en est éloignée de plus d'une demi-lieue. Psalmodi étoit une isle en 815. comme il paroît par une chartre de Louis le Debonnaire, que les RR. PP. Benedictins (*a*) ont rapportée dans l'Histoire de Languedoc, & cette isle, s'il faut en croire ces Religieux (*b*) étoit bornée par la mer méditerrannée du côté du midi, quand ce Monastere fut fondé: mais aujourd'hui Psalmodi tient à la terre ferme, & est à deux lieues de la mer. Il paroît par une autre chartre (*c*) rapportée par le R. P. Mabillon, que la ville d'Aimargues, en latin *Armasanica*, étoit au bord de la mer, *in litterariâ*, au commencement du neuviéme siécle: & elle en est maintenant à trois lieues. Sous l'Empire de Charlemagne, il n'y avoit qu'une tour (*d*) à l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Aiguemortes, il s'y forma dans la suite un village avec un port, ce qui détermina Saint Louis à le fermer de murailles. C'est-là où ce Prince s'embarqua en 1248. & en 1269. & c'étoit alors le meilleur port qu'il y eût sur la méditerranée.

(*a*) Tom. 1. Preuves, pag. 47.

(*b*) Hist. de Languedoc, Tom. 1. pag. 391.

(*c*) Annal. Tom. 2. ad ann. 815. n° 73. pag. 728. & 729.

(*d*) La Tour de Matafere. Hist. de Languedoc, Tom. 1. pag. 393.

aujourd'hui Aiguemortes est éloigné de la mer de près d'une lieue. Aussi à juger par les atterrissemens qui se sont faits sur ces côtes depuis neuf cens ans, de ceux qui ont dû s'y faire de même dans des tems plus reculez, on ne sçauroit douter que ces côtes n'ayent dû s'accroître dans l'espace de deux ou trois mille ans, de toute l'étendue que nous avons marquée.

9°. Il semble que l'accroissement successif de ces côtes soit marqué à l'œil par l'ordre des Tours bâties le long du Rhône. Strabon (*a*) nous apprend que les Marseillois devenus maîtres de l'embouchure de cette riviere par la concession de Marius, y construisirent des tours pour servir de signaux, & pour en faciliter l'entrée & la sortie. Si le Rhône avoit toujours eu la même embouchure, on n'auroit eu besoin d'y construire qu'une seule Tour, ou du moins n'auroit-il falu y en construire que deux, une de chaque côté de cette embouchure. Cependant on en compte aujourd'hui quatre ou cinq de chaque côté, rangées de distance en distance le long du fleuve: du côté gauche la Tour de *Mauleget*, la Tour de *Saint Arcier*, la Tour de *Parade*, la Tour de *Belvare*, & du côté droit le Tour de *Mondons*, la Tour de *Vassale*, la Tour du *Grau*, la Tour du *Timpan*, bâtie en (*b*) 1614. & la Tour de *Saint Geniess* bâtie en (*b*) 1656. C'est donc une preuve que le lit du Rhône s'est prolongé peu à peu dans la mer par des atterrissemens successifs. Que les anciennes Tours se sont trouvées par-là trop éloignées de l'embouchure, pour pouvoir servir à l'usage pour lequel on les avoit bâties. Et qu'on a été obligé d'en construire de nouvelles de tems en tems & de distance en distance.

(*a*) Geograph. lib. 4.

(*b*) Bouche, Chorographie & Hist. de Provence, Tom. 1. pag. 41.

10°. Je ne sçai si la preuve par où je vais finir, fera sur tout le monde la même impression, mais pour moi j'avoue qu'elle me paroît décisive. Tous les noms des lieux qu'on trouve sur la route de Nismes à Beziers, sont celtiques, *Ugernum*, *Nemausus*, *Ambrossus*, *Sostatio*, *Cessero*, *Biterræ*. Et c'est, comme on voit, une preuve que ces lieux subsistoient deja, quand les Romains se rendirent maîtres du pais des Volces Arecomiques. Au contraire les noms de tous les lieux compris dans l'étendue du pais

qui est au midi de cette route, & que je crois que la mer a autrefois couvert, sont tous latins. Aigues-mortes, *Aqua mortua*, Franquevaux, *Franca vallis*, St. Gilles *Fanum Sancti Ægidii*, Vauvert, *Vallis viridis*, Massillargues, *Massilianica*, Lansargues, *Lansanica*, Candillargues, *Cantillianica*, Melgueil, *Mercurium*, *Mercorium*, *Melgorium*, Perols, ou comme on prononçoit autrefois *Pezols*, *Pediolum*, Villeneuve, *Villa nova*, Mirevaux, *Mira vallis*, Maureillan, *Maurillianum*, Vic, *Vicus*, Frontignan, *Frons stagni* &c. Cela ne prouve-t-il pas que ces lieux n'ont été bâtis, que depuis la domination des Romains, & par conséquent que ce n'est que depuis ce tems-là que le pais où ces lieux sont bâtis, a été habitable, car quelle autre raison pourroit-on imaginer, qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pais le plus fertile du bas Languedoc sans contredit.

On ne peut opposer à l'induction que nous venons de tirer, que l'exemple de deux noms seuls, de celui de *Latara*, & de celui de *Magalo*, qui étoient celtiques, & qui désignoient pourtant l'un & l'autre des lieux compris dans l'étendue du pais, que nous prétendons, que la mer avoit occupé.

Mais à l'égard du premier, il a été prouvé ci-devant (a) que le *Latara*, dont parle Pomponius Mela, ne peut point s'entendre ni du village ni du Château de Lates, qui sont à l'embouchure du Lez, & qu'on doit l'entendre du village qui a été appellé dans la suite *le Vieux Montpellier*, qui étoit bâti dans l'endroit où est aujourd'hui la citadelle de cette Ville, & qui se trouvoit par conséquent hors de l'étendue du pais que la mer occupoit.

(a) Pag. 14. 31 271.

Quant au nom de *Magalo*, que sçait on si ce nom n'étoit point grec, & s'il n'avoit point été donné à l'isle de Maguelonne par les Marseillois, qui commerçoient sur ces côtes? Nous avons (b) déja vû qu'il paroît qu'Artemidore, qui vivoit vers la CLXIX Olimpiade, ou l'an de Rome 650. l'avoit appellé Ἅλως ou Ἅλωνη ce qui signifie en grec *Area*, *Aire*, ou *Terrain uni*. La syllabe *Mag* qui fait le commencement du nom de *Magalo* ou *Magalona*, pourroit bien être le mot celtique *Mag* ou *Magus*, qui

(b) Pagg. 230. 231. 232.

signifioit *Ville*, qu'on auroit ajoûté au nom d'*Alon*, pour désigner la ville bâtie dans cette Isle, & la distinguer par ce moien de l'Isle même Mais n'insistons point sur une conjecture peu certaine Avouons, comme il paroît, vraisemblable, que le nom de *Magalo* est un vrai nom celtique Tout ce qu'on en pourra conclure, c'est que cette Isle aiant toujours subsisté, dans le tems même que les étangs n'étoient point distinguez de la mer, à peu-près comme l'Isle de Brescon subsiste aujourd'hui en pleine mer vis à vis d'Agde, les Volces du voisinage lui avoient dès long-tems donné un nom celtique, comme il est certain qu'ils en avoient donné un à l'Isle de Brescon, Et cette consequence, comme on voit, n'a rien de contraire à ce que nous venons d'établir

II

Causes de ces Atterrissemens.

On peut sur toutes les preuves qu'on vient de rapporter, regarder le fait des atterrissemens arrivez sur la côte de Languedoc, depuis la montagne de Sette jusqu'au Rhône, comme un fait certain Il ne reste qu'à chercher la cause qui a pû produire ces atterrissemens, & cette cause n'est pas difficile à trouver C'est le Rhône même, qui entre dans la mer Méditerranée au milieu de ces atterrissemens qui les a produits Ce fleuve porte dans la mer les eaux de près du tiers du Roiaume Il doit donc y porter aussi beaucoup de limon, de sable & de terre que ses eaux enlevent, en détruisant par la rapidité de leur cours les lieux par où elles passent, sur-tout quand elles débordent Ce limon & ces sables rejettés par les vagues de la mer & par le vent du midi, s'attachent peu à-peu sur les côtes, & y produisent insensiblement ces accroissemens, qui les ont deja si fort etendues, & qui continuent de les etendre de jour en jour.

C'est de tout tems que le Rhône a produit de pareils atterrissemens à son embouchûre Nous avons parlé ailleurs (a) de ceux qui s'y étoient formés du tems de C. Marius, & c'est de tout tems aussi que tous les autres grands

(a) Ci dessus Part. I chap. 2 pag. 25

grands fleuves en ont produit, je ne citerai point ni (*a*) l'exemple du fleuve *Achelous*, qui a formé, à ce qu'on prétend les Isles *Echinades*, connues aujourd'hui sous le nom d'*Isles de Ste. Maure*, ni celui (*b*) du Nil, à qui l'on fait honneur de la formation de toute la basse Egypte; ni (*c*) ceux du Gange & de l'Inde, à qui l'on attribue de semblables atterrissemens. J'ai en main pour prouver ce que j'avance, des exemples plus certains, ou du moins mieux connus.

(*a*) *Thucidides*, Historiar. Lib. 2.
Strabonis, Geograph. Lib. 10.
Nascuntur (*terræ*) fluminum invectu, sicut Echinades insulæ ab Acheloo amne congestæ. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

(*b*) Νῆσος ἔπειτά τις ἐστὶ πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτου προπάροιθε (Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι)
Τόσσον ἄνευθ' ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
Ἤνυσεν, ᾗ λιγὺς οὖρος ἐπιπνείῃσιν ὄπισθεν. *Odyssea Lib.* 4. *vers.* 354.

Tota Ægyptiorum regio . . . . facta, ac amnis opus esse videtur, idque regionem ipsam dispicienti palam est. *Aristoteles*, Meteorologicor. Lib. 1. cap. 14.

Manifestum est et, qui si anteà non audierit, tamen inspexerit (modò sit intelligentiâ prædirus) Ægyptum, in quam Græci navigant, accessionem esse terræ, ac fluminis donum. *Herodotus*, Lib. 2. qui *Euterpe* dicitur.

Strabo, Geograph. Lib. 1.

Pharos Alexandriæ nunc ponte conjungitur, olim (ut Homerico carmine proditum est) ab eisdem oris cursu diei unius abducta, & si maxima fuit, videri potest conjectantibus in tantum maximæ causas Nilum præbuisse, dum limum subinde, & præcipuè cum exundaret, litori annectens augeret terras, spatiumque augescentium in vicina vada promoveret. *Mela*, Lib. 2. cap. 7.

Maximaque pars Ægypti à Nilo congesta, in quam à Pharo insulâ noctis & diei cursum fuisse Homero credimus &c. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

Tantum (si Homero fides est) aberat a continenti Pharos, quantum navis diurno cursu metiri plenis lata velis potest, sed continenti admota est. Turbidus enim defluens Nilus, multumque secum limum trahens & eum subinde apponens prioribus terris, Ægyptum annuo incremento semper ultrà tulit. *Seneca*, natural. quæstionum, Lib. 6. cap. 26.

Heliodori Æthiopicor. Lib. 9.

(*c*) *Apud Bernhard. Varen*, Geograph. general. lib. 1. cap. 18. proposit. 9.

Le Danûbe produit depuis long-tems des atterrissemens considerables dans la mer Noire. Deja du tems (*d*) de Polybe il avoit formé à une journée de distance de ses embouchûres, un grand banc de sable de mille stades de long, qui croissoit tous les jours; dès ce tems-là cet Auteur qui paroît avoir examiné l'état de ces lieux avec soin, présageoit (*e*) que le *Palus Meotide*, aujourd'hui *la mer d'Azoph*, & même la mer Noire (*Pontus Euxinus*) se combleroient un jour, & il assuroit qu'il pouvoit présager cet évenement avec d'autant plus de confiance, que le Palus Meotide étoit déja à demi comblé. Si la prédiction de Polybe n'a pas eu encore un entier accomplissement, du moins est-il certain que la mer Noire, & sur-tout la mer *d'Azoph*, ou *mer de Zabache*, se comblent tous les jours de plus en plus, & qu'ils ne sont guére navigables pour les grands vaisseaux.

L'on croit de même, (*f*) que la Province de Zelande & de Hollande ne sont que des atterrissemens formés par le concours de l'Escaut, de la Meuse & du Rhin, du moins est-il certain que le limon ou les sables, que ces rivieres continuent d'entraîner, (*g*) repoussez au Nord

(*d*) Nam cum plurimis ostiis ex Europâ in Pontum Ister se præcipitet, ad hunc per mille circiter stadia porrigitur tænia quædam sive longe moles, diei unius cursu distans à terrâ, atque hæc aggestio increscit quotidie crescens ex limo, quem ostia fluviorum deferunt, acciditque navigantibus ubi in eum vela dederunt, ut noctù in loca ejusmodi impingerent, quæ Nautici vocant Στηθη, hoc est dorsa. *Polybius* Historiæ Lib. 4.

(*e*) Dicimus igitur & olim & nunc Mæotim & Pontum obrui, atque compleri, tandem verò etiam penitus iri oppletum, si tamen in eodem statu loci illa manebunt, & causæ aggestûs illius continenter operantur. Nunc verò [illegible] cùm longè plurimum limi aggeratur, perspicuum est [illegible] eventurum, quod modò à nobis dicebatur. Quin fieri jam idipsum apparet; Mæoticus siquidem lacus jam est oppletus. *Idem* ibidem.

(*f*) Sunt qui à Rheno & Mosâ advectam esse Hollandiam & Zelandiam existimant, neque est vero absimile. *Bernhard Varen*, Geograph. general. Lib. 1. cap. 18. Proposit. 9.

(*g*) Fretum *Texel* hodie non capit majoris formæ naves onustas, & altitudo maris singulis annis minor evadit, terra altior. Itaque ubi aqua est ad Teselam, post aliquot secula erit arida terra. De altero freto, quod *Vlie* vocant, idem aliquando futurum est. *Ibid.* proposit. 7.

par les courants, & rejettez vers le Zuyderzée, resserrent tous les jours les passages du Texel & du Vlie, jusqu'à faire craindre qu'ils n'empêchent un jour l'entrée aux vaisseaux, & ne detruisent (*a*) le florissant commerce d'Amsterdam

Les sables que le Po & l'Adige entraînent, portez par les vagues dans le fond de la mer Adriatique, ont formé de même les petites isles, sur lesquelles on a bâti Venise, & toutes les autres qui sont aux environs, on dit (*b*) même que la terre ferme y augmente, & que les lacunes s'y comblent tous les jours par des atterrissemens continuels, & si cela est, il est à craindre que Venise, qui met sa sûreté & sa gloire à être au milieu des flots, ne se trouve un jour unie au continent

On voit donc par ces exemples que ce n'est pas des atterrissemens, que le Rhône forme en Languedoc, qu'on doit être surpris, mais de ce qu'il n'en forme que dans le Languedoc, & que la Provence qui se trouve à la même distance, en est entierement exempte Le port de Marseille est aujourd'hui tel qu'il étoit il y a plus de mille ans, quand les Phocéens s'y etablirent on reconnoît encore l'etang de Martegues dans la description que Strabon en a faite sous le nom de *Stagnum Astromela* enfin le village de Fos bâti à l'embouchûre de la *Fosse Mariane*, c'est-à-dire du canal que Marius avoit fait creuser, est encore sur le bord de la mer, ou n'en est éloigné que d'un quart de lieue, quoique fort près du Rhône

Une difference si marquée entre deux provinces également contigues au Rhône, ne peut venir que du courant qui regne sur les côtes de Provence & de Languedoc, & qui va du levant au couchant. Je n'examinerai pas ici s'il faut l'attribuer au mouvement journalier de la terre, du couchant au levant, & si l'eau de la mer ne paroît aller, ou pour mieux dire, ne va dans ce sens

(*a*) *Ibid* Proposit 10.

(*b*) Quam ob causam scripsit (*Peireskius*) aliquando se credere fore ut Veneta urbs continenti adjungeretur, quod ex tempore nescio quo promota foret continens passibus mille & quingentis *Gassendus*, De vitâ Peireskii *ad ann* 1630.

que parce qu'elle ne peut pas suivre la rapidité du mouvement journalier de la terre sur son axe dans un sens opposé. Il suffit que ce courant soit réel, comme il l'est, & sur cela on ne sçauroit défier des preuves plus certaines. Ce courant se fait sentir quand on navige sur ces côtes, de Marseille à Sette, ou de Sette à Marseille, & il accelere dans le premier cas la course du vaisseau, autant qu'il la retarde dans le second, mais ce qui est plus concluant encore, ce courant en entraînant les debris des vaisseaux, qui font naufrage vers les embouchûres du Rhône, les jette toûjours du côté de Languedoc & jamais du côté de Provence.

Faut-il donc être surpris, que ce même courant détourne aussi des côtes de Provence le limon & le sable que le Rhône entraîne, qu'il les rejette sur celles de Languedoc, vers où il se porte, & qu'il y donne lieu aux atterrissemens, qui y sont arrivés depuis l'embouchûre du Rhône jusqu'à Agde, & peut-être au-delà. C'est-là ce qui fait que la Provence conserve ses ports, tandis que ceux du Languedoc sont détruits. On a remarqué depuis long-tems* que la côte de Languedoc n'a point de ports ou en a peu, *rari portus*, & la remarque est vraie, mais l'Auteur qui l'a faite, a tort d'ajoûter que cela vient de ce que cette côte est exposée aux vents du midi, *quia omnis plaga Austro atque Africo exposita est*. Cela pourroit empêcher au plus que les ports n'y fussent surs contre ces vents. Mais cela n'empêcheroit pas que ces ports n'éxistassent. La véritable cause qui l'empêche, sont les atterrissemens continuels qui s'y font: c'est-là ce qui a comblé depuis long-tems le port *Sarrasin*, par où se faisoit le commerce maritime de Montpellier, c'est-là ce qui a comblé dans la suite le port d'Aiguemortes, où S. Louis s'étoit embarqué: c'est-là ce qui a comblé depuis le commencement du dernier siécle le port d'Agde, qu'on avoit fait sous Louis XIII. vis-à-vis de Brescon, à la faveur de deux jettées: c'est là ce qui a comblé le vieux port de Sette construit au pied de cette montagne, & connu sous

* Pomponius Mela, *De situ orbis*, *Lib.* 2, *cap.* 5.

le nom du *Vieux Mole*. C'est-là enfin ce qui comblera le nouveau port de Sette, si l'on se relâche du soin de le nettoier & de le creuser continuellement.

CHAPITRE XII.

Des Fontaines *simplement* périodiques, *dont il est fait mention dans les Auteurs.*

L'EXAMEN que j'ai eu occasion de faire des Fontaines de Fonteslorbe & de Fonsanche, deux Fontaines périodiques de Languedoc des plus singulieres, m'a engagé à rechercher les observations, qu'on trouve dans les Auteurs sur le même sujet. Voici ce que j'ai pû recueillir de plus certain : j'ai crû devoir le joindre ici, quand ce ne seroit que pour engager les Physiciens à examiner chacun dans son pais les Fontaines de cette espece, qui peuvent s'y trouver, & à instruire le public des observations, qu'ils auront faites.

Nous avons déja remarqué que les Fontaines périodiques sont de deux genres. Les unes ne gardent dans leurs variations aucun ordre, qui réponde à celui des marées, & on les appelle *simplement periodiques*. Les autres imitent, ou paroissent imiter l'ordre des marées, & on croit communement, quoique assez legerement peut-être, que les variations de leur cours dependent de la même cause, & c'est pour cette raison qu'on les appelle *Fontaines periodiques à flux & reflux*. Commençons par celles qui sont simplement périodiques.

Ces Fontaines sont de deux sortes, comme on l'a dit (a) ailleurs. Les unes, *Intercalaires*, dont l'écoulement ne fait qu'augmenter & diminuer par des périodes réglées sans s'arrêter. Et les autres, *Intermittentes*, dont l'écoulement cesse & revient périodiquement. On pourra aisement sur ces principes juger par soi même, si les Fontaines dont on va parler, sont intermittentes ou intercalaires,

(a) *Part. II. chap. 1.*

en faisant attention aux observations, qu'on trouve dans les Auteurs que nous citerons.

I.

De ce qu'on trouve dans Seneque sur les Fontaines periodiques.

Seneque est le premier Auteur connu, qui ait fait mention des Fontaines periodiques. Il n'en nomme à la vérité aucune en particulier, mais il suppose le fait, & s'attache même à en chercher la cause. « Pourquoi y a-t-il » certaines Fontaines, *demande-t-il*, qui coulent abon- » damment pendant six heures, & qui sont à sec les six » heures d'après? (a) *Quare quidam Fontes senis horis pleni, senisque sicci sunt?* La réponse de Seneque se réduit à confirmer le fait par d'autres faits de la même nature, c'est-à-dire qu'au lieu de résoudre la difficulté, il l'augmente par des difficultez nouvelles. « Les sources, *dit il*, peu- » vent bien s'arrêter & couler par des intervalles reglez, » puisque la fiévre quarte & la goutte ont des retours » périodiques, puisque les purgations des femmes gar- » dent une période reglée, puisque l'accouchement a » un terme préfix. *Quemadmodum*, dit-il, *quartana ad horam venit, quemadmodum podagra ad tempus respondet, quemadmodum purgatio, si nihil obstitit, statum diem servat, quemadmodum præsto est ad mensem suum partus, sic aquæ intervalla habent, quibus se retrahant & quibus redeant.*

(a) Natural. quæst. lib. 3 cap. 26.

I I.

Des Fontaines périodiques, dont il est parlé dans l'Histoire naturelle de Pline.

Pline, à qui nous devons la connoissance de tant de faits curieux de l'Histoire naturelle, n'a pas manqué de parler des Fontaines périodiques, & d'en parler en plus d'un endroit.

I. Il fait mention d'une Fontaine, « qui étoit à Do-

» done, appellée la *Fontaine de Jupiter*, dont l'écoulement cessoit tous les jours à midi, & revenoit avec abondance à minuit, ce qui lui avoit fait donner le nom de Fontaine *interrompue*, ou de Fontaine qui *se repose*. (a) *In Dodone Fons Jovis ... meridie semper deficit, quâ de causâ ἀναπαυόμενον vocant, mox increscens ad medium noctis exuberat, ab eo rursus sensim deficit.*

II. Il rapporte au même endroit « qu'il y a dans l'isle » de Tenedos une Fontaine, qui déborde regulierement » tous les jours après le solstice d'été, depuis la troisiéme » heure de la nuit jusqu'à la sixiéme, c'est-à-dire depuis » neuf heures du soir jusqu'à minuit (b) *In Tenedo insulâ fons semper à tertiâ noctis horâ in sextam ab æstivo solstitio exundat.*

III. Il dit ailleurs « que trois des sources du *Tamaricus*, riviere de la *Cantabrie*, aujourd'hui la *Tamara* dans la Galice, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que » de huit pieds, & qui forment en se reunissant une assez » grosse riviere, sont à sec douze & quelquefois vingt » jours, ensorte qu'il n'y paroît alors aucune goutte d'eau, » quoiqu'il y ait assez près une quatriéme source, qui » coule abondamment & sans intermission (c) *In Cantabriâ Fontes Tamarici in auguriis habentur. Tres sunt, octonis pedibus distantes, in unum alveum coeunt vasto amne. Singuli siccantur duodecim diebus, aliquando vicenis citra suspicionem ullam aquæ, cum sit vicinus illis Fons sine intermissione largus.* Varen qui rapporte ce fait dans sa Géographie sur l'autorité de Pline, avoue qu'il ne sçait pas si cette proprieté subsiste encore dans les sources de la riviere de Tamara, & je n'ai rien trouvé jusques ici, qui m'ait éclairci sur ce doute.

Pline ajoûte « qu'il est funeste que ces sources du Tamaricus ne coulent point, quand on va sur les lieux pour » les observer, & il en rapporte des exemples. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus, sicut proximè Larcio Licinio legato post præturam. Post septem enim dies occidit.* Cette fable venoit de l'ignorance où l'on étoit du méchanisme, qui produisoit les variations de ces sources, & de l'impossibilité où l'on se trouvoit de rendre une raison plausible des irregularitez apparentes de leurs écoulo-

(a) Histor. natural. lib. 2. cap. 103.

(b) Ibidem.

(c) Lib. 31. cap. 2.

mens. Nous verrons dans la suite plusieurs autres exemples de pareilles crédulitez.

III.

De la fameuse Fontaine de Come dans le Duché de Milan.

La description des Fontaines periodiques, la plus exacte & la plus circonstanciée, qu'on trouve dans les Anciens, est celle que fait Pline le jeune de la Fontaine de Come. Pline son oncle en avoit déja parlé, & selon lui » cette » Fontaine, qui étoit abondante, grossissoit & diminuoit une fois chaque heure. (a) *In Comensi* (agro) *juxta Larium lacum Fons largus horis singulis semper intumescit ac residet.* Mais Pline le jeune, qui l'avoit observée lui-même, en parle d'une maniere un peu differente. » (b) Cette Fontaine, *dit-il*, prend sa source dans une » montagne, coule entre deux rochers, passe dans une » petite salle à manger faite auprès, s'y arrête quelque » tems, & enfin tombe dans le lac de Come. Ce qui rend » cette fontaine merveilleuse, c'est (c) *qu'elle hausse & baisse* » *réglement trois fois le jour par des retours periodiques.* Ce » jeu de la nature est sensible aux yeux, & on ne le peut » voir sans un sensible plaisir. Vous pouvez vous asseoir » sur les bords de cette Fontaine, y manger, boire même » de son eau, car elle est très-fraîche, & vous voiez cependant ou qu'elle monte peu à peu, ou qu'insensiblement elle se retire. Vous mettez un anneau, ou ce qu'il » vous plaît, en un endroit de son lit qui est à sec. » l'eau qui revient peu-à-peu gagne l'anneau, le mouille » & le couvre tout-à fait. Quelques momens après l'eau » qui baisse peu à peu, découvre l'anneau, & à la fin » l'abandonne. Si vous observez long-tems ces mouvemens divers, vous verrez la même chose arriver jusqu'à » deux & trois fois par jour. (d) *Fons oritur in monte, per* » *saxa decurrit, excipitur cænatiunculâ manufactâ, ibi paululum retentus in lacum Larium decidit. Hujus natura mira:* » *ter in die statis auctibus & diminutionibus crescit decrescitque.* » *Cernitur id palam & cum summâ voluptate deprehenditur.*

Juxtà

(a) *Lib.* 2. *cap.* 103.

(b) Je me sers de la traduction de M. de Sacy.

(c) Pline son oncle avoit dit qu'elle haussoit & baissoit toutes les heures.

(d) Epistolar. lib. 4. Epist. 30.

Juxtà recumbis & vesceris, atque etiam ex ipso fonte (nam est frigidus) potas. Interim ille certis dimensisque momentis vel subtrahitur vel adsurgit. Annulum, seu quid aliud ponis in sicco, alluitur sensim ac novissime operitur: detegitur rursus, paulatimque deseritur. Si diutius observes, utrumque iterum ac tertio videas.

Jean-Marie Catanée, qui a fait des Commentaires sur les Lettres de Pline, imprimez *in-fol.* avec cet Auteur chez Froben en 1552. remarque que cette Fontaine subsiste, qu'elle est appellée par les gens du païs, *la Fontaine de Pline*, & qu'elle conserve à peu-près la même nature. *Fons ille*, dit-il, *ab incolis etiam nunc cognomento* Plinianus, *fere eamdem naturam servans.* On en trouve un témoignage encore plus exprès dans (a) l'Histoire de la ville de Come de Benoît Jove, & dans (b) l'ouvrage de Thomas Porcacchi sur le même sujet. Ces deux Auteurs, tous les deux de Come même, affirment que cette Fontaine qui est au bord du lac de Come, à sept milles de la ville de ce nom, conserve la même proprieté qu'elle avoit du tems de Pline. *Priscam adhuc naturam servat*, dit Benoît Jove, *Serba anchora l'antica sua natura*, dit Thomas Porcacchi; l'un & l'autre disent qu'elle est si abondante qu'elle fait aller plusieurs moulins, l'un & l'autre ajoûtent qu'il y a tout auprès une seconde Fontaine, qui est sujette aux mêmes variations, & qui, à ce qu'ils croient, étoit jointe à la premiere du tems de Pline; mais ce qui est plus important, & ce qui rend parfaite la conformité de cette Fontaine avec celles de Fontestorbe & de Fonsanche, dont on a parlé dans les trois premiers Chapitres de cette *Partie*, Benoît Jove assure avoir vû cette Fontaine entierement tarie dans une grande sécheresse, & l'avoir vû au contraire déborder si abondamment après de grandes pluies, qu'on n'y observoit plus de variations. *Hunc Fontem semel, præ nimiâ anni siccitate, arefactum vidi, item è diverso magnis imbribus adeo tumidum, ut nec auctus haberet nec diminutiones, tonsha nimium exuberante.* Thomas Porcacchi rapporte le même fait, mais il ne le rapporte que sur la foi d'autrui. *Sono anchora*, dit-il, *in Como alcuni, i quali hanno veduto una volta del tutto as-*

(a) Historiæ Novo Comensis, lib. 2.

(b) La Nobiltà della Città di Como, lib. 1. pag. 13. & lib. 2. pag. 144.

tutta questa Fonte, rispetto alla gran secura, & all'incontro per grosse piogge così gonfia, che non calava ne cresceva, abondando di soverchio l'acque sopra la conca, dove son ritenute

Pline le jeune, après avoir décrit les variations de la Fontaine de Come, tâche d'en penétrer la cause « Quelque vent renfermé .... *dit-il*, ouvriroit-il, ou fermeroit-il alternativement le canal de cette Fontaine, suivant que ce vent arrêteroit l'eau en entrant, ou qu'il la lasseroit librement couler en sortant, à peu près comme il arrive dans une bouteille dont l'ouverture est un peu étroite quoique vous la renversiez, l'eau qui en sort ne coule pas également, mais comme si l'air qui fait effort pour entrer, la retenoit, elle ne tombe que par des fréquens élans, qui ne ressemblent pas mal à des sanglots. La même cause, qui fait croître & décroître la mer si régulierement, feroit-elle le mouvement reglé de cette Fontaine? Ne seroit-ce point aussi que comme les fleuves, emportez par leur pente vers la mer, sont forcez quelquefois de remonter par des vents ou par un reflux, qui s'opposent à leurs cours, de même il se rencontre quelque obstacle interne, qui successivement arrête & renvoie l'eau de cette fontaine? N'y auroit-il point plutôt une certaine capacité dans les veines qui fournissent cette eau, & qui fait que lorsqu'elles sont épuisées, & qu'elles en rassemblent de nouvelle, la Fontaine qui n'en reçoit plus, diminue & coule plus lentement? Qu'au contraire elle augmente & coule plus vîte, dès que ces mêmes veines remplies renvoient la nouvelle eau, qu'elles ont ramassée. Enfin se feroit-il quelque balancement secret dans le lieu qui renferme ces eaux, ensorte que lorsqu'il est moins rempli, il en fasse un épanchement plus libre, & qu'au contraire lorsqu'il est plus plein, il le fasse plus difficilement & par bouillons. *Spiritus-ne aliquis occultior os fontis & fauces modo laxat, modo includit, prout illatus occurrit, aut decidit expulsus, quod in ampullis, caeterisque generis ejusdem videmus accidere, quibus non hians, nec statim patens exitus. Nam illa quoque quamquam prona atque vergentia, per quasdam obluctantis animae moras crebris quasi singultibus sistunt quod effundunt.*

An quæ Oceano natura, fonti quoque? Quaque ille ratione aut impellitur aut resorbetur, hæc modicus hic humor vicibus alternis supprimitur, egeriturque? An ut flumina quæ in mare deferuntur, adversantibus ventis obvioque æstu retorquentur, ita est aliquid quod hujus fontis excursum per momenta repercutiat? An latentibus venis certa mensura, quæ dum colligit quod exhauserat, minor rivus & pigrior: cum collegit, agilior majorque profertur? An nescio quod libramentum abditum & cæcum, quod cum exinanitum est, suscitat & elicit in fontem, cum repletur, moratur & strangulat.

IV

Du Fleuve Sabbatique de Josephe.

On trouve dans (a) Josephe « qu'il y avoit en Syrie entre » les villes d'Arce & de Raphanées, une riviere appel- » lée *Sabbatique*, à cause de l'ordre périodique qu'elle » gardoit dans son cours. Cette riviere, qui étoit à sec » pendant six jours, couloit regulierement chaque sep- » tiéme jour, & couloit alors en abondance & avec ra- » pidité. *Fluvius inter Areas & Raphanæas Agrippæ regni civitates Syriæ fluit, cui nomen* Sabbatius. *Habet autem quoddam peculiare miraculum. Nam cum sit quando fluit, plurimus, neque meatu segnis, tamen interpositis sex diebus à fontibus deficiens siccum exhibet locum videre. Deinde quasi nullâ mutatione factâ septimo die similis exoritur, atque hunc ordinem semper eum observare pro certo compertum est, unde etiam* Sabbatius *appellatur, à sacro Judæorum septimo die denominatus.*

(a) De Bello Judaico, lib. 7. cap. 24.

Si cette riviere a jamais existé, il est visible que la fontaine qui la formoit, devoit être périodique, mais je doute beaucoup du rapport de Josephe, & l'autorité des Rabbins (b) qui parlent du même fait, loin de le confirmer, ne sert qu'à le rendre encore plus suspect par les circonstances fabuleuses, qu'il leur a plu d'y ajoûter.

(b) Elias Thesbites, in Lemm.

Cependant il semble que Pline ait voulu parler de ce fleuve, quand il a dit (c) *In Judæâ rivus Sabbatis omnibus siccatur.* Mais si cela est ce que Pline en dit, se trouve

(c) Histor. natural. lib. 31. cap. 2.

CCc ij

directement contraire à ce que Josephe en rapporte. Selon Josephe ce fleuve étoit à sec pendant six jours de suite, & le septiéme qui étoit un jour de Sabbat, il couloit en abondance : au lieu que selon Pline il couloit pendant six jours consécutifs, & il étoit à sec chaque jour de Sabbat. De pareilles variations dans une circonstance essentielle, font bien propres à rendre suspect le fond même du récit.

Le passage de Pline qu'on vient de citer, se trouve copié (a) dans Isidore de Seville : & par conséquent Isidore de Seville est en contradiction avec Josephe de même que Pline. Mais ce qui me paroit plus digne d'être remarqué, Isidore en faisant mention de ce fait, n'en parle que comme d'une chose qui n'existoit plus de son tems, (vers (b) l'an 630.) *In Judæâ*, dit-il, *quondam rivus Sabbatis omnibus siccabatur*. Cependant le P. Kircher (c) n'a pas laissé de rapporter que * Dominique Magrius qui avoit été sur les lieux, l'avoit assuré, que ce qu'on disoit de ce fleuve étoit très-vrai, & de la maniere dont Kircher le raconte, il semble y avoir ajoûté foi.

(a) Originum, *lib.* 13. *cap.* 13.

(b) C'est le tems où Isidore fleurissoit. *Voyez* Gerard Jean Vossius, de Historic. Latinis. *Lib.* 2. *cap.* 25.

(c) Mund. Subterran. *lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 4.

V.

De la Fontaine appelée Finnon-leinw, *dans la Province de Tegengel, dans la Principauté de Galles.*

Silvestre Giraud de Galles, distingué dans son siécle par sa naissance, par ses emplois, & par son érudition, & connu sous le nom de *Silvester Giraldus Cambrensis*, accompagna en 1188 Baudouin Archevêque de Cantorberi, dans le voiage qu'il fit dans la principauté de Galles, pour y prêcher la Croisade par l'ordre du Pape Urbain III. & il nous a laissé par écrit la relation de son voiage, sous le titre d'*Itinerarium Cambriæ*. C'est dans cet (d) ouvrage qu'il parle d'une Fontaine périodique de la

(d) *Lib.* 2. *cap.* 10.

* Ce Dominique Magrius étoit de Malthe, & Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de Rome. Il avoit fait dans sa jeunesse le voiage de la Terre Sainte. Voiez *son Breve racconto del viaggio nel Monte Libano nell'età d'anni* 19. imprimé à Rome en 1655. *in*-4.

Province de Tegengel, près d'un lieu appellé *Ruthlan*, qui coule plusieurs fois par jour. *Est Fons*, dit-il, *non procul à Ruthlan in Provincia de Tegengel, quem non bis tantum die naturali more marino vicissim, sed crebrò diebus & noctibus, nunc undis deficere, nunc exuberare certum est.*

Humfroy Lhoyd a parlé aussi de cette Fontaine dans la (a) *Description de la Grande Bretagne*. Il la place « dans la » même Province de Tegengel, à six milles de la mer, & » dans la paroisse de Cilcen. Elle ne coule, selon lui, que » deux fois par jour, mais il ajoûte qu'il a eu occasion » depuis peu d'observer qu'au lieu de couler quand la lu- » ne s'éleve vers le meridien, ce qui est le tems où la » mer monte, c'est alors au contraire que cette Fontaine » s'arrête. *In Tegenâ*, dit-il, *est miræ naturæ Fons, qui cum à mari sex passuum millibus distet in Parochiâ Cilcensi, bis in die fluit & refluit. Hoc tamen*, continue-t-il, *nuper observavi lunâ ab horizonte orientali ad meridianum ascendente (quo tempore omnia fluunt maria) Fontis aquam diminui, refluviumque pati.*

David Povel, Professeur en Theologie, qui a publié en 1585 l'*Itinerarium Cambriæ* avec des notes, a cité ce passage de Lhoyd pour confirmer l'observation de *Giraldus*, & c'est à cette occasion qu'il remarque (b) que cette Fontaine subsistoit encore de son tems, & qu'elle s'appelloit *Fynnon leinw*, nom qui signifie en Gallois *Fontaine à flux & reflux*, & qui convient à une Fontaine, telle que celle dont on vient de décrire les proprietez.

Depuis Lhoyd la plupart des Auteurs, qui ont écrit sur l'Histoire naturelle de la Grande Bretagne, ont fait mention de cette Fontaine. Du moins Childrey en parle dans son (c) *Histoire des Curiositez naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles*, & Christophle Merret dans son (d) *Pinax Rerum naturalium Britannicarum*, mais ce qu'ils en disent l'un & l'autre est pris de Lhoyd, & est beaucoup moins detaillé que ce que Lhoyd en a dit.

Au reste ce seroit se tromper que de croire que cette fontaine dût être mise au rang des *fontaines à flux & reflux*, parce qu'elle en porte le nom. Nous avons vû que Giraldus, qui est le premier qui en ait parlé, assure

(a) In Britannicæ descriptionis Commentariolo, pag. 37.

(b) Not. 4. sur le Chap. 10. du Liv. 2. de l'Itinerarium Cambriæ.

(c) Page 134. de la traduction de P. Briot.

(d) Pag. 224.

qu'elle coule plusieurs fois dans le jour, en quoi Merret * paroît etre d'accord avec lui, & cela doit suffire pour prouver que ce n'est qu'une Fontaine simplement périodique Il est vrai que Lhoyd prétend que cette Fontaine ne coule que deux fois par jour, mais en même tems Lhoyd avoue qu'il a observé lui-même qu'elle ne suivoit ni le cours de la lune, ni le mouvement des marées, ce qui est directement opposé à la nature des Fontaines à flux & reflux

En voila assez sur une question, qu'il seroit inutile d'examiner plus au long, sur-tout s'il est vrai que cette Fontaine autrefois si célebre par ses retours périodiques, ne soit plus sujette aujourd'hui à aucune variation C'est un fait avancé (a) par Moyse Guilelms, qui vient de donner en 1731 une belle édition des œuvres de H. Lhoyd avec des notes; & c'est un fait qu'il prétend tenir d'un homme qui demeure dans le voisinage de cette Fontaine, ce qui n'empêche pas, comme il le remarque, que cette Fontaine ne conserve toujours son ancien nom de Fynnon leinw *Fons iste*, dit M Guilelms, *non ita pridem muro circumdatus fluxum & refluxum pati desiit, uti ab accola hujus regionis nuper accepi* *sed* Fynnon leinw *antiquum nomen retinet*

(a) Dans la note sur le passage de Lhoyd qu'on vient de citer.

V I.

D'une Fontaine periodique d'Islande, à deux milles & demi de Scalholt, *Capitale de cette Isle.*

Saxon le Grammairien, † né dans l'isle de Seelande en Danemarc, & Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Roeschild dans le Schonen, a écrit en latin sur la fin du dou-

* *Puteus ad Peak forest . . . in agro Derbiensi fluit refluitque quater singulis horis & alius, juxta Kilken in Flints* Sur quoi il faut remarquer que le *Tegengel*, dont parlent Giraldus & Lhoyd, est une contrée de la Province de Flints, dans la Principauté de Galles

† *In Prolegomenis Stephani Joannis Stephanii*, dans l'Edition de Saxon le Grammairien, avec des Notes, qui a été faite à Soroe dans l'isle de Seelande *in fol.* en 1644.

ziéme siecle, seize livres sur l'ancienne Histoire du Dinemarc sa patrie On trouve dans cet ouvrage (a) une élegance qu'on n'auroit pas lieu d'attendre du siécle où vivoit l'Auteur, aussi lui a-t-elle merité le nom de *Grammairien* par excellence, *Saxo Grammaticus* mais on y trouve en même tems un fond de crédulité bien digne de ce siecle Je ne prétends pas, comme on voit, prévenir en faveur de ce que Saxon dit dans cette Histoire, des Fontaines périodiques d'Islande, & je ne me détermine à le rapporter, que parce que son témoignage se trouve appuié de celui d'un sçavant Islandois moderne, qui décrit une fontaine de cette espece en Islande, & qui en la décrivant prétend qu'il ne décrit que ce qu'il a vû de ses propres yeux

(a) Dissertat. Epist. ... Gerardus Janus Dorti, Pa... in Praefat. ... Saxo...

C'est dans (b) la Préface de son Histoire de Dinemarc que Saxon parle des Fontaines periodiques d'Islande » Il y a, *dit-il*, dans cette Isle plusieurs fontaines sujettes » à des variations périodiques, qui tantôt débordent hors » de leur bassin, s'élancent fort haut, & en retombant » couvrent de leur écume tout ce qui est alentour Et » qui tantôt au contraire s'abbaissent, semblent rentrer » dans le sein de la terre, & disparoissent enfin entierement *Ibidem* (in Insulâ (c) Glaciali, id est in Islandiâ) *complures alii latices referuntur, qui modo crescentis lymphae copiis adaucti, plenisque exundantes alveis crebras in sublime guttas jaciunt, modo torpentibus scatebris vix ab imo conspecti, profundis subdulturis terrae latebulis absorbentur, quo fit ut exuberantes proxima quaeque spumarum candore conspergant, exinaniti nullo visûs ingenio capiantur*

(b) Pag 31

(c) Le nom d'Island signifie terre ou Isle Glaciale.

Jonas Arngrimus, sçavant Islandois, en expliquant le passage de Saxon qu'on vient de citer, (d) paroît n'avoir point connu dans son pais de fontaine de cette espece, & cette preuve, toute negative qu'elle est, seroit décisive contre le témoignage de Saxon, si † Brynolphe Suenon, autre sçavant d'Islande, qui a commenté l'Histoire de Saxon depuis Arngrimus, ne rapportoit point sur cette matiere une observation bien circonstanciée, qui

(d) In Commentar. suo De Islandiâ, Part 1, pag 36

† *In Conjectaneis suis ad Saxonem*, dans l'Edition des œuvres de Saxon de 1644, enrichie des notes de *Stephanus Joannes Stephanius*.

autorise ce que Saxon avoit avancé. Cet Auteur assure donc « qu'il y a en Islande une Fontaine periodique » d'eau thermale, dans un lieu appellé *Haukadal*, qui » n'est éloignée que de deux milles & demi de la ville » de Scalholt, capitale de l'Isle, & le siege d'un Evêché, » & qui appartient à l'église cathedrale de cette ville. Après quoi cet Auteur ajoûte 1° « Qu'aiant eu la cu- » riosité d'aller voir cette fontaine, il eut le plaisir de » voir l'eau commencer de bouillonner dans le fond du » bassin d'où elle naît, lequel est fort profond, s'y éle- » ver sensiblement, le remplir, & même s'élancer assez » haut au dehors, non sans danger pour ceux qui se trou- » voient auprès & sur qui cette eau bouillante rejaillissoit. » 2° Qu'il observa que la fontaine se soutint dans cet » état pendant environ une heure, après quoi l'eau com- » mença de baisser, jusqu'à ce que le bassin fût à sec. » 3° Qu'un paisan du voisinage l'assura que la fontaine » ne recommenceroit à reparoître & à s'élever, qu'après » vingt-quatre heures, parce que c'étoit la période or- » dinaire de ses intermissions. *Saxoni assistor*, dit-il, en rapportant le passage de Saxon que nous avons cité, *qui anno superiore tale miraculum his oculis non sine maxima admiratione conspexi in* Hauxadal, *quod* Scalholio *duobus milliaribus cum semisse distat, prædium cathedrali templo subjectum. Paulatim namque ebulliens aquæ fervor in cratere profundissimo subsiluit & incremento sensibili intumuit, donec craterem impleret ad labra prorsus. Tum vero magno cum tumultu ingentius fervor aquam in sublime evomit, præsentissimo propius adstantium cum periculo, quos nisi caverent, ignitæ guttulæ in delapsu adinternecionem comburerent. At vero exacto ... horæ spatio, pariter & æstus defervere, & aqua subsidere ac detumere. Nos autem cum primum accedere sumus ausi, vacuefactum repente craterem animadvertimus & prorsus exsiccatum, nec uspiam aquæ vestigium, præter hoc ipsum conceptaculum, apparuit. Eruptionem autem rusticus intra viginti-quatuor horas exspectare se dictitabat: tanto namque spatio intermittere ut plurimum & recipere.* *

* Peut-être semel sive recipere.

Si cette observation est vraie, il en résulte 1° Que cette fontaine d'Islande est non seulement périodique &

& intermittente, mais en même tems (*a*) thermale, & thermale au plus haut degré, puisque l'eau en est bouillante. 2° Que chaque écoulement de cette Fontaine dure une heure, chaque intermission 23. & qu'ainsi la période entiere est d'environ 24. heures.

(*a*) Voiez ce qu'on dit ci-dessus. Art. 8. d'une Fontaine du Japon, appellée *Atangacha*.

VII.

De la Fontaine des Merveilles, *près d'Haute-Combe en Savoie.*

Papire Masson, qui est mort en 1611. parle (*b*) de la Fontaine de Bellestat, ou plutôt de Fontestorbe, dans son Traité, intitulé, *Descriptio Franciæ per flumina*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, en 1618. Comme il n'en parle qu'après du Bartas, qu'il cite, il paroît inutile de rapporter ce qu'il en dit, après avoir vû ci-dessus (*c*) ce que du Bartas en a dit lui-même.

(*b*) A l'occasion de la Riviere de Lers, *pag.* 566.

(*c*) Part. 2. Chap. 1. art. 1.

Mais Papire Masson fait à cette occasion la description d'une autre fontaine de la même espece, « qui coule près d'Haute-Combe en Savoie, presque sur les bords » du lac de Burget, & qu'on appelle, à ce qu'il dit, la » *Fontaine des merveilles*. Cette fontaine coule & cesse de » couler deux fois par heure, ses écoulemens sont toujours » précédez d'un grand bruit, l'eau qui en sort, est si abondante qu'elle suffit pour faire aller un moulin, avant » que de tomber dans le lac de Burget. Tous ces faits sont autorisez par le rapport de Papire Masson, qui assure » qu'il a eu occasion de les observer une heure chaque » jour, pendant un sejour de quatorze mois. *Vidi ego*, dit-il, *apud Altam Cumbam in Sabaudiâ Monasterium ingens Ordinis Cisterciensis, Fontem, quem* Mirabilium *vocant, qualibet horâ bis fluere & bis siccari solitum. Et cum fluere incipit, ingenti murmure sonoque erumpere, ac statim molitrinam agere, antequam in subjectum lacum Burgitem influat. In cujus fontis margine quatuordecim menses assidi quotidie unâ horâ, ut oblectandi animi causâ rem tam mirabilem tamque stupendam contemplarer.*

Le même Auteur parle (*d*) ailleurs dans le même ouvra-

(*d*) Pag. 91.

ge d'un petit ruisseau près du village de *Varins*, entre la riviere de Thoué & la Loire, à une lieue de Saumur, dont l'eau coule & s'arrête deux fois chaque jour. *In conspectu Salmurii*, dit il, *est* Varins *pagus, in quo visitur rivulus, qui singulis diebus bis tantum fluit, bisque stagnat.* En quoi Papire Masson a été copié par (*a*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, qui appelle le village *Varetns*, par (*b*) Janus Cæcilius Frey, Médecin de la Faculté de Paris, qui l'appelle *Varins*, par (*c*) Bernard Varen, Médecin Hollandois, qui l'appelle *Varaus*, &c. Cependant malgré toutes ces autoritez, M. Piganiol de la Force qui parle du même fait, ne laisse pas d'assurer qu'il est faux (*d*).

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *lib.* 1. *cap.* 11.

(*b*) Admirand. Galliæ *cap.* 9.

(*c*) Geograph. general. *lib.* 1. *cap.* 17 *proposit.* 18.

(*d*) Description de la France, Tom. 7. *pag.* 74.

VIII.

De la Fontaine de Bolderborn *en Vestphalie, & de celle de* Singacko *dans le Japon.*

Bernard Varen, Médecin Hollandois, fit imprimer à Amsterdam en 1650 une Geographie universelle *in-12*. où il a ramassé un grand nombre de faits, qui appartiennent à l'Histoire naturelle. C'est dans le *Chap. XVII* du premier livre de cet ouvrage, qu'il est question des Fontaines, & c'est dans *la Proposition XVIII* que l'Auteur parle des Fontaines périodiques. Il ne manque pas d'y faire mention de la fontaine de Fontestorbe près de Bellestat, & de celle des Merveilles près d'Haute-Combe, mais c'est sur l'autorité de Papire Masson qu'il en parle, ou plutôt sur celle de Bierius, qui a copié Papire Masson. Il y fait mention aussi de la fontaine du village de *Varaus en Anjou au dessus de Saumur*, c'est-à-dire du village de Varins près de Saumur; & cet article est encore pris de Papire Masson, ou de quelqu'un qui l'avoit pris de lui.

A ces deux articles déja connus, il en ajoute deux autres qui le sont moins. Le premier regarde † une fontaine près de Paderborne, appellée *Bolderborn*, c'est-à-dire *Fontaine bruïante*, « qui tarit & qui coule deux fois le

† Kircher en parle dans son *Mundus Subterraneus. Lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 4. & il l'appelle *Bollerbrun*.

» jour, qui avant que de couler, fait un grand bruit, ce » qui lui a fait donner le nom de *Bolderborn*, & qui jette » une si grande quantité d'eau quand elle coule, qu'elle » fait aller presque à sa source trois moulins. *In Westphaliæ regione*, dit cet Auteur, *quæ dicitur* Paderborn, *fons est qui singulis diebus bis deficit & bis renascitur, etsi tantum aquæ effundat, ut non procul à fonte aqua circumagat trium molendinarum rotas, erumpit cum ingenti strepitu. Dicitur* Bolderborn *à strepitu*. Cette même fontaine est décrite plus exactement encore dans les Transactions Philosophiques de l'année 1665 n°. 7. *Vir curiosus*, y est-il dit, *nuper scripsit ex Germaniâ in Diœcesi Paderbornensi esse fontem, qui spatio nychthemeri si bis solvat, semperque revertatur post six horas, incredibili fragore ac vi excurrens in tria milliaria à scaturigine. Accolæ vocant* Bolderborn, *quasi diceres* Fontem tempestuosum.

L'autre article regarde une certaine fontaine thermale du Japon, « dont l'eau est beaucoup plus chaude que » l'eau bouillante, & dont les écoulemens se répétent » régulierement deux fois le jour, & durent chaque » fois une heure. L'eau en coule alors avec une grande » force, & va former assez près de la source un lac brû- » lant, que les gens du païs appellent *Singacko*, c'est-à- » dire *l'Enfer*. Il est vrai que Varen n'apporte point d'autre garant de la vérité de ces faits, qu'un certain † Caronius, qu'il ne fait que nommer. *In Japoniâ*, (x) dit-il, *fontem adeò fervidum prorumpere scribit Caronius, ut ignis, vehementissimi licet, fervore nulla aqua ad eum gradum fervoris perduci possit . . . . . Fluit non continue, sed bis de die per unam horam cum ingenti spirituum impetu, & stagnum efficit, quod ex aliis cognovi appellari ab incolis* Singacko, *hoc est* Infernum.

† Je crois que le Caron dont il s'agit ici, est celui qui après avoir été longtems au service de la Compagnie des Indes de Hollande, fut mis à la tête de la premiere Compagnie des Indes établie en France.

(x) *Ibid.* §. VIII.

IX

De la Fontaine de Peax *dans la Province de Derby, de celle de* Giglefwick *dans la Province d'Yorc, & d'une troisiéme Fontaine periodique dans le* Westmorland

Il parut en 1660 un Traité en Anglois fur l'*Histoire des Curiositez naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du païs de Galles*, composé par Childrey, qui fut traduit en françois peu de tems aprés par Pierre Briot & imprimé à Paris *in-12* en 1667 Comme cet ouvrage n'est presque qu'une compilation de ce que Giraldus, Cambden, Speed & plusieurs autres Auteurs peu exacts avoient déja dit, & que Childrey n'y parle presque jamais sur ses propres observations, on ne doit pas toujours compter sur la verité des faits qui y sont rapportez, d'autant plus que ceux même que Childrey copie, ne sont pas toujours fidellement copiez

Nous avons déja vû (*a*) ce que cet Auteur dit d'une fontaine periodique du Flintshire dans la Principauté de Galles, appellée *Fynnon leinw*, en quoi il ne fait que copier *Giraldus Cambrensis*, ou du moins Humfroy Lhoyd Outre ce fait on trouve dans son ouvrage trois autres observations de pareilles fontaines, dont peut-être il n'est pas le premier Auteur non plus, mais dont nous ne connoissons point de témoignage anterieur au sien

I La premiere de ces observations regarde (*b*) une source de la forêt du Peax près de Buxton, dans la Province » de Derby, *qui flue & reflue ordinairement quatre fois en* » *une heure ou environ, sans y jamais manquer* Le Docteur » Christophle Merret repete cette observation dans son » *Pinax rerum naturalium Britannicarum*, imprimé en 1667 (*c*) *Puteus*, dit-il, *ad Peak forest non procul Buxtona in agro Derbiensi fluit refluitque quater singulis horis*

II Dans la seconde Childrey rapporte (*d*) qu'a « Giggleswick à un mille de Settle, dans la Province d'Yorc, » il y a de petites fontaines à un jet de palet l'une de » l'autre, dont celle du milieu flue & reflue tous les quarts » d'heures, de la hauteur d'un pied, quand l'eau est au

(*a*) Ci-dessus, art. V pag 385

(*b*) Pag 190. de la traduction de P Briot

(*c*) Pag. 222

(*d*) Ibid pag 160

» plus haut, & quand elle se retire elle devient si basse, » qu'il n'y reste pas la hauteur d'un pouce. Ce fait a été » encore transcrit par le Docteur Merret (a) *Ad Gigleswick*, dit-il, *in agro Eboracensi, scaturigines parvæ erumpunt jactu disci ab invicem haud distantes, quarum media sola singulis horæ quadrantibus ascendit ad 9. pollices ; in refluxu autem unciam unam non superat.*

(a) Ubi suprà.

III. Enfin dans la troisiéme (b) il s'agit « d'une fontaine dans la Province de Westmorland près du fleuve « de Loder, laquelle flue & reflue plusieurs fois en un » jour. Ce fait n'a pas non plus échappé au D. Merret » (c) *Fons*, dit-il, *juxta flumen Loder in Westmorlandiâ sæpius de die fluit refluitque.*

(b) Ibid pag. 196.

(c) Ubi suprà.

En rapportant ces observations je n'ai pas pretendu les adopter. Je conviens au contraire qu'elles ne sont ni assez constatées pour mériter d'être crues, ni assez détaillées pour pouvoir être expliquées.

X.

De la Fontaine de Vuissan *dans le Diocese de Beziers, en Languedoc.*

Catel fait mention dans ses (d) *Memoires de l'Histoire du Languedoc*, d'une espece de fontaine périodique dans le Diocèse de Beziers. Mais la description qu'il en fait, n'est guére circonstanciée. « *Vuissan*, dit-il, est une petite riviere du païs de Languedoc, laquelle prend son » nom d'une montagne, appellee Vuissan, & sort d'une » fontaine qui est au pied de ladite montagne, à demie » lieue de Roquebrune, & après se rend dans la riviere » d'Orb. Cette fontaine se perd certaines heures du jour » & ne coule point pour tout, & après elle jette d'eau en » abondance aussi gros que la jambe d'un homme, avec » telle roideur qu'elle traverse ladite riviere d'Orb, sans » mêler presque son eau, & forme un ruisseau qui arrose » les champs des environs.

(d) Pag. 771.

XI

*De la Fontaine d'*Haute-Combe*, dont on a deja parlé, & de celle de* Puisgros*, toutes deux en Savoie*

Le P. Milliet Deschalles, de la Compagnie de Jesus, publia en 1674. son *Cursus Mathematicus*, en trois Tomes *in-fol.* ou il insera un Traité *de Fontibus naturalibus & fluminibus*. C'est-là (a) qu'il parle de deux fontaines periodiques de Savoie, & qu'il en parle dans un assez grand détail.

(a) Proposit. XV.

La premiere est la célebre fontaine d'*Haute-Combe* près du lac de Burget, & a quatre lieues de Chamberi. Comme la description qu'il en fait, differe en plusieurs points de celle qu'en a fait Papire Masson, il paroît nécessaire de la rapporter dans toute son étendue.

I. Cette fontaine ne coule pas toujours, car elle tarit entierement quand la sécheresse est grande. *Hic fons non semper fluit, nec singulis diebus, dum enim est aridior anni tempestas, omnino deficit.*

II. Il arrive de-là qu'on attend quelquefois long-tems ses écoulemens, & qu'on les attend inutilement. *Ita plurimi ad aliquot dies ejus fluxum expectarunt, nec tamen viderunt.*

III. D'autrefois elle coule jusqu'à douze fois dans une heure. Du moins le P. Deschalles assure-t-il l'avoir vû couler jusqu'à onze fois pendant le tems qu'il mit à dîner sur ses bords. *Aliquando intra horam duodecies fluit, ut semel experti sumus, interea dum pranderemus undecies aquam dedit.*

IV. Ces inégalitez dans le cours de cette fontaine ont persuadé au peuple que cette fontaine ne couloit point en presence des bâtards. *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.*

V. C'est-là, à ce que dit le P. Deschalles, tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette fontaine, car d'ailleurs, du moins pour le même jour, la durée des écoulemens est à peu près la même, de même que les intervalles d'un écou-

lement à l'autre *In eo nihil aliud notatu dignum animadverti, vices enim, ut plurimum, eodem die sunt aequales, & aequalia tempora.*

L'autre fontaine est près d'un village appellé *Puisgros*, à deux milles de Chamberi. La description que ce Pere en fait, est un peu embrouillée, & je ne sçai si elle mérite une entiere croiance.

I. Cette Fontaine ne coule pas toujours. Le P. Deschalles assure qu'il a été la voir deux ou trois fois, & qu'il y a demeuré chaque fois une ou deux heures sans l'avoir vû couler. *Eum fontem adivi bis aut ter, singulis vicibus per unam aut alteram horam sum commoratus, nullum tamen ejus fluxum vidi.*

II. Quand cette fontaine coule, l'eau s'épanche par dessus les rebords de son bassin, & elle est en même tems absorbée à travers le sable dans une large ouverture, qui est au-dessous. *Non tantum per superiora labra aquam effundit, sed etiam videtur aquam resorbere, ideo quia inferiori cavitatis parte meatum habet ingentem, sed plenum arenâ, per quem sensim tota effluit aqua.*

III. Cette fontaine non seulement coule par intervalle, mais quand elle a commencé une fois, elle coule tantôt dix, & tantôt vingt fois, de telle sorte qu'à peine le tems d'un écoulement à l'autre suffit-il pour en laisser vuider le bassin. *Non enim tantum per intervalla decurrit, sed cum semel coepit, aliquando decies, aliquando vigesies fluit, ita ut inter utrumque fluxum vix sufficiat tempus necessarium ad cavitatem exhauriendam.*

IV. Enfin le P. Deschalles rapporte que plusieurs Jesuites de Chamberi aiant été à cette fontaine vers l'équinoxe du printems, & y aiant demeuré tout le jour, ils l'avoient vû couler deux fois, le matin vers les dix heures, & l'après-midi vers les trois. Qu'elle avoit coulé le matin vingt fois dans une demie heure, de sorte que les écoulemens se succedoient presque sans intervalle, & ne donnoient pas le tems de vuider le bassin de la fontaine, mais que le soir les écoulemens avoient été moins frequens. *Anno praeterito circa aequinoctium vernum cum adiveri duodecim ex nostris, qui per totum diem ibi versati sunt.*

Bis tantum venit, nempe circa decimam & circa tertiam horam, fluxitque circa decimam vigesies intra finis horam, ita ut fluxus se invicem exciperent, nec daretur tempus totam concham exhauriendi circa tertiam videntur non tot fluxus fuisse.

Le P. Deschalles entreprend ensuite d'expliquer par le moïen d'un ou de plusieurs siphons, ce que ces fontaines ont de singulier & de merveilleux, & n'y réüssir pas trop bien, mais on peut voir dans son Livre ce qu'il dit.

X I I.

De la Fontaine de la Godiniere *en Poitou.*

Je ne sçai si je puis citer comme un fait assuré, ce que Pierre Jean Fabre, Medecin de Castelnaudari, (a) rapporte d'une fontaine près du village de *la Godiniere* en Poitou, qu'il dit etre periodique *Datur*, dit-il, *fons qui reciprocos æstus patitur in Pictaviâ*, *vulgo* Poitou, *circa locum & pagum de la Godiniere*, *prope domum Domini du Chastelier*. J'avoue que cet Auteur m'a toujours paru trop peu éxact & trop crédule, pour mériter d'être cru sans examen.

(a) Hydrograph. Spagyr. Lib. 1. cap. 12

X I I I

De la Fontaine de Dorgnes *dans le Diocese de Castres en Languedoc.*

On peut compter un peu plus sur le témoignage de Pierre Borel, Medecin de Castres, lorsqu'il assure (b) qu'il y a au village *de Dorgnes*, *a deux lieues & demie de Castres* en Languedoc, *une fontaine*, *qui outre qu'elle guerit la gale & autres maladies du cuir*, *a le flux & reflux comme la mer*. Ce n'est pas que je ne le trouve trop crédule aussi à en juger par plusieurs des observations qu'il a données au public, mais outre qu'il parle d'un fait qui regarde son propre pais, & qu'il a pû par conséquent observer lui même, ou dont il a pû avoir des informations sûres, d'ailleurs son témoignage sur cet article m'a été confirmé

(b) Antiquitez de la ville de Castres Liv. 1. chap. 15.

firmé par une personne digne de foi. Elle m'a même assûré que cette fontaine repetoit ses écoulemens plusieurs fois dans le jour: ainsi c'est au nombre des fontaines simplement périodiques, qu'elle doit être mise, malgré l'expression dont Borel s'est servi.

XIV.

De la Fontaine de Colmars, *dans le Diocèse de Senez en Provence.*

Il y a près de Colmars dans le Diocèse de Senez en Provence une fontaine periodique, qui est remarquable par la fréquence de ses retours. Elle s'arrête & elle coule environ huit fois dans une heure. M. Peiresc avoit chargé un Medecin de ces quartiers, nommé Malian, de l'examiner. *Hinc destinavit ... eruditum Medicum, nomine Maltanum,* (a) dit Gassendi ... *ut denique eâ occasione observaret fontem, qui ad Collem Martium statis intervallis effluit ac subsistit numerum octies circiter intra spatium unius horæ.*

Je ne sçai si ce Médecin s'acquitta de cette commission, mais Gassendi nous a donné (b) dans sa Physique une description détaillée de cette fontaine. « Elle ne » differe point, *à ce qu'il dit*, des fontaines ordinaires » ni pour la clarté ni pour le goût de ses eaux, mais » elle a cette proprieté singuliere de couler huit fois » dans une heure, & de s'arrêter autant de fois. Quand » elle est prête à couler, un léger murmure annonce » son arrivée. Elle croît peu à-peu pendant environ une » demie minute, elle décroît ensuite pendant environ six » minutes, il paroît qu'il y a alors un moment de cessa- » tion absolue d'écoulement, après quoi elle recommence » dans le même ordre. *Nihil ab aquis aliorum fontium aut limpiditate aut sapore differt, at speciale id præ cæteris habet, quod proxime octies intra horam fluat, totiesque fluxum inhibeat. Adventans ac jam effluxura levi murmure sese prodit, increscitque sensim in alveolo per minuti ferè dimidium, ac deinde decrescit per minuta ferè sex, & tum decrementum sub finem*

(a) In Vita Peirescii, ad ann. 1634.

(b) Physic. S. II. 3. Membr. priore, Lib. 1 cap. 7

EE e

insensibile sit, tum intermorium est aliquod, priusquam aqua denuo adveniat.

» Le cours de cette fontaine est toujours le même » dans toutes les saisons *Diurnis & nocturnis horis & quibusvis anni tempestatibus res, ut eam descripsi, constanter apparet.* « La seule inegalité qu'on y observe, c'est que l'in» tervalle du commencement d'un écoulement au com» mencement du suivant, n'est pas toujours le même, » mais qu'il est tantôt de 8 minutes, tantôt de 7. & tan» tôt de 6 plus ou moins, de telle maniere pourtant qu'il » est rare qu'il n'y ait pas assez éxactement huit écoulemens » & huit cessations par heure. *Non sunt tamen intervalla omnia ab uno effluxu in alium aqualia, sed interdum quidem 8. minuta intercipiuntur, interdum 7 interdum 6 interdum plus, interdum minus, sed rarum est ut . . . . unius hora spatio non satis pracisè numerentur octo cùm effluxus, tum cessationes.*

Je croi que ces variations, dont Gassendi paroît avoir été étonné, dépendent du plus ou du moins d'eau qui aborde à la source, suivant que la saison est plus ou moins pluvieuse. Du moins est-il certain que dans l'explication que nous donnons du flux periodique de ces sortes de fontaines, cette cause peut les produire, en rendant plus court ou plus long le tems qui s'écoule de la fin d'un écoulement au commencement du suivant, ce que Gassendi appelle *Intermorium*.

X V.

D'une Fontaine périodique dans la Franche-Comté.

(a) Reg. Scientiar. Academ. Histor. lib. 3 cap. 3.

On trouve dans (a) l'Histoire de l'Academie des Sciences de Duhamel « que † M. Borel, de cette Académie, y » avoit lu en 1688 une lettre qu'il avoit reçue de Fran» che-Comté, où on lui parloit d'une fontaine de cette » province, dont l'eau étoit salée, & dont le cours étoit » sujet chaque jour à des augmentations & à des dimi» nutions sensibles, mais qui ne suivoient aucune regle

† Le Pierre Borel, dont il s'agit ici, & qui entra dans l'Académie des Sciences en 1674 est le même que le Pierre Borel, Médecin de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci dessus, Article XIII.

» certaine On ajoutoit qu'il y avoit dans la même pro-
» vince une autre fontaine, dont l'eau étoit douce, où
» l'on remarquoit † les mêmes vicissitudes. *D Berel epistolam ad se missam legit, in qua fit mentio cujusdam fontis salsi in Comitatu Burgundiæ, cujus aquæ quotidie crescunt & decrescunt, sed nullâ certâ lege. Alter aquæ dulcis in eadem provinciâ sua quoque habet incrementa & decrementa* »

† Seroit ce la fontaine dont on parlera ci-dessous Article XIX?

Mais des relations si peu détaillées, de même que ce qu'on ajoute au même endroit touchant la fontaine de Fonteston, c'est à dire de Fontestorbe, sur le rapport de M de la Hire, ne peuvent passer que pour des indications plutôt que pour des observations

X V I.

D'une Fontaine périodique du Roiaume de Cachemire, *dans les Indes*

Nous connoissons mieux les proprietez d'une fontaine périodique, qui coule dans le Roiaume de Cachemire dans les Indes, que celles de plusieurs fontaines de la même espece qui sont en France. C'est que la Fontaine de Cachemire a eu l'avantage d'être observée par un Physicien Bernier qui l'a vûe, (a) nous assure « Qu'au mois » de Mai, tems auquel les neiges ne viennent que de » fondre, cette fontaine environ l'espace de quinze jours » flue & s'arrête reglement trois fois le jour, sur la pointe » du jour, sur le midi, & sur la nuit Son flux est pour » l'ordinaire de trois quarts d'heure, peu plus, peu » moins, & assez abondant pour remplir un reservoir en » quarré, avec des degrez pour descendre jusqu'en bas, » qui a dix ou douze pieds de largeur ou environ, & » autant de profondeur Après les quinze premiers jours » son cours commence à n'être plus si reglé, ni si abon- » dant, & enfin après un mois ou environ elle s'arrête » tout à fait & ne coule plus le reste de l'année, si ce » n'est pendant quelques grandes & longues pluies, » qu'elle coule sans cesse & sans regle, comme les autres » fontaines.

(a) Voyage de Cachemire.

Sur cette relation on voit au premier coup d'œil que

cette fontaine est *Maiale*, c'est-à-dire qu'elle ne coule qu'au mois de Mai par la fonte des neiges, & qu'elle est alors periodique intermittente. On peut voir dans Bernier même, au lieu cité, ce qu'il imaginoit pour tâcher de rendre raison des proprietez de cette fontaine, mais je croi qu'il est plus facile de les expliquer par le mechanisme que nous avons établi pour les autres fontaines de la même espece.

XVII.

De la fontaine An dem Burgenberg, *& de celle d'*Eng Stlen *en Suisse.*

L'ouvrage que M. S. S. Scheuchzer, Médecin de Zurich a publié, sous le titre d'*Itinera Alpina*, doit être regardé comme une description éxacte de ce qu'il y a de plus curieux dans les montagnes de Suisse. C'est-là qu'il fait mention de deux fontaines periodiques qu'il y a observées. La premiere (a) s'appelle *An dem Burgenberg*, c'est-à-dire Fontaine *sur le Burgenberg*, qui est une montagne du Canton d'Underwald. « Cette fontaine est » non seulement *maiale*, c'est-à-dire du nombre de ces » fontaines, qui ne commencent à couler qu'au mois de » Mai par la fonte des neiges, mais elle est en même tems » périodique aussi, & son cours cesse & recommence » souvent huit ou dix fois par jour. *Fons* an dem Burgen» berg *Maialis est*, ... *sæpe unico die octies vel decies cessat, ac cursum suum redintegrat.*

(a) Tom. 1. pag. 413.

La seconde s'appelle la fontaine d'*Eng Stlen*, parce qu'elle est sur une montagne de ce nom dans le Canton de Berne, au Baillage de Thun, & assez près du mont Grimsel. « Cette fontaine est maiale & intermittente de » même que la précédente. (b) Elle ne commence à cou» ler que vers le milieu de Mai, comme les autres fontai» nes maiales, & elle ne coule que jusque vers le milieu » du mois d'Août, c'est-à-dire en tout environ trois mois. *Fons Eng stlanus periodum servat duplicem, annuam unam, diurnam vel horariam alteram, Tribus duntaxat fluit mensibus à medio Maii scilicet ad medium Augusti, ut hoc res-*

(b) Tom. 1. pag. 57.

pectu fontium Matalium numero adscribi possit & debeat.

Pendant tout ce tems-là son cours est sujet à des variations qui la rendent périodique, à s'en tenir au rapport qu'on a fait à M. Scheuchzer, car il avoue que c'est sur le rapport d'autrui qu'il en parle, & qu'il n'a pas eu l'avantage de la voir couler lui-même, quoiqu'il soit allé deux fois sur les lieux, mais il y arriva trop tard la premiere fois en 1702 & la fontaine étoit déja tarie, & l'autre fois en 1706 il y alla trop tôt, & elle ne couloit pas encore.

Si l'autorité de celui à qui nous devons les *Delices de la Suisse*, etoit capable de contrebalancer celle de M. Scheuchzer sur une question de Physique, nous pourrions douter que cette fontaine fût périodique, car cet Auteur (a) nie expressément qu'il y ait aucune variation dans son cours. Mais il est plus sûr de s'en tenir au témoignage de M. Scheuchzer, qui a été sur les lieux, qui, s'il n'a pas vû, a du moins consulté les Habitans du voisinage, dont le rapport enfin se trouve confirmé par tous ceux qui ont parlé de l'Histoire naturelle de Suisse, dont il cite lui-même les ouvrages, comme (b) Stumpfius, (c) Zuinger, (d) Sucer, (e) Rabmann; (f) Wagner, &c.

Il faut pourtant convenir que M. Scheuchzer lui-même n'est pas constant dans le rapport qu'il fait, mais cela vient de ce qu'il ne parle que sur des oui-dire. « Dans » un endroit (g) il assure que cette fontaine coule ordi» nairement deux fois le jour, le matin sur les 8 heures, » & le soir sur les 4. *Fons Eng stlanus non .... constanter per [illegible] fluit, sed matutino plerumque & vespertino tempore, mane hora circiter 8a. vesperi 4a.* Mais cela ne sçauroit être, parce que dans cette supposition les intervalles des écoulemens ne seroient pas égaux.

Dans un autre endroit (h) « il dit que cette fontaine » coule ordinairement le soir & le matin, qu'elle coule » pendant 2 ou 3 heures, & quelquefois pendant toute » la nuit sans discontinuation. *Fluit aliquando per duas vel tres horas, aliquando per totam noctem ad sequens mane.*

L'irrégularite du cours de cette fontaine seroit encore plus grande à en juger sur le rapport que le Ministre

(a) Tom 3. pag. 168

(b) Helvet. Chorograph. lib. 7 cap. 9 1.

(c) Method. Apodem. lib. 2. cap. 1 pag. 84.

(d) Delecup. Helvet pag. 6.

(e) Gesprach. von Bergen, pag. 29. 100

(f) Cyfat Beschreib. Lucern. Sec. pag. 247.

(f) Helvet. Cur. pag. 132

(g) Pag. 12. Itinere II.

(h) Pag. 404. Itin. V.

d'un village voisin de cette source, (a) en avoit fait a Wagner, & que M. Scheuchzer (b) a transcrit dans son ouvrage. On y prétend « que cette fontaine commence » quelquefois à couler le soir & ne cesse que le matin ; » qu'elle coule d'autrefois le matin, & que son cours se » renouvelle pendant le jour même, qu'elle coule souvent » sans interruption trois ou quatre jours consécutifs, & » que souvent aussi elle demeure à sec plusieurs jours de » suite. *Cursus fontis hujus maxime inaequalis est, saepe aqua ejus vesperi praesto sunt, & fluxus earum per integram noctem durat, mane sequenti autem cessat, mox mane aliquando aquae profluunt, saepe interdiu fons cursum redintegrat ; saepe aqua ejus tres, imo quatuor dies integros perennant, saepe aqua aliquot diebus non apparent.*

Ces variations, quelques irrégulieres qu'elles paroissent, pourroient peut-être s'expliquer par le méchanisme que nous avons établi pour ces sortes de fontaines, en supposant des variations proportionnées dans la quantité d'eau qui aborde à cette source, dépendamment de la fonte des neiges, plus ou moins grande. On peut voir (c) ci-dessus ce que nous avons dit sur ce sujet. Mais il faut avouer qu'il est difficile de rien établir de bien solide sur des observations si peu éxactes & si mal constatées. Peut-être même que sans aucun méchanisme particulier, les variations de cette fontaine ne viennent, que des seules variations qui arrivent dans la fonte des neiges, suivant lesquelles cette fontaine, qui n'est point entretenue d'ailleurs, doit couler ou tarir sans garder aucun ordre périodique.

(a) Henry Recklin de Berne, Ministre d'Hasten.

(b) Tom. I. pag. 27.

(c) Part. II. chap. 1. art. 5.

XVIII.

De la source de la Reinette *aux Eaux de* Forges, *dans le Diocèse de Rouen en Normandie.*

Tous ceux qui vont aux Eaux de Forges, ont occasion d'observer que la source de la *Reinette*, qui est la plus abondante des trois sources minérales qui y coulent, souffre dans son cours des variations reglées & périodiques. (d) « Tous les jours réguliérement vers les 6. ou 7.

(d) Linand Traité des Eaux de Forges, chap. 2.
La Rouviere, *système des eaux de Forges, à la suite du Livre.*

» heures du matin & vers les 6 ou 7 heures du soir, » l'eau qui en sort, se brouille pendant environ une demie » heure, devient rougeâtre & chargée de flocons roux, » plus ou moins gros, qui se changent en une eau rousse, » quand on les remue dans la main. Le reste du jour » & de la nuit cette eau est fort claire, à quelques pail- » lettes roussâtres près, qu'elle charrie presque toujours.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on prétend (a) que « ces eaux ne coulent pas plus ou moins abondam- » ment lorsqu'elles sont troublées, que lorsqu'elles sont » claires . . . . . de sorte qu'il n'y a que le seul brouil- » lement ». Mais cela n'empêche pas que cette fontaine ne doive être mise au nombre des fontaines périodiques, & que ce brouillement reglé qui y arrive de douze en douze heures, ne puisse & ne doive même s'expliquer par le même méchanisme, qui sert à expliquer les variations périodiques des autres fontaines de cette espece par rapport à leurs écoulemens.

(a) La Rouviere, ibidem.

XIX

D'une fontaine périodique sur le chemin du village de Touillon *à* Pontarlier, *en Franche-Comté.*

On doit à M. Piganiol de la Force une *Description de la France*, très-curieuse & très-exacte, & qui dès la seconde édition a été portée à un dégré de perfection, dont un ouvrage chargé de tant de faits & de détails, paroissoit difficilement susceptible.

Cet Auteur y (b) fait une description assez exacte de la fontaine périodique de Bellestat ou de Fontestorbe, dont on a expliqué la nature (c) ci-dessus. Il y parle (d) ailleurs d'une autre fontaine de la même espece, qu'on trouve dans la Franche Comté sur le chemin de Pontarlier au village de Touillon, & il marque que ce qu'il en dit, est pris de la description que M. Courvoisier, Docteur en Médecine, en fit en 1690.

» Cette fontaine naît, *a ce qu'il dit*, dans un lieu pier- » reux, & comme elle jette par deux endroits séparez,

(b) Tom. 9. pag. 110. 111.

(c) Part. II. chap. 9.

(d) Tom. 8. pag. 420.

» elle s'est fait deux bassins, dont la figure lui a fait
» donner le nom de *Fontaine ronde*. Dans le premier
» qui est le plus élevé, & qui a environ sept pas de long
» sur six de large, le flux & le reflux de la fontaine pa-
» roît davantage, & il semble qu'une pierre aigue qui
» est au milieu y soit mise exprès pour mieux faire remar-
» quer les mouvemens de l'eau, lorsqu'elle monte & qu'el-
» le descend.

» Quand le flux commence, on entend au dedans de,
» la fontaine comme un bouillonnement, & l'on voit sor-
» tir de l'eau de tous côtez, qui formant plusieurs petites
» boules, s'éleve toujours peu à-peu jusqu'à la hauteur
» d'un grand pied. Alors étant repandue dans toute la
» capacité du premier bassin, elle regorge un peu à côté
» du second, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant
» d'abondance, que ce régorgement des deux sources
» en s'unissant, fait un ruisseau considérable. Quand le
» reflux se fait, l'eau descend petit à petit, & à peu-
» près en aussi peu de tems qu'elle monte.

» Le période du flux & du reflux dure en tout un
» peu moins d'un demi quart-d'heure, & le repos qui est
» entre les deux ne dure qu'environ deux minutes. La
» descente de l'eau est si évidente, que la fontaine tarit
» presque entierement.

» Cependant l'un des reflux est régulierement toujours
» different de l'autre, en ce que la fontaine tarit presque
» entierement une fois, & qu'une autrefois il reste un
» peu d'eau dans le bassin, ce qui continue toujours al-
» ternativement & à même proportion, sans augmenter
» ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorsqu'il n'y reste
» presque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit.

» Quoiqu'on observe ces mouvemens reguliers dans le
» second bassin, le reflux y est beaucoup moindre, car
» il y reste toujours assez d'eau pour entretenir le ruisseau
» qu'il produit, & dans le premier bassin le flux & le
» reflux sont beaucoup plus remarquables, & à moins
« que l'eau de la pluie ne les trouble, ou que les neiges
» fondues ne l'inondent, ils y paroissent toujours aussi
» sensiblement qu'on l'a dit.

J'avoue

J'avoue que ce qu'on dit de l'inégalité alternative des intermissions de cette fontaine, me paroît suspect, & je croi qu'il seroit nécessaire de le vérifier de nouveau. Si ce fait se trouvoit vrai, on seroit forcé de supposer dans l'intérieur de cette fontaine un méchanisme plus composé, que celui qu'on suppose pour les fontaines périodiques ordinaires.

De ces différentes observations on peut tirer plusieurs conséquences.

I. Que les fontaines périodiques sont assez communes, mais que jusqu'à présent on ne peut compter sûrement que sur celles de Fontestorbe & de Fonsanche, dont nous avons donné la description, celle d'Haute Combe, celle de Colmars, celle de Cachemire, & peut être celle d'Am dem Burgenberg.

II. Que les périodes de ces différentes fontaines dépendent de la hauteur du siphon, qui en fait le principal méchanisme, de la grosseur de son calibre, de la grandeur du bassin intérieur, où l'eau se ramasse, & de la quantité d'eau qui aborde à ce bassin, ce qui suffit pour rendre raison de toutes les variétez qu'on observe dans le cours de ces sortes de fontaines.

III. Que toutes les périodes de ces fontaines, de quelque nature qu'elles soient, sont sujettes à varier, c'est-à-dire que ces fontaines coulent pendant des tems plus ou moins longs, & mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, suivant le plus ou le moins d'eau qu'elles reçoivent, ou ce qui revient au même, suivant le plus ou le moins de sécheresse pour les fontaines que la pluie entretient, & le plus ou le moins de chaleur pour celles qui ne coulent que par la fonte des neiges. Cela est déja certain de celles de Fontestorbe & de Fonsanche, la maniere dont on parle de la plupart des autres, le fait conjecturer à leur égard, & ce qui mérite quelque considération, la nature du méchanisme, d'où il paroît que dépendent les proprietez de ces fontaines, semble le démontrer.

IV. Que par une suite nécessaire des changemens que

ces variations peuvent produire, les fontaines qui ne sont que simplement Intercalaires, doivent devenir Intermittentes, si l'eau qu'elles reçoivent, continue à diminuer : Et que par la raison des contraires, les fontaines qui sont intermittentes, doivent devenir simplement intercalaires, si l'eau qui y aborde, croît à un certain point

V. Que ces fontaines, tant les Intercalaires que les Intermittentes, doivent cesser d'être periodiques, quand l'eau est fort abondante, c'est-à-dire en hiver ou dans le tems de pluie, & qu'elles doivent couler alors d'un cours égal & uniforme, comme les fontaines ordinaires. On en a des preuves certaines à l'égard de celles de Fontestorbe & de Fonsauche, & à l'égard des autres, on en a plus que des simples présomptions

VI. Que c'est à ces variations, qu'il faut principalement attribuer les differences qu'il y a entre les descriptions que differens Auteurs ont faites des mêmes fontaines, car en supposant qu'ils les aient observées en des tems & dans des circonstances differentes, il est très-possible qu'ils aient tous dit la vérité, nonobstant la difference qu'il y a dans leur rapport

VII. Qu'il peut se faire que quelques-unes de ces fontaines tarissent dans la grande sécheresse, si c'est l'eau de la pluie qui sert à les entretenir, ou dans le froid de l'hiver, si c'est la fonte des neiges, & que quand la pluie ou la neige fondue leur fournissent de l'eau de nouveau, elles recommencent à couler periodiquement comme auparavant, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau parvienne à rendre leur cours uniforme. Il est vrai qu'on n'observe rien de semblable dans les fontaines de Fontestorbe & de Fonsanche, dont le cours est perenne, mais les descriptions qu'on trouve, donnent lieu de le conjecturer des fontaines du *Tamaricus* dans Pline, & de celle d'Haute-Combe dans le P. Deschalles. Du moins le fait est-il certain à l'égard des fontaines d'*Am dem Burgenberg* & d'*Eng flen* dans Scheuchzer, puisque ces fontaines sont maiales de l'aveu de cet Auteur, c'est-à-dire qu'elles ne commencent à couler qu'au mois de Mai

VIII. Enfin que ces vicissitudes, ces variations, ces iné-

galitez, dont les Physiciens ignoroient autrefois la cause, & que le peuple ignore encore aujourd'hui, ont donné lieu aux croiances superstitieuses, qu'on a eues, & qu'on a encore sur cette matiere. Pline remarque que les Cantabres tiroient des augures de l'écoulement des sources du *Tamaricus. In Cantobricâ fontes Tamarici in auguriis habentur.* Il ajoûte même, qu'il étoit funeste qu'elles ne coulassent pas, quand on alloit pour les observer, & il cite des exemples qui avoient servi à autoriser cette prévention. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus, sicut proxime Lartio Licinio legato post Praturam. Post septem enim dies occidit.* Le P. Deschalles assure qu'on croit en Savoie que la Fontaine d'Haute-Combe ne coule point en presence des bâtards, *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.* Scheuchzer † rapporte que les habitans du mont Eng Ellen sont persuadez que la fontaine qui coule sur cette montagne, (a) cesse de couler si on y lave quelque chose de sale, ou qu'on y fasse exprès quelque ordure. *Effluxus non tantum præsentis aquæ, sed & venturæ cras vel perendie aliquando prorsus cohibetur, quam circumstantiam unanimi ore asserunt quotquot hac de re allocutus sum, præsertim ex immundarum rerum in eo loturâ, aut excrementorum humanorum voluntariâ vel studiosâ depositione.* M. Scheuchzer lui-même qui s'étoit moqué de cette crédulité dans son second voiage des Alpes, paroît avoir été ébranlé dans le cinquiéme par le témoignage constant des habitans du voisinage. Enfin Pierre-Jean Fabre, Medecin de Castelnaudari, (b) pretend que les habitans de Bellestat peuvent juger de l'abondance ou de la sterilité de l'année, suivant que le cours de la fontaine de Fontestorbe est periodique plus ou moins long-tems. *Itaque incolæ habent*, dit-il, *in ipso fonte certissimum fertilitatis & sterilitatis præsagium.* Il pousse même la crudulité jusqu'à se persuader que cette fontaine, qui fut périodique presque sans discontinuation en 1624. & 1625.

† Tom. II. pag. 405. & 407.

(a) On fait le même conte en Provence de la Fontaine d'Esclans près de Draguignan. Bouche, *Histoire de Provence*, *Tom. 1. pag. 34.* Mais il a été vérifié que ce conte étoit faux. *Ibidem pag. 211.*
(b) Hydrograph. Spagyric., *lib. 2. cap. 2.*

qui furent deux années de sécheresse, présageoit les changemens qui arriverent alors dans le païs où elle coule, ou par les soins de François d'Amboise, Comte d'Aubijoux, & seigneur de Belestat, les P. R. qui étoient en grand nombre dans ce lieu, furent convertis à la Foi Catholique.

CHAPITRE XIII

Des Fontaines *periodiques* à flux & reflux, *dont il est parlé dans les* Auteurs

ON trouve dans les Auteurs peu d'observations de fontaines periodiques à flux & reflux, & on en trouveroit encore moins, si l'on n'avoit souvent compris sous ce nom des fontaines qui sont simplement periodiques. Je suis même persuadé par l'exemple de la fontaine de Fonsanche, que presque toutes les fontaines, qui semblent suivre le plus éxactement l'ordre du flux & reflux de la mer, doivent être rangées dans la classe des fontaines simplement périodiques, & je n'excepte guere de cette regle que les fontaines de cette espece, qui sont fort près de la mer, & où le regonflement de l'eau, causé par le montant des marées, peut produire des changemens reglez, qui répondent aux mouvemens de la mer.

Je vais cependant rapporter ce qu'on trouve dans les Auteurs sur cette matiere, mais en le rapportant je ne laisserai pas de faire sentir le peu de fondement, qu'il y a à faire sur la plupart de ces observations.

I.

Des Fontaines à flux & reflux, dont Pline *a parlé dans son* Histoire Naturelle.

Pline rapporte (a) que « dans une petite isle de la mer » Adriatique à l'embouchure de la riviere du *Timavus*, » il y a des fontaines d'eau chaude, qui croissent & » décroissent avec le flux & reflux, lequel comme on sçait, » est assez sensible dans le fond du golfe de Venise. *Contra Timavum amnem*, dit-il, *insula parva in mari*

(a) Hist. natural. lib. 2. cap. 103. & lib. 3. cap. 26.

est cum fontibus calidis, qui pariter cum æstu maris crescunt minuunturque. On prétend (*a*) que ces sources d'eau chaude, dont parle Pline, sont connues aujourd'hui sous le nom de *Bagni di Monte Falcone*, situez à l'embouchure du *Timavo*, dans une petite presqu'isle formée par la mer, par le *Timavo*, & par une petite riviere appellée *di Santo Antonio*, qui se jette dans le *Timavo* près de son embouchûre. Cluvier (*b*) qui avoit été sur les lieux, a fait une description exacte de ces bains dans son *Italie*. Il marque qu'ils ne sont qu'à deux traits d'arbaleste du bord de la mer, & il assure qu'ils en suivent l'accroissement & le decroissement. *Idem cum maris æstu incrementum & decrementum patiuntur.* Il paroît que cela n'arrive que par le simple regonflement, & on n'en doit pas être surpris, puisque les sources du Timavo, qui sont plus loin de la mer, sont sujettes aux mêmes variations par le seul regonflement de la mer, comme Cluvier le fait voir dans le même endroit.

(*a*) Le P. Hardouin sur le passage de Pline, qu'on vient de citer.
Le P. Kircher, *Mund. subterran. lib. 5. sect. 4. cap. 4*

(*b*) Italie Antique, *lib. 1. cap. 20*

I I.

D'une Fontaine à flux & reflux près de Dunevor, *dans le pays de Galles, & d'une autre Fontaine semblable en* Irlande, *dans la Province de* Connaught.

On trouve dans les Ouvrages de Giraldus de Galles, ou Giraldus *Cambrensis*, deux exemples de fontaines à flux & reflux.

Le premier est dans l'*Itinerarium Cambriæ*. L'Auteur y dit (*c*) qu'après avoir passé la riviere de Tywy, on arrive à Caermardin, & à cette occasion il remarque « qu'assez » près de-là il y a une ville forte, appellée *Dinevor*, & » auprès de cette ville † une fontaine qui s'arrête & qui » coule deux fois dans les 24 heures, & qui imite par » conséquent le flux & reflux de la mer. *Juxta Dinevor,*

(*c*) *Lib. 1. cap. 10.*

† Childrey, *Histoire des Curiositez Naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pays de Galles*, pag. 241. Et Merret, *Pinax rerum natural. Britannicar.* pag. 221. parlent d'une fontaine qui flue & reflue de meme, comme la mer, deux fois par jour, & ils la placent dans la meme Province de Caermardin, dans le Chateau de Catreg. Je suis persuadé qu'ils entendent par là l'une & l'autre de la même fontaine, dont parle ce Giraldus.

trans flumen scilicet Tywy in * Cantref bachan, *id est Cantredo brevi, fons est qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitari solet instabilitates.*

Cette observation de Giraldus a été copiée (a) par le P. Jean Eusebe de Nieremberg Jesuite, (b) & par Bernard Varen, Medecin; mais elle a perdu en passant par leurs mains, car de la ville de *Dinevor*, ils en ont fait le Château de *Dinewer*, & au lieu de *Cantref bachan*, dont Giraldus lui-même explique la signification, ils en ont fait *Canterbochan*, qui ne signifie rien.

(a) De miraculis naturis in Europâ, lib. 2. cap. 16.

(b) Geograph. general. lib. 1. cap. 17. propos. 12.

Le second exemple est dans la Description de l'Irlande. Giraldus (c) y rapporte « que dans la province de » Connaught il y a au sommet d'une haute montagne, » éloignée de la mer, une fontaine qui imite le flux & » reflux en croissant & décroissant deux fois par jour. *Est in Connactiâ fons aquæ dulcis in vertice montis excelsi & procul a mari, qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitatur instabilitates.*

(c) Lib. 2. cap. 7.

Cette Histoire n'a pas manqué d'être adoptée de même & (d) par le P. de Nieremberg, & (e) par le Medecin Varen, mais cette Histoire est fausse, & la preuve n'en sçauroit être plus certaine. C'est le sieur Gerard Boate, auteur d'une Histoire naturelle d'Irlande, (f) qui nous la fournit. Voici ses termes. « Jusqu'à présent je n'ai pû trouver » personne en Irlande, qui me confirmât les choses sur» prenantes, que rapporte Giraldus Cambrensis de plu» sieurs fontaines qui s'y rencontrent . . . . l'une » dans la province de Connaught . . . . laquelle » bien qu'elle soit sur le sommet d'une haute monta» gne, fort éloignée de la mer, ne laisse pas d'avoir » flux & reflux deux fois le jour, comme la mer mê» me. Ce qui me fait croire que ce bon homme a été » trompé en ces choses-là pour avoir été trop credule.

(d) Ibidem.

(e) Ibidem.

(f) Chap. 7. sect. 1.

Je croi qu'on peut en dire autant de la premiere

* *Cantref* en Gallois, en Latin *Cantredus*, signifie un Bailliage de cent villages, du mot Cant, cent, & *Tref*, Village. Voiez *Giraldus Cambrensis*, *Descript. Cambriæ* cap. 4.

Le Bailliage dont il s'agit ici, s'appelloit *Cantref bachan*, c'est-à-dire *le petit Bailliage*, pour le distinguer d'un autre Bailliage voisin, qui s'appelloit *Cantref Mawr*, c'est-à-dire *le grand Bailliage*.

observation, d'autant plus que David Povel, Professeur en Theologie, & originaire du pais de Galles, qui a donné en 1585 une édition de l'*Itinerarium Cambriæ* de Giraldus, avec des notes, ne dit rien sur cette fontaine d'auprès de la ville de Dinevor, & se contente de parler d'une autre fontaine du même pais, près de Ruthlan, dans la province de Tegengel, appellée *Fynnon Leinw*, qui est véritablement periodique, & dont il a été fait mention ci-dessus *article V* du *Chap. précedent.*

III.

De la Fontaine de Louzara *en Galice.*

Le P. Jean-Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus, a publié quelques compilations sur l'Histoire naturelle, où il a inseré sans beaucoup de discernement tout ce qui s'est présenté à ses recherches. C'est dans une de ces compilations, intitulée *De miraculosis naturis in Europâ*, (a) qu'il parle « d'une fontaine à flux & reflux, appellée, à ce qu'il dit, *Louzara*, & qu'il place dans la Galice en Espagne, sur les montagnes de *Cebreri*, près de la source de la riviere de *Lorus*. *In montanis Cebreri juxta exordium Lori fluvii mirus erumpit fons, dictus* Louzara, *intumet fluctibus & defervet quemadmodum pelagus, a quo viginti leucas distat. Idem incrementum ver & hyems conservat.*

(a) Lib. 1. cap. 29.

Varen (b) n'a eu garde de manquer à s'approprier ce fait; mais en le rapportant il l'a alteré, en mettant *Cabreri* au lieu de *Cebreri*. Je ne sçai le jugement qu'on doit porter de cette observation du P. de Nieremberg, mais j'avoue qu'un fait qui n'est appuié que sur l'autorité d'un Compilateur aussi crédule, ne me paroît pas mériter beaucoup de créance.

(b) Ubi suprà.

IV.

De la fontaine de Marsac *près de* Bordeaux.

Bernard Varen, Médecin Hollandois, dont on a déja parlé plus d'une fois, fait mention (c) dans sa Géographie d'une autre fontaine qu'il place à Marsac, village de Guienne. « Cette fontaine imite, *à ce qu'il dit*, le flux & reflux, & croît à mesure que la Garonne croît elle-même devant Bourdeaux. *In Aquitania vico Marsaco fons est, qui*

(c) Lib. 1. cap. 17. propos. 18.

æstus maris imitatur, & simul intumescit cum Garumnæ incrementis in Burdegala. Je n'ai aucune connoissance de ce fait, & je ne sçaurois deviner d'où Varen l'a pris. Il semble que le Marsac dont il parle, doive s'entendre d'un Marsac sur la riviere de Lot dans le Diocèse d'Agen, à une lieue & demie de la Garonne, ou d'un autre Marsac dans le même Diocese d'Agen, du côté de Medaillan, & à deux lieues de la Garonne, qui sont les seuls lieux de ce nom que je connoisse en Guienne. Cependant je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner que cette fontaine de Marsac dont il est parlé dans Varen, ne soit la même que la prétendue fontaine de Bordeaux, dont les (a) Commentateurs de Coimbre, & dont (b) Bayerline parlent comme d'une fontaine à flux & reflux, mais sur laquelle le P. Gaspar Schott lui-même, tout credule qu'il est, assure (c) qu'il a inutilement questionné plusieurs personnes, qui avoient demeuré longtems à Bordeaux.

(a) In Meteoris. Tractat. 9. cap. 7.

(b) Theatr. vitæ humanæ, in verbo *fons*.

(c) Anatomiæ Physico-hydrostaticæ fontium ac fluminum, lib. 2. cap. 2. § 1.

V.

De la Fontaine de Montmerveille, *dans le Palatinat de* Cracovie *en* Pologne.

On attribue à une fontaine du Palatinat de Cracovie en Pologne, *la proprieté de suivre le mouvement de la Lune.* Voici la description que J. B. Denys, Medecin ordinaire du Roi, en a fait dans une brochure imprimée à Paris en 1687. *in*-4° sous le titre de *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle entr'autres proprietez, a celle de suivre le mouvement de la Lune.* Il prétend que ce qu'il en dit, est extrait fidellement de la relation qui lui avoit été envoiée par M. Conrade, premier Medecin de la Reine de Pologne, Marie de la Grange, femme de Jean Sobieski.

» Il y a, *dit-il*, une montagne dans la petite Pologne, » au Palatinat de Cracovie, appellée *Montmerveille*, qui » n'est éloignée que d'une lieue de Rimanow, bourg qu'elle » a vers l'Orient. Elle a du côté de l'Occident *Doucla*, qui » en est à trois lieues, du côté du septentrion *Crosno*, qui » en est à deux lieues, & du côté du midi les montagnes » de Hongrie.

» Au milieu de cette montagne du côté du midi, il y a une grande

» grande fontaine, que les habitans ont revêtue de bois en
» maniere de puits. L'eau en est fort belle & claire. & com-
» me elle sort de terre avec impétuosité & par des secousses
» continuelles, elle forme quantité de bouillons, dont le
» bruit se fait entendre à plus de deux cens pas, & l'on
» voit paroître sur sa surface plusieurs petites bouteilles, qui
» ne sont pourtant accompagnées d'aucune écume.

» Le mouvement de cette source a grand rapport avec ce-
» lui de la Lune, car à proportion que la Lune approche
» de son plein, l'eau se hausse peu à peu, poussant ses bouil-
» lons plus haut de jour en jour, & quand la Lune est pleine,
» elle monte si haut, qu'elle se répand par dessus les bords
» qui la renferment. Mais au décours elle s'abaisse peu à
» peu, & tous les bouillons qu'elle pousse dans le dernier
» quartier de la Lune, semblent s'enfoncer & rentrer dans
» les mêmes endroits d'où ils sortent.

On ajoûte que l'eau de cette fontaine « ne se gele jamais
» dans la source pendant les hivers les plus rigoureux, qu'el-
» le s'enflamme, si l'on en approche un flambeau allumé, &
» qu'elle brûle aussi fortement que le plus subtil esprit de
» vin. Enfin qu'elle est salutaire pour plusieurs maux qu'on
» rapporte dans la Relation, mais ces proprietez ne re-
gardent point la question que nous traitons.

On trouve le même détail (a) dans l'*Histoire naturelle & curieuse du Royaume de Pologne* du P. Gabriel Rzaczynski, Jesuite Polonois, imprimée en latin à Sandomir *in-4°* en 1721. & l'on y cite l'extrait, qu'on avoit fait dans le Journal de Leipsic, du Memoire de M. Denys, dont on vient de parler. Mais en supposant la verité de cette relation, il est visible que cette fontaine n'est point une fontaine à flux & reflux, puisqu'au lieu de hausser & baisser deux fois chaque jour, comme la marée, elle ne hausse & ne baisse qu'une fois le mois, suivant que la Lune est pleine, ou qu'elle est en décours.

(a) *Histor. natural. curiosa Regni Polonia, Tract. 4. sect. 5. §. 3.*

I. Il paroît par ce qu'on vient de dire, qu'il y a peu de fontaines périodiques, à qui les Observateurs, même les plus indulgens, aient accordé la qualité de fontaines à flux & reflux. A peine avons-nous pû en recueillir jusqu'à six

II Que de celles que l'on a trouvé à propos de comprendre dans ce nombre, il y en a qui ne méritent pas d'y trouver place. Telles sont par exemple les sources d'eau chaude de l'isle qui est à l'embouchure du Timavo, *Art. I de ce Chapitre*, où à mesure que la mer s'éleve, l'eau qui coule de ces sources, doit être retenue, & en regonflant vers la source, doit s'élever, sans qu'il soit besoin de supposer dans l'intérieur de la source le moindre changement.

III. Que plusieurs autres de celles dont les Compilateurs font mention comme à l'envi, sont visiblement fausses, comme les deux de Giraldus Cambrensis, *Art. II* celle du P. de Nieremberg, *Art. III* & celle de Varen, *Art. IV.*

IV. Que la plupart des autres à qui l'on a donné le nom de fontaines à flux & reflux, ne paroissent être que des fontaines purement periodiques, dont l'écoulement cesse & recommence plusieurs fois dans le jour, sans suivre en aucune maniere le cours des marées. Telle est par exemple la fontaine de *Dourgne*, près de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci-dessus, *Art. X du Chap. precedent*, & que Borel qualifie mal à propos de fontaine à flux & reflux, comme on l'a remarqué.

V. Enfin, que supposé qu'il y ait des fontaines, qui suivent l'ordre des marées, & qui aient de même qu'elles les trois caractères essentiels de ne couler que deux fois dans 24. heures, de laisser près de 12 heures d'intervalle d'une période à l'autre, & de retarder tous les jours de 48'. sur les périodes alternatives, il n'est pas encore démontré qu'on doive les regarder comme des fontaines à flux & reflux. Nous avons prouvé en parlant (a) de la fontaine de Fonsanche, que ces fontaines-là même peuvent s'expliquer par le même méchanisme que les fontaines simplement périodiques, & cette explication, dès qu'elle est possible, doit être préférée comme plus simple, à celle qui demande qu'on admette entre ces fontaines & la mer, des communications immédiates, difficiles à supposer, & dont il n'est pas même facile de tirer quelque avantage, quand on les a supposées.

(a) Partie II. Chap. III

Fin de la seconde Partie.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

TROISIEME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

CHAPITRE I.

Des differentes Langues *qu'on a parlé en differens tems dans le* Languedoc *& en particulier de la* Langue Celtique, *qui paroît en avoir été la premiere* Langue.

LE Languedoc a été successivement possedé par les Celtes ou Gaulois, qui en ont été les premiers habitans, par les Romains, qui s'en rendirent les maîtres l'an de Rome 634 c'est-à-dire 120 ans avant Jesus-Christ, par les Goths, qui l'envahirent sur les Romains au commencement du V. siécle, par les Sarrasins, qui s'en emparerent, du

moins en partie, en 720 après avoir subjugué les Goths qui l'occupoient ; Enfin par les François, qui en ayant chassé les Sarrasins en 759 avec l'aide des habitans du pays, l'unirent au reste de la Monarchie Françoise.

Tant de changemens dans les Souverains ont dû en apporter d'inévitables dans la langue de cette Province, & ce sont ces changemens que nous nous proposons d'examiner. Le plan d'une Histoire naturelle demande qu'on entre dans quelque détail sur cette matiere. Il s'agit de sçavoir d'abord quelle a été la langue primitive du Languedoc, & quels sont les vestiges qui en restent encore. C'est ce que je tâcherai d'expliquer dans les cinq premiers Chapitres. Il faut examiner ensuite les changemens que les differentes dominations y ont introduits, & qui ont enfin abouti à former la langue qu'on y parle aujourd'hui, & ce sera la matiere des deux Chapitres suivans.

Ces recherches pourront paroître frivoles, si l'on ne fait attention qu'à l'utilité qu'on peut retirer aujourd'hui de la connoissance de la langue du Languedoc ; mais il y a lieu d'attendre un jugement plus favorable, si l'on veut bien faire reflexion, que c'est par l'affinité des langues primitives, qu'on peut juger de l'affinité des anciens peuples, & ce qui est encore plus fort, que ce n'est qu'en examinant les changemens arrivez dans ces anciennes Langues, qu'on peut se faire une idée exacte de l'origine & même du systême des Langues, qui subsistent de nos jours en Europe.

J'ai déja dit que les Celtes étoient les premiers habitans du Languedoc, & par là j'ai prouvé d'avance que la langue qu'on y a parlé originairement, étoit la langue celtique, Langue très-étendue, & qu'on parloit dans toutes les Gaules, dans une partie de l'Espagne, dans la partie méridionale de la Grande Bretagne, dans la partie septentrionale de l'Italie, dans une grande partie de la Germanie, & dans tous les païs que les Gaulois avoient conquis dans l'Asie. Langue conforme en beaucoup de choses avec les anciennes Langues Teutonique & Scythique, & qui avoit par consequent beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue Grecque : Langue qui avoit même

de l'affinité avec l'Hebreu, le Phenicien & le Carthaginois, comme Bochart (a) la prouve. Enfin Langue très-ancienne, & qui remontoit à ces premiers tems où toutes les Langues avoient de l'analogie ensemble, parce qu'elles étoient plus proche de la source commune, d'où elles étoient toutes sorties.

On ne doit point s'attendre que je traite ici de la Langue celtique, ce seroit m'écarter de mon plan, & je croi qu'il vaut mieux renvoier sur cette matiere aux (b) Auteurs, qui ont donné des essais sur cette Langue. Je me contenterai donc de rapporter ici trois differentes Tables. La *premiere* des noms celtiques de quelques anciens lieux de la Province Narbonnoise, dont on sçait, ou du moins dont on croit deviner l'etymologie celtique. La *seconde* de plusieurs mots Languedociens, qui ne viennent point du Latin, qui sont encore aujourd'hui en usage dans la basse-Bretagne ou dans le païs de Galles en Angleterre, où la Langue celtique s'est le mieux conservée, & qui par consequent paroissent être des restes de l'ancien Celtique, qui étoit autrefois commun à tous ces païs. Enfin la *troisiéme* de beaucoup de mots qui subsistent dans la Langue du Languedoc, qui ne viennent point du Latin, & dont l'origine paroît être celtique, mais cependant qui ne sont en usage ni dans la basse Bretagne, ni dans le païs de Galles, ou du moins que je n'ai point trouvés dans les Dictionnaires bas-Breton ou Gallois.

Je me suis pourtant servi pour dresser ces Tables, des meilleurs Dictionnaires qu'on ait sur les Langues de ces deux païs. Pour le bas-Breton, par exemple, j'ai consulté le petit *Dictionnaire Bas-Breton & François*, composé par M. Chalons, Recteur de la Paroisse de Sarzeau, imprimé à Vannes *in-12.* 1723. Et *le Dictionnaire François Bas-Breton* du R. P. de Rostrenen, Capucin, imprimé à Rennes *in-4°.* 1732. A l'egard du Gallois, je me suis servi des deux Dictionnaires, l'un Gallois-Latin, *Britannico-Latinum*, & l'autre Latin-Gallois, *Latino-Britannicum* de Jean Davies, Docteur en Theologie, imprimés *in-fol.* à Londres en 1632, de l'extrait que Boxhornius en a fait,

(a) Chanaan, lib. I. cap. 42.

(b) Joannes Goropius Becanus, Gallica.
Adrianus Scrieckius, Origines & rer. Celtica & Belgica.
Isaac Pontanus Glossarium Prisco Gallicum.
Pierre Borel, Tresor de recherches & antiquitez Gauloises & Françoises.
Zuerius Boxhornius Origines Gallicæ.
Le P. Pezron, Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes.
Godefroi Guillaume Leibnits Collectanea Etymologica.

& qu'il a fait imprimer a la suite de ses *Origines Gauloises*, & de celui que M. Eccard a inseré dans les *Collectanea Etymologica* de M. de Leibnitz, lequel est a peu-pres le même.

TABLE I.

Des noms Celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoise premiere, *dont il semble qu'on puisse determiner* l'etymologie.

A

ACAUNUM Nom de lieu dans le Valais, où l'on croit que la Legion Thebéenne souffrit le martyre avec Maurice qui la commandoit (*a*) On y bâtit dans la suite un Monastere celébre, appellé *Monasterium Acaunense*, aujourd'hui Saint Maurice en Valais. L'Auteur de l'histoire du martyre de S. Maurice remarque que ce nom *Acaunum* signifioit dans la langue Celtique *un Rocher*. *Acaunum*, dit-il, *accolæ interpretatione Gallici sermonis* Saxum *dicitur*. Le nom de *la Caune*, Ville du Diocese de Castres en Languedoc, paroît venir de-là, mais a suivre cette etymologie, il faut écrire *l'Acaune* & non pas *la Caune*.

(*a*) Adrien de Valois. *Notitia Galliar.* in verbo *Acaunum*.

AMBROSSUS C'est le nom du lieu où l'on passoit autrefois le Vidourle en allant de Nismes a Beziers. On lit dans quelques itinéraires *Ambrosiue*, mais c'est une faute, n'y aiant aucune apparence qu'un lieu situé dans l'intérieur du pais des Volces, ait eu un nom grec. Je crois donc que le véritable nom de ce lieu étoit *Ambrossue*, & que ce nom étoit Celtique, composé des deux mots, (*b*) *Amad*, qui signifioit *terroir à ble*, *terroir propre a être ensemencé*, & (*c*) *Bro*, qui signifioit *Païs*. Ainsi *Amad bro* que les Romains ont prononcé *Ambro*, & d'où ils ont fait *Ambrossus*, signifioit *pais* ou *terroir propre à etre ensemencé*, ce qui convient a la nature de ce terroir, sur-tout si l'on fait attention que la plaine qui est aupres, le long du Vidourle,

(*b*) Davies, in voce *Amad*. M. Chalons, au mot *Had*. Le P. de Rostrenen, au mot *Ensemencer*.

(*c*) Tous les Dictionnaires.

étoit autrefois une terre neuve, formée par les atterrissemens du Vedourle. Voiez ci-dessus, *Part. II. Chap. XI.*

ANDERIDUM ou ANDERITUM. L'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui le village de *Gavols* ou *Javols*. Ce nom paroît être composé de deux mots Celtiques, de (a) *Rid* ou *Rit*, qui signifioit certainement *un Gué*, & de *Ant* ou *And*, qui paroît avoir signifié *un vallon*, de même que *Nant*, du moins est-il certain que les *Antuates*, dont parle César dans le *III. Livre* de ses Commentaires, sont les mêmes que les *Nantuates*, dont il fait mention dans le *IV. Livre*, & dont Strabon & Pline ont parlé sous le même nom. Sur ce pied-là *Anderitum* ou *Anderidum* aura signifié *le Gué du Vallon*. Si cette étymologie paroît assez plausible pour être reçue, le gué qui aura donné le nom à cette ville, aura dû être un gué sur la Riviere de la Trueire, en latin *Triorbris*, près de laquelle cette ancienne ville étoit bâtie.

(a) Le P. de Rostrenen, au mot *Gué*. Davies *in verbo* Rhyd.

ARAURIS. *L'Arraut* ou *l'Eraut*, riviere du bas Languedoc. Je croi que c'est le véritable nom de cette riviere, & qu'il y a faute dans les Auteurs, où elle est appellée *Araurariis* ou *Raurariis*. Comme ce nom ressemble à celui d'*Arar*, ou *Araris*, que portoit autrefois la Saône, il y a apparence qu'il vient de la même racine, c'est-à-dire, du mot celtique (b) *Araf* ou *Araw*, qui signifioit *lent*. Il est vrai que cette étymologie convient mieux à la Saône, dont le cours est très-lent, *lentus Arar*, qu'à l'Eraut dont le cours est plus prompt, mais rien n'empêche pourtant qu'on n'ait pû regarder comme lent le cours de l'Eraut, par rapport aux autres rivieres voisines, dont le cours étoit plus rapide. On peut en tout cas dériver le nom d'*Arauris* du mot celtique (c) *Araul*, qui signifie encore chez les Gallois, *tranquille*, *agréable*.

(b) Davies *in* Diction.

(c) Ibid.

ARECOMICI. Les Volces qui habitoient la premiere Narbonnoise, étoient distinguez en Volces Tectosages & & Volces Arecomiques. Les premiers occupoient le haut Languedoc, depuis la Garonne jusqu'à Beziers ; & les

entres le bas Languedoc depuis Beziers jusqu'au Rhône. Ainsi il y a apparence que le nom d'*Arecomices*, qu'ils portoient, etoit formé des deux mots celtiques, (a) *Ar*, qui signifioit *sur* ou *dans*, & (b) *Cumm*, qui signifioit un *endroit bas*, ou *une vallée*, ou comme on dit encore aujourd'hui dans ce pais *une combe*, de sorte que le nom de *Volces Arecomiques* devoit signifier *les Volces du pais bas* ou *de la vallée*, ou pour mieux dire *les bas Volces*.

(a) Dans tous les Dictionnaires

(b) Davies in verbo Cwm

ARELATE, *Arles*. Cambden dérivoit ce nom de deux mots celtiques, *Ar*, qui signifioit *sur* ou *prés*, & qui le signifie encore en bas Breton & en Gallois, & (c) *Lass*, qui signifioit *humide*, *marécageux*, qu'on prononce aujourd'hui en basse Bretagne (d) *Lesz* ou (e) *Leih*. Ainsi le nom d'*Arelate* signifioit un *lieu situé dans un terroir humide*, ce qui convient à la situation de la ville d'Arles. Cette étymologie a mérité l'approbation de (f) Bochart dans son Chanaan, & de Gassendi dans (g) la vie de Peiresc.

(c) Davies in Diction.

(d) Le P. de Rostrenen au mot Humide.

(e) M. de Chalons.

(f) Lib. 1 cap. 42.

(g) Ad ann. 1606.

ATAX, *L'Aude*. J'ignore l'étymologie de ce nom, à moins qu'on ne veuille le faire venir du mot celtique (h) *Adar*, qui signifie *un Oiseau*. La vitesse du cours de l'Aude pourroit bien lui avoir mérité ce nom. Du reste le T pour le D ne doit point surprendre, parce que ces lettres sont des lettres du même organe, qui sont souvent emploiées l'une pour l'autre.

(h) Tous les Dictionnaires.

AVENNE. C'est le nom d'une petite riviere du bas Languedoc, qui prend sa source à trois lieues loin de la mer, prés d'un village du Diocèse de Montpellier, appellé *Cordes*, & qui se jette dans l'etang de Taur, entre le lieu de Bonsigues & les bains de Balaruc. Voyez ce qu'on en a dit ci-dessus, *Part. II. Chap. 4. Art. 2.* en parlant de ces Bains. Le nom (i) d'*Avon* & celui (i) d'*Avenn*, signifient dans la langue Celtique, *Riviere*, & sont des noms appellatifs. Il (k) y a en basse Bretagne deux rivieres qui n'ont point d'autre nom que ce nom appellatif, non plus que la riviere dont nous parlons.

(i) Le P. de Rostrenen, au mot Riviere.

(k) Ibid.

Il

Il y a (a) aussi une riviere dans le païs de Galles, qui a conservé le même nom.

B

BADERA *Basiege* près de Toulouse. Ce nom vient de deux mots celtiques, de (b) *Bad*, qui signifie encore en Gallois *un Bac*. On dit à présent en bas Breton (c) *Bag* ou (d) *Baq*, à peu-près comme en François; & d'*Ar* qui signifie *auprès*. Ainsi *Bad-ar*, ou suivant la prononciation Romaine, *Badera*, signifioit *lieu près du Bac*, ce qui convenoit à Basiege, parce qu'apparemment on y passoit autrefois la riviere du petit Lers dans un bac, au lieu qu'on la passe aujourd'hui sur un pont de pierre, où l'on arrive par une longue chaussée, qui traverse le Vallon,

BERRE. C'est le nom d'une riviere qui se jette dans l'étang de Sigean, (e) environ à quatre lieues de Narbonne, en latin *Fluvius Byrra*. Elle est fameuse par la bataille, que Charles Martel y (e) gagna sur les Sarrasins. Je croi que le nom de cette riviere vient du mot Celtique (f) *Byrrin* ou *Brin*, *Montagne*, & qu'ainsi *Fluvius Byrra*, qui est l'ancien nom, signifie *la Riviere de la Montagne*, en effet cette riviere n'est qu'un torrent qui vient des montagnes voisines de Corbieres.

BETERRÆ *Beziers*. Je soupçonne que le nom celtique de cette ville étoit *Bet-ar*, ce qui signifioit ville *sur le Bet*. Sur ce pied-là la riviere d'*Orb*, en latin *Orbis*, qui passe à Beziers, auroit dû s'appeller autrefois *Bet*. Voiez ci-dessous l'Article *Orbis*. Le nom de la petite ville de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, bâtie sur la même riviere d'Orb, confirme cette conjecture, car il paroît que ce nom de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, de même que celui de *Beterræ*, vient de *Bet-ar*, c'est-à-dire Ville *sur le Bet*, & que la terminaison de *Betarrivæ*, *Bedarieux*, n'est qu'une terminaison latine, pour dire le petit *Bet-ar*, &

(a) Silvester Giraldus Cambrensis *Itinerarii Cambriæ* lib. 1. cap. 2.

(b) Davies.

(c) Le P. de Rostrenen.

(d) M. Chalons.

(e) Eginhart, *in vita Caroli Magni*. Aimonius, *Histor.* lib. 4. cap. 57.

(f) Le P. de Rostrenen, au mot *Montagne*. Et Davies.

le distinguer de la ville de Beziers, qui étoit le grand *Bet-ar*.

BODINCUS (*a*) selon Pline, ou (*b*) BODENCUS selon Polybe. C'est le nom que les Liguriens donnoient au Po. Polybe n'a point marqué la signification de ce nom, mais Pline nous apprend qu'il signifioit *sans fond*. *Ligurum quidem linguâ*, dit-il, *Padus vocatur* Bodincus, *quod significat* fundo carentem. C'est ce qu'on peut inferer aussi d'un (*c*) passage de Caton, quoique le nom de *Bodincum* s'y trouve alteré *Padus*, y est-il dit, . . . *à profunditate* Bodigon *ab Hetruscis*, & Bodigum *a Liguribus* . . . . *nuncupatur*.

Comme les Liguriens étoient d'origine celtique, & que leur langue convenoit avec la langue celtique, il y a apparence que ce nom du Po venoit de deux mots celtiques suivans, de *Bot* ou *Bod*, qui signifioit *extremité*, & qu'on prononce maintenant en François & en Languedocien *Bout*, & de la particule (*d*) *Enc*, qui signifioit *sans*, *sine*. Ainsi le *Bodincus* de Pline, ou plutôt le *Bodencus* de Polybe, signifioit mot à mot *sans bout*, c'est-à-dire *sans fond*, comme Pline l'a dit.

BODINCOMAGUS. Nom d'une ancienne ville, bâtie sur les bords du Po, (*e*) qui fut appellée dans la suite *Industria*, & qu'on croit être aujourd'hui la ville de *Casal*. On vient de dire que le Po s'appelloit *Bodincus* dans la langue des peuples, qui habitoient sur ses bords. On sçait d'ailleurs que *Magus* signifioit en celtique *ville*, *habitation*, d'où il suit que *Bodincomagus* signifioit *Ville sur le Bodincus*, ou *sur le Po*.

C

*CARANTOMAGUS. Lieu marqué dans les Tables de Peutinger, sur la route de *Divona Cadurcorum*, aujourd'hui *Cahors*, à *Segodunum Ruthenorum*, aujourd'hui *Rhodez*. Il paroît que ce doit être *Villefranche* en Rouer-

(*a*) Hist. nat. lib. 3 cap. 16.

(*b*) Histoire, lib. 2.

(*c*) M. Porcius Cato, de Origin. lib.

(*d*) Voiez le Diction. Celtique, qui est joint aux Collectanea Etymologica de G. G. Leibnitz.

(*e*) Plin. ubi supra.

gue Voiez ci-dessus, *Partie I Chap. IX pag.* 125

Je ne connois point d'autre racine dans ce qui reste de la Langue celtique, d'où ce nom puisse venir, que (*a*) *Carant*, (*b*) *qarend*, ou (*c*) *querent*, qui signifie *les Parens* en Gallois & en bas Breton. Si l'on admet cette étymologie, *Carantomagus* aura signifié *la ville des Parens*. Dans ces premiers tems chaque habitation n'étoit ordinairement qu'une seule & même famille. Je me souviens d'avoir vû dans les Pyrenées un village du Diocèse de Mirepoix, appellé *Nebias*, de cent ou cent cinquante feux, dont tous les habitans, hommes & femmes, avoient le même nom, étoient tous parens, & descendoient tous d'un seul & même paisan, qui s'étoit allé établir il y avoit un peu plus de deux cens ans, dans cet endroit, & qui l'avoit mis en culture.

Cette conjecture peut être confirmée par l'exemple des lieux, qui s'appellent *la Fere*, comme la Fere en Laonnois, la Fere en Tartenois, la Fere Champenoise, &c. Adrien de Valois (*d*) remarque que le mot *Fara* signifioit chez les Francs & chez les autres nations Germaniques, les gens d'une même famille *unius ejusdemque familiæ homines*, & qu'on a donné de-là le nom de *Fara*, la Fere, aux villes qui ont été formées par l'établissement d'une seule famille.

CARCASSO. La ville de *Carcassonne*. Il semble que le nom de cette ville peut venir du mot *Car* ou (*e*) *Caer*, qui signifioit en celtique *Ville*, & qu'on prononce maintenant en basse Bretagne (*f*) *Kar* ou (*g*) *Quer*, & du mot *Casi* ou *Cassi*, קצי, qui (*h*) signifioit *Borne* ou *limite* en Syriaque, avec lequel la Langue celtique avoit beaucoup d'analogie, s'il faut en croire (*i*) Bochart. Sur ce pied-là le nom de *Carcasso* signifieroit *la Ville des limites*, & cette ville auroit été ainsi appellée, parce qu'elle étoit sur les limites communes des Volces Tectosages & des Volces Arécomiques.

CEDROS. C'est le nom d'un lieu marqué dans l'Itinéraire de Bordeaux, entre *Hebromagus* & Carcassonne, sur la route de Toulouse à Narbonne. M. Wesseling

(*a*) Davies, *Dict. Antiq. ling. Britannicæ*.

(*b*) Le P. de Rostrenen.

(*c*) M. Chalons.

(*d*) Notitia Galliar. in voce *Fara*.

(*e*) Davies.

(*f*) Le P. de Rostrenen.

(*g*) M. Chalons.

(*h*) Bochart, Phaleg, lib. 4. cap. 32.

(*i*) Chanaan lib. 2. cap. 42.

(a) remarque qu'on lit dans un manuscrit de cet Itinéraire, *Cedros*, & cette leçon me paroît être la bonne, parce que ce mot a un air plus Celtique Il peut venir de *Coed*, *foret*, en supposant que la derniere syllabe ne soit qu'une terminaison, ou bien il peut être formé de ce mot *Coed*, *foret*, & du mot *Ros*, *campagne* Dans la premiere supposition, il signifieroit *la foret*, dans la seconde *la foret qui est en plaine*

(a) In Veteribus Romanorum Itinerabus, pag. 551.

CESSERO C'est l'ancien nom du lieu de S. Tibert près de l'Erau Ce nom paroît être formé de deux mots celtiques (b) *Cen* ou *Ceus*, qui signifie *creux*, en latin *Cavus*, & de (c) *Ros* ou *Rhos*, qui signifie *campagne humide*, en latin *planities irrigua*. Ainsi *Ceus-ros*, dont les Romains ont fait *Cessero*, signifioit mot à mot *campagne humide & creuse*, c'est-à-dire *basse*, ce qui convenoit à la situation de ce lieu, placé près de l'Erau dans une plaine beaucoup plus basse que les païs qui etoient au-dessus sur la même riviere C'est ainsi que les Grecs appelloient la basse Syrie, *la Celesyrie*, c'est-à-dire la Syrie creuse

(b) M. Chalons

(c) M. Davies.

CONDATE. C'est un ancien (d) mot Gaulois, qui signifioit *le confluent* de deux rivieres C'est de-là que vient le nom de tous les lieux qui s'appellent *Conde* ou *Cande*. Nous avons vû ci-dessus *Partie I Chap IX pag* 125 qu'il y avoit un lieu qui portoit ce nom dans la route de Toulouse à *Segodunum* ou Rhodez, qu'on trouve marquée dans les Tables de Peutinger

(d) Hadrianus Valesius in Notitia Galliar. in verbo Condate.
Petrus Wesselingius veterum Romanor. Itinerarum, pag. 567.

CONDATOMAGUS. C'est le nom d'un lieu placé sur la route de *Segodunum*, ou Rhodez en Rouergue, à *Cessero*, aujourd'hui S Tibert dans le bas Languedoc. Voiez ce qu'on en a dit ci-dessus, *Part. I. Chap IX. pag* 127 Ce nom est composé de deux mots celtiques, de *Condate* & de *Magus*, & signifie par conséquent *ville du confluent*

COSA Nom d'un lieu marqué dans la Table de Peutinger, entre Toulouse & Cahors, aujourd'hui le villa-

ge de Cos Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. IX. pag.* 124. Ce nom vient du mot Celtique (a) *Cos* ou (b) *Coz*, qui signifioit *vieux*, & qui le signifie encore dans la basse Bretagne Il y a apparence que les Gaulois appelloient ce lieu *Caer* ou *Kar Cos*, c'est-à-dire *Ville vieille*, mais que les Romains, qui n'entendoient guere bien la langue Celtique, auront retranché le mot appellant *Kar*, qui signifioit *Ville*, & auront pris pour le nom propre de ce lieu, le mot *Cosa*, qui n'étoit qu'un épithete.

(a) M. Chalon.

(b) Le P. de Rostrenen.

CRAU *La Crau*, campagne en Provence près de Salon, couverte de cailloux. C'est le *Campus lapideus* des Anciens, où ils disoient que Jupiter avoit fait pleuvoir des pierres, pour secourir Hercule, à qui les traits manquoient dans le combat contre Albion & Bergion, fils de Neptune (c) Cambden remarque que ce nom vient du mot celtique (d) *Craig*, (e) *Crag*, ou (f) *Carreg*, qui signifioit *une pierre*, *un rocher*. Ces mots sont encore en usage dans la même signification dans la Principauté de Galles, & dans la basse Bretagne En Languedoc on appelle *Grés* les endroits où il y a beaucoup de cailloux, & les mots François de *Gres* & de *Greve* paroissent venir de la même racine. (g) Bochart toujours plein de l'affinité qu'il y avoit entre le Celtique & les Langues Orientales, ne manque pas de faire remarquer qu'il paroît que כרך *Crac* a de même signifié en hebreu *un Rocher*.

(c) In Britann., cap. de primis incolis

(d) Davies.

(e) Le P. de Rostrenen, au mot *Pierre*.

(f) M. Chalon.

(g) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

D

DIVONA, ou plutôt DUTONA C'est l'ancien nom de la capitale des *Cadurci*, aujourd'hui *Cahors*. Une fontaine près de Bordeaux portoit autrefois le même nom, & Ausone (h) qui en fait mention dans les vers qu'il a faits sur la ville de Bordeaux, remarque que ce nom de *Divona* signifioit *Fontaine des Dieux*.

(h) D. Burdig. in ordine nobilium Civitatum.

DIVONA Celtarum linguâ FONS ADDITE DIVIS.

Le nom de la Capitale des *Cadurci* devoit donc aussi signifier la même chose Ainsi il paroît que ce nom étoit formé de deux mots celtiques, de (i) *Diu*, qui signifie en-

(i) Davies.

core *Dew* dans la Principauté de Galles, & qu'on prononce (a) *Doue* dans la basse Bretagne, & de (b) *Fynnon*, fontaine, qu'on prononçoit *founnon* ou *Vounnon*. Cette étymologie me fait croire que le vrai nom de la ville & de la fontaine étoit *Dutona*, & non pas *Divona*, ce qui paroît prouvé à l'égard de la ville de Cahors, par l'autorité de (c) Ptolemée, qui l'appelle *Δούηνα*, & à l'égard de la fontaine de Bordeaux, par l'autorité des anciens manuscrits d'Ausone, où on lit (d) *Dutona*.

DUNUM. Terminaison de plusieurs anciens noms de villes des Gaules & des pais voisins. On étoit communément que ce mot a signifié en celtique, *une colline*, *une montagne*, & M. le Bœuf (e) vient de confirmer cette opinion par de nouvelles preuves. Je me contenterai d'ajouter que (f) *Tunenn* ou *Dunenn* signifie encore en bas-Breton, *une Falaise*, *une Dune* sur le bord de la mer, que (g) *Tunyenn* ou *Dunyenn* signifie *une colline* dans la même langue, & que (h) *Dun* ou *Duna* signifie *un lieu fort*, *une forteresse*, *Castellum*, dans la langue Irlandoise, qui comme on sçait, a beaucoup de rapport avec l'ancien celtique.

E

EBROMAGUS, ou selon quelques manuscrits HEBROMAGUS, lieu entre Toulouse & Carcassonne, aujourd'hui le village de *Bram*. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VIII. art. III.* Ce nom est composé de deux mots celtiques, de *Magus*, qui signifioit *ville*, ou plutôt *habitation*, comme il paroît par le grand nombre de villes ou de lieux dans les Gaules, dont les noms avoient cette terminaison. Et d'*Ebro*, qui signifioit *fertile*, suivant (i) un Geographe moderne. Ainsi *Ebromagus* vouloit dire *lieu ou ville fertile*, ce qui s'accorde avec la situation du lieu de Bram & la qualité de son terroir. Je ne croi pas devoir oublier deux remarques de Bochart, qui sont au sujet; la premiere (k) que מעון *Magon* signifie *habitation*, *habitaculum* dans la langue Phenicienne; la seconde (l) que עיבורא *Ibura* ou *Ebora* signifie en hebreu & en syriaque, *un lieu fertile en blé*, *locus cerealis*, & *annonæ dives*.

(a) Le P. de Rostrenen.

(b) Davies.

(c) Geograph. lib. 2. cap. 7.

(d) Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection.* lib. 1. cap. 23.

(e) Mercure de France de Janvier & Avril 1736.

(f) Le P. de Rostrenen au mot *Dune* ou *Falaise*.

(g) Au mot Colline.

(h) Edward Lhuyd, *An irish-english Dictionary*.

(i) Dissert. Geog. Tom. 2. pag. 281.

(k) Chanaan, lib. 2. cap. 42.

(l) Ibid. cap. 34.

F

FORDICEN. C'est le nom de l'étang de Leucate, à s'en tenir aux éditions de l'*Ora Maritima* d'Avienus, & ce nom doit signifier suivant cet Auteur, *un étang bruiant par l'agitation des vagues*

> Stagnum hic palusque quippe diffulè patet,
> Et incolæ istam *Fordicen* cognominant,
> Propter vasti gurgitis crepulas aquas,
> Nam propter amplum marginis laxæ ambitum,
> Ventis tumescit sæpe percellentibus.

Je croi donc que ce nom doit venir des mots celtiques (a) *Hwrdd* ou *Hourdd*, qui signifient encore chez les Gallois, *choc*, *agitation*, ou des verbes (a) *Hyrddu* ou *Hyrddio*, qui signifient *faire effort*, *s'agiter*, *se choquer*. On dit en basse-Bretagne dans la même signification (b) *heurda* ou (c) *heurtein*, & il est visible que ces mots sont les mêmes que ceux de *heurt* & de *heurter* en françois, dont l'origine doit être par conséquent celtique. On a pu de ces mots celtiques *Hourdd* ou *hourdio*, faire le nom de *Fordicen* dans la signification que lui donne Avienus, la lettre F & la forte aspiration H se substituant facilement l'une à l'autre, sur-tout en Espagne & dans les pais voisins, comme il paroît par l'exemple de plusieurs mots Espagnols, tels que *hacer*, *facere*, faire, hermosa, *formosa*, belle, hierro, *ferrum*, fer, hiel, *fel*, fiel, huyr, *fugere*, fuir, hillot, *filiolus*, petit garçon, henna, *femina*, femme &c.

(a) Davies, Diction.

(b) Le P. de Rostrenen.

(c) M. Chalons.

FYNNEN. C'est un lieu marqué dans les Tables de Peutinger sur la route de Toulouse à *Divona* ou Cahors, à VII milles de Toulouse. On lit dans les Tables *Fines*, mais j'ai prouvé que c'étoit une faute, & je croi qu'il faut lire *Fynnen*. Je conjecture même que ce nom étoit celtique, qu'il signifioit *fontes*, *les fontaines*, du singulier (d) *Fynnon*, & qu'il désignoit dans la route marquée

(d) Davies.

dans ces Tables, le lieu d'Estreres-sons, *de Strictis fontibus*, qui est effectivement sur cette route; qui est à la distance de Toulouse, marquée dans les Tables, & qui est célebre par ses fontaines, dont il porte encore aujourd'hui le nom. *Voyez ci-dessus Partie I. Chap. IX. pag. 123.*

G

GABALI, ou GABALES. Les habitans du Gevaudan, *pagi Gabalici.* גבעה, *Gabaa* signifie *une colline* en hebreu, de-là les noms de *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, &c. dont il est fait mention dans l'Ecriture Sainte, & qui désignent des lieux situez sur des collines. *Gabal* ou *Gibel* signifie de même en Arabe *une montagne*, & de-là le nom de *Gibraltar* ou *Gibel tarie*, pour dire *la montagne de Tarie*, de-là le nom de *Gibel* donné au mont-Etna en Sicile, comme pour dire la montagne par excellence. Si je pensois comme Bochart, & si j'étois convaincu que le celtique eût eu avec ces langues autant d'affinité qu'il l'a dit, c'en seroit assez pour conclure que *Gabal* a signifié autrefois *une montagne* dans la langue celtique, & que c'est de ce mot qu'on a formé le nom de *Gabals* ou *Gabales*, donné aux habitans du Gevaudan, pour marquer que c'étoient des Montagnards. Mais j'ai peine à me persuader qu'il y ait eu un si grand rapport entre le celtique & l'hebreu ou l'Arabe, & par conséquent si l'on recevoit la signification, que je viens de donner au nom de *Gabals* ou *Gabales*, qui paroît assez plausible, ce ne seroit pas du mot Arabe *Gabal* qu'il faudroit déduire ce nom, mais du mot *Keven* ou *Keben*, qui étoit véritablement celtique, & qui signifioit *une haute montagne*, comme on verra ci-dessous dans l'article *Gebennia*.

GARDONNENCA ou GARDONNANCA. C'est le nom d'un vallon près de la source du Gardon occidental ou Gardon d'Anduse, qui donne le nom à une petite ville du Diocese d'Alais, appellée *Saint Jean de Gardonenque*. Le nom de ce vallon vient du nom de la riviere de Gardon,

Gardon, & du mot celtique *Nant*, qui signifioit, suivant (*a*) Giraldus Cambrensis, *un lieu ou couloit un ruisseau*, ou plûtôt *un vallon* en général, comme il paroît par l'exemple de *Nant Badon*, qui signifioit *vallis Badon*, la vallée Badon selon (*b*) Cambden, & de *Duff neint*, qui signifioit, selon (*c*) le même Auteur, *vallis depressa*, vallée profonde Suivant cette étymologie le nom de *Gardonenca* signifieroit mot à mot *le vallon du Gardon* Le nom de l'abbaïe de *Nant* dans le Rouergue sur la frontiere du Languedoc, a la même origine

GARUMNA *La Garonne* Le nom de ce fleuve vient du mot celtique (*d*) *Garan*, qui est encore en usage en basse Bretagne, pour dire *rapide* C'est une conjecture de (*e*) Cambden, que (*f*) Bochart a adoptée, & qui paroît d'autant plus plausible, que le cours de la Garonne est en effet (*g*) fort rapide Bochart n'a pas manqué d'observer à cette occasion qu'en Arabe le mot גרף, *Garaph*, signifie *un Torrent*, ce qui est pour lui une nouvelle preuve de l'affinité des Langues Orientales avec le Celtique

GEBENNÆ, ou * CEBENNÆ. *Les Cevennes* (*h*) Bochart a cru que ce nom venoit du Syriaque גבינא, *Gebina*, qui signifie le sommet d'une montagne, *supercilium montis* Il ajoute qu'en hebreu גב, *Gab*, signifie *dorsum*, le Dos, & גבנונים *Gabnunim*, *celsi montes*, de hautes montagnes Mais malgré toute cette érudition, il y a apparence que ce nom de *Gebenna* (*i*) vient du mot celtique *Kevenn* ou *Kebenn*, qui signifioit le sommet d'une montagne, *dorsum montis*, selon Cambden On dit encore dans la Principauté de Galles (*k*) *Cefen*, pour dire *Colline*, & comme le C (*l*) se prononce durement parmi les Gallois, a peu près comme le K, cela fait dans la prononciation *Kefen* ou *Keven* On retrouve quelque vestige du même mot dans la langue des bas-Bretons, (*m*) car pour dire *le Dos* ils disent *quein* Au reste cette étymologie du nom de *Gebenna* m'a servi pour entendre un endroit de

(*a*) Itinerarii Cambr. lib 1 cap 3.

(*b*) In Britannia, cap de Belgis Britannis, pag 1-7

(*c*) Ibid cap. de Dimetenis, pag 101

(*d*) Le P. de Rostrenen au mot Rapide

(*e*) In Britannia, cap de Primis incolis

(*f*) Chanaan, lib 1 cap 41

(*g*) [illegible] Garumna, Claud in Rufin lib 1.

* Le G & le C se prononçoient de même en latin Voiez Ausone, Idyll XII. [illegible] Gammæ [illegible] C

(*h*) Ibid

(*i*) Apud Bochart, Chanaan. Lib. 1 cap 42.

(*k*) Davies, Dictionario Latino-Britannico in voce Collis

(*l*) Davies, De [illegible] Britannicæ in fine [illegible] Dictionar

(*m*) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

l'*Ora Maritima* d'Avienus, où il est question des Cevennes. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VI. pag. 81. & suiv.*

H

HELICE. C'est le nom qu'Avienus donne à l'étang, où l'Aude se jette. Je ne sçai si ce nom étoit celtique, & tiré de la langue primitive du païs, ou s'il étoit grec & imposé par les Marseillois, qui fréquentoient ces côtes. Mais, ce qui paroîtra surprenant, quelque supposition qu'on admette, ce nom a dû signifier *une Saussaie*, *un lieu planté de saules*, ce qui convient assez bien à un étang. D'un côté *helig* signifioit en celtique *un saule*, & ce mot le signifie encore (a) dans la basse-Bretagne & (b) dans le païs de Galles, & de l'autre Ἑλίκη avoit la même signification chez les Grecs, * du moins chez les Arcadiens, suivant le témoignage exprès de (c) Theophraste, ce qui fournit une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien Grec & de l'ancien Celtique.

(a) Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen
(b) Dictionn. de Jean Davies.
(c) Histor. plantar. lib. 3. cap. 13.

HELVII. En grec (d) Ἕλουοι. Les Habitans du Vivarez. On a dit autrefois en celtique (e) *hely* qu'on prononçoit *helu*, pour dire chasser, *venari*, (e) & *helwr*, au pluriel *helwir*, pour dire Chasseurs, *Venatores*. Ces mots sont même encore en usage dans cette signification parmi les Gallois. Je ne sçai si ce ne seroit pas la racine du nom des *Helvii*, ou plutôt des *Helvii*, car il paroît que la langue celtique ne connoissoit pas les V consonnes. Il y a grande apparence que les anciens Celtes vivoient de la chasse, comme en vivent encore aujourd'hui la plupart des Sauvages de l'Amerique. Du moins le monument (f) qu'on a trouvé à Narbonne, & qui represente deux chasseurs Gaulois aux prises avec un sanglier, fait voir que les anciens Gaulois faisoient de la chasse une de leurs principales occupations. Ainsi il ne seroit pas extraordinaire qu'on eût designé par le nom de *Chasseurs*, *Helui*, une nation celtique qui habitoit dans un païs tres-

(d) Strabon, Geograph. lib. 4.
(e) Davies.
(f) D. Montfaucon, Antiquité expliquée, tom. 3. pag. 124.

* De-là paroît venir le mot latin *Salix*. Du moins cette étymologie vaut-elle mieux, que celle qui dérive ce mot du verbe *salire*, *quòd Salix ex celeritate crescat, ut salire videatur*.

propre à la chasse, & à la chasse même des bêtes feroces, tel que le Vivarez devoit être dans un tems, où toutes les Gaules étoient couvertes de vastes forêts. Il paroît que le nom des *Helvetii*, aujourd'hui *les Suisses*, venoit du moins en partie de la même racine. On sçait combien il y a encore de gens en Suisse, qui s'occupent de la chasse † des Chamois.

† Scheuchzer, *Itinera Alpina tertio pag. 256 & seq.*

HOSUERBA ou USUERVA. C'est l'ancien nom d'un lieu situé sur les bords de la riviere d'Aude, à l'endroit où est aujourd'hui le village de Toutousselle. Voiez ci-dessus *Partie I Chap. VIII art. 6.* Je soupçonne que ce nom est formé de deux mots celtiques, (a) *Ys bwl*, qu'on a dit pour (b) *Ys pwl*, un gouffre dans le lit d'une riviere, *gurges*, & (c) *Erbyn*, qui signifie *prochè*. Ainsi *Ys bwl erbyn*, ou *Us boul erbyn*, qu'on prononçoit peut-être *Us oul erbyn*, & dont les Romains ont fait *Hosuerba* ou *Usurva*, signifioit mot à mot *un lieu près d'un gouffre ou d'un creux*, ce qui devoit regarder quelque gouffre dans la riviere d'Aude, qui couloit auprès.

(a) Davies Diction. in verbis Pwll & Sybwll.

(b) Diction. de M. Chalons au mot Poul. Diction. du P. de Rostrenen, au mot Fosse.

(c) Davies, Diction.

I

ILLIBYRIS ou ELIBERIS. C'étoit le nom d'une ancienne ville du Roussillon, près des ruines de laquelle la ville d'Elne est aujourd'hui bâtie. Je croi que ce nom est composé de deux mots celtiques, (d) *Ell* ou *Ill*, double, & (e) *Bryn*, *Beryn*, ou *Byrin*, montagne, & qu'il signifioit par conséquent *la double montagne*, ce qui convient avec la situation de l'ancienne ville d'*Eliberris*, qui étoit bâtie sur une double colline.

(d) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

(e) Le P. de Rostrenen & Davies.

Oihenart (f) propose une étymologie de ce nom bien differente, qu'il tire de l'ancienne langue Espagnole, qui subsiste encore selon lui dans la langue Cantabrique, c'est à dire dans le Basque. Il prétend (g) qu'*Ili* ou *Eli* signifioit dans cette langue *Ville*, & il fait honneur de cette découverte à Ambroise Moralez, Auteur Espagnol très-versé dans les Antiquitez de son païs. Dans un autre endroit (h) il fait entendre que *berri* signifioit *nouvelle* dans la même langue, d'où il est aisé de conclure que le nom

(f) In Notitia utriusque Vasconiæ.

(g) Ibid. pag. 31.

(h) Pagg. 29. & 87.

d'*Ilibernis*, ou d'*Eliberris* aura signifié originairement *la Ville neuve*. Si ces deux faits sont vrais, comme il y a apparence, il semble que cette étymologie doive être préférée, car comme la ville dont il s'agit, quoique comprise dans les Gaules, étoit sur les frontieres de l'Espagne, le nom qu'on lui avoit donné, paroît avoir dû être pris de la langue Espagnole, d'autant plus qu'il y avoit en Espagne une autre ville appellée du même nom, qui est aujourd'hui le lieu d'*Elvire* près de Grenade, & que ce n'est qu'en Espagne qu'on trouve des villes de ce nom.

L

LATARA. Lieu dans la premiere Narbonnoise près de la partie orientale des Etangs des Volces, d'où vient que ces Etangs étoient autrefois appellez *Stagna Latara*, comme on l'a remarqué ci-dessus, *Partie I Chap. VI. pag. 78*. Il paroît que ce nom de *Latara* a la même origine que celui (a) d'*Arelate*, Arles, & qu'il est formé des deux mêmes mots celtiques, avec cette difference qu'ils se trouvent placez dans un ordre opposé, sçavoir (b) de *Lait*, qui signifioit *un lieu humide & marécageux*, & (c) d'*Ar*, qui signifioit *sur* ou *auprès*, de sorte que le nom de *Latara*, de même que celui d'*Arelate*, devoit signifier *sur* ou *auprès d'un lieu humide & marécageux*, ce qui convient à la situation de l'ancien lieu appellé *Latara*, pour le moins autant qu'à celle d'Arles. Voiez ci-dessus *Part. I Chap. VI & Part. II Chap. XI*.

(a) Apud Samuel Bochartum, *Chanaan*, *lib. 1 cap. 42*. Et apud Petr. Gassendum, *in Vita Peireskii ad ann. 1636*.
(b) Davies, Diction. *Cambro-Britannic*.
(c) Tous les Dictionnaires bas-bretons.

LEDUS. *Le Lez*, riviere qui coule à un quart de lieue de la ville de Montpellier, du côté du levant. Le nom de cette riviere paroît venir, ou du mot celtique (d) *Ledw* ou *Ledou*, qui signifie *gras*, *fertile*, parce que cette riviere traverse vers son embouchûre un terroir très-fertile, ou plutôt du mot celtique (e) *Leidecq* ou *Leidec*, qui signifie *plein de boue ou de vase*, ce qui convient à cette riviere, dont le lit est fort bourbeux, sur-tout vers l'embouchûre, ou l'eau n'a presque point de pente, & où elle forme, dans l'étendue de plus d'une lieue, une espece de marais plein de boue.

(d) Davies, Diction. *Cambro-Britannic*.
(e) M. Chalons au mot *Leider*. Le P. de Rostrenen au mot *Vase*.

CHAPITRE II.

Où l'on continue de traiter le même sujet. Suite de la I. Table des noms celtiques de quelques lieux de la Gaule Narbonnoise

M

MAGUS, Terminaison d'un grand nombre d'anciens noms de villes dans les Gaules & dans les pais voisins. On croit communément que ce mot signifioit en celtique, *demeure*, *habitation*, *ville*, & cette opinion peut être confirmée par un passage de Pline, où cet Auteur semble dire, (a) que *Bodincomagus* signifioit ville sur le *Bodincum*, *Oppidum juxta Bodincum*. Ce mot avoit la même signification dans les langues orientales, car מען (b) *Magon* signifioit en hebreu *habitaculum*, *habitation*, & *Magar* (c) signifioit en Punique *Ville*. C'est de-là que les Latins avoient fait *Magal* & *Magalia*. J'ajouterai que *Magh* (d) signifie *une plaine* en Irlandois. Comme l'on sçait d'ailleurs que l'Irlandois a beaucoup d'affinité avec l'ancien celtique, cette reflexion pourroit donner lieu de croire, que les villes dont le nom finissoit en *Magus*, étoient bâties dans des plaines, comme celles dont le nom se terminoit en *Dunum*, l'étoient sur des montagnes ou des collines. Je doute pourtant que l'examen de la position de toutes ces villes pût justifier cette conjecture.

(a) Hist. natural. lib. 3. cap. 16

(b) Bochart Chanaan, lib. 2. cap. 42.

(c) Servius in I. Æneid. vers. 425. & in IV. vers. 259. Isidor. Origin. lib. 15. cap. 12.

(d) Edward Lhuyd, An irish english Dictionary.

METINA. C'est le nom d'une isle à l'embouchûre du Rhône, suivant Pline & Martianus Capella, aujourd'hui *les Tines* ou *Tignes*. Le nom de cette isle paroît être composé de deux mots celtiques, de (e) *Metw* ou *Metou*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *se perdre*, *périr*, & d'*Inis* ou *Enis*, qui signifie *isle* (f) en Gallois & (g) en bas-Breton. Ainsi *Metinis*, dont les Ro-

(e) Davies, Diction. Cambro-Britann.

(f) Ibid.

(g) Le P. de Rostrenen & M. Chalons

mains ont fait *Metina*, signifioit *l'isle, ou l'on se perd, l'isle des naufrages*

Pour comprendre cette étymologie, il faut se ressouvenir qu'avant Marius l'entrée du Rhône étoit fort difficile & fort dangereuse, suivant le témoignage exprès de (a) Strabon, de (b) Plutarque & de (c) Solin, ce qui devoit rendre les naufrages très-fréquens sur les bords de l'isle *Metina*. Je croi même pouvoir remarquer que cette isle, qui est aujourd'hui dans l'embouchûre de la branche orientale du Rhône, du côté d'Arles, & qui suivant les apparences s'unira même bien tôt au continent, devoit en être autrefois éloignée de plus de deux lieues, puisqu'il est certain que cette embouchûre du Rhône s'est avancée dans la mer pour le moins de tout cet espace, comme on l'a prouvé ci-dessus *Part II. Chap.* 11. Elle étoit donc alors vers l'extrémité du courant des eaux du Rhône, qui s'avancent dans la mer (d) près de deux ou trois lieues, & par conséquent justement a l'endroit, ou le combat de ce courant & des vagues opposées de la mer, étoit très-dangereux, & devoit causer de frequens naufrages, surtout quand le vent du midi souffloit, comme il souffle souvent sur cette côte, ce qui rend encore les environs des embouchûres du Rhône si dangereux.

La même raison, qui à ce que nous croions, avoit fait donner autrefois le nom de *Metina* à l'isle dont il s'agit, fait que les Arabes appellent aujourd'hui l'entrée de la mer Rouge, (e) *Bab al Mandeb*, c'est-à-dire *la porte des pleurs*, à cause des dangers qu'on court dans la mer où ce détroit donne entrée.

(a) Géograph. lib. 4.

(b) In vitâ Marii

(c) Marius ... penitissimis ... Rhodani ... imperavit. ... Rhodanus ipse, quod ... turbulentior. Solinus Polyhistor. cap. 8.

(d) M. de Marsigli, Hist. de la mer.

(e) D'Herbelot, Bibliotheq. Orientale, au mot Bab al Mandeb.

N

NARBO. La ville de *Narbonne*. Suetone (f) remarque que *Nero* signifioit *fort, courageux*, dans la langue des Sabins, & que c'étoit de-là que ceux de la famille *Claudia*, qui étoient Sabins d'origine, avoient pris le surnom de *Nero*. On trouve de même dans (g) Aulugelle que la femme du Dieu Mars s'appelloit *Nerio*, ce qui, selon lui,

(f) In Tiberio, cap. 1.

(g) Noctium Atticar. lib. 13. cap. 22.

signifioit dans la langue des Sabins, *forte*, *belliqueuse*, *martiale*.

On n'a aucune preuve que les colonies Gauloises, établies au-delà des Alpes, se soient étendues jusqu'au pays des Sabins, & qu'elles aient pû communiquer à ce peuple la langue celtique. Mais il ne laisse pas d'être très-apparent qu'il y avoit de l'affinité entre l'ancien celtique & la langue des Sabins. Du moins est-il certain que (a) *Nerbt* en Gallois & (b) *Nerb* en bas-Breton signifient encore aujourd'hui *la force*, comme ils le signifioient autrefois chez les Sabins.

(a) Davies au Dict. Cambro-Britannic.

(b) Les Dictionnaires bas-Breton de M. Chalons & de P. de Rostrenen.

Le nom de *Narbo*, que les Gaulois prononçoient, peut-être *Naruo*, ou même *Nerue*, pourroit donc venir de la même racine, & dans ce cas ce nom imposé à une ville, auroit signifié *la ville forte*, *la ville belliqueuse*, *la ville martiale*. Si l'on admet cette conjecture, il ne sera plus nécessaire de dériver l'epithete de *Martius*, que les Romains donnoient à la ville de Narbonne, ni de la Légion *Martia*, comme (c) quelques-uns le prétendent, ni du Consul *Q. Marcius Rex*, sous qui la première colonie Romaine fut établie à Narbonne, comme je l'ai avancé moi-même (d) après plusieurs Auteurs. Cette épithete ne sera plus, comme on voit, que la traduction litterale du nom celtique de la ville de Narbonne.

(c) Volaterran, Hosman, Vinet.

(d) Part. I. Chap. 5.

Il y a apparence que le nom des *Nervii*, un des principaux peuples de la Belgique, venoit de la même racine, & que ce nom a signifié *Vaillans*, *Martiaux*, *Belliqueux*, ce qui s'accorde parfaitement avec le caractere de ce peuple, car Cesar (e) après avoir remarqué que les Belges étoient les plus vaillans des Gaulois, *omnium fortissimi sunt Belgæ*, assure (f) que les *Nervii* étoient les plus puissans des Belges, & qu'ils pouvoient mettre jusqu'à cinquante mille hommes sous les armes.

(e) De bello Gallico, lib. 1. cap. 1.

(f) Ibid. lib. 2. cap. 4.

NEMAUSUS. *Nismes*. Fortunat de Poitiers (g) rapporte qu'il y avoit près d'Agen un lieu appellé *Vernemetis*, & il remarque en même tems que ce nom signifioit en Gaulois, c'est-à-dire en celtique, *Grand Temple*.

(g) Lib. 1. Carm. 9.

Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetustas,

Quod, quasi *Fanum ingens*, Gallica lingua refert.

On peut inferer de ce passage que le mot *Nemetis* signifioit *un Temple*, parce qu'il est certain que *Ver* signifioit *grand*, ce qui paroît par l'exemple du mot *Vergobretus*, (a) qui signifioit chez les Eduens *le grand Magistrat*. On sçait d'ailleurs que la Metropole des *Arverni*, ou Auvergnats, aujourd'hui *Clermont*, s'appelloit autrefois *Nemossus* (b) suivant Strabon, ou *Nemetum* (c) suivant Ptolemée, ou plûtôt *Augustonemetum*, ce qui signifioit *le Temple d'Auguste*.

(a) Cæsar de bello Gallic. lib. 1. cap. 4.

(b) Geograph. lib.

(c) Geograph. Lib. 2. cap. 2.

Mais si les noms de *Nemetis*, *Nemetum*, *Nemossus*, signifioient en Gaulois ou Celtique *un Temple*, & si les differentes terminaisons n'en changeoient pas la signification, il faut en conclure que le nom de *Nemausus*, qui est le même que celui de *Nemossus*, & même que celui de *Nemetis*, signifioit aussi *un Temple*, ce qui prouve qu'il devoit y avoir anciennement dans la ville de Nismes, pour lui avoir pû meriter ce nom, quelque Temple celébre, respecté des Gaulois, du moins des Volces Arécomiques, dont cette ville étoit la capitale.

Il est difficile de dire quel étoit ce Temple; mais je conjecture que ce devoit être ce vaste bâtiment qui subsiste encore, quoique fort dégradé, sur une colline près de la fontaine de Nismes, & qui est connu sous le nom de *Tourre-magne*, *Turris magna*. Voici les raisons qui me le persuadent.

I. La construction de ce bâtiment ne paroît point être Romaine. Elle a plus de rapport avec la construction Greeque, à en juger par la description que fait (d) Vitruve, de la maniere de bâtir des Romains & des Grecs. De-là vient aussi que presque tous (e) les Auteurs qui ont parlé de la *Tourre-magne*, l'ont regardée comme un ouvrage fait par les Gaulois sous la direction des Grecs établis à Marseille. Mais quand cette date paroîtroit douteuse, du moins est-il bien certain que les Romains ne l'ont pas bâtie, puisque cette Tour, qui est

(d) De Architect. lib. 2. cap. 8.

(e) Deyron, Antiquitez de la ville de Nismes, chap. 9.

de

de la même construction que les anciennes murailles de Nismes, ne fait avec l'enceinte de ses murs qu'un seul & même ouvrage, & qu'on ne peut pas douter que la ville de Nismes ne fût une ville considerable, & par consequent une ville deja murée, quand les Romains se rendirent maîtres du païs des Volces Arecomiques

II Ce bâtiment étoit d'une figure octogone reguliere, & cela forme une grande présomption pour l'opinion que nous proposons Non-seulement cette forme étoit propre aux bâtimens Gaulois, comme le R P Dom Montfaucon l'a fait voir dans son (a) *Supplement de l'Antiquité expliquée*, mais elle étoit même chez cette nation particulierement affectée aux Temples, comme le même Pere l'a prouvé par l'exemple de plusieurs anciens Temples Gaulois, qui étoient tous octogones

(a) Tom. 2. Liv. 8. chap 2.

III Enfin la structure même de ce bâtiment confirme notre conjecture Il étoit placé sur la plus haute des sept montagnes ou collines, autrefois comprises dans l'enceinte de Nismes Il étoit fondé sur un massif de massonnerie de plus de cinq toises de haut, lie & uni avec l'enceinte des murs de la ville, d'une figure quarrée, mais dont les deux angles du côté de la campagne avoient été coupez, ce qui le rendoit un exagone irregulier

On ignore quelle étoit la hauteur de ce bâtiment, parce que le haut en est dégradé, mais il paroît par ce qui reste, que cette hauteur étoit partagée du moins en trois parties, qui alloient en se rétrecissant par des retraites ménagées à chaque étage, ce qui faisoit une espece de pyramide

La *premiere* partie étoit toute massive, si l'on excepte au milieu un noiau cylindrique assez large, autrefois vuide, mais aujourd'hui plein de terre ou de décombres, & dont on ne peut point sçavoir la profondeur, & sur la face occidentale, un escalier à repos & a double rampe, par où l'on montoit au haut de cette premiere partie

On trouvoit dans la *seconde*, un escalier à noiau, qui conduisoit à l'étage supérieur ou a la troisiéme partie Il y avoit outre cela dans cette seconde partie, huit

chambres, toutes demi circulaires, six dans six des faces du bâtiment, & deux dans le centre, separées par une muraille. Ces chambres ne recevoient aucun jour, & n'avoient aucune communication entr'elles. Tout le reste de cette seconde partie étoit absolument solide.

Le haut de la tour qui en faisoit la *troisiéme* partie, & où l'on montoit par l'escalier à noiau, est absolument dégradé, c'est-là où je croi qu'étoit placé le Temple en question, qui devoit en occuper toute l'etendue. Les huit chambres obscures qui étoient au dessous, & dont on ignore l'usage, devoient, suivant les apparences, servir à des pratiques de la religion des Gaulois, qui nous sont inconnues. Le noiau creux du milieu de la premiere partie, qui est aujourd'hui comblé, devoit avoir aussi le même usage. On n'a qu'à jetter les yeux sur le plan & sur la coupe du fameux Temple de Montmorillon en Poitou, qu'on trouve (*a*) dans le *Supplement de l'Antiquité expliquée* du P. de Montfaucon, & sur la description que ce Pere en a faite, pour être convaincu du rapport qu'il y a entre la structure de ce Temple, & celle de la *Tourre magne*, du moins en ce qu'il y a d'essentiel.

(*a*) Ibidem.

On opposera peut-être que le haut de la *Tourre magne* n'étoit point assez grand, pour contenir la foule de ceux qui assistoient aux sacrifices, & qu'il étoit impossible que cette foule pût monter à un Temple si exhaussé, par des escaliers si étroits. Mais ces difficultez ne viennent que de ce qu'on juge des usages des Gaulois, par les usages des autres nations connues. Anciennement les Gaulois (*b*) n'avoient point de Temples, & c'étoit à découvert & aux pieds des chênes, qu'ils faisoient les cérémonies de leur religion. Ce ne fut qu'assez tard, & apparemment à l'exemple des Grecs, qui habitoient les côtes de la mer Méditerranée, qu'ils s'aviférent d'en bâtir; mais les Temples qu'ils bâtirent, n'étoient destinez qu'à contenir les Prêtres qui servoient aux sacrifices ou aux pratiques religieuses, le peuple rassemblé tout autour assistoit à ces cérémonies à découvert. C'est ce qu'on peut inferer des enceintes, qu'on trouve auprès de quelques-uns des anciens Temples Gaulois qui subsistent encore, com-

(*b*) De la Religion des Gaulois, liv. 1. chapp. 13. & 14.

me autour (a) du Temple de Corseult près de Dinan, & (b) autour de celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux, mais c'est ce qu'on doit conclure avec plus de certitude du peu de capacité de tous les Temples Gaulois qu'on a découvert jusqu'ici (c) Celui de Montmorillon en Poitou, qui étoit un des plus celébres, & qui est du moins un des mieux conservez, n'a que cinq toises de diametre à l'étage inférieur, & environ six à celui de dessus, (d) Celui de Corseult près de Dinan en Bretagne, n'a qu'environ vingt cinq à trente pieds de diametre, (e) celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux, n'a tout au plus que trois toises Le haut, ou le dernier étage de la Tourré-magne, qui pouvoit avoir dans œuvre cinq toises de diametre pour le moins, devoit donc faire un Temple aussi grand, qu'aucun autre Temple des Gaulois qui nous soit connu, & comme ce Temple se trouvoit d'ailleurs magnifiquement bâti & extrémement élevé, il devoit être très-célébre & tres-renommé, & par consequent tres-propre à mériter a la ville où il étoit, le nom de *Nemausus*, c'est-à-dire de *Temple* par excellence.

(a) Supplem de de l'Antiquité expliquée, *Tom.* 2. *liv.* 5 *chap.* 6.

(b) Ibid. chap. 7.

(c) Supplem. de l'Antiq. expliquée, *Tom.* 2. *liv.* 5. *chap.* 3.

(d) Ibid. chap. 6.

(e) Ibid. chap. 7.

O

ORBIS. C'étoit le nom de la riviere qui passe à Beziers. Comme elle s'appelle aujourd'hui l'*Orb*, il y a apparence qu'elle s'est appellée autrefois *Orbis*, & non pas *Obris*, quoiqu'on trouve ce dernier nom dans quelques manuscrits des anciens Géographes Ce nom d'*Orbis* paroît être composé de deux noms celtiques, savoir (f) d'*Or* pour *Dor*, qui signifioit *embouchûre*, *Ostium*, & de *Bet*, que je suppose (g) avoir été le véritable nom de cette rivieré. Il y avoit en Espagne une riviere appellée de même *Bet*, que les Romains nommérent *Batis*, en lui donnant la terminaison latine Si l'on admet la conjecture que nous proposons, il faudra supposer que les Marseillois & après eux les Romains, qui ne connurent d'abord que la côte du pais des Volces Arécomiques, & qui n'entendoient point la langue de ce peuple, prirent le nom de l'*embouchure* de la riviere de *Bet*, pour le nom propre de cette riviere.

(f) M. Chalons Le P. de Rostrenen.

(g) Voiez ci-dessus au mot *Betera*.

Pouſſons plus loin nos conjectures. Le mot de *Bet* ſignifioit chez les Gaulois *le monde*, en latin *Orbis*, puiſque ce mot a encore la même ſignification chez (*a*) les bas-Bretons & chez (*b*) les Gallois. N'a-t-il pas pû ſe faire que les Romains aient traduit ce mot celtique en leur langue, & qu'au lieu de nommer la riviere dont il s'agit, *Bet* en Gaulois, ils l'aient nommée *Orbis* en latin ? Il eſt certain du moins que nous faiſons ſouvent aujourd'hui de pareilles fautes, en parlant des lieux, ou des charges des païs éloignez & peu connus. C'eſt de-là que nous ſont venus les noms de *Mandarins*, de *Bonzes*, de *Pagodes*, ſi communs dans les relations de la Chine. C'eſt ainſi que les Eſpagnols ont impoſé à une Province de l'Amerique le nom de *Jucatan*, qu'elle porte encore, parce que les Ameriquains qu'ils rencontrerent en y abordant, interrogez du nom du païs, leur repondirent [*c*] *Jucatan*, c'eſt-à-dire en leur langue, *que dites-vous ?* ou ſelon d'autres [*d*] *Telletan*, ce qui ſignifioit dans la même langue, *je ne vous entends pas*.

(*a*) *Bet* Diction. de M. Chalon.
Bed. Diction. de P. de Roſtrenen, au mot *Monde*.

(*b*) *Byd.* Diction. Cambro-Britannic. Joan. Davies.

(*c*) Thom. Gage Relat. des Indes Occidental. part. 1. pag. 51.
(*d*) Franç. Coreal Voyage aux Indes Occidentales, part. 1. chap. 4.

P

PIMPLÆ. Nom qu'on donnoit ſuivant [*e*] Feſtus Avienus aux Iſles, qui etoient dans l'étang de Bages, Periac & Sigean. Ces Iſles n'etoient que quatre en tout, » cependant, dit Avienus, on étoit dans l'uſage de tout » tems de les appeller *Piplas*.

> Inſulaſque quatuor
> (At priſcus uſus dixit has omnes *Piplas*)
> Ambit profundo.

[*e*] In Ord. Maritima. verſ. 584.

Il ſemble qu'Avienus veuille dire que, quoique ces Iſles ne ſoient plus qu'au nombre de quatre, on ne laiſſe pas de les appeller *Piplas*, c'eſt-à-dire les *Cinq*, apparemment parce qu'il y en avoit eu cinq originairement. Si l'on adopte cette conjecture, il faudra convenir que le mot *Pipla*, ou peut-être celui de *Pimpla* qu'il faut y ſubſtituer, devoit ſignifier *cinq* en celtique, & dans ce cas il faudra le déri-

ver du mot celtique [a] *Pemp*, qui signifie *cinq* encore aujourd'hui dans la basse Bretagne. On dit dans le pais de Galles [b] *Pump* dans la même signification, qu'on y prononce [c] *Pimp*.

ΠΥΡΗΝΗ C'est le premier nom que les Grecs donnerent à la chaîne de montagnes, qui separe l'Espagne d'avec les Gaules, & c'est de cette racine qu'ils formerent dans la suite le nom de Πυρηναῖα ὄρη. Les Romains suivirent l'exemple des Grecs, & appellerent ces montagnes de même qu'eux, *Pyrene*, ou *montes Pyrenæi*.

Quelques-uns d'entre les Anciens [d] ont dit que les Monts Pyrenées avoient été ainsi nommez d'une prétendue Princesse Pyrene, fille d'un Roi des Bebryciens & maîtresse d'Hercule, qui avoit été dévorée dans ces montagnes par les bêtes feroces. Mais cette opinion qui n'étoit fondée [e] que sur une histoire visiblement fabuleuse, a été peu suivie. La vanité des Grecs a mieux trouvé son compte à chercher dans la langue Grecque l'etymologie de ce nom, & à la tirer du mot πῦρ πυρὸς, qui signifie *le feu*. Les uns ont prétendu [f] que le nom des Pyrenées avoit été donné à ces montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, & les autres parce qu'elles avoient été exposées à un incendie violent, par l'imprudence des Bergers, qui avoient mis le feu aux forêts dont elles étoient couvertes, ce qui avoit produit une chaleur si forte, que les métaux que ces montagnes renfermoient dans leur sein, s'étoient fondus & avoient ruisselé par les fentes que le feu avoit faites. On peut voir ce conte dans (g) Aristote & dans (h) Diodore de Sicile, qui le rapportent serieusement. Mais il est évident que c'est une pure fable, & une fable inventée dans la vûe de donner quelque probabilité à une etymologie imaginaire.

Bochart [i] toujours prévenu pour l'hebreu, a tâché de tirer de cette langue l'etymologie du nom des *Pyrenées*, mais avec aussi peu de succès que les Grecs l'avoient voulu tirer de la leur. Il paroît que ce n'est que dans la langue celtique, qu'on doit espérer de trouver cette étymolo-

(a) Diction. de M. Chalons, au mot *Pemp*. Et du P. de Rostrenen, au mot *Cinq*.

(b) Davies in Diction. Cambro-Britannic. in verbo *Pump*.

(c) Vide apud Joann. Davies potestatem litteræ, um Britannicarum, ad calcem præfationis Dict. præfixam.

(d) Silius Italicus *Punicor. Bellor. Lib. 3 vers. 415. & seqq.*

(e) Vid. Plin. Histor. natural. lib. 3 cap. 1.

(f) Isidor. Origin. lib. 14 cap. 8.

(g) De Mirabilibus auditis.

(h) Biblioth. Hist. lib. 6 cap. 9.

(i) Chanaan, lib. 1 cap. 35.

logie, c'est-à-dire dans la langue des peuples qui habitoient dans ces montagnes, ou qui habitoient aux environs. On sçait, & nous [a] avons eu déja occasion de le remarquer, que *Bryn* ou *Byrin*, *Bren*, ou *Byren*, signifioit en celtique *une montagne*. On peut donc supposer avec assez de vrai-semblance, que les Celtes se servoient de ce nom appellatif *Byren*, pour désigner en particulier la chaîne des Monts Pyrenées: que les Marseillois qui commerçoient sur les côtes des Gaules dans la mer Mediterranée, firent de ce mot le nom de [illegible], en substituant un P à la place du B, ce qui est assez ordinaire à l'égard des lettres du même organe: & que de [illegible], *Pyrene*, ils formérent l'adjectif [illegible], qui est devenu le nom propre de ces montagnes chez les Grecs & chez les Romains.

[a] Voiez l'art. de Berra & d'Ulbyrin

Cette conjecture peut être confirmée par un exemple bien concluant. Quelques Anciens & sur tout (b) Pline le jeune, ont appellé *Pyrenaus* une montagne célebre du Tirol, que les habitans du pais appellent encore aujourd'hui *Brenner* ou *gros Brenner*, c'est-à-dire *la Montagne*, ou *la grande Montagne*. On voit bien que ce mot de *Brenner* en Allemand, a la même origine & la même signification que le mot de *Bren* ou *Byren* en celtique: ainsi si les Romains ont pû faire du mot *Brenner*, le nom de *Pyrenaus*, qu'ils ont donné à une montagne du Tirol, les Grecs ont bien pu faire aussi du mot *Bren* ou *Byren*, le nom de [illegible] & de [illegible] pour désigner les Montagnes, qui séparoient les Gaules d'avec l'Espagne.

(b) Le Panegyrique de Trajan.

Il est vrai qu'en adoptant cette étymologie, il faut avouer que le nom de *Pyrenées* n'a signifié dans son origine que les *Montagnes* en général, & que ce n'est que par l'ignorance de la langue celtique, qu'on a pris pour le nom propre des Monts, qui séparoient l'Espagne & les Gaules, un mot qui n'étoit qu'un nom appellatif. Mais qu'y a-t-il en cela, qui choque la vrai-semblance? N'est-on point obligé de convenir de la même erreur à l'égard des Alpes, & ne sçait on pas que ce nom n'étoit point originairement le nom propre de ces montagnes, mais un nom appellatif, qui signifioit mot à mot

dans la langue celtique, (*a*) les *hautes Montagnes*, ou plutôt, *les hauts sommets des montagnes*, *All pen*.

(*a*) Isidor. Origin. lib. 14 cap. 8

R

REDÆ ou plutôt RHEDÆ. Ancienne ville du Diocese de Narbonne, qui a donné le nom au *Comitatus Rhedensis*, aujourd'hui le Comté de Razés, & dont [*b*] Theodulfe & plusieurs anciens Diplomes de la seconde race de nos Rois font mention. Il paroît que ce nom venoit † d'un mot celtique, qui signifioit *la Fougere*, *Filix*, & qui subsiste encore dans le pais de Galles, ou la Fougere s'appelle [*c*] *Rhedyn*, & dans la basse Bretagne, ou la même plante se nomme [*d*] *Redene* ou *Raden*. Suivant cette étymologie, le nom de *Rhedæ* auroit été donné à la ville dont nous parlons, à cause de la quantité de Fougere, qui croissoit dans l'endroit ou elle fut bâtie, comme on prétend que c'est de-là qu'est venu en françois le nom de la ville de Fougeres en Bretagne, dans le Diocese de Rennes, appellée en latin *Filicaria*. C'est ainsi que les Romains [*e*] avoient nommé *Juncaria* une ville de la Tarraconoise, parce qu'elle étoit bâtie dans un lieu ou il croissoit beaucoup de joncs, & qu'ils avoient donné [*f*] l'épithete de *Spartaria* à Carthage la Neuve, aujourd'hui Carthagene dans le Roiaume de Murcie, à cause d'une espece de Genest, appellé *Spartum*, qui croissoit auprès en abondance.

[*b*] Cy-dessus Part. I. Chap. 74.

† *Herba Pteridis, id est filicale, quæ Ratin gallicè dicitur*. Marcel. Empiric. de Medicam. cap. 25

[*c*] Dict. Joann. Davies.

[*d*] Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

[*e*] De Marca Marc. Hispanic. lib. 2. cap. 19 art 3. 4. 5

[*f*] Ibid. lib. 2. cap. 5. art. 6.

Je voudrois bien que quelque sçavant Breton examinât si le nom de *Rhedones* ou *Redones*, que portoit un des peuples Arémoriques, dont la Capitale s'appelloit *Condate Redonum*, aujourd'hui *Rennes*, au confluent de la Vilaine & de l'Ille, ne viendroit point de la même racine, & si la nature du terroir dans le pais que ce peuple occupoit, n'autoriseroit point cette conjecture, comme le nom de la ville de *Fougeres*, dans le Diocese de Rennes, semble le faire croire.

REVESSIO ou REUESSIO. Ancienne Capitale des *Velauni*, aujourd'hui les habitans du Velai. On croit qu'elle étoit bâtie ou est aujourd'hui le village de Saint Paulian,

dans l'Auvergne, sur la frontiere du Velai. Ce nom de *Revessio* ou *Renessio* paroît venir des mots celtiques (a) *Rhew*, gelée, & (a) *Rhewi*, geler, comme on les prononce encore chez les Gallois, ou bien (b) *Reven*, gelée, & [b] *Revi* ou [c] *Rewein*, geler, comme on les prononce en basse Bretagne. Ainsi *Revessio* signifioit *ville froide*, ou *ville gelée*, ce qui convenoit à sa situation dans les montagnes d'Auvergne, qui sont très-froides, & qui l'étoient encore davantage autrefois, lorsqu'elles étoient plus couvertes de bois. C'est ainsi qu'un ancien lieu du *Latium* s'appelloit *Algidum*, aujourd'hui *Cava dell'Aglie*, suivant Holstenius, & qu'une ville d'Espagne portoit le nom de *Frigida*, aujourd'hui *Frias* dans la vieille Castille,

(a) Davies

(b) Le P. de Rostrenen.

(c) M. Chalons

RHODANUS. *Le Rhône*. Il y a apparence que ce nom vient du mot celtique [d] *Rhedeg*, [e] *Redecq*, ou [f] *Redees*, qui signifie encore dans le païs de Galles, & dans la basse Bretagne, *courir*, *couler rapidement*. En effet le Rhône est un fleuve très-rapide. C'est de la même racine qu'on doit tirer l'etymologie du mot Gaulois *Rheda*, dont Ciceron [g] s'est souvent servi, comme Quintilien l'a remarqué. (h) *Plurima Gallica valuerunt*, dit-il, *ut* Rheda *ac* Petoritum, *quorum altero Cicero*, *altero Horatius usi sunt*. Comme *Rheda* signifioit * *une chaise roulante legere*, *un soufflet*, ou pour mieux dire, *une chaise de poste*, la signification de ce mot convient avec la signification connue de la racine *Rhedec*, d'où on le dérive.

(d) Davies

(e) Le P. de Rostrenen.

(f) M. Chalons

[g] In Oratione pro Milone saepius. Epistol. ad Atticum, lib. 5 Epist. 17 & lib. 6. Epist. 1.

[h] Instit. lib. 1. cap. 5.

RHUTENI. *Les habitans du Rouergue*. Ce nom paroît venir du mot celtique [i] *Rhydd*, qu'on prononçoit *Rhudd*, & qui signifioit *Libre*, dont le pluriel etoit *Rhydden* ou *Rhudden*, *Libres*. Les habitans de Rouergue

(i) Davies in Dictiom. Britannico-Latino.

* Voici la description que Fortunat, Evêque de Poitiers, fit dans le VI. siécle, de la Chaise roulante Gauloise, connue sous le nom de *Rheda*.

Corticulis gemmis est, memorat quod Gallia *Rhedam*,
Molliter incedens orbita sulcat humum
Exiliens duplici bijugo volat axe citato,
Atque movet rapidas juncta quadriga rotas. *Lib. 3. Carmen 20.*

avoient

avoient apparemment merité ce nom, pour avoir maintenu leur liberté contre les entreprises de leurs voisins, des Auvergnats peut-être, [a] qui avoient subjugué la plus grande partie des Gaules, avant l'entrée des Romains dans la Gaule Narbonnoise C'est ainsi que les habitans des Cevennes sont connus aujourd'hui dans les pais voisins, sous le nom de *Retaux*, c'est-à-dire *Rotaux*, nom qui leur a été donné autrefois sous les Valois, à cause du zele avec lequel ils soutenoient les interêts des Rois de France, leurs Souverains, & du courage avec lequel ils s'opposoient aux entreprises des Anglois, qui occupoient la Guienne, & par consequent le Rouergue, & qui par-là se trouvoient limitrophes avec eux.

(a) Strabon, Geograph. lib. 4.

RUSCINO ou ROSCINO C'est l'ancien nom d'une ville du Comté de Roussillon, dont il ne reste plus qu'une Tour, appellée *la Tour de Roussillon*, à une demie lieue de Perpignan Le nom de *Roscino* peut venir du mot celtique (b) *Ros*, qui signifie *un Tertre* en basse Bretagne, ou du mot celtique (c) *Rhos*, qui signifie dans le pais de Galles une plaine arrosée d'eau, *Planities irrigua*. L'une & l'autre de ces deux étymologies peuvent également convenir, parce que l'ancienne ville de *Roscino* étoit placée sur un petit Tertre, au milieu d'une belle plaine, arrosée par la Tet.

(b) Le P. de Rostrenen, aux mots Tertre & Marechal.

(c) Davies.

S

SEGODUNUM C'est l'ancien nom de la ville de *Rhodez*. On trouve dans les Auteurs deux autres villes du même nom, l'une (d) en Allemagne qu'on croit être *Segen* en Westphalie, & l'autre (e) en Angleterre dans le Northumberland, aujourd'hui le lieu de *Stighill* près de *Seton*.

(d) Ptolemée.

(e) Dans les Ecrivains Anglois.

Il est certain que ce nom de *Segodunum* est formé de deux mots celtiques, de *Dunum*, qui signifioit *une montagne*, ce qui convient à la ville de Rhodez, bâtie sur le haut d'une montagne, & de *Sego*, dont j'ignore la signi-

LLl

fication. Ce dernier mot entre pourtant dans la composition des noms des *Segovelauni*, des *Segoregii*, des *Segusiani*, &c peuples de la Gaule Narbonnoise, & dans celle du nom de *Segusio*, Suse, ville de Piedmont, mais cette racine ne subsiste plus ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois. Je trouve seulement que le mot de *Segh* (a) a signifié autrefois *un Buffle*, *un Taureau*, *un Bœuf*, *une Vache*, dans la langue Irlandoise, & comme cette langue avoit beaucoup de rapport avec la langue Celtique, cette ressemblance pourroit autoriser à donner la même signification au mot celtique *Sego*, & faire croire que *Segodunum* auroit signifié *Montagne des Buffles* ou *des Taureaux*, si l'on pouvoit parvenir par ce moien à rendre raison de la signification des autres noms, formez du même mot, mais on y réussit trop mal, pour pouvoir se flatter d'avoir par là deviné l'enigme.

Peut-être y réussiroit on mieux, si, sur la prétendue affinité du Celtique & de l'Hebreu, on supposoit que *Segol* signifioit en celtique, *un rocher*, comme (b) סגל, *Seghol*, le signifioit en Hebreu. Dans ce cas *Segodunum* seroit *Roche mont*, c'est-à-dire *Mons saxeus*, (c) *Segovelauni*, *les hautes Roches*, ou plutôt *les habitans des Hautes-roches*, (d) *Segoregii*, *les Seigneurs des Rochers* ou des *Montagnes*, *Segusiani*, les *habitans des Rochers*, *Segusio*, la *Roche* ou *la Montagne* &c. Mais j'avoue que j'ai peine à me persuader que l'affinité entre l'Hebreu & le Celtique ait été jamais assez grande, pour qu'on puisse se servir de la valeur que certains mots ont en Hebreu, pour fixer la signification celtique des mêmes mots, ou des mots qui ont quelque ressemblance, quand d'ailleurs cette signification est inconnue.

ΣΗΤΙΟΝ ΟΡΟΣ *Mons Setius*. La Montagne de Sette. Ce nom peut être dérivé du mot celtique (e) *Syth*, qui signifie encore dans le païs de Galles *haut*, *droit*, *escarpé*. En effet la montagne de Sette est droite & escarpée, sur tout du côté de la mer, & elle devoit paroître encore plus droite & plus escarpée autrefois, lorsqu'elle étoit plus

(a) Edward Lhuyd an Irish English Dictionary.

(b) Dissertations de M. Huet. Lettre à Samuel Bochart du 11 Mai 1654.

(c) Voiez ci-dessous au mot Velauni.

(d) Du mot Rhy, Seigneur, qui fait au pluriel Ryedd. Ainsi Sego Rhyedd, dont on a fait Segoreii & Segregii, signifioit ... Rochers Domaine.

(e) Davies, Dict. Brit. Latin.

avancée dans la mer, ou lorsqu'elle en étoit entourée, & qu'elle formoit une isle, comme celle de Brescon. *Voiez* ci dessus, *Partie II. Chap. XI.*

SOSTATIO. C'est un lieu marqué dans les Itinéraires sur la route de Nismes à Beziers. On en voit les ruines à un quart de lieue de Montpelier, près du village de Castelnau. On l'appelle encore aujourd'hui *Sostantion* ou *Soustantion*, ce qui prouve que le vrai nom étoit *Sostatio*, & que ceux de *Serratio*, ou de *Sextatio*, qu'on trouve dans quelques manuscrits & dans quelques éditions, sont des fautes, ou des corrections téméraires. J'ignore la signification de ce nom, & on n'en doit pas être surpris, y aiant si peu de mots de l'ancien celtique qui subsistent encore, même dans la langue des bas Bretons & des Gallois. Je sçai seulement qu'en retranchant la terminaison latine, que les Romains y avoient ajoutée, on retrouve ce mot dans les deux premières syllabes du nom de *Sostomagus*, c'est-à-dire d'un autre lieu de la même province, que l'Itinéraire de Bordeaux place sur la route de Toulouse à Carcassonne, ce qui prouve que le mot *Sosto* étoit un mot celtique; mais ce qui n'apprend pas quelle pouvoit en être la signification.

T

TAURUS. *Stagna Tauri.* C'étoit le nom qu'on donnoit à la partie occidentale des Etangs des Volces, qu'on appelle encore aujourd'hui *Etang de Taur*, au lieu qu'on appelloit la partie orientale des mêmes Etangs, *Stagna Latara*, aujourd'hui *l'Etang de Lates*.

Il est certain que le mot טור, *Tor* ou *Taur*, signifioit *une montagne* en Syriaque & en Chaldéen, & (a) Bochart l'a prouvé: mais ce qui est plus important dans la question présente, il est certain que ce mot avoit la même signification dans la langue Celtique, comme (b) Cluvier l'a fait voir, & c'est de-là que viennent les noms de *Taurini* & de *Taurisci*, qu'on avoit donné à certains peu-

(a) Chanaan, lib. 1 cap. 28.

(b) Italiæ antiquæ lib. 1 cap. 3 & 30. Et in Vindelicia & Norico.

ples Celtiques, qui habitoient les Alpes, pour dire qu'ils étoient *des Montagnards*

Suivant cette explication, on entendoit par (a) *Stagna Tauri*, *les Etangs de la Montagne*, ce qui convient à la partie occidentale des Etangs du bas Languedoc, qui est entourée de montagnes, & ce qui fait opposition au nom de *Stagna Latara*, qu'on donnoit à la partie orientale, & qui signifioit les *Etangs de la Plaine* ou *du marécage*.

(a) [illegible] Festus l Chap 6.

TOLOSA *Toulouse* Cambden (b) a remarqué que le mot celtique *Dole*, signifioit *une Plaine située près de la mer ou d'un fleuve*, *jacentem & aptam ad mare vel ad flumen planitiem* & le Dictionnaire Gallois de Davies (c) en fournit des preuves certaines. C'est de-là que vient le nom de la ville de *Dol* en Bretagne, située dans une plaine assez près de la mer

(b) In Britannia, cap de Cantio

(c) In voce Dol

Comme la ville de Toulouse est bâtie au milieu d'une vaste plaine, & sur le bord de la Garonne, il y a apparence que le nom qu'elle porte, vient de la même racine Il est vrai qu'au lieu de *Dolosa* on a dit *Tolosa*, mais on sçait que les lettres de même organe, comme le D & le T, s'emploient souvent les unes pour les autres dans toutes les langues, & sur tout dans la langue Celtique

V.

VELAUNI. Ceux du *Velai* en Languedoc Les Gaulois qui n'avoient point d'V consonne dans leur langue, prononçoient *Ouelauni*, ou peut-être même *Ouelaus*, d'où Jules Cesar a fait *Velauni*, (d) Strabon Ουελλαυνοι, (e) Ptolémée Ουελαυνοι, & la notice des villes des Gaules dressée, à ce qu'on croit, sous l'Empire d'Honorius, *Vellava*

(d) De Bello Gallico lib 7 cap 75

(e) Geograph lib 4.

(f) Geograph. lib. 2.

Ce nom paroît venir du mot celtique *Uhel*, qui signifie encore *haut*, *élevé*, dans la langue des bas-Bretons, & qu'on prononce *Uchel* dans le pais de Galles, en faisant sentir fortement l'aspiration Suivant cette étymologie, *Velauni* aura signifié originairement un peuple placé sur des montagnes hautes & élevées, *Gens alta incolens*,

ce qui s'accorde avec la nature du pays de Velai. C'est apparemment par la même raison, qu'on avoit donné le même nom de *Velaum* à un autre peuple des Alpes, dont (*a*) Pline a fait mention.

Ce mot de *Velauno* se trouve dans le nom de *Vellaunodunum*, ville des Senonois, dont Cesar (*b*) parle dans ses Commentaires, & comme il y conserve apparemment la même signification, le nom de *Vellaunodunum* doit avoir signifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*.

Je crois que ce même mot se trouve encore dans le nom de la ville d'*Uxellodunum*, dont il (*c*) est parlé dans les mêmes Commentaires de Cesar. *Uxello* me paroît venir de *Uhel*, *haut*, en prononçant fortement l'aspiration comme font les Gallois, *Uchel* ou *Uxel*. Si l'on admet cette supposition, *Uxellodunum*, de même que *Vellaunodunum* aura signifié *Haut mont* ou *Grand-mont*, ce qui convient avec la situation de cette ville, bâtie, à ce que (*d*) dit Cesar, sur une montagne haute & escarpée. La difference qu'il y a entre les deux noms de ces villes, ne sera venue que de la differente prononciation du mot *Uhel*, qui aura varié dans les differentes Provinces.

Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine les noms d'*Uxella* & d'*Uxellum*, villes que Ptolémée met en Angleterre, & d'*Usson*, d'*Usselles*, d'*Uxelles* &c. qui sont des lieux assez communs en France.

Le même mot de *Velauni* entre aussi dans la composition du nom des *Segovelauni*, un des peuples de la Gaule Narbonnoise, qu'on a souvent appellé *Segalauni* par contraction, & dont on peut voir la signification *ci-dessus* au mot *Segodunum*.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que le mot celtique *Uhel*, ou *Uchel*, en prononçant fortement l'aspiration, a beaucoup de rapport avec les mots grecs [illegible], *altitudo*, & [illegible], *altus*, dont la signification est la même, ce qui prouve ce qu'on a déja dit de l'analogie qu'il y a entre les racines celtiques, & plusieurs anciennes racines grecques.

VERNODUBRUM. Nom d'une riviere de Roussillon.

(*a*) Histor. natural. lib. 3. cap. 20.

(*b*) Lib. 7. cap. 11.

(*c*) Lib. 8. cap. 32.

(*d*) Oppidum praeruptissimis saxis munitum, quod defendente nullo, armatis ascendere esset difficile. Ibid.

aujourd'hui l'*Egli*, ou plutôt (a) nom de la riviere de *Verdouble*, qui se jette dans l'*Egli*. On trouve l'ancien nom de cette riviere dans (b) Pline, & c'est le seul Auteur où l'on le trouve. Comme on ne connoît ni dans les Gaules, ni dans les pais voisins, aucun autre nom de lieu, qui ait la même terminaison, & qu'on en connoît plusieurs (c) terminez en *Durum*, il y a apparence que le nom de *Vernodubrum* est le même que celui de *Vernodurum*, soit qu'il y ait faute dans le texte de Pline, soit que la difference entre ces deux mots vienne de la prononciation, qui étoit en usage dans le Languedoc.

En admettant cette conjecture, il ne reste plus de difficulté sur l'étymologie de ce nom. Il est visible qu'il est formé de deux mots celtiques, (d) de *Vern*, qui en Languedoc signifie *un aulne*, en latin *alnus*, & qu'on prononce (e) *Guern* dans la basse Bretagne, & dans la Principauté de Galles; & de (f) *Dour* ou *Dur* qui signifie en bas-Breton & en Gallois *de l'eau*, de sorte que *Vernodurum* ou *Vernodubrum* aura signifié *Alni aqua*, *l'eau*, ou *la riviere des Aunes*.

M de Marca (g) nous apprend que cette riviere a été nommée dans la suite *Aquilinus*, d'où s'est formé le nom d'*Egli* ou *Agli*, qu'elle porte aujourd'hui. N'y a-t-il pas quelque lieu de soupçonner que ce nom *Aquilinus*, est une dépravation du nom *Aqualninus* ou *Aquilnnus*. Si cela étoit, le nom latin de cette riviere seroit une traduction litterale du nom celtique, qu'elle avoit autrefois porté.

Au reste, quoiqu'il en soit de ces conjectures, il y a dans le Diocèse de Saint Pons une petite riviere, qui se jette dans la riviere d'Orb, & qui s'appelle *Vernosoubre*, dont le nom a été par conséquent le même, que celui de la riviere dont il s'agit ici.

UGERNUM ou UEGENUM, car les manuscrits varient. Ancien lieu de la premiere Narbonnoise, placé sur les bords du Rhône, à peu-près à l'endroit où est aujourd'hui Beaucaire. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VIII. art. 9.* Le nom de ce lieu paroît être composé de deux mots celtiques, de (h) *Guerne* ou *Guern*, *Aulne* ou *Aunaie*,

(a) Ci-dessus Part. I. Chap. 4.

(b) Histor. natural. lib. 3. cap. 4.

(c) La Martiniere, Diction. Geograph. en compte quatre vingt, au mot *Durum*.

(d) Voiez la I. Table du Chap. suivant.

(e) Dictionnaires Gallois & bas-Bretons.

(f) Ibid.

(g) Marc. Hispanic. lib. 1. cap. 1.

(h) Voiez l'article précédent.

& de (a) *Ur*, *un*, ou de (b) *Ung*, *pres*. Dans la premiere supposition *Ugernum* signifioit *une Aunaie*, & dans la seconde *pres de l'Aunaie*, ce qui convenoit également à un lieu bâti sur le bord d'une riviere, où les aunes croissent abondamment.

VINDOMAGUS. Ancienne ville des Volces Arecomiques, sous la dépendance de Nismes. *Voiez* ce que nous avons dit de la signification & de l'étymologie de ce mot, *ci-dessus Part. I. Chap. V. pag.* 62. 63.

De toutes les Etymologies du nom de *Vindomagus*, proposées dans l'endroit qu'on vient de citer, il me paroît que la plus probable est celle, qui le fait venir du mot celtique *Fynnon*, qui signifioit *Fontaine*, joint à celui de *Mag*, qui signifioit en celtique *Ville*. Suivant cette conjecture le nom de *Fynno-mag* aura signifié chez les Gaulois *la ville de la Fontaine*, & cette dénomination convenoit à la ville de Sauve, qui est remarquable par une fontaine très abondante. Dans la suite les Romains devenus les maîtres du païs, auront rendu ce nom en latin par celui de *Vindo-magus*.

VITURLUS. *Le Vidourle*, riviere du bas Languedoc, qui passe à Sommiere, à Lunel, à Massillargues &c. & se jette dans l'étang d'Aigues-mortes. La principale source de cette riviere est la fontaine de Sauve, qui sort à gros bouillons d'un antre au pied de la montagne, sur le penchant de laquelle cette ville est bâtie. Il y a apparence qu'on doit déduire de-là le nom de cette riviere. Peut-être l'appelloit-on en Celtique (c) *Fynn* (d) *Twll* ou (e) *Toull*, c'est à dire *source de l'antre* ou *de la caverne*: & c'est de-là que les Romains auront fait successivement *Vintullus*, *Vinturlus* & *Viturlus*.

VOLCÆ. Les *Volces*, anciens habitans du Languedoc. Les vers d'Ausone sur la ville de Narbonne, où on lit selon quelques manuscrits,

> Usque in Tectosagos, paganaque nomina Bolcas.

(a) Dictionnaire de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(b) Dictionn. de M. Chalons, au mot Toul.

(c) Davies, Diction. Britannic. in voce Fynnon: Fons.

(d) Idem in voce Twll: Specus, Caverna.

(e) Le P. de Rostrenen, au mot Trou.

Et selon d'autres :

> Usque in Teutosagos, *primævo nomine Belgas*
> Tôtum Narbo fuit.

semblent prouver que les Volces avoient été appellez originairement & dans leur langue, *primævo & pagano nomine*, *Bolca*, & même * *Bolga*. Et de-là vient que dans la plupart des manuscrits des (a) Commentaires de César, les Volces sont appellez *Volga*.

Cette premiere conjecture donne lieu à une seconde. On dit encore en basse-Bretagne (b) *Bolgem* pour *remuer*, & (b) *Bolgean* pour *remuant*, ces mots sont en usage en Languedoc aussi dans la même signification, avec cette seule difference, qu'on y dit *Boulega*, pour *remuer*, & *Boulegaire*, pour *remuant*. C'est à peu-près dans le même sens qu'on emploie en François le mot *Bouger*, dans quelques expressions. Voila donc un mot véritablement Celtique, d'où il semble qu'on peut tirer l'origine du nom de *Bolga*, que les anciens habitans de la Narbonnoise premiere s'étoient donnez eux-mêmes, & d'où les Romains ont fait le nom de *Volca*. Ce nom signifioit suivant l'étymologie qu'on vient de proposer, *remuants*, *actifs*, *entreprenants*. Il convient encore aujourd'hui à ceux qui occupent le même pais, & il remplit à peu-près l'idée qu'on a attachée au nom de *Gascons*, qu'on leur donne à present.

* Le C & le G se prononçoient en latin durement, & à peu près de même. Voyez ci-dessus pag. 433

[a] Lib. 7 De Bello Gallico, & lib. 1 De Bell. civ.

[b] Dictionn. bas-Breton.

Je n'ai expliqué l'étymologie que de quelques-uns des noms des lieux, qui appartenoient à la Narbonnoise premiere, & je n'ai garde de me flatter d'avoir deviné toujours juste. C'est un simple essai que je donne, & que je ne me suis determiné à donner, que dans l'esperance d'engager des personnes mieux instruites à travailler sur cette matiere.* Quelque frivole que cette recherche puisse

* Ne pourroit-on pas appliquer à cette recherche, ce que dit Terentianus Maurus de son *Traité sur les lettres & les syllabes*, in Præfat.

> Fronte exile negotium,
> Et dignum pueris putes :
> Aggressis labor arduus,
> Nec tractabile pondus est.

d'abord

d'abord paroître à ceux qui ne voient les choses que superficiellement, je ne doute point qu'elle ne soit réellement utile, si elle est bien executée mais il ne faut pas dissimuler que l'execution en est difficile La langue celtique, d'où l'on doit tirer ces étymologies, est une langue morte depuis long-tems, il n'en subsiste dans les langues qu'on parle aujourd'hui en Europe, même dans le Gallois & dans le bas-Breton, où elle s'est le mieux conservée, que des restes très-imparfaits & très-alterez Un grand nombre de racines sont entierement perdues, & il est très-difficile de pouvoir s'assurer de celles qui subsistent encore D'un côté comment sçavoir les noms celtiques *d'olivier*, *de grenadier*, *de vigne*, *de figuier*, *de laurier*, *de genevrier*, *de thim*, *de sarriette*, *de lavande*, *de perdrix rouge*, *d'ortolan*, *de cigale* &c Les Gallois & les bas Bretons ne connoissent point & n'ont jamais connu ces arbres, ces plantes, ces animaux, qui ont toujours été très-communs dans le Languedoc, qui y ont eu autrefois des noms propres, & qui ont dû servir à y former le nom de plusieurs des anciens lieux. Comment s'assurer de l'autre côté que les mots, qui sont aujourd'hui en usage dans la Principauté de Galles, & dans la basse Bretagne, sont véritablement celtiques, sur-tout s'ils ne sont pas les mêmes dans les deux païs. Pour peu qu'on connoisse le Gallois & le bas-Breton, ne s'apperçoit-on pas du grand nombre de mots nouveaux, que ces langues ont empruntez du Latin, du François, de l'Anglois, & des autres Langues voisines. Le moien de marcher à pas sûr dans ces recherches, seroit de s'appuier de l'autorité de quelque ancien Auteur, qui eût vécu dans un tems, où le Gaulois subsistoit encore dans les Gaules, du moins parmi le peuple, & qui eût bien voulu interpreter lui-même les mots Gaulois qu'il auroit citez On a pû voir que je n'ai pas négligé de profiter de cet avantage, mais malheureusement les occasions de s'en servir sont rares, & on ne peut en tirer que des secours bien médiocres.

CHAPITRE III.

Table II des mots *actuellement en usage dans le* Languedoc, *qui sont d'origine* Celtique.

EN dressant cette Table & celle du Chapitre suivant, je me suis servi à l'égard des mots bas-Bretons ou Gallois, des mêmes Dictionnaires dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. J'aurois pû pour les mots Languedociens m'en rapporter à moi-même, j'ai été pourtant bien-aise d'appuier ce que j'avois à dire du langage du haut Languedoc, de l'autorité d'un petit *Dictionnaire de la langue Toulousaine*, imprimé à la fin des œuvres de Goudelin, & composé par M. Doujat de l'Académie Françoise.

Il n'y a, comme on vient de dire, que deux moiens de juger, qu'un mot en usage dans le Languedoc, est d'origine celtique. L'un, quand ce même mot a été remarqué comme celtique par quelqu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la langue Celtique ou Gauloise subsistoit encore. L'autre, quand ce mot ne vient point du latin, & qu'il est actuellement en usage dans la même signification en basse-Bretagne, & dans la Principauté de Galles, ou du moins dans l'un de ces deux pais.

Le premier de ces deux moiens est certain & decisif, le second ne l'est pas, parce qu'il pourroit se faire que les Languedociens, les bas-Bretons & les Gallois eussent pris le mot qui leur est commun, des nations Germaniques, qui envahirent l'Europe dans la decadence de l'Empire Romain. Mais 1° il est rare que le même mot soit en usage dans la même signification dans le Languedocien, dans le bas-Breton ou dans le Gallois, & dans l'ancien Tudesque; & ce ne seroit cependant qu'à l'égard de ces mots, que le soupçon pourroit être fondé. 2° Dans ce cas-là même on auroit raison de douter si le mot, quoi-

que Tudesque, ne seroit pas aussi véritablement Celtique, puisqu'on ne peut pas douter que l'ancien Tudesque n'eût beaucoup de rapport avec le Celtique & qu'il n'y eut dans ces deux Langues beaucoup de racines communes. Ainsi la preuve qu'on peut tirer de ce second moien, quoiqu'elle ne soit pas infaillible, ne laisse pas d'être toujours très-forte.

J'ai tâché de faire usage de ces deux moiens. A l'égard du premier, j'ai profité de tout ce que la lecture des anciens Auteurs m'a pû fournir. Mais je n'ai pas négligé d'emploier le second, & la conformité de certains mots Languedociens, avec des mots bas-Bretons ou Gallois de la même signification, m'a paru décider pour l'origine celtique de ces mots, dès qu'il étoit d'ailleurs bien certain qu'ils ne venoient pas du Latin.

A

ALAUDA. En François *Alouette*, & *Alauso* ou *Alausetto* en Languedocien. (a) Pline & (b) Suetone disent en termes exprès, que c'étoit le nom Gaulois d'une espece d'oiseau, appellé en latin *Galerita* ou *Cassita*, & que Jules-César l'avoit imposé à une Legion qu'il avoit levée dans les Gaules. (c) Marcellus Empiricus & (d) Gregoire de Tours donnent à ce mot la même origine & la même signification. Il est important de remarquer que ce mot qui s'est conservé dans le Languedocien & dans le François, ne subsiste plus ni dans le bas-Breton ni dans le Gallois.

(a) Histor. natural. lib. 11. cap. 37.
(b) In Julio Cæsare cap. 24.
(c) De Medicamentis, cap. 29.
(d) Hist. Francor. lib. 4. cap. 31.

B

BARREN (e) en basse Bretagne, & (f) Barr dans la Principauté de Galles signifient *un levier*, *un verrouil*. On dit en François *Barre* dans la même signification, & *Barro* en Languedocien. On a dit (g) *Barra* dans la basse latinité.

(e) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(f) Davies.
(g) In Glossario mediæ latinitatis, Edition. 2.

BECCO. Suetone (h) en parlant d'Antonius Primus, né à Toulouse, & un des principaux partisans de Ves-

(h) In Vitellio, cap. 18.

pasien contre Vitellius, rapporte qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse le nom de *Becco*, qui signifioit *le Bec* d'un coq *Tolosæ nato*, dit-il, *cognomen in pueritiâ* Becco *fuerat, id valet Gallinacei rostrum*. Ce mot subsiste dans la même signification, non seulement en Languedoc, mais dans presque toute la France. On dit (a) *Bec* ou (b) *Beg* dans la basse Bretagne; dans le pais de Galles on prononce (c) *Pig*.

(a) M. Chalons.
(b) Le P. de Rostrenen.
(c) Davies.

BEDILLO signifie en Languedoc *le Cordon Ombilical*, par où l'enfant tient à l'arriere-faix, & en reçoit la nourriture. On appelle en basse Bretagne le nombril (d) *Beguill*, & c'est de-là que le mot de *Bedillo* paroît venir. On dit dans le pais de Galles (e) *Bogail*, pour dire *le nombril*.

(d) Diction. bas Breton de M. Chalons & du P. de Rostrenen.
(e) Dict. Jean. Davies.

BELE (f) signifie en Gallois *une Martre*; on dit en françois *Belette*, & en Languedocien *Beletto* dans la même signification.

(f) Davies.

BERSME signifie *passe* en Languedocien, & (g) en bas-Breton, de même qu'en François.

(g) Diction de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

BLOT (h) en bas-Breton, & *Blét* en Languedocien signifient un fruit *mûr*, ou plutôt *mol* à force de maturité, par exemple *des poires molles*, qu'on appelle en bas-Breton *per blot*, & en Languedocien *peros blettos*.

(h) Les mêmes.

BOLZENNE (i) signifie *fente d'une muraille* en bas-Breton, & (i) *Bolzennein*, *se crevasser* en parlant d'un mur. On dit en Languedocien *s'emboulzenna* dans la même signification. En Italien (k) *Bolzone* ou *Bolcione* signifie un *Belier*, machine dont on se servoit pour renverser les murailles, & ce mot pourroit bien être la racine de tous les autres.

(i) Les mêmes.
(k) Vocabolario della Crusca.

BOT ou BOD. *Extremité, fin de quelque chose*. On dit aujourd'hui en François & en Languedocien *Bout*, en Allemand *Boden*, & en Anglois *Bottom* dans la mê-

me signification. *Voyez ci-dessus Partie III* dans la Table du Chapitre I. au mot *Bodincum*.

BOUCH (a) en bas-Breton, & (b) BWCH en Gallois, signifient *un Bouc, Hircus*, de même qu'en François & en Languedocien.

BOULGEIN, (c) *se remuer*, & (c) BOULGEAN, *remuant*, en bas-Breton. On dit en Languedocien *Boulega*, & *Boulegaire* dans la même signification. *Bouger* en François a la même origine, & se dit dans le même sens. *Voyez* la Table du Chapitre précedent, au mot *Volea*.

BOURRILS, *Bourgeons* de laine ou de soie. De-là vient le mot Languedocien *Esbourrifat*, qui est devenu françois. Ausone a employé (d) le mot de *Burræ*, pour dire une chose de néant, *Burras, quisquilias, ineptiasque*. Ce mot qui n'étoit point latin, n'a pû être employé par Ausone, qui étoit Gaulois, que comme Gaulois. Il y a apparence que c'est la racine du mot *Bourrils*, qui paroît être un diminutif. On dit aussi *Bourre* dans le même sens, & ce mot a encore plus de rapport avec celui de *Burræ*.

BRACCÆ, en Languedocien *Bracos*, *Bragues* en François, & en bas-Breton (e) *Braguez*. C'est l'ancien nom (f) d'un habillement Gaulois, dont plusieurs Auteurs ont fait mention expresse, & qui chez les Romains avoit donné le nom à la Gaule Narbonnoise, qui fut appellée au commencement *Gallia Braccata*. Quelques doutes qu'on ait voulu faire naître sur la forme de cet habillement, il est très-apparent que le *haut-de-chausses* en faisoit la principale partie, puisque les mots de *Bracos* en Languedocien, de *Bragues* en François, & de *Braguez* en bas-Breton, ne signifient aujourd'hui dans ces differentes langues, que *le haut-de-chausses*.

BREG signifie *rupture* en (g) Gallois. C'est de cette

MMm iij

(a) M. Chalons & Le P. de Rostrenen.

(b) M. Davies.

(c) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

(d) Ad Latinum Pacatum Drepanium.

(e) Le P. de Rostrenen.

(f) Diodore de Sicile *Bibliotheca historica*, lib. 5.

(g) Davies, *Dictionarium Britannico-Latinum* in *lingua Gallica*. Et le Livre ... collect. Etymol.

racine que vient le mot de *Brego*, qui signifie en Languedocien *querelle*, & celui de *Brega*, qui a la même signification en Espagnol.

BREHAIGNO, *Femme sterile*, (a) en bas-Breton. Ce mot a la même signification dans le Languedocien & dans le François.

BREN signifie du *son*, *furfur*, dans le Languedoc & dans (b) la basse-Bretagne. On dit (c) en Gallois & en Anglois *Brann*, & ce mot est aussi en usage en François dans la même signification.

BRESQ *Cassant*. Ce mot est en usage dans la basse-Bretagne (d) dans cette signification. On dit *Brau* dans le Languedoc, de même (e) que dans la Principauté de Galles. Le mot François *Brusque* paroit venir de cette racine.

BRUCHET en basse Bretagne, & *Brechet* ou *Brichet* en Languedoc, signifient *le sein*, ou plutôt *le creux de l'Estomac*. Rabelais (f) l'a employé dans ce sens. Ce mot paroit être le diminutif de *Bru*, (g) qui en Gallois signifie *le Ventre*. Peut-être le mot Βρυ a-t-il eu autrefois en grec la même signification: du moins semble-t-il qu'on pourroit le conclure du mot grec ἔμβρυον, qui signifie *un enfant renfermé encore dans le sein de sa mere*, *un embryon*, & dont l'etymologie seroit facile & naturelle dans cette supposition, au lieu qu'il est difficile de se persuader que ce mot vienne du verbe grec Βρύω, qui signifie *scaturio*, comme le prétendent les Lexicographes grecs.

BUGAT en bas-Breton, *Bugado* en Languedocien, *Bugada* en Espagnol, *Buee* en François, signifient *la lessive*. On dit en Italien (h) dans la même signification *Bucato*, & ce mot peut venir de même que tous les autres de *Buca*, qui en Italien signifie *un trou*, *un creux*.

C

CADE'. On appelle ainsi le *Genevrier* dans le bas

(a) Les deux Dict. bas-Bretons.

(b) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.

(c) Davies.

(d) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

(e) Davies, Dict.

(f) Pantagruel, Liv. 4. chap. 11.

(g) Davies.

(h) Vocabulario della Crusca.

Languedoc, & l'huile de *Cadé*, en latin *oleum Cadinum*, n'est autre chose que l'huile qu'on tire par distillation, *per descensum*, du bois de Genevrier de la grande espece, en latin *Oxycedrus*. Le fait est certain & connu, & Meursius (a) nous apprend que des *Glosses Arabico-latines* qu'il avoit consultées, rendoient *Oleum de Cadá* par *Oleum Oxycedri*. C'est faute d'avoir sçu la signification du mot *Cade*, que Jean-Jacques Chiffler, Médecin de Besançon, (b) a avancé que l'*huile de Cade* avoit été ainsi dite, parce qu'on l'apportoit dans des barils, appellez en latin *Cadi*, *quod fictilibus Cadis adveheretur*, & que M. Lemeri le Pere a (c) cru que cette huile avoit été appellée *Oleum Cadinum a cadendo*, c'est-à-dire, parce *qu'elle tombe par la distillation*. Au reste ce mot *Cadé* pour dire *Genevrier*, n'est point Arabe, & comme il ne paroît venir d'aucune langue de l'Europe, il y a lieu de soupçonner qu'il est celtique. Si cela est, il ne s'est conservé que dans le bas Languedoc, car il n'est point connu ni dans le pais de Galles, ni en basse Bretagne.

(a) In Glossario græco barbaro, in voce ΚΑΔΙ.

(b) Dædaleus lib. 1 cap. 12.

(c) Traité universel des Drogues, au mot Oleum Cadinum.

CANDOSOCCOS. Columelle (d) remarque que ce mot étoit un mot celtique, & qu'il signifioit *un provin de vigne*. *Nonnullos tamen in vineis animadverti*, dit-il, *& maxime helvenacæ generis prolixas palmites, quasi propagines, summo solo adobruere, deinde rursus ad arundines erigere & in fructum summittere, quas nostri agricolæ Mergos, Galli* Candosoccos *vocant*. On appelle aujourd'hui en Languedoc les provins de vigne, des *Couadures*. J'avois cru que ce mot venoit du verbe Languedocien *Coua*, qui est dérivé du verbe latin *cubare*, & qui signifie *couver*. Mais je soupçonne qu'il pourroit bien venir du mot celtique *Cand* ou *Couand*, qui auroit signifié *un provin*, auquel cas le *Candosoccos* de Columelle seroit composé de deux mots celtiques, de *Cand* ou *Couand*, signifiant *provin*, & de *Socco*, *sep*, signifiant *un pied*, *un sep de vigne*, qu'on appelle encore aujourd'hui en Languedoc *uno Soueco*. Il ne faut pas dissimuler qu'aucun de ces deux mots ne se trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois, mais aussi ni la basse Bretagne ni le pais de Galles, n'ont ja-

(d) Lib. 5. cap. 5.

mais ete des pais de Vignobles, & ces deux mots quand ils seroient certainement celtiques, devroient être de ces racines celtiques dont on a parlé à la fin du *Chapitre precedent*, & dont ni les Gallois, ni les bas-Bretons n'ont pû avoir aucune connoissance.

CARROCO. Ce mot se trouve dans une lettre (a) d'Ausone à Theon, où ce Poete, en supposant que son ami s'amuse à pêcher pendant le sejour qu'il fait à la campagne dans le pais de Medoc, ajoute,

> Domus omnis abundat
> Littoreis dives spoliis; referuntur ab undâ
> *Carroco*, lethalis Trygon, mollesque Platessæ.

Je sçai qu'on a été tenté (b) plus d'une fois de changer ce mot qu'on n'entendoit pas, mais les Critiques (c) sensez ont condamné cette entreprise, & l'ont condamnée avec raison. Ils conjecturent donc que ce mot est un mot Gaulois, en usage en Gascogne du tems d'Ausone, & qu'il signifioit un poisson, appellé en latin *Accipenser*, & en françois *Esturgeon*. En effet encore aujourd'hui l'Esturgeon (d) s'appelle *Creac*, non-seulement à Bordeaux, mais aussi à Toulouse, & le long du cours de la Garonne. Peut-être même faut-il lire dans le texte d'Ausone *Creaco*, ou *Creaco*, au lieu de *Caroco* ou *Carroco*, qu'on trouve dans les manuscrits. Au reste le nom de *Creac* paroît venir du mot celtique (e) *Cré*, qui signifie encore en basse Bretagne *grand & fort*. L'Esturgeon en effet est grand & fort, sur-tout en comparaison des autres poissons de riviere.

CASNAR. C'étoit un mot Gaulois, selon Quintilien, qui signifioit *un flatteur*. (f) *Et in oratione Labieni*, dit-il, (*sive illa Cornelii Galli est*) *in Pollionem*, Casnar, *assectator*, *è Gallià ductum*. On emploie encore quelquefois dans le bas Languedoc le mot de *Cagnar* dans la même signification, mais ce mot pourroit bien venir du mot latin *canis*, *chien*, qu'on prononce *cagne* vers

(a) Epistol. 4.

(b) Adrianus Turnebus. Adversarior. lib. 19. cap. 26.

(c) Joseph. Scaliger in Ausonium, lib. 2. cap. 12.

(d) Rondeletius De Piscibus lib. 13. cap. 8.
Et du Bartas, cinquiéme jour de sa Semaine.

(e) Le P. de Rostrenen.

(f) Institut. lib. 1. cap. 5.

vers les bords du Rhône, & signifier par conséquent *un chien couchant, un flatteur.* Les mots de *Casnar*, ni de *Cagnar*, ne se trouvent ni dans le Gallois ni dans le bas-Breton.

CIDDOULOS. Ce mot signifie en général des *Engelures* en quelque endroit que ce soit. On dit encore dans la Principauté de Galles (a) *Chwydd*, & au pluriel *Chwyddou*, pour dire *une Tumeur* en général, une *grosseur* qui survient en quelque partie du corps. De cette ancienne racine celtique, on a fait, suivant les apparences, les mots de *Ciddoul* & *Ciddoulo*, qui sont encore en usage dans le Languedoc pour signifier, non pas une *Tumeur* en général, mais un *genre* particulier de *Tumeur*.

(a) Davies in Dict.

CIRCIUS Le Vent de Cers. *Voiez ci-dessus, Partie II. Chap. IX.*

CLOSSÉS. Ce mot signifie en Languedoc, *les coques des noix*, & sur tout les *noiaux des olives.* Il est évident qu'il vient du mot bas-Breton (b) *Cloçz*, *Cloczen*, qui a la même signification, & qu'on prononce *Closs*, *Clossen.*

(b) Le P. de Rostrenen.

COLAC. *Alose*, espece de poisson. *Voiez* le Glossaire de la basse latinité *, au mot *Colacus.* Ce mot est en usage dans le haut Languedoc & dans la Gascogne. Il vient de *Col*, (c) qui signifie en Gallois *arreste de poisson.* Ainsi *Colac* veut dire *plein d'arrêtes*, ce qui convient parfaitement à l'Alose.

* Seconde Edition.

(c) Davies, Dictionn. antiq. linguæ Britann. Boxhornius in origin. Gallicis.

COMBE signifie en Languedoc *un vallon, une vallée*, le mot de (d) *Cum* ou *Cwm*, a la même signification chez les Gallois.

(d) Ibid.

D

DAGER ou DAGR (e) signifient en Gallois *un poignard, une dague.* Ce mot est en usage en Allemand, en François & en Languedocien, dans la même signification.

(e) Ibid. Et in collectanea etymologica Leibnitz.

DANSANG signifie (a) en Gallois, *fouler aux pieds*, en latin *conculcare*, & DAWNSIO signifie *sauter*, ou même *danser*, en latin *saltare*. On dit en bas-Breton dans la même signification *Dançzal*. De-là vient le mot François *Danser*, & le Languedocien *Dansa*. Les Danseuses (b) sont appellées *Bansatrices* dans une Ordonnance du Roi Childebert de 549. Mais on soupçonne qu'il y a faute dans l'original, & qu'il faut lire *Dansatrices*. On dit en Espagnol *Dansar*, & en Italien *Dansare* dans la même signification.

DARNE (c) signifie en basse Bretagne *une portion*, *un fragment*. On se sert du même mot (d) à Toulouse, à Bourdeaux, & le long de la Garonne, pour dire une *tranche*, mais ce n'est que quand on veut parler d'une *tranche de saumon* ou d'*Esturgeon*, qu'on appelle *une Darne de salmon*, ou *de Creac*. Dans la Principauté de Galles (e) *Darn* signifie de même *portion*, & *Darnio*, *partager en plusieurs portions*.

DEBANA signifie *dévider* dans le bas-Languedoc. On dit (f) *Dibuna* en bas-Breton dans la même signification, & *Devanar* en Espagnol.

DOGUE, *Canal* ou *fossé*. C'est dans cette signification que Gregoire de Tours a emploié ce mot (g) *Convocatâ*, dit-il, *virorum multitudine*, *fossas in circuitu. Basilica fieri jussit*, *ne forte dogis occultis lympha deducerentur in fontem*. On appelle à Montpellier la *Dougo*, le fossé qui est autour des murailles de la ville, & ce mot se trouve emploié dans ce sens à l'égard de la ville de Montpellier, dans (h) un acte passé en 1272 entre Jacques, Roi d'Aragon, & seigneur de Montpellier, & Berenger, Evêque de Maguelonne. C'est dans le même sens qu'on dit *Doues* ou *Dovez* en bas-Breton, & *Douve* en françois.

(i) DOUR ou (k) DEURR signifie en bas-Breton *de l'eau*, de même que (l) DWR en Gallois. C'est de-là

(a) Ibidem.

(b) Le P. de Longueval, Hist. de l'Eglise Gallic. ad an. 549.

(c) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

(d) Dict. de Doujat.

(e) Boxhornius, in Origin. Gallicar. Davies. Diction.

(f) Les Diction. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(g) De gloria Confessorum, lib. 1. cap. 15.

(h) Glossarium mediæ & infimæ latinitatis, in voce Dogæ.

(i) Le P. de Rostrenen.

(k) M. Chalons.

(l) Davies Dict.

que vient le *Durum*, qui fait la terminaison de plusieurs anciens noms de lieu dans les Gaules & dans les pais voisins. Je croi que c'est de-là aussi qu'il faut tirer l'origine du nom de *Deure*, que porte une fontaine abondante près de la ville d'Uzez, dont l'eau étoit autrefois conduite dans l'Amphiteâtre de Nismes pour les Naumachies, par un aqueduc qui traversoit le Gardon, sur le troisieme étage du celebre pont du Gard. On reconnoît encore les vestiges de cet aqueduc en plusieurs endroits entre Uzez & Nismes.

CHAPITRE IV.

Suite de la II. Table *des mots du* Languedoc, *qui sont d'origine* Celtique.

E

ENDERVI. Ce mot signifie en Languedoc une maladie de la peau, qu'on appelle en François *Dartre*, & en bas-Breton (*a*) *Derout* ou *Deroeu*. Le nom Languedocien & le nom Breton paroissent venir d'un mot celtique *Dervs* ou *Dervit*, avec cette seule difference qu'on le prononce *Derous* ou *Derouit* en basse Bretagne par un *U* voielle, au lieu qu'en Languedoc on le prononce par un *V* consonne, *Dervs* ou *Dervit*. Quant à la premiere syllabe *En*, je crois que c'est Particle masculin *le*, qu'on exprimoit dans la langue Celtique par le mot *En*, comme on l'exprime encore (*b*) dans la langue de la basse-Bretagne. Le mot *Endervi* en usage dans le Languedoc, signifie donc *la Dartre*. On a confondu dans ce mot l'article avec le mot même, & le françois fournit plusieurs exemples pareils. C'est ainsi qu'on dit *la Luette* pour *l'Uvette*, *Uvula*, *le Lot*, riviere de Guienne, pour *l'Olt*, *Oltis* ou *Oltis*, *le lierre* pour *l'hierre*, *hedera* &c. Ménage prétend (*c*) que le mot françois *Dartre* ou *Derte* vient du mot grec *δάρτος*, qui signifie la même maladie; mais il y a grande apparence qu'il vient du mot Celti-

(*a*) Dict. on de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(*b*) Ibid.

(*c*) Diction. étymologique au mot Dartre.

que *Derons* ou *Derone*, de même que le mot Languedocien *Enderon*.

ESCARLATE. Belle couleur rouge, qu'on faisoit autrefois avec le Vermillon ou graine de *Kermes*, & qu'on fait aujourd'hui avec la Cochenille. On a donné différentes étymologies de ce mot. *Voiez* Menage, *Diction. étymologique*, au mot *Ecarlate*, & le *Dictionnaire universel* de Trevoux, *au même mot*. Cette incertitude & la peine qu'on a de trouver l'étymologie de ce mot dans les langues connues, me fait soupçonner qu'il vient du celtique. Il paroît être composé de trois mots, d'*Ys* qui est une espece d'*article* fort ordinaire dans le Gallois. *Voiez le Dictionnaire Gallois de Davies*, au mot *Ys*: de *Quer*, (a) qui signifioit *un chene verd*, de l'espece de ceux où la graine de Vermillon croît. *Voiez ci-dessous*, au mot *Kermes*: & de (b) *Lif* ou *Lesf*, qui signifie encore *couleur* en Gallois & en bas-Breton. Ainsi *Ysquerlesf*, d'où l'on a fait *Ecarlate*, signifioit mot pour mot *la couleur du Kermes*, ou de la *graine de Vermillon*. Cette étymologie est du moins plus probable que celle que quelques Auteurs veulent tirer de l'Arabe, puisqu'il est certain que ni le mot d'*Ecarlate*, ni celui d'*Ysquerlat*, d'où l'on prétend que le mot d'*Ecarlate* a été formé, ne sont point des mots Arabes, mais qu'au contraire les Arabes eux-mêmes les ont empruntés des Venitiens, en recevant d'eux les étoffes teintes en cette couleur.

(a) Ci-dessous au mot *Garrigues*.

(b) Le P. de Rostrenen, au mot *Couleur*. M. Chalons, au mot *Liu*. Davies, *au mot Lliw*.

ESCRAFIGNAT (c) en Languedocien, & (d) *Crafignat* en bas-Breton, & (e) *Ysgraffinio* en Gallois signifient *égratigner*. Ce mot François lui-même a la même origine que les trois autres, & il paroît qu'ils viennent tous du verbe *Crafu*, (f) qui signifie en Gallois *racler*.

(c) Diction. de Doujat.

(d) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

(e) Diction. de Jean Davies.

(f) *Ibid.*

ESTELLO (g) signifie en Languedocien *un éclat de bois*. On dit en (h) bas-Breton & en (i) Gallois dans la même signification *Astell*. C'est de-là que vient le mot d'*Astelles* en François. Les Auteurs du Glossaire de la basse latinité ont cru (k) que ces mots venoient d'*Astula*,

(g) Diction. de Doujat.

(h) Le P. de Rostrenen.

(i) Davies.

(k) Au mot *Astula*.

ou plutôt *hastula*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *un eclat de bois*, mais il y a grande apparence que ce mot *Astula* est lui-même d'origine celtique.

F

FENABREGUE ou FANABREGUE. C'est ainsi qu'on nomme l'*Alisier* ou le *Micacoulier* dans le bas Languedoc. Le premier de ces deux mots se trouve dans (a) Rabelais, mais je crois pourtant que c'est *Fenabren* ou *Fanabren*, qu'il faudroit dire. Ce mot ainsi prononcé me paroît être un mot celtique. D'un côté *Pren* ou *Bren* signifie un *arbre* dans (b) le Gallois & dans le (c) bas-Breton, & de l'autre, c'est un usage constant dans le pais de Galles, de nommer les differentes especes d'arbres par ce mot *bren*, en y joignant le nom du fruit que chaque arbre produit. Ainsi le Cerisier s'appelle *Sirianbren*, *l'arbre des cerises*, le Poirier, *Gellygbren*, *l'arbre des Poires*, le Pommier, *Afalbren*, *l'arbre des Pommes*, le Prunier, *Eirinbren*, *l'arbre des Prunes*, le Figuier, *Fygisbren*, *l'arbre des Figues*, l'Arboussier, *Mefusbren*, *l'arbre des Arbousses*, nommées en Gallois *Mefus*, de même que les fraises. Enfin le Chesne même s'appelle *Mesbren*, *l'arbre des glands*. Le nom de *Fenabren* ou *Fanabren* doit donc signifier aussi l'arbre des *Fena* ou *Fana*. Ce nom de *Fena* ou *Fana* ne se trouve point dans la langue des habitans ni de la basse-Bretagne, ni de la Principauté de Galles, qui peut-être n'ont jamais connu ni ce fruit, ni l'arbre qui le produit, mais l'analogie prouve que ce mot a dû signifier dans le celtique le fruit du *Fanabregue*, c'est-à dire les *Alises* ou *Micacoules*.

(a) Pantagruel, liv. 3. chap. 49.

(b) Diction. Joan. Davies.

(c) Diction. de M. Chalons, aux mots *Bren*, *Hu*, *guen*. Dictionn. du P. de Rostrenen, aux mots *Sinaro* de *bren*.

FEURCHA ou FUEGEIN signifie (d) en bas-Breton *Feuiller*. On dit dans la même signification *Furga* dans le Languedoc.

(d) Le P. de Rostrenen.

G

GALBA. On trouve (e) dans Suetone que les Gaulois appelloient *Galba*, ceux qui étoient fort gras, on dit

(e) In Galba cap. 3.

encore dans le bas Languedoc, en parlant d'une personne grasse, *qu'a bonno gambo*. Ce mot ne subsiste plus ni dans le Gallois, ni dans le bas-Breton.

GALET signifie en François, & en Languedocien un *petit caillou*, qu'on trouve sur le bord des rivieres. Ce mot paroît avoir été originairement celtique; car *Calet* ou *Caled* signifie (a) encore en basse-Bretagne & (b) dans la Principauté de Galles, *Dur*: ainsi *Man Calet*, ou *Caled*, veut dire *une pierre dure*. Le mot françois *Caillou*, en latin *Silex*, paroît venir aussi de la même racine.

(a) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.
(b) Davies.

GARD (c) signifie *un jardin* dans le pais de Galles. Il est visible que c'est la racine du mot *jardin* en François, & en Languedocien.

(c) Ibid.

GARRE, (d) *la jambe* en bas-Breton; on dit (e) en Gallois *Garr*, & (f) dans le haut Languedoc *Garro*. Le mot *Garrou*, qui signifie dans le Languedoc *un jarret de cochon*, de même que le mot François *jarret*, viennent de cette racine. *Garreto* (g) signifie en Italien le bas de la jambe, qui se joint avec le pied.

(d) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(e) Davies.
(f) Dullion de Doujat.
(g) Vocabulario della Crusca.

GASPO signifie du *petit-lait* dans le bas-Languedoc. On dit (h) en basse-Bretagne dans la même signification *Guimpad* ou *Guipad*. Ces mots viendroient-ils du mot latin *Vappa*, du *vin poussé*, qu'on auroit appliqué au *lait tourné*, & qu'on auroit prononcé *Guappa*?

(h) Le P. de Rostrenen.

GAUNACUM. C'étoit une espece d'habillement de laine, dont les Gaulois se servoient, (i) selon Varron. On appelle aujourd'hui dans le bas-Languedoc *Gannacho*, une espece de tunique de laine qu'on met sur la chemise. Le (k) *Gonna* des Italiens, (l) le *Gounel* des Toulousains, & le (m) *Gwn* des Gallois ont la même signification.

(i) De lingua latina, lib. 4.
(k) Vocabulario della Crusca.
(l) Dict. de Doujat.
(m) Davies.

GIMBLET (n) signifie en Languedoc *un foret* pour percer les tonneaux. On dit en basse-Bretagne dans la même signification (o) *Guin meled* ou (p) *Guibelet*. Le premier de ces deux mots paroît être formé de *Guin*, *vin*, & de *meled*, *outil* en forme de *limaçon*.

(n) Dullion de Doujat.
(o) Le P. de Rostrenen, au mot Foret.
(p) M. Chalons.

GORR, GORREU [a] signifient *Aposteme*, *Abscès*, en bas-Breton. Ce mot [b] a la même signification dans le haut Languedoc. Dans le païs de Galles, [c] *Gor* signifie *du pus*. De-là vient le mot françois *Gourme*, pour dire *maladie*. Ce dernier mot est en usage dans le païs de Galles dans la même signification.

GUARRIGUES. On donne ce nom dans le bas-Languedoc à des landes incultes, qui sont couvertes de petits Chênes verds ou Yeuses, sur lesquels vient la graine de *Kermes*. Ce nom de *Guarrigues* vient du mot Celtique [d] *Guarric* ou *Guerris* qui avoit la même signification, & qui venoit lui-même de la racine *Guer* ou *Quer* qui signifioit en Gaulois un *chene verd*. Voiez le *Glossaire de la basse latinité*, au mot *Garriga*. Je croi que le mot latin *Quercus*, un *Chesne*, dont (e) on ignore l'étymologie, étoit formé du mot Gaulois *Quer*, auquel on avoit donné une terminaison latine.

GUERNE (f) en bas-Breton, & (g) *Gwerne* en Gallois signifient *un Aulne*, en latin *Alnus*. On dit dans la même signification *Vern* dans le bas Languedoc, & (h) *Beru* dans le haut. Ce mot entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieu, comme *Vernon*, *Verneuil*, *Vernoullet*, *Vernet*, *Vernede* &c. On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Alnum lignum*, *id est Vernum*, ce que Bonaventure (i) Vulcanius a voulu corriger, faute d'entendre le mot de *Vernum*, qu'il croioit être le neutre de l'adjectif *Vernus*, *a*, *um*. Rabelais a emploié ce mot dans son Pantagruel, *Livre* 1. *Chap.* 39.

(a) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[b] Dict. de Danjat.
(c) Davies.
(d) Vide Glossarium infimæ latinit. &c. à voce Garrica, Garriga.
(e) Voiez l'étymologicon de G. J. Vossius, au mot Quercus.
(f) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(g) Davies.
(h) Dict. de Danjat.
(i) In notis in Glossas Isidori.

I

IDOULO signifie dans le bas Languedoc *un Faineant*, *un Vaurien*. On dit (k) en basse-Bretagne dans la même signification *Droula*, qu'on prononce *Droulo*. Le mot Languedocien est-il venu de-là, en y ajoutant l'article *y* ou *yd*, qui signifie encore *le* (l) chez les Gallois, & qu'on prononce (m) *e* ou *eu* chez les bas-Bretons?

(k) Dict. du P. de Rostrenen.
(l) Dict. Joan. Davies.
(m) Le P. de Rostrenen.

JOL ou IOL signifie dans le bas Languedoc *de l'Yvraie*, en latin *Lolium*. On appelle la même plante *Yojo* en Espagnol. Le mot Languedocien est-il venu du mot latin *Lolium*, en mouillant l'*l*, ou ce qui paroît plus naturel, du mot celtique *Yell*, qui signifie (*a*) encore de l'*yvraie* en basse-Bretagne ?

(a) Dict. celtic du P. de Rostrenen

K

KERMÉS. C'est le nom d'une graine ou baie rouge, qu'on cueille sur une espece de *petites yeuses*, ou *chesnes verds*, dont les Guarrigues du bas Languedoc sont couvertes, connue dans le païs sous le nom d'*Avausses*, & appellée par les Botanistes *Ilex aculeata pumila cocci-glandifera*.

On prétend que le mot de *Kermes* est Arabe, & cette opinion a pour partisans des Sçavans du premier ordre, les (*b*) Sylvaticus, les [*c*] Goropius, les [*d*] Scaliger, les [*e*] Saumaise, (*f*) les Vossius &c. Il y a cependant lieu de douter que cette opinion soit vraie, puisqu'il est certain qu'on ne peut, dans la langue Arabe, ni marquer la racine de ce mot, ni en expliquer l'etymologie.

Il est bien vrai que le mot de *Kermes* ou *Kirmizana*, se trouve dans les Auteurs Arabes, & qu'ils l'ont employé pour signifier la *graine de Vermillon*. Mais je croi qu'ils l'avoient emprunté du païs, où le vermillon croissoit le plus abondamment, c'est-à-dire de la partie des Gaules, qui est située sur la méditerrannée : car j'avoue que ce mot me paroît être d'origine celtique, & je soupçonne qu'il est formé du mot *Quer*, qui signifioit en celtique *un Chesne verd*. Voiez ci-dessus au mot *Guarrigues*, & du mot *Mes*, qui signifie encore *des glands* (*g*) en Gallois & (*h*) en bas-Breton, de sorte que le mot *Quermés* ou *Kermes*, signifioit à la lettre *les glands du chesne verd*. Je sçai bien que le Vermillon n'est point un gland, mais il ne doit pas paroître extraordinaire qu'on lui ait donné ce nom, puisqu'il vient sur les chesnes, comme le gland.

(b) In Pandectis Medicinæ, in litt. K.
[c] Gallicorum lib. 5. pag. m. 139.
(d) Julius Cæsar Scaliger in Cardanum Exercitat. 325. n° 13.
(e) Exercitation. Plinianarum pag. 272. 271.
(f) Gerard Joan. Vossius. De vitiis sermonis, lib. 2. cap. 9.
(g) Davies in Diction.
(h) Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

On

On peut voir sur la production du Kermés, (a) la Dissertation de M. Nissole, Medecin & célebre Botaniste de Montpellier. C'est ce qu'on a de plus éxact sur cette matiere, mais la question ne me paroît pas encore tout à fait éclaircie, & il me semble qu'il reste bien des difficultez sur la premiere production & sur l'accroissement d'une baie ou graine qui paroît ne point tenir à l'arbre sur lequel elle croît, du moins dans le commencement.

(a) Mémoires de l'Academie des Sciences, an 1714.

L

LATH (b) signifie en Gallois *une perche*. De là vient le mot Languedocien *Lata* dans la même signification. On a dit (c) *Lata*, dans la basse latinité.

(b) Daviel, *Dict.*

(c) Gloss. infim. latinitatis *Edit.* 2.

LECO ou LEQUO signifie dans le bas Languedoc une espece de *Trebuchet*, fait avec une grande pierre platte, soutenue par quelques petits bâtons, placez de telle sorte que les animaux, pour atteindre à l'appât qu'on met entre deux, déplacent les bâtons & font trebucher la pierre, sous laquelle ils sont écrasez. Je crois que ce mot vient du mot *Lech*, qui signifie (d) en Gallois *une pierre*.

(d) Giraldus Cambrensis, *Itinerarium Cambriæ*, *lib.* 2 *cap.* 7. Daviel, Dict.

LEUCA ou LEUGA, [e] mesure itinéraire des anciens Gaulois. On dit en François *Lieue*, (f) en bas-Breton *Leu* ou *Leo*, & en Languedocien *Lega*. Ce mot n'est point en usage dans le pais de Galles.

(e) Isidor. Origin. *lib.* 15 *cap.* 14.

[f] Le P. de Rostrenen.

M

MAHAIGNA ou MAHAGNA [g] signifie en bas-Breton *estropier*, *mutiler*. On dit à peu-près dans la même signification [h] *Magagnare* en Italien, & *Magagna* en Languedocien. On a dit dans la basse latinité [i] *Mahamium*, & *Mahaignium* dans le même sens.

(g) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

[h] Vocabulario della Crusca.

(i) Gloss. infim. latinitat. *Edit.* 2.

MAJOFOS ou MAIOFOS signifie en Languedoc des Fraises, *Fraga*. Ce mot paroît venir du mot celtique *Mefus*, ou plutôt *Mefous*, en prononçant l'*u* comme *ou*,

OOo

qui signifioit des fraises, & qui subsiste (a) encore dans la Principauté de Galles dans la même signification

MULOS signifie en Languedoc des *Engelures* aux talons, en latin *Perniones*. On dit [b] dans le pais de Galles dans la même signification *Melerth*, ce qui pourroit bien être la racine du mot Languedocien Le même mot de *Mules* est en usage en François dans la même signification, & M. Menage [c] avoue qu'il en ignore l'étymologie.

(a) Davies. Dict.

[b] Ibidem

[c] Diction. étymolog. au mot *Mules*.

P

PAIROL [d] signifie *un Chauderon* dans le Languedoc Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*, au mot *Parola* On dit [e] *Pairr* dans la même signification dans le pais de Galles

[d] Diction. de Doujat

[e] Davies

PEILLOS [f] en mouillant les ll, ou PELHOS signifie dans le Languedoc *des guenilles*, *des haillons* On dit dans la même signification [g] *Pillenn* ou *Pillen* dans la basse-Bretagne, & [h] *Pilyn* dans la Principauté de Galles.

[f] Dict. de Doujat.

[g] Diction de M. Chalons & du P. de Rostrenen

(h) Davies.

PRIN [i] signifie en Gallois *avare*, *homme qui epargne*, *parcus* Il signifie en Languedocien *fin*, en parlant du fil, ainsi *fila prin* veut dire *filer fin*. Il pourroit bien venir du mot latin *Primus* En effet [k] on dit *Prim* à Toulouse En Espagnol *Obra prima*, signifie *ouvrage fin & bien fait*.

[i] Ibid.

(k) Diction. de Doujat

R

RAL. *Aquo és ras* c'est une façon de parler [l] fort commune a Toulouse pour dire, *cela est aise*, *cela est facile* Je croi que ce mot *Ras*, qui n'est en usage a Toulouse que dans cette phrase, est un mot originairement celtique, du moins est-il certain que *Rhad* (m) signifie encore dans le pais de Galles, *ce qui est facile*, *ce qu'il est aisé d'avoir*, *ce qui n'est pas cher*. Ce mot celtique est le

(l) Ibid

(m) Davies, Dict

même, comme on voit, que le mot grec Ῥεῖθρον, & a la même signification, ce qui est une nouvelle preuve de l'affinite de l'ancien celtique avec le grec, dont on a deja parlé.

RANCUN [a] en bas-Breton, *Rancune* en François, & *Rancuno* en Languedocien signifient *haine*, *inimitie*. On dit [b] en Italien *Rancura* a peu-pres dans la même signification. On a dit dans la basse latinite [c] *Rancor*, *Rancura*, & *Rancuna*.

RENC [d] signifie *rang* dans la basse-Bretagne & en Languedoc. On dit [e] *Rhenge* dans la Principauté de Galles.

RHID signifie [f] encore *un gué* chez les Gallois, & il l'a signifie aussi autrefois chez les Gaulois ou Celtes. De-là sont venus tous les noms de ville terminez en *Ritum*, comme *Augustoritum*, Poitiers, *Anderitum*, Javols, *Camboritum*, Cambridge, *Darioritum*, Vannes &c. Ce mot est encore en usage dans le bas Languedoc dans quelques occasions, comme lorsqu'on dit, *lou ris és aqui*, *lou ris es pus hau*, pour dire *le gué est là*, *le gué est plus haut.*

[g] RISQLA ou [h] RISCLEIN en bas-Breton, *Riscla* ou *Rerhilla* en Languedocien signifient *Glisser.*

[i] ROC ou [k] ROCQ signifie en bas-Breton *fier*, *hautain*, *altier*. On dit en Languedocien *Rogue*, de même qu'en François.

RUSCO signifie dans le bas Languedoc *ecorce d'arbre*. On dit dans la même signification [l] *Rusquen* dans la basse-Bretagne, & [m] *Rhisg* dans le païs de Galles.

S

SCOPEIN, [n] *Cracher* en bas-Breton. *Escoups* ou [o] *Escups*, signifie en Languedoc *cracher du bout des*

(a) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(b) Vocabulario della Crusca.
(c) In Glossario mediae latinitatis, Edition. 2.
(d) M. Chalons, Le P. de Rostrenen.
(e) Davies.
(f) Ibid.
(g) Le P. de Rostrenen.
(h) M. Chalons.
(i) Ibid.
(k) Le P. de Rostrenen.
(l) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(m) Davies.
(n) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(o) Dict. de Douyat.

levres, *cracher de la salive*, au lieu qu'on dit *cracha*, quand on parle de crachats, qu'on tire des poumons. On dit de même en Espagnol, *Escupir* (a) pour dire *cracher*.

(a) Dictionaire de Sobrino.

T

TACHO (b) signifie *un clou* en bas-Breton & en Languedocien. On dit de même (c) *Tachuela* en Espagnol, pour dire *un petit Clou*.

(b) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(c) Diction. de Sobrino.

TRE'VA dans le bas-Languedoc, & dans le haut Languedoc (d) *Treba*, se disent des pretendus esprits folets ou lutins, qui habitent, à ce qu'on croit, dans de certaines maisons. Ces mots sont celtiques. On dit encore (e) *Tresu* dans le pais de Galles, pour dire habiter, (e) *Trefed* pour habitation, & (e) *Tref* pour ville.

(d) Dict. de Doujat.
(e) Davies Dict.

TRIQUOUSEU (f) *Des Gamathes* en basse-Bretagne. On appelle en Languedoc *Triquouses*, des bas de toile en forme de guestres. Ce mot vient (g) de *Hosan*, qui signifie encore des Bas, *Tibialia*, chez les Gallois, & du mot *irie*, dont j'ignore la signification.

(f) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(g) Davies.

V

VANNEL (h) signifie en bas-Breton *une petite rue*. On dit en François & en Languedocien *Venelle*, d'où vient l'expression proverbiale, *Enfiler la venelle*.

(h) Chalons & le P. de Rostrenen.

CHAPITRE V.

Table III. de plusieurs autres mots *actuellement en usage en* Languedoc, *& qui paroissent venir aussi du* Celtique.

LES mots qu'on a rangez dans cette classe, n'appartiennent ni au Latin, ni au Tudesque, ni à l'Arabe, & par consequent ne viennent ni des Romains ni des Goths, ni des Sarrasins, qui ont successivement dominé dans le

Languedoc. Il faut donc les rapporter, ce femble, à la langue primitive du pais, c'est-à-dire à la langue celtique ou Gauloife. J'avoue qu'on ne les trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois d'aujourd'hui, mais cela ne fuffit pas pour détruire la préfomption qu'on vient d'établir, puifqu'on fçait, & que nous l'avons déja prouvé, qu'il ne s'eft confervé, même dans ces deux langues, que de très-foibles reftes de l'ancien celtique.

A

ABERIT, mot en ufage dans le haut Languedoc, pour dire *Eveillé*, *gaillard*. *Dict. de Doujat.*

ABLASIGA *Meurtrir*, *affommer*. Ce mot vient du mot *Blazat*, *fletri*, qu'on rapportera ci après.

AFFACHOMEN *La tuerie*, lieu où l'on égorge les beftiaux, qui fe débitent après dans les boucheries. Ce mot n'eft en ufage que dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

AGACI *Cor au pied.*

ALANDA, *Ouvrir*, S'ALANDA, *fe découvrir*, *s'evaltonner*, en parlant d'un malade. *Dict. de Doujat.*

AMAGA, *Cacher*, S'AMAGA, *fe cacher*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

s'AMOURRA, *Donner du nez en terre.* Ce mot vient du mot *Mourre*, qui fignifie *vifage* en Languedocien.

ARESCLE, *Cercle mince de bois*, qui forme la caiffe du Tambour.

ARGAUT, *Cafaque* ou *farrot de toile groffiere*, que les paifans portent dans le haut Languedoc, quand ils travaillent. *Dict. de Doujat.* Ce mot doit avoir (a) eu la même fignification à Marfeille.

ARISCAT *Eveillé*, *propre*, *hardi*, *entreprenant.*

(a) Vid. Statuta Maffilienf. anni 1335 in Gloffar. mediæ, latinitatis Edit. 2. in voce *Argaunum.*

Dict. de Doujat. C'étoit, à ce que je crois, le surnom d'Inigo, Comte de Bigorre, qui fut élu Roi de Navarre vers l'an 800 & qui a été la tige des Rois de ce païs. Les Historiens Espagnols, & les Historiens François qui les ont copiez, faute d'entendre ce mot Gascon, l'ont appellé *Arista.* Mais comme ils rapportent eux-mêmes que ce surnom d'Inigo signifioit *hardi*, *entreprenant*, dans la langue Gascone, qui étoit celle de ce Prince, il est évident que c'est *Ariscat*, qu'il faut lire, puisque ce mot a encore la même signification en Gascogne, & je ne crois pas que personne veuille adopter l'opinion de quelques-uns de ces Historiens, qui ont bonnement cru que le surnom d'*Arista*, qu'on avoit donné a ce Prince, lui avoit été imposé, *quia ut Arista in mediis flammis, sic ille in praliis exardesceret.*

Je n'ignore pas l'étymologie qu'Othenart (*a*) a tâché de donner de ce surnom d'*Arista.* Il prétend 1°. Qu'Inigo ou Eneco, qui fut élu Roi de Navarre, n'étoit pas Comte de Bigorre, mais d'un petit païs sur la frontiere de Navarre, qui porte encore le nom de *Baigorre.* 2°. Que la Capitale de ce petit Etat s'appelloit St Etienne, *Fanum sancti Stephani.* Mais que le vrai nom de cette ville étoit *Harizetta*, ce qui signifioit en langue Cantabrique ou Basque, un lieu planté de Chênes, *Quercetum.* 3°. Qu'on avoit accoutumé de désigner *Inigo* par le nom de la principale ville de son Etat, & de l'appeller *Inigo Harizetta*, comme pour dire *Inigo*, *Seigneur d'Harizetta.* 4°. Enfin que c'est de ce nom d'*Harizetta* corrompu, que s'est formé le surnom d'*Arista*, que les Historiens donnent a ce Prince.

(*a*) Notitia utriusque Vasconiæ, pag. 232.

Mais quand les premiers faits, qu'Othenart avance, seroient vrais, l'etymologie du nom d'*Arista* qu'il propose, n'en seroit pas moins fausse. Tous les Historiens de Navarre & d'Espagne, qui donnent a Inigo le surnom d'*Arista*, marquent expressement que ce surnom signifioit *hardi*, *entreprenant*, & cela suffit pour renverser l'opinion de cet Auteur, qui entreprend de nous donner de ce surnom, une notion toute differente.

ARNO, *Teigne*, ver qui ronge les habits *Arnat*, ce qui est rongé par les Teignes On dit *Darno* & *Darnat* dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat.*

ASCLA, *fendre du bois.* Asclo, *eclat de bois.* Asclaire, *fendeur de bois.*

AULE, *méchant*, *rusé.* Aulesо, *malice*, *rusé*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

AUS ou AUTS *Toison de mouton. Vellus.* On trouve *Apsum* & *Hapsum* dans la même signification dans le Glossaire, attribué à Isidore Celse même a usé de ce mot (a) en deux endroits, mais il est vrai que dans Celse, ce mot paroît ne signifier qu'une *Cardée de laine*, *Hapsus mollis lanæ.*

(a) Lib. 4 cap 6 & lib. 7 cap 26

B

BANO, *une Corne*, en latin *Cornu*, Banut, *qui a des Cornes*, en latin *Cornutus.*

BARATA, *tromper*, Barat, *tromperie Dict. de Doujat.*

BARD, *Boue*, *limon*, Bardissa, *enduire de boue* ou *de terre. Dict. de Doujat.*

BAU dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc BAUCH, signifient *un niais*, *un nigaut*, *un sot* Ce mot viendroit-il de *Balbus* ?

BAUDANO, *Tripaille* dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat.*

BELET, *Eclair*, Beleja, *jetter des éclairs* dans le haut Languedoc *Dictionn. de Doujat.*

BELUGO, *Etincelle.*

BLAU, *meurtrissure*, Blavat ou Blaouat, *meurtri.*

BLAZI, ou plutôt ABLAZI, *flétrir*, *froisser*, *faner.*

BLOUS, *Pur*, *sans mélange.* Il se dit proprement du

vin Ce mot n'est en usage que dans le haut Languedoc. *Diction de Doujat*

BOULEGA, *Remuer* Voiez ci-dessus, *Part III. Chap. II* au mot *Volea*

BRESCO *de mel* ou *de meu* Raion de miel

BRIAN *Un ciron* dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat*

C

CACHA, *presser*, *serrer* De-là vient le composé *esquicha*, qui signifie *exprimer*

CAIS, *Dent Cassal*, Dent macheliere. *Dictionn. de Doujat*

CAPIGNA, CAPIGNEJA *Se battre*, comme font les enfans, *rioter* ensemble

CASCAL, le bruit que font les noix qu'on remue, & par métaphore *babil*.

CASSE, *Chesne* dans le haut Languedoc, & *Cassenat*, jeune *Chesne* Je croi que c'est la racine des mots *Chasné*, en bas Languedocien, & *Chesne* en François Menage a (a) cru que ce dernier mot venoit du latin *Quernus*, mais cela ne paroît pas vrai-semblable

(a) Diction étymologique, au mot Chesne.

D

DALHO ou DAILLO, *une faux*

DRAC ou DRAG. On appelle ainsi en Languedoc un prétendu *lutin* ou *esprit folet*, qu'on accuse de faire cent malices dans certaines maisons Ce mot m'avoit paru venir du mot (b) *Drouc*, qui signifie en bas-Breton, *mechant*, *malicieux*, ou du mot (c) *Drwg*, qui a la même signification en Gallois Mais on verra ci-dessous, (d) les raisons qui m'ont déterminé à croire qu'il vient du mot grec Δράκων Botel, Médecin de Castres en Languedoc, aiant emploié ce mot dans une Ballade, (e) Pelisson, à qui il

l'avoit

(b) M. Chalons & le P. de Rostrenen

(c) Davies, Dict. Britannico-latin

(d) Chap. VIII. art. 1.

(e) Oeuvres de Pelisson, Tom. 2. Lettre 1 à M. Borel.

l'avoit envoiée, lui manda qu'il ne croioit pas que le mot de *Drac* fût françois, & qu'il le regardoit comme un mot de leur pais, c'est-à-dire du Languedoc Comme Pelisson ne rapporte pas la Ballade de Botel, j'ignore dans quel sens ce mot y étoit emploié

DEGLEZIT, *Uno boutto deglezido* C'est un tonneau mal relié, & dont les douves baillent & s'entr'ouvrent

E

ÉNCO, *Canelle de bois*, d'une figure à peu-près conique, qu'on enfonce dans le bondon qui est au bas du tonneau, quand on veut vuider une piece de vin

ENGARROUNAT On dit ce mot d'un vieux soulier, dont le quartier de derriere est replié, & qu'on chausse comme une pantoufle

ÉNTÉC *Maladie de langueur* Éntécat, *enfant en chartre* *Dict de Doujat* On dit dans le bas Languedoc *Endec* & *Endécat* *Entecado* (a) signifie en Espagnol *perclus de quelque membre*

(a) Dictionnaire de Sobrino.

ÉNTÉMÉNA, *Entamer*.

ÉSCARRAUGNA, *egratigner*.

ESCAUTOS, signifie dans le haut Languedoc *Ecailles de poisson*.

ÉSCOUDÉN On appelle ainsi dans le bas Languedoc les planches des deux extrémitez d'un billot de bois, qui ne sont sciées que d'un côté A Toulouse on appelle *Escoussierrus* les rues, qui sont à l'extrémité de la ville, joignant les remparts *Diction de Doujat* Le mot grec ἔσχατος, *ultimus*, *le dernier*, paroît venir de la même racine

ÉSTROUP, *le Maillot d'un petit enfant* Estroupa, *emmailloter* dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat*

PPp

F

FOUGNA, *Bouder*.

FRIGOULES. C'est ainsi qu'on appelle dans le bas Languedoc les petits arbrisseaux de Lavande.

G

GAUGNO, *L'ouie des Poissons*.

GAUTO, *la Joue*.

GOF, *Mouillé*, *trempé* d'eau comme une éponge, dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat*.

GORROS, *Livrées d'Epousée* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat*.

GOURRET, *un petit cochon* M. de la Monnoie (a) croit que ce mot vient du mot latin *Verres*, d'où l'on a fait *Gourres* & *Gourret*, & il peut avoir raison

(a) Glossaire Bourguignon à la suite des *Noel Bourguignon de Gui Barôzai*.

GRAUPIGNA, *Egratigner*

GRASAL, *un Baquet de bois*.

GREIL, *la pousse*, *le bourgeon* d'un arbre ou d'une plante

GREF, *Engourdi de froid*

GROUA, *S'amuser*, *tarder*, dans le haut Languedoc *Diction. de Doujat*

GROULLOS, *Vieilles savates*.

GRU ou GRUN de raisin. *Grain de raisin*.

GUERLÉ, *Louche*.

I

IDOULA signifie dans le bas Languedoc *heurler*, en parlant des chiens & des loups Ce mot vient-il du mot latin *Ululare*, ou des mots celtiques (b) *Yudal* ou *Youdal*, qui ont la même signification ? Ce qu'il y a de certain, c'est

(b) Le P. de Rostrenen, au mot *Heurler*.

que ces trois mots font des onomatopées, destinées à exprimer le même son en l'imitant.

J

JANGOULA en parlant d'un chien *Heurler*.

JOR *Une houssine*, une longue branche droite & flexible

JUILLOS *Les courroies* dont on attache les cornes des bœufs, lorsqu'on les attelle au joug, pour les faire labourer. *Dict. de Doujat*. Ce mot viendroit-il du mot latin *Jugalia* ?

L

LAGAIGNO ou LAGAGNO, *Chassie des yeux*. On dit en Espagnol *Lagaña* dans la même signification

LAMBRIC, *Eclair*. Lambrefa, *jetter des eclairs* dans la langue du haut Languedoc. *Diction de Doujat*

LAPUC. On nomme ainsi à Toulouse la grape de raisin dont on a ôté les grains. On dit *Rapugo* dans le bas Languedoc. *Voyez* ce mot en son rang

LAUZO dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc Lozo signifient des *grandes pierres plattes & minces*, dont on se sert pour couvrir les maisons au défaut d'ardoises.

LINGROLO, *Lézardeau*.

M

MACA, *Meurtrir*, *froisser*. Les Espagnols disent *Magullar* dans la même signification.

MAINATGÉ, *Enfans*, dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat*. On a dit autrefois *Maisnie* ou *Mesnie* en François, à peu près dans la même signification.

MANDRO, *Renard* dans le sens propre, & *fin*, *rusé* dans le sens figuré *Dict. de Doujat*. Ce n'est qu'une injure dans le bas Languedoc, qui signifie *impudent*.

MANEFLO signifie dans le haut Languedoc, *une femme qui suborne les servantes. Dict. de Doujat.* Ce n'est qu'une injure dans le bas Languedoc.

MANO, *Brebis* dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot viendroit-il de (a) *Mynn*, qui signifie la même chose en Gallois, & qu'on prononce *Munn.*

[a] Davies, Dict. latino Britannic. [illegible]

MELÇO, *La Rate*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Besole* dans le bas Languedoc, & l'on croit que ce mot vient du mot latin *Viscus.* On dit en Italien dans la même signification *Milza*, & en Anglois *Milte.*

MIRGALHA, *Diaprer, peindre de diverses couleurs;* mot du haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

MOURRÉ, *Museau, groin*, & même quelquefois *visage* en parlant des hommes.

MYRGO, *Souris*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Ce mot peut venir de *Murica*, diminutif de *Mus, Muris.*

P

PAGELO, *Le moule, la mesure* avec quoi on mesure le bois à brûler à Toulouse. *Dict. de Doujat.* Elle est ronde comme un cerceau, & contient moins de bois que la *Voie* de Paris.

PANA, *voler*, Panatori, *larcin*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

PATACS, *Coups.* Rabelais (b) a mis ce mot dans la bouche d'un Gascon, qu'il fait parler dans son Pantagruel.

(b) Liv. 3. ch. 40.

PATE'T, Un homme lent à faire ce qu'il fait, quoiqu'il s'y attache.

PE'GA, *Mesure de vin* à Toulouse, qui contient huit livres pesant de vin. *Dict. de Doujat.* On trouve ce mot dans Rabelais, *liv. 1. chap. 22.*

PERNO, *Cosse*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat*

PETOFFIOS, *Caquets*, *medisances*.

POT, *Levre* Ce mot est en usage dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat*. De-là viennent les mots de *Poutet* & de *Pouton*, qui signifient un *baiser*, l'un dans le haut & l'autre dans le bas Languedoc *Poeq* en bas-Breton signifie aussi un *baiser*, quoique la racine *Pot* pour *levre* n'y soit point en usage. Dans le pais de Galles *Pocyn* signifie de même *un baiser*. M. Nicholson, (a) Evêque de London-Derry dans la province d'Ulster en Irlande, assure que *Pot* en Basque, & *Pog* en Irlandois, ont la même signification. On peut consulter le (b) Dictionnaire Irlandois de Lhuyd

(a) *The Irish historical Library* C'est à dire Bibliotheque historique d'Irlande
(b) *Edward Lhuyd. An Irish-English Dictionary.*

POTOS, C'est le nom *du Thym* dans le bas Languedoc.

POVLO, *Fessier*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat*. On ignore cette signification dans le bas Languedoc, mais le mot y est en usage comme une injure, pour marquer une *femme faineante*.

Q

QUERO, *Un petit ver* qui se met dans le bois, dans le haut Languedoc. *Diction de Doujat*. Ce mot pourroit bien venir de *Quer*, Chesne, parce que le chesne est sujet à ce ver, *Voiez* la Table precedente, au mot *Kermes*.

R

RABASTINA dans le haut Languedoc, & *Rabina* dans le bas Languedoc, signifient *bruler*

RAPUGO, *Grape de raisin*, dont on a ôté les grains. Ce mot paroît venir d'un mot celtique *Rap*, qui devoit signifier *Racemus Uvæ*. Le mot François *Grappe* a été formé de la même racine, en ajoutant au commencement un G, comme au mot *Grenouille*, qui vient de *Ranula*.

RAQUO ou RACO. *Le Marc de Raisins* dont on a

exprime le vin. Ce mot paroît venir du mot latin *Racemus*, en prononçant le C durement comme un K ou un G, ainsi que les Romains le prononçoient. *Voiez* ci-dessus *pag.* 433.

RAUSO, *Lie de vin*, Tartre qui s'attache aux tonneaux.

RE'BONDRE, *Ensevelir*, *enterrer*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot vient du mot latin *Reponere*, d'où l'on a fait *Réponre*, *Répondre* & *Rebondre*.

REBRE'C, *Un haillon*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* De-là *Rebrégа*, chifonner, & *Rebregat*, chifonné, qu'on prononce aussi *Revérga* & *Revergat*.

RE'NA, *Gronder*, *murmurer*. Rénous, *grondeur*.

RIBLOU, *Blocaille*, *moilon*, *cailloux*, qui servent à remplir la muraille, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On dit *Reblés* dans le bas Languedoc.

RISPO, *Pele de fer*, *Pele à feu*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

RONDINA & RONDINAIRE ont en Languedoc à peu-près la même signification que *Rena* & *Renous*, & paroissent venir de la même racine. Les mots François *Gronder* & *Grondeur* en viennent aussi, & le G qui a été ajoûté au commencement, ne les défigure pas assez pour pouvoir en méconnoître l'origine.

RUSCADO, *Lessive* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Bugado* dans le bas Languedoc.

S

SAGAN, *Bruit*, *Tintamarre*.

SEMAL, *Cuveau*. On a dit dans la basse latinité *Semalis* & *Semalum*. Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*.

SERNAILLO, *Lézardeau*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Lingrolo* dans le bas Languedoc.

SISCLA, ou JISCLA, *Crier d'un ton fort aigu*, *Glapir*.

SOUC, *Buche*, *souche*. Voiez *Candosccas* dans la Table précedente, *pag* 463.

SUP, *qui a la vûe basse*.

T

TAP, *Tertre* ou *éminence*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat*. *Tap* signifie dans le bas Languedoc, *un Bouchon*, *un Tampon*, d'où vient *Tapa* pour *boucher*. *Tapar* a la même signification en Espagnol.

TESSON, *Cochon*.

TIBA, *Tendre* ou *Etendre*.

TIROU, *Sarcelle*, *Canard*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat*.

TOR, *La Gelée*. Ce mot n'est en usage que dans le haut Languedoc. *Torra* signifie aussi *geler*. *Dict. de Doujat*.

TRAUC, *Trou*. On appelle en basse-Bretagne une incision *Troh* ou *Trouc*. En Gallois *Torri* signifie *rompre*, *couper*.

TREGI, *Voiture*, & Trégimé, *Voiturier*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat*.

TROS, *grosse piece*. *Aco ės d au memo tros*, c'est-a-dire, cela est de la même piece.

TRUC, *Coup*, d'où vient le verbe *Truca* pour dire *battre*. Rabelais (a) a emploié l'un & l'autre de ces mots dans le discours, qu'il fait tenir a un Gascon dans son Pantagruel.

(a) Liv. 3. chap. 42.

TRUN, *Obscur*, d'où vient *Trumado*, dont on se sert dans le haut Languedoc, pour dire *Orage*. *Dict. de Doujat*. *Trum* signifie dans le pais de Galles le *sommet* d'une montagne.

TUQUEL, *Tertre*, *butte* dans le haut Languedoc.

Dict. de Doujat. On dit dans le bas Languedoc *True* dans la même signification.

Il paroit des deux dernieres Tables, qu'il reste moins de mots de l'ancien celtique dans la langue du bas Languedoc, que dans celle du haut Languedoc. Apparemment que la langue latine, qui a aneanti le Celtique dans les Gaules, devint plus commune & plus familiere dans le bas Languedoc, à quoi plusieurs causes ont pû contribuer, la proximité de la Provence & de l'Italie, le passage presque continuel des Romains, qui alloient en Espagne, ou qui en revenoient, & sur tout les colonies Romaines, établies en grand nombre dans le bas Languedoc, à Narbonne, à Nismes, à Beziers &c.

Au reste, je ne prétens pas garantir que tous les mots, rapportez dans ces Tables, soient véritablement celtiques. Quelques uns pourroient bien venir de mots latins extrémement défigurez, & il y en a d'autres, qui se trouvant en usage dans le François, de même que dans le Languedocien, pourroient être François, c'est-à-dire Tudesques d'origine.

CHAPITRE VI.

Des changemens, que la domination des Romains, *des* Goths *&* *des* Sarrasins, *a successivement apportez dans la* Langue Celtique, *qu'on a parlé originairement dans le* Languedoc.

SI les mots Celtiques, qui subsistent encore en Languedoc, prouvent que la langue, qu'on y a parlé originairement, étoit la langue Celtique, le peu qu'il reste de ces mots doit prouver que cette ancienne langue y a été extrémement alterée. C'est de l'introduction de la langue latine, comme on vient de dire, que ces changemens sont principalement venus. Les Romains aussi habiles à conserver qu'à conquerir, faisoient * consister une

* Data est opera ut Civitas imperiosa non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret. *Augustin, lib. 19. cap. 7. De Civitate Dei.*

partie

partie de leur politique, à communiquer aux nations qu'ils avoient subjuguées, leurs mœurs, leurs loix, leur langue, & chez eux le moien le plus sûr de s'attacher les differens peuples soumis à leur empire, étoit l'art qu'ils avoient d'en faire des Romains. Par cette sage conduite le latin devint familier dans la Gaule Narbonnoise, quand ils en furent les maîtres, & les habitans de cette province se virent bien-tôt en état de partager les avantages de l'Italie, suivant le témoignage de Pline On reconnoît encore dans la langue du Languedoc le soin que les Romains prirent autrefois de la former. Leur empire n'y a duré qu'environ 500 ans : il y en a près de 1300. qu'il y est détruit, & cependant la langue qu'on y parle encore, a une analogie parfaite avec le latin, du moins en a-t-elle autant que l'Italien même Je n'ai garde de vouloir entrer dans un long detail de preuves sur cet article Ceux à qui la langue du Languedoc est connue, n'en sçauroient douter, & pour ceux à qui elle ne l'est pas, les réflexions suivantes peuvent suffire pour les en convaincre

I Le fond de cette langue est le latin A peine y a-t-il un trentième des mots qui sont en usage en Languedoc, & sur tout dans le bas Languedoc, qui n'en vienne pas, & dont on ne sente pas l'origine, malgré les altérations que le tems a apportées

II On n'exprimoit point en latin les pronoms, qui servoient de nominatifs aux Verbes, comme on les exprime en François On disoit par exemple, *amo videbat, fecimus, venient*, au lieu qu'en françois on dit j'*aime*, il *voioit*, nous *avons fait*, ils *viendront*. L'usage du latin s'est conservé dans la langue du Languedoc, où l'on dit *aimé*, *vesiés*, *aven fach*, *vendran*, sans exprimer les nominatifs.

III Les Romains ne connoissoient point l'usage des participes auxiliaires, *aiant* ou *etant*, si commodes & si communs dans la langue Françoise, ou l'on dit, par exemple, *aiant parle*, *aiant fait*, *étant arrivé*, *etant couche* On ne connoît point non plus cet usage dans le Languedoc, & l'on use dans ces occasions de circonlocu-

tion, de même que les Romains, en se servant des propositions, ou conjonctions, *Apres*, *Desque*, *Quond*, comme *Aprés avédré dich*, *Desque ayere parlat*, ou bien on met la phrase au passif, comme en latin, *A quo dich*, *aquo foch*.

IV. Comme en latin il n'y a point d'articles, on y manque du moïen le plus ordinaire de distinguer les phrases indéfinies, des phrases définies, aussi ne les distingue-t-on pas. On y dit *da mihi vinum*, qui mot pour mot signifie *donnez-moi le vin*, lorsque l'on veut seulement dire, *donnez-moi du vin*. Quoiqu'on ait des articles dans le Languedocien, on ne laisse pas de confondre les phrases indéfinies avec les définies, parce qu'on n'a qu'un seul article pour toutes les deux. Ainsi, par exemple, on dit *donnas me dé vin*, au lieu de dire *donnos me dau vin*.

V. Rien de plus commun dans la langue Françoise, & en même tems rien de plus commode, que l'usage de la particule *On*, quand il s'agit de faire des propositions générales sans spécifier ceux dont on parle, par exemple, *on aime*, *on vouloit*, *on est venu*. Mais cet usage étoit inconnu dans la langue latine, & il est inconnu de même dans celle du Languedoc. Pour y suppléer on emploie dans cette langue le même tour dont on se servoit dans la langue latine, c'est-à-dire qu'on met le verbe à la troisiéme personne du pluriel, *aimen*, *voulien*, *soun vengus*, comme on disoit en latin, *amant*, *volebant*, *venerunt*, ou bien on tourne la phrase au passif, en disant *es prouvat*, pour dire *on prouve*, comme les Romains en usoient en pareil cas.

VI. Enfin les Languedociens ont le même Alphabet que les Romains. Comme il n'y avoit en latin que deux sortes d'*E*, tels qu'ils se font sentir dans les mots *fermè*, *pene* &c. de même il n'y en a que deux aussi dans le Languedocien. On ignore l'*E* muet de la langue françoise, & la prononciation de cette lettre est une pierre d'achopement pour les gens de cette province, de même que pour le reste des Gascons, dont les organes ne sont point accoutumez à exprimer ce son. C'est par la même raison qu'on donne dans cette province à l'*U* un son plus plein qu'en françois, & qui approche de celui de la Diphthon-

gue *On*, que les Romains lui donnoient, & c'est une nouvelle difference dans le son des mêmes lettres, qui expose les Languedociens à une prononciation vicieuse

Ce peu d'observations suffisent pour faire juger des progrès, que la Langue latine avoit faits dans la premiere Narbonnoise sous l'empire des Romains, lorsque Strabon (*a*) disoit que les Gaulois n'étoient plus des barbares, mais des Romains, & que Pline (*b*) ne craignoit pas de comparer la Gaule Narbonnoise à l'Italie même Alors le latin, & le latin même assez pur, devoit être beaucoup plus familier dans cette province, que le françois ne l'est encore aujourd'hui Mais le tems & plus encore l'invasion des Nations étrangeres, en ont bien alteré la pureté, & ont introduit peu-à-peu dans cette langue les changemens, qui l'ont amenée comme par dégrez au point où elle est aujourd'hui

(*a*) Geograph. lib 1.

(*b*) Histor natural, lib 3 cap. 4.

Il ne paroît pas cependant que les Goths, qui succéderent aux Romains, & qui regnerent près de 300 ans dans la plus grande partie de cette province, aient beaucoup contribué à en corrompre la langue Loin de songer à faire apprendre à leurs nouveaux sujets le Tudesque, qui étoit leur langue naturelle, il semble qu'ils n'aient été occupez que du soin d'apprendre eux-mêmes le latin que leurs sujets parloient. A peine trouve-t-on aujourd'hui dans la langue du Languedoc quelques mots, qui paroissent venir de la langue Germanique, & qu'on puisse par conséquent attribuer aux Goths Encore même y a-t-il lieu de douter si ces mots ne viennent point des François, qui parloient à peu-près la même langue, ou du moins si ce ne sont pas des mots communs à la langue Celtique & à la Germanique, qui comme on sçait, avoient du rapport ensemble Voici ceux de ces mots, dont l'origine paroît être la plus certaine

TABLE IV.

De quelques mots Languedociens, *qui paroissent venir de la Langue* Germanique *ou* Gothique.

BANCUS, en Allemand *Banck* Ce mot est en usage

en Italien, où l'on dit *Banco*, en François & en Languedocien, où l'on dit *Banc* dans la même signification.

BARGUS ou BARCUS, *Branche d'arbre* Ce mot se trouve dans cette signification dans la Loi Salique, *Tit.* 69 De-là vient en François le mot de *Branche* & de *Branco* en Languedocien Je crois que c'est de-là que viennent aussi, dans cette derniere langue, les mots de *Bargilles* pour dire les *tuiaux de chanvre* qu'on brise en les teillant, & de *Bargea* pour dire *teiller* ou *braser* le chanvre.

BAUGA ou BAUCA, *Boucle* Ce mot est emploié dans les Capitulaires de Charlemagne dans cette signification On prononce aujourd'hui *Boucle* en François & *Blouco* en Languedocien.

BRUNUS Turpin, ou du moins l'Auteur qui a écrit sous ce nom la vie de Charlemagne, a emploié ce mot dans cette histoire pour dire *Brun* Ce mot est encore en usage dans la même signification en François & en Languedocien Il paroît venir du mot Allemand *Braun*

GANS ou GANTO Ce mot signifie en Languedocien une *Oie* On appelle de même en Espagnol *Ganso*, le mâle d'une *Oie*, & *Gansa* la femelle Il y a grande apparence que ce mot vient originairement de la langue Germanique, puisque Pline (a) assure que les Germains appelloient les Oies, *Ganza* ou *Ganta*.

(a) Histor natural lib 10 cap 22.

HOSA, *Botte* ou *Bottine* Ce mot se trouve dans cette signification dans (b) Paul Diacre On dit en Allemand *Hose*, *Hosan* en Gallois, & *Hosen* ou *Housen* en bas-Breton dans la même signification A quelle de ces langues que ce mot ait appartenu originairement, il est visible que c'est la racine du mot *Triquouses*, dont on se sert en Languedoc pour dire des *Bas de toile*, qu'on boutonne sur le coté comme des guêtres Voiez ci-dessus, *Chapitre IV. Table II.*

(b) Lib. 4. de Gestis Longobardorum, cap. 23

MASCA, *Une Sorciere.* Ce mot se trouve dans les

Loix Lombardes, *Lib* 1 *Tit* 11 *leg* 9 On dit *une Maseo* en Languedoc dans la même signification.

SALA, en Allemand *Sall* Ce mot a signifié originairement *Maison*, & ordinairement *Maison Seigneuriale*. Il ne signifie plus qu'une piece de la maison, en François, en Italien, en Espagnol & en Languedocien, *la Salle*,

SKELLA ou SKILLA, *une Clochette*. On trouve dans la Loi Salique, (a) *Si quis Skellam de caballis furaverit*. On dit en Italien *Squilla*, & en Languedocien *Esquillo & Esquillon*.

(a) Tit, 281

SPORE en Allemand signifie *un Eperon*. C'est delà que vient le mot François *Eperon*, de même que le mot Languedocien *Esperou*

TERTUSSUS a signifié autrefois *un petit Cochon*. On trouve dans la Loi Salique, (b) *Si quis Tertussum porcellum furaverit* &c. On dit encore en Languedoc *un Tessou* dans la même signification.

(b) Tit, 2. §. 10

TRUFFA, *moquerie* : TRUFFARE, *se moquer* : TRUFFATOR, *moqueur*. On trouve ces mots dans ce sens dans les Auteurs qui ont écrit en latin depuis l'invasion des Barbares. On prétend qu'ils viennent du mot Allemand *Truffan*, qui a la même signification, mais d'où qu'ils puissent venir, ils sont en usage en Italien, en Espagnol & en Languedocien On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Strofarius*, *Strofossus*, pour *impostor*, *fraudator*, qui paroissent avoir la même origine

Les mots que le Languedoc tient des Goths, se réduisent à peu, comme on voit, supposé même que tous ceux que nous avons rapportez, soient d'origine Gothique. Ceux qu'il peut tenir des Sarrasins, sont encore en bien moindre nombre ; aussi les Sarrasins n'y ont-ils été les maîtres qu'environ 39 ou 40 ans, sans compter que faisant profession d'une religion entierement differente, leur domination devoit y être trop odieuse, pour que les habitans du païs voulussent adopter leur langue. Voici

QQq iii

les mots Languedociens, que je soupçonnerois venir de l'Arabe, qui étoit la langue des Sarrasins. Encore même, comme ces mots appartiennent à la Medecine, ou à la Botanique, & qu'on n'a pendant long-tems enseigné dans la Faculté de Montpellier, qui est ancienne, d'autre Médecine ni d'autre Botanique, que celle qu'on puisoit dans les Auteurs Arabes, serois-je tenté de croire que c'est par cette voie que plusieurs de ces mots se sont répandus dans cette Province.

J'ai consulté sur ces mots des personnes sçavantes dans la langue Arabe, & c'est d'après eux que je vais parler, en distinguant dans la Table suivante les mots qu'ils ont reconnu pour être véritablement Arabes, d'avec ceux dont l'origine ne leur a pas été connue.

TABLE V.

De quelques mots *usitez en* Languedoc, *qui paroissent venir de l'*Arabe.

ALGALOUSSÉS ou AIGALOUSSÉS. Plante appellée en latin (a) *Anonis spinosa flore purpureo*, & en françois *Arrestebœuf*. Comme cette plante est épineuse & piquante, ne pourroit-on pas soupçonner que le nom qu'elle porte en Languedoc, vient du mot latin *Aculeosa*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *Aculeata*; d'autant plus que les gens sçavans dans la Langue Arabe, que j'ai consultez, prétendent qu'il n'est point Arabe.

(a) Botanicon Monspeliense, in voce *Anonis*.

AMALUC signifie dans le bas Languedoc l'*Os Sacrum*, ou le *Croupion*. De-là viennent les mots d'*Amaluga*, dont on se sert dans le bas Languedoc pour dire *battre*, *rosser*; & de *s'Amaluga* pour dire *se froisser*, *se meurtrir* en tombant. Ce mot *Amaluc* est Arabe, & a en Arabe la même signification qu'en Languedocien.

ARGRALASSÉS. Espece d'arbrisseau appellé (b) *Genista-spartium* en latin, & en françois *Genest piquant*. Les gens habiles dans l'Arabe que j'ai consultez, ne

(b) Ibid. in voce *Genista spartium*.

reconnoissent point ce nom pour être Arabe. Viendroit-il donc du mot latin *Genista*, d'où les Arabes auroient fait *Algenista* ou *Algelista*, en y ajoutant leur article *Al*, comme ils ont fait *Almagestum*, *Alchimia*, & *Almanach*, en ajoutant cet article *Al* aux mots Grecs μέγιστ, χῆμα, Μὴν, μηνὸς.

ARNAVESSÉS. Espece d'arbrisseau appellé en latin (a) *Rhamnus cortice albo, foliis subrotundo, sive Paliurus*, & en françois *Paliure*. On doute de même que ce nom soit Arabe.

AUJUBIS signifie dans le bas Languedoc *une espece de gros raisin blanc, doux & mielleux*, dont on se sert pour faire des raisins secs. Joubert (b) assure qu'on dit en Arabe *Algibiz* dans la même signification. Il y a grande apparence que ce mot vient de la même racine que le mot *Angubin*, (c) qui signifie du *miel* en Persan.

BOTHOR. Ce mot est Arabe, (d) & il signifie *Tumor*, *Pustula*, *Varus*. C'est peut être de-là que vient le mot de *Bouton*, dont on se sert dans la même signification en François & en Languedocien.

FAUTERNO. Plante appellée (e) *Aristolochia Clematitis recta*, en François *Aristoloche*. Cette plante est connue aussi sous le nom d'*Aristolochia Sarracenica*, en François *Sarrazine*. Cependant on m'a assuré que le nom de *Fauterno* n'étoit point Arabe. Peut-être que comme cette plante est amere, on l'a appellée dans la basse latinité *Fel terræ*, d'où l'on a fait dans la suite *Fauterro* & *Fauterno*. Peut-être aussi que du nom de *Malum terræ*, *Pomme de terre*, qu'on donnoit à sa racine suivant (f) Joubert, on a fait *Mauterro*, & de là *Fauterno*.

GARACH ou GARAJAU. On appelle ainsi dans le Languedoc les Orgeolets, *Hordeola*, qui viennent aux paupieres, & en général tous les boutons qui naissent aux paupieres. Ce mot vient du mot Arabe *Garab*, ou avec l'article *Algarab*, qui signifie à peu-près la même

(a) Ibid. in voce *Rhamnus*.

(b) Sur Gui de Chauliac, dans l'interpretation des Dictions pathologiques, au mot Bothor.

(c) D'Herbelot, Biblioth. Orientale, au mot Angiubin.

(d) Joubert, ubi suprà.

(e) Botanicon Monspeliense, in voce *Aristolochia*.

(f) Interpretation des Dictions Pharmaceutiques de Gui de Chauliac.

chose, mais qui désigne plus particulierement les boutons qui se forment au grand angle de l'œil, à côté du nez. Voiez Avicenne, *Lib* 3 *Fen* 3. *Tract*. 2 *Cap* 14

JAUVER. C'est ainsi qu'on appelle le Persil, *Apium hortense sive Petroselinum* dans le bas Languedoc : On dit *Gimbert* dans le haut Languedoc *Dict. de Doujat*. Les Espagnols l'appellent de même *Julever*. Comme ce nom ne vient point du latin, qu'il n'a aucun rapport avec les noms qu'on donne au Persil dans les autres langues de l'Europe, & qu'il n'est en usage qu'en Languedoc & en Espagne, c'est-à-dire dans les deux pais de l'Europe, où les Sarrasins ont dominé, il me sembloit que ce mot devoit venir de l'Arabe, mais je n'ai pas pû en faire convenir les gens que j'ai consultez.

PER MOI ou PÉR MOIO. Maniere d'affirmation ou de serment en usage parmi le peuple du bas Languedoc. On croit communément que cela veut dire *Per mei*, *Per me*, *meâ fide*, mais si cela étoit, comme on ne dit pas *mei* en Languedoc, mais *ieou*, *ego*, ce n'est pas *Pér moi* qu'on devroit dire, mais *Per ieou*. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de cette expression. Je soupçonne qu'elle vient des Sarrasins, & qu'elle signifie *Per Maho* ou *Per Mahom*, c'est-à-dire, *Par Mahomet*. Et le Commentateur de Rabelais a déja eu (a) la même pensée. Il est certain qu'on a dit autrefois *Mahom* & *Maho* pour Mahomet, & l'on a pretendu que les Sarrasins avoient accoutumé de jurer par leur pretendu Prophete, comme il paroît par les deux vers suivans, pris d'une Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin, citée dans le Glossaire (b) de Du Cange,

Je croi que vous venez sçavoir nos portions,
Vous pensez à tenir le serment à Mahom.

(a) Sur le Livre 2. de Rabelais, *chap.* 19 *not.* 5.

(b) In voce *Mahom*.

SAFRAN. C'est ainsi qu'on nomme en françois & en Languedocien la plante & la fleur qu'on nomme en latin *Crocus*. Ce nom qui est Persan, devroit s'écrire & se prononcer *Zahafaran*. Les Arabes l'ont empruntédes Persans, & nous des Arabes.

SENEFIOU

SENEPIOU dans le bas Languedoc, SERRAMPIOU dans le haut Languedoc, & en Espagnol SERRAMPIONE, signifie la *Rougeole*, en latin *Morbilli*. Ces mots sont nouveaux dans ces langues, de même que la maladie qu'ils désignent. Viendroient-ils du nom de Jean Serapion, qui en a parlé dans le cours de Médecine qu'il avoit donné en Arabe, & qu'on a traduit en latin sous le titre de *Breviarium Medicinæ*? Mais il n'en parle pas assez amplement, pour avoir mérité de donner son nom à cette maladie. Quoiqu'il en soit, du moins est-il certain que ces mots ne sont pas Arabes, & que la Rougeole n'est connue chez les Arabes, chez qui elle est ancienne, que sous le nom d'*Hesbe*.

SUBETH signifie *Apoplexie*, ou *Carus*, en général toute sorte d'affection soporeuse. Ce mot qui est assez usité dans le bas Languedoc, est Arabe, & a été emploié par les Arabes dans la même signification. Voiez Avicenne, *Can. Medic. lib. 3. fen 1. Tract. 4. cap. 1. de Subeth & Caro.*

TRESCALAN. On nomme (a) ainsi dans le bas Languedoc le *Mille pertuis*, en grec *Hypericum*. Ce nom est Arabe. On le trouve designé dans l'*Onomasticum Medicum & Philosophicum* de Michel Toxites, où entre beaucoup d'autres noms barbares qu'on donne au Millepertuis, on l'appelle *Trustulon*, pour *Trescalan*.

(a) Botanicum Monspeliense, in voce hypericum.

Enfin le Languedocien a plusieurs mots qui ne paroissent pas venir du latin, & qui lui sont communs avec l'Espagnol, comme il paroît par la Table suivante. Il y a grande apparence que l'Espagne & le Languedoc les ont egalement reçus des Goths ou des Sarrasins, qui ont dominé successivement dans l'un & dans l'autre de ces pais. Il faudroit autrement les regarder comme des restes de l'ancienne langue Espagnole, & supposer qu'ils auroient passé dans le Languedoc à la faveur du commerce, qu'il y eut entre le Roiaume d'Aragon & le Languedoc, sur la fin de la seconde race de nos Rois, & au commencement de la troisième.

TABLE VI.

De plusieurs mots communs à l'Espagnol & au Languedocien

ALBAROA ou ALVARDA signifie en Espagnol *une espece de Selle rase* à l'usage des femmes. On dit en Languedoc *une Aubarda*.

BAHUL signifie en Espagnol *un Coffre couvert de peau*. On dit en Languedocien & en François *un Bahu*.

BALDE, ou DE BALDE signifie en Espagnol *pour néant*, *en vain*. On dit aussi *de Dalde* dans la même signification. En Languedoc on dit *de Bada*.

BARAJA en Espagnol signifie *mesler*. On dit dans le haut Languedoc *Barateja*.

BARRACANA. C'est en Espagnol une sorte de fortification. On croit que ce mot est Arabe d'origine. Il est en usage en Languedoc pour signifier *un Machicoulis*.

BREÑA signifie en Espagnol *un Buisson*, *un Hallier*. Dans le bas Languedoc *una Baragnada* signifie *une Haie*.

BROCA en Espagnol *un petit Clou*, ou *une teche de soulier*. On dit en Languedocien *una Broca* ou *Broquete*.

CALLAR signifie *se taire* en Espagnol, & en Languedocien.

CEVADA en Espagnol, *de l'Orge*, & en Languedocien *de l'Avoine*.

EMBUDO en Espagnol *un Entonnoir*. On dit en Languedocien *un Embut*.

EMBUTIR, en Espagnol *farcir*. Ce mot a à peu-près la même signification en Languedoc : il vient d'*Embudo*.

FALDA signifie en Espagnol *un habit de femme*, *les plis de l'habit*, *le sein*, & FALDETA, un petit cotillon. *Faudo* signifie en Languedoc *le Sein* ou *les Genoux*.

GALLOFO en Espagnol, *un belitre*, *un coquin*. Il a la même signification dans le bas Languedoc. Ce mot est en usage dans la langue Italienne dans le même sens. Je conjecture qu'il vient du nom de *Guelfe*, qui a autrefois désigné une faction, célebre par les guerres qu'elle a soutenues contre les Gibelins, & par les ravages dont elle a désolé l'Italie dans le XIII siécle. C'est ainsi que les noms de parti dégénérent ordinairement en noms d'injures. Ce qui peut autoriser cette conjecture, c'est qu'on se sert encore dans le bas Languedoc du nom de *Gibels*, c'est-à-dire du nom du parti contraire, comme d'une injure, dont la signification est à peu-près la même.

ISQUIERD en Espagnol, *Gauche*. On dit *Esquairo* ou *Esquero* en Languedoc.

MERMA en Espagnol, *diminution*, MERMAR, *diminuer*. On dit *Verma* dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc *Aberma*.

PARRAL en Espagnol *une Treille*. On appelle *Perran* dans le bas Languedoc les *petits jardins de paysan*, qui sont derriere leurs maisons, & où il y a ordinairement des *Treilles*.

PECILGAR en Espagnol *pincer*. On dit en Languedoc *Pessuga*. Viendroit-il du latin *pellem fugere*?

PICHEL *de Estanno*, en Espagnol *Pot d'Etain*. On dit dans le bas Languedoc *un Piché*, & c'est une mesure de vin d'une pinte & demie.

POTRO, en Espagnol *un jeune Poulain*. On a (a) appellé autrefois en François une jeune jument *une Poutre*. De-là vient le mot Languedocien *s'espoutra*, qui en parlant d'une jument, signifie *s'avorter*. M. Ménage croit que le mot de *Poutre* vient du latin *Pullitra*, jeune jument, du-

(a) Rabelais, Pantagr. liv. 4. ch. 43.

muniiif de *Pulla*, & il paroît avoir raison Ainsi *Espoutra* en Languedocien, viendroit d'*Expultiwrare*. Voiez Menage, *Dictionnaire Etymologique*, au mot *Poutre*.

R E N A en Espagnol *querelle*, & RENIR, quereller. On dit en Languedoc *Reno* & *Renà*. Voiez ci-dessus, *Chap. V. Table III*.

S E R R O en Espagnol *un Colline*, & SIERRA *une montagne*. En Languedoc *Serré* signifie *une Colline*.

T A L E N T O en Espagnol, *Envie*, *volonté*. TALEN signifie en Languedocien *Faim*.

T A P I A en Espagnol *Muraille de terre*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc dans la même signification.

T R A S T en Espagnol *vieux Meubles*, *vieilles Ferrailles*. On se sert de ce mot en Languedoc pour dire *une chose de néant* ou *de nulle valeur* De-là vient qu'on appelle *un Trast* ou *une Trasse*, un enfant qui n'a point de santé, & qu'on dit *Estrassa*, pour dire *perdre*, *emploier inutilement*.

CHAPITRE VII

Des Changemens arrivés dans la Langue du Languedoc, depuis que cette Province est unie à la Couronne de France, & de l'etat present de cette Langue.

SOUS les Rois de la premiere race, on parloit deux langues principales dans l'Empire des François, ou la plus grande partie du Languedoc se trouvoit déja comprise, l'une étoit la langue *Latine*, mais corrompue par quelques restes de Celtique, & par plusieurs mots étrangers, que les nations Germaniques avoient apportez. Et l'autre, la langue *Tudesque*, altérée aussi par le mélange de quelques mots latins, qui s'y étoient introduits. Les

Gaulois, qui avoient pris depuis long-tems le nom de *Romains*, parloient la premiere, qu'on appelloit langue *Romaine*, les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Germains &c. tant ceux qui avoient déja fixé leur demeure dans les Gaules, que ceux qui étoient encore au de-là du Rhin, se servoient de la seconde, qui étoit leur langue naturelle. De ces deux langues, la plus commune dans les Gaules, étoit la *Romaine*, parce que les Gaulois y étoient les plus nombreux; mais la *Tudesque* étoit la seule qui fût en usage dans la Germanie, & même dans les Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, où différentes nations Germaniques s'étoient établies depuis long-tems.

Cette distinction des deux Langues subsistoit dans le même état au commencement de la seconde race. On en trouve une preuve sensible dans un évenement, qui arriva sous le regne des Enfans de Louis le Debonnaire. Charles qu'on appella dans la suite le Chauve, & Louis de Baviere son frere, firent ensemble en 842 un Traité d'alliance contre l'Empereur Lothaire, leur frere aîné, dans lequel ils firent entrer les deux armées qu'ils commandoient. Louis, pour être entendu de celle que Charles avoit amenée des Gaules, jura l'alliance en langue Romaine. Charles, par la même raison, la jura en langue Tudesque, pour se faire entendre de l'armée de Louis, levée dans la Germanie. Après quoi les deux armées prêterent le même serment à leur tour; celle de Charles, en langue Romaine, & celle de Louis, en langue Tudesque, ce qui prouve que si le Tudesque étoit alors la langue commune de la Germanie, & des Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, le Romain l'étoit du reste des Gaules.

La langue Romaine s'est long-tems maintenue dans le même état dans les Gaules; mais enfin elle s'y est partagée insensiblement en deux langues differentes. La langue qu'on parloit dans la Celtique, & dans la plus grande partie de la Belgique, c'est-à-dire dans les provinces septentrionales des Gaules, quoique Romaine,

étoit grossiere & (a) peu correcte. Plusieurs raisons pouvoient y contribuer, moins de commerce avec les Romains, plus d'attachement pour le Celtique dont on avoit retenu beaucoup d'expressions, enfin plus de fréquentation avec les Nations Germaniques, qui y étoient plus nombreuses & établies depuis plus long-tems. Par des raisons directement contraires, la langue Romaine qui étoit en usage dans les provinces Méridionales, c'est-à-dire dans les Aquitaines, & sur-tout dans la Gaule Narbonnoise (b), étoit & plus correcte & plus pure, & nous en avons plusieurs témoignages exprès.

Cette difference a donné lieu peu-à-peu au partage, dont il est question. Cette langue plus grossiere, moins polie, peu exacte & peu réguliere, est devenue sous nos Rois de la troisiéme race, la langue la plus polie, la plus riche, & la plus élegante de l'Europe, c'est-à-dire est devenue la langue Françoise. L'autre, qui étoit autrefois plus pure & plus correcte, après s'être soutenue avec honneur par les vers des Poetes Provençaux ou *Troubadours*, tant qu'il y a eu des Princes souverains dans ces Provinces, est réduite depuis long-tems à la condition d'une langue provinciale, c'est-à-dire d'une langue méprisée de ceux même qui sont obligez de s'en servir.

Cependant il reste encore des vestiges certains de l'ancienne fraternité qu'il y a eue entre ces deux langues, & je croi que les réflexions suivantes suffiront pour la faire sentir.

1° Dans le Languedocien on ne connoît point d'inflexions ou de differentes terminaisons dans les déclinaisons des noms, & les cas n'y sont marquez que par des articles, de même qu'en François.

(a) Sidoine Apollinaire, *Lib. 3. Epist. 3.* appelle la langue qu'on parloit en Auvergne de son tems, *Celticus sermonis squama.*

(b) Sed dum cogito, *dit un Gaulois, que Sulpice Severe fait parler dans ses Dialogues*, me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum fuco, aut cothurno loquentem. *A quoi Sulpice Severe fait répondre un autre Interlocuteur*: Tu vero vel Celticè, aut si mavis Gallicè loquere, dummodo jam Martinum loquaris. *Dialog. 1. De virtut. Monachor. Orient. cap. 27.*

2°. Les tems & les modes des Verbes sont les mêmes qu'en François. Il y a * cinq tems simples & cinq tems composez à l'indicatif, deux tems simples & deux tems composez au subjonctif en Languedocien de même qu'en François. Ainsi à cet égard la Grammaire Françoise pourroit servir de Grammaire pour la langue du Languedoc.

3°. On se sert de même qu'en François, des Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, *Avé* & *Éstré*, pour former certains tems dans la plupart des modes, tant de la voix active que de la voix passive.

4°. Le Verbe *Avé*, *Avoir*, se conjugue par lui-même comme en François, & on dit *ai avut*, *aviei avut*, *auriei avut*, comme on dit en François *j'ai eu*, *j'avois eu*, *j'aurois eu*.

5° Le Verbe substantif *Éstré*, *Estre*, se suffit aussi à lui-même pour être conjugué, & c'est en cela que le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, où ce Verbe ne peut se conjuguer, que par le secours du Verbe *Avoir*. Ainsi on dit en Languedoc *soui estat*, *ere estat*, *series estat*, comme on dit en Italien *sono stato*, *ero stato*, *sarai stato*.

6° Il suit de-là 1°. Que le Verbe auxiliaire *Avé* suffit dans le Languedocien, pour former tous les tems des Verbes actifs, ou des Verbes neutres-actifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire, & c'est en cela que le Languedocien convient avec le François, dans lequel le verbe *Avoir* suffit pour ces Verbes à la formation des mêmes tems.

7° Il suit de-là 2°. que le Verbe *Éstré* suffit dans le Languedocien, de même que le Verbe *Essere* en Italien, pour former tous les tems des Verbes passifs, & des Verbes neutres-passifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire, & en cela le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, dans lequel il faut emploier les deux Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, pour former les tems de la voix passive, parce qu'on ne peut pas en François conjuguer le Verbe *Estre* par lui-même, sans le secours du verbe *Avoir*.

* Je suis la Grammaire Françoise du P. Buffier, Jesuite, qui me paroît être la plus conforme au génie de la Langue Françoise.

8° Il y a peu de verbes neutres-passifs dans le Languedocien. La vivacité de l'imagination de ceux qui parlent cette langue, les porte à donner de l'action à tous les verbes qui ont la forme active. Ils portent cette habitude jusques dans le François, & il y a long-tems qu'on se plaint que c'est par la frequentation des Gascons, que le Verbe *Sortir* (a) est devenu actif, que le Verbe *Monter* commence à le devenir, & que le Verbe *Tomber* le deviendra peut-être bien-tôt.

(a) Vaugelas Remarques sur la Langue Françoise, au mot *Sortir*.

9° C'est par une suite du même principe qu'il y a dans le Languedocien plusieurs tours de phrase plus vifs & plus énergiques que dans le François. On y dit, par exemple, *perque me rendio, faut que me prouvou puleu*, c'est-à-dire : *Pour que je me rende, il faut qu'on me prouve plutôt &c.* Je vois même que ces expressions s'établissent peu-à-peu dans la langue Françoise, & se font enfin adopter par ceux mêmes, qui avoient été les premiers à les condamner. On peut voir ce qu'a dit Vaugelas sur le *Pour que*.

10° Enfin le Languedocien, non plus que le François, ne connoît point cette inversion de mots dans une même phrase, qui étoit en usage chez les Grecs & chez les Latins, & à cet égard la construction dans le Languedocien est absolument la même que dans le François. Mais à l'égard des differens membres ou parties d'une même période, les inversions sont plus communes & plus hardies dans le Languedocien que dans le François, ce qui vient, à ce que je crois encore, de la vivacité de l'imagination dans le Languedoc, d'autant plus que c'est la nature seule qui enseigne ces inversions au peuple de cette province, & que l'art ni l'étude n'y ont aucune part.

En finissant ces réflexions sur la langue du Languedoc, je pourrois faire valoir en sa faveur le témoignage des Italiens (b), qui avouent eux-mêmes que la langue Italienne doit son origine & son accroissement à la langue Provençale, qui étoit la même que celle du Languedoc, que c'est d'elle qu'elle a reçu l'art Oratoire & l'art Poëtique. Que les Poëtes Provençaux ou Troubadours ont inventé

(b) Franc. Petrar. ha, Del Trionfo d'amore, cap. 4.
J. Le Alexandre Vel lutello, son Commentateur.
Speron Speroni, Dialogo delle Lingue.
Mario Equicola, De natura d'Amore, lib. 1 cap. 1.
Crescimbeni, Histor. de la volgar Poes. lib. 1 pag. 7 & lib. 2 pag. 87.

inventé la rime, ou l'ont du moins introduite en Occident. Enfin que ces Poetes doivent être regardez comme les restaurateurs de la Poësie en Europe, & comme les premiers modeles, qu'on y ait eu dans l'art d'ecrire en prose & en vers dans les Langues modernes. Ces témoignages sont vrais, & ils sont honorables, mais ces témoignages en rappellant le souvenir d'une prééminence depuis si long tems perdue, ne font que faire mieux sentir la décadence où cette langue est enfin tombée.

Cependant malgré cette décadence, la langue du Languedoc se conserve encore telle qu'elle a été dans les tems les plus glorieux pour elle. Le fait paroîtra singulier, & il n'est pas facile d'en trouver la cause. Ce n'est pas du moins au genie des habitans qu'il en faut faire honneur. Ils sont au contraire vifs & changeans, tranchons le mot, ils sont légers & variables. Ce seroit plutôt à l'oubli, où cette langue est tombée. Le peuple, quand il n'y a que lui qui parle une langue, ne s'avise guére d'y faire des changemens. Ce sont les Auteurs, qui en composant, cherchent à mieux dire que ceux qui les ont précédés, & qui par ce moien disent autrement, on sçait qu'en polissant toujours une langue, on l'exténue souvent, & qu'à coup sûr on l'altére toujours. Mais quand la cause en seroit ignorée, du moins le fait ne sçauroit-il être contesté.

Nous avons encore plusieurs ouvrages des anciens *Troubadours*, écrits dans le XII & le XIII siécles. Et à peine la langue dans laquelle ils sont écrits, differe-t-elle autant du langage qu'on parle aujourd'hui, que le François qui etoit en usage sous le régne de Louis XIII differe du François d'aprefent. Catel, (a) qui a fait autrefois la même observation, remarque qu'il avoit *une Histoire des guerres de Raimond le Vieux, Comte de Tolose, écrite en langage Tolosain*, & à son avis *du tems même, par un partisan du susdit Comte, dont le langage étoit semblable à celui qu'on parloit en* 1634. dans le tems même qu'il écrivoit, *bien que ce livre eût été écrit, à ce qu'il paroît, il y avoit alors plus de quatre cens ans.* Mais le titre qui prouve le mieux le peu de changement qu'a souf-

(a) Memoires de l'Histoire du Languedoc, pag. 110.

fert la langue du Languedoc, c'est la formule du serment que Louis le Germanique prêta en langue Romaine, dans l'alliance qu'il fit avec Charles le Chauve son frere, en 842. & la formule de celui qu'on fit prêter en même tems dans la même langue à l'armée de Charles, pour l'engager dans le même parti. Nithard (a) nous a conservé l'une & l'autre. On y reconnoît encore dans toutes les deux la tournure & les expressions de la langue latine, dont cette langue Romaine s'étoit formée, mais on y reconnoît aussi les mots & les terminaisons de la langue de Languedoc, telle qu'elle est aujourd'hui.

(a) De dissentionibus filiorum Ludovici Pii, lib. 3.

Pour le prouver je vais rapporter ces deux sermens en deux façons, premierement avec une version interlineaire en latin, & ensuite avec une version pareille en Languedocien, tel qu'on le parle aujourd'hui. Par ce moien j'expliquerai en même tems ces deux sermens, que Pontanus (b) avoue n'avoit pas pû entendre tout-à-fait, que le Pere Daniel (c) n'a peut être pas entendu non plus, du moins en entier, & qui sont assez mal expliquez dans la plupart de ceux qui en ont parlé.

(b) Origin. Francicar. lib. 6. cap. 24.
(c) Hist. de France Tom. 1. pag. 513. Edit. 4.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlinéaire en Latin

Pro Deo amore et pro Christiano populo & nostro
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro

commune salvamento, de istâ die in abante in quantum Deus sapere
commun salvament, dist di en avant in quant Deus savir

& posse mihi donat, sic salvabo eum istum meum fratrem Carolum
& podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo

& in adjuvamento & in quaque une causa, sic quomodo homo per
& in ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per

directum suum fratrem salvare debet [illegible] imò quid ille mihi
dreit son fradre salvar dist, * ino (*forte imo*) quid il mi

alterum faceret: Et ad Lotharium nullum placitum
altre si faret. Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid

* In eo quod ille
* In o quid il

mihi alterum sic
mi altre si

faceret.
faret. *Leibnitz, in Annalib. ad ann. 842.*

umquam prehendam, quod ei sit meo
numquam prindrai, * qui meon vocist (*fortè co-cist*) meon

fratri Karolo in damno sit.
fradre Karlo in damno sit.

* Quod meo, Que meon voluntate hi cist vol cist meo fratri meon fradre &c. *Leibnitz. Ibid.*

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille version interlineaire.

Si Ludwicus sacramentum, quod suo fratri Carolo jurat,
Si Ludwics sacrament, que son fradre Karlo jurat,

conservat, Et Carolus meus senior de sua parte
conserva, Et Karlus meos sendra (*senhor*) de sua parte

non illud tenet, si ego distornare non illum possem, nec
non lo tanit, si io returnar non l'int (*lem*) pois, ne

ego nec ullus quem ego distornare inde possim, in ullo adjuvamento
io ne uls cui (*que*) io retournar int pois, in nulla ajudha

contra Ludovicum non illi ivero.
contra Ludwics non li iver.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlineaire en Languedocien

Pèr Dieou amor et pèr lou Christian poplé & nostré commun
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro commun

salvament, desto jour én avant én tant qué Dieou sabé & poudé
salvament, dist di en avant in quant Deus sabir & podir

mé dounet, si salvarai aquesté meon frairé Carlé, & en
me dunat, si salvarai eo-cist meon fradre Karlo, & in

ajudo et en caduno causo, si commo on pér drét son
ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per dreit son

fraire sauva dea, emo (*aomo*) quiqoom el mé aueré si
fradre salvar dist, ino (*f. imò*) quid il mi altre si

faré; Et Lothario nul plait onques
fazet, Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid numquam

prendras, qué a aqueillé meou fraïré Carlé
prindrai, qui meon vocist (*co-isft*) meon fradre Karlo

in damn fié.
in damno sit.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille version interlineaire.

Sé Louis Jou sarment, qué à soun fra-ïé Carlé a jurat,
Si Ludwigs sacrament, que son fradre Karlo jurat,

conservo, Et qué Carlé mon senhou de sa part
conservat, Et Karlus meos sendra (*senhor*) de sua part

non lou tenié, sé iou destournar non lou poi, ni iou
non lo tanit, se io returnar non lint (*lint*) pois, ne io

ni degus qué iou destournar én puisso, en nullo ajuda
ne als cui (*que*) io returnar int pois, in nulla ajudha

contro Louis non li iren.
contra Ludwigs non li iver.

CHAPITRE VIII

De quelques opinions *ou* pratiques *du* paganisme, *qui subsistent encore parmi le peuple de* Languedoc.

LES anciens habitans de la Gaule Narbonnoise ont été dans les ténébres de l'idolatrie jusqu'au commencement du troisiéme siécle. Ce n'est guére que vers ce tems-là que l'Evangile commença de leur être annoncé avec succès, & les légendes qui y font remonter plus haut l'établissement de la Religion Chrétienne, méritent peu de croiance.

Les Volces, qui habitoient ce païs avant que les Romains s'en fussent rendu maîtres, avoient la même religion que le reste des Celtes ou Gaulois, & cette religion.

étoit très-differente de celle des Romains, pour le nombre & pour la qualité des Dieux qu'elle admettoit, de même que pour le culte qu'elle ordonnoit de leur rendre. Mais après l'an de Rome 633. environ 121 ans avant J. C le paganisme des Romains commença à s'introduire dans ce pais avec leur empire, & depuis ce tems-là le culte Gaulois & le culte Romain y furent presque toujours confondus, jusqu'à la destruction de l'idolatrie.

En recherchant les restes de la langue Celtique, qui subsistent encore dans le Languedoc, j'ai cru devoir rechercher en même tems les traces de l'un & de l'autre paganisme, de celui des Gaulois & de celui des Romains, qui pouvoient subsister dans cette province. Je sçai que la Religion Chrétienne qui est pure & sans tache, ne souffre point de mélange de religion étrangere, & par consequent je sçavois aussi que je ne trouverois point dans une province, où le Christianisme est établi depuis si long-tems, ni aucun culte idolatrique, ni aucune croiance opposée à la substance de la foi. Mais ce n'étoit pas-là non plus l'objet de mes recherches: Il y a des pratiques & des opinions presque indifferentes, quoique vicieuses peut-être dans leur origine, qu'on aura cru pouvoir tolerer ou mépriser. Il en est d'autres, qui quoique condamnables en soi, & souvent condamnées, ont pû se perpetuer parmi le peuple, presque toujours dénué de connoissance, & à qui l'exemple & l'habitude tiennent ordinairement lieu de raison. C'est-là ce que je m'étois proposé de rechercher, & si à cet égard mes recherches n'ont pas été bien abondantes, elles n'ont pas été non plus entiérement infructueuses.

I.

Des Fées.

La premiere opinion de cette espece qui m'ait frappé, est celle des Fées. il est visible qu'elle n'a pas pris naissance dans la Religion Chrétienne. Cette Reli-

gion n'admet au-dessus des hommes que des esprits de lumiere ou des esprits de tenebres, des Anges ou des Diables, & dans l'opinion du vulgaire les Fées ne sont ni l'un ni l'autre. Ce sont des femmes d'un ordre superieur à la nature humaine, dont le pouvoir, les connoissances, les talens excedent de beaucoup les bornes du pouvoir, des connoissances, & des talens des hommes, exemptes de plusieurs des infirmitez qui nous sont propres, mais soumises pourtant à beaucoup de besoins, à beaucoup de passions, à beaucoup d'accidens, & enfin à la mort; inégales entr'elles en âge, en beauté, en pouvoir, en lumieres, ordinairement bienfaisantes, quand elles sont jeunes & belles, sujettes à être chagrines, bourrues, mal faisantes, quand elles sont laides, ou prestes à le devenir en commençant à vieillir. On a prétendu qu'elles aimoient à se montrer habillées de blanc, & cette opinion a été cause qu'on les a souvent appellées les *Dames blanches*.

Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui vivoit au commencement du XIII. siécle, rapporte dans un Ouvrage adressé à l'Empereur Othon IV. (*a*) » que les Fées se choisissoient des Amans parmi les hom» mes, à qui elles procuroient toute sorte de biens, » tandis qu'ils leur étoient fidéles, mais aussi qu'elles ac» cabloient de malheurs, & qu'elles faisoient mourir » même, quand ils s'avisoient de les quitter pour se » marier, ou qu'ils avoient l'indiscretion de se vanter » de leurs faveurs. On fait encore les mêmes contes en Languedoc, & on les fait avec la même confiance que cet Auteur les a faits lui-même.

(*a*) A viris omni exceptione majoribus quotidie scimus probatum, quòd quosdam hujusmodi larvarum, quas *Fadas* nominant, Amatores esse audivimus, & cùm ad aliarum fœminarum matrimonia se transtulerunt, antè mortuos quàm cum superinductis carnali se copula immiscuerunt; plurimosque in summâ temporali felicitate vidimus stetisse, qui cùm ab hujusmodi Fadarum se abstraxerunt amplexibus, aut illas publicaverunt eloquio, non tantùm temporales successus, sed etiam miseræ vitæ solatium amiserunt. *Gervasius Tilleberiensis*, editus à Leibnitio inter Scriptores rerum Brunswicensium, *in Otiis Imperialibus, Lectione* 3 *cap.* 86.

Cette croiance des Fées a été assez universelle en Europe, mais elle paroît avoir été particulierement établie dans le Languedoc. Il n'est point de village dans cette province, où il n'y ait quelque vieux Château, ou quelque Antre, honoré de la demeure de quelque Fée, ou du moins quelque fontaine qui a servi à ses bains. Les plus ignorans & les plus grossiers y sçavent par cœur un grand nombre de vieux contes de Fées, qui se perpetuent par une tradition orale, qu'on raconte toujours avec les mêmes circonstances, & qu'on ne manque jamais d'orner de certaines vieilles phrases, qui paroissent être consacrées. Cependant il faut convenir que le peuple même n'y parle plus guére à présent des Fées, que comme de quelque chose qui a existé autrefois, & qui n'existe plus. Il semble par conséquent que cette croiance commence à s'affoiblir, mais je ne voudrois pas répondre qu'elle ne se renouvellât bien-tôt, si l'ignorance reprenoit jamais le dessus.

L'idée que nous venons de donner des Fées, ressemble beaucoup à celle que les Grecs & les Romains avoient des Nymphes des bois, ou des fontaines, c'est-à-dire des Dryades, des Hamadryades, des Oreades, des Napées & des Nayades. Aussi du Cange (a) a-t-il soupçonné que le nom de *Fée* venoit du nom de *Nymphe*, & cette conjecture pourroit être appuiée de l'autorité d'un ancien Scholiaste de Theocrite, qui a dit (b) que les *Nymphes sont des démons, qui apparoissent sur les montagnes sous la forme de femmes.* Cependant il est plus vraisemblable, que les Fées sont les *Deæ Fatuæ* des Romains, du moins le nom convient-il mieux. Ces Déesses étoient appellées *Fatuæ a fando*, parce qu'on leur attribuoit le privilege de predire l'avenir, & elles étoient regardées comme les femmes des Faunes & des Sylvains. Dans le fond ces deux opinions reviennent à peu-près au même, parce que ces Déesses *Fatuæ* tenoient dans la Mythologie des Romains à peu-près le même rang, que les Nymphes dont on vient de parler, dans la Mythologie des Grecs, tout comme le Faune & les Sylvains des Romains ne different guére du Pan & des Satyres des Grecs.

(a) In Glossario, in verbo *Fada*.

(b) [illegible] *in Scholiaste Theocriti, Idyll.* [illegible]

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que les Arabes & les autres Orientaux ont sur leurs *Ginn* & leurs *Peri* à peu-près les mêmes idées, qu'on a eues en Europe sur les Fées. Comme il ne paroît pas qu'ils les aient prises de nous, ni nous d'eux, & que nous n'avons jamais eu ensemble un commerce assez étroit, il faut en conclure, que ces opinions naissent d'elles-mêmes dans l'esprit, & que le penchant qu'a le peuple pour le merveilleux, & le plaisir qu'il trouve à expliquer facilement ce qui se passe par l'intervention d'Etres d'un ordre supérieur, les ont inspirées aux Orientaux, de même qu'aux Grecs, aux Romains & à nous.

II

Du Drac

La crainte du *Drac*, qui est très-commune dans le Languedoc, a pris de même naissance dans le Paganisme. L'idée qu'on se forme des Dracs, c'est que ce sont des esprits folets, capricieux, inquiets, ordinairement malfaisans : les meilleurs d'entr'eux se plaisent du moins à faire des malices & des tours de Page. On croit pourtant qu'ils prennent quelquefois certaines gens en amitié & qu'ils leur rendent d'assez grands services. Du reste on leur donne le pouvoir de se rendre invisibles ou de se montrer sous telle forme qu'il leur plaît.

(a) Otia Imperialia. Decis. 3. cap. 86.

Du tems de Gervais de Tillebery, Marechal du Roiaume d'Arles, qui écrivoit (a) en 1211, on étoit persuadé dans le bas Languedoc, * « que les Dracs prenoient » la forme humaine, quand il leur plaisoit, & qu'ils al» loient sous cette forme aux marchés, sans crainte d'être

* Dracos asserunt formam hominis assumere, sicque in forum publicum adventare sine cujusvis agnitione. Hos perhibent in cavernis fluviorum mansionem habere, & nunc in specie annulorum aureorum aut scyphorum mulieres allicere ac pueros in ripis fluminum balneantes, tum dum ista capiunt consequi, subito raptu cogentur ad intima delabi, nec plus hoc contingere dicunt, quam feminis lactantibus, quas Draci rapiunt, ut prolem suam infeliciter nutriant. Ibid. Decision. 3. cap. 85.

reconnus

» reconnus. *Selon cet Auteur* la demeure ordinaire des
» Dracs étoit dans les creux des rivieres, où ils tâchoient
» d'attirer les femmes & les enfans par l'appât d'une ba-
» gue ou d'un gobelet d'or, qu'ils faisoient nager sur
» l'eau. *Il ajoute* qu'ils recherchoient sur tout les nour-
» rices, dont ils avoient besoin pour nourrir leurs en-
» fans, & il raconte à ce sujet une histoire, ou plutôt
» une fable, à laquelle il paroît ajouter foi. »

On ne connoît plus dans le Languedoc les enfans des Dracs, ni le besoin qu'ils ont de nourrices, mais on y conte encore ce que Gervais de Tillebery dit des bagues & des gobelets d'or, que les Dracs font nager sur les gouffres des rivieres, pour y attirer les femmes & les enfans. Cependant l'opinion commune est que les Dracs fixent ordinairement leur demeure dans quelque vieille maison inhabitée, ou dans quelque endroit reculé des maisons qui sont habitées, & que c'est de-là qu'ils font des excursions dans le voisinage, quand il leur plaît. C'est-là ce qu'on appelle dans le bas Languedoc, (a) *Treva*. La peur qu'on avoit autrefois des Dracs, y est bien diminuée, mais elle n'y est ni finie, ni prête à y finir. Les paisans & les Domestiques y tremblent encore dans la nuit au seul nom du Drac, plusieurs s'imaginent même l'avoir vû, & il n'y a presque point de village, où il n'y ait quelque maison décriée, sous prétexte qu'elle sert de retraite au Drac.

(a) Ce mot est Celtique & signifie *habiter*. Voyez ci dessus *chap. IV de la derniere Partie, pag. 476*.

Sur la description qu'on vient de faire, il est aisé de reconnoître que les bons Dracs sont les Dieux *Lares* ou *Penates* du Paganisme Romain, & que les mauvais sont les *Lemures*. Selon les Romains, les *Lares* * étoient les Manes des gens de bien, qui après leur mort gouvernoient † paisiblement la famille de leurs descendans, & s'attachoient à y maintenir l'ordre, au lieu que les

* Animus humanus exutus & liber, stipendiis vitæ corpore suo abjuratis . . . . . qui posterorum suorum curam sortitus pacato & quieto numine domum possidet, *Lar* dicitur *familiaris*, Apuleius, *De Deo Socratis*.

† Plautus in *Aulularia Prologo*.

Larves ou *Lemures* etoient † les Manes de ceux qui par leurs crimes avoient mérité d'être punis après leur mort, & qui cherchoient à s'en dédommager en tourmentant ceux qui vivoient. C'est sur ce principe que Nonius Marcellus (a) dit que les Lemures sont *Larvæ nocturnæ & terrificationes imaginum & bestiarum* qu'Apulée (b) les appelle *noctium occursacula, bustorum formidamina, sepulchrorum terriculamenta* Et que S. Jerôme (c) dit que la nature des Larves ou Lemures *est terrere parvulos, & in angulis garrire tenebrosis*

J'avois cru (d) que le nom de *Drac* venoit du mot Celtique *Drwg*, qui signifioit *mechant*, & cette étymologie paroissoit assez vraisemblable Cependant elle est absolument detruite par le fragment d'une Dissertation écrite en grec, intitulée *De Draconibus*, περὶ δρακόντων, & attribuée à S. Jean Damascene par le P Lequien, qui a procuré en 1712 la derniere édition des Œuvres de ce Pere. Dans cette Dissertation on refute l'opinion frivole des Dragons, qui etoit établie du tems de l'Auteur, & il paroît par ce qu'on en dit, qu'on entendoit alors par le nom de *Dragons*, à peu-près ce qu'on entend encore en Languedoc par celui de *Dracs* Sur ce pied le nom de *Drac* ne seroit plus un nom Celtique, mais un nom originairement grec, qui auroit été porté dans le Languedoc par les Romains, qui l'avoient adopté.

(a) De proprietate sermonis, cap. 2.

(b) Apologia pro seipso prima.

(c) Præfat in lib. Hebraicar. quæstion in Genesim

(d) Ci dessus ch. V. de cette Partie pag. 41.

III.

De la répugnance à se marier dans le mois de Mai

C'est un usage reçu parmi le peuple du bas Languedoc, de ne se point marier dans le mois de Mai On prétend que ceux qui se marient dans ce mois, meurent bien-tôt, & pour éviter ce malheur, on se hâte de con-

† Qui verò propter adversa vitæ merita nullis bonis sedibus in terrâ vagatione ceu quodam exilio puniuntur, inane terriculamentum bonis hominibus, cæterùm noxium malis, hunc plerique *Larvam* perhibent. Apuleius *ubi suprà.*

clure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de differer jusqu'au mois de Juin.

On comprend bien que ceux même qui agissent ainsi, ne sçauroient rendre aucune raison de leur conduite. Tel est l'usage qu'ils ont vû pratiquer, tel est l'usage qu'ils pratiquent eux-mêmes sans sçavoir pourquoi. Mais il suffit de connoître les coutumes des Romains, pour juger que c'est d'eux que cette pratique est venue, & qu'elle est une dépendance des cérémonies païennes. Les Romains célébroient dans le mois de Mai, les *Lemuries*, c'est-à-dire les fêtes consacrées aux Lemures. Pendant ce tems-là on fermoit les Temples, & on évitoit de se marier. On assuroit même que celles qui méprisoient cette précaution, mouroient bien-tôt, comme on l'apprend (*a*) d'Ovide.

(*a*) Fastor. Lib. 5.

> Fana tamen Veteres illis clausere diebus,
> Ut nunc ferali tempore operta vides,
> Nec Viduæ tædis eadem, nec Virginis apta
> Tempora. Quæ nupsit, non diuturna fuit.
> Hac quoque de causâ, si te proverbia tangunt,
> *Mense malas Maio nubere* vulgus ait.

Le même usage subsistoit encore à Rome du tems de Plutarque, qui (*b*) assure que parmi les Romains on ne se marioit point dans le mois de Mai, mais qu'on y attendoit le mois de Juin. *Non nubunt mense Maio, sed expectant Junium, qui post Maium proximus est.* Et même du tems de Porphyrion, ancien Scholiaste d'Horace, (*c*) qui remarque aussi que les Lemuries, qu'on célébroit dans le mois de Mai, étoient cause qu'on faisoit scrupule de se marier dans ce mois. *Lemuria mense Maio celebrantur.... ob quam rem Maio mense religio est nubere.*

(*b*) Quæstione Romanæ 86.

(*c*) In Horatii Epistolam Lib. I. I.

I V.

Du culte religieux des Etangs & des Sources.

Seneque nous (*d*) apprend que les Romains honoroient d'un culte religieux les sources d'eau chaude, & même

(*d*) Epistolar. Lib. 4. Epistol. 41.

les etangs & les lacs, sur-tout quand ils étoient dans un lieu fort sombre ou fort élevé *Coluntur aquarum calentium fontes, & stagna quadam vel opacitas, vel immensa altitudo Sacravit.*

Les Gaulois étoient dans le même usage, du moins à l'égard des lacs qui étoient sur des lieux élevez, & l'on trouve sur cela une histoire remarquable dans (a) Gregoire de Tours. » Il y avoit, *dit-il*, sur une montagne du Gevaudan, appel- » lée *Helanus*, un lac où les habitans des environs se ren- » doient tous les ans, & où ils jettoient en forme d'of- » frandes, des étoffes, des toisons entieres, des froma- » ges, de la cire, des pains, & plusieurs autres pareilles » choses, chacun selon ses facultez. Pendant trois jours on » y faisoit grand chere, mais le quatriéme jour, quand on » vouloit revenir, il s'élevoit un orage violent avec tant » d'éclairs, de tonnerres, de pluie & de grêle, qu'on » désesperoit presque de la vie & du retour. Gregoire de Tours *ajoute*, « que long-tems après un Evêque de » la ville voisine (apparemment *de Javouls*) ayant fait » bâtir, sur les bords de ce lac, une Eglise en l'hon- » neur de Saint Hilaire de Poitiers, il réussit enfin par ses prédications à changer ce culte païen en un culte légitime de S. Hilaire, ce qui fit cesser les orages, qui arrivoient dans le tems du départ.

Je ne sçai s'il reste encore dans le Gevaudan quelque

(a) Mons erat in Gabalitano territorio, cognomento *Helanus*, lacum habens magnum, ad quem certo tempore multitudo rusticorum quasi libamina lacui illi exhibens linteamina projiciebat, ac pannos, qui ad usum vestimenti virilis præbentur: nonnulli lanæ vellera, plurimi etiam formas casei ac ceræ vel panis, diversasque species, unusquisque juxta vires suas. . . . . Veniebant autem cum plaustris potum cibumque deferentes, mactantes animalia & per triduum epulantes. Quartâ autem die, cum discedere deberent, anticipabat eos tempestas cum tonitruo & coruscatione validâ, & in tantum imber ingens cum lapidum violentia descendebat, ut vix se quisquam eorum putaret evadere. Sic fiebat per singulos annos. . . . . Post multa verò tempora quidam Sacerdos ex urbe ipsa Episcopatu assumpto. . . . . Dei Basilicam in honore Beati Hilarii Pictaviensis eminus ad oram stagni ædificavit. . . . . Tunc homines compuncti & corde conversi sunt, ... & tempestas deinde ab illo loco prohibita est. *Gregorius Turonensis, De gloriâ Confessorum cap. 2.*

connoissance de ce lac, ou quelque vestige de cette dévotion mais en lisant ce passage de Gregoire de Tours, il me semble voir ce qui se pratique tous les ans dans le pais de Foix. Il y a sur une haute montagne, appellée *Thabor*, un lac très-profond, & sur les bords de ce lac une Eglise bâtie sous l'invocation de S. Barthelemi. Les habitans des lieux circonvoisins s'y rendent en foule tous les ans le 24 du mois d'Août, comme ceux du Gevaudan avoient accoutumé de se rendre tous les ans au lac du Mont *Helanus*.

Il est vrai que les gens du pais de Foix assistent aux Messes qu'on célèbre alors sur le *Thabor*, non seulement dans l'Eglise, mais même sur un Autel qui est à découvert. *Incolæ*,(a) dit P. J. Fabre, Médecin de Castelnaudarri, *singulis annis mense Augusto Montem hunc conscendunt ad sacrum audiendum, quod inibi quotannis celebratur in honorem Divi Bartholomæi, in Ecclesia Bartholomæo sacratâ.* Mais il y a apparence que cette dévotion n'y a été établie, de même que sur le Mont *Helanus*, que pour sanctifier un reste de paganisme qu'il n'étoit pas aisé d'abolir. C'est ainsi que S. Gregoire* le Grand permit aux Anglois nouvellement convertis à la foi, de continuer de s'assembler en certains tems de l'année autour de leurs anciens Temples, qui avoient été changez en Eglises, d'y faire des feuillées de branches d'arbres suivant leur coutume, & d'y célébrer les banquets religieux qu'ils y faisoient auparavant, pourvû que ce ne fût plus que pour les manger, qu'on tuât les bœufs qu'on y immoloit autrefois aux Idoles. La raison que le Pape rend lui-même de cette tolérance, ne sçauroit être plus sage, « c'est parce qu'il est

(a) Hydrograph. Spagyr. c. Lib. 1. cap. 1.

* Quia boves solent (*Angli*) in sacrificio dæmonum multos occidere, debet his etiam hac de re aliqua solemnitas immutari, ut die dedicationis, vel natalitiis Martyrum, quorum illic reliquiæ ponuntur, tabernacula circa easdem Ecclesias, quæ ex fanis commutatæ sunt, de ramis arborum faciant, & religiosis conviviis solemnitatem celebrent, nec Diabolo jam animalia immolent, sed ad laudem Dei in esum suum animalia occidant, & Donatori omnium de satietate suâ gratias referant. ..... Nam duris mentibus simul omnia abscindere impossibile esse non dubium est. *Sanctus Gregorius. Lib. XI. Epistol. 76.* ad Melitum Abbatem in Franciâ.

» difficile, *dit-il*, avec des esprits grossiers & entêtez » de pouvoir d'abord tout retrancher. *Nam duris mentibus simul omnia abscindere impossibile esse non dubium est.*

Je croi au reste entrevoir dans ce qu'on pratique encore sur la montagne de Thabor ou de S. Barthelemi, des marques des sacrifices qu'on y faisoit autrefois. Les Messes finies, on repand des cendres sur l'Autel qui est à découvert, & on trace sur ces cendres le nom de JESUS, ou tel autre nom qu'on veut. On s'imagine que cette cérémonie n'a d'autre objet, que de prouver que le sommet de cette montagne est au-dessus de la region des pluies & des vents, & l'on prétend en effet que l'année d'après on retrouve les cendres dans le même état, sans que les caracteres qu'on y avoient tracez, soient effacez. *Post sacrum celebratum*, dit P. J. Fabre, *super lapides altaris, qui sub Jove aperto sunt, cineres spargunt & digitis scribunt nomen* CHRISTI *& varia alia nomina ad placitum, sequente anno redeuntes inveniunt cineres intactos & eadem plane nomina super cineres digitis delineata.* Mais cela ne laisse pas de paroître suspect, & il y a lieu de soupçonner que cet usage de repandre des cendres sur l'Autel, vient de ce qu'on y en laissoit autrefois après les sacrifices, qu'on y avoit faits.

Enfin pour achever le parallele, on prétend que le lac de S. Barthelemi, si l'on en agite l'eau, excite sur le champ des orages très-violens, accompagnez d'éclairs & de tonnerres. *Vulgo fertur*, (a) continue le même Fabre, *ejus* (lacus) *aquas motu aliquo arte facta commotas vel lapidum jactu, vel agitatione baculorum, dare & excitare pluvias insignes, tonitrua, & fulgura.* Je suis bien convaincu que le fait est faux, mais tout faux qu'il est, il sert du moins à prouver qu'on debite encore du lac de la montagne de S. Barthelemi à peu-près les mêmes contes, qu'on débitoit du tems de Gregoire de Tours, du lac du Mont *Helanus*.

(a) Ibidem

V.

De trois présages superstitieux, le Tintement d'oreille, le Tressaillement des paupieres & l'Eternuement

Les Grecs & les Romains admettoient trois sortes de présages domestiques, (a) *tria Omina*, dit Ausone & ces trois sortes de presages sont encore en usage parmi le peuple, non seulement dans le Languedoc, mais aussi dans le reste de l'Europe

Le premier de ces présages étoit le Tintement d'oreille, *Tinnitus aurium*, qui, à ce qu'on s'imaginoit, annonçoit à celui qui l'avoit, qu'on parloit de lui C'est ainsi (b) qu'Aristenete fait dire à une femme dans une lettre à son Amant, *Je sens que les oreilles me tintent toutes les fois que je me rappelle votre souvenir dans l'excès de ma douleur.* C'est ainsi que Pline dit (c) *Quin & absentes tinnitu aurium præsentire sermones de se receptum est.* C'est sur le fondement de la même opinion, qu'on dit dans une ancienne (d) Epigramme

> Garrula quid totis resonat mihi noctibus auris?
> Nescio quem dicis nunc meminisse mei.
> Hic quis sit quæris? Resonant tibi noctibus aures,
> Et resonant totis, Delia te loquitur.

Cette opinion, toute frivole qu'elle est, subsiste encore parmi le peuple, & l'on entend dire sérieusement à la plupart de ceux à qui les oreilles tintent, ou comme on dit vulgairement, à qui les oreilles *cornent*, qu'on parle d'eux, en bien, si c'est l'oreille droite, & en mal, si c'est la gauche

La seconde sorte de presage étoit le Tressaillement des paupieres, *Subsultus palpebrarum* C'étoit chez les Grecs & chez les Romains un presage de bonheur, quand il arrivoit aux paupieres de l'œil droit, & de malheur quand il arrivoit à celles de l'œil gauche Dans * Theocrite le

(a) In Edyll XI. *sive Grypho ternarii numeri.*

(b) [illegible Greek] Lib. I Epist. 13.

(c) Histor natural. lib 28. cap. 2.

(d) In Poemat. & Epigrammat. veteribus.

* [illegible Greek]
Αὐτάν... Subsilit oculus meus dexter, igitur videbo illam... Theocritus Idyll. 3.

treſſaillement de l'œil droit eſt annoncé comme une marque d'un bonheur prochain, & dans Plaute (a) un eſclave qui promet à ſon maître de lui procurer l'argent dont il a beſoin, ne lui donne d'autre garantie de ce qu'il promet que le treſſaillement de ſa paupiere

(a) Pſeudol. Act. 1, Scen. 1.

Unde dicam neſcio,
Niſi quia futurum eſt, ita ſupercilium ſalit.

Comme on appelloit en grec ce treſſaillement des paupieres, πάλμος, le préſage qu'on en tiroit s'appelloit auſſi οἰώνισμα παλμικὸς, *Omen palmicum*, ſuivant Suidas. On étendit dans la ſuite le même privilege aux treſſaillemens des autres parties du corps, & la ſuperſtition s'accrut enfin à un tel point, qu'on donna un nom particulier à ceux qui prétendoient ſur ces mouvemens prédire l'avenir. *Salisatores*, (b) dit Iſidore, *vocati ſunt, qui dum eis membrorum quæcunque partes ſalierint, aliquid ſibi exinde proſperum ſeu triſte ſignificari prædicunt*

(b) Origin. lib. 8. cap. 9.

Cet entêtement n'eſt point encore fini Le treſſaillement de paupieres, qui n'eſt qu'un leger mouvement convulſif des muſcles de ces parties, ou un battement un peu plus fort qu'à l'ordinaire des arteres, & qui par conſéquent n'a rien de dangereux, ne laiſſe pas de reveiller l'attention de ceux qui l'éprouvent. On l'appelle *le rat* en Languedoc, & à Paris *la petite ſouris* Et le peuple croit pouvoir en tirer des préſages en bien ou en mal, ſuivant que ce mouvement ſe fait ſentir dans les paupieres de l'œil droit, ou dans celles de l'œil gauche

Cette ſorte de ſuperſtition eſt encore plus commune en Aſie qu'en Europe Les Mahometans (c) obſervent ſcrupuleuſement ces ſortes de treſſaillemens involontaires de l'œil, des paupieres, des lévres, &c qu'ils appellent en Arabe *Ekhtelage* & en Turc *Sekir*. Ils ont ſur cette matiere pluſieurs Livres, & un entr'autres fort célébre, intitulé *Ketabal Ekhtelage*, ou *Elm al Ekhtelage*, qui traite des préſages qu'on doit tirer de ces treſſaillemens, & qui marque les differentes prieres, qu'il faut faire ſelon les differentes parties du corps, où ces treſſaillemens arrivent.

(c) D'Herbelot, Biblioth Orientale sur mots Ekhtelage & Sekir

On

On attribue même cet Ouvrage (*a*) à un des douze premiers Imams de la race d'Ali. Tant il est vrai que les fables les plus grossieres ne manquent jamais de partisans pour les appuier. *Nullum* (*b*) *tam impudens mendacium est, ut teste careat.*

Enfin la troisiéme espece de présage, étoit l'Eternuement, *Sternutamentum*, que les Grecs & les Romains estimoient heureux ou malheureux, suivant qu'on éternuoit à droite ou à gauche. Plutarque (*c*) rapporte que le Prêtre, qui faisoit un sacrifice solemnel avant la bataille de Salamine, prédit la victoire à Themistocle, sur ce qu'il entendit éternuer du côté droit, pendant le sacrifice, & personne n'ignore ce que signifient ces mots (*d*) dans Catulle,

> Amor sinistrâ antè
> Dextram sternuit approbationem.

C'étoit pour détourner les mauvais presages, qu'on craignoit des éternuemens, ou pour hater les présages heureux qu'on croioit pouvoir en tirer, qu'on avoit accoutumé de faire des vœux pour ceux qui éternuoient. L'Empereur Tibere regardoit cette précaution comme si nécessaire, qu'il trouvoit mauvais qu'on y manquât à son égard, même en voiture. *Cur sternutamentis salutamur*, dit (*e*) Pline: *Quod etiam Tiberium Cæsarem, tristissimum, ut constat, hominum, in vehiculo exegisse tradunt.*

Quant à present je ne sçache personne, qui s'avise de tirer aucun présage des éternuemens, de quelque maniere, & de quelque côté qu'on éternue, mais la coutume de saluer ceux qui éternuent, & de former des vœux pour eux, subsiste encore, & fait même partie de la civilité dans presque toute l'Europe.

VI.

De l'attention superstitieuse à écraser ou percer les coques d'œufs, quand elles sont vuides.

Je me suis souvent trouvé en Languedoc avec des gens, qui avoient une attention superstitieuse à écraser les co-

(*a*) Giafer ben Mohammed el Sadik. *Idem, ibid.*

(*b*) Plin. natural. hist. lib. 8. cap. 22.

(*c*) In Themistocle.

(*d*) Epigram. 45.

(*e*) Histor. natural. lib. 28. cap. 2.

ques des œufs, qu'ils avoient mangez, ou du moins à les percer de plusieurs trous, & c'est d'eux que j'ai sçu qu'ils croioient prevenir par-là des malheurs, où ils craignoient d'être autrement exposez. J'ai long-tems ignoré quelle pouvoit être l'origine d'une pratique & d'une opinion si singulieres, mais j'ai enfin découvert que cette pratique avoit été en usage parmi les Romains, & la preuve n'en sçauroit être plus expresse. *Defigi etiam deprecationibus nemo non metuit*, dit (a) Pline, en rapportant plusieurs pratiques superstitieuses des Romains, pour éviter les fascinations, après quoi il ajoute, *Huc pertinet Ovorum, ut exsorbuerit quisque, calices * cochlearibus protinus frangi, aut eosdem cochlearibus perforari*. Par où il paroît que la même pratique étoit autrefois établie à Rome, & qu'elle étoit fondée sur la crainte ridicule, qu'on ne se servît des coques d'œufs, si elles étoient entieres, pour faire quelque charme contre ceux qui avoient mangé les œufs.

(a) Ibidem.

* Cochlearum cus. Le P. Hardouin.

VII.

Des representations d'homme, qu'on faisoit avec de la pâte.

Il est certain qu'une des anciennes superstitions des Belges (b) étoit de faire des représentations d'homme avec de la pâte. Comme le Paganisme des autres Gaulois étoit à peu-près le même, il y a grande apparence qu'ils avoient aussi la même coutume. C'étoit pour la nouvelle année, qui étoit chez ces peuples une très-grande fête, que cette cérémonie se pratiquoit. Il paroît par le Concile de Leptines (c) dans le Diocèse de Cambrai, tenu en 743. qu'on étoit encore alors dans l'usage de faire paitrir du pain exprès pour cette superstition, au commencement de l'année.

(b) Hist. de l'Eglise Gallicane, par le P. Longueval. Tom. 4. pag. 250.

(c) Edition du P. Hardouin, Tom. 3. pag. 1922.

C'est-là, à ce que je croi, l'origine d'un usage, qui subsiste encore dans le bas Languedoc. On y fait durant les huit jours, qu'il y a de Noel au premier jour de l'an, des gâteaux, grossierement façonnez en forme d'homme, & on les envoie en présent aux enfans. Voilà la pratique paienne. Il est vrai qu'on donne à ces gâ-

teaux le nom d'*Esteves*, c'est-à-dire d'*Etiennes*, parce que c'est vers la fête de S. Etienne, qu'on les fait. Et voilà le correctif qu'on a trouvé pour tâcher de rectifier une pratique superstitieuse dans son origine, qu'on ne pouvoit pas abolir

VIII.

De quelques manieres d'affirmer qui sont en usage parmi le peuple, & qui paroissent venir du Paganisme.

Enfin rien n'est plus ordinaire dans le haut Languedoc, que d'entendre jurer le peuple par le feu, ou par la lumiere d'une chandelle, qu'ils auront devant eux, *per aquést fuec, per aquest lum*, y dit-on, à tout moment, sur tout à Toulouse. Ces sermens sont plus ridicules encore, que celui que (a) Virgile met dans la bouche de Sinon, quand il lui fait prendre à témoin le soleil & les astres.

(a) Æneid. Lib. 2.

> Vos æterni ignes, & non violabile vestrum
> Testor numen, ait.

Mais ils ne le sont pas plus que ceux (b) de Socrate & de Zenon, dont l'un juroit par le chien, *per canem*, & l'autre par le cappier, *per capparim*.

(b) Athen. Deip. nosoph. lib. 9.

Nous avons parlé ci-dessus (c) d'une espece d'affirmation fort commune dans le bas Languedoc, qui est *pér moi*; mais cette affirmation, comme nous l'avons remarqué, semble venir des Sarrasins plutôt que des Païens, ce qui fait aussi qu'elle n'est en usage que dans le bas Languedoc, où les Sarrasins ont dominé.

(c) Pag. 456.

Je pourrois ajouter plusieurs autres exemples pareils de superstition, comme la confiance aux Amuletes, qu'on appelle en Languedoc *des Breus*, (*breves sententiæ*) les superstitions de la veille de la Saint Jean, les fascinations sans nombre qu'on emploie pour faire perdre le lait, pour nouer l'aiguillette, pour enclaver les chevaux, pour attirer la mortalité sur les troupeaux, la crainte des présages ridicules, comme d'un miroir cassé,

d'une saliere renversée, la foi que l'on ajoute aux songes; la coutume de faire tourner le sas, pour découvrir les voleurs &c. Mais quoique la plupart de ces pratiques ou de ces opinions aient quelque rapport avec des usages ou des préjugez constamment reçus chez les Romains, je ne voudrois pas assurer, qu'elles fussent toutes d'une date aussi ancienne. Ce seroit mal connoître les hommes, & sur tout les hommes ignorans, que de douter qu'ils ne soient toujours propres à s'infatuer de nouvelles erreurs. D'un côté l'ignorance, la paresse, le penchant à décider, le goût pour le merveilleux, doivent enfanter des fables & des chimeres nouvelles, & en enfantent en effet tous les jours. Et de l'autre côté l'interêt qu'on prend à l'avenir, le desir d'en être instruit, l'envie de hâter le bien qu'on attend, ou de prevenir le mal qu'on craint, donnent non seulement du credit à des vieilles pratiques, frivoles, ridicules, superstitieuses, mais en font imaginer de nouvelles. Ainsi la credulité, la superstition, l'erreur, sont pour le peuple des maladies de tous les siecles, & des maladies entierement incurables.

CHAPITRE IX.

Histoire des Ports de Mer *&* *du* Commerce maritime *de la province de* Languedoc.

QUOIQUE les provinces de Languedoc & de Provence soient limitrophes, placées sur la même côte & au même aspect, & exposées aux mêmes vents, elles sont cependant très-inégalement partagées des avantages nécessaires pour le commerce maritime. Il y a en Provence plusieurs ports de mer, naturels, excellens, & qui se maintiennent † depuis plusieurs siécles. Le port de Marseille subsiste depuis la fondation de cette ville, environ

† Je ne sçai point sur la côte de Provence d'autre port considérable, qui ait été comblé, que celui de Frejus. On en peut voir la cause dans Gassendi, In vita *Peireskii, ad ann. 1634.*

600. ans avant J. C. Strabon (a) a parlé de celui d'Antibes. Celui de Toulon est connu depuis le tems de l'Auteur de l'*Itineraire d'Antonin*. On pourroit même en compter encore plusieurs autres, dont il est parlé dans la *Description des Ports*, qu'on trouve à la suite de cet Itineraire. C'est tout le contraire en Languedoc ; les Ports y ont été toujours rares, il n'y en a jamais eu qu'à force d'art, & ceux qu'on y a faits avec beaucoup de travail, y ont été jusqu'à present bien-tôt détruits.

Je n'entreprends point de rechercher ici les causes de cette difference : elles ont été suffisamment expliquées (b) ailleurs. Je me propose seulement de traiter historiquement des differens Ports de mer, qu'on a successivement faits en Languedoc, de marquer le tems à peu-près que chacun a subsisté, & d'expliquer les changemens dans le commerce maritime de cette province, qui ont été produits par les changemens des Ports.

(a) Geograph. lib. 4.

(b) Partie II. Chap. XI.

I.

Des differents Ports de mer, dont on s'est servi successivement en Languedoc.

I. Narbonne est le plus ancien port de mer de Languedoc, dont on ait connoissance. Strabon (c) marque que c'étoit de son tems, c'est-à-dire sous l'Empire d'Auguste & sous celui de Tibere, le havre & l'arsenal maritime des Arecomiques, *Arecomicorum navale*, ce qui prouve que les Arecomiques dont Nismes étoit la Capitale, n'avoient point d'autre port plus à portée, puisqu'ils étoient obligez de se servir de celui de Narbonne, quoique situé à l'extremité de leur pais.

Ce témoignage de Strabon sur le Port de Narbonne, ne veut point dire que cette ville fut de son tems sur le bord de la mer, ni même qu'elle en fut plus près qu'elle l'est aujourd'hui. La côte ne s'est presque point accrue de ce côté là, & nous avons (d) déja remarqué, que la ville de Narbonne étoit autrefois, du tems de Pline, c'est-à-dire sous l'Empire de Vespasien, à XII milles

(c) Ibidem.

(d) Ci-dessus, pag. 481. 370.

ou trois lieues, de la mer, comme elle l'est encore aujourd'hui, environ XVII siécles après.

Le Port de Narbonne, tout vanté qu'il ait été, ne pouvoit donc être de ce tems-là, que ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il devoit être formé par l'embouchure de l'Aude, ou du moins de la branche de cette riviere qui passe à Narbonne, & qui traverse ensuite l'Etang de Sigean, appellé autrefois *Lacus Rubrensis*, avant que de se jetter dans la mer. On remontoit de-là jusqu'à Narbonne, d'abord à travers l'Etang de Sigean, & ensuite entre cet Etang & celui de Gruissan, en suivant le lit de la riviere, qui conduisoit jusques dans Narbonne.

Le Port de cette ville subsiste encore dans le même état, & le lit de la riviere n'a point souffert de changement. Il traverse l'Etang de Sigean comme autrefois, & conserve, au milieu même de cet etang, toute sa profondeur à la faveur d'un ancien canal, qui n'est point dégradé, & qu'on appelle la *Goule* d'Aude, en latin *Gula Atacis*. Toute la difficulté est à l'embouchure. Quoique les atterrissemens soient moins grands sur la côte de Narbonne, que sur celle du reste du Languedoc, qui est plus proche du Rhône, il s'y en forme cependant assez pour en boucher l'entrée. Aussi seroit-elle depuis long tems impraticable même aux batimens mediocres, sans la dépense que les Etats de la province y font tous les ans, pour y faire creuser avec des Pontons, & sans les jettées qu'ils y ont fait faire pour detourner ou pour soutenir les atterrissemens, ce qui y forme une espece de port, nommé le *Port Saint Charles*, mais plus connu sous le nom de *Grau de la Nouvelle*.

II. La ville d'Agde devroit être, ce semble, le second port de Languedoc : cette ville est ancienne, fondée par les Marseillois, c'est-à dire, par des gens de mer & de grands Commerçans, bâtie sur l'embouchure d'une riviere profonde, dont le lit pouvoit lui servir de havre & de port. Cependant on ne trouve point dans l'histoire du Languedoc, que cette ville ait été jamais distinguée par son commerce, & son port n'est connu que par le naufrage (a) qu'y firent à leur retour de Constanti-

(a) Gregor. Turonens. lib. 6 cap. 2.

nople, en 580 les Ambassadeurs, que Chilperic avoit envoiez à Tibere, Empereur d'Orient. Je ne sçai si l'on doit imputer le peu d'usage du port de cette Ville à l'indolence de ses habitans, ou si l'on ne doit pas plutôt l'attribuer aux atterrissemens formez à l'entrée de la riviere d'Eraut, qui y ont formé de tout tems une barre, & en ont rendu l'accès très-difficile.

III. La ville de Maguelonne quoique moins ancienne que celle d'Agde, doit être regardée comme le second Port du Languedoc pour l'ancienneté, & peut-être comme le premier pour l'étendue du commerce. Cette ville étoit bâtie dans une isle au milieu des Etangs du bas Languedoc, assez près de l'ouverture ou *Grau*, par où ces étangs communiquoient avec la mer. Elle n'a guere commencé d'être connue que dans le VI. siécle, ce qui pourroit faire conjecturer avec assez de vraisemblance, qu'elle doit son aggrandissement aux Goths, & peut-être même son origine: du moins est-il certain qu'ils ont été les premiers, qui aient profité de l'avantage de sa situation pour en faire un port, afin de se faciliter la communication de l'Espagne où ils regnoient, avec la Septimanie dont ils s'étoient conservez la domination. Il faloit que cette ville fût déja considerable dans le VI. siécle, quand elle fut érigée en Cité, & qu'elle devint la Capitale d'un grand Diocèse. Du moins étoit-elle regardée comme une place importante, en 673 sous le regne de Wamba, Roi des Visigoths, ce qui paroît & par le soin que Hilderic & le Duc Paul, qui s'étoient révoltez contre ce Prince, * prirent de s'en assurer, pour en faire une de leurs principales places d'armes, & par l'empressement qu'eut Wamba, d'en faire le siege par mer & par terre, pour enlever aux rebelles une retraite si importante.

Après la ruine de l'Empire des Visigoths, les Sarrasins qui s'emparerent de l'Espagne & de la Septimanie, continuerent de se servir du port de Maguelonne aux mê-

* Johannes, Archiepiscopus Toletanus, *Historia Regis Wambæ*, Tom. 1. collection. Andr. du Chesne, pag. 825.
Et *Judicium promulgatum in Tyrann. perfidiam.* Ibid. pag. 833.

mes usages Le commerce sembla même y prendre de nouveaux accroissemens sous ces nouveaux maîtres Comme ils entendoient mieux la navigation, & que leur domination s'étendoit sur la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, ils entreprirent de plus grands voyages, & Maguelonne devint bien-tôt par leur soin, l'entrepôt de tout le commerce de l'Asie, & de l'Afrique avec l'Europe. C'est apparemment à la celebrité que son port acquit alors, qu'on doit attribuer le nom de *Port des Sarrasins*, ou de *Port Sarrasin* par excellence, *Portus Sarracenorum*, † qu'il commença de porter vers ce tems-là, & qu'il a porté long-tems après, à moins qu'on n'aime mieux supposer que les Sarrasins y firent des réparations assez considerables, pour lui avoir pû procurer ce nouveau nom

Cet état de Maguelonne se maintint & alla même toujours en augmentant, tant que les Sarrasins se maintinrent eux-mêmes dans la Septimanie mais leur decadence attira la ruine de cette ville Charles Martel après les avoir battus sur la riviere de Berre près de Narbonne, en 737 dévasta la Septimanie, demantela & brula Nismes, Beziers & Agde, & s'attacha particulierement à détruire * la ville de Maguelonne, où il ne laissa sur pied que l'E-

† Erat ibi (*Magalona*) Portus Madii, vocatus *Portus Sarracenus* usque in hodiernum diem *Verdale*, in Serie Præsul. Magal *Tom. 1. Bibliot. nov. manuscriptor P. Labbe*

* Hic locus insignis, fuit urbs habitata malignis
Gentibus, unde ruit quòd scelerata fuit.
Carolus hanc fregit, postquam sibi marte subegit;
Ob Saracenos, quòd tuerentur eos.
Tunc Nemausenas extoi jussit arenas,
Aptas præsidio perfidiæ populo.

On attribue ces Vers à Bernard de Trevez, *Bernardo de Tribus-viis*, Chanoine Regulier de Maguelonne, qui vivoit en 1178 Verdale qui les a inserez dans son Histoire des Evêques de Maguelonne, dit qu'il les avoit trouvez dans les Archives de cette Eglise *Voyez* Gariel, *Idée generale de la Ville de Montpellier*, *Part. 1. pag. 78.*

glise

glise Cathedrale, dédiée sous l'invocation de Saint Pierre Les Auteurs qui rapportent ce fait en détail, remarquent que ce qui détermina (a) le plus ce Prince à cette execution, c'est que le Port de Maguelonne offroit aux Sarrasins trop de facilité pour rentrer dans la Septimanie, & que l'assiette de la ville pouvoit leur servir à s'y maintenir.

Il est difficile de décider si, en detruisant la ville, Charles Martel combla aussi le Port. En tout cas l'avantage de la situation de cette Isle peut y suppléer, & l'ouverture du *Grau* des Etangs dut suffire pour entretenir le commerce mais ce commerce ne dut pas être fort grand. Il n'y avoit encore sur cette côte aucune ville considérable, & Sustantion où l'Evêque & le Chapitre de Maguelonne s'étoient retirez, n'étoit pas un assez gros lieu pour le faire fleurir.

C'est dans cet état que Maguelonne (b) demeura pendant trois cent ans, & jusqu'en 1037. Alors Arnaud II Evêque de Maguelonne entreprit de rétablir cette ville, qu'il regardoit comme le siége de son Evêché. Il demanda & il obtint (c) l'approbation du Pape Jean XX & ce qui étoit encore plus important, il obtint une Bulle d'Indulgences (c) pour tous ceux qui contribueroient

(a) Ob Sarracenos, quòd tenerent eos, *est-il dit dans les Vers qu'on vient de citer. Verdale en paraphrasant ces Vers dit* Magalona destructa fuit non in odium Ecclesiæ, sed quia Sarraceni ad ipsam per gradus habebant refugium, & castra seu oppida circum vicina quæ tunc erant modica . . . devastabant. *Verdale*. Tom. 1. novæ Bibliothec. manuscriptor. *Philipp. Labbe.*

(b) Inde manens annis Urbs hæc deserta trecentis,
Tandem Pontificem repperit artificem.
Præsulis Arnaldi sit semper subdita laudi,
Cujus nacta vicem crevit in hunc apicem.

C'est la suite des Vers de Bernard de Treviez, *rapportez par Verdale*, ubi suprà.

(c) *Verdale*, in serie Præsulum Magalonensium, *in collect. Philipp. Labbe*, Tom. 1.

X X x

a redifier cette ville. Ces Indulgences procurerent à Arnaud de grands secours, & il les emploia utilement. (a) Il rebâtit les murailles de la ville, & les * garnit de Tours, il construisit une grande partie des Maisons, il fit un Pont de bois à travers l'Etang, pour joindre l'Isle au Bourg de Villeneuve, il boucha l'ancien (b) Grau qui étoit trop éloigné, & qui pouvoit donner entrée aux Pirates Sarrasins, dont ces côtes étoient infestées, il en ouvrit un autre plus près de l'Isle, & apparemment plus étroit, & moins propre à laisser entrer les bâtimens des Sarrasins. En un mot il remit la ville de Maguelonne dans son premier état, & il mérite d'en être regardé comme le second fondateur.

Le Port de Maguelonne ainsi rétabli devint le principal port de la province, & par conséquent dans ce tems-là que la Provence étoit sous une domination étrangere, le principal port du Roiaume sur la Mediterranée. C'est-là (c) que le Pape Gelase II. qui avoit abordé à Saint Gilles, vint se rendre par mer en 1118. & où (c) Suger, alors Moine, & ensuite Abbé de Saint Denis, alla lui offrir la protection de Louis le Gros, contre les entreprises de l'Empereur Henri V. qui soutenoit l'Antipape Gregoire VIII. qu'il avoit fait élire. C'est-là aussi qu'aborda (d) en 1162. le Pape Alexandre III. obligé

(c) Suger, in Vitâ Ludovici Grossi.

(d) Acta Alexandri III ex Codice Vaticano, apud Baronium.

(a) *Les Vers de* Bernard de Trevies *continuent ainsi*

Hic muros jecit, hic turres undique fecit,

Clerum divinis contulit Officiis.

Ipse Gradum clausit, quo pendo piratica fausta

Sæpe latrocinis littora nostra fuit.

Navibus intentum, per eum gradus alter apertus

Non procul à terris est, Magalona, tuis.

* L'Abbé Suger *in Historiâ Ludovici Grossi*, parle de la ville de Maguelonne comme d'une petite ville, mais il remarque qu'elle étoit bien fortifiée, *tamen, propter Maris commeantium Sarracenorum impetus, munitissima Civitas.*

(b) *Gradum* lapidibus & lignis juste omnis claudere & obstruere festinavit, *dit Verdale* ubi suprà.

de sortir de Rome & de toute l'Italie, par la faction de l'Antipape Victor IV soutenue par l'Empereur Frederic I dit *Barberousse*, Bernard de Treviez, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Maguelonne, (*a*) qui a composé l'ancien Roman de *Pierre de Provence*, & de *la belle Maguelonne*, & qui vivoit en 1178 fait assez comprendre en quelle reputation étoit de son tems, ce port qu'il appelle toujours le *Port Sarrasin*, puisqu'il l'a choisi pour la scene de son Roman, puisqu'il marque en plusieurs endroits les relations que ce port avoit avec presque toutes les côtes de la Mediterranée, enfin puisqu'il dit en termes exprès (*b*) qu'*illec toutes fustes marchandes arrivoient*.

Cependant quelque réputation qu'ait eue le Port de Maguelonne, il ne paroît pas, à en juger par l'inspection des bords de l'Isle, qu'il y ait jamais eu un port proprement dit, c'est-à-dire un port formé par un bassin creusé dans les terres, ou renfermé par des jettées. Ce ne devoit être qu'une simple rade contre les bords de l'Isle, mais une rade sûre, parce que les bâtimens dès qu'ils étoient entrez dans l'Etang, se trouvoient à couvert des coups de vent, & de la violence des vagues. Cela suffisoit autrefois, tant que le commerce se fit avec des bâtimens plats, qui prenoient peu d'eau, tels que les *Galees*, les *Fustes*, les *Tartes* ou *Tartanes*, les *Berges*, &c. Mais la grandeur qu'on donna dans la suite aux vaisseaux, les atterrissemens que le Vidourle & le Lez ont continué d'entraîner dans les Etangs, où il n'a resté que peu d'eau, & plus que tout cela peut-être, la translation (*c*) du Siege Episcopal à Montpellier, qui fit abandonner l'Isle de Maguelonne, contribuerent à rendre cet ancien port moins commode, & par conséquent moins fréquenté vers le commencement du XVI siécle. Quant à present il n'y a plus aucune apparence de port ni de ville, & c'est envain qu'on chercheroit Maguelonne dans Maguelonne même. Il ne subsiste dans toute l'Isle que l'ancienne Eglise Cathedrale en fort mauvais état, & l'Isle elle-même ne subsisteroit plus, si l'on avoit continué d'en enlever la terre pour faire les levées ou francs bords du Ca-

XXx ij

(*a*) Voyez Gariel, *Idée generale de Montpellier*, Part. I. pag. 78.

(*b*) Ancienne édition du Roman de *Pierre de Provence & la Belle Maguelonne.*

(*c*) En 1536.

nal, que la Province a fait faire dans les Etangs, pour la communication du Port de Sette au Rhône.

IV. A ne juger que par l'état où les choses sont aujourd'hui, on auroit peine à se persuader que le Bourg de Saint Gilles ait été autrefois un port considérable. Cependant l'Histoire en fournit des preuves incontestables. Ce lieu étoit du domaine des Comtes de Toulouse, & ces Princes ont souvent affecté d'en porter le nom. Il y a apparence que ce fut a eux que ce Bourg dût & son port & son commerce. Il est naturel que ces Princes aient cherché à profiter de la situation favorable d'un lieu dont ils étoient les maîtres, pour s'attirer l'avantage du principal commerce de la province.

D'un côté l'embouchûre du petit bras du Rhône qui passe près de Saint Gilles, offroit une entrée facile aux vaisseaux, même d'assez haut bord, & de l'autre le lit de ce fleuve donnoit une retraite sûre a ceux qui étoient déja entrez. On abordoit ensuite sur la rive gauche vis-à-vis du lieu de Saint Gilles, à l'endroit qui est encore connu à présent sous le nom du *Port*. Ainsi le Port de Saint Gilles ressembloit au Port de Bordeaux, au Port de Rouen, & généralement à tous les ports des villes bâties près de l'embouchûre des grandes rivieres.

Ce Port fut extrêmement fréquenté pendant le XI. & le XII. siécles. Un ancien Historien, nommé Geoffroi Maleterre, (a) assûre que c'est là que la Princesse Emme, fille de Roger, Comte de Sicile, aborda en 1086 quand elle vint en France pour épouser le Roi Philippe I. qui vouloit répudier la Reine Berthe. Tous les Historiens conviennent (b) que le Pape Gelase II. chassé d'Italie par les violences de l'Empereur Henri V. débarqua d'abord à Saint Gilles en 1118 & qu'il s'y arrêta quelque tems avant que de se rendre à Maguelonne. Que le Pape (c) Innocent II. y aborda de même en 1130. lorsque le parti de l'Antipape Anaclet II. qui prévaloit à Rome, l'obligea de se réfugier en France, azile ordinaire des Papes. Que (d) Bertrand, Comte de Toulouse, s'y embarqua en 1109 avec quatre mille Chevaliers sur quarante Vaisseaux ou Galeres, pour passer dans la Terre-Sainte.

(a) Hist. Roberti Guiscardi. *Lib.* 4 *cap.* 8.

(b) Pandulph. *in Vitâ Gelasii II.*

(c) Acta Innocentii II. apud Baronium. Ad ann. 1130

(d) Hist. générale de Languedoc des P. P. Bénédictins *Tom. II. pag.* 352

Que (*a*) Louis VII dit le Jeune, y vint mettre pied à terre en 1148 à son retour de Syrie. Enfin que (*b*) les Ambassadeurs que Manuel Comnene envoioit en France en 1162 y vinrent débarquer, pour continuer leur voiage par terre.

V. Tel etoit l'état des Ports de mer du Languedoc dans le XIII. siécle, quand Saint Louis en fit un nouveau à Aigues-mortes. Deux motifs engagerent ce Prince à cette entreprise, le desir de faciliter aux Pelerins & aux Croisez le voiage de la Terre-Sainte, où l'on continuoit d'aller en foule, & l'envie d'avoir un Port sur la mer Méditerranée, où il n'en avoit aucun. On trouve le détail de ces particularitez dans une * lettre du Pape Clement IV, à Saint Louis, écrite à l'occasion de ce Port, & ces particularitez n'ont rien de contraire à ce que nous venons de dire des Ports, qui subsistoient alors dans le Languedoc. Telle etoit en ce tems-là la nature des fiefs, que le Roi de France quoique Seigneur Suzerain de toute la Province, n'étoit pourtant pas le maître ni du port de Narbonne, qui etoit au pouvoir du Vicomte de cette Ville, ni de celui de Saint Gilles, qui appartenoit au Comte de Toulouse, ni de celui de Maguelonne, qui dépendoit de l'Evêque de Maguelonne en vertu d'une pretendue infeodation du Comté de Melgueil, que le Pape Innocent III avoit (*c*) faite en 1216 à Guillaume, Evêque de Maguelonne, & à ses Successeurs, sous le (*d*) cens annuel de vingt marcs d'argent, & sous (*e*) la réservation expresse de la foi & hommage au Pape & à ses Successeurs.

* *Clementis IV. Epistol.* 379.

(*a*) Du Chesne, *Tom.* 4. *pag.* 527. Epistola Petri, Archiepiscopi Bituricensis, ad Sugerium Beati Dionysii Abbatem.

(*b*) Ibid. *Tom.* 4. *pagg.* 612. & 619. Epistolæ Alexandri III. ad Ludovicum VII.

(*c*) Gariel, Series Præsulum Magalonensium, *Edit.* 1. *pag.* 256. Voiez aussi, *ibidem*, les Brefs de plusieurs Papes sur la même affaire.

(*d*) Sub censu annuo viginti marcharum argenti nobis & Successoribus nostris ...... persolvendo, *dit Innocent III. dans la Bulle d'Infeodation.*

(*e*) Ita quòd tu & Successores tui nobis & Successoribus nostris fidelitatem propter hoc specialiter faciatis, & per Romanam Ecclesiam ipsum (*Comitatum Melgorii*) recognoscatis. *Ibid.*

Pour executer son dessein, Saint Louis commença par acquerir en 1248 de l'Abbé & de l'Abbaie de Psalmodi, un endroit de la côte de Languedoc, entre le Vidourle & la brassiere du Rhône, qui étoit appellé *Aqua mortua*, Aigue-mortes, à cause qu'il étoit entouré d'Etangs, ou plutôt de Marais, où les eaux croupissoient. Il y avoit en cet endroit, dès ce tems-là, un port deja renommé, du moins paroît-il * par le Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, écrit comme on a deja dit, en 1178 par Bernard de Trevez, Chanoine de Maguelonne, qu'on y abordoit de Genes, d'Alexandrie d'Egypte, & de presque tous les endroits de la mer Mediterranée.

Saint Louis aggrandit d'abord le bassin de ce port, & y bâtit une Tour, qu'il nomma la Tour de Constance. (a) Il y construisit ensuite une ville fortifiée, telle qu'elle est aujourd'hui, pour mettre les habitans à couvert des insultes des Pirates, & de la violence des vents impetueux qui régnent sur cette côte. L'empressement qu'il avoit de voir son projet executé, l'engagea, à ce qu'on prétend, à faire détruire plusieurs anciens monumens du voisinage, & l'on se plaint sur tout (b) qu'il fit enlever de l'Isle de Maguelonne la plupart des anciens tombeaux qui y étoient. Enfin pour assurer un fond qui servît à l'entretien de ces fortifications, & au paiement de la garnison qu'il falloit y tenir, il voulut y établir un peage ou douane sur toutes les marchandises. Il crut devoir demander pour cela le consentement & l'approbation du Pape Clement IV. & c'est à cette occasion que ce Pape lui écrivit en 1266 la lettre, dont on a deja fait mention.

(a) Clementis IV. Epist. supra laudata.

(b) Gariel, Idée de la ville de Montpellier, Part. 1 pag. 138.

D'un côté il y a sujet d'être étonné de la pieté scrupuleuse du Roi, qui lui persuadoit qu'il avoit besoin d'être autorisé par le Pape pour l'établissement d'un impôt dans le Roiaume, mais de l'autre, on ne sçauroit s'em-

* A moins que ce qui regarde ce port, n'ait été ajouté à ce Roman par le célébre Petrarque, qui le retoucha au commencement du XIV. siécle pendant qu'il étudioit le Droit à Montpellier. *Voyez* Gariel, Idée de Montpellier, *Part. 2. pag.* 113.

pêcher de louer la sagesse avec laquelle le Pape représenta au Roi, que son consentement ne paroissoit gueres nécessaire dans une affaire, qui devoit dependre de la seule autorité Roiale *Sane*, lui dit-il, *quamvis aliquibus videatur, quòd tu, tanquam Rex, in regno proprio hæc possis statuere cum evidenti venientium & transeuntium utilitate, vel potiùs necessitate pensatâ, ut tamen et procedas tutius quo consultius, nostrum super hoc requisisti consilium & consensum.* Cependant Clement IV se prêtant à la demande, ou si l'on veut aux scrupules du Roi, consent à l'établissement du peage, *Tuæ Celsitudini tenore præsentium indulgemus*, dit-il, mais il l'exhorte en même tems à l'imposer le plus léger qu'il se pourra, & à ne l'imposer que de l'avis des Barons, c'est-à-dire des Seigneurs du voisinage, des Communautez les plus prochaines, & sur tout des Consuls de Montpellier, que le Pape nomme expressément, ce qui prouve que cette ville devoit avoir, à raison de son commerce, le principal interêt dans l'établissement de cet impôt

Saint Louis fit usage du port d'Aigues-mortes en deux occasions importantes La premiere (a) en 1248 quand il s'y embarqua pour l'expedition d'Egypte Et la seconde (b) en 1269 quand il en partit pour passer en Afrique dans son second voiage d'Outremer Ce port fut longtems frequenté Il paroît qu'il subsistoit encore en 1538. quand (c) l'Empereur Charles V y débarqua, pour avoir une entrevûë avec François I qui s'y étoit rendu, & en 1548 (d) quand le Prince Philippe fut obligé d'y aborder, après avoir essuïé une tempête dans le Golfe de Leon, comme il alloit en Italie joindre l'Empereur son Pere On montre même encore à Aigues-mortes l'endroit où étoit le port, & des anneaux attachez aux murs de la ville, qui servoient à amarrer les vaisseaux, mais on n'en fait plus aucun usage, & il y a long tems que la mer s'est retirée d'Aigues-mortes de plus d'une grande lieue.

(a) Guillelmus de Nangiaco De gestis Ludovici, ad an 1248

(b) *Ibid.* ad annum 1269.

(c) Le P. Daniel *Hist. de France*, sur l'année 1538.

(d) Gattel. Series Præsul. Magal Edit 2, pag 184.

VI Depuis Saint Louis jusqu'à Louis XIII l'Histoire n'apprend rien de nouveau sur les ports de Languedoc. Mais sous le regne de ce dernier Prince, le genie élevé du Cardinal de Richelieu, & la charge de Surintendant

general de la navigation & du commerce de France, dont il étoit (a) revêtu, inspirerent à ce Ministre l'envie de faire fleurir le commerce maritime de toutes les Provinces du Royaume. Dans cette vûe il entreprit de faire un port sur les Côtes de Languedoc, qui en étoient dépourvûes. On crut devoir choisir la rade d'Agde, derriere l'Isle de Brescou, qui par ce moien pouvoit servir à défendre l'entrée du port. On y construisit dans la mer deux moles fort avancez, qui renfermoient un bassin considerable. Mais ce projet n'eut aucun succès, ou n'eut du moins qu'un succès bien court, car soit que cette entreprise n'ait été jamais finie, ou qu'elle ait été bien-tôt négligée, il y a long-tems que ce bassin, formé à si grands frais, est entierement comblé, & qu'il n'est d'aucun usage.

(a) Il en fut pourvû en 1626. & les provisions enregistrées au Parlement de Paris en 1627.

VII. On a mieux réussi en 1666. sous le regne de Louis le Grand. Ce Prince aiant résolu de faire creuser un canal dans le Languedoc pour la jonction des deux mers, jugea qu'il étoit indispensablement nécessaire de faire un port sur la Méditerranée, qui servît comme de débouché à ce canal, & qui en assurât le commerce. On choisit pour cela le cap de Sette, où l'on sçavoit qu'il y avoit naturellement un assez grand fond d'eau, on jetta d'abord deux moles qui formoient un vaste bassin, capable de contenir grand nombre de vaisseaux. On comptoit apparemment que ce port se maintiendroit de soi-même, mais l'experience fit bien-tôt voir qu'on s'étoit trompé. Les sables avoient été entraînez au-delà du cap de Sette, tant qu'il n'y avoit rien eu à la pointe de ce cap, qui pût les retenir, mais dès qu'on y eut construit un port, les jettées même du port servirent à y arrêter les sables & à y produire des atterrissemens. Comme on se vit réduit à creuser ce bassin sans relâche pour le conserver, on comprit qu'on l'avoit fait trop grand. On prit donc le parti de le rétrécir par une nouvelle jettée, qui a réduit ce port au quart de l'étendue, qu'on lui avoit d'abord donnée. La partie qu'on a abandonnée, est comblée depuis long-tems. Le reste se maintient à force de travail, en y creusant continuellement avec des Pontons. On y conserve

conserve par ce moien dix-sept ou dix-huit pieds de profondeur, ce qui suffit pour les vaisseaux marchands qui y abordent; mais si l'on se relâchoit jamais, ce port auroit bientôt le sort des autres ports, dont on vient de parler.

II.

Des changemens survenus dans le Commerce Maritime de Languedoc

On comprend sans peine que le commerce maritime de Languedoc a dû principalement dépendre du sort des differens ports de la province, dont on vient de parler. Cependant plusieurs autres causes n'ont pas laissé d'y influer & d'y produire des variations particulieres.

I. Narbonne est la premiere ville de commerce de Languedoc, dont les anciens Auteurs aient parlé. Pytheas de Marseille rapportoit, à ce que dit Polybe, cité (a) par Strabon, que Scipion s'étant informé aux Deputez de Marseille, des villes de *Narbonne*, *Corbilon* & *Britannia*, qui étoient les trois principales villes des Gaules, ces Deputez n'avoient pû lui en donner aucune connoissance certaine. Je consens que Polybe, & Strabon après lui, traitent de fable ce récit de Pytheas, en effet il ne paroît guere vraisemblable, que les Marseillois pussent ignorer si parfaitement ce qui regardoit en particulier la ville de Narbonne, bâtie sur la Méditerranée, de même que Marseille, & assez près de cette ville. Mais du moins ce récit sert-il à faire voir que du tems de Pytheas, qui vivoit (b) sous Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, environ 280 ans avant J. C. Narbonne étoit déja une grande ville. Il paroît que Pytheas l'affirmoit ainsi en termes exprès, *cum hæ tres Urbes Galliæ omnium essent optimæ*. Et d'ailleurs cet Auteur se seroit-il avisé d'imaginer & de débiter une pareille fable, si Narbonne, de même que les autres deux villes dont il parle, n'avoit pas tenu de son tems un rang considérable dans les Gaules.

On trouve dans Strabon des preuves certaines de l'an-

(a) Geographie lib. 4.

(b) G. J. Vossius, de Philolog. cap. 11. Et de Histor. Græcis, lib. 4. cap. 11.

cienneté du commerce de Narbonne. Ce Géographe en décrivant la Gaule Narbonnoise, dit (a) que cette ville étoit l'entrepôt de marchandises, le plus considérable qu'il y eût aux environs: *Maximum eorum, quæ ibi locorum sunt, Emporium.* Il ajoute un peu plus bas que c'étoit le Havre & l'Arsenal maritime des Arecomiques, ou plûtôt l'entrepôt du commerce de toutes les Gaules: *Arecomicorum navale dicitur esse Narbo, quem rectius totius Galliæ Emporium diceres.* Enfin après l'avoir comparée à la ville de Nismes, qui étoit alors dans sa plus grande splendeur, & avoir avoué qu'elle le cedoit à Nismes par rapport à l'étendue du gouvernement & à l'ordre de la police, il remarque que Nismes étoit à son tour beaucoup au dessous de Narbonne, à ne considerer que l'abord continuel d'étrangers, & la multitude de Marchands, que le commerce y attiroit: *Nemausus longe inferior est Narbone, si peregrinam & negotiantium turbam consideres.*

Le commerce de cette ville se soutint jusques dans le bas Empire. Nous avons vû ci-dessus (b) ce qu'en dit Ausone, qui vivoit sous les Empereurs Valentinien & Gratien vers le milieu du IV. siécle. Selon ce Poete (c) » Narbonne profitoit des richesses du Levant, de l'A-» frique, de la Sicile & de l'Espagne, & il sembloit » que ce n'étoit qu'en sa faveur qu'on parcouroit les mers » dans le reste du monde. Le témoignage de Sulpice Severe (d) prouve que ce commerce florissoit encore dans le V. siécle, & que Narbonne continuoit d'être le rendez-vous des vaisseaux marchands de l'Egypte & de l'Afrique. Malgré les fréquens changemens de Maîtres, où cette ville fut exposée pendant les guerres des Goths & des Sarrasins, & ensuite des Sarrasins & des François, le commerce ne laissa pas de s'y maintenir, & cette troupe d'Italiens, (e) *Hesperæ turba*, qui étoit à Narbonne, & qui vint au devant de Theodulphe, que Charlemagne avoit envoïé dans la Province, en qualité de *Missus Dominicus*, en 798. ne pouvoit être, ce semble, qu'une troupe de Commerçans. On trouve même encore plus tard des preuves du commerce des Habitans de Narbonne, dans la concession (f) que Raimond Berenger IV.

(a) Geographor lib. 4.

(b) Pag. 79.

(c) De claris urbibus, ubi de Narbone.

(d) Dialog. 1. de Virtut Monachor. Oriental. cap. 1. & 3.

(e) Cy-dessus, pag. 168. 789.

(f) Hist. générale de Languedoc des P.P. Benedict. Tom. 2. pag. 442.

Comte de Barcelonne, fit en 1146 aux Marchands de cette ville, d'un *Fundique*, c'est-à-dire d'un Marché public dans la ville de Tortose en Catalogne, avec exemption de tous droits & de tous peages. Et dans le Traité d'association (a) que cette ville fit en 1166 avec la République de Genes, pour la sûreté & la facilité du commerce.

Mais enfin les choses changerent de face peu-à-peu sous la troisiéme race de nos Rois. Et soit que l'entrée de la riviere d'Aude, remplie de sables, ne fût plus si propre à recevoir les vaisseaux marchands, soit que les Vicomtes de Narbonne, qui s'étoient emparez de la principale autorité dans la ville, y gênassent trop les Commerçans, il est certain que la ville de Montpellier qui prit alors de rapides accroissemens, se saisit de presque tout le commerce de la Province. Depuis ce tems-là Narbonne n'a fait que décheoir, le commerce qui s'y fait encore, est très médiocre, & cette ville mérite à peine d'être comptée aujourd'hui entre les villes de Languedoc du troisiéme ou du quatriéme ordre.

II. Nous avons remarqué ailleurs (b) qu'Arles avoit été une ville de grand commerce dans le bas Empire, tant qu'elle fut le siege du Prefet du Prétoire, & pour ainsi dire la Capitale des Gaules. Cet avantage se soutint sous les Goths & sous les François, & il reprit même de nouvelles forces sous les Rois d'Arles. Mais la Provence étant échue à des Seigneurs particuliers, & la ville d'Arles aiant été obligée de les reconnoître, son commerce tomba presque entierement sous ces Maitres trop foibles ou trop avides. La plus grande partie passa au lieu de Saint Gilles, que le voisinage mit à portée d'en profiter, & où la protection des Comtes de Toulouse, qui en étoient les maîtres, & qui étoient puissans & genereux, contribua beaucoup à l'entretenir & à l'augmenter. Ainsi pendant le XI. XII. & XIII. siécles, la ville de Saint Gilles fut un entrepôt considérable de toutes les marchandises étrangeres. Le témoignage de Benjamin de Tudele, (c) qui y passa vers l'an 1160 ne sçauroit être plus exprès. *Le lieu*, dit-il, *est frequenté par plusieurs Nations & par*

(a) Ibid. pag. 515

(b) Ci-dessus, pag. 19. 20.

(c) Ci-dessus Part. I. Chap. XV. Art. I. pag. 196.

plusieurs Insulaires depuis les terres les plus eloignées. C'est-là qu'abordoient principalement les drogues, les aromates, les épiceries du Levant, & c'est par-là qu'étoient venues celles (a) que Bertrand de Saint Cosme, Abbé de Saint Gilles, envoyoit au Roi Louis le Jeune, * comme une chose rare, & comme une marque d'amitié, à ce qu'il dit: *In pignus amicitiæ.*

(a) Du Chesne, Tom. IV pag. 736.

Le commerce de Saint Gilles se soutint jusques environ le milieu du XIII siécle, mais on n'en trouve guére de vestige après ce tems-là. Il y a apparence qu'il périt avec la Maison des Comtes de Toulouse, qui l'avoient établi & protegé. Peut-être aussi fut-il transporté à Beaucaire, situé sur le même côté du Rhône, quatre lieues plus haut. C'est-là que Raimond VI. dit *le Vieux*, Comte de Toulouse & de Saint Gilles, (b) avoit établi dès l'an 1217 une Foire franche de trois jours, à compter du 22 de Juillet, fête de la Magdelaine. Et cet établissement pourroit bien avoir attiré à Beaucaire tout le commerce de Saint Gilles. Du moins le lieu de Saint Gilles n'est-il plus aujourd'hui qu'un simple village sans aucun reste de commerce, au lieu que Beaucaire est célébre par sa Foire qui subsiste avec éclat, & qui continue d'être tous les ans le rendez-vous, non seulement des Provinces Méridionales du Roiaume, mais aussi des côtes voisines d'Italie & d'Espagne.

(b) Traité historique sur la Foire de Beaucaire. *Marseille* 1734.

III. Le principal commerce maritime de la Province de Languedoc, s'est fait depuis long tems par Montpellier. Cette ville ne passe pas pour ancienne, & il faut convenir qu'on n'a commencé d'en parler que dans le X siécle. Mais nous avons (c) déja remarqué qu'elle a succedé à un lieu plus ancien, connu dès le I. siécle de J. C. sous le nom de *Castellum Latara.*

(c) Ci-dessus, pag. 34. 35. & 135.

Sans entrer ici dans ce détail, il suffit de remarquer

* Celsitudini vestræ dulcedinem, *disoit au Roi cet Abbé, dans sa Lettre*, quæ nos aliquantulum revisere dignata, per præsentem Burgensem & nuntium nostrum visitamus, in *pignus amicitiæ* mittentes Lib. j. de Gariofilo, Nucis Moschatæ Lib. j. Cardamomi Lib. iij. Sumac Lib. V. Zedoariæ Lib. j. Cinnami Lib. iij. Spicæ Lib. j. Cubebe Lib. j. *Ibidem.*

(a) que la ville de Montpellier commençoit d'être déja considérable sous ce nom en 1090 comme il paroît par l'acte qui fut passé cette année entre Godefroi, Evêque de Maguelonne, & Guillaume V fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Elle s'aggrandit beaucoup sous les derniers Guillaumes, ses anciens Seigneurs, & surtout sous les Rois d'Arragon, & sous ceux de Majorque, qui succederent aux Guillaumes

(a) Hist de Languedoc des PP Benedictins, Tom. 2 pag 175 & Preuves, pag. 327.

Ces accroissemens rapides de la ville de Montpellier doivent être regardez, comme une preuve de la grandeur de son commerce, car ce n'est qu'au commerce seul, qui se faisoit dans cette ville, qu'on peut les attribuer, les Guillaumes n'étant pas d'assez grands Seigneurs, pour y avoir pu contribuer par l'avantage de leur résidence, & les Rois d'Arragon & de Majorque n'y aiant pas demeuré assez regulierement, pour que leur séjour ait pû y avoir donné lieu

Le commerce de Montpellier dût suivre de bien près l'établissement de cette ville, s'il est vrai, comme le dit † un Historien Anglois, que le choix que les habitans de la ville d'Ascalon dans la Syrie, firent en 1099 de Raimond de S Gilles, pour se rendre à lui preferablement aux autres Princes de l'armée des Croisez, n'eut pour principe que la réputation que les Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans le port d'Ascalon, y avoit répandue de la probité de ce Prince

Ce commerce alla en augmentant dans la suite Benjamin de Tudele, qui y passa en 1160 dit (b) en termes exprès, » Que Montpellier est une ville très-avan» tageuse pour le commerce, que les Iduméens & les » Ismaelites, c'est-à-dire au langage de ce Rabbin, les » Chrétiens & les Mahometans, y viennent de tous » côtez. Qu'on y aborde d'Algarve, de Lombardie, du » Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'E-

(b) Co-dessus pag. 194.

† Siquidem in primo Francorum adventu Oppidani, (*Ascalonenses*) exploratis omnium Ducum nostrorum moribus, ipsum (*Raimundum*) in Patronum elegere, quòd multi eò antea à Montepessulano navigio venientes negotiatorum fidem ejus & virtutem in cœlum tulerant *Guillelmus de Malmesbury*, De gestis Regum Anglorum, lib 5.

» gypte, du pais d'Israel, de Grece, de France, d'Es-
» pagne & d'Angleterre. Enfin qu'on y trouve des
» gens de toutes les langues, avec les Genois & les
» Pisans.

Ubert Foglieta n'entre pas dans un si grand détail, mais ce qu'il dit du commerce de Montpellier, n'est guéres moins fort. En parlant du secours que les Genois accorderent en 1143 à Guillaume VI fils d'Ermessinde, Seigneur de Montpellier, contre qui les habitans de cette ville s'étoient revoltez, il (a) remarque » que la ville de Montpellier étoit alors la ville la plus » marchande des pais voisins. *Monspelium circumjectarum regionum frequentissimum emporium est.*

Le temoignage de Froissart, quoiqu'il appartienne à un tems moins ancien, ne laisse pas d'être honorable & même decisif. Cet Historien (b) en parlant du voiage que le Roi Charles VI fit à Montpellier en 1389 dit que c'est une *puissant ville, riche, & garnie de grand marchandise, & de soi-même de grand recouvrance pour le fait de la marchandise, dont ceux de la ville s'ensoignent par mer & par terre.*

Pour faciliter & pour assurer le commerce qui la faisoit fleurir, la ville de Montpellier avoit obtenu plusieurs (c) privileges des Princes étrangers, des Paléologues, Empereurs de Constantinople, des Rois de Jerusalem, de Chypre, d'Armenie, d'Angleterre, d'Ecosse, (d) de Sicile, de Majorque, du Prince d'Antioche (e) pour le port de Tripoli, des Comtes de Foix, & d'Armagnac;

(a) Genuensium Histor. *Lib.* 2 ad annum 1143.

(b) Quart Volume, *Chap.* 5.

(c) Gariel, Series Præsul. Magalon. *Edit.* 1 *pag.* 234.
Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 81.

(d) Frederic d'Arragon, Roi de Sicile, confirma en 1327 les privileges & les immunitez des Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans ses Etats. Gariel, *Series &c. pag.* 330.

(e) Bohemond V. Prince d'Antioche & Comte de Tripoli de Syrie, donna en 1243. une rue dans la ville de Tripoli aux Marchands de Montpellier, & les dechargea des deux tiers des Douanes. *Eodem*, pag. 234.

du Prince de Capoue & de Salerne, des grands (a) Maîtres de Rhodes &c.

Elle avoit fait dans les mêmes vûes des alliances ou associations (b) avec plusieurs états ou villes dans le Roiaume & au dehors, comme avec les Républiques de Venise, de Genes, de Pise; avec les villes de Constantinople, de Tyr, & d'Alexandrie, avec celles de Marseille, de Toulon, d'Hieres, d'Antibes, de Nice, d'Agde, de Frontignan &c Dans ce tems les grandes villes de Languedoc, peu soumises à leurs Seigneurs particuliers, jouissoient d'une espece d'indépendance, qui leur donnoit droit d'entreprendre de faire de pareils traitez en leur nom, & pour leurs interêts particuliers. Il se formoit entr'elles par ce moien une espece d'association, semblable à la fameuse Hanse Teutonique, qui commença peu de tems après à unir, pour l'utilité mutuelle du commerce, plusieurs villes marchandes d'Allemagne & du Nord.

On a des preuves positives que les Genois & les Pisans, qui faisoient alors un si grand commerce dans la Méditerranée, avoient dans la ville de Montpellier des (c) *Fundiques*, c'est-à-dire des Magazins publics, ou des especes de Halles pour acheter & pour vendre, ou pour parler comme on parle aujourd'hui, des *Comptoirs*. Guillaume VI fils d'Ermessinde les avoit accordez (d) aux Genois dès l'an 1143 en reconnoissance des secours qu'ils lui avoient donnes contre les habitans de Montpellier, qui

(a) Roger de Pins, vingt neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, permit en 1356 aux Marchands de Montpellier de commercer dans tous les ports de l'Isle de Rhodes, & de bâtir dans la ville du même nom une maison, qu'il affranchit de tous droits. *Gariel*. *Series &c pag.* 386 Elion de Villeneuve, vingt-sixiéme Grand-Maître du même Ordre, leur avoit deja accordé des privileges considérables. *Idée de Montpellier*, *pag* 89

(b) Gariel, Series Præsulum Magalonens. *Edit.* 1 *pagg.* 234. & 283. Et Idée generale de Montpellier *Part* 2 *pagg* 80. 81 & 82

(c) Voiez le Glossaire de du Cange, aux mots *Funda* & *Fundicus*

(d) Gariel, *Series* Præsul. Magalonens. *Edit* 1 *pag* 117. Et Idée générale de Montpellier, *Part* 2. *pagg* 80. & 104.

s'étoient revoltez. Et pour (a) ceux des Pisans, il est certain qu'ils étoient établis dès l'an 1165. & qu'ils étoient regis par un envoié de Pise, qui résidoit à Montpellier en qualité de Consul de cette République.

Il faloit que le commerce de Montpellier fût alors bien grand, (b) puisqu'il excita l'envie des Genois, & les porta pour le détruire, « (c) à venir piller leur port, » à brûler les navires qu'ils y trouverent, à enlever tous » les bâtimens des Marchands de Montpellier, qu'ils » rencontrerent en mer, & à les emmener à Genes, » comme autant de prises legitimes. Mais il faloit en même tems que la puissance des Marchands de Montpellier fût bien grande, pour les avoir mis en état d'entreprendre de résister aux Genois pendant deux années, 1164. & 1165. Il est vrai qu'ils furent obligez enfin de demander la paix, & d'implorer la protection du Pape Alexandre III. qui interceda pour eux, & qui menaça même les Genois de les excommunier, s'ils continuoient leurs pirateries contre les Marchands de Montpellier. Mais n'étoit-ce pas beaucoup pour cette ville, de s'être soutenue pendant deux ans contre une Republique puissante, qui prétendoit (d) alors à l'empire de la Mediterranée, ou qui ne vouloit du moins le partager qu'avec celle de Venise.

Comme la ville de Montpellier étoit à près de deux lieues de la mer, on s'y servoit pour le commerce des ports les plus proches, c'est-à-dire de celui de Maguelonne

(a) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 2. pag.* 149.
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 2. pag.* 80.
(b) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 1. pag.* 144. *& seq.*
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 3. pag.* 104. 105.
(c) *Ce sont les reproches que le Pape Alexandre III. fait aux Genois, dans le Bref qu'il leur écrivit sur ce sujet.* Vos proprietatem in mari quærentes Portum Nobilis Viri Guillelmi de Montepessulano frequenter invaditis, consumitis naves incendio, & peregrinos & mercatores suis rebus per violentiam spoliatis, & Genuam cogitis declinare, *Gariel*, Series Præsul. Magalonensium, *Edit. 2. pag.* 146.
(d) Non decet, *disoit Alexandre III. aux Genois dans le même Bref*, vos hujusmodi proprietates in mari quærere, quas paganos etiam non legimus requisisse.

lonne seul au commencement, & dans la suite de celui d'Aigues-mortes ou de celui de Maguelonne indifferemment Les Marchandises dechargées sur des batteaux plus plats, passoient de-là sur l'Etang jusqu'à l'embouchure du Lez, où étoit le port de Lates ou de Montpellier, *Portus de Montepessulano* dit (a) Roger de Hoveden, d'où on les amenoit par le lit de cette riviere jusqu'au *Pont Juvenal*, près de Montpellier C'étoit par le même chemin qu'on transportoit de Montpellier jusqu'à ces Ports les marchandises, qu'on distiroit pour les pais étrangers On assure (b) que le Pape Urbain V qui aimoit la ville de Montpellier où il avoit été elevé, vouloit faire un canal, depuis cette ville jusqu'à l'embouchure du Lez dans les Etangs, pour la facilité du commerce J'ignore ce qui peut avoir empêché l'execution de ce dessein, mais ce projet a été entrepris & executé de nos jours, avec moins de grandeur sans doute qu'il ne l'eût été par Urbain V mais assez utilement pour l'avantage de Montpellier

On comprend bien par ce qu'on vient de dire, que ce seroit se former une idée peu exacte du commerce qui se faisoit autrefois à Montpellier, que d'en juger par celui qui s'y fait aujourd'hui Comme la Provence n'appartenoit point encore à la France, tout le commerce du Roiaume dans la Méditerranée se faisoit alors par Montpellier C'est-là qu'abordoient toutes les Drogues, toutes les Epiceries, toutes les Etoffes de l'Asie & de l'Afrique, & cette ville jouissoit alors de tous les avantages, dont jouit presentement la ville de Marseille Aussi avoit-on un soin particulier d'y veiller à tout ce qui pouvoit interesser la sureté, la facilité & la regularité du commerce, & pour cet effet on y nommoit tous les ans (c) quatre Consuls particuliers, qu'on appelloit *Consuls de Mer*.

Trois faits qui regardent l'Histoire de Montpellier, peuvent servir à faire connoître l'étendue du commerce de cette ville

Le *premier* est l'établissement du petit Scel par Saint Louis en 1254 C'est un Tribunal dont la Jurisdiction

(a) Arnal Part poster, ad an 1191 Voi z ci dessus, pag 403.

(b) Gariel, Idée de la ville de Montpellier, Part 2 pag 79.

(c) Gariel, Series Præsul Magal Edit 2 pag 254 Idée de la ville de Montpellier Part. 2 pag 73

s'étend par tout le Roiaume, & même dans les païs étrangers, destiné à procurer le prompt paiement des dettes contractées avec soumission aux rigueurs de ce Tribunal, & à le procurer par des procedures sommaires, en un mot c'est un Tribunal assez semblable à la conservation de la ville de Lion. Aussi Saint Louis établit-il cette Jurisdiction à Montpellier pour les mêmes fins, qui ont fait établir la Conservation de Lion, c'est à dire, pour procurer aux Marchands une Justice plus prompte & moins dispendieuse, & faciliter ainsi le commerce qui se faisoit à Montpellier, en maintenant l'exactitude dans les paiemens.

(a) Series Præsul. Magalonens. Edit. 1 pag. 413.

Le *second* est la permission (a) que la ville de Montpellier obtint en 1367 du Pape Urbain V. de commercer avec les Sarrasins à Alexandrie d'Egypte, & dans les autres côtes soumises à la domination du Soudan de Babilone, sans encourir les censures portées par les Canons & les Constitutions. Le Pape declare qu'il n'accorde cette » permission que pour un seul navire, chaque année, des » six qu'avoit la ville de Montpellier, & sous la condition » expresse qu'il ne seroit chargé des Marchandises que des » seuls habitans de Montpellier, & qu'il n'apporteroit aux » Infideles ni armes, ni fer, ni bois pour la construction des » vaisseaux, ni en general rien qui peut nuire au bien & à » l'avantage de la Chrétienté. Il n'est pas douteux que le commerce des Marchands de Montpellier avec les Sarrasins ne fut beaucoup plus ancien. Je ne sçai sous quel titre ou en vertu de quelle concession on avoit entrepris de le faire; mais il paroît que ce ne pouvoit être que pour ce commerce, que Berenger Fredoli, Evêque de Maguelonne, (b) faisoit battre en 1266 en qualité de Comte de Melgueil, de la monnoie au nom de Mahomet, *cum titulo Mahometi*, ce que le Pape Clement IV. condamna fortement par un Bref (c) addressé à cet Evêque.

(b) Ibidem. pag. 219.

(c) Epist. 257.

Le *troisiéme* regarde les Ouvrages publics, dont Jacques Cœur embellit la ville de Montpellier sous le regne de Charles VII. On sçait quelle a été la fortune de Jacques Cœur, & cet homme a joué un assez grand rolle dans notre Histoire. Il commença par le commerce, où il gaigna des biens immenses, il devint (d) *Argentier*, c'est-à-dire Tre-

(d) Gloss. de du Cange, in verbo *Argentarius*.

sorter de la maison du Roi sous Charles VII. mais sans discontinuer son commerce. Sa disgrace même qu'il paroit n'avoir pas méritée, semble l'avoir illustré.

Comme son commerce s'etendoit dans toute la Méditerranée, & qu'il trafiquoit en Asie avec les Turcs, ou avec les Persans, & les autres sujets des Soudans de Babilone, & en Afrique avec les Sarrasins, son commerce ne pouvoit se faire que par la ville de Montpellier, qui étoit alors, comme on l'a déja remarqué, la seule entrée du Roiaume de ce côté-là. C'est l'unique raison, qui ait pû rendre chere a Jacques Cœur la ville de Montpellier, avec laquelle il n'avoit d'ailleurs aucune relation, & la seule par conséquent, qui ait pû le déterminer à travailler a l'embellir. Je ne parle point ici d'une fontaine qu'il y a fait faire, & ou ses armes subsistent encore. Je n'insiste que sur la Bourse commune des Marchands, connue à Montpellier sous le nom de la *Loge*, qu'il y a fait construire, parce que ce bâtiment a un rapport marqué avec le commerce de cette ville, & qu'il est visible que Jacques Cœur n'a songé a l'entreprendre, que dans la vue de l'augmenter & de le faciliter.

Ce bâtiment (a) qui subsiste encore devant l'Eglise de Notre-Dame, est solide & magnifique. On y admire surtout des bas reliefs en médaillons qui en ornent la façade, & qui occupent la vaine curiosité de ceux, qui ont encore la foiblesse de donner dans la recherche de la Pierre Philosophale. Ce sont pour eux autant d'emblêmes enigmatiques, sous lesquels ils s'imaginent que Jacques Cœur a caché les mysteres du grand œuvre, dont il s'étoit servi, à ce qu'ils prétendent, pour acquerir ses richesses immenses.

Le commerce avantageux qui se faisoit a Montpellier depuis plusieurs siecles, devoit y avoir attiré un grand nombre d'habitans. Aussi cette ville etoit elle alors non seulement (b) *tres-peuplée*, mais même une des grandes

(a) Voiez Pierre Borel *sur les Antiquitez Gauloises*, au mot Jaseron, pag. 277.

(b) C'est l'épithete que les Actes d'Alexandre III. publiez par Baronius, donnent a Montpellier, en parlant du voiage que ce Pape y fit, en 1162. *Populosa Montispessulani villa.*

villes du Roiaume, ou s'il est permis de prendre à la lettre une expression de Jacques I Roi d'Aragon, qui étoit Seigneur de Montpellier, (a) *une des plus grandes villes du monde*. A la verité l'enceinte n'en a jamais été plus étendue, & ses anciens murs qui subsistent encore, en marquent les limites. Mais les Fauxbourgs qui l'entouroient, étoient beaucoup plus grands que la ville. C'est-là qu'étoient placez les vastes Monasteres des (b) Dominicains, des Franciscains, des Augustins & des Carmes, ce qui prouve que ces Religieux n'avoient point trouvé de place dans la ville pour s'établir. On parle surtout du fauxbourg de Sainte Eulalie, & de celui de Saint *Guillem*, autour desquels on avoit construit des retranchemens, qui leur avoient fait donner le nom de la *Palissade*. On a des preuves que ces deux fauxbourgs seuls avoient plus de circuit, que toute l'enceinte de la ville.

Aujourd'hui la ville de Montpellier est bien déchue. Deux causes y ont contribué. La premiere, la réunion de la Provence à la Couronne de France, en 1481 sous Louis XI. Depuis ce tems-là tout le commerce du Levant a été transferé à Marseille, & celui qu'on faisoit auparavant à Montpellier, y est absolument tombé.

L'autre, les guerres civiles de Religion. Les Prétendus Reformez se saisirent de Montpellier en 1561. Non contens de renverser (c) les Eglises & les Monasteres, ils détruisirent même la plus grande partie des fauxbourgs, pour mettre cette ville en état de défense, & on acheva en 1621 de raser ce qui en restoit encore sur pied,

(a) Le Roi Jacques, Seigneur de Montpellier, parloit ainsi de cette ville, en 1272. *Quæ Villa* (de Montepessulano) *sub umbrâ dominationis nostra, divinâ potentia ordinante, crevit nostris temporibus quodammodo in immensum, & una de melioribus villis totius mundi hodie reputatur.* Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, Part. 2. pag. 92.

(b) Le Monastere des Dominicains étoit au fauxbourg de sainte Eulalie ou de la Palissade; celui des Franciscains au fauxbourg de Lates, celui des Augustins au fauxbourg du *Pila-Saint-Gilles*, celui des Carmes au fauxbourg de la porte des Carmes.

(c) Voiez en le Catalogue dans Gariel, *Series Præsul. Magalonens.* Edit. 1. pag. 194.

quand on se préparoit à en soutenir le siege contre le Roi Louis XIII

Depuis ce tems-là la ville de Montpellier se trouve renfermée dans son ancienne enceinte, avec quelques nouveaux fauxbourgs, bâtis depuis la reduction, mais qui à la verité augmentent tous les jours. Il seroit à souhaiter que son ancien commerce pût se rétablir de même. Mais il y a peu d'apparence, du moins pour celui du Levant, & les Privileges exclusifs que nos Rois ont accordés à la ville de Marseille, y mettront toujours obstacle Tout le commerce maritime de cette ville se trouve donc réduit aujourd'hui à celui de Provence, des Côtes d'Italie & d'Espagne, de nos Colonies des Isles de l'Amerique, & à quelque commerce immediat avec la Hollande. Cependant c'est par Montpellier que se fait encore le principal commerce maritime de la Province, & ce sont les Marchands de cette ville qui font le plus valoir le port de Sette, avec lequel ils ont, par la riviere du Lez & par les Etangs, la même communication qu'ils avoient autrefois avec le port de Maguelonne, & avec celui d'Aiguesmortes

CHAPITRE X.

Des Poissons Fossiles *en general, & en particulier de ceux qu'on a pretendu se trouver dans le* Roussillon *A l'occasion de quoi l'on parle de quelques* Animaux, *qu'on a trouvez* vivans *dans des* corps solides, *sans aucune communication avec l'air exterieur.*

I.

Des Poissons *qui vivent, à ce qu'on dit, dans la Terre, & en particulier de ceux de cette espece, qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon.

IL seroit facile de décider les deux questions qui sont le sujet de cet Article, si l'autorité suffisoit pour les decider

I. L'existence des Poissons *Fossiles* en général, c'est-à-dire des Poissons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creusant, se trouve établie par les suffrages de presque tout ce que l'Antiquité a eu de plus éclairé, sur les questions de Physique.

1°. Aristote, ou du moins l'Auteur * d'un Traité qui lui est attribué, rapporte qu'on trouve « à Heraclée près » du Pont Euxin, des Poissons de cette espece. Que ces » Poissons s'engagent d'abord, dans la crue des eaux, dans » des creux près des rivieres ou des lieux aquatiques ; » Que quand la sécheresse survient, & que l'eau com- » mence à manquer dans ces creux, ils s'y enfoncent » (*a*) dans la vase, & que la vase venant enfin à se desse- » cher, ils ne laissent pas d'y vivre, comme il est aisé de » le reconnoître, en creusant dans ces endroits, avant » le retour des pluyes. *Heracleæ Ponticæ . . . . aiunt pisces Fossiles esse, maxime circum flumina & loca humida, deinde exarescentibus iis locis coarctari versus terram . . . . & (a) in limum deprimi, qui exsiccato permanere in humiditate . . . sed si effodiantur, antequam aqua superveniat, moveri.*

* De Mirabilibus auditis. Et Lib. de Respiratione, cap. 9.

Ce qui suit est encore plus étonnant. Le même Auteur prétend qu'on trouve « dans la Paphlagonie des » Poissons d'un goût excellent, qui sont profondement » enfoncez dans la terre en des endroits, où il n'y a ni » eau ni riviere prochaine, d'où l'Auteur conclut qu'ils » doivent s'y engendrer dans la terre même. *In Paphlagonià Pisces altè in terram defossos aiunt, virtute præstantes, etiamsi nec aqua in proximo appareant, nec illabantur flumina, sed sola terrâ pariuntur.*

2°. Theophraste, disciple d'Aristote, a écrit un Traité exprès sur les Poissons qui vivent dans la terre: *De Piscibus in sicco degentibus.* On retrouve la l'histoire des Pois-

(*a*) Cela a été très-mal traduit dans l'Edition des Oeuvres d'Aristote de Duval. Il est vrai aussi qu'on marque que le Traducteur n'est pas connu. On a cru que le mot *ἰλύς* dont s'est servi Aristote, & que j'ai traduit *Vase*, *Limus*, signifioit en cet endroit Forêt, *Sylva*, & par conséquent on a fait dire à Aristote, que quand la sécheresse augmentoit, ces Poissons alloient dans la forêt, *Mox invalescente siccitate Pisces humorem in sylvas usque persequi*, ce qui fait un sens visiblement absurde. Et c'est pourtant ce sens là, que la plûpart des Compilateurs modernes ont suivi.

sons fossiles d'Heraclée, & celle des Poissons de Paphlagonie, on les retrouve avec les mêmes circonstances, & l'Auteur pretend en conclure, non seulement « que » les œufs des poissons, répandus par les inondations, » peuvent éclore dans les lieux où ils s'attachent, & » y former des Poissons. *Ova a fluminibus inundantibus in locis jam exsiccatis destituta formam sumunt, indeque Pisces geniti in terrâ degunt.* Mais même, « que les » Poissons s'engendrent d'eux-mêmes & sans œufs dans » la Paphlagonie, comme nous avons vû qu'Aristote » l'avoit déja avancé. *Reliquum est sponte eos gigni* (in Paphlagoniâ) *coire enim nequeunt, neque hic ova deponunt ulla, quod si ita est, statuendum etiam illud erit, locum illum quasi humidum & genitabilem esse, ad horum procreationem idoneum.*

3°. Entre les Auteurs Romains, Tite-Live est le premier qui ait parlé des Poissons Fossiles, encore même n'en a-t-il parlé que comme d'un prodige. « (a) On vit, » *dit-il*, à Lanuvium une grande flotte dans le Ciel, » il sortit de terre à Priverne de la laine noire, à Veies » il tomba une grêle violente, le lac Pomptin fut cou- » vert de nuées de sauterelles, & dans * la campagne Gau- » loise on vit sortir des Poissons de dessous la terre, à » mesure qu'on la labouroit. *Lanuvii classis magnæ species in cœlo visa. Priverni lana pulla terrâ enata. In Veienti apud Rementem lapidatum. Pomptinum omne velut nubibus locustarum coopertum. * In Gallico agro, quà induceretur aratrum, sub existentibus glebis Pisces emerserunt.* Ce qui prouve, qu'on ne regardoit point alors en Italie l'existence des Poissons vivans dans la terre, comme une chose qui pût être naturelle.

(a) Decad. V, lib. 1.

4°. Ainsi Seneque est le premier Auteur Romain, (b) qui ait parlé affirmativement des Poissons Fossiles, & qui en ait parlé comme d'une chose naturelle. Il a connu ce que Theophraste en avoit dit, & il l'a adopté. *Inde*, dit-il, *ut Theophrastus affirmat, Pisces quibusdam locis eruuntur.* Il est convenu, que ce fait devoit paroître incroia-

(b) Quæstion. Natural. lib. 3. cap. 16. & 17.

* L'*Ager Gallicus*, ou la Campagne Gauloise, étoit la partie maritime de l'Ombrie, aujourd'hui la *Romagne*.

ble, & il a senti à quelles railleries cette opinion étoit exposée, « On dira peut-être, *ajoute-t-il* lui-même, qu'il » ne faut donc plus pêcher avec les hameçons, ni avec » les filets, mais avec la bêche, *non cum retibus aliquem, aut cum hamis, sed cum dolabra ire piscatum*. Cette raillerie devoit, ce semble, l'engager à bien constater le fait, mais il a mieux aimé, suivant sa coutume, éluder la difficulté par quelques traits d'esprit. « Combien le luxe » n'a-t-il pas inventé, *dit-il*, des choses plus incroyables. » On prend les poissons en vie sous la table même dans » une cuve où ils nagent. On les fait cuire sur la table » dans des pots de verre, pour avoir le plaisir de juger » & des mouvemens, qu'ils font, & des couleurs, qu'ils » prennent en mourant, on les fait même bouillir dans » la sauce, appellée *Garum*. Après cela doit-on douter » encore, *conclut-il*, que les poissons puissent vivre dans » la terre, quand on voit des choses beaucoup moins » vraisemblables. *Et sunt qui fabulas putant piscem vivere posse sub terrâ, & effodi, non capi. Quàm incredibile illis videretur, si audirent natare in garo piscem, & cœnæ causâ occisum esse super cœnam*.

5º. On comprend bien que Pline n'a pas manqué de traiter cette matiere dans sa vaste Compilation sur l'Histoire naturelle, mais il ne fait que répeter ce que Theophraste en avoit dit, & le Chapitre 57 *du IX. Livre* de son Histoire, intitulé *De Terrenis Piscibus*, n'est que l'extrait du Traité de Theophraste, dont on vient de parler. On y trouve par conséquent l'histoire des Poissons Fossiles près d'Heraclée. *Circa Heracleam .... unum Piscium genus esse, quod extremas fluminum aquas sectetur, cavernasque faciat sibi in terrâ, atque in his vivat, etiam reciprocis amnibus siccato littore. Effodi ergo, motuque demum corporum vivere eos approbari*. On y trouve l'histoire des Poissons de la même espece dans la Paphlagonie. *Idem* (Theophrastus) *tradit in Paphlagoniâ effodi Pisces gratissimos cibis, terrenos altis scrobibus, in his locis ubi nulla restagnent aqua*. On y trouve enfin, comme dans Theophraste, que dans ce dernier lieu les Poissons s'engendrent d'eux-mêmes, & sans œufs. *Mirâturque &*

Ipse

Ipse (Theophrastus) *gigni sine coitu , humorique vim aliquam inesse . . . . arbitratur*

6° Enfin Athenée , qui a vécu sous l'Empire (a) de Severe & de Pertinax , & qui a trouvé à propos de traiter la question des Poissons fossiles , dans les recueils qu'il a publiés sous le titre de *Banquet des Philosophes* , (b) a compilé de même les faits des Poissons d'Heraclée , & de ceux de Paphlagonie *Pisces fossiles in Heracleâ . . gignuntur autore Theophrasto . . . . In Paphlagoniâ Pisces ex altis scrobibus effodiuntur , magisque iis in locis ubi nullus est amnium affluxus, aliusve aqua, & tamen illic vivi reperiuntur.*

II. En allégant ces autoritez , je n'ai garde de songer à les défendre , je conviens qu'elles sont peu solides , & je ne les ai alleguées , que pour faire voir quelles ont été les notions , qu'on a eues originairement sur cette question, & par quels degrez , on est enfin parvenu à des idées un peu plus raisonnables Ainsi ce que j'ai dit jusqu'ici, ne doit être regardé , que comme le prélude d'une question plus interessante , qui reste à discuter, sur l'existence des Poissons fossiles dans le Roussillon Ce dernier fait est appuïé sur des témoignages plus formels , & même à ce qu'il paroit , plus originaux. En tout cas , comme il regarde un pais connu , il sera aisé de juger du fondement , qu'on doit faire sur ces témoignages , & de regler sur l'état présent de ce pais , la créance qu'on doit donner aux descriptions , que les anciens ont faites

1° Il y a apparence que c'est de ces poissons fossiles du Roussillon , qu'il faut entendre le passage suivant d'Aristote , du moins ne connoît-on aucun autre endroit dans les pais , que les Massiliens & les Liguriens occupoient autrefois dans les Gaules , qu'il puisse regarder Mais aussi faut il avouer , que si cela est , les Grecs ne connoissoient guéres mieux , du tems d'Aristote, les côtes des Gaules sur la mer Méditerranée , que nous connoissons aujourd'hui celles du Mississipi Suivant (c) ce passage

(a) Gerardus Joannes Vossius, *De Historicis Græcis*, lib 2 cap. 15.
(b) Deipnosophist *Lib.* 8. (c) De Miraculis auditis,

» il y avoit un lac dans le païs des Marseillois près de la
» Ligurie, (a) dont l'eau, en sortant de terre à gros bouillons
» & en se repandant, jettoit une grande quantité de poissons.
» Ce lac, quand les vents Etesies souffloient, étoit telle-
» ment couvert de la poussiere, & du sable, que ces vents
» y jettoient, qu'il en devenoit solide à la surface. Et dans
» ce tems-là les habitans du païs n'avoient qu'à creuser
» où il leur plaisoit, ils étoient surs d'y trouver dessous
» une grande quantité de Poissons. *In finibus Massilien-
sium circa Ligustieam lacus esse fertur, qui ebulliens effu-
susque Piscium multitudinem immensam, verique fidem su-
perantem ejiciat. Cæterum flantibus Etesiis tantum pulverem
concitari, ut coacervatâ in latum humo, superficiem obte-
gat, inque formam redigat areæ, unde indigenis licet, per-
tusâ crustâ tridentibus quocumque libitum est, Pisces extra
negotium eximere.*

2° On peut faire plus de fond sur le témoignage de Polybe, célèbre Historien, qui avant que d'entreprendre d'écrire, (b) n'avoit rien négligé pour s'instruire de l'état des lieux, dont il devoit parler; & qui non content d'avoir parcouru les Alpes, les Gaules & l'Espagne, s'étoit même embarqué sur l'Ocean Atlantique, pour visiter les côtes de l'Afrique. C'étoit dans le 34 *Livre* de son Histoire, que cet Auteur avoit fait une mention ex-

(a) Ce fait est exactement vrai d'un lac dans la Carniole en Allemagne, appellé *Czirknicer See*, c'est-à-dire mer de Czirnics, à cause d'un village de ce nom, bâti sur ses bords. Ce lac a près de deux milles d'Allemagne de long & un de large, ce qui fait environ quatre lieues de France de longueur & deux de largeur. Il est à sec tous les ans depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Septembre. Mais dans le mois de Septembre, l'eau sort de dessous terre avec impétuosité par plusieurs trous, qui sont dans l'endroit le plus bas du lac, & apporte en sortant une grande quantité de Poissons. Elle rentre en terre par les mêmes trous le mois de Juin suivant, & disparoît entierement jusqu'au mois de Septembre d'après. Pendant ce tems-là l'herbe y croît abondamment, ce qui y attire beaucoup de Gibier & de Bêtes fauves. Ainsi on a tous les ans le plaisir de pêcher, de chasser, & de recueillir beaucoup de foin successivement dans le même endroit. *Voyez* dans les Transactions Philosophiques, *année 1669 mois de Decembre, no. 14. article IV.* la Description de ce lac, par le Docteur *Edouard Brown*, qui avoit été sur les lieux pour l'observer.

(b) Gerard. Joann. Vossius, *de Arte historica, cap. 9.*

preſſe & circonſtanciée des Poiſſons foſſiles du Rouſſillon : ce livre eſt perdu depuis long-tems, mais Athenée (a) nous a conſervé le paſſage dont il eſt queſtion. Polybe y rapportoit, « Que depuis les Monts Pyrénées juſqu'à » la riviere d'Aude, qui paſſe à Narbonne, il y avoit » une vaſte plaine arroſée de deux rivieres, appellées » *Illiberris & Ruſcino*, ſur le bord de chacune deſquel- » les étoit bâtie une ville de même nom, habitée par les » Celtes, & que c'étoit-là qu'on trouvoit des Poiſſons » foſſiles. Que le terroir de cette plaine étoit léger, & » couvert d'une grande quantité de Chiendent, & que » comme il étoit ſablonneux à la profondeur de deux » ou trois coudées, (c'eſt-à-dire, de trois pieds, ou » quatre pieds & demi) l'eau des rivieres, voiſines y » pénetroit facilement pardeſſous. Qu'avec l'eau pluſieurs » Poiſſons y pénetroient auſſi, attirez par l'appât des ra- » cines de ce chiendent, dont ils étoient fort avides. » Que ces Poiſſons ſouterrains s'étendoient preſque dans » toute cette côte, & qu'on n'avoit qu'à creuſer en quel- » que lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. *Polybius, libro 34. Hiſtoriarum, ſcribit juxta Pyrenæos montes uſque ad fluvium Narbonem* (Atacem) *planitiem eſſe, per quam Iliberris* (Illiberris) *& Ruſcino fluvii juxta Civitates ejuſdem nominis, à Celtis habitatas, decurrunt, ac in illâ planitie Piſces, quos vocant* Foſſiles, *reperiri. Ejus namque loci tenue ſolum eſſe, ac ſubnaſcente multo gramine herboſum ſub eo vero, cùm ad duos treſve cubitos arenoſa terra ſit, aquam à fluviis evagantem ſubterlabi, & cum aquâ illâ Piſces ſub terrâ meare pabuli causâ, quòd radice graminis impensè delectentur, & ſubterraneis Piſcibus univerſam oram illam replere, quos egeſta humo capiunt.*

3°. Je conviens que Strabon, qui dépoſe du même fait, ne mérite pas la même croiance. Comme (b) nous avons déja remarqué qu'il n'avoit point été dans les Gaules, ce qu'il dit des Poiſſons foſſiles du Rouſſillon, ne doit être regardé que comme une répétition de ce qu'en avoit dit Polybe. Auſſi ſe contente-t-il de rapporter le fait ſans entrer dans aucun détail. « Il y a, *dit-il*, un Etang » près de *Ruſcinon*, & un peu plus haut que la mer, un

(a) Deipnoſoph. lib. 8.

(b) Tom. I. Chap. II. pag. 10.

» lieu marécageux, plein de salines. C'est-là qu'on trouve
» des Mulets Fossiles, en creusant deux ou trois pieds
» jusqu'a une eau bourbeuse. Ces Poissons s'y nourrissent
» de limon, de même que les Anguilles. *Ruscinoni lacus est propinquus, at paulo supra mare locus aquosus, plenus salinarum, is etiam fossiles habet Mugiles. Ubi enim duos aut tres pedes foderis, immisso in aquam limosam tridente, infigere licet Piscem justa magnitudinis, is alitur limo, sicut Anguilla.*

4° Pour Pomponius Mela, il paroît avoir été mieux instruit. Non seulement il parle de ce fait en détail, mais il en parle d'un ton décisif, qui persuade qu'il en parle sur ses Observations ; du moins est-il certain qu'il a pu avoir la commodité de s'en instruire, soit en allant d'Espagne, où il étoit né, en Italie, soit en retournant, peut être, d'Italie en Espagne. Suivant cet Auteur,
» il y a près de la fontaine de Salses une plaine couverte
» de quantité de petits roseaux, au dessous de laquelle
» est un étang ou marais, qui en occupe toute l'étendue.
» Cela paroît en ce que, vers le milieu, une partie de cette
» plaine est détaché des bords voisins, & forme une espece
» d'Isle qui flotte, & qu'on peut à son gré attirer ou
» repousser. Il paroît même, par ce qu'on a retiré du
» fond en y creusant, que la mer elle-même y pénetre.
» C'est-là, *continue-t-il*, ce qui a fait dire à des Au-
» teurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins,
» soit par ignorance, soit par le plaisir de mentir, qu'on
» trouvoit dans cet endroit des Poissons sous terre,
» qui y venoient de la mer, & qu'on les y prenoit par
» les ouvertures, qui s'y faisoient. *Juxta Campus minutâ arundine gracilique perviridis, cæterum stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis, velut insula natat, pelliturque si atque attrahi patitur, quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur, unde Græcis, nostrisque etiam Autoribus, veri ne ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem e terrâ penitus erui, qui ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu capientium interfectus extrahitur.*

Ce sont-là, comme on voit, des témoignages assez précis sur les Poissons Fossiles de Roussillon. Il ne s'agit maintenant que de sçavoir quel est l'état présent des lieux que ces Auteurs ont decrits, pour pouvoir juger du fondement qu'il faut faire sur ce qu'ils en ont dit. Or cet état présent le voici.

1° L'étang de Salses & de Leucate, car c'est de cet endroit, dont ils ont voulu parler, est couvert dans presque toute sa circonference d'une grande quantité de * Chiendent à feuilles de roseaux, que les Grecs appelloient Καλαμάγρωστις, & quelquefois ἄγρωστις. Les racines de ce Chiendent entrelassées & liées ensemble par plusieurs autres herbes, soutiennent deux ou trois pieds de terre, au dessous de laquelle l'eau de l'etang penetre fort avant, comme il paroît par les crevasses, qui s'y font souvent. *Prope munitissimas arces Salsas & Leucatam*, dit Casaubon, (a) dans une note marginale sur le passage de Polybe, cité par Athenée, *solum paludosum est, arbuscularumque plurimarum radicibus suspensis, aquis pervium. De vasto illo stagno loquitur* (Mela) (b) dit Monsieur de Marca, *quod Indigenæ vocant stagnum Leucatæ & Salsularum, quodque ad ima palustris illius campi* (circumjacentis) *penetrare, oculi sunt testes, exundante alicubi aquâ per hiatus.*

(a) In lib. 8. Athenæi.

(b) Marca Hispan. lib. 1 cap. 8.

2° Cette description convient déja assez bien avec celle de Pomponius Mela, même avec celle de Polybe. Mais ce qui justifie davantage les descriptions que ces Auteurs en ont faites, c'est qu'il y a apparence que du tems de Polybe l'étendue de l'étang étoit couverte en entier, comme les bords le sont aujourd'hui, & que du tems de Pomponius Mela, cette étendue ne s'étoit encore entr'ouverte, que vers le milieu dans l'endroit où étoit cette isle flottante dont il parle. Ce soupçon est non seulement fondé sur la maniere même dont ces Auteurs décrivent ces lieux, mais principalement sur ce qu'Avie-

* C'est le *Gramen arundinaceum* des Latins, ou le *minuta gracilisque Arundo* de Pomponius Mela. Rien n'est plus commun dans les Marais du bas Languedoc, que cette plante, où on l'appelle de *la Rosete*. Voiez le *Botanicum Monspeliense*, au mot *Gramen arundinaceum.*

nus a dit de ces étangs dans son *Orâ Maritimâ*, ou il marque, (a) qu'ils vont toujours en s'élargissant.

(a) Ci-dessus, pag. 79.

> Sinuatur alto, & propria per dispendia
> Cespes cavatur, crepit unda longior,
> Molesque multa gurgitis distenditur.

3°. Il n'est donc pas surprenant, que les Poissons aient pû s'engager autrefois assez avant sous cette croûte de terre, suspendue sur l'endroit où est aujourd'hui l'étang de Leucate, & qu'on ait pû en prendre en y creusant au hazard, comme Polybe, & Strabon après lui, l'assûrent. Il est vrai que Pomponius Mela semble dire le contraire, lorsqu'il assûre, que c'est l'ignorance ou l'envie de mentir, qui a fait dire aux Grecs, & même à quelques Latins, qu'en cet endroit, en creusant la terre, on en tiroit des Poissons, qui y avoient pénetré de la mer *Veteres ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem e terrâ penitus erui*, qui *ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur*. Mais pour accorder Pomponius Mela avec les autres Auteurs, & ce ce qui en est encore plus nécessaire, pour l'accorder avec la vérité, je serois tenté d'adopter la correction proposée par Isaac Vossius, & de faire dire à Pomponius Mela, *visum est tradere posteris in eâ regione Piscem e terrâ penitus* oriri, quia *ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur*. C'est-à-dire « que les Grecs & mêmes quelques Latins, ont pris occasion de dire, que les Poissons naissoient de la terre » même dans cet endroit, parce qu'on y prend souvent » dans les ouvertures qui s'y trouvent, des Poissons qui » y sont venus de la mer.

4°. Quant à présent, il est certain que les Poissons de l'étang s'engagent dans les cavernes qui sont sous les bords, & qu'il arrive qu'on en prend souvent dans les crevasses, qui se forment quelquefois assez loin de l'étang même. *Neque prodigii esset simile, si quis Pisces per aquas ad ima campi subeuntes effossione facta caperet*, (b)

(b) Ubi suprà.

dit Monsieur de Marca, comme en doutant. Mais Casaubon * en parle d'une maniere plus affirmative, & plus conforme à la verité. *Propè munitissimas arces*, dit-il, *Salsas & Leucatam in solo paludoso, arbuscularumque plurimarum suspensis radicibus, aquis pervio, Pisces etiam hodie reperiuntur.*

* Ubi supra.

5°. Rien de plus commun que les exemples de cette espece, par tout où il y a des creux près des étangs ou des rivieres. C'est ainsi que (a) Gesner rapporte sur la foi de George Fabricius, qu'on trouve des Poissons vivans dans la terre, en plusieurs endroits de la Misnie en Allemagne, au-delà de la riviere d'Elbe, ce qui est confirmé par le témoignage oculaire de (b) George Agricola, Médecin du même païs. Et pour citer des exemples qui regardent le Languedoc, c'est ainsi que Dalechamp (c) dans l'édition de Pline qu'il a procurée, remarque qu'on prend sous terre des Poissons en vie sur les bords de la riviere de Lez, près du village de Baillargues, qui est à deux lieues de Montpellier. *Prope Montem pessulanum in vico, quem vocant* Baillargues, *ad ripam amnis Lesia, vulgo* le Lez, *Pisces effodiuntur.*

6°. On peut même sur cette matiere rapporter des exemples encore plus décisifs. Il y a auprès de (d) Narbonne dans le terroir de Laviere, quelques abîmes d'eau, appellez *Œillals* de Laviere, en latin *Oculi Laviera*. La terre qui les environne tremble sous les pieds quand on y marche, ce qui marque qu'elle est creuse. (e) On assûre que ces abîmes sont poissonneux, & que les païsans des environs y vont souvent pêcher avec succès. Il est donc évident que ces abîmes ou *œillals* sont les ouvertures d'un grand lac souterrain. Qu'il y a dans ce lac, dont on ignore l'étendue, beaucoup de Poissons, dont une partie s'engage assez avant dans les terres ; & par conséquent qu'on

(a) Lib. 4. De aquatilibus, *pag.* 443.
(b) Lib. De Animalibus subterraneis.
(c) Dans une note sur le *Chap.* 57. *du Liv.* 9.
(d) Catel, Memoires de l'Histoire de Languedoc, *pag.* 79.
(e) M. Piganiol de la Force, Description de la France. Seconde Edition, *Tome IV. pag.* 221.

pourroit, si la profondeur n'étoit point trop grande, y prendre des Poissons en creusant aux environs, comme les Anciens ont dit qu'on en prenoit dans le Roussillon.

7° Au reste, il n'est presque aucune espece de Poissons d'eau douce, qu'on ne trouve dans les creux ou dans les cavernes pleines d'eau vive, qui communiquent avec quelque riviere ou quelque lac voisin. Mais ceux qui s'engagent fort avant dans la vase, & qui vivent pour ainsi dire dans la boue, pourvû qu'elle soit humide, sont d'une espece particuliere, ordinairement sans écailles, dont les ouies sont fort étroites, & à qui il suffit de peu d'humidité pour vivre. * On peut voir dans (a) Agricola & dans (a) Gesner la description, & même la figure de ceux qu'on trouve en terre dans la Misnie au-delà de l'Elbe. Je ne sçache point qu'on trouve dans la vase des poissons de cette espece nulle part en Languedoc, mais il est très-ordinaire d'y trouver des Anguilles. Rondelet (b) en rapporte quelques observations assez singulieres, dans son *Traité des Poissons*, qu'on peut voir, si l'on veut, dans l'ouvrage même.

(a) Ubi supra.

(b) De Piscibus, Lib. 1 cap. 2.

Ces réflexions peuvent justifier ce que quelques anciens Auteurs ont dit des Poissons fossiles du Roussillon, mais il est impossible d'excûser ce que d'autres Auteurs plus anciens avoient dit des Poissons fossiles d'Heraclée, & surtout de ceux de Paphlagonie, qu'on les trouvoit en vie dans des lieux entierement secs, où nulle eau ne pouvoit pénetrer, & qu'ils s'y engendroient par la vertu particuliere du terroir. Il faut convenir qu'il y a en cela de l'exageration, pour ne pas dire de l'erreur, sans vouloir pourtant décider, non plus que Pomponius Mela, si l'on doit l'attribuer à la simple ignorance, ou à l'envie de débiter des choses merveilleuses *Verine ignorantiâ, an prudentibus mendacii libidine?*

* Ces sortes de Poissons ressemblent assez aux Lotes ou aux Barbotes, en latin *Mustela*, d'où vient que Gesner les appelle *Mustela fossilis*. On en trouve en Misnie dans les terres marécageuses, qui ont un ou deux travers de doigt d'épais, & trois ou quatre palmes de long.

II.

II.

Des Animaux qui vivent dans des corps solides, sans aucun commerce avec l'air exterieur

Si je rejette ce que les Anciens ont dit des Poissons fossiles, qu'ils ont prétendu vivre dans la terre, en des endroits où ils étoient à sec & sans eau, c'est parce que le fait ne me paroît pas assez constaté. Car d'ailleurs je vais, sur une matiere fort approchante, rapporter moi-même des faits encore plus surprenans, mais dont la verité paroît être si bien attestée, qu'il ne semble pas qu'on puisse les révoquer en doute.

I. On trouve dans le port & dans la rade de Toulon des pierres dures, solides, & parfaitement entieres, qui renferment dans des cellules distinctes, plusieurs coquillages en vie, & d'un goût exquis, connus sous le nom de *Dactyle*, en François *Dattes*. Pour tirer ces coquillages il faut rompre les pierres à coups de maillets. Chaque coquillage y est renfermé dans une cellule ou loge séparée, qu'il emplit en entier, sans qu'il puisse avoir aucune communication au dehors, parce qu'il se trouve éxactement entouré d'une couche de pierre dure, solide & continue.

Cette observation paroît être entierement conforme à celle qu'on rapporte de la côte d'Ancone en Italie, dont on parlera ci dessous *Article V*. J'avoue qu'elle est si extraordinaire, qu'on auroit peine à la croire, si le fait n'étoit attesté par (*a*) Gassendi, (*b*) Blondel,

(*a*) Mytuli, Musculi, Pectunculi, Balani, Dactyli, Ungues, partim nomine, partim formâ notissimi sunt, nisi quòd rariores sunt, quales intra saxa ex littore Anconitano & ex Tolonensi portu eruta confractaque, reperiuntur. *Gassendus Physica Sect 3. Membr. poster. Lib 1. cap. 6.*
Quâ ratione quoque dùm saxa illa concrescerent, quæ ad Tolonensem portum eruta mytulos vivos, edulesque numero magno continent, deberent id genus semina diversimodè comprehendi. *Idem, Ibid. Lib 4. cap 1.*

(*b*) Adjecit (*D. Blondel*) illud quoque quod satis vulgare est, Tolonæ saxa esse, quæ disrupta Ostrea optima suppeditant. *Apud J. B. Duhamel, Histor, Reg. Scientiar. Academ. Lib 2. cap 3.*

(c) Bouche, M. (d) Piganiol de la Force, &c. & attesté du moins par les trois premiers, comme un fait qu'ils avoient observé.

II. On trouve, dans les Mémoires de l'Academie Roiale des Sciences, deux Observations sur cette matiere, qui ne sçauroient être ni plus précises ni mieux constatées. La premiere est rapportée en ces termes, dans le Volume de l'année 1719. *

* Pag. 39.

» Dans un pied d'Orme de la grosseur d'un homme, » trois ou quatre pieds au dessus de la racine, & préci- » sément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant, » de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que sa pe- » tite place. Dès que le bois fut fendu, il sortit, & il » s'échappa fort vîte. Jamais Orme n'a été plus sain, ni » composé de parties plus serrées & plus liées, & le Cra- » paud n'avoit pû y entrer par aucun endroit. L'œuf » qui l'avoit formé, devoit s'être trouvé dans l'arbre » naissant, par quelque accident bien particulier. L'ani- » mal avoit vécu là sans air, ce qui est encore surpre- » nant, s'étoit nourri de la substance du bois, & n'avoit » crû qu'à mesure que l'arbre croissoit. Le fait est attesté » par M. Hubert, ancien Professeur de Philosophie à » Caen, qui l'a écrit à M. Varignon.

III. La seconde Observation qui se trouve dans le Volume de l'année 1731 † n'est ni moins expresse, ni moins circonstanciée. Voici les propres termes.

† Pag. 21.

» Nous avons rapporté en 1719. le fait peu vraisem- » blable & bien attesté, d'un Crapaud trouvé vivant & » sain au milieu du tronc d'un assez gros Orme, sans que » l'animal en pût jamais sortir, & sans qu'il y eût au- » cune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne de

(c) On trouve des Coquilles admirables, d'un goût très délicieux, nommées *Dattes*. . . . dans le creux de quelques rochers, qui sont en fond du port de Toulon . . . . Il me suffit de dire qu'on le voit tous les jours par experience, en rompant de ces rochers à coups de marteaux, comme fit faire autrefois le très-curieux Sieur de Peiresc, & le Duc d'Angoulême. *Bouche, Chorographie & Histoire de Provence, Tom. 1 pag. 914.*

(d) Description de la France. *Seconde Edition, Tom. 4. pag. 69.*

» Nantes a écrit précisément le même fait à l'Académie,
» à cela près qu'au lieu d'un Orme, c'étoit un Chêne plus
» gros que l'Orme, selon les mesures qu'il en donne,
» ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le
» tems nécessaire à l'accroissement du Chesne, que le
» Crapaud devoit s'y être conservé depuis 80 ou 100
» ans sans air & sans aliment étranger. M. Seigne ne pa-
» roît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, &
» l'extrême conformité du sien en est d'autant plus
» frappante.

IV. L'observation d'Ambroise Paré, premier Chirurgien de Henri III. Roi de France & de Pologne, peut aller du pair avec celles qu'on vient de rapporter, puisque cet Auteur est connu pour un homme judicieux, & qu'il parle d'un fait dont il avoit été témoin.

» Etant à une mienne vigne, * *dit-il*, près le village
» de Meudon, où je faisois rompre de bien grandes &
» grosses pierres solides, on trouva au milieu de l'une
» d'icelles un gros crapaud vif, & n'y avoit aucune ap-
» parence d'ouverture, & m'esmerveillai, comme cet
» animal avoit pû naître, croître & avoir vie. Lors le
» Carrier me dit qu'il ne s'en falloit esmerveiller, parce
» que plusieurs fois il avoit trouvé de tels & autres ani-
» maux au profond des pierres, sans apparence d'au-
» cune ouverture.

* Oeuvres Chirurgie. Liv. 25 chap. 18.

V. Je croi pouvoir ajoûter encore ce qu'on rapporte de certaines pierres, qu'on trouve dans la mer Adriatique, sur la côte d'Ancone. (a) Ces pierres pesent or-

(a) In littore Anconitano saxa magni ponderis, quinquaginta & plurium etiam librarum, è mari trahuntur. His color & constitutio exterior ea est, quæ lapidi Aetiti, rudis nimirùm & non difficilis læsu aut tritu, interior verò crusta aut tunica dura, & quæ poliri possit, haud secus atque interior Aetitæ tunica, colore etiam subcæruleo, ne hac quidem notâ ab Aetite discedens. Rumpuntur hæc saxa impactis malleis ferreis, magnâ vi impactis, non quasi intus, ut in Aquilæ lapide, alius calculus inveniatur, sed quò pisciculi delicatissimi extrahantur, ejusdem generis cum Solenibus, quos *Cappas longas* Veneti appellant, sed eò delicatiores, quod non aquâ marinâ, sed rore quodam tenuissimo per lapidem imbibito, pascantur. Hi plures numero ad viginti, modò plures, modò paucio-

dinairement 50 livres, & quelquefois davantage. Leur couleur & leur forme exterieure ressemblent assez bien à celles des pierres d'Aigle, & elles sont en dehors inégales & assez faciles à casser. Mais en dedans elles sont fort dures & capables même de prendre le poli comme le marbre. On ne peut les casser qu'à grands coups de gros marteaux de fer. On y trouve dans des loges ou niches distinctes, plusieurs petits coquillages en vie, d'un goût très-délicat, & de la même espece que les *Solenes*, que les Venitiens appellent *Cappe lunghe*, & les François *des Couteaux*. Ces faits sont attestez par (a) Simon Mayol, Evêque de Vulturara, & plus exactement encore par (b) Ulysse Aldrovand, Medecin de Bologne, qui en parlent tous deux, sur tout le dernier, comme d'un fait ordinaire, commun, qu'ils ont vû, que tout le monde peut voir. Pierre André Matthiole (c) assure qu'on trouve des pierres de la même espece dans le fond du Golfe Adriatique, pas fort loin de la source du *Timave*, & assez près du Château de *Duino*. Ce qu'il en dit ne sçauroit

iet his saxo includuntur, ex singuli suis sit nidus, ad magnitudinem & figuram piscis omnibus lineamentis respondens. Inter nidos saxo intestino relicto, ex his veluti è vaginulis super lapide exeuntes integri Solenes ad palatum & lautitias delicatorum plurimum faciunt. In his igitur solidissimis saxis, in quibus aqua nulla nullus liquor invenitur, præter eum quem piscis continet, non figura modo Dactyli sive Solenis, sed vita etiam & omnis pisciculi lusus perficitur & absolvitur, melior et multo sit, quàm si in ipso mari extra lapidem natus fuisset. Ulysses Aldrovandus *De Testaceis*, *lib.* 3 *pag. m.* 81, *col.* 2.

(a) Dierum canicularium, *Colloq.* 9, & 18 *pagg. m.* 358 & 587.

(b) Ubi suprà.

(c) Nec mirum cuipiam esse debet, quòd ejusmodi conchylia in lapidum medio orta, ibi diutiùs conclusa, ipsis cedente lapide, crescant & vivant. Siquidem ego certò testari possum me vidisse non longè à Timavo fonte, prope Duinum Castrum in Adriatici littore situm, ubi mare allui unda, lapides à fortis malleis ferreis frangi, atque in illis plurima reperiri conchylia, quæ *Dactylos* à forma & colore vocant. Sunt enim palmarum caryotis simillima . . . . In ipso quoque Duini Castro iisdem vesci mihi contigit apud magnificum Marchionem Hofferum . . . . . quæ sanè non minorem, quam Ostrea, in cibo gratiam habere comperi. Petr. Andreas Matthiolus, *Commentario* 1, *in lib.* 5. *Dioscoridis*.

être plus positif, puisqu'il marque qu'il a vû casser ces pierres à coups de maillets, qu'il en a vû retirer les coquillages, qu'il a mangé lui-même de ces coquillages, & qu'il les a trouvés aussi bons que des huitres.

V. Après des témoignages si positifs, je ne craindrai pas d'alléguer les autoritez qu'on trouve dans plusieurs Auteurs sur des faits pareils. Peut-être quoique nombreuses, ne suffiroient-elles point pour faire preuve, si elles étoient seules, mais venant, comme elles viennent, à l'appui d'une verité déja prouvée, il paroît qu'on ne sçauroit s'empêcher de faire quelque attention au nombre des Auteurs, qui s'accordent à attester des faits de la même nature, en des pais & en des tems si differens.

1° Les Observations des crapaux en vie dans des pierres très-solides & très-entieres, sont assez communes. Du moins en trouve-t-on plusieurs très-circonstanciées dans les Auteurs, comme dans (a) Baptiste Fulgose, Doge de Genes; dans (b) Martin Weinrich, (c) George Agricola, (d) Jean-Laurent Bauschius, (e) Jean-Daniel Horstius, (f) Jean Goropius, Medecins celebres, dans (g) François Bacon, Baron de Verulam, dans le P. (h) Eusebe de Nieremberg, Jesuite, & dans (i) Jacques Gaffarel.

2° On prétend qu'on a trouvé de même dans des blocs de marbre, ou dans des rochers ou de grosses pierres solides & sans ouverture exterieure, plusieurs autres animaux en vie, comme des *Serpens*, au rapport du même (k) Baptiste Fulgose, & de (l) Jean Nardius, Medecin de Florence, des *Grenouilles*, au rapport de Mel-

(a) Dictor. & factorum memorabilium *Lib.* 1. *cap.* 6.
(b) De monstris *cap.* 7. *pag. m.* 58.
(c) De animantibus subterraneis.
(d) De Aetite, *pag. m.* 74.
(e) In Observationib. Anatomic. 2. *pag. m.* 10.
(f) In Niloscopio, sive *Lib.* 3. Origin. Antuerpianarum, *pag. m.* 239.
(g) Histor. natural. *Cent. VI. n°.* 570.
(h) Historiæ natural. *lib.* 6. *cap.* 23.
(i) Curiositez inouies, *chap.* 5. § 6.
(k) Dictor. & factorum memorabilium, *lib.* 1. *cap.* 6.
(l) In anno primo noctium genialium Physicar. *IV. pag. m.* 266.

chior (a) Guillandin, Prussien d'origine, & Professeur de Botanique, & ensuite de Médecine à Padoue, & de (b) Philippe-Jacques Sachs de Lewenheimb, Medecin de Breslau. Enfin des *Cancres* ou *Ecrevisses*, au rapport (c) d'André Libavius, Medecin.

VII. Les differentes observations qu'on vient de citer, ont été adoptées par des Auteurs célébres, comme par (d) Athanase Kircher, & (e) Gaspard Schott, Jesuites, par (f) Conrard Gesner, (g) Jean Kentmann, (h) André Libavius, (i) Philippe-Jacques Sachs, & (k) Chrétien François Paulini, Medecins: mais comme on connoît le génie des Compilateurs, on n'oseroit guére compter sur le suffrage de ces Auteurs, quoique nombreux & celébres, si ce qu'ils avancent, n'étoit d'ailleurs appuié sur d'autres faits pareils, qui sont inconteftables.

Je ne prétens point expliquer des faits si surprenans & si difficiles: je me contenterai d'indiquer les consequences qu'on en doit tirer.

1° Que les Coquillages, les Crapauds, les Serpens, les Grenouilles, ou du moins les œufs d'où ces differentes especes d'animaux pouvoient éclorre, s'étoient engagez dans les arbres encore jeunes où on les a trouvez, ou dans le limon encore tendre, dont se sont formées les pierres, d'où on les a tirez.

2° Que ces animaux renfermez dans le tronc de ces arbres ou dans l'epaisseur de ces pierres, ou du moins sortis des œufs, qui y sont éclos, s'y sont conservez depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis 50. 100. 150,

(a) De Papyro, *pag.* 71.
(b) Gammatologiæ, *lib.* 1. *cap.* 8.
(c) Singular. Part. 1. ubi de carne fossili. §. 18. *pag. m.* 264.
(d) Mundi subterranei. *lib.* 8. *sect.* 4. *cap.* 1.
(e) Physicæ curiosæ, *lib.* 10. *cap.* 26. §. 4.
(f) De Fossilibus.
(g) Ibidem, apud Gesnerum.
(h) Singularium *Part.* 1. ubi de carne fossili. Et *Part.* 4. ubi de Batrachus, *cap.* 15.
(i) Gammatologiæ. *lib.* 1. *cap.* 7.
(k) De Bufone, *sect.* 1. *cap.* 3. Et Cynographi. curiosæ, *sect.* 1. *cap.* 3.

ans, & peut-être encore davantage, car il n'en a pas fallu moins pour l'accroissement des arbres, où on les a trouvez, ou pour la formation des pierres, d'où on les a tirez.

3° Qu'ils y ont vécu par conséquent beaucoup plus long tems, que ne vivent les animaux de la même espece, quand ils jouissent de leur liberté.

4° Qu'ils y ont cependant vécu pendant tout ce tems-là, sans recevoir d'autre nourriture que celle que la séve des arbres leur a pu fournir, ou qui a pu pénétrer à travers l'épaisseur des pierres.

5° Qu'ils y ont vecu même sans avoir, pour y respirer, d'autre air que celui qui étoit renfermé dans la loge où ils étoient placez, ce qui mérite quelque considération à l'égard même des coquillages, qui respirent à leur maniere, mais ce qui est presque incroiable à l'égard des crapauds, des grenouilles & des serpens, dont la respiration sensible semble demander beaucoup plus d'air.

6° Que c'est peut être à cette exclusion de tout air exterieur, que les animaux ainsi renfermez, doivent leur longue vie. Du moins cela entre t-il dans les idées du célébre Bacon, qui dans son *Histoire de la vie & de la mort*, établit la régle suivante (*a*) comme sûre dans l'expérience. *Aer exclusus confert ad longævitatem, si alias incommodis caveas.*

7° Enfin que ces animaux ont eu l'instinct de se pratiquer d'avance des loges proportionnées à toute l'etendue qu'ils devoient acquerir en croissant, ou du moins qu'à mesure qu'ils croissoient, ils ont eu l'art d'étendre leurs loges, en repoussant ou en usant peu-à-peu les cloisons qui les formoient.

Je comprens que ces conséquences paroîtront incroiables, & je conviens que ce ne sera pas sans raison, mais ces conséquences, toutes incroiables qu'elles pourront paroître, doivent pourtant être admises, si les faits d'où on les tire sont vrais, comme on n'en sçauroit douter, après les preuves qu'on vient d'en rapporter.

(*a*) Histor. vitæ & mortis. *Canone XVIII.*

CHAPITRE XI.

De la maniere dont se faisoit la pêche *des Mulets,* Mugiles, *dans les* Etangs de Lates, *au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire sur ce récit.*

PLINE décrit fort au long, dans le *Chapitre 8 du Livre IX* de son Histoire Naturelle, la maniere dont se faisoit de son tems la pêche des Mulets dans le bas Languedoc, vers l'embouchure des Etangs de Lates dans la Mer. Cette embouchure est la même à peu près, que celle qui subsiste aujourd'hui vis-à-vis de l'Isle de Maguelonne, & qui est connue sous le nom de *Grau de Palavas.* » Il y » a, *dit-il*, † dans la Province Narbonnoise & dans le ter- » ritoire de Nismes, un Etang, appellé l'*Etang de Lates*, » où il semble que les Dauphins fassent societé avec les » hommes pour la pêche. En certain tems de l'année » une quantité innombrable de Mulets, profitant de l'avan- » tage du courant, passe de cet Etang dans la mer par » le canal étroit qui fait la communication. Il est impos- » sible dans ces circonstances d'y tendre des filets, qui » puissent résister à leur effort, quand même ils n'auroient » pas l'adresse de se servir de la conjoncture du tems. Mais » il semble qu'ils sçavent en profiter par la promptitude » avec laquelle ils se hâtent de gagner la pleine mer, & » d'échapper à l'embouchure de l'Etang, qui est le seul » endroit où l'on puisse tendre des filets. Le peuple du » voisinage, qui sçait la saison de cette pêche, s'y rend

† Est Provinciæ Narbonensis, & in Nemausiensi agro, Stagnum *Laterra* appellatum, ubi cum homine Delphini societate piscantur. Innumera vis Mugilum, stato tempore, angustis faucibus stagni in mare erumpit observatâ æstûs reciprocatione. Quâ de causâ prætendi non possunt retia, æquè molem ponderis nullo modo toleratura, etiamsi solertia non insidietur tempori. Simili ratione in altum protinus tendunt, quod vicino gurgite efficitur, locumque solum pandendis retibus habilem effugere festinant. Quod ubi animadvertere Piscantes (concurrit autem multitudo temporis gnara, & magis etiam voluptatis hujus avida) totusque populus è littore, quanto potest clamore con-

cit

» en foule pour jouir du plaisir de ce spectacle, & il aide
» les pêcheurs à appeller à haute voix les Dauphins en
» criant (a) *Simon* Quand le vent du Nord souffle, les Dau-
» phins entendent d'abord ces cris, que le vent leur porte;
» ils les entendent un peu plus tard, quand le vent du
» midi retient le son, mais dans l'un & dans l'autre cas
» ils viennent au secours à l'improviste, ils paroissent en
» troupe, ils s'arrangent en ordre dans l'endroit, ou le
» combat paroît devoir se faire, ils arrêtent les Mulets qui
» veulent s'échapper dans la mer, les repoussent mal-
» gré eux dans le passage qu'ils vouloient franchir, &
» donnent par ce moyen le tems aux pêcheurs de ten-
» dre leurs filets tout autour & de les soutenir par des
» pieux. Il s'échappe malgré cela beaucoup de Mulets par
» la vîtesse avec laquelle ils nagent, mais les Dauphins
» ont bientôt attrapé ceux qui s'échappent & contens de

ciet *Simonem* ad *spectaculi* eventum. Celeriter Delphini exaudiunt de-
sideria, Aquilonum flatu vocem prosequente, Austro verò tardiùs
ex adverso referente. Sed tum quoque improvisò in auxilium advolant.
Properare apparet acies, quæ protinus disponitur in loco, ubi con-
jectus est pugnæ. Opponunt sese ab altos trepidosque in vada urgent.
Tum Piscatores circumdant retia, furcisque sublevant. Mugilum ni-
hilominus velocitas transilit. At illos excipiunt Delphini & occidisse eâ

(a) Ce nom signifie *Camus*, & il convient aux Dauphins, dont le museau est court. Les Anciens ont prétendu que les Dauphins aimoient à s'entendre donner ce nom. *Nomen Simonis amat* (*Delphinus*) *miro modo agnoscunt*, dit Pline, *malunique ita appellari* Histor. natural Lib. 9 cap. 8. *Delphines proprie Simones nominantur* dit Isidore Orige. Lib. XII cap. 6. *Cùm Delphini Simones appellantur, nomen agnoscunt*, dit Pierre Gillet ou Gyllius Liv. de Gallic. & Latin. nominib. Piscium Massiliens. Cap. 7 *& se appellari non sed gaudent*. Cet Auteur prétend en avoir été témoin lui-même „ Un jour, dit-il, comme j'allois „ par mer à Antibes, je vis de loin un „ Dauphin, que j'appellai à haute voix, „ *Simon*, *Simon* pour le plaisir de le „ voir accourir aussi-tôt à mes cris & „ s'approcher du navire où j'étois, de si „ près, que j'aurois pû le toucher. Si le fait est vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'est que les Dauphins viennent naturellement à la voix. Et c'est ce que Rondelet a voulu dire, quand il a marqué, qu'on peut faire venir les Dauphins en sifflant, *Delphinos sibilo evocari*, Rondelet *De Piscibus*, Lib. 16 cap. 6. Gaspar Schott, de la Compagnie de Jesus, appuie cette conjecture d'une maniere bien précise, *Physic. Curiosa*, Lib. 10 cap. 12 §. 3 Et *Magia*, Part 2. Lib. 1. *Syntagm.* 1. cap. 4 lorsqu'il assure qu'étant allé en 1643 de Naples à Messine, & ayant commencé de chanter le *Te Deum* à haute voix, avec les autres Passagers, à la vûe du Port où ils alloient aborder, il vit une troupe de Dauphins accourir au haut autour du Bateau, & le suivre en faisant entre de grandes marques de joie

» les avoir égorgés, ils different de les manger jusqu'à
» ce que la victoire soit parfaite En attendant, ils con-
» tinuent le combat avec la même ardeur, ils se laissent
» enfermer sans peine dans les filets où ils poussent les
» Mulets, & afin de ne leur point apprendre le chemin
» par où ils pouroient fuir, ils s'échappent avec tant d'a-
» dresse entre les bateaux, les filets & les hommes qui
» nagent, qu'on ne les voit point disparoître Ceux qui
» sont dans les filets, attendent qu'on les abbaisse pour en
» sortir, nul n'entreprend de les franchir en sautant,
» quoiqu'ils aient pour cela une agilité particuliere, &
» dès qu'on les a lâchés, ils reviennent combattre de nou-
» veau proche les pieux mêmes, qui servent à soutenir les
» filets La pêche finie, ils se saisissent des Mulets qu'ils
» ont tués, mais comme s'ils sentoient qu'ils ont rendu
» trop de service, pour ne mériter qu'une récompense d'un
» jour, ils attendent encore pour le lendemain, & les
» pêcheurs ont soin, outre les poissons qu'ils leur aban-
» donnent, de leur donner abondamment de la soupe
» au vin

Voilà certainement une espece de pêche bien singuliere, cependant Pline la raconte si sérieusement, il entre dans un détail si circonstancié, & la description qu'il fait de l'étang de Lates, & de l'embouchure par où il communiquoit avec la mer, est si conforme à l'état présent de ces lieux, qu'on a peine à se persuader que ce soit une pure fable, & je ne suis pas surpris que plusieurs y aient été trompés

1° Cardan (a) parle de cette maniere de pêcher les Mulets sur la côte de Languedoc près de Montpellier,

(a) De rerum Varietate, lib. 7 cap. 37.

præsens contentio cibos in victoriam differunt. Opere prælium fervet, includique retibus se fortissimè urgentis gaudent, ac ne id ipsum fugam hostium stimulet, inter navigia & retia natantesve homines ita sensim elabuntur, ut exitum non aperiant. Saltu, quod est aliàs blandissimum his, nullus conatur evadere, ni si summittantur sibi retia Egressus protinus ante vallum præliatur Ita peracta capturâ, quos interemere, diripiunt; sed enixioris operæ, quàm in unius diei præmium, conscii sibi, opperiuntur in posterum, nec piscibus tantùm, sed intrita panis è vino satiantur

comme d'un fait constant, & qu'il ne paroît pas révoquer en doute. *E mari*, dit-il, *stagnum in Nemausensem agrum latioribus faucibus effunditur, quod* Latera *vocant, idque in Narbonensi Galliâ juxta Montem Pessulanum In eo Mugilum copia maximè abundat, qui certo tempore in mare agminatim erumpunt. Refert autem Plinius Piscatores advocatis Delphinis, dispositisque retibus ubi minus profundum est stagnum, inire prælium, cimbis locum occupantibus, in quo nec clamoribus, nec cimbis, nec retibus, nec effusâ in littore turba spectantium Delphini terrentur, nec saltu implicitis retibus explicare se conantur, sed tantisper expectant donec retia demittantur, & Mugiles solum occidisse contenti differunt prædæ divisionem, donec dies prælii transacta fuerit; tunc occisis vescuntur Piscatores, retibus inclusos capiunt, deinde multis post diebus sequentibus pane in vino intrito operam Delphinorum remunerant, olisque edulus.*

2° Rondelet forcé d'avouer que cette pêche ne se pratique point à présent dans les Etangs de Lates, (a) ne laisse pas de croire qu'on l'y a pratiquée autrefois, & qu'on pourroit facilement l'y rétablir. « Il ne doute pas que les » Dauphins ne pussent s'apprivoiser avec de la soupe au » vin. Il est convaincu qu'étant apprivoisez, ils viendroient » d'eux-mêmes aux cris de ceux qui les appelleroient, puis- » qu'il les a vû venir nager autour des vaisseaux, d'où on les » avoit appellez en sifflant. Enfin il ajoute « que la disposi- » tion des étangs de Mauguio est encore la même qu'elle » étoit du tems de Pline, & par conséquent aussi favorable » pour cette pêche. *Eâdem piscandi ratione hodie quoque uti possent Piscatores nostri, nec dubito quin Delphini offâ, vinoque cicurari possent, & inclamati accurrere, cùm aliquoties sibilo evocatos accessisse ad naves & circumnatasse viderimus, nec minus hodie quàm olim ad id accommodata sunt stagni fauces ad oppidum* Malgurium *vocatum.*

3° Mais Isaac Vossius va plus loin encore, car il déclare (b) non seulement » qu'il est persuadé de la vérité » de ce fait, mais il assure même, que les exemples pareils » qu'on trouve en grand nombre dans les Anciens, ne » permettent pas d'en douter, d'autant plus, à ce qu'il » prétend, que ces sortes de pêches sont encore en usa-

(a) De Piscibus, Lib. 16. cap. 8.

(b) In Pompon. Melam, pag. m. 179.

» ge en plusieurs endroits de la mer méditerranée, où les
» Pecheurs sçavent tirer des Dauphins les mémes secours,
» qu'on en tiroit du tems de Pline. *Ipsam quod attinet historiam, de eâ nos dubitare non patiuntur multa similia exempla, quæ a Veteribus produntur, præsertim cum hodie quoque in multis Maris Mediterranei tractibus similia Delphinorum beneficia Piscatores agnoscant.*

On verra ci-dessous quels sont ces exemples qu'on trouve dans les Anciens, & dont Vossius a entendu parler, & on pourra juger du cas qu'on en doit faire. Mais je doute que Vossius eût pû marquer bien precisement les endroits de la mer Méditerranée, où l'on pêche encore avec le secours des Dauphins, ou pour mieux dire, de concert avec eux. Je sçai bien du moins qu'il n'auroit pas allégué les Etangs de Languedoc, car cette pêche n'y est certainement point connue. Ce n'est pas (a) qu'on n'y prenne encore une grande quantité de Mulets, *innumeras Mugilum*, & si grande même qu'on est obligé de les saler. Ce n'est pas non plus, qu'on ne les y prenne encore tous les ans à peu près dans la même saison, *stato tempore*, comme du tems de Pline, & ordinairement dans le mois de Decembre; mais on y ignore absolument les moiens d'engager les Dauphins d'y venir prendre part, & il ne reste aucun vestige de cette ancienne societé, si utile pour eux, & pour les Pécheurs, & qui faisoit toute la singularité de cette pêche.

(a) Rondelet, de Piscibus, Part. 2. lib. 9. capp. 1. & 2.

Or voilà ce qui fait douter de la vérité du fait. Comment cette societé auroit-elle pû cesser, si elle avoit été autrefois réelle? Seroit-ce de la part des Pêcheurs, ou des Dauphins? A qui des deux devroit-on donner le premier tort? A qui devroit-on imputer d'avoir manqué malicieusement à un Traité si avantageux pour tous les deux? On ne sçauroit s'empêcher de convenir que ces réflexions donnent quelque défiance de la vérité de cette histoire: disons mieux, on est forcé d'avouer qu'elles forment une présomption de fausseté, à laquelle il est difficile de résister. S'avisera-t-on jamais de renoncer au secours des chiens pour la chasse? Ou doit-on craindre que les chiens se refusent un jour à l'emploi qu'on leur y donne, & au service qu'on en reçoit.

Cette premiere présomption devient une preuve complette, dès qu'on se donne la peine d'examiner la suite de la tradition, qu'on trouve dans les Anciens, sur ce fait, parce que cet examen fait voir que l'histoire de Pline sur la maniere de pêcher les Mulets dans les étangs de Lates, & sur la part que les Dauphins y avoient, est non seulement un vrai conte, mais que c'est même un conte usé, qui déja de son tems avoit été retourné de plusieurs façons, raconté de plusieurs lieux, appliqué à plusieurs especes d'animaux, & qui depuis a été repété de même plusieurs fois de differens lieux, mais toujours d'une maniere vague, incertaine, en un mot de la maniere dont on débite les fables Et voila à quoi se reduisent ces exemples des Anciens, sur lesquels nous avons vû que Vossius se fondoit pour adopter l'histoire de Pline

I. M. Licinius Crassus Mucianus, (a) personnage distingué sous Neron, & sous ses successeurs, par le commandement de plusieurs armées, & par l'honneur de plusieurs Consulats, un des principaux partisans de Vespasien, & celui qui contribua peut-être le plus à lui procurer l'Empire, avoit composé un ouvrage historique, qui contenoit beaucoup de faits de Géographie & d'Histoire naturelle Cet ouvrage que nous n'avons plus, a été souvent cité par Pline, sur l'une & sur l'autre de ces matieres, & cité toujours avec éloge C'est dans cet ouvrage que Mucianus faisoit mention d'une pêche, qui étoit en usage dans le Golfe de la ville de * Jassus dans la Carie, & qui étoit entierement semblable à celle dont Pline a parlé, ou qui n'en differoit du moins, qu'en ce que dans ce Golfe les Dauphins venoient d'eux-mêmes sans être appellez Qu'ils recevoient leur part de la main des pêcheurs sans oser rien prendre d'eux-mêmes Et qu'ils s'attachoient chacun à une barque qu'ils suivoient pendant la nuit à la lueur d'un flambeau C'est de Pline lui-même, qui cite sur ce

(a) Tacit. in iv. Historiarum. Suetonius, in Vespasiano, cap. 6 & 13.

* Aujourd'hui *Askem Kalesi*, c'est-à-dire le Château d'*Askem*, dans le *Mentes-ili*

fait Mucianus, que nous tenons toutes ces circonstances. (a) *Quæ de eodem genere piscandi in Jassio sinu Mucianus tradit*, dit-il à la suite du passage qu'on vient de rapporter, *hoc differunt, quod ultro neque inclamati* (Delphini) *præsto sint, partesque e manibus accipiant, & suum quæque cymba e Delphinis socium habeat, quamvis noctu & ad faces*.

II. Elien, qui a vécu (b) sous l'Empire d'Adrien, au commencement du second siecle de l'Ere Chrétienne, & environ cinquante ans après Pline, parle (c) aussi d'une pêche pareille, où l'on profitoit de même du secours des Dauphins. On n'avoit pas besoin de les appeller, ils venoient d'eux-mêmes, dès qu'ils appercevoient dans la nuit les lanternes allumées, que les pêcheurs attachoient à la proue de leurs batteaux, pour faire rassembler les poissons, en quoi la description de cette pêche convenoit avec la description de celle de Mucianus. Les Dauphins arrivez en foule, formoient d'abord une grande enceinte, y renfermoient les poissons, les y resserroient, les empêchoient de s'échapper, & donnoient aux pêcheurs la facilité de les prendre. Après quoi ils venoient demander leur part de la pêche, & les pêcheurs la leur donnoient de bonne foi, convaincus que c'étoit le moien de les engager à leur aider une autrefois, au lieu qu'ils étoient persuadez que les Dauphins seroient devenus leurs ennemis, s'ils les avoient trompez, en quoi cette description s'accorde exactement avec celle de Pline. Sur cette ressemblance ne croiroit-on pas qu'il s'agit dans Elien, de même que dans Pline, de la pêche des Mulets dans les étangs des Volces, ou du moins de celle qu'on faisoit dans le Golfe de Jassus au rapport de Mucien. Cependant le lieu de la scene est entierement different, & suivant Elien, c'est dans la mer d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*, que se passoit le fait qu'il raconte.

III. Oppien, qui (d) vivoit sous Antonin Caracalla, à qui il a dédié ses ouvrages, & qui par consequent a écrit au commencement du III. siécle de J. C. répete (e) dans le Traité qu'il a fait *sur les Poissons*, la même

(a) Plin. Histor. natural. lib. 9. cap. 8.

(b) Gerard. Joann. Vossius, de historic. Græcis, lib. 2. cap. 11.

(c) De animalibus, lib. 2. cap. 8.

(d) Josephus Scaliger, in Animadversionibus in Chronica Eusebii, pag. m. 233 & 234.

(e) Halieuticon. lib. 5. vers. 425. & seqq.

Histoire qu'on trouve dans Elien. La scene est de même dans la mer *Egée*, près de l'isle d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*. C'est dans la nuit que la pêche se fait ; les Dauphins viennent d'eux mêmes à la lueur des lanternes, que les pêcheurs attachent à leurs batteaux pour épouvanter les poissons, ils entourent, ils resserrent, ils poussent sur le rivage les poissons, qui tâchent de s'échapper dans la mer. En un mot ils rendent aux pêcheurs tous les services, que les chasseurs peuvent attendre des chiens les mieux dressez. Mais aussi dès que la pêche est finie, les Dauphins viennent ils demander la part qui leur est due, & les pêcheurs sont prompts à la leur donner, parce qu'ils sont persuadez que s'ils y manquoient, ils ne devroient plus compter sur leur secours.

IV. On trouve la même histoire dans (*a*) Albert le grand, Religieux de l'ordre de Saint Dominique, qui vivoit dans le XIII. siécle, & cet Auteur parle de cette espece de pêche, comme d'une chose qui se pratiquoit communément de son tems sur les côtes d'Italie, où il place la scene. « Dans la mer mediterranée, *dit-il*, qui » entoure l'Italie de deux côtez, les Dauphins accom» pagnent en troupe ceux qui vont à la pêche. Quand » on est arrivé, ils forment une grande enceinte, où ils » renferment les poissons, & en se resserrant peu-à-peu, » ils les poussent dans les filets, où ils les obligent d'en» trer. C'est sans aucun risque, *ajoûte Albert le grand*, » que les Dauphins servent à cet emploi, car comme » on ne mange point de Dauphins en Italie, on n'a au» cun interêt d'en prendre. Au contraire les pêcheurs » ont accoutumé de leur faire part de la pêche, qu'ils » leur ont aidé à faire. *In mari magno, quod Italiam duobus tangit lateribus, piscatoribus ad piscandum euntibus, Delphinorum grex congregatus vadit cum eis, & in mari per modum coronæ cingunt pisces & coarctant ad retia propellendo. Ab Italicis enim Delphinus non comeditur, nec eum piscatores venantur, sed potius de captis piscibus Delphinis dant aliquam portionem.*

(*a*) De Animalibus, lib. 24. Tractatu unico, ubi de Delphino.

V. Enfin Rondelet, Professeur en Médecine dans la Faculté de Montpellier dans le XVI. siecle, qui avoit

tant étudié l'histoire naturelle des Poissons, & qui a fait sur cette matiere un ouvrage si celebre, n'a pas manqué d'y citer, (*a*) en parlant des Dauphins, le passage de Pline qui donne lieu à ce Chapitre. C'est à cette occasion qu'il assure » qu'il avoit oui dire que cette maniere » de pêcher avoit été en usage à Palamos, sur la côte de » Catalogne. *Hac piscandi ratione*, dit-il, *audio Hispanos aliquando usos fuisse, non procul ab urbe Palamos nuncupatâ.*

(*a*) De Piscibus, l. 16. cap. 8.

Voilà donc la même histoire appliquée à cinq lieux differens par six differens Auteurs, ce qui forme une violente présomption qu'elle n'est vraie d'aucun; mais ce qui en forme une plus forte encore, c'est que la même histoire, ou du moins une histoire toute pareille, est attribuée à deux especes d'animaux, autres que les Dauphins, ce qui acheve de montrer que ce n'est qu'une fable, qui n'a aucun fondement ni pour les lieux, ni pour les acteurs.

VI. Par exemple, on trouve dans (*b*) Aristote une histoire tout à fait semblable, & cet Auteur la met non pas sur le compte des Dauphins, mais sur celui des Eperviers, animaux, ce semble, beaucoup moins dociles. » Dans la » Thrace, *y est-il dit*, * les Eperviers chassent de societé » avec les hommes. On les appelle par leur nom, sur le » champ ils accourent en foule, s'assemblent au-dessus » de l'endroit choisi pour la chasse, arrêtent les oiseaux, » que les Paisans chassent en battant les buissons, les » repoussent vers la terre pour qu'on les prenne, ou qu'on » les tue, s'ils sont forcés d'en tuer quelqu'un qui s'enfuie, » ils le rejettent aux Chasseurs, & continuent à rendre » le même service avec la même fidelité, mais aussi a-t-on » soin de leur faire part de ce qu'on a pris par leur se» cours. Cette même Histoire se trouve avec les mêmes circonstances dans (*c*) Pline & dans (*d*) Elien: ce dernier semble même la raconter de son chef, *audivi-ibi*, dit-il, *accepi*, comme s'il étoit le premier à la débiter.

(*b*) De Histor. Animal. lib. 9. cap. 36. Et Lib. de Mirab. auscult.

VII. Ce n'est pas encore tout. les mêmes (*e*) Auteurs racontent à peu près la même chose des Loups, espece

(*c*) Histor. natur. lib. 10. cap. 8.

(*d*) De Animal. lib. 2. cap. 42.

(*e*) Aristot. Histor. Animal. lib. 9. cap. 36. Plinius, Histor. natural. lib. 10. cap. 8. Et Ælianus, de Animalibus, lib. 4. cap. 65.

* Les Thraces sçavoient-ils l'art de dresser les Eperviers, & l'histoire dont il s'agit ne prouveroit-elle qu'on doit les regarder comme les inventeurs de la Fauconnerie?

d'animaux

d'animaux qu'on n'auroit guére soupçonnée devoir être si sociable. Selon eux dans le Palus Meotide, les Loups vivent familierement avec les pêcheurs, pourvû qu'ils leur fassent part de leur pêche, mais aussi s'ils y manquent, ils déchirent leurs filets, & tâchent de les faire repentir de leur faute.

A voir ainsi la même Histoire tournée en tant de façons, ne diroit-on pas que les Anciens ont voulu en faire honneur à differens Animaux, ou plûtôt ne comprend-t-on pas que les Compilateurs anciens, semblables aux Compilateurs modernes, grossissoient leurs recueils au hazard de tout ce qu'ils pouvoient ramasser, & qu'une fable, quelque absurde qu'elle fût, dès qu'elle étoit une fois publiée, étoit bientôt repétée, & repétée de plus d'une façon.

Aussi, ces exemples fussent-ils encore en plus grand nombre, fussent-ils appuiez de plus grandes autorités, loin d'en conclure avec Vossius, que l'histoire de Pline sur la pêche des Mulets par le secours des Dauphins, doit être vraie, j'en conclurois au contraire, que tous ces exemples doivent être faux, de même que l'histoire de cette pêche, puisqu'ils pêchent tous également par le même principe. Les choses qui ne sont que d'institution humaine, & que les animaux ne font que parce qu'on les leur apprend, peuvent changer, & changent en effet dès qu'on se relâche du soin d'y accoutumer les animaux. Mais pour celles qui ne dependent que des loix de la Nature, & que les animaux font sans éducation, & par la force de leur instinct, elles sont aussi invariables que la Nature elle-même. Si les Dauphins, si les Eperviers, si les Loups avoient fait autrefois par l'instinct seul ce qu'Aristote, Mucien, Pline, Elien, Oppien, Albert le grand, Rondelet, &c. leur attribuent, ils le feroient encore de même, & puisqu'ils ne le font pas, on est forcé, malgré toutes ces autorites, fussent-elles encore plus nombreuses, de convenir qu'ils ne l'ont jamais fait.

J'avoue pourtant que je penche à croire que le fond de ces histoires, du moins de celles qui regardent les Dauphins, n'est pas absolument faux. (a) Belon à qui je dois cette réflexion, remarque que c'est le propre des Dau-

(a) Hist. naturelle des estranges Poissons marins, liv. 1. chap. 14.

phins d'entourer, de resserrer & de pousser sur les côtes & principalement dans les Golfes, les Poissons qu'ils poursuivent, surtout les Poissons de passage, comme les Sardines, les Mulets, &c qui vont ordinairement en troupe. On comprend bien que ce n'est que pour leur compte & pour leur profit qu'ils font cette chasse, mais il sera sans doute arrivé que les Pêcheurs en auront souvent profité par hazard, & que leurs filets se seront trouvez pleins des Poissons, que les Dauphins chassoient. En voilà plus qu'il n'en faut pour leur avoir fait accroire, que c'étoit pour eux que les Dauphins travailloient. En voilà même assez pour l'avoir persuadé aux Philosophes, à qui l'amour du merveilleux donne autant de penchant à la crédulité, que l'ignorance en donne aux Pêcheurs. On se souviendra long-tems & de la prétendue dent d'or de l'enfant de Silesie, (a) qui trompa sur la fin du XVI siecle tant de Sçavans d'Allemagne, & de la description énigmatique du feu, comme d'une pierre rare, apportée des Indes & présentée à Henri II, (b) qui en imposa à M. de Thou lui-même, que cet Historien prit pour un fait réel, digne d'être transmis à la posterité, & dont il se hâta de faire mention dans la premiere édition de son Ouvrage, d'où cette histoire, ou plûtôt cette fable a passé dans les éditions de Francfort, & dans une infinité de compilations, comme une verité incontestable.

(a) Voyez Jacques Horstius, *De aureo Dente Maxillari pueri Silesii* Ann. 1595.
Et Jean Ingolstetterus, *De aureo Dente Silesii pueri responsio.* Ann. 1596.

(b) Fortunio Liceti *Lithoesphorus sive de lapide Bononiensi*, cap. 51.

FIN.

TABLE

DES ANCIENS NOMS DE PEUPLES, DE PAIS, de Villes, de Rivieres, ou de Lieux, qu'on trouve dans cet Ouvrage.

A.

B

D

E

LUCDONON

P

R

S

T

EEee ij

TABLE

DE PLUSIEURS MOTS CELTIQUES, TUDESQUES, Arabes, Espagnols, &c. qui subsistent encore en Languedoc, & qui sont expliquez dans cet Ouvrage.

Dans cette Table, les mots Celtiques sont imprimez en *grandes Capitales* : ceux qui paroissent l'être, sans qu'on en ait pourtant des preuves positives, en *petites Capitales*. Et les mots Espagnols en *Italique*. Pour les mots Tudesques & Arabes, on les a imprimez en *Romain*, mais on a eu soin de les distinguer par les *lettres* T ou A. A l'égard de quelques autres mots Latins ou François, on les a mis aussi en *Romain*, mais sans aucune *lettre* qui les distingue.

A

GAUBIO

TABLE
GENERALE DES MATIERES.

A

B

rochers

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R.

S

T

U

W

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION DU CENSEUR ROIAL.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Memoires pour l'Histoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par M. ASTRUC, Medecin Consultant du Roi, Professeur en Médecine au College Roial de France, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 17. Janvier, 1737.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: Salut, notre bien-amé GUILLAUME CAVELIER, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous aiant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission, pour l'impression des *Memoires pour l'Histoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par le Sieur ASTRUC offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier, & beaux caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes. Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Livre, ci dessus spécifié, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere, dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Roiaume & non ailleurs; & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cent vingt cinq; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état, où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le sieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, le sieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses aiant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le premier jour de Février, l'an de grace mil sept cent trente-sept, & de notre Regne le vingt-deuxième. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 9. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numero 414. fol. 378. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 4 Février 1737.

G. MARTIN, *Syndic*.